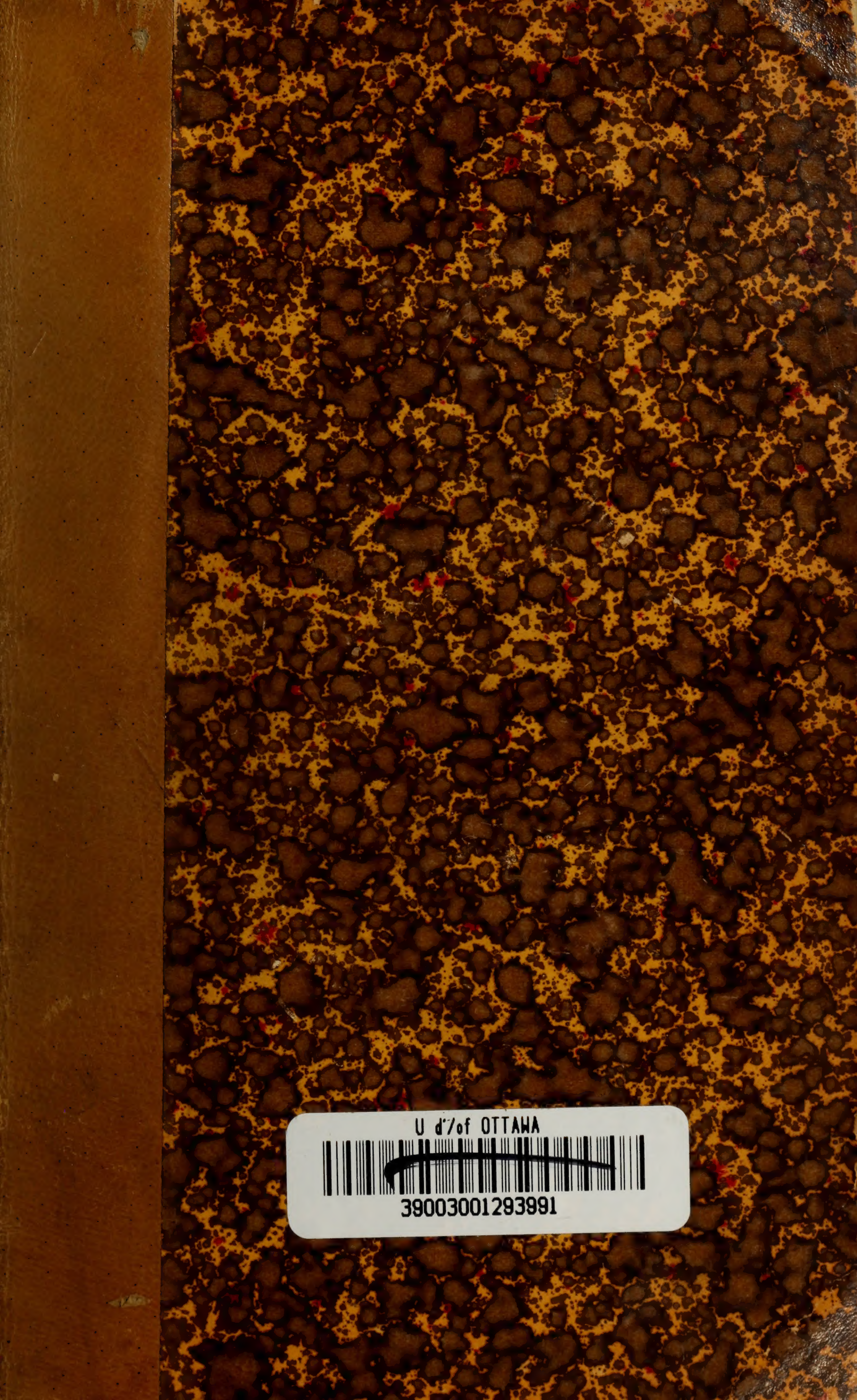


U d'/of OTTAWA
39003001293991





HISTOIRE

DE FRANCE.

6

Imprimerie de SCHNEIDER et LANGRAND,
rue d'Erfurth, n. 1.

HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1789.

PAR

M. HENRI MARTIN.

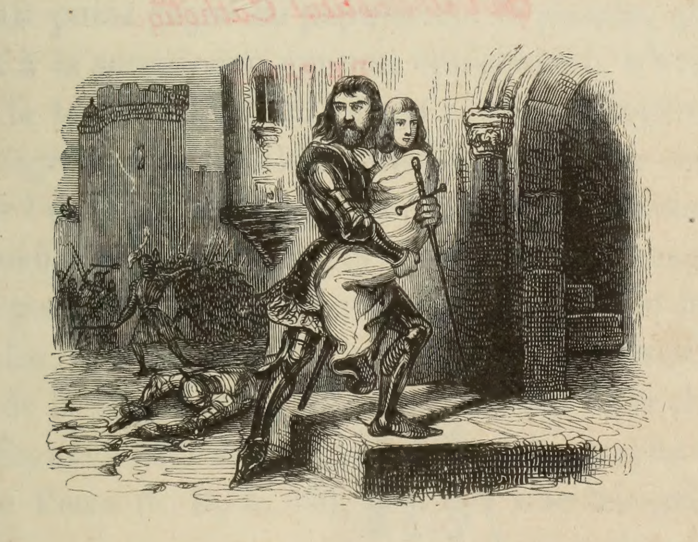
NOUVELLE ÉDITION,

ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE D'UN NOUVEAU TRAVAIL

SUR LES

ORIGINES NATIONALES.

TOME SIXIÈME.



PARIS.

FURNE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55.

1840.



HISTOIRE

DE FRANCE.

CHARLES V, DIT LE SAGE.

(1364 — 1380.)

(1364-1365.) L'annonce de la mort du roi Jean avait été reçue de la nation avec indifférence : la France, abattue et languissante, à peine délivrée des ravages de la peste et encore en proie aux fureurs des *compagnies,* attendait peu de chose du nouveau règne. Le duc Charles de Normandie, presque toujours à la tête des affaires depuis huit ans, n'y avait point gagné de popularité : le peuple, quoique disposé à la soumission par son épuisement, n'avait pas oublié la triste victoire du régent sur les états-généraux, la réintégration de tous les hauts fonctionnaires condamnés par l'opinion publique, les exactions et les *mutations* continuelles des monnaies[1]; la noblesse n'avait pas grande estime pour un prince qu'on ne voyait jamais le harnais sur le dos, et à qui sa faible complexion interdisait les fatigues de la guerre et les exercices violents de la chevalerie. « Étant en fleur de jeunesse, » dit sa biographe Christine de Pisan (l. II, c. 10), « il eut une très-griève et

[1] L'*affaiblissement* des monnaies avait été porté à un point tellement inouï, qu'au 21 mars 1359, on tirait du marc d'argent 102 livres parisis. Le 31 du même mois, la monnaie fut reportée à 11 livres ; elle avait varié de 900 pour cent en dix jours. Voyez les Tables comparatives de Secousse, Préface au t. VI des Ordonnances.

très-longue maladie, à quelle cause lui vint, je ne sais[1], mais tant en fut affaibli et débilité que, toute sa vie, demeura très-pâle et très-maigre, et sa complexion, moult *dangereuse* de fièvres et de froidure d'estomac, et, avec ce, lui *remaint* (resta) de ladite maladie la main *destre* (droite) si enflée, que pesante chose ne lui eût été possible à manier. »

Ses souffrances furent une épreuve et un bienfait du ciel : ses infirmités furent le principe de sa puissance; éloigné forcément des habitudes de cette jeune noblesse, dont l'éducation toute physique ne développait le corps qu'aux dépens de l'intelligence, obligé de se replier sur lui-même et de vivre par la pensée, il avait tourné toute son activité vers les études libérales et scientifiques, qui, toutes mêlées qu'elles fussent alors de beaucoup de préjugés et de chimères, n'en donnaient pas moins aux hommes qui les cultivaient une grande supériorité sur leurs ignorants contemporains. L'héritier d'un roi qui ne savait peut-être pas lire, apprit non-seulement le latin, la grammaire et les autres arts libéraux, y compris les mathématiques, mais les sciences spéculatives les plus hardies. *Vrai philosophe et inquisiteur de choses primeraines*, il étudia la théologie, l'astrologie et l'alchimie[2], et, dès qu'il

[1] On prétend que le roi de Navarre l'avait empoisonné dans sa première jeunesse, et que son tempérament en fut altéré pour toute sa vie. V. Froissart, livre 2, c. 70. Le fait est fort douteux : Secousse le reporte à l'époque de la liaison des deux princes, avant la terrible scène du château de Rouen : aucun indice ne vient à l'appui de cette opinion.

[2] Ces trois sciences *primeraines* du moyen âge ne vivaient pas toujours en bonne intelligence : la théologie suspectait fort ses deux voisines de hanter les juifs et les mécréants, l'astrologie et l'alchimie, quoique cultivées par des gens fort orthodoxes, à commencer par le dévôt Charles V, étaient en effet le camp retranché des incrédules du moyen âge, comme l'ont été, depuis le seizième siècle, les sciences naturelles issues de ces vieilles sciences occultes qu'elles renient au-

fut roi, *il fit en tous pays querre et chercher et appeler à soi clercs solennels* (renommés) *et philosophes fondés en science :* il fit recueillir et copier toutes sortes de livres, et rassembla environ neuf cents volumes dans trois belles chambres du Louvre, où des lampes éclairaient les veilles des érudits et des copistes : c'est là le fonds primitif de notre grande bibliothèque nationale. « En hiver, de l'heure de vêpres jusques au souper, ledit roi s'occupait souvent à ouïr lire diverses belles histoires de la Sainte-Écriture ou *des faits des romans* [1] ou moralités des philosophes et d'autres

jourd'hui pour leurs mères. Quelques-uns des alchimsistes étaient les matérialistes de ce temps, mais des matérialistes singulièrement mystiques : ils croyaient la nature gouvernée par des forces fatales dont l'homme pouvait se rendre maître, et cherchaient, dans la transmutation des substances, le secret d'une immortalité corporelle qui remplaçât l'autre immortalité à laquelle ils ne croyaient pas: la plupart de leurs confrères n'allaient pas si loin, et n'aspiraient qu'à faire de l'or. Quant à l'astrologie, basée sur un sentiment confus et mal défini des harmonies universelles et de l'action nécessaire des corps célestes les uns sur les autres et sur les phénomènes de la nature, elle contenait en germe l'astronomie proprement dite, la mécanique et la physique célestes. C'était moins, on doit l'avouer, pour ses vérités que pour ses erreurs, qu'elle était tant recherchée des rois, et sa prétention de lire dans l'avenir, malgré les fréquents démentis que lui donnaient les événements, était le principe de son crédit. — L'astrologue en titre de Charles V était le Bolonais Thomas de Pisan (Pisani), père de la célèbre Christine de Pisan ; il l'avait attiré de Venise à force de munificence. Thomas, tout *superlatif astrologien* qu'il fût, se trompa *souventes fois*, ainsi que l'atteste le contemporain Philippe de Maizières (*le Songe du vieil Pèlerin*, l. 2), qui oppose les démentis de l'expérience à l'infaillibilité de la science divinatoire. — Quelques esprits observateurs commençaient à douter des sciences occultes ; mais la foi était encore presque générale. « Les grands princes séculiers n'oseraient rien faire de nouvel sans son commandement (de l'astrologie); ils n'oseraient châteaux fonder, ni églises édifier, ni guerre commencer, ni entrer en bataille, ni vêtir robe nouvelle, ni entreprendre un grand voyage, ni partir de l'hôtel sans son commandement. » Christine de Pisan, p. 208. Christine, en fille d'astrologue, exagère peut-être un peu. Ce rôle officiel de l'astrologie, semblable à celui de la science augurale chez les Romains, si ce n'est qu'il était en dehors de la religion, s'est maintenu chez les Turcs jusqu'à nos jours.

[1] Ce trait est caractéristique : les *romans* représentaient l'histoire nationale dans le cercle des lectures de Charles V.

sciences (Christ. de Pisan, part. I, c. 15). » La bruyante cour des Valois ne se reconnaissait plus dans ces mœurs graves et studieuses : c'était le règne de l'esprit après celui de la matière.

Cette réaction contre l'ignorance de ses devanciers n'entraîna pas Charles V dans l'excès contraire : son bon sens pratique et son goût pour le pouvoir, stimulés par la nécessité, le garantirent d'un écueil où s'étaient brisés avant lui d'autres rois plus savants que sages ; il n'usa pas la force de son esprit, comme le grand Alphonse de Castille et le docte Robert de Naples, dans des spéculations abstraites, se souvint avant tout qu'il était roi, et fut éclairé, non absorbé par la science. Il employa sa pénétration à étudier les causes des malheurs passés, les fautes de ses pères, les siennes propres, le désordre des finances, des comptes et des monnaies, le faste extravagant de la cour, les prodigalités royales, l'absurde système militaire de cette chevalerie de carrousel qui ne se montrait plus sur les champs de bataille que pour se faire battre à coup sûr, il sut tout voir, tout juger, tout corriger, autant que c'était chose possible [1] : se condamnant courageusement lui-même, il avait déjà engagé son père à renoncer aux altérations de monnaies ; il maintint la suppression de ce monstrueux abus, qui avait été la principale cause de la révolution de 1357 ; il substitua au faste dilapidateur un sage emploi des ressources, une économie qui permettait d'être magnifique au besoin. Il entreprit de réparer par patience, prudence et *cautèle* [2],

[1] Le désordre des comptes fut ce qu'il corrigea le moins ; il y avait des obstacles matériels presque insurmontables, l'emploi des chiffres romains dans les rôles, par exemple.

« [2] Les circonstances, disait-il, font les choses bonnes ou mauvaises; en telle ma-

les pertes qu'avaient fait subir au royaume la présomption, l'imprévoyance et le faux point d'honneur des deux derniers rois. Charles ne pouvait en personne appliquer ces idées à la réforme du système de guerre ; il lui fallait le concours d'un homme d'action, qui fût arrivé à la même pensée par la pratique de la vie militaire. Charles V trouva cet homme dans Du Guesclin : Charles V fut la tête, Du Guesclin fut le bras !

Bertrand Du Guesclin, né au château de la Motte de Bron, à six lieues de Rennes, était originaire de la Bretagne-Bretonnante, mais appartenait par sa naissance à cette population mixte de la Haute-Bretagne, qui réunit la vivacité française à l'opiniâtre persévérance des vieux Kimris, et qui a donné tant d'hommes éminents à la France. Dans un temps où l'on ne savait établir aucune distinction entre les diverses périodes du moyen âge, on avait fait de Du Guesclin le type du chevalier. La grandeur et l'originalité de cet illustre guerrier est au contraire d'avoir réagi contre la chevalerie telle que la comprenait alors la noblesse française : l'histoire de sa jeunesse est caractéristique. Il faut voir, dans le vieux poëme de Cuvelier [1], comment cet enfant *camus, noir et massant* (maussade),

nière peut être dissimulé que c'est vertu ; et, en telle manière, vice. Savoir dissimuler contre la fureur des gens pervers, quand il est besoin, est grand sens.» Il n'y a pas loin de là au fameux axiôme de Louis XI : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare.* La loyauté ne fut pas la vertu favorite de Charles V, qui parut trop la confondre avec les folies chevaleresques dont il voulait se débarrasser (Christine de Pisan, part. II, c. 26). — Christine cite de lui une autre maxime d'une morale moins hétérodoxe : *Seigneurie est plus charge que gloire.* Le beau côté de son rôle est tout entier dans cette phrase si pleine de sens.

[1] *La Vie de vaillant Bertran Du Guesclin ;* publiée par E. Charrière, dans la collection des monuments inédits de l'Histoire de France (1839). C'est la dernière des *Chansons de Gestes :* elle n'eut pas un succès durable sous sa forme primitive : le goût des romans en vers était passé. Cuvelier écrivit son poëme aussitôt après la mort de Du Guesclin, arrivée en 1380 : dès 1387, on en fit une

le *plus laid qu'il y eût de Rennes à Dinant*, était haï de ses nobles parents pour ses manières discourtoises et ses inclinations roturières, comme il quittait la compagnie de ceux de son rang pour aller s'ébattre à la lutte et au bâton avec les enfants des vilains, n'appréciant d'autre supériorité que celle de la force et du courage. L'enfant grandit et soupire après d'autres combats ; mais son père, qui voudrait que *noyé fût en la mer salée, ne lui donne mie quatre fêtus*. Bertrand va rôder tristement *entour les bailles* (barrières) *des tournois*, monté sur un méchant roussin de paysan. Un écuyer compatit à sa peine, et lui prête cheval et armure ; il entre en lice, et, à la première joute, ce *malotru* met par terre les plus brillants chevaliers de la province. Bertrand est bientôt appelé à des luttes plus meurtrières, et son génie guerrier se forme dans les longs débats de la succession de Bretagne. Les chevaliers de l'espèce du roi Jean considéraient la guerre comme une lice où l'honneur était à qui donnait les plus beaux coups d'épée; il n'importait vraiment guère à quel parti demeurait la victoire; le vaincu, détenu en prison courtoise, ou renvoyé sur parole, faisait payer sa rançon à ses vassaux, et tout était dit; quant aux chaumières brûlées, aux pauvres gens égorgés ou ruinés, c'étaient des accessoires indispensables dont on ne tenait point de compte. Bertrand, avec son sens droit et positif, ne l'entendit pas ainsi : moins courtois

version en prose, qui ne tarda pas à faire oublier l'original, plus décrié par les historiens modernes qu'il ne méritait de l'être : le public peut en juger maintenant. Ce n'est pas que Cuvelier mérite beaucoup de confiance quant aux faits historiques;mais il donne sur la physionomie de l'époque et le caractère de son héros des détails précieux, qui ont filtré de son livre dans toutes nos histoires, et dont il est juste de lui reporter l'honneur. Son livre ne nous paraît nullement avoir le caractère factice et conventionnel que lui attribue M. Michelet ; Du Guesclin n'y figure pas le moins du monde en héros de roman.

à l'ennemi, moins impitoyable aux pauvres, il prit la guerre au sérieux, et la fit bonne et rude. Aussi susceptible que qui que ce fût sur le point d'honneur individuel, et toujours prêt à descendre en champ-clos contre tout venant, il regardait l'application des idées du point d'honneur à la guerre comme une absurdité, et, dès qu'il se trouvait en campagne à la tête d'une troupe de gens d'armes, il ne connaissait plus d'autre but que le succès; la force ouverte ou la ruse, tout lui était bon : quoique terrible sur le champ de bataille, il aimait de prédilection les surprises nocturnes, les embuscades, les stratagèmes où se déployait son esprit inventif; il aimait à combiner ses mouvements, à étudier les accidents du terrain, à mettre à profit toutes les circonstances qui pouvaient influer sur le sort des armes. Il voyait dans la guerre une science et non un jeu de hasard. Ce n'était pas là, comme on l'a dit, détruire la poésie de la guerre chevaleresque, c'était rendre la vie au génie militaire de la France, étouffé sous cette chevalerie de théâtre qu'avaient mise en faveur les premiers Valois. La passion intelligente du guerrier pour son art était certes quelque chose de puissant et d'élevé, et Bertrand Du Guesclin apparaissait aux masses sous un aspect qui n'était rien moins que prosaïque. On racontait qu'une nonne, juive convertie, experte en chiromancie [1], avait prédit autrefois que cet enfant si mal venu de ses proches serait *honoré entre tous ceux du royaume de France :* les astres confirmaient les prédictions de la chiromancie, et le terrible soldat avait pour femme une savante *astrologienne*, qui donnait le ciel pour garant au succès de ses entreprises; bien des gens

[1] Art de deviner l'avenir par les lignes de la main.

la croyaient fée [1]. Plus tard, quand Bertrand fut au comble de la renommée, on prétendit que Merlin avait présagé sa venue en parlant d'un guerrier qui portait un aigle sur son écu (Poëme de Du Guesclin, v. 3285 et suiv.).

L'avénement de Charles V fut inauguré par les exploits du héros breton : la veille même de la mort du roi Jean, Du Guesclin avait remporté un avantage important sur les Navarrois. L'attitude du roi de Navarre n'avait pas cessé d'être menaçante depuis que le roi Jean s'était saisi de la succession de Bourgogne : quelques hostilités avaient eu lieu, et les ravages de la peste, puis les démêlés de Charles-le-Mauvais avec ses voisins d'Aragon et de Castille, avaient seuls empêché le Navarrois de recommencer sérieusement la guerre en France. Durant le séjour du roi Jean à Londres, Charles V, qui n'était encore que régent, avait résolu de prévenir Charles-le-Mauvais et de lui enlever ses moyens de nuire. Le moment était favorable : le roi de Navarre était au delà des Pyrénées; son frère, le turbulent Philippe de Longueville, qui commandait pour lui en Normandie, était mort au mois d'août 1363, et le captal de Buch, fameux chevalier gascon, qui avait accepté de remplacer Philippe dans la capitainerie des possessions navarroises, n'était pas encore arrivé. Du Guesclin accourut des marches du Cotentin à la tête d'une bande d'aventuriers bretons, ses parents ou ses amis, qui le suivaient partout avec un dévouement et une audace à toute épreuve : il joignit aux bords de la Seine un autre capitaine qui entendait la guerre de la même façon que lui; c'était Jean Le Meingre, dit Boucicaut, maréchal de France. Les deux chefs attaquèrent et enlevèrent par sur-

[1] Elle se nommait Tiphaine Raguenel ; elle était de Dinant. Voy. le poëme de Du Guesclin ; v. 2325 et suivants.

prise Mantes et Melun (7 et 8 avril). Les farouches Bretons de Du Guesclin commirent de grands désordres dans ces deux villes; ceux des habitants qui ne voulurent pas prêter serment *au roi et au duc* furent expulsés; plusieurs réfugiés parisiens et autres du parti navarrois furent arrêtés à Mantes et à Meulan, et conduits à Paris, où on les décapita. La délivrance de la Basse-Seine n'en fut pas moins accueillie avec grande joie du peuple de Paris.

On apprit, quelques jours après, la mort du roi Jean et l'arrivée du captal de Buch à Cherbourg avec une troupe d'hommes d'armes. Charles V, avant d'aller se faire sacrer, pourvut aux affaires de Normandie, et chargea Boucicaut de garder Mantes et Meulan, et Du Guesclin de se mettre aux champs contre le captal, puis il partit pour Reims [1]. Du Guesclin et le captal firent leur mandement, l'un à Rouen, l'autre à Évreux. Le comte d'Auxerre et son frère, qu'on appelait *le chevalier vert,* le vicomte de Beaumont en Anjou, l'archiprêtre, les sires de Beaujeu, de Renti, Jean de Vienne, l'ancien gouverneur de Calais, alors maréchal de Bourgogne, l'élite des nobles hommes

[1] Froissart s'exprime d'une façon assez singulière à ce sujet. Après avoir raconté comment le corps du roi Jean fut amené en France et enseveli en grande solennité à Saint-Denis : « Après le service fait et le dîner, qui fut moult grand et moult noble, dit-il, les seigneurs et les prélats retournèrent tous à Paris : ils eurent parlement et conseil ensemble, à savoir comment ils se maintiendraient, *car le royaume ne pouvait être longuement sans roi*; si fut conseillé qu'on se tirerait devers la cité de Reims, au jour de la Trinité prochain, pour couronner à roi monseigneur Charles, duc de Normandie. » (Partie 2, c. 169.) — Ainsi, suivant Froissart, la France était sans roi avant le couronnement et le sacre; ces formalités religieuses, derniers vestiges de l'antique élection, constituaient seules, à ses yeux, le caractère de la royauté. Ces idées, répandues encore dans le peuple, n'avaient plus cours dans le conseil des rois ni dans l'ordre judiciaire, qui ne connaissait que sa maxime de prédilection : *le mort saisit le vif; le roi est mort, vive le roi !* Le successeur du roi défunt n'attendait pas l'onction de la sainte ampoule pour prendre le titre de roi dans ses ordonnances. Voyez celles de Charles V.

de toutes les provinces, accoururent à l'appel de Du Guesclin; les plus braves des bourgeois de Rouen suivirent aussi messire Bertrand, et il lui arriva jusqu'à des volontaires de la Gascogne anglaise, qui protestaient ainsi, en venant servir la France, contre le traité qui avait séparé leur pays de la monarchie. Un d'Albret était parmi eux. Jean de Grailli, captal de Buch, fut joint de son côté par l'Anglais Jean Joüel[1] (ou Juhael), un des principaux chefs des compagnies, par le bascle ou bâtard de Mareuil, et bien d'autres chevaliers anglais, normands et gascons: il partit d'Évreux avec sept cents lances, trois cents archers et cinq cents autres bons combattants, cent vingt jeunes gens d'Évreux s'y joignirent. Il voulait passer la Seine à Vernon, et aller, dit-on, jusqu'à Reims troubler les fêtes du sacre; mais il n'en eut pas le temps: il rencontra aux bords de l'Eure la petite armée de messire Bertrand, à peu près égale en force à la sienne: le captal prit position sur la hauteur de Cocherel, à deux lieues environ d'Évreux.

Les deux *hosts* s'examinèrent quelque temps, chacun s'apprêtant à de *grandes appertises d'armes;* car il n'y avait des deux côtés que gens de choix et de grand courage. Les Navarrois, bien postés à l'ombre d'un bois, bien approvisionnés, et attendant un renfort qu'amenait Louis de Navarre, frère de leur roi, n'étaient pas pressés de combattre: les Français, au contraire, avaient grand'faim et grand'chaud, et ne demandaient qu'à en finir; mais messire Bertrand était trop habile pour renouveler la faute de Jacques de Bourbon à Brignais: quand il vit que l'ennemi ne bougeait pas, il donna le signal de la retraite,

[1] Ce nom paraît plutôt gallois qu'anglais.

et les valets commencèrent à repasser la rivière avec les chevaux et les bagages. Au mouvement rétrograde des Français, Jean Joüel et ses Anglais abandonnèrent leur position, et descendirent impétueusement la colline; le captal, qui devinait le piége, leur cria en vain de s'arrêter : depuis Poitiers, l'orgueil anglais se croyait invincible. Le captal suivit le mouvement qu'il n'avait pu empêcher.

A l'instant, Du Guesclin fit faire volte-face à ses hommes d'armes au cri de : *Notre-Dame Guesclin*[1] *!* et chargea rapidement à leur tête : ils reçurent quelques volées de flèches des archers anglais à la solde de Navarre, mais sans beaucoup de mal, tant ils étaient bien armés et *pavoisiés*; ils chassèrent les archers, et joignirent main à main les gens d'armes navarrois. Les historiens contemporains diffèrent sur les circonstances de la journée : Froissart en attribue le principal honneur aux Gascons du parti français, qui formaient à eux seuls une des quatre *batailles* de l'*host* de France : ils s'avisèrent, suivant lui, d'une manœuvre qui eut des résultats décisifs. Tandis que le gros des hommes d'armes se battaient à pied de part et d'autre, trente guerriers *des plus apperts et hardis, montés sur fleur de coursiers,* et soutenus par la bataille des Gascons, rompirent la presse des combattants, poussèrent tous à la fois jusqu'au captal de Buch, l'environnèrent, le saisirent et l'entraînèrent au galop loin de son armée; en même temps, tous les Gascons du parti français s'élancèrent vers le *pennon* du captal, qui avait été planté

[1] On avait d'abord proposé de prendre pour cri d'armes *Notre-Dame Auxerre! pour ce que le comte d'Auxerre était le plus grand de terre et de lignage qui fût en l'host*; mais le comte déféra modestement cet honneur à Bertrand Du Guesclin, comme étant le meilleur chevalier.

dans un buisson au haut du tertre de Cocherel, pour servir de point de ralliement aux Navarrois : ils arrachèrent *et ruèrent* à terre cet étendard, après avoir *ouvert et rompu* ceux qui le gardaient.

Les Navarrois, bien qu'ils eussent perdu leur chef et leur signe de ralliement, se défendirent encore *âprement* et longuement. Le poëte Cuvelier et le continuateur de Nangis, qui ne parlent point de la manœuvre des Gascons, disent que Du Guesclin, ou un autre capitaine breton par son ordre, décida la victoire en tournant les ennemis et les chargeant à la fois en tête et en queue. L'Anglais Jean Jouël fut blessé à mort : le bâtard de Mareuil, qui jadis avait donné le signal des discordes civiles par l'assassinat du connétable Charles d'Espagne, fut tué avec bien d'autres : peu de Navarrois se sauvèrent, *que tous ne fussent morts ou pris sur la place ;* les Français avaient acheté leur succès par la perte du vicomte de Beaumont, du grand-maître des arbalétriers, et de beaucoup de vaillants hommes. Ce fut la plus mémorable journée des guerres de ce temps, non par le nombre des combattants, mais par leur valeur, leur expérience des armes, et l'opiniâtreté de la lutte (16 mai 1364).

La nouvelle du combat de Cocherel fut apportée au roi Charles V, la veille même de son sacre, qui eut lieu à Reims le 19 mai : elle donna à cette solennité un air d'allégresse et de triomphe auquel on n'était plus accoutumé depuis longtemps à la cour des Valois. Charles V ne fut pas ingrat : il fit Bertrand Du Guesclin maréchal de Normandie, et l'investit du comté de Longueville, confisqué sur la maison de Navarre. Ceux des prisonniers qui étaient sujets français furent durement traités ; le roi fit couper la tête à Pierre de Saquainville, chevalier normand, un

des conseillers les plus affidés du roi de Navarre, et défendit à ses généraux d'accorder dorénavant aucune merci aux sujets du royaume qui seraient trouvés parmi les ennemis.

On s'apprêta à pousser vigoureusement les conséquences de la victoire, et l'on réunit jusqu'à cinq mille hommes d'armes pour tâcher de nettoyer l'ouest des *compagnies* qui occupaient encore maintes forteresses, *les unes sous l'aveu du roi de Navarre,* les autres pour leur propre compte. Le roi mit à la tête de l'armée son plus jeune frère Philippe : il venait de lui confirmer la donation du duché de Bourgogne (31 mai) ; il n'eût pu revenir sans de grands périls sur la charte octroyée par son père ; il aima mieux s'attacher le vaillant et ambitieux Philippe, en faisant la chose de bonne grâce. Philippe rendit le duché de Touraine au roi, et Charles V octroya la Touraine au duc d'Anjou, qui montrait grande jalousie de la fortune de son frère Philippe, quoiqu'il eût déjà pour sa part l'Anjou et le Maine. Le nouveau duc de Bourgogne, Bertrand Du Guesclin et Jean de La Rivière, favori du roi, chevalier plein *de bonne grâce et de moult clair engin*, se partagèrent les troupes royales, et prirent, par force ou par composition, un bon nombre de châteaux dans la Normandie, la Beauce et le Maine.

Une diversion opérée contre le duché de Bourgogne par le comte de Montbelliard, à la tête de quinze cents lances allemandes et franc-comtoises, rappela le duc Philippe sur ses terres. Il repoussa cette invasion, occasionnée par ses prétentions sur la Franche-Comté[1], puis revint

[1] Philippe prétendait que la Franche-Comté était un fief masculin, et en avait demandé l'investiture à l'empereur Charles IV, au détriment de la comtesse douairière de Flandre, qui avait été mise en possession de l'Artois et de la Fran-

joindre le connétable Moreau de Fiennes et les maréchaux de France devant La Charité-sur-Loire. Cette forte ville avait été surprise par une bande de pillards navarrois, détachée de l'*host* de Louis de Navarre, second frère de Charles-le-Mauvais : ce prince, qui s'était refait une armée avec les *compagnies* des provinces du centre, et qui saccageait l'Auvergne et le Bourbonnais, se trouva trop faible pour faire lever le siége de La Charité, bloquée par plus de trois mille lances; il évacua les provinces qu'il rançonnait, et retourna en Cotentin, où Du Guesclin avait pris Valognes et Carentan : La Charité se rendit par capitulation, à la grande joie des chevaliers français, qui avaient hâte de courir en Bretagne, où les appelaient des combats plus sérieux.

Après d'inutiles négociations, la lutte des maisons de Blois et de Montfort avait recommencé plus terrible; les rois de France et d'Angleterre ne s'étaient point interdit, par le traité de Brétigni, le droit de secourir chacun leur allié. Charles V envoya en Bretagne mille lances, commandées par Bertrand Du Guesclin, qui était tout dévoué à Charles de Blois; le prince de Galles, qui tenait sa cour à Bordeaux, expédia de son côté à Jean de Montfort deux cents lances et autant d'archers sous les ordres de l'illustre capitaine Jean Chandos. Montfort avait déjà beaucoup d'Anglais et de Navarrois avec lui; mais presque aucun homme d'armes d'Aquitaine ne voulut accompagner Chandos. Ceux mêmes des Gascons, qui, de tout temps, avaient combattu sous les drapeaux des Plantagenêts, se montraient aussi *mauvais Anglais* que les gens des provinces cédées à Brétigni.

che-Comté après la mort de Philippe de Rouvre. Les Comtois soutinrent leur comtesse, et prirent l'offensive contre la Bourgogne ducale avec l'assistance de leurs voisins de langue allemande.

Les deux *hosts* se trouvèrent en présence, le 28 septembre, auprès d'Aurai, que Montfort assiégeait et que Charles de Blois voulait délivrer. Les princes rivaux, plutôt que d'exposer leurs biens et leur vie aux chances d'une bataille décisive, eussent peut-être transigé sur leurs prétentions; mais l'altière Jeanne de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, et, dans l'autre parti, Jean Chandos, arrachèrent les deux prétendants à leurs irrésolutions, et le terrible choc eut lieu. Les Anglais de Chandos *voulaient par bataille tout perdre ou tout gagner*.

Le comte de Montfort avait environ deux mille hommes d'armes et un millier d'archers; les Franco-Bretons étaient au nombre de quatre mille cavaliers pesamment armés, sans infanterie ni gens de trait : les principaux barons, non-seulement de la Bretagne-*Gallot,* mais de la Bretagne-Bretonnante, les Rohan, les Léon, les Avaugour, les Kergorlai, les Lohéac, étaient avec Charles de Blois, tandis que Montfort s'appuyait surtout sur des Anglais et des chefs de compagnies. Montfort s'était logé sur une colline, comme le captal à Cocherel, et balançait l'avantage du nombre par celui du poste. Comme à Cocherel, tout le monde mit pied à terre pour combattre : la chevalerie se reniait elle-même en se faisant infanterie; sans doute, la crainte du désordre que les flèches des archers jetaient parmi les chevaux avait été le premier motif de ce changement de tactique. Chaque armée s'était partagée en trois *batailles* et une arrière-garde : les six *batailles* se heurtèrent à la fois; Bertrand Du Guesclin et les aventuriers bretons attachés à sa fortune *s'assemblèrent à la route* de l'Anglais Robert Knolles, ce fameux chef de compagnie, qui avait tant pillé la France : Charles de Blois et ses principaux barons attaquèrent le comte de Mont-

fort et Jean Chandos ; et les auxiliaires français, sous les comtes d'Auxerre et de Joigni, se prirent aux gens d'Olivier de Clisson, de Mathieu de Gournai et du chef de compagnie Eustache d'Aubrecicourt, chevalier du Hainaut[1]. Olivier de Clisson était le fils du malheureux sire de Clisson, décapité jadis par ordre de Philippe de Valois; depuis, il changea de parti, et devint connétable de France.

Les flèches des archers anglais ne furent pas de grand secours à l'armée de Montfort, tant on avait renforcé les armures pour les mettre à l'épreuve : les Français s'avancèrent sous une grêle de traits, « chacun homme d'armes portant *son glaive* (sa lance) droit devant lui, retaillé à la mesure de cinq pieds, et une hache forte, dure et bien aiguisée, à petit manche, à son côté ou sur son cou (Froissart). » Les archers anglais, *forts et légers compagnons,* jetèrent leurs arcs, se *boutèrent* entre les gens d'armes le coutelas au poing, et combattirent main à main bien et *hardiment* avec les autres. Le combat fut long, terrible et furieusement disputé ; mais, si la valeur fut égale des deux côtés, la prudence ne le fut pas; les gens de Montfort conservèrent avec grand soin l'ordonnance que leur avait donnée Jean Chandos ; les gens de Blois gardèrent mal le bel *arroi* où les avait mis Bertrand Du Guesclin. L'arrière-garde bretonne de Charles de Blois s'engagea dans la mêlée dès le commencement de l'action ; l'arrière-garde anglaise de Montfort, que commandait sir Hugh Calverly, sut se ménager habilement, et porter incessamment secours aux autres corps qui venaient à plier. Le bon *comportement* de Calverly décida du sort

[1] Ce chef de brigands portait les couleurs de la princesse Isabelle de Juliers, nièce d'Edouard III : il en fut aimé, et l'épousa.

de la journée : la *bataille* française des comtes d'Auxerre et de Joigni fut rompue et mise en déroute par Clisson, Gournai et d'Aubrecicourt, secondés par un mouvement de Jean Chandos : Clisson y perdit un œil d'un coup de pointe de hache, mais les deux comtes furent blessés et faits prisonniers; puis Jean Chandos et ses Anglais montèrent à cheval et allèrent charger la *route* de Bertrand Du Guesclin, que pressait *durement* Robert Knolles : messire Bertrand et les siens ne purent *soutenir le faix* de cette double attaque; la plupart furent tués ou pris, et Du Guesclin se rendit à un écuyer de Jean Chandos. Beaumanoir, le héros du *combat des Trente,* eut le même sort. Dès lors la victoire fut décidée; mais les plus braves chevaliers et écuyers de Bretagne, ne se pouvant résoudre à délaisser leur seigneur Charles de Blois, *se recueillirent* autour de lui, et firent encore maints grands exploits, bien que sans espérance, car tous les ennemis se tournaient contre eux. « Là fut morte ou prise toute la fleur de la chevalerie qui tenait le parti de Blois : la bannière de monseigneur Charles fut conquise et jetée à terre, et lui-même, occis avec un sien fils bâtard. » Il avait été, dit-on, convenu dans chacune des deux armées qu'on tuerait sans merci le général ennemi en cas de victoire; car tous les Bretons voulaient *avoir fin, en ce jour,* à la cruelle guerre qui désolait leur pays depuis vingt-trois ans (Froissart, part. 2, c. 186-195) (29 septembre 1364).

La guerre fut en effet terminée : le désastre était irrémédiable; il restait à peine dans le parti de Blois un homme de quelque distinction qui ne fût mort ou captif. C'était là, pour le roi de France, une amère compensation de la victoire de Cocherel; aussi Charles V en fut-il *moult fâché et courroucé;* mais il était trop prudent pour

se raidir contre la nécessité : il ne voulut pas, en s'opiniâtrant à soutenir la veuve de Charles de Blois, donner occasion à Montfort de transférer l'hommage de la Bretagne au roi d'Angleterre ; il dépêcha aussitôt l'archevêque de Reims et le maréchal de Boucicaut au camp de Montfort, pour ouvrir des négociations avec ce prince. Jean de Montfort ne voulut rien faire sans l'avis d'Édouard III, son protecteur et son beau-père. Édouard III vieillissait : il était las de combats, et satisfait du traité de Brétigni ; il ne donna à son gendre que des conseils pacifiques, et l'engagea à traiter, et à accorder quelque *compensation* à madame de Blois, pourvu qu'il eût *la duché*. Les conventions définitives furent donc signées à Guérande le vendredi-saint (11 avril) de l'an 1365. Jean de Montfort, reconnu duc de Bretagne, prêta serment en cette qualité à Charles V : le comté de Penthièvre et la vicomté de Limoges, avec une rente de 10,000 livres, furent octroyés à la veuve du vaincu, et la succession de Bretagne fut déclarée reversible sur la tête de l'aîné des fils du malheureux Charles de Blois, alors prisonnier en Angleterre, dans le cas où Montfort décéderait sans enfant mâle [1].

Un mois avant le traité de Guérande, les rois de France et de Navarre s'étaient réconciliés par l'entremise des reines douairières Jeanne et Blanche, toujours affectionnées au Navarrois, et du captal de Buch, prisonnier à Paris depuis la journée de Cocherel. Le roi de Navarre, renonçant aux comtés de Mantes, de Meulan et de Longueville, conquis sur lui par les capitaines de Charles V, obtint en échange la seigneurie de Montpellier et la restitution de ses places du comté d'Évreux et du Cotentin. Ses pré-

[1] Lobineau, Hist. de Bretagne, t. II, *Preuves*, p. 507-529. Froissart, part. II, c. 200.

tentions sur la Bourgogne et ses autres réclamations furent remises à l'arbitrage du pape, arbitre peu redouté de la cour de France. Le roman de Du Guesclin rapporte que Charles-le-Mauvais envoya un cœur d'or au roi de France, en témoignage de la bonne et loyale amitié qu'il lui voulait garder désormais. Il n'eût point eu de si bonnes conditions sans la malheureuse issue de la guerre de Bretagne.

(1365-1369.) Cette double paix ne soulagea pas le royaume : les gens d'armes sans emploi allèrent grossir les *compagnies*, « et tous ces *compagnons*, qui avaient appris à vivre de pillage, ne pouvaient ni ne voulaient s'en abstenir ; tout leur recours était en France, et ils appelaient le royaume de France leur *chambre*. Pour l'Aquitaine, ils n'osaient y *converser*, car le prince de Galles ne les y eût *mie* soufferts ; et d'ailleurs la plupart de leurs capitaines étaient anglais et gascons et hommes au roi d'Angleterre ou au prince ; de quoi moult de bonnes gens au royaume de France murmuraient contre le roi d'Angleterre et le prince. » (Froissart.) Ils avaient toutefois plusieurs capitaines, qui étaient Français et de grande qualité, entre autres le frère du comte d'Auxerre, le *chevalier vert*. L'archiprêtre aussi recommençait ses déprédations, malgré les grands biens que le roi lui avait faits. « Aucune province qui ne fût infestée de ces routiers : les uns occupaient des forteresses ; d'autres se logeaient dans les villages et les maisons des champs, et l'on ne pouvait parcourir les chemins sans un extrême péril. Les soldats du roi eux-mêmes, loin de protéger les paysans et les voyageurs, ne songeaient qu'à les dépouiller honteusement, et des chevaliers qui se disaient amis du roi et de la majesté royale ne rougissaient pas de tenir ces larrons à leurs ordres.

Bien plus, quand ils venaient dans les villes, à Paris même, chacun les reconnaissait; mais personne n'osait mettre la main sur eux pour les punir. » (Contin. de Nangis)[1]. Les gens de Bertrand Du Guesclin n'étaient pas en meilleure odeur que les autres. « Quand le roi, dit le continuateur de Nangis, donna à Bertrand Du Guesclin la comté de Longueville, celui-ci lui promit, en retour, de délivrer le royaume des *compagnies;* mais, loin de là, il souffrit que ses Bretons enlevassent, dans les villages et sur les grands chemins, argent, habits, chevaux, bétail; bref, tout ce qu'ils rencontraient. » Messire Bertrand aurait eu probablement grand'peine à empêcher ses Bretons de piller. Quoi qu'il en soit, on voit que l'opinion publique le confondait, ou peu s'en faut, avec les chefs de compagnies. Sa popularité fut tardive : elle ne lui vint qu'après ses grands services, et à mesure que les masses virent de plus près ce singulier personnage, qui prenait volontiers au riche pour donner au pauvre, et jetait parfois son manteau sur les épaules du malheureux que ses gens avaient déshabillé la veille; le meilleur homme du monde,

[1] Le peuple, ainsi mangé par les soldats, avait de plus à payer de lourds impôts, dont une grande partie passait en Angleterre pour les derniers termes de la rançon du roi Jean : le vaincu de Poitiers, tout mort qu'il fût, pesait encore sur la France. La misère des Français était devenue proverbiale dans les pays voisins. Albert de Bavière, régent de Hainaut, ayant voulu établir dans ce comté des gabelles à l'imitation de la France, les habitants de Valenciennes s'y refusèrent absolument, *de peur d'être réduits à une condition de servitude, ainsi que les gens de Paris et des villes françaises*, et de voir émigrer de chez eux l'industrie du lainage. L'exemple de Valenciennes piqua d'honneur les Tournaisiens; le menu peuple de Tournai se révolta contre les gens du roi et contre les gros bourgeois qui avaient consenti à la gabelle; Charles V craignit les conséquences de ce mouvement, qui eût pu mener Tournai à se confédérer avec les communes de Flandre, et il accorda la suppression de la gabelle aux habitants. Il se vengea plus tard en leur ôtant leur corps de commune et leur justice municipale, qu'il leur rendit toutefois en 1370.

quand il n'était pas en colère, son péché d'habitude, par malheur.

Bertrand, du reste, ne demandait pas mieux que d'aider le roi *à délivrer le royaume des compagnies;* mais ce n'était pas chose facile. Les exterminer était impossible : les mettre aux prises les unes avec les autres, n'eût amené aucun résultat; les *compagnies* se seraient ménagées réciproquement afin d'éterniser la guerre : les prendre toutes à la solde du roi, n'eût pas arrêté leurs déprédations; le désordre était un besoin pour elles; les ressources du pays d'ailleurs ne le permettaient point. On n'avait qu'un seul moyen de s'en débarrasser : c'était de les tirer du territoire français par quelque grande expédition militaire. On songea d'abord à la croisade qu'avait projetée le roi Jean. Le roi de Chypre était reparti pour l'Orient avec quelques troupes; il alla descendre de Rhodes en Égypte avec dix ou douze mille combattants, et prit et pilla Alexandrie, mais ne put s'y maintenir (octobre 1365). L'empereur Charles IV, pendant ce temps, s'était rendu à Avignon, et avait offert au pape Urbain V de défrayer les compagnies dans leur passage à travers l'Empire, si elles voulaient se rendre en Hongrie pour aller de là combattre les Turks[1]. Le roi Charles V était d'accord avec l'empereur son oncle, et chargea l'*archiprêtre* Arnaud de Cervolles de décider les *compagnons* à cette *emprise.* Cervolles entraîna vers le Rhin des milliers de bandits, qui pillèrent, chemin faisant, la Champagne et la Lorraine; mais les Allemands trouvèrent fort mauvais que la France se soulageât à leurs dépens : les populations de

[1] Durant son séjour en Provence, l'empereur Charles IV se fit couronner roi d'Arles, ce que n'avait fait depuis longtemps aucun de ses prédécesseurs. Cette vaine cérémonie n'eut aucune conséquence politique.

l'Alsace se levèrent en masse, et se défendirent si rudement que les bandits renoncèrent à aller plus avant et rentrèrent en France. Tout le reste des *compagnies* refusa d'aller à l'expédition de Hongrie. L'archiprêtre fut massacré par ses gens peu de temps après.

Il fallut aviser une autre voie; elle se présenta, par bonheur. En ce temps-là régnait sur la Castille le roi Pierre ou don Pèdre *le cruel.* Ce monarque, détesté de ses sujets pour son impitoyable tyrannie, avait soulevé contre lui ses propres frères consanguins, fils naturels de son père et d'une noble dame qu'il avait fait égorger aussitôt après son avénement au trône. L'aîné de ces princes, don Henri, comte de Transtamare, après diverses vicissitudes, s'était réfugié en Languedoc, où il avait vécu à la manière des chefs de compagnies et contracté avec quelques-uns d'entre eux des relations qu'il voulait maintenant utiliser. Il mit à profit les circonstances; secondé par les rois d'Aragon et de Navarre, ennemis de don Pèdre, il pressa vivement le pape et le roi de France de l'aider à lancer les compagnies contre l'oppresseur de la Castille. Don Pèdre, *de mauvaises opinions plein,* protecteur des Juifs, allié des Maures, *rebelle à tous les commandements de sainte Église,* était en horreur à la cour papale: Charles V ne haïssait pas moins l'assassin de sa belle-sœur; car don Pèdre, pour pouvoir épouser sa maîtresse, Maria de Padilla, avait empoisonné sa femme Blanche de Bourbon, sœur de la reine de France. Les sollicitations du comte de Trastamare furent favorablement accueillies : Urbain V ne déclara pas don Pèdre excommunié et déchu du trône, comme le dit Froissart, mais il laissa ce bruit se répandre par toute la France sans le démentir; il aida Charles V à payer la rançon de Du Guesclin, qui était toujours prisonnier de

Jean Chandos, et que les Anglais ne voulurent pas relâcher à moins de 100,000 francs ; c'était la rançon d'un prince. Du Guesclin s'engagea en récompense à déterminer les chefs de bandes à le suivre en Espagne.

Suivant le poëte Cuvelier, les principaux *chevetaines* des brigands étaient en ce moment réunis en *grande compagnie* près de Chalon-sur-Saône : Messire Bertrand fit demander un sauf-conduit par son héraut, et les alla trouver dans leurs quartiers. Il retrouva là pêle-mêle ses adversaires et ses compagnons d'armes : le chevalier Vert, frère du comte d'Auxerre, un des capitaines de Cocherel, Mathieu de Gournai, Hugh de Calverly, qui avait commandé l'arrière-garde de Montfort à Aurai, étaient attablés ensemble ; amis et ennemis firent tous grande fête à Du Guesclin, le régalèrent *du meilleur*, et l'ouïrent volontiers ; il leur promit 200,000 florins de la part du roi et autant de la part du pape, avec l'absolution de leurs péchés et le salut de leurs âmes par-dessus le marché, sans oublier le riche butin qui les attendait delà les Pyrénées [1]. Les bandits se laissèrent attendrir ; vingt-cinq capitaines engagèrent leur foi à messire Bertrand, et rendirent aux gens du roi les forteresses dont ils étaient maîtres ; puis le gros de l'armée, assemblé à Chalon, descendit la Saône et le Rhône ; beaucoup de seigneurs et de chevaliers, entre autres le maréchal d'Audeneham, rejoignirent les compagnies chemin faisant. Charles V leur avait donné pour général titulaire un prince du sang, Louis de Bourbon, comte de la Marche, et ce jeune homme allait venger sa cousine Blanche à la tête des meurtriers de son père ; car il était le fils du comte Jacques, battu et

[1] Voyez la harangue de Du Guesclin dans le poëme de Cuvelier : tout ce morceau du poëme est plein d'originalité et de naïveté. Voyez à partir du vers 7117.

tué à Brignais par les compagnies. Du Guesclin était le véritable chef de l'expédition, et le jeune prince devait *ouvrer en toutes choses* par son conseil.

Arrivé en vue d'Avignon, Bertrand Du Guesclin envoya au pape *la confession* de ses gens [1], et lui fit demander les 200,000 pièces d'or qu'il avait promises aux compagnies en son nom sans le consulter. Le *seigneur pape* trouva la requête *moult déplaisante*. « On a coutume, disait-il, de nous donner grandes sommes d'or et d'argent pour être absous de tout péché, et il faut que nous absolvions ceux-ci à leur vouloir, et encore que nous leur donnions du nôtre! C'est bien contre raison. »

Il fallut néanmoins céder; car déjà les compagnies saccageaient tout le pays Venaissin. Le pape leva les excommunications qu'il avait lancées précédemment contre les bandits et envoya l'argent exigé.

Mais Bertrand s'enquit au prévôt du pape si le saint-père avait pris tous ces écus en sa trésorerie. — Nenni, sire, dit l'autre, le commun peuple d'Avignon en a payé chacun sa portion, *afin que le trésor de Dieu n'en fût point amoindri*. — Par la foi que je dois à la Sainte Trinité, s'écria Bertrand, nous n'en prendrons un denier de ce que pauvres gens y auront ordonné, si le pape ne nous l'a délivré du sien, et si ce n'est de l'avoir du clergé; et nous voulons que tout cet argent soit rendu à ceux qui l'ont payé, sans qu'ils en perdent une maille.

[1] Ils ont *ars* (brûlé) maint moûtier, mainte belle maison,
Occis femmes, enfants, à grand'destruction,
Pucelles violées et dames de grand nom,
Robé vaches, chevaux et pillé maint chapon,
Et bu vin sans payer et robé maint mouton,
Et *emblé* (volé) maint *joiel* (joyau) à tort et sans raison,
Calices de moûtiers, argent, cuivre, laiton, etc.

Il n'y avait pas à répliquer à ce terrible homme : les habitants d'Avignon rentrèrent dans leur bien, et le *seigneur pape* paya du sien : il se dédommagea en imposant une décime sur le clergé de France.

Les compagnies marchèrent sur Montpellier, où elles attendirent tout ce qui restait de routiers dans les diverses provinces : beaucoup d'Anglais et de Gascons avaient joint Du Guesclin, malgré les ordres du roi Édouard et du prince de Galles, alliés du roi de Castille. Au commencement de décembre 1365, les bandes réunies, fortes d'environ trente mille combattants, se dirigèrent vers les Pyrénées orientales, les franchirent malgré la rigueur de la saison, et descendirent en Catalogne, avec la permission du roi d'Aragon. Don Henri de Trastamare rejoignit ses farouches auxiliaires à Barcelonne, et, remontant l'Èbre à leur tête, il se fit proclamer roi de Castille à Calahorra. L'audacieuse usurpation du bâtard Henri fut légitimée par l'adhésion nationale : une révolte universelle éclata contre don Pèdre, qui, vaincu sans combat, s'enfuit presque seul en Galice, signalant sa fuite par de nouveaux crimes, et s'embarqua à la Corogne pour Bayonne, d'où il vint à Bordeaux demander asile et vengeance au prince de Galles.

Le *Prince Noir* (ainsi qu'on nommait habituellement le vainqueur de Poitiers) était dans toute la force de l'âge et du génie : il n'avait pas trente-six ans. Cet illustre guerrier, bien qu'il gouvernât d'une main ferme son vaste duché d'Aquitaine, était plus propre aux émotions ardentes des batailles qu'à l'administration d'un état : il ne souhaitait qu'une occasion de reprendre les armes, qu'il avait déposées depuis dix ans, et il avait vu avec jalousie un simple capitaine de France, tel que Bertrand Du Gues-

clin, détrôner en quelques semaines un grand prince, allié de l'Angleterre. La cause de don Pèdre, *dépossédé par un sien frère bâtard,* lui semblait, de plus, celle *de tous les rois et enfants de rois.* Il accueillit joyeusement don Pèdre, et lui promit de le *réconforter* contre le bâtard de Trastamare, *qui lui avait tollu sans droit le royaume.* Il assembla, dans sa bonne ville de Bordeaux, un *parlement* des comtes, barons, seigneurs et *sages hommes* de toute l'Aquitaine, et leur exposa son dessein d'aller *rebouter* don Pèdre sur le trône. Les états d'Aquitaine, avant de répondre, voulurent consulter le roi Édouard d'Angleterre, qui approuva sans réserve le projet de son fils : les barons hésitaient encore à s'embarquer dans cette rude *emprise,* à moins qu'on ne leur garantît qu'ils seraient indemnisés de leurs périls et labeurs; mais don Pèdre leur fit de si brillantes promesses, que les Anglais et les Gascons, *lesquels sont convoiteux de leur nature,* se laissèrent séduire : le prince Édouard d'ailleurs se rendit *pleige* et caution du monarque castillan, qui lui promit la cession des provinces basques pour être réunies à l'Aquitaine : don Pèdre devait payer aux gens d'armes plus de 600,000 florins d'or.

On arma donc *à grand'force* en Guyenne, Gascogne, Poitou, Saintonge et Limousin. Les compagnies, bien payées par le nouveau roi de Castille, avaient quitté ce royaume et repris la route de France, contre l'espoir de Charles V, qui avait compté qu'on les retiendrait pour guerroyer contre les Maures de Grenade : quinze cents hommes d'armes seulement étaient demeurés sous les ordres de Bertrand Du Guesclin, que don Henri avait créé connétable de Castille et comte de Trastamare. Tous ceux des *chevetaines* qui étaient Anglais, Gascons ou Navarrois

de naissance, répondirent sans difficulté à l'appel du *Prince Noir,* et, tout chargés des dons du nouveau roi de Castille, ils s'engagèrent à combattre pour rendre le trône au tyran qu'ils venaient d'en précipiter.

L'irritation fut extrême dans le Languedoc, quand on vit redescendre par les *ports* des Pyrénées ces hordes dévastatrices dont on s'était cru délivré pour toujours : le duc d'Anjou, lieutenant du roi son frère en Languedoc, et les sénéchaux qui commandaient sous lui, résolurent d'arrêter ceux des *compagnons* qui passaient par le territoire de Toulouse pour se rendre en Guyenne : le duc d'Anjou haïssait d'autant plus les Anglais, qu'il les sentait en droit de lui reprocher un acte de *félonie,* puisqu'il avait faussé sa foi comme otage. Une compagnie d'environ trois mille hommes, à la tête de laquelle était Perduccas d'Albret, qui avait combattu pour la France à Cocherel, étant entrée du comté de Foix dans la sénéchaussée de Toulouse, les trois sénéchaux de Toulouse, de Carcassonne et de Beaucaire la poursuivirent et l'attaquèrent sous Montauban, avec cinq cents lances et quatre mille fantassins des communes : la chevalerie ne fut pas plus heureuse qu'à Brignais ; les *compagnons,* secondés par la bourgeoisie de Montauban, alors sujette du duc d'Aquitaine, remportèrent une victoire complète et firent prisonniers les trois sénéchaux, le comte d'Usez, le vicomte de Narbonne, une centaine de chevaliers et beaucoup d'autres gentilshommes et gros bourgeois de Toulouse et de Montpellier (14 août 1366). Les aventuriers se piquèrent d'agir chevalereusement, et mirent leurs prisonniers en liberté sur parole; mais ceux-ci répondirent mal à cette courtoisie : ils violèrent les lois de la chevalerie respectées par les brigands ; ils se firent délier de leur serment par

le pape, *qui haïssait fort ces sortes de gens,* et n'acquittèrent point les rançons convenues.

Plusieurs mois se passèrent en préparatifs : pendant que le prince de Galles levait en masse la chevalerie de Gascogne et de Poitou, prenait à sa solde les compagnies anglaises et gasconnes, et mandait d'outre-mer l'élite des guerriers du roi Édouard, Bertrand Du Guesclin était revenu deçà les Pyrénées enrôler les meilleurs *compagnons* français et bretons. D'autres Bretons, sous Olivier de Clisson et le sire de *Raiz* (Retz), se rangèrent du côté du *Prince Noir.* Les deux partis tournaient les yeux avec anxiété vers le roi de Navarre. Charles-le-Mauvais pouvait à son gré ouvrir ou fermer les passages des Pyrénées occidentales; il les ouvrit. Il avait juré tout le contraire à don Henri ; mais don Pèdre lui offrit la cession du Guipuzcoa, de Calahorra, de Logroño, etc. ; et 200,000 florins d'or[1] ; Charles accepta, et l'armée anglo-aquitanique, forte de vingt-sept mille cavaliers, tant hommes d'armes qu'archers et sergents, descendit en Espagne par la vallée de Roncevaux, et passa de la Navarre dans l'Alava (février 1367). A la nouvelle de l'ouverture des défilés par le roi de Navarre, le duc d'Anjou fit saisir la ville et la seigneurie de Montpellier. Le Navarrois, inquiet de l'issue de la guerre et ne voulant pas se compromettre davantage au profit des Anglais, s'entendit secrètement avec Du Guesclin et se laissa faire prisonnier sur les confins de l'Aragon par un des chevaliers de messire Bertrand (Froissart, c. 224).

Le prince de Galles, après avoir manœuvré pendant un mois dans l'Alava, où le roi don Henri lui faisait face avec

[1] Froissart, part. II, c. 219 ; édit. de Buchon.

toutes les forces de la Castille, se replia sur la Navarre, et alla franchir l'Èbre à Logroño : les Espagnols suivirent son mouvement, et les deux armées se trouvèrent en présence près de Najara et de Navarrette, bourgades du Rioxa, sur la petite rivière de Najarilla. Les Anglo-Gascons, qui avaient tout pillé sur leur chemin, souffraient beaucoup de la neige, de la pluie et surtout de la disette. Il eût suffi de les tenir quelque temps en échec et de leur couper les vivres, pour les réduire à une retraite fort dangereuse devant un allié aussi équivoque que le roi de Navarre : c'était l'avis du prudent Du Guesclin; mais l'orgueil castillan ne voulut point s'y rendre. Don Henri, animé par quelques avantages partiels, résolut de combattre. Sa cavalerie égalait en nombre celle des ennemis, et il avait en outre soixante mille fantassins sous ses bannières; il se fiait sur cette grande supériorité numérique, qui rassurait médiocrement Du Guesclin. L'événement ne justifia que trop les prévisions du guerrier breton : les *genêtaires*, chevau-légers montés sur des *genêts* d'Espagne, qui faisaient *la plus grosse part* de la cavalerie castillane, ne tinrent pas contre la gendarmerie anglaise et aquitanique; les archers anglais eurent bon marché des frondeurs espagnols, et la masse de l'infanterie du roi Henri, assez mal armée et peu aguerrie, fut rompue, sabrée et dispersée après la fuite des cavaliers; tout le faix de la bataille retomba sur quatre mille lances françaises, bretonnes et aragonaises, à la tête desquelles étaient Du Guesclin et d'Audeneham; cette vaillante troupe, après une longue et terrible résistance, fut accablée par le nombre; messire Bertrand fut *rué à terre* et pris avec la plupart de ses compagnons et d'armes, et se trouva pour la seconde fois prisonnier de Jean Chandos. (Froissart, par-

tie II, c. 223-241). C'était la troisième grande victoire que le prince de Galles avait remportée de dix ans en dix ans [1].

La contre-révolution fut plus sanglante, mais aussi rapide qu'avait été la révolution : don Henri, incapable de prolonger la lutte, s'enfuit en Aragon, et delà en Languedoc, tandis que le *Prince Noir* ramenait don Pèdre *triomphamment* à Burgos, où toutes les cités du royaume envoyèrent sur-le-champ leur soumission au vainqueur. La tête tourna à don Pèdre : il jugea tout fini, et, à peine rétabli par les armes des Anglais, il crut pouvoir être ingrat à son aise : il invita le prince de Galles à cantonner son armée autour de Valladolid, jusqu'au paiement des sommes promises; il suspendit ce paiement de délai en délai durant quatre mois, et finit par déclarer au prince qu'il ne pouvait s'acquitter envers lui, tant que les compagnies pilleraient la Castille comme elles faisaient et n'auraient pas repassé les monts. Le dessein de don Pèdre était assez clair; mais le prince et ses compagnons n'étaient guère en état de s'en venger; la chaleur, l'*air d'Espagne*, le changement de nourriture, l'usage immodéré des fruits et des vins du midi, avaient mis la dyssenterie parmi les Anglais. Knyghton affirme que les quatre cinquièmes en moururent; le prince lui-même était très-souffrant. Les Gascons, moins maltraités, avaient hâte de retourner dans leur pays menacé d'une invasion. Don Henri, esprit entreprenant et tenace, n'avait pas été découragé par sa défaite : bien accueilli en Languedoc par le duc d'Anjou, qui lui avança de l'argent, il s'était mis à rassembler force *compagnons* et à ravager les confins de

[1] Créci (1346); Poitiers (1356); Navarrette (3 avril 1367).

l'Aquitaine. Le roi Charles V, qui ne croyait pas le temps venu de rompre avec l'Angleterre, lui défendit de s'établir en Languedoc pour guerroyer contre les pays de la domination anglaise. Henri alors évacua le pays toulousain, mais pour se jeter dans le Bigorre, surprendre Bagnères, et assaillir la Gascogne. La princesse de Galles, qui était à Bordeaux, écrivit à son mari pour le presser instamment de revenir défendre sa duché. Édouard se décida à quitter l'Espagne sans être payé, obtint le passage sur les terres de Navarre et d'Aragon, et repassa les montagnes avec les restes de sa belle armée. C'était là tout ce que voulait don Henri. Dès qu'il vit le *Prince Noir* hors d'Espagne, il y rentra par la vallée d'Andorre, et s'élança vers l'Èbre, en invitant la Castille à secouer pour la seconde fois le joug de don Pèdre (septembre 1367).

Celui-ci ne s'était pas conduit assez loyalement envers son protecteur pour avoir droit d'en attendre de nouveaux secours : le prince de Galles, rentré en Gascogne, mécontent, malade et endetté, s'était vu réduit à distribuer à ses gentilshommes et aux *compagnons* tout ce qu'il avait d'argent, y compris la rançon de ses prisonniers, et jusqu'à sa vaisselle; tout cela ne suffit pas à beaucoup près pour compléter les sommes dont il s'était rendu garant; mais, ne pouvant mieux faire pour le moment, il pria les *compagnons* de partir d'Aquitaine, *où ils ne se pouvaient tenir de mal faire*, suivant leur habitude, et d'aller *pourchasser* leur vie ailleurs. Les capitaines anglais et gascons, *ne voulant mie courroucer le prince*, vidèrent donc sa principauté avec six mille bandits échappés aux combats et au climat de la Castille, retournèrent en France, *leur chambre*, comme ils disaient, et *y firent de plus grands maux et tribulations que par le passé; d'autres mauvaises gens*,

dont le nombre toujours croissait, se joignaient à eux à mesure qu'ils avançaient dans le royaume (décembre 1367). Ils coururent d'abord l'Auvergne et le Berri, puis passèrent la Loire vers le Mâconnais, traversèrent la Bourgogne, et recommencèrent leurs anciennes dévastations dans la Champagne et dans tous les pays d'entre Seine et Loire. Une foule de larrons, de *truands* et de femmes de mauvaise vie se mettaient à leur suite ; tout cela faisait une horde d'au moins trente mille têtes (Chroniq. de Saint-Denis, ann. 1367-1368).

Le retour des compagnies fut accueilli par un cri général d'horreur et de désolation : le peuple, espérant ne les jamais revoir, avait partout repris ses travaux avec confiance, et maintenant il se voyait replongé dans l'abîme de misères d'où il sortait à peine. La douleur publique était mêlée d'une furieuse indignation contre l'Angleterre : les traînards de la horde qui se laissaient prendre, disaient, pour leur défense, que c'était le prince de Galles qui les avait envoyés, et le peuple ne les nommait pas autrement que l'*host d'Angleterre*. C'était bien la peine d'avoir sué le sang pour payer la paix de Brétigni et la rançon du feu roi, sur laquelle on avait encore versé au roi Édouard 100,000 écus d'or au printemps dernier (Rymer, t. VI, p. 562). Charles V, qui n'avait jamais, au fond de l'âme, considéré le traité de Brétigni que comme une trêve forcée, voyait avec joie grandir le ressentiment national, si bien d'accord avec sa pensée intime; mais il n'en laissait rien paraître : il semblait tout occupé à garantir le mieux possible ses forteresses des entreprises de la grande compagnie, qu'il faisait côtoyer et harceler par de gros corps de troupes, sans risquer de bataille [1]. Les journées

[1] Charles V, prévoyant le retour des compagnies, avait convoqué, dès le mois

de Brignais et de Montauban étaient peu encourageantes à cet égard. Mais, pendant ce temps, des intrigues formidables minaient sourdement la puissance du prince de Galles en Aquitaine, et le roi de France faisait à son voisin un mal moins apparent, mais plus profond que le mal qu'il en recevait. Le mécontentement que les provinces cédées avaient témoigné de leur séparation d'avec la monarchie, s'était accrû, loin de s'apaiser avec le temps : l'aversion contre la domination des gens d'outre-mer avait gagné jusqu'à l'ancienne Gascogne anglaise ; la prépondérance accordée par le *Prince Noir* aux Anglais dans le gouvernement du duché, les altérations de monnaies introduites en Aquitaine au moment où Charles V les supprimait en France, aliénaient moins encore les esprits que l'incompatibilité d'humeur qui existait entre les Anglais et nos méridionaux. On eût pu remédier aux griefs positifs et saisissables; mais on ne pouvait faire que les Anglais ne

de juillet 1367, les états des provinces qu'il jugeait les plus menacées, afin d'arrêter, de concert avec eux, des mesures défensives : les délégués de l'Auvergne, du Berri, du Bourbonnais, du Nivernais, de la Bourgogne et de la Champagne, se réunirent d'abord à Chartres, puis à Sens. Les règlements promulgués à la suite des délibérations de cette assemblée, furent très-sages, et empêchèrent les brigands, sinon de ravager le plat pays, au moins de s'établir solidement nulle part ; un des articles de l'ordonnance du 19 juillet exhorte la jeunesse des villes à s'exercer au tir de l'arc et de l'arbalète. (Des compagnies d'arbalétriers furent établies dans beaucoup de villes, avec de grands priviléges ; mais elles étaient trop peu nombreuses.) La gabelle du sel est réduite de moitié ; le quart des aides est remis aux gens des villes, pour être employé *ès fortifications desdites villes ;* quant aux paysans, on leur remet moitié des aides, dans la prévision des maux qu'ils pourront endurer de la part des compagnies. Ordonn. t. V, p. 15 et suiv. — Il n'y avait point eu d'états-généraux depuis l'avénement de Charles V ; mais les aides étaient renouvelées d'année en année par les états-provinciaux; voyez Secousse ; préface au t. V des Ordonnances. — Le Dauphiné se gouvernait tout à fait à part ; il n'était ni de la Languedoc ni de la Langue d'oïl, n'envoyait point aux états-généraux, ne faisait pas partie du royaume, et avouait encore nominalement la suzeraineté de l'empereur : il ne connaissait dans le roi de France que le dauphin de Viennois : les procès se jugeaient en dernier ressort à Grenoble.

fussent pas arrogants, taciturnes et insociables, ni les Gascons et les Poitevins, légers, irritables et indociles. Le sage et valeureux Jean Chandos, sénéchal d'Aquitaine, était le seul Anglais qui eût su se rendre agréable aux méridionaux; le *Prince Noir* en était respecté, mais non point aimé. Le prince avait mécontenté le seigneur d'Albret (*La Bret*), le plus grand baron de l'ancienne Gascogne anglaise: Charles V en profita pour s'attacher d'Albret et lui faire épouser une princesse de Bourbon, sœur de la reine de France: Charles V débaucha aussi au prince de Galles Olivier de Clisson, le héros du parti anglais en Bretagne; Olivier fut dorénavant le plus cruel ennemi des Anglais, dont il avait sans doute essuyé quelque insolence.

Sur ces entrefaites, le *Prince Noir* convoqua les états-généraux d'Aquitaine à Niort, et leur demanda un *fouage* de dix sous par *feu* ou famille pour cinq ans, *afin d'apaiser le grand argent qu'il devait* sans renoncer au faste de sa cour, la plus dépensière de l'Europe. C'était bien mal prendre son temps; néanmoins les gens de Poitou, de Saintonge, de Limousin, de Rouergue et de La Rochelle, eussent consenti à cet impôt, moyennant garantie de *la stabilité des monnaies* pour sept ans; mais les barons et les communes de la Haute-Gascogne, pays pauvre et belliqueux, plus accoutumés à recevoir des subsides de leurs maîtres qu'à leur en fournir, refusèrent absolument: le prince eut beau transférer les états successivement à Angoulême, à Poitiers, à Bordeaux, à Bergerac: ni prières ni menaces n'y firent; les Gascons déclarèrent que, du temps où ils obéissaient au roi de France, ils n'avaient jamais été grevés de subsides, fouages ni gabelles, *ni jà ne seraient, tant que défendre le pourraient;* que le prince, en recevant leurs serments, avait juré de les maintenir en leur

état et franchises. Les souffrances d'un mal dégénéré en hydropisie [1] avaient aigri le caractère du *Prince Noir :* sourd aux sages conseils de Jean Chandos, il poussa à bout les seigneurs gascons. Jean Chandos prit congé du prince, et s'en alla dans sa terre de Saint-Sauveur en Normandie [2], pour ne point participer à la responsabilité de ce qui allait se passer. Les Gascons étaient résolus aux dernières extrémités plutôt que de se soumettre ; les comtes d'Armagnac, de Comminges, de Périgord, le seigneur d'Albret et plusieurs autres prélats, barons et nobles hommes, partirent tout à coup pour la France, et portèrent plainte *pardevant le roi et ses pairs, sur les griefs que le prince leur voulait faire,* disant qu'ils avaient *ressort audit roi* comme à leur seigneur souverain, et que le roi de France n'avait pu renoncer aux droits de sa couronne, à sa suzeraineté, ni à la juridiction de sa cour des pairs et de son parlement (30 juin 1368).

Cette démarche éclatante des seigneurs de Gascogne comblait les vœux de Charles V : il n'était pas prêt toutefois à rompre avec l'Angleterre ; *il donna de bonnes paroles aux appelants,* leur dit qu'il voulait s'enquérir plus à fond des *droitures* du royaume et des obligations du traité de Brétigni, et les garda plusieurs mois près de lui, *leur faisant grande chère et riches dons.* Des négociations secrètes étaient poussées activement avec les notables des provinces cédées, et avec don Henri de Castille, qui avait recom-

[1] Le prince, comme la plupart de ses soldats, portait la peine de l'intempérance qu'avaient montrée les Anglais dans un climat dangereux pour les hommes du Nord ; mais beaucoup de gens le croyaient empoisonné par don Pèdre, qu'on jugeait très-capable de payer ainsi sa dette à son bienfaiteur (Voyez Walsingham, p. 117).

[2] Il avait hérité de cette vicomté après la mort de Godefroi de Harcourt, et le traité de Brétigni la lui avait confirmée.

mencé une rude guerre contre le tyran don Pèdre : le seigneur d'Albret travaillait à gagner les chefs des compagnies gasconnes, qui s'étaient séparés des brigands anglais et avaient passé au midi de la Loire, sur les marches de Touraine et de Poitou : une agitation croissante se manifestait dans les provinces soumises à la domination anglaise ; mais le prince de Galles, aveuglé par l'éclat de sa gloire et habitué à se croire invincible, dédaignait ces présages menaçants ; il avait laissé s'éloigner de lui son meilleur ami, son guide, le principal auteur de ses victoires, Jean Chandos, et il avait rendu la liberté par bravade à son plus terrible ennemi, à Bertrand Du Guesclin [1]. Messire Bertrand usa de sa liberté pour aller re-

[1] Tous les prisonniers de Navarrette avaient été mis sur-le-champ à rançon, sauf messire Bertrand, que le prince ne voulait point délivrer tant que don Henri conserverait quelque chance de recouvrer son royaume. Mais, un jour qu'on devisait de chevalerie, Olivier de Clisson et le seigneur d'Albret, qui alors n'étaient point encore brouillés avec le prince, mais qui ne lui voulaient pas déjà grand bien, lui rapportèrent qu'on disait partout qu'il n'osait mettre Bertrand hors de prison, *de peur d'en être empiré et grevé.* Le prince changea de couleur, et, *par dépit,* il fit amener Bertrand, et lui dit de fixer lui-même sa rançon, à si petit prix qu'il voudrait. Bertrand se taxa fièrement à cent mille doubles d'or (ou francs). — Cent mille doubles! s'écria le prince; et d'où les pourrez-vous assembler? — Sire prince, répliqua Bertrand, Henri d'Espagne en paiera la moitié, et le roi de France, l'autre; et, si je ne *povoie* avoir la somme de *ces deux-ci, n'a fileresse* (fileuse) *en France qui sache fil filer, qui ne gagnât ma finance à filer pour me mettre hors de vos lacs.* (Voy. *la Vie vaillant Bertran du Guesclin*, v. 13567-13655). Froissart et l'Espagnol Lopez de Ayala rapportent le même fait avec des circonstances un peu différentes. La princesse de Galles fit *grand' courtoisie* à Du Guesclin : elle lui donna dix mille doubles d'or ; Chandos et Calverly offrirent de lui prêter de grosses sommes ; la générosité faisait le beau côté de ces gens de guerre ; une fois l'épée remise au fourreau, ils étaient sans fiel et sans rancune les uns envers les autres, et se montraient *grande amour* comme frères en chevalerie. Les Français et les Anglais se distinguaient entre tous les autres peuples par leur courtoisie, et regardaient les Espagnols et les Allemands comme des barbares, parcequ'ils mettaient leurs prisonniers aux cachots, aux fers et aux *ceps* pour en tirer plus grosses rançons. Voyez Froissart, part. 2, c. 324 et 347.

joindre, avec force compagnons d'armes, son ami don Henri, qui avait recouvré toute la Vieille-Castille, le Léon et les Asturies, et disputait Tolède et l'Andalousie à don Pèdre. Bertrand retrouva en Espagne des ambassadeurs de Charles V, qui négociaient avec don Henri une alliance offensive et défensive contre le roi d'Angleterre et son fils le *duc d'Aquitaine*. Henri promit d'armer contre les Anglais une flotte double de celle qu'équiperait Charles V. Le traité ne fut signé que le 20 novembre 1368; mais les pouvoirs des ambassadeurs étaient du 19 juillet (Rymer, t. VI, p. 601). Ainsi, trois semaines après l'appel porté par les barons de Gascogne, Charles V était déjà décidé à la guerre; mais, durant plusieurs mois, il cacha sa résolution bien arrêtée sous des apparences d'incertitude et d'hésitation qui trompèrent complétement le vieil Édouard III. Ce n'étaient autour du roi de France que consultations de docteurs touchant les droits de la couronne, la portée des termes du traité de Brétigni et le plus ou le moins de régularité de ses formes. Christine de Pisan dit que le roi avait fait demander les opinions des écoles de Bologne, de Montpellier, de Toulouse, d'Orléans, et des plus notables clercs de la cour de Rome. Il y avait là autre chose que le désir de gagner du temps : au moment de rompre un pacte qui avait été revêtu d'un grand caractère de solennité, Charles V sentait la nécessité d'avoir pour lui non-seulement le sentiment populaire, mais l'approbation raisonnée des doctes. S'il n'eût eu dessein que de protéger les Gascons en intercédant pour le maintien de leurs franchises, le traité de Brétigni l'y eût autorisé implicitement; mais ce n'était là ni ce qu'il voulait, ni ce que lui demandaient les Gascons; on ne l'invoquait pas comme médiateur, mais comme juge; on niait,

on n'interprétait pas le traité. Cette position hardie qu'on lui offrait, après de longs délais, il l'accepta, ou du moins il la tourna ; il se déclara délié de ses engagements, mais en accusant ses adversaires d'avoir les premiers manqué aux leurs. Les renonciations mutuelles du roi de France à la suzeraineté sur les provinces cédées, et du roi d'Angleterre à la couronne de France et aux provinces du nord de la Loire, avaient été convenues par le traité de Brétigni ; mais elles devaient être consignées dans des actes spéciaux et échangées sous forme définitive à Bruges : cet échange n'ayant pas eu lieu dans le délai fixé, par la faute du roi Édouard (du moins à ce qu'affirma Charles V), Charles considéra les renonciations comme nulles et non avenues. Les ravages des compagnies anglaises en France, leur retour récent, autorisé par le prince de Galles, fournirent au roi un second grief, destiné surtout au peuple comme le premier l'était aux gens de loi, aux formalistes (voy. Chroniq. de Saint-Denis, ann. 1368). — Froissart, part. II, c. 257).

(1369-1375.) Le roi Charles reçut donc l'appel des barons de Gascogne, comme suzerain de l'Aquitaine, nomma le sénéchal de Toulouse commissaire pour le fait des appellations, et lui confia les lettres de citation, que ce sénéchal fit porter à Bordeaux par un chevalier et par un clerc en droit (le juge criminel de Toulouse), qui les lurent au *Prince Noir*.

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à *notre neveu,* le prince de Galles et d'Aquitaine, salut.

» Comme ainsi soit que plusieurs prélats, barons, chevaliers, universités, communes et colléges des marches et *limitations* du pays de Gascogne..., avec plusieurs autres des pays et duché d'Aquitaine, se soient tirés par-de-

vers nous en notre cour, pour avoir droit sur aucuns griefs et *molestes* (molestations) indues, que vous, par faible conseil et simple information, leur avez proposé à faire, de laquelle chose sommes tout émerveillés : donc, pour obvier et remédier à ces choses, nous nous sommes *ahers* (alliés, de *adhærere*) et *aherdons* avec eux, tant que, de notre majesté royale et seigneurie, vous commandons que vous veniez en notre cité de Paris, en propre personne, et vous présentiez devant nous en notre chambre des pairs, pour ouïr droit sur lesdites complaintes et griefs émus de par vous à faire sur votre peuple qui clame à avoir ressort en notre cour... Et soit au plus hâtivement que vous pourrez. Donné à Paris le vingt-cinquième jour du mois de janvier (1369). »

« Quand le prince de Galles eut ouï lire cette lettre, il branla la tête, regarda de côté sur les deux messagers, et, après avoir un peu pensé, il dit : — Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, puisque mandé nous est du roi de France; mais ce sera le *bassinet* en la tête, et soixante mille hommes en notre compagnie! (Froissart, part. II, c. 260-261). »

Vaines menaces d'un malade qui s'agitait avec une impuissante colère sur son lit de douleur! Charles V ne s'en effraya point : il savait trop bien comme le prince *aggrevait chaque jour d'enflure et de maladie, laquelle il avait prise en Espagne,* juste châtiment d'une guerre inique et d'une alliance impie. Le vainqueur de Créci et de Poitiers n'était plus que l'ombre de lui-même : Navarrette avait été son dernier triomphe.

Le *Prince Noir* se vengea sur les deux messagers de l'affront qu'il avait reçu de leur maître : il les fit jeter en prison, et les y retint fort longtemps; l'un d'eux y mourut

(Froissart, part. 2, c. 300). L'arrestation des envoyés du roi fut le signal de la révolte des Gascons : les seigneurs *appelants*, revenus de Paris, insurgèrent le Périgord, l'Armagnac, le pays de Comminges, la Lomagne, les Landes, le Bazadois; le prince de Galles, incapable de monter à cheval, rappela en toute hâte Jean Chandos de Normandie, et ce vaillant homme accourut pour tâcher de remédier au mal qu'il n'avait pu prévenir. La guerre s'engagea vivement dans toute la Guyenne et la Gascogne entre les rebelles et les Anglais, soutenus par une partie de la noblesse. Le puissant comte de Foix et de Béarn resta neutre. Les hommes du roi de France ne prirent point part sur le champ à la guerre : le roi Charles armait à *grand'force* par terre et par mer; mais il amusait encore Édouard III par des négociations. Le vieux roi d'Angleterre douta de la guerre jusqu'au dernier moment; les Anglais ne pouvaient croire à tant de hardiesse de la part d'un prince si timide et si peu *chevalereux*, qu'on n'avait jamais vu les armes à la main. Charles, à ce qu'il semble, ne voulait pas se déclarer avant d'avoir mis à fin une grande affaire qu'il poursuivait avec autant d'habileté que de persévérance : il la mena à bien; il remporta sur Édouard III, avant l'ouverture des hostilités, une victoire diplomatique plus importante qu'une bataille gagnée. Louis de Mâle, comte de Flandre, de Nevers et de Rethel, héritier présomptif d'Artois et de Franche-Comté, n'avait pour héritière qu'une fille, dont la main était l'objet de l'ambition de tous les princes. Marguerite de Flandre, demeurée veuve du feu duc de Bourgogne après quelques mois de mariage, était recherchée depuis plusieurs années par Édouard III pour un de ses fils, le comte de Cambridge; mais il fallait une dispense du

pape ; les deux jeunes princes étaient parents. Charles V travailla si bien auprès du Saint-Père, que la dispense, longtemps suspendue, fut définitivement refusée, et Charles obtint, pour son frère le duc de Bourgogne, la riche héritière qu'il avait enlevée au fils d'Édouard III. La papauté avait deux poids et deux mesures, et, cette fois, la dispense ne se fit point attendre, quoique le degré de parenté fût absolument le même. On signa, le 12 avril 1369, le traité de mariage qui fit passer l'héritage de Flandre dans la maison de France [1]. L'avantage présent que Charles V remportait sur les Plantagenêt lui fermait les yeux sur les périls de l'avenir, et il ne paraissait pas songer aux conséquences de l'agrandissement démesuré de son frère : il acheta même le consentement du comte de Flandre en restituant à sa comté les villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, que la couronne possédait depuis Philippe-le-Bel. La France royale ne devait pas recouvrer ce riche pays de trois siècles, bien qu'il eût été stipulé que Lille, Douai et Orchies reviendraient à la couronne, faute d'hoirs mâles issus en droite ligne de Philippe de Bourgogne et de Marguerite de Flandre.

Les nouvelles d'Espagne comblèrent sur ces entrefaites la joie de Charles V : Don Pèdre, chassé de ville en ville par son frère, et réduit à la possession de Tolède et d'une partie de l'Andalousie, avait armé les Juifs en masse et avait appelé à son aide les Maures de Grenade, de Fez et de Tlemcen. L'association de don Pèdre avec les *infidèles*, en exaltant au plus haut degré les passions religieuses des Espagnols, ne fit qu'accélérer la perte du tyran ; le

[1] Le mariage fut célébré le 19 juin, à Saint-Bavon de Gand. — Voyez le traité dans la Chroniq. de Saint-Denis, éd. P. Pâris, t. VI, p. 508. — Ce traité mit fin à la querelle des deux Bourgognes.

14 mars 1369, les Maures, les Juifs et les *mauvais Chrétiens* qui formaient l'armée de don Pèdre, furent écrasés à Montiel, dans la Manche, par les Castillans de don Henri et les auxiliaires franco-aragonais de Bertrand Du Guesclin; don Pèdre fut pris la nuit suivante, comme il cherchait à s'échapper sans être reconnu à travers l'armée victorieuse. On l'amena dans la tente d'un des capitaines bretons : don Henri accourut aussitôt; les deux frères se jetèrent l'un sur l'autre avec rage, se prirent corps à corps et tombèrent ensemble; don Henri était dessous, et don Pèdre, qu'on avait désarmé, s'efforçait d'arracher à Henri sa dague pour l'égorger, quand un des assistants saisit la jambe de don Pèdre et le remit sous son frère, qui le poignarda à l'instant : les gens de Henri achevèrent Pèdre sans merci [1]. Tout le royaume reconnut don Henri, et il ne resta pas trace en Espagne des exploits du prince de Galles. Tous les auspices étaient favorables à la France : Charles V jugea l'instant venu de porter enfin le grand coup; il rappela ses ambassadeurs de Londres, et dépêcha un simple varlet de cuisine porter ses lettres de défi au roi d'Angleterre. La nature du message et le choix du messager étonnèrent également le roi Édouard : *la guerre entre si hauts seigneurs n'était défiée d'habitude que par gens notables, tels que grands prélats ou vaillants hommes, évêques ou barons*, dit Froissart. La violation du droit des

[1] Suivant Froissart, ce fut l'Aragonais Roccaberti (Roquebertin), qui retourna don Pèdre : suivant le poëte Cuvelier, ce fut un des Bretons, par l'ordre de Du Guesclin. Lopez de Ayala, l'historien castillan contemporain, fait jouer à Du Guesclin un rôle assez peu honorable dans cette catastrophe : il dit que don Pèdre tâcha de gagner Du Guesclin, pour que celui-ci le laissât évader; que Du Guesclin feignit d'y consentir, et livra le roi vaincu à son frère. — La furieuse haine de Henri pour Pèdre n'était pas seulement une haine de rivalité politique; Pèdre avait fait égorger la mère et un des frères de Henri.

gens, commise par le prince de Galles envers les porteurs de la citation royale, avait sans doute été le principal motif de l'outrage qu'essuyait Édouard : plus modéré que son fils, il laissa repartir le valet sain et sauf (29 avril).

Le jour même où le roi Édouard reçut la déclaration de guerre de Charles V, les bourgeois d'Abbeville, gagnés par les menées secrètes du roi de France, ouvrirent leurs portes au comte de Saint-Pol et à Hugues de Châtillon, grand-maître des arbalétriers : le sénéchal anglais du Ponthieu fut fait prisonnier dans Abbeville. Saint-Valeri, le Crotoi et les autres places de *la comté* de Ponthieu furent livrées aux Français par leurs habitants, et, dans l'espace d'une semaine, tout ce pays, sauf une seule forteresse, fut affranchi des Anglais presque sans combat [1].

Sur ces entrefaites, Charles V avait convoqué à Paris les états-généraux : le 9 mai, *en la chambre de parlement,* il leur fit exposer par son chancelier l'appel des seigneurs et communes de Gascogne, les raisons pour lesquelles il

[1] On ne comprend pas, en présence de ces faits, qui se répétèrent dans tous les pays soumis aux Anglais, comment l'éditeur du roman de Du Guesclin a pu avancer que la guerre qui délivra le territoire français n'avait pas été populaire; que les populations rentraient à regret sous le gouvernement français, que les sentiments de nationalité ne se dessinaient point encore à cette époque, etc. Froissart, si bienveillant d'ailleurs pour les Anglais, n'est rempli que des témoignages de la haine des provinces cédées pour leurs maîtres insulaires. Les sentiments nationaux se prononçaient toujours plus énergiquement, et les choses avaient bien marché, non-seulement depuis l'origine de la grande guerre, mais même depuis l'époque du siége de Calais. M. Charrière a cru à tort voir des marques de répugnance dans la précaution bien naturelle que prenaient les villes de stipuler le maintien de leurs libertés en rentrant sous l'autorité royale. — Le roi récompensa les gens de Ponthieu par divers priviléges, et promit que le Ponthieu ne serait jamais à l'avenir séparé du domaine royal. — Ordonn. t. V, p. 175. Il promit de ne jamais établir d'impôts sur les villes et bourgs de Ponthieu, sans leur consentement; ibid : — de ne jamais bâtir de forteresse dans les murs d'Abbeville, p. 178.

avait reçu ledit appel, et les négociations qui avaient eu lieu avec le roi Édouard ; *et fut dit par la bouche du roi que s'ils voyaient qu'il eût fait chose qu'il ne dût, ils le déissent, et il corrigerait ce qu'il avait fait* (Chroniq. de Saint-Denis). C'était s'y prendre un peu tard que de demander conseil si obséquieusement aux états après l'injurieux défi lancé à la face d'Édouard III ; mais Charles V savait bien qu'il ne se compromettait guère, et ne doutait pas de la réponse : il fut en effet avoué de tout par l'assemblée. L'effet moral de cette approbation ne lui parut pas encore suffisant : il envoya des prélats et des docteurs prêcher dans toutes les villes la justice et la nécessité de la guerre ; il fit faire dans Paris *de continuelles processions*, où il allait en personne, *et madame la roine aussi, pieds nus et déchaux,* afin de requérir dévotement Dieu *qu'il voulût entendre aux faits et besognes du royaume* (Froissart, part. 2, c. 271).

La guerre ne s'était pas engagée moins heureusement en Aquitaine qu'en Ponthieu : une grande partie des compagnies gasconnes, qui avaient ravagé la France une année durant, se *tournèrent françaises ;* la noblesse des provinces du centre et du midi, prévenue depuis longtemps, se réunit au premier signal sous les bannières des ducs d'Anjou et de Berri, et les possessions anglaises, déjà fort entamées par la rebellion gasconne, furent attaquées partout à la fois. La parole y fit plus que le glaive, et l'archevêque de Toulouse servit mieux Charles V que tous ses capitaines : il se mit à chevaucher par tout le Querci, *prêchant et montrant le bon droit du roi de France*, et fit *tourner,* sans coup férir, la cité de Cahors et plus de soixante villes, châteaux et forteresses : le clergé des provinces anglaises secondait partout avec ardeur l'expulsion des étrangers. Le Rouergue, sauf deux ou trois places,

suivit l'exemple du Querci ; Charles V encourageait les villes à redevenir françaises en confirmant leurs vieilles libertés et en leur accordant de nouveaux priviléges, tels que le libre commerce avec exemption de péage par tout le royaume, ou bien des exemptions d'impôts pour plusieurs années. Ce fut du côté du Poitou qu'on fit le moins de progrès. Pendant que la chevalerie des pays d'outre-Loire était employée en Aquitaine, une assemblée de gens d'armes plus puissante encore se faisait en Normandie : Charles V annonçait hautement un projet si peu conforme à sa prudence accoutumée qu'on ne peut guère le prendre au sérieux ; il *faisait un grand appareil de nefs, de barges et de vaisseaux sur le port de Harefleu* (Harfleur), *et sur la rivière de Seine, entre Rouen et Harefleu*, afin d'envoyer son frère Philippe de Bourgogne envahir l'Angleterre. Le principal but du roi de France était probablement d'empêcher Édouard III d'expédier une armée au secours du *Prince Noir;* mais il paraît que Charles V projetait en outre d'insulter les ports anglais et de jeter des troupes dans le pays de Galles : il espérait soulever les Gallois par l'entremise de deux chefs de cette nation qu'il avait pris à son service ; il comptait aussi sur une diversion de la part des Écossais.

Édouard III, si vivement assailli, commença enfin de se défendre avec vigueur : le vieux lion s'était réveillé de son assoupissement ; la nation anglaise se réveilla avec son roi. De ses deux passions dominantes, l'intérêt et l'orgueil, la seconde, et la plus puissante peut-être, était violemment mise en jeu : l'Angleterre ne voyait plus seulement, comme autrefois, dans les hommes des possessions continentales, les sujets de son roi, mais ses sujets à elle, conquis par son sang et par ses victoires. Le parlement anglais partagea

les ressentiments d'Édouard III, et lui conseilla de reprendre le titre de roi de France et *de reconquérir son héritage.* Édouard suivit cet avis et octroya d'avance en fiefs, à tous les seigneurs et capitaines qui combattraient pour lui, les terres dont ils se pourraient saisir en France (juin 1369) (Rymer). La lutte n'était plus désormais entre les Valois et les Plantagenêts, mais entre la France et l'Angleterre : trente ans de combats avaient enfanté cette haine nationale qui devait être si funeste aux deux peuples et à la civilisation européenne.

Édouard s'efforça d'arrêter les progrès de son ennemi et par la diplomatie et par les armes : il espérait amortir l'alliance de la France et de la Castille par un traité qu'il avait conclu au mois de janvier avec l'Aragon; il ôta l'appui des Écossais à la France par une trêve de quatorze ans signée entre l'Écosse et l'Angleterre ; l'Écosse se souvint qu'elle avait été abandonnée par la France à Brétigni. Édouard entama des négociations avec le roi de Navarre, qui gardait la neutralité pour vendre son alliance le plus cher possible à l'un des deux partis; Édouard tâcha de renouer l'ancienne coalition teuto-belge contre la France; mais il ne gagna que les ducs de Gueldre et de Juliers et quelques barons. Un premier corps de troupes anglaises, commandé par Edmond, comte de Cambridge, quatrième fils d'Édouard III, et par le comte de Pembroke, débarqua en Bretagne dès le commencement de l'été, et obtint le libre passage du duc Jean de Montfort, qui était toujours Anglais de cœur : les *compagnies* anglaises, après leur séparation des bandes gasconnes, s'étaient cantonnées dans le Maine et la Basse-Normandie, d'où l'on n'avait pu encore les expulser. Un millier de ces compagnons se jetèrent dans le château de

Saint-Sauveur-le-Vicomte ; les autres rejoignirent le comte de Cambridge en Bretagne, et se rendirent avec lui à Angoulême, près du prince de Galles, qui les reçut avec grande joie et les lança aussitôt contre le Périgord. Jean Chandos, établi à Montauban, menait de son côté rude guerre contre les gens du Toulousain et de Gascogne, et courait le Querci et les cantons voisins ; mais le renfort qu'avaient reçu les Anglais en Aquitaine n'était pas suffisant pour leur permettre de reprendre efficacement l'offensive. Édouard était obligé de diviser ses forces à cause de la *grand'nave* qui s'assemblait en Normandie, et il fit passer à Calais, dans le courant d'août, son troisième fils Jean, duc de Lancastre [1], avec six cents lances et quinze cents archers, que grossirent quelques auxiliaires des Pays-Bas. Plus de trois mille chevaliers et beaucoup d'autres gens de guerre étaient en ce moment réunis aux bords de la Seine, prêts, disait-on, *à entrer en mer pour aller en Angleterre, et le roi se tenait en la cité de Rouen,* surveillant les préparatifs. Lorsqu'on apprit que le duc de Lancastre était débarqué à Calais et ravageait les confins de l'Artois et du Boulenois, « le roi et son conseil jugèrent mieux séant, puisque les Anglais étaient deçà la mer, de les *requerre* et combattre, que d'aller en Angleterre. Le premier propos fut donc rompu ; » le duc de Bourgogne et son *host* délogèrent de Rouen, passèrent la Somme au pont d'Abbeville, prirent la route du Calaisis, et joignirent les Anglais au Val de Tourneham, non loin d'Ardres, où ils étaient *bien logés et fortifiés de bonnes haies.*

[1] Ce prince était devenu duc de Lancastre par son mariage avec la fille du premier duc de Lancastre, Henri de Derby, mort sans enfant mâle. On l'appelait Jean de Gand (*John de Gaunt*), parce qu'il était né dans cette ville au commencement de la grande guerre. Un autre fils d'Edouard III s'appelait *Lyonnel d'Anvers* par un motif analogue.

Froissart assure que le duc de Bourgogne comptait jusques à quatre mille chevaliers sous ses étendards, et le reste à l'avenant. Toute la noblesse du nord de la France y était. Toute cette grande armée, de même que son général, ne demandait que bataille; mais Charles V défendit expressément qu'on attaquât les Anglais dans la position où ils s'étaient établis. La crainte des batailles rangées avait été érigée en système par Charles V, et les désastres des deux derniers règnes ne justifiaient que trop cette prudence, à tort qualifiée de pusillanimité. Le roi eût voulu qu'on tînt en échec les Anglais, et qu'on les resserrât dans le Calaisis, en cherchant l'occasion de les détruire en détail. Il n'y eut pas moyen d'obtenir rien de semblable de l'armée féodale, qui se trouvait six ou sept fois plus forte en nombre que les Anglais, et qui s'irritait d'être l'objet d'une défiance injurieuse. Quand elle vit qu'on ne donnerait point bataille, elle voulut s'en aller chez elle, et il fallut la licencier. Le duc Philippe, qui avait gagné dès son jeune âge le nom de Philippe-le-Hardi, s'était montré le plus mécontent entre tous des défenses de son frère. A peine la noblesse française fut-elle dispersée (12 septembre), que les Anglais se jetèrent sur l'Artois et le comté de Saint-Pol, entrèrent en Ponthieu, traversèrent la Somme au fameux gué de la *Blanche-Tache,* et coururent le pays de Caux jusqu'aux portes de Harfleur; peu s'en fallut qu'ils ne prissent Harfleur, et ne brûlassent dans son port la flotte préparée contre l'Angleterre. Ils échouèrent dans cette entreprise; mais ils regagnèrent Calais presque sans aucune perte, et y *rompirent leur chevauchée* au mois de novembre.

La guerre était bien plus chaude au midi de la Loire, surtout dans le Poitou, dont la noblesse, malgré plusieurs

défections importantes, tenait encore en majeure partie pour les Anglais : Jean Chandos avait passé de Querci en Poitou, et tour à tour défendait ce pays et envahissait l'Anjou et la Touraine avec une énergie qui consolait un peu le Prince Noir de ne pouvoir mener lui-même ses guerriers au combat. Une *compagnie* anglaise poussa hardiment du Limousin jusqu'en Bourbonnais, et alla s'emparer du château de Belleperche, où se trouvait la duchesse douairière de Bourbon, mère de la reine de France[1]. Les légers avantages remportés par les Anglais furent bientôt effacés par une perte irréparable : l'année se termina tristement pour eux : « le plus courtois chevalier, le plus plein de toutes nobles vertus qu'eût produit l'Angleterre depuis cent ans, » Jean Chandos, sénéchal de Poitou, fut tué, le matin de la Saint-Sylvestre (31 décembre), dans une rencontre avec une *route* de gens d'armes français et bretons. Sa mort causa, parmi les Anglais et les Poitevins, une désolation que Froissart exprime d'une manière touchante : elle fut pleurée des Français eux-mêmes. C'était le seul homme qui eût pu suspendre la décadence de la domination anglaise, par l'affection qu'il avait su inspirer à la chevalerie d'Aquitaine. Le roi Édouard, revenant aux conseils de Chandos, avait, le mois précédent, défendu à son fils d'exiger le *fouage* et offert une amnistie aux rebelles ; mais il était trop tard : pas un Gascon ne posa les armes.

Tandis qu'Édouard tentait ce vain essai de transaction

[1] Le duc de Bourbon appela aux armes tous ses vassaux et alliés de Bourbonnais, d'Auvergne, de Forez, etc., pour recouvrer son château et délivrer sa mère ; mais les comtes de Cambridge et de Pembroke vinrent au secours des assiégés, et, ne pouvant conserver le château, retirèrent la garnison et emmenèrent la vieille duchesse à cheval, à la vue de son fils, qui eut le courage de rester fidèle à sa résolution de ne pas donner bataille, et qui vit ce spectacle sans sortir de ses lignes.

avec *ses rebelles*, la cour des pairs de France, ou plutôt le parlement de Paris, grossi de quelques princes, prélats, hauts-barons et officiers de la couronne, lançait une sentence de confiscation sur le duché d'Aquitaine et sur les autres possessions des Plantagenêts en France. Les termes de la sentence sont étranges : on ne se contente pas de déclarer les conventions de Brétigni périmées par défaut de forme, quant à la renonciation à la suzeraineté royale ; on nie ces conventions mêmes avec une singulière audace, et l'on condamne les deux Édouard à perdre leurs terres pour avoir refusé de déférer à la citation du roi, *les ressort et souveraineté de la couronne ayant été expressément réservés par le traité de paix* (Ordonn. des rois, t. VI, p. 508). On ne comprend pas le but d'un mensonge aussi flagrant, lorsqu'on avait des raisons valables, ou au moins fort spécieuses, à alléguer pour la rupture de la paix. Le roi s'apprêta à soutenir vigoureusement l'arrêt des pairs : il avait fait porter à la monnaie la plus grande partie de sa vaisselle et orfévrerie pour payer les soldats [1] ; il convoqua les états-généraux à Paris le 7 décembre 1369, requit d'eux une aide, et en obtint des subsides très-considérables. « Il fut accordé que le roi aurait, pour soutenir *son état*, celui de la reine et du dauphin son fils [2],

[1] Il avait probablement aussi tiré de l'argent des juifs pour prix d'une ordonnance rendue, en mars 1369, contre ceux qui les vexaient et les forçaient d'aller à l'église. Charles V y énonce des idées de tolérance remarquables pour l'époque. Les priviléges des juifs étaient aussi exorbitants que l'avaient été les persécutions dirigées contre eux. On ne savait, en ces temps-là, que passer d'un extrême à l'autre. Tout juif était cru, sur son serment, touchant les créances qu'il réclamait, à moins que le débiteur ne prouvât le contraire. — Aucune classe de chrétiens n'était protégée aussi expressément contre toutes exactions et poursuites arbitraires. — Leur permis de séjour fut prorogé jusqu'en 1387 (Ordonn., t. V, p. 490—VI, p. 45).

[2] Cet enfant (depuis Charles VI) était né le 3 décembre 1368 : il reçut sur-le-

l'imposition de douze deniers pour livre et la gabelle du sel, et qu'on lèverait un fouage de quatre francs par feu en ville fermée, et un franc et demi par feu dans le plat-pays (Chroniq. de Saint-Denis). » Ces impôts sont exorbitants. La chronique de Saint-Denis est le seul monument qui ait parlé des états de décembre 1369 [1].

Les hostilités continuèrent durant le reste de l'hiver et le printemps de 1370, dans toute l'étendue du territoire contesté. On se battait de garnison à garnison, de château à château; mais de nouvelles défections renforçaient incessamment le parti français. Les fortes villes de Milhaud et de Montauban venaient de relever la bannière de France. Ces villes et une foule d'autres places du midi, à l'exemple d'Abbeville et du Ponthieu, furent déclarées inséparablement unies à la couronne (voyez Ordonn., t. V); plusieurs d'entre elles furent exemptées d'impôts pour dix et vingt ans. Le roi, encouragé par ces succès, manda à Paris, vers le mois d'avril, ses trois frères d'Anjou, de Berri et de Bourgogne, « et ils eurent plusieurs conseils et consultations ensemble sur l'état des besognes du royaume, et fut ordonné qu'on ferait, cet été, deux grosses armées et chevauchées en Aquitaine, desquelles le duc d'Anjou gouvernerait l'une et entrerait en Guyenne par devers

champ le titre de dauphin de Viennois, que portèrent dorénavant les héritiers de la couronne de France, comme les fils aînés des rois d'Angleterre portaient le titre de princes de Galles.

[1] MM. de Sismondi et Secousse n'en ont point parlé. — Le roi tâchait de faire paraître les impôts moins lourds en confirmant et en renouvelant les priviléges des villes : plusieurs communes supprimées furent rétablies. Voyez le t. V des Ordonnances. — Il importe d'observer ici qu'en Languedoc, les impôts étaient aussi divisés par *feux ;* mais le mot *feu* y désignait non pas un foyer, une famille, mais une portion de territoire dont l'étendue variait arbitrairement. Quand un canton avait souffert de la guerre ou d'autres fléaux, on lui accordait une réduction ou réparation de feux.

La Réole et Bergerac, et le duc de Berri conduirait l'autre devers le Querci et Limoges, et se devaient ces deux armées retrouver devers la ville d'Angoulême, et là dedans assiéger le prince. Encore (de plus) fut proposé et avisé, par grand'délibération de conseil, qu'on manderait de Castille messire Bertrand Du Guesclin, ce vaillant chevalier, qui si vaillamment et si loyaument s'était combattu pour la couronne de France, et qu'il serait prié qu'il voulût être connétable de France (Froissart, part. II, c. 307). » Le duc de Bourgogne devait commander une troisième armée, destinée à servir de corps de réserve.

Il était temps de s'y prendre pour avoir messire Bertrand; car tous les rois se disputaient les services de ce grand capitaine, et il était en marché avec le roi d'Aragon pour aller reconquérir, au compte des Aragonais, la Sardaigne révoltée [1]. Messire Bertrand se dégagea d'avec l'Aragonais, et, après avoir pris possession du riche duché de Molina, que lui avait donné son ami don Henri, il partit pour la France, joignit le duc d'Anjou à Toulouse, vers la mi-juillet, et entra aussitôt en campagne avec lui. Ils envahirent l'Agénois à la tête de deux mille lances, de six mille *brigands* armés de piques et de pavois, et de mille routiers des *compagnies*. Moissac, Agen, Tonneins, Port-Sainte-Marie, Aiguillon, que Gautier de Mauni, en 1346, avait tenu tout un été contre cent mille hommes, se rendirent ou même se *tournèrent* volontairement français. La défection était universelle partout où les garnisons anglaises n'étaient point assez fortes pour comprimer les habitants. Le duc d'Anjou et Du Guesclin s'avancèrent *triomphamment* jusqu'à cinq lieues de Bor-

[1] Note de M. Charrière : *roman de Du Guesclin*, t. II, p. 376.

deaux. Pendant ce temps, les ducs de Berri et de Bourbon avaient mis le siége devant Limoges avec beaucoup de noblesse, douze cents lances et trois mille *brigands*.

La colère ranima pour un moment les forces éteintes du prince de Galles, qui languissait à Angoulême. Résolu de ne pas se laisser enfermer dans cette ville par ses ennemis, il manda devant Cognac tous les barons, chevaliers et écuyers de Poitou, de Saintonge, de Guyenne et de Gascogne, qui lui demeuraient fidèles, et là, renforcé par son frère le duc de Lancastre, qui lui avait amené quelques troupes d'outre-mer, il se mit aux champs contre le duc d'Anjou, à la tête de douze cents lances, mille archers et trois mille hommes de pied.

Du Guesclin était informé que le fameux *routier* Robert Knolles, devenu général des troupes d'Édouard III, était descendu à Calais à *grand' force :* il s'attendait à être appelé d'un instant à l'autre dans le nord; il conseilla au duc d'Anjou de ne point accepter de bataille, mais de munir convenablement toutes les places *recouvrées* et de congédier la plupart des gens d'armes. Ainsi fut fait; après quoi, messire Bertrand alla retrouver le duc de Berri devant Limoges. L'évêque de la cité, bien qu'il fût le *compère* du prince de Galles, *lequel avait en lui grand'fiance* et lui avait remis le gouvernement de la ville, était entré en négociation secrète avec le duc de Berri; messire Bertrand conduisit si *sagement* ce *traité*, que l'évêque et les bourgeois ouvrirent leurs portes amiablement aux Français, à la grande joie des princes et seigneurs de l'*host*, qui avaient hâte de retourner en France garder leurs terres contre l'armée anglaise partie de Calais sous la conduite de Robert Knolles. On ne put les retenir da-

vantage, et messire Bertrand resta en Limousin avec deux cents lances seulement.

La reddition de Limoges avait porté au comble l'exaspération d'Édouard ; il résolut de terrifier les méridionaux par un grand exemple, et « jura l'âme de son père, qu'il ferait chèrement comparoir aux traîtres leur forfait. » A peine les Français s'étaient-ils éloignés, en laissant garnison dans Limoges, que le Prince Noir se dirigea contre cette ville, « mené et charrié en litière, car il ne pouvait chevaucher. » Il tint Limoges bloquée pendant un mois sans donner un seul assaut, mais *faisant incessamment fossoyer sous les remparts grand' foison de mineurs :* rien ne put le faire départir de son siége : on avait beau lui dire que Bertrand Du Guesclin saccageait les terres de la vicomté de Limoges[1], et prenait les châteaux l'un après l'autre ; la diversion que faisait Bertrand ne sauva pas la cité. Un jour, à *heure de primes,* les fossoyeurs *boutèrent* le feu en leurs mines, et un grand pan de muraille s'écroula dans le fossé ; aussitôt les Anglais se précipitèrent par la brèche dans la place, et commencèrent *de tout occire*, hommes, femmes et enfants, *ainsi qu'il leur était commandé.* Le sac de Limoges fut atroce : Froissart lui-même perd son insouciance en retraçant cet horrible tableau, et s'élève à une indignation éloquente : « hommes et femmes et enfants se jetaient à deux genoux devant le prince, et criaient : merci, gentil sire ! mais il était si enflammé d'ardeur que point n'y entendait ; ni nul ni nulle n'était ouï, mais tous mis à l'épée quantes que l'on trouvait, ceux

[1] La vicomté de Limoges, qui comprenait Saint-Yrieix et d'autres places du Bas-Limousin, devait appartenir à la veuve de Charles de Blois, d'après le traité de Guérande ; mais le duc de Bretagne, Jean de Montfort, avait violé ses engagements avec l'appui des Anglais, et ne s'était pas dessaisi de cette seigneurie.

et celles qui point n'étaient de la trahison (de la reddition de la ville)... Il n'est si dur cœur, que, s'il fût adonc en la cité de Limoges et il lui souvînt de Dieu, qui ne *plorât* tendrement; car plus de trois mille, hommes, femmes et enfants, furent occis et décollés en cette journée. Dieu en ait les âmes, car ils furent bien martyrs! L'on ne cessa mie, à tant que toute la cité ne fût courue, *robée, arse* et mise à destruction [1]. »

Telle fut la dernière victoire d'Édouard de Galles : grand et généreux dans la prospérité, le malheur le rendit implacable et sanguinaire : l'orgueil avait été le principe de ses vertus, comme il le fut de l'action barbare qui termina honteusement sa carrière naguère si glorieuse. Son dernier acte militaire avait été un crime : son dernier acte politique fut une faute désastreuse : depuis un an, le roi de Navarre, Charles le Mauvais, flottait incertain entre les deux partis; l'amitié d'un prince qui pouvait livrer aux Anglais, pour base d'opération, le comté d'Évreux et la presqu'île du Cotentin, méritait d'être achetée par les plus grands sacrifices. Le Prince Noir lui refusa cependant la vicomté de Limoges, que Charles demandait avec quelques autres avantages pour prix de son alliance; le roi de Navarre se retourna vers la France.

Vers ce même temps, le Prince Noir vit mourir près de lui son fils aîné, âgé d'environ six ans : le violent chagrin

[1] Pendant que le pauvre peuple, étranger au complot qui avait livré la ville, était ainsi abandonné à l'extermination, l'évêque, qui seul pouvait être l'objet d'un ressentiment légitime, en fut quitte pour la peur ; après l'avoir bien menacé de lui faire trancher la tête, le prince de Galles finit par le *donner* à son frère de Lancastre, qui le délivra pour faire plaisir au pape. — Limoges ne tarda pas à rentrer sous l'autorité de Charles V, qui tâcha de relever cette malheureuse ville par de grands priviléges : il donna à la commune le château, la châtellenie et sa juridiction.

qu'il en ressentit aggrava sa maladie, qui ne cessait *d'empirer;* « les chirurgiens et médecins lui conseillèrent de retourner en Angleterre, *sur sa nation*, disant que peut-être y recouvrerait-il plus grande santé. » Édouard se résolut à suivre cet avis, et, après avoir conjuré tous ceux des barons d'Aquitaine qui lui gardaient encore fidélité, d'obéir à son frère de Lancastre comme à lui-même, il quitta la France pour ne plus la revoir (janvier 1371).

Tandis que les Français envahissaient l'Aquitaine, la France du nord avait été attaquée par les Anglais. Robert Knolles, simple soldat d'*aventure*, qui s'était élevé à la plus haute fortune militaire, était parti de Calais à la fin de juillet avec quinze cents lances et quatre mille archers et Gallois, s'était avancé hardiment dans l'intérieur du royaume, et avait parcouru lentement, avec *moult* d'incendies et de pillages, l'Artois, la Picardie, la Champagne, sans s'arrêter devant aucune ville forte. Il ne *quérait* que bataille; mais Charles V n'avait pas l'intention de la lui accorder : toutes les villes étaient munies de bonnes garnisons et de vivres en abondance; les paysans s'y réfugiaient, à l'approche de l'ennemi, avec tout ce qu'ils pouvaient emporter, et on laissait les Anglais exercer leur furie contre les chaumières vides : la moisson était faite, et une grande partie des récoltes en sûreté dans les forteresses. De grosses troupes de gens d'armes suivaient et côtoyaient l'ennemi d'étape en étape, et enlevaient tout ce qui s'écartait. Robert Knolles, après avoir poussé jusqu'aux confins de la Bourgogne, se rabattit par le Gâtinais sur Paris, et vint, le 24 septembre, brûler Villejuif, Gentilli, Arcueil et Bicêtre, et se mettre en bataille devant les faubourgs de Paris. Le roi, qui avait 1200 lances avec lui outre les bourgeois, « pouvait bien voir, de son hôtel Saint-

Pol (près la rue Saint-Antoine), les feux et les fumées que faisaient ses ennemis; mais il ne voulut souffrir que ses chevaliers *ississent* (sortissent); le sire de Clisson, qui était le mieux cru de tout son conseil, lui disait: — Sire, vous n'avez que faire d'employer vos gens en (contre) ces forcenés; laissez-les aller et *se fouler* (se fatiguer); ils ne vous peuvent tollir votre héritage par *fumières* (Froissart, part. 2, c. 318. — Chronique de Saint-Denis). Robert Knolles en effet délogea le lendemain [1], et se *mit au retour* par le midi de l'Ile de France et la Beauce.

A peine s'était-il éloigné de Paris, que Bertrand Du Guesclin y arriva. Le roi, qui avait envoyé à Bertrand au fond du Limousin messagers sur messagers, lui déclara que, de l'avis des prélats et barons de son royaume, il l'avait élu connétable de France et chef de ses armées, en remplacement du sire Moreau de Fiennes, lequel, étant *vieil* et cassé, *se déportait* volontairement de son office. « Bertrand s'excusa lors grandement et sagement, et dit qu'il était un pauvre homme et petit *bachelier* et de *basse venue* (de basse naissance) au regard des grands seigneurs de France, et qu'il n'oserait commander, comme il convient à l'office de la connétablie, sur les frères, neveux et cousins du roi, lorsqu'ils auraient charges de gens d'ar-

[1] Tandis que l'*host* s'éloignait, un chevalier anglais vint heurter de sa lance aux barrières de la porte Saint-Jacques, pour accomplir un vœu qu'il avait fait: les chevaliers français qui gardaient la porte applaudirent à cette belle *emprise :* — Allez-vous-en, allez! lui crièrent-ils; vous vous êtes bien acquitté! Mais les *manants* de Paris ne prirent point si pacifiquement l'insulte faite à leurs murailles: un *vaillant* boucher, qui avait vu passer l'Anglais, l'attendit au retour, se jeta sur lui à l'instant où il tournait bride, et, de deux grands coups de hache, il l'abattit de son cheval. Trois autres compagnons accoururent, et, *férant* sur lui comme sur une enclume, ils l'eurent bientôt achevé. Les seigneurs qui gardaient la porte le firent enterrer honorablement en terre-sainte. Froissart, part. II. c. 318.

mes en hosts et chevauchées. — Messire Bertrand, dit le roi, ne vous excusez point par cette voie ; car je n'ai frère, cousin, ni neveu, ni comte, ni baron, en mon royaume, qui n'obéisse à vous, et, si nul y contredisait, il me courroucerait tellement qu'il s'en apercevrait.

« Messire Bertrand connut bien qu'*excusances* ne valaient rien, et s'accorda finalement au vouloir du roi, et fut pourvu de la connétablie, à la grand'joie de toute la chevalerie de France [1]. »

Bertrand Du Guesclin n'était pas homme à *festoyer* longuement *dedans Paris* sa nouvelle dignité. Sitôt qu'il eut prêté serment au roi (20 octobre), il partit de Paris avec cinq cents lances françaises et bretonnes, commandées sous lui par Olivier de Clisson ; ces deux grands guerriers, si longtemps ennemis, venaient de se lier par les serments de fraternité d'armes. Le roi n'ayant pas donné à Bertrand assez d'argent comptant pour sa chevauchée, le nouveau connétable se fit apporter sa vaisselle par sa femme, et en paya les gens d'armes (Cuavelier).

On suivit à la trace Robert Knolles, qui était alors dans le Maine : il y avait peu d'ordre dans l'armée anglaise ; la haute noblesse obéissait mal à l'aventurier qu'on lui avait donné pour chef, et les diverses bandes étaient fort séparées les unes des autres. Knolles, au bruit de l'approche de messire Bertrand, s'efforça de réunir ses *routes*,

[1] Froissart, part. II, c. 322. — Le roi fit dîner Bertrand à sa table, où il était servi par ses frères. — Le roman de Bertrand Du Guesclin dit que le roi, pour vaincre la résistance de Bertrand, fit une grande assemblée de prélats, de barons et de bourgeois de Paris, lesquels s'écrièrent tout d'une voix : « A Bertrand ! à Bertrand, l'épée ! » Bertrand alors accepta l'épée de connétable, à condition que le roi n'ajouterait *onc* créance à tout ce qu'on pourrait rapporter contre lui, tant que le dénonciateur n'aurait pas répété son dire en face de l'accusé. Bertrand ne se dissimulait pas l'envie que sa fortune devait exciter parmi les grands. Voyez le roman, t. II, p. 153-157.

afin de donner bataille. Mais, avant que les Anglais fussent assemblés, messire Bertrand et le sire de Clisson arrivèrent comme la foudre, et tuèrent ou prirent toute l'arrière-garde ennemie, forte de deux cents lances. Deux ou trois autres détachements furent encore enlevés le long de la rivière du Loir, et Knolles, n'osant plus attendre les Français, donna congé à tous ses gens d'armes et archers, et se retira dans une terre qu'il possédait en Bretagne.

L'allégresse fut vive à Paris, ainsi vengé des insultes des Anglais, et les Parisiens reçurent merveilleusement messire Bertrand, qui aida ensuite le roi à mener à bien une négociation importante. Le roi de Navarre, mécontent du peu de cas que les Anglais semblaient faire de son alliance, redevint le vassal et l'allié de Charles V, moyennant la restitution de Montpellier, et lui rendit foi et hommage, ce qu'il n'avait point encore fait depuis la mort du roi Jean (mars 1371). Il consentit même que *deux beaux fils qu'il avait* fussent élevés à la cour de France. Le connétable alla ensuite reprendre Usson et quelques autres places sur les Anglais, qui avaient fait une pointe du Limousin en Auvergne. Les garnisons et les compagnies, *entremêlées* dans toute l'Aquitaine anglaise, continuaient à faire des courses et des entreprises les unes sur les autres; mais la guerre ne fut pas poussée vivement dans le cours de l'an 1371, et il n'y eut pas de grande chevauchée. Charles V manquait sans doute d'argent, ne voulait en aucun cas recourir aux altérations de monnaies, et n'osait exiger de la nation, deux années de suite, un effort comme celui de décembre 1369. Édouard III avait espéré que les ducs de Gueldre et de Juliers, ses parents et alliés, feraient quelque expédition contre la France du nord; mais

ces deux princes furent retenus aux Pays-Bas par une guerre contre le duc de Brabant ; une sanglante bataille se livra entre eux le 22 août 1371 : le duc de Brabant fut vaincu et pris ; mais le duc de Gueldre fut tué, et la France n'eut point d'attaque à repousser de ce côté (Chroniq. de Saint-Denis). Vers l'automne, le pape Grégoire XI (Pierre Roger de Beaufort[1]), Limousin de naissance, tâcha d'interposer sa médiation entre les deux rois, et obtint que des conférences seraient ouvertes à Calais. Mais ces conférences furent inutiles ; nul accommodement n'était possible, Édouard III ne se voulant point départir du traité de Brétigni, et Charles V n'ayant pris les armes que pour anéantir ce traité.

Les négociations qui avaient la guerre pour objet furent moins infructueuses : Édouard III obtint deux grands succès diplomatiques, l'alliance de Flandre et celle de Bretagne. La rupture avec l'Angleterre, qui avait suivi le mariage de l'héritière de Flandre avec le duc de Bourgogne, était par trop préjudiciable à l'industrie flamande ;

[1] Urbain V, prédécesseur de Grégoire XI, était mort le 19 décembre 1370 : son pontificat avait été marqué par un événement important. Ce pape, plus consciencieux que ses prédécesseurs, n'avait pas cru pouvoir prolonger plus longtemps le veuvage de Rome : il céda aux instances de l'illustre Pétrarque et des députés que Rome délaissée envoyait vers chaque nouveau pape pour tâcher de le ramener dans son sein ; il quitta Avignon en 1367, malgré les arguments des docteurs de Charles V, qui voyait avec grand chagrin la papauté échapper à la domination des rois de France. La papauté rentra dans Rome après plus de soixante ans d'exil. L'abandon d'Avignon ne fut pourtant pas encore définitif : Charles V ne se découragea pas, et fit agir toute sorte d'influences pour rappeler le pape deçà les monts; la plupart des cardinaux étaient français, comme le pape lui-même, et ne demandaient qu'à revoir leur pays. Urbain V se laissa séduire par l'espoir de rétablir la paix entre la France et l'Angleterre, et revint au bout de trois ans (1370). Il mourut peu de temps après, et l'on raconta qu'une visionnaire suédoise, sainte Brigitte (Birghide), lui avait prédit sa mort prochaine, s'il retournait à Avignon. L'opinion de l'Europe était soulevée contre l'exploitation que les Capétiens avaient faite de la papauté.

les communes de Flandre forcèrent leur comte de jurer paix et amitié à l'Angleterre, sans toutefois s'associer à elle contre la France, et de rouvrir les communications (mars 1372). En Bretagne, c'était au contraire le prince qui favorisait l'Angleterre, et le peuple qui penchait pour la France : le duc Jean de Montfort signa un traité de confédération offensive et défensive avec le roi d'Angleterre, malgré le serment qu'il avait prêté à Charles V en recevant l'investiture de son duché. Une autre alliance fut plus nuisible aux Anglais que la paix avec les Flamands et l'alliance de Jean de Montfort ne leur fut avantageuse : le duc de Lancastre et le comte de Cambridge, fils puînés d'Édouard III, venaient d'épouser les deux filles de don Pèdre le Cruel et de Maria de Padilla, qui s'étaient réfugiées à Bayonne, et y vivaient obscurément depuis la mort de leur père. Le duc de Lancastre, mari de l'aînée, prit aussitôt le titre de roi de Castille, bien que sa femme n'eût aucun droit au trône; car don Pèdre avait laissé deux fils, prisonniers du roi Henri. On n'eût guère pu imaginer une plus grande folie que cette prétention des Anglais de conquérir la Castille, quand ils avaient déjà tant de peine à défendre les lambeaux de leurs possessions de France.

Le duc de Lancastre, au commencement du printemps de 1372, était parti de Bordeaux pour l'Angleterre avec sa nouvelle *épousée*, confiant le gouvernement de l'Aquitaine au captal de Buch et à d'autres seigneurs du Poitou, de la Saintonge et de la Gascogne occidentale, *qui pour Anglais se tenaient*. Il y eut maintes délibérations à Londres entre le roi Édouard, le duc de Lancastre et les hauts barons d'*outre-mer,* et il fut résolu que le duc entrerait en France par Calais *à grande chevauchée*, et que le comte de Pembroke, gendre du roi d'Angleterre, irait *réconforter*

l'Aquitaine. Le comte de Pembroke mit à la voile le premier avec quelque chevalerie et beaucoup d'or et d'argent pour solder les gens d'armes; mais, lorsqu'il arriva en vue de La Rochelle, il aperçut une flotte ennemie qui lui fermait l'entrée du port. C'était la réponse du roi de Castille au défi du duc de Lancastre.

Charles V était informé de tous les projets des Anglais par des traîtres gagnés à prix d'or jusque dans le conseil du roi Édouard : il avait réclamé le secours du roi don Henri; les amiraux castillans Boccanegra, Cabeza de Vaca et Ruy Diaz de Rojas, étaient venus attendre les Anglais sur les côtes de Poitou, avec quarante grosses nefs et treize *barges* armées en guerre.

Le comte de Pembroke, bien qu'il n'eût qu'environ trente-six nefs, beaucoup moins hautes de bord que celles des Espagnols, ne voulut pas fuir : il soutint bravement le combat jusqu'au soir, espérant toujours être secouru des gens de La Rochelle; mais ceux-ci, qui détestaient les Anglais au fond de l'âme, résistèrent aux instances de leur gouverneur, qui les pressait de s'embarquer pour aller *à la recousse* (à l'aide) du sire comte. Ils prétendirent n'être point gens de mer, et restèrent spectateurs de la bataille, qui fut interrompue par la nuit. Le lendemain, au point du jour, le gouverneur de La Rochelle et trois barons poitevins qui étaient dans la ville, voyant la résolution des bourgeois inébranlable, montèrent sur quatre *barges* et allèrent joindre leurs amis. Ils ne purent que partager leur défaite; les Espagnols avaient pris l'avantage du vent pour *enclore* les nefs des Anglais; s'attachant vaisseau à vaisseau avec de grands crochets et des chaînes de fer, du haut du pont de leurs grands navires, ils accablaient l'ennemi de barres de fer, de pierres et même de

boulets, car plusieurs de leurs nefs étaient armées de canons; puis ils attaquaient à l'abordage les Anglais harassés et mutilés. Après une vaillante défense, le comte de Pembroke se rendit à Cabeza de Vaca, et tous les Anglais furent tués ou pris : le vaisseau qui portait la *finance* destinée à soudoyer les Poitevins et les Gascons, fut coulé à fond dans le combat, « et tout l'avoir qui dedans était ne fit ainsi de profit à personne (Froissart. — Chronique de Saint-Denis). »

A peine l'escadre anglaise était-elle détruite, que plusieurs barons anglais et poitevins, accourus de l'intérieur des terres, entrèrent dans La Rochelle avec six cents hommes d'armes : ils purent voir s'éloigner à l'horizon les nefs pavoisées qui viraient de bord vers l'Espagne au bruit des fanfares (24 juin).

La joie fut *merveilleuse* au contraire à Paris, et le roi Charles enjoignit *incontinent* à son connétable de guerroyer âprement les Anglais. Les Français ne s'étaient reposés l'an passé que pour recommencer un plus puissant effort. Messire Bertrand, *qui avait fait son mandement* sur les marches d'Anjou et de Berri, s'avança en Poitou à la tête de plus de trois mille lances, et accompagné des ducs de Berri, de Bourbon, et des plus renommés barons de France et de Bretagne. Jean de Montfort n'avait pu retenir ses vassaux. Montmorillon, Chauvigni, Lussac, Montcontour, furent rapidement enlevés par l'armée française, qui se replia ensuite sur le Berri pour reprendre le château de Sainte-Sévère, occupé par une garnison anglaise fort incommode aux provinces du centre. Le captal de Buch, messire Thomas Perci, le sire de Parthenai, etc., qui commandaient les forces anglo-aquitaniques, rassemblèrent neuf cents lances et cinq cents archers, et

tentèrent de secourir Sainte-Sévère ; mais, avant qu'ils fussent à dix lieues de cette place, un assaut terrible avait obligé la garnison à se rendre pour obtenir la vie sauve.

Les lieutenants d'Édouard III avaient moins encore à redouter les armes de leurs ennemis que la rébellion de leurs subordonnés : le clergé, dévoué à la maison de France, ne cessait d'exciter la fermentation populaire ; l'affreux massacre de Limoges avait redoublé la haine de la bourgeoisie aquitanique contre les Anglais, et partout les communes n'attendaient pour éclater que l'approche d'une armée française. Peu de jours après la prise de Sainte-Sévère, Bertrand du Guesclin reçut un message secret qui l'avertissait de chevaucher en hâte devers Poitiers, parce que les cinq sixièmes des habitants étaient prêts à lui livrer la ville. Bertrand prit avec lui *trois cents lances de compagnons d'élite,* les mieux montés qu'il put trouver, franchit trente lieues en un jour et une nuit, *par bruyères et par divers chemins, et par pays inhabitables,* et se présenta au point du jour devant Poitiers, dont les portes lui furent ouvertes. Il était temps ; car le maire de la ville, les officiers du prince et quelques riches bourgeois, qui tenaient pour les Anglais, avaient envoyé prévenir sir Thomas Perci, qui avait expédié cent lances par une autre route ; le *bon connétable* ne devança les Anglais que d'une demi-heure.

La défection de cette grande ville désorganisa la petite armée anglo-aquitanique : les Anglais et les nobles gascons et poitevins de leur parti, *moult déconfortés*, et se défiant les uns des autres, se séparèrent et allèrent tenir garnison, les Poitevins, à Thouars, le captal et ses Gascons, à Saint-Jean-d'Angéli, les Anglais, à Niort ; il fallut que les Anglais emportassent d'assaut Niort avant de s'y

installer ; les *mécaniques* (gens des métiers), qui avaient fermé les portes, se laissèrent massacrer sur leurs remparts plutôt que de les ouvrir de bon accord aux étrangers.

Les pauvres *vilains* de Niort furent bientôt vengés par la vigueur avec laquelle les Français poussèrent leurs avantages. Les Français et leurs alliés tenaient la mer comme la terre; la flotte castillane, après avoir conduit en Espagne ses captifs et son butin, était revenue de Santander devant La Rochelle, sous la conduite de Ruy Diaz de Rojas et d'Yvain de Galles, descendant de ces princes gallois que les rois d'Angleterre avaient dépouillés et égorgés en conquérant leur patrie. Cet étranger était *chevetaine* au service de France, et avait fait dernièrement avec succès une descente dans l'île de Guernesey. Les pêcheurs des côtes de l'Aunis servaient d'espions aux Castillans; le peuple était partout contre les Anglais, qu'une partie de la noblesse servait encore par point d'honneur féodal. Yvain et les siens furent informés que le captal de Buch, Thomas Perci et plusieurs barons de la province, se réunissaient pour délivrer le château de Soubise, qu'assiégeait une *route* de Français et de Bretons, commandés par le sire de Pons, seigneur saintongeois du parti français. Yvain débarqua *incontinent* dans l'embouchure de la Charente avec tout ce qu'il avait de gens d'armes sur sa flotte : il marcha droit à Soubise, et arriva la nuit, au moment où le captal et Perci venaient de surprendre et de mettre en déroute les assiégeants. Les Anglo-Gascons, surpris à leur tour, furent promptement *déconfits :* le captal et messire Thomas Perci tombèrent au pouvoir des vainqueurs.

La prise du captal, que Charles V ne voulut jamais mettre à rançon, et qui mourut prisonnier au Temple, fut un coup terrible pour le parti anglais : Saint-Jean-d'Angéli,

Angoulême, Taillebourg, se rendirent sans coup férir : les bourgeois de Saintes, par le conseil de leur évêque, arrêtèrent leur sénéchal anglais et ses gens, et livrèrent la ville aux Français ; le sénéchal fut renvoyé sain et sauf à Bordeaux. Les citoyens de La Rochelle, qui étaient secrètement d'accord avec Yvain de Galles, eussent les premiers donné l'exemple de la révolte, sans la garnison anglaise qui tenait le *châtel* de leur ville ; enfin le mayeur, Jean Caudorier (ou Chaudorier), s'avisa d'un adroit stratagème. Un jour, ce magistrat manda Philippot Mansel, commandant du château, *pour parler des besognes du roi d'Angleterre ;* après qu'ils eurent *bien et grandement dîné,* Jean Caudorier fit apporter une belle lettre qu'il avait reçue du roi Édouard, et, *de vrai,* Philippot Mansel reconnut le scel royal ; mais, comme il ne savait pas lire, Jean Caudorier lui lut la dépêche, *accommodant les paroles à sa volonté, et non telles qu'elles étaient écrites.* — Châtelain, dit le mayeur, vous voyez comme le roi commande à vous *d'issir* demain hors du château pour faire la *montre* (revue) de vos gens, et à nous de faire pareillement la nôtre. « Le châtelain, qui n'y entendait que tout bien, dit qu'il le ferait très-volontiers. » Il sortit donc le lendemain matin avec soixante hommes d'armes, et se rendit sur une esplanade voisine du château ; mais à peine était-il dehors, que quatre cents bourgeois, embusqués dans des masures qui bordaient l'esplanade, se jetèrent entre lui et le château, et lui coupèrent la retraite. Philippot Mansel et ses hommes, assaillis par toute la *communauté* de La Rochelle, furent pris, et contraints, pour sauver leur vie, de livrer le *châtel*, où ils n'avaient laissé que leurs valets et *menues gens* (Froissart). (15 août 1372). »

Les Rochellois, qui s'étaient faits libres sans l'assis-

tance des hommes d'armes du roi, profitèrent de leur position : ils ne reçurent pas dans leurs murs les troupes royales, mais leur demandèrent trêve, et envoyèrent douze députés proposer au roi Charles à Paris les conditions de leur obéissance; à savoir : 1° l'autorisation de raser le château, qui les avait *moult grevés* en diverses occasions ; 2° la promesse de n'être jamais à l'avenir démembrés du royaume de France par mariage, traité de paix ou autrement ; 3° l'établissement d'un hôtel des monnaies en leur ville ; 4° la promesse qu'on ne les soumettrait jamais sans leur aveu à aucunes tailles, subsides, gabelle ni fouage. Charles V agréa tout, scella de son sceau les chartes qu'ils demandaient, et donna *beaux joyaux* aux envoyés *pour reporter à leurs femmes* (Froissart). Le ressort de Marennes, Benaon, Rochefort, de l'île d'Oléron, enfin à peu près de tout le pays d'Aunis, fut donné à La Rochelle. La plupart des petites villes et châteaux du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge tombaient pendant ce temps au pouvoir du connétable et du duc de Berri : dans Thouars s'étaient renfermés presque tous les seigneurs poitevins du parti anglais ; messire Bertrand parut bientôt devant Thouars avec trois mille lances et quatre mille arbalétriers et *pavoisiers :* les barons assiégés requirent trêve jusqu'à la Saint-André (30 novembre)[1], avec promesse de se remettre, eux et leurs terres, en l'obéissance du roi de France, *si, devant ce jour, ils n'étaient confortés du roi d'Angleterre ou d'un de ses enfants;* messire Bertrand Du Guesclin consentit à cette suspension d'armes, et se fortifia dans son camp, de façon à y attendre le choc de toute l'Angleterre.

[1] Froissart dit la Saint-Michel (29 septembre); la chronique de Saint-Denis dit la Saint-André (30 novembre), ce qui est plus vraisemblable.

Tout ce qu'il y avait de gens de courage en France arrivaient de jour en jour à l'armée, sans compter les étrangers, Allemands, Lorrains, Hainuyers, Brabançons.

Le roi Édouard, quand il reçut, par les messagers des barons de Thouars, la nouvelle de cette convention, *fut tout pensif une longue pièce* (longtemps); puis il dit qu'il irait *puissamment* en France, et ne retournerait jamais en Angleterre, sans avoir *reconquis tout ce que perdu avait, ou perdu tout le demeurant*. Il décida de mener en Poitou l'*host* assemblé pour descendre à Calais sous les ordres du duc de Lancastre, et publia un *très-grand et très-spécial mandement* par tout son royaume. Le Prince Noir, qui languissait toujours en proie à un mal incurable, s'écria qu'il irait, *dût-il demeurer au voyage!* Le roi, le prince, le duc de Lancastre, le comte de Cambridge, l'élite des barons, chevaliers, écuyers et soldats d'Angleterre, au nombre de quatre mille lances et dix mille archers, s'embarquèrent sur une flotte de quatre cents navires; mais les éléments eux-mêmes combattaient pour la France : Édouard III, *ses enfants et sa grosse navie*, restèrent sur mer neuf semaines sans pouvoir débarquer, *par faute de vent ou vent contraire; ils reculaient autant en un jour qu'ils avançaient en trois*. Le temps n'était plus où l'on pouvait dire, comme aux jours de Créci ou de Poitiers, que, *si le pape était français, Jésus était anglais*. La Saint-Michel se passa, et le roi Édouard, voyant bien qu'il ne pouvait tenir la journée devant Thouars, et que le Poitou était perdu pour lui, se remit au retour, *le cœur moult courroucé*, et rentra au port de Southampton : — Dieu nous aide et saint Georges! disait-il en son dépit; il n'y eut onc roi en France qui moins s'armât, et *si* (pourtant) n'y eut-il onc roi qui me donnât tant à faire (Froissart)!

Le parti anglo-aquitain avait fait un dernier effort; sur le mandement de sir Thomas Felton, sénéchal de Bordeaux, les Duras, les Mucidan, les Condom, les Caumont, etc., avaient pris les armes avec tous leurs amis, et rejoint à Niort les restes des garnisons anglaises, pour se trouver à la Saint-Michel, devant Thouars, avec le roi d'Angleterre. Anglais, Gascons et Saintongeois étaient parvenus à rassembler plus de douze cents lances; quand ils virent que le roi Édouard n'arrivait point, par une sorte de bravade héroïque, ils envoyèrent offrir aux Poitevins assiégés dans Thouars de *tenir la journée* ensemble contre les Français sans le roi d'Angleterre. Les barons de Poitou n'acceptèrent pas cette téméraire proposition. Le connétable Du Guesclin et les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon avaient réuni autour de Thouars jusqu'à dix mille lances et plus de trente mille autres gens; d'ailleurs les Poitevins s'étaient engagés à se rendre, s'ils n'étaient secourus *par le roi d'Angleterre ou l'un de ses fils;* ils tinrent parole, et jurèrent *féauté* à Charles V; après quoi le connétable et les princes licencièrent leur armée, et les Anglo-Gascons se retirèrent à Niort et à Bordeaux.

Une campagne peu sanglante de quatre ou cinq mois avait suffi à l'affranchissement presque complet du Poitou, du Rochellois (ou Aunis), de l'Angoumois et de la Saintonge : les Anglais n'y tenaient plus que Niort, Mortagne-sur-Mer, Lusignan, Chizé et sept ou huit châteaux-forts. Tout avait semblé conjuré contre Édouard III durant cette année fatale à l'Angleterre. Ce prince avait compté sur une diversion de la part de son gendre le duc de Bretagne : le duc Jean, malgré son traité avec l'Angleterre, fut forcé par ses sujets de garder l'épée dans le

fourreau : les principaux barons de la Bretagne, gagnés par leur compatriote Bertrand Du Guesclin et par les dons et les caresses de Charles V, menacèrent même le duc de le *bouter* hors de *sa duché* s'il prenait parti pour les Anglais.

Dès le commencement de mars 1373, l'actif connétable, qui avait passé l'hiver à Poitiers, fut de nouveau aux champs avec quinze cents hommes d'armes, la plupart Bretons : il écrasa devant Chizé les dernières garnisons de Poitou, qui s'étaient réunies pour secourir cette place, et enleva en peu de jours Chizé, Niort, Lusignan et les autres forteresses encore occupées par l'ennemi, sauf Mortagne, La Roche-sur-Yon et deux autres châteaux. Il eût promptement balayé le peu d'ennemis qui résistaient encore au nord de la Gironde, si les ordres du roi ne l'eussent rappelé à Paris pour une autre *emprise*. On peut juger de l'accueil que messire Bertrand et ses compagnons d'armes reçurent du roi Charles et des Parisiens. Le roi fit de grands dons à Du Guesclin, et investit le duc de Berri du comté de Poitiers; c'était payer bien cher ses services! Bertrand ne demeura pas longtemps oisif à Paris. C'était dans sa terre natale que le roi l'appelait à signaler son zèle pour la cause de la France : Charles V jugeait le moment venu de punir Montfort de son traité avec l'Angleterre et des actes qui l'avaient suivi. Les Bretons avaient bien pu empêcher leur duc de prendre une part active à la guerre, mais non pas d'appeler les Anglais en Bretagne : le duc, à l'instigation de Robert Knolles, son feudataire, avait livré à un détachement anglais le petit port de Saint Mahé de *Fine-Terre*[1], puis venait

[1] Ainsi nommé parce qu'il est situé à l'extrême pointe du continent, en avant de Brest.

d'appeler à Saint-Malo un corps d'armée de deux mille lances et deux mille archers, commandé par le comte de Salisbury, et avait introduit ces étrangers dans un certain nombre de places. Montfort ne fit qu'accélérer sa chute : la plupart de ses vassaux étaient moins à lui qu'au roi de France ; Charles V n'avait rien épargné pour gagner le cœur des nobles bretons, que vingt-cinq ans de guerres civiles avaient rendus les premiers soldats de l'Europe. Ces hommes braves et avides, accueillis en France sans distinction du parti qu'ils avaient autrefois servi, se pressaient en foule dans les armées royales, à la tête desquelles ils voyaient avec orgueil deux de leurs compatriotes, Du Guesclin et Clisson. L'insurrection fut instantanée et presque générale parmi la noblesse et la bourgeoisie de Bretagne, lorsqu'on vit entrer dans le pays messire Bertrand Du Guesclin et le duc de Bourbon avec une puissante armée française, où figuraient les plus hauts sires *de la duché*, le vicomte de Rohan, les seigneurs de Clisson, de Laval, d'Avaugour, etc.

« Quand le duc de Bretagne sut la venue du connétable, il ne s'osa *mie* fier en ceux de Vannes, de Dinant, ni de nulle autre bonne ville, et pensa que, s'il était enclos en ville fermée, il se mettrait en grand péril. » Il établit sa femme, *fille au roi Édouard*, dans le *châtel* d'Aurai, qui était gardé par un châtelain anglais, et alla s'embarquer à Concarneau, pour solliciter en personne l'assistance de son beau-père (28 avril). Robert Knolles, qu'il avait institué gouverneur du duché en son absence, se retira dans Brest, pendant que Rennes, Dinant, Vannes, Jugon, Josselin, Guingamp, puis Quimper-Corentin et les autres places de la Cornouaille, ouvraient leurs portes aux Français. Les Bretons ne voulurent pas aider les Anglais à dé-

fendre cette fameuse ville de Hennebon, qui avait été jadis l'écueil de Charles de Blois et le dernier refuge de madame de Montfort : Hennebon se rendit. Nantes, *le chef de toute Bretagne*, ne reçut cependant le connétable dans ses murs qu'à condition que, si le duc revenait et voulait être *bon Français* dorénavant, il serait de nouveau *reçu à seigneur* de la cité et du pays.

Il ne restait plus à conquérir que Brest, Aurai et Derval, château qui appartenait à Robert Knolles. Le comte de Salisbury avait évacué Saint-Malo, de peur d'y être *enclos* entre l'armée du connétable et la flotte franco-espagnole, et il s'était remis à croiser sur les côtes de Bretagne.

Robert Knolles, sachant que les navires de Salisbury n'étaient pas loin, et se voyant vivement pressé dans Brest par une partie de l'armée française, conclut avec messire Bertrand un accord pareil à celui des Poitevins de Thouars l'année précédente; à savoir : « que ceux de Brest auraient répit de quarante jours, et, en ce temps, devraient être confortés d'assez de gens pour livrer bataille au connétable, ou sinon se rendraient. » La garnison que Knolles avait mise dans la forteresse de Derval, traita aux mêmes conditions, et promit de ne recevoir personne dans ses remparts, s'il ne venait un *host* suffisant pour combattre les assiégeants. Cet engagement ne fut pas tenu, et Knolles, quittant Brest, se jeta dans Derval, pendant que Salisbury débarquait près de Brest avec son corps d'armée et envoyait déclarer à Bertrand Du Guesclin qu'il était prêt à *tenir la journée*. Messire Bertrand, le duc de Bourbon et le sire de Clisson, des environs de Nantes où ils étaient alors, se dirigèrent sur Brest avec des forces supérieures à celles des Anglais; mais, quand il s'agit de combattre, on ne put s'entendre sur le choix du champ

de bataille; Du Guesclin avait probablement des instructions secrètes du roi, et ne voulait pas risquer une affaire décisive au fond de la Basse-Bretagne, au moment où une armée anglaise venait de descendre à Calais. Le comte de Salisbury se remit en mer après avoir ravitaillé Brest. Du Guesclin leva le siége de Brest, et joignit devant Derval le duc d'Anjou, qui venait de reprendre sur les Anglais le château de La Roche-sur-Yon, sur les confins de l'Anjou et du Poitou. Knolles refusa d'exécuter les engagements pris par ses gens, et de rendre son château; le duc d'Anjou, homme violent et sanguinaire, fit *décoller* les otages de la garnison, malgré les prières de tous les barons qui l'environnaient; Knolles vengea ses otages en jetant aux Français les têtes de quatre gentilshommes qu'il retenait prisonniers (Froissart). Derval ne fut pas pris, et l'*host* rentra en France à grandes journées sur les ordres pressants du roi.

Le royaume était en proie à une nouvelle invasion anglaise : l'armée que les vents contraires avaient écartée des rivages poitevins l'automne dernière, s'était réunie derechef et s'était embarquée à Calais, vers la fin de juillet, sous les ordres du duc de Lancastre, que le roi Édouard avait nommé son lieutenant-général dans ses domaines du continent. Le malheureux prince de Galles, n'espérant plus ressaisir jamais sa victorieuse épée, avait résigné entre les mains de son père sa duché d'Aquitaine.

Le duc Jean de Bretagne, qui accompagnait le duc de Lancastre, écrivit au roi Charles cette lettre hautaine :

« Sire Charles de France, depuis que je suis entré en la foi et hommage de la couronne de France, j'ai toujours fait mon devoir envers ladite couronne; mais, ce nonobstant, vous, sans aucune cause raisonnable, avez fait

entrer votre connétable, votre puissance et forces de guerre, en ma duché, pris mes villes, châteaux et forteresses, et à moi fait tout plein d'outrages, dommages et vilenies non réparables : c'est pourquoi je vous fais savoir que, par votre faute, je me tiens du tout franc, quitte et déchargé de toute obéissance envers vous et votre couronne, et vous tiens et répute mon ennemi [1], etc. »

L'armée anglaise pénétra sur-le-champ en Artois; elle était divisée en trois batailles, formant au moins trois mille lances et dix mille archers, outre le demeurant des gens de guerre, et commandées, l'avant-garde par les comtes de Warwick et de Suffolk, maréchaux d'Angleterre; le corps de bataille, par les ducs de Lancastre et de Bretagne; l'arrière-garde, par le grand-connétable Édouard le *Dépensier* (Spencer). Ils menaient avec eux un charroi immense, et « chevauchaient tout serrés, sans eux *dérouter* (se débander), et toujours la tête armée, et prêts de combattre, sans faire plus de trois lieues par jour. » C'était encore l'expédition de Robert Knolles, mais plus largement conçue; les mesures de Charles V n'étaient pas moins bien prises cette fois que la première, en sorte que la moindre place pouvait arrêter les Anglais; les intentions du fils d'Édouard III n'étaient pas, au reste, de faire des conquêtes dans l'intérieur du royaume, mais bien d'aller *recouvrer* l'Aquitaine, en ruinant sur son chemin les campagnes de France. Aucun corps d'armée ne barra le passage aux Anglais, et tout le faix de la guerre tomba encore sur les malheureux paysans; quelques cantons se rachetèrent du pillage et de l'incendie en fournissant des denrées, du vin, des bestiaux à l'ennemi : la

[1] Lobineau, *Hist. de Bretagne*, l. XII, p. 408.

plus grande partie de l'avoir des campagnards avait été retiré dans les villes et forteresses, sur l'avis des gens du roi. — Laissez aller ces Anglais! disaient au roi ses conseillers. Quand un orage et une tempête *s'appert* (éclate) aucunes fois en un pays, il se départ après *et se dégâte* (se dissipe) de soi-même : ainsi adviendra-t-il de ces Anglais! » Du Guesclin et Clisson furent d'avis de ne point abandonner la tactique prudente qui avait si bien réussi depuis quelques années.

L'*host* d'Angleterre franchit la Somme, puis l'Oise, puis l'Aisne, puis la Marne, puis l'Aube, puis la Haute-Seine; de Champagne, il passa en Bourgogne, alla traverser la Loire à Marcilli, sur les confins du Forez, et se dirigea ensuite vers la Guyenne par l'Auvergne et le Limousin, sans gagner une seule forteresse durant ce vaste circuit. De grandes *routes* de gens d'armes français *côtoyaient* sans cesse l'ennemi, et tuaient ou prenaient tous les détachements qui s'écartaient des trois *batailles*. *Les Anglais n'eurent mie toutes leurs aises en ce voyage*. La saison devenait rude : l'automne était froide et pluvieuse, et quand les Anglais arrivèrent dans la Haute-Auvergne, après avoir franchi la Loire et l'Allier, la fatigue et le manque de fourrages firent périr les deux tiers de leurs chevaux; le bel ordre que l'*host* avait tenu jusque là commença de se *dérompre*. Dans la traversée de l'Auvergne à Bergerac et à Bordeaux, la fatigue, la faim, le froid, la désertion, le fer des Français, qui poursuivaient leurs ennemis avec acharnement en évitant toute affaire générale, ruinèrent tellement cette redoutable expédition, que le duc de Lancastre sembla n'amener aux bords de la Dordogne que les débris d'une armée vaincue. Sur trente mille chevaux de selle ou de trait que les Anglais avaient débarqués à Calais,

« ils n'en purent pas mettre à Bordeaux six mille, et bien avaient perdu le tiers de leurs gens et plus. On voyait de nobles et illustres chevaliers, qui avaient de grands biens dans leur pays, se traîner à pied, sans armure, et mendier leur pain de porte en porte, *sans en trouver.* » (Froissart. — Chronique de Saint-Denis. — Walsingham.) Une multitude d'Anglais moururent, durant l'hiver, des suites de leurs souffrances.

La malheureuse *emprise* du duc de Lancastre avait épuisé les ressources d'Édouard III, qui, de plus d'une année, ne put envoyer aucun renfort sur le continent. Le duc de Lancastre, vit, au printemps de 1374, le duc d'Anjou et le connétable de France envahir sans obstacle ceux des cantons de la Haute-Gascogne qui n'avaient point encore abandonné la cause de l'Angleterre ou qui étaient demeurés neutres pendant la lutte : les seigneurs de Mont-de-Marsan, de Castelnau, de Lescun, l'abbé de Saint-Sever, plusieurs autres barons du parti anglais, et le puissant comte de Foix et de Béarn, qui, à la faveur de la guerre des deux couronnes, s'était maintenu indépendant de l'une et de l'autre, furent forcés de promettre qu'ils se soumettraient à Charles V, si, en-dedans la mi-août, le duc de Lancastre n'était venu *tenir journée* à Moissac contre le connétable et le duc d'Anjou. Une suspension d'armes fut conclue provisoirement. La mi-août arriva : les Anglais ne parurent point; les ducs de Lancastre et de Bretagne étaient partis pour l'Angleterre; le gouverneur d'Aquitaine ne voulait pas être témoin de ce qu'il ne pouvait empêcher. Les seigneurs des Pyrénées prêtèrent donc serment au roi de France [1]; après quoi,

[1] Le comté de Bigorre fut donné en fief au comte d'Armagnac, selon la pro-

le duc d'Anjou, assaillant les confins du Bordelais, alla prendre La Réole, Sainte-Baseilhe, Condom, Auberoche : quarante villes et châteaux se rendirent presque sans coup férir : l'Aquitaine anglaise s'en allait lambeau par lambeau. Cognac, la dernière place que les Anglais tinssent sur la Charente, se *tourna française* au printemps suivant.

Dans la triste situation de ses affaires, le roi Édouard accueillit avec empressement l'intervention du pape Grégoire XI, qui avait déjà tâché plusieurs fois de réconcilier les deux puissances rivales ; des conférences s'ouvrirent à Bruges entre les ducs de Bourgogne et de Lancastre ; mais Édouard III ne pouvait se résigner à abandonner ce qu'il avait perdu, et Charles V n'était pas encore content de ce qu'il avait gagné.

On dut se borner à une trêve, dont une circonstance hâta la conclusion. Les Français avaient pris, après un long siége, le château de Bécherel en Cotentin, qui était défendu par des troupes anglaises et appartenait au duc de Bretagne, et avaient assailli Saint-Sauveur-le-Vicomte, poste avancé des Anglais en Normandie. La garnison de Saint-Sauveur promit de rendre la place, si elle n'était secourue dans un certain délai. Sur ces entrefaites, au commencement du carême de 1375, le duc Jean de Montfort et le comte de Cambridge descendirent à Saint-Mahé avec un corps d'armée rassemblé à grand'peine par Édouard III : ils prirent Saint-Pol-de-Léon, attaquèrent Saint-Brieuc, puis, laissant ce siége et traversant rapidement l'intérieur de la péninsule bretonne, ils surprirent les sires de Clisson, de Rohan, de Beaumanoir, de Laval et de Rochefort, près de Kemperlé, les obligèrent

messe que le roi lui en avait faite dès juillet 1368, plusieurs mois avant la réception officielle du fameux appel interjeté par Armagnac et ses amis.

à se jeter dans cette place et les y assiégèrent. Clisson et ses amis, hors d'état d'opposer une longue résistance, convinrent de se rendre à discrétion, s'ils n'étaient *rescous* sous huit jours. Le roi Charles, ainsi que nous l'apprend Froissart, avait des coureurs *à cheval nuit et jour allant, et qui du jour au lendemain lui rapportaient nouvelles de quatre-vingts ou de cent lieues loin,* à l'aide des relais disposés de ville en ville. Il connaissait la haine du duc Jean et des Anglais pour Clisson, qu'on nommait le *boucher des Anglais* à cause de la guerre impitoyable qu'il leur faisait ; le duc avait de plus un motif de ressentiment personnel contre Clisson ; ce farouche guerrier avait, dit-on, su plaire à la duchesse de Bretagne. Le roi, dès qu'il apprit par ses coureurs la convention de Kemperlé, jugea Clisson et ses compagnons perdus, si la capitulation s'exécutait : il n'avait pas le temps de les secourir de vive force. Il dépêcha un courrier à Bruges, avec ordre au duc de Bourgogne d'accorder sur-le-champ la trêve, pour laquelle la France montrait jusqu'alors fort peu de bon vouloir. Les deux ducs plénipotentiaires signèrent le jour même une trêve générale d'un an (de juin 1375 à juin 1376), et la *charte de la trêve* fut portée au duc de Bretagne par deux chevaliers anglais, escortés de deux sergents d'armes français, qui les firent voyager de relai en relai avec une rapidité incroyable. La colère du duc Jean fut extrême ; mais il dut se résigner à laisser échapper sa proie : les Anglais qui étaient sous ses ordres n'osèrent désobéir au duc de Lancastre.

La position de Saint-Sauveur était la même que celle de Kemperlé, et la garnison avait les mêmes droits au bénéfice de la trêve : Du Guesclin, toutefois, peu scrupuleux sur les moyens de vaincre, s'en tint aux termes

stricts de la capitulation, et contraignit la garnison d'évacuer la place à l'époque fixée [1].

Les négociations continuèrent, mais n'aboutirent qu'à la prolongation de la trêve pour une seconde année: Charles V avait donné son *ultimatum*, la restitution de Calais; il eût fait de grandes concessions en Guyenne à ce prix, et peut-être eût-il aussi renoncé à la restitution qu'il demandait de toutes les sommes versées pour la rançon du roi Jean; mais Édouard III eût à peine cédé Calais s'il eût vu les Français dans Londres! Charles V se refusa donc à la paix : il voyait le Prince Noir mourant, Édouard III usé par les soucis, par l'âge et par les voluptés, l'Angleterre menacée avant peu d'une régence orageuse, et il attendait tout du temps : il trouvait avantage à suspendre la guerre sans la terminer, et à laisser respirer un moment la France [2].

Cette lutte de six années où rien n'avait été abandonné au hasard, où toutes les chances avaient été sans cesse calculées et prévues, venait d'offrir à l'Europe du moyen

[1] Charles V donna la vicomté de Saint-Sauveur à Du Guesclin, qu'il gratifia en outre du comté de Montfort-l'Amauri, confisqué sur le duc de Bretagne. Du Guesclin avait encore les comtés de Longueville en Caux et de Fontenai en Poitou, la vicomté de Pontorson, etc. Charles V ne s'était pas montré ingrat envers lui.

[2] Charles V trouva moyen de se débarrasser des compagnies qui recommençaient à manger le pays : le brillant sire de Couci, Enguerrand VII, qui était le gendre d'Edouard III et était demeuré neutre pendant la guerre, du consentement des deux rois, avait des droits, du chef de sa mère, sur une partie des possessions de la maison d'Autriche. Charles V l'engagea à les revendiquer par les armes, lui prêta de l'argent, et le fit partir avec les compagnies. L'aspect sauvage de la Forêt-Noire, la résistance des populations germaniques, et surtout les attaques terribles des Suisses contre les bandes qui pillaient leurs frontières, découragèrent les compagnies. Après avoir perdu beaucoup de monde, elles ne voulurent pas poursuivre l'entreprise, et revinrent en France, au printemps de 1376; mais on avait gagné du temps, et on les contint tant bien que mal jusqu'au renouvellement des hostilités.

âge un grand et nouveau spectacle, si nouveau même qu'il était resté à peu près incompris. L'Europe contemplait avec étonnement les résultats, sans se rendre compte des ressorts ni des causes, et ne concevait pas comment ces victorieux Édouard, qui avaient abattu sans effort deux monarques belliqueux à la tête de la plus belle chevalerie du monde, succombaient à leur tour presque sans combat devant un roi qui n'avait jamais porté la cuirasse, devant un clerc couronné, qui vivait caché, au fond de ses châteaux, parmi des astrologues, des grammairiens, des juristes, des médecins et des architectes. La pensée persévérante qui crée et renouvelle les ressources, qui prépare, soutient et consomme les succès, que rien ne détourne de son but, ni les obstacles, ni même les revers, cette pensée échappait aux regards du vulgaire, habitué à confondre la tête qui conçoit avec le bras qui exécute. Nulle part le rôle de Charles V n'est plus obscur que dans les récits de Froissart, ce grand artiste qui ne sait voir dans les choses que leur forme et leur couleur. Le *riche roi Charles* n'apparaît, chez Froissart, que pour regarder du haut de ses créneaux passer les Anglais et leurs *fumières*. Tant de succès avec tant d'inaction eût semblé quelque chose de surnaturel, si messire Bertrand et sa bonne hache n'eussent tout expliqué aux yeux du peuple : le peuple, s'il comprenait peu Charles-le-Sage, comprenait parfaitement Bertrand Du Guesclin.

(1369-1377.) Charles V compensait bien son inaction corporelle par sa grande activité d'esprit : la guerre et l'administration ne lui suffisaient pas ; il continuait d'encourager et de cultiver les lettres, et, ne perdant jamais de vue ses intérêts politiques, il employait les savants dont il s'entourait, les Nicolas Oresme, les Philippe de Mézières,

les Raoul de Presle, les Honoré Bonnor, non pas seulement à traduire la Bible, Aristote, Saint-Augustin et Tite-Live, mais à faire de gros livres en faveur des droits de la couronne, soit contre l'Angleterre, soit contre les gens d'Église [1]; car il sentait la papauté prête à lui échapper et voulait se préparer des armes contre elle. Les arts n'étaient pas moins en faveur, l'architecture surtout, qui impose aux masses par la majesté de ses constructions. Malgré les énormes dépenses de la guerre, « ledit roi, sage artiste et vrai architecteur, fit faire maintes places notables, édifices beaux et nobles à Paris et ailleurs... l'église tant belle et notable des Célestins, à la porte de laquelle a la sculpture de son image et de la *roine* son épouse moult proprement faits... accrut son hôtel Saint-Pol [2], fit édifier de neuf le châtel du Louvre... ordonna de faire le

[1] Les deux principaux de ces livres sont *le Songe du Verger* et *le Songe du vieil Pèlerin.* La dernière partie contemporaine de la Chronique de Saint-Denis est probablement aussi l'ouvrage de quelqu'un de ces doctes personnages. Plusieurs d'entr'eux donnaient de bons conseils au roi; Nicolas Oresme, évêque de Lisieux, ancien maître du collége de Navarre et ancien précepteur de Charles V, a écrit un discours contre les mutations de monnaies (Moréri). « Le prieur Honoré Bonnor écrivit, par ordre du roi, sous le titre bizarre de l'*Arbre des batailles*, le premier essai sur le droit de la paix et de la guerre (Michelet). »

[2] L'hôtel Saint-Pol ou Saint-Paul, résidence favorite de Charles V à Paris, était un assemblage de divers hôtels, bâtiments et jardins achetés successivement par ce prince, et couvrait tout l'espace situé entre la rue Saint-Antoine et la rivière, la rue Saint-Paul et la Bastille. Chacun des princes, des grands-officiers, des seigneurs suivant la cour, y avait son habitation séparée : on y voyait un parc, des lices, un jeu de paume, de vastes vergers, que Charles V se plaisait à surveiller, à planter, à récolter de ses royales mains; des ménageries, des volières, des colombiers, des poulaillers; c'était un curieux mélange de faste et de simplicité; cela sentait la ferme, le château féodal et le palais tout ensemble. Les croisées, richement ornées de vitraux de couleur, étaient treillissées de fil d'archal pour empêcher les pigeons de pénétrer dans les appartements : les vastes cheminées étaient décorées de statues et de toutes sortes de figures et d'ornements.

Pont-Neuf (le pont Saint-Michel)[1]; et, dehors Paris, Beauté, qui est moult notable manoir, Plaisance, la noble maison (les châteaux de Plaisance et de Beauté étaient tous deux à l'extrémité du bois de Vincennes, du côté de Nogent) ; moult fit réédifier notablement Saint-Germain-en-Laye, Creil, Montargis, le château de Melun, etc. (Christ. de Pisan, part. 2, c. 11-12). » Il contribua beaucoup à l'essor que prit vers ce temps l'architecture civile, et qui orna la France de tant de constructions originales, jusqu'à l'époque où l'étude de l'art antique vint transformer et dissoudre l'art du moyen âge. L'architecture civile, jusqu'alors appendice obscur de la grande architecture religieuse, ou absorbée dans les masses nues et sévères de l'architecture militaire, était enfin sortie de son berceau, et s'épanouissait avec un luxe d'ornements et une variété de lignes qui allèrent croissant durant un siècle et demi : l'ogive se surbaissait, s'évidait à la turque, s'arrondissait jusqu'à se perdre dans le plein-cintre[2], se chargeait de mille broderies indéfinissables. Mais ces riches fantaisies décoraient les châteaux et les hôtels-de-ville, sans altérer encore le caractère des églises, où le grand style du treizième siècle se maintenait dans toute sa pureté : on continuait les monuments inachevés, on en élevait d'autres, comparables aux plus belles créations de Libergier ou de Robert de Luzarches, ainsi que l'atteste l'église abbatiale de Saint-Ouen de Rouen, ce type si élégant, si sévère et si accompli des plus beaux jours de l'art.

[1] La Cité n'avait eu jusqu'alors que deux ponts, le Grand et le Petit ; le Pont-au-Change et le Petit-Pont-de-l'Hôtel-Dieu.

[2] Nous avons vu, dans la belle collection de M. Dusommerard, une grande miniature du temps de Charles V, représentant ce prince tenant sa cour à l'hôtel Saint-Pol : les voûtes sont en plein-cintre. On en trouve bien d'autres exemples dans les manuscrits.

Un autre édifice, de lugubre mémoire, appartient aussi au temps de Charles V : il fit commencer en 1369 la fameuse Bastille, sous la direction de Hugues Aubriot, prévôt de Paris. Cette forteresse, destinée tout à la fois à tenir Paris en bride et à le défendre contre l'ennemi du dehors, fut fondée sur l'emplacement de la porte Saint-Antoine, qu'avait autrefois fortifiée le prévôt Marcel et qui avait été le théâtre de sa fin tragique. La nouvelle enceinte de Paris, construite à la hâte et peu solidement par Marcel, fut rebâtie tout entière dans le cours du règne de Charles V. Les faubourgs enclos par Marcel dans les murs de la ville furent admis aux priviléges des anciens bourgeois de Paris : les bourgeois de Paris, quand ils acquéraient des fiefs, étaient exempts de payer le droit imposé aux roturiers en pareil cas (*droit de franc-fief*); ils étaient autorisés à dorer les freins de leurs chevaux et à porter les autres ornements réservés à l'ordre de chevalerie (les éperons d'or, etc.), auquel ils pouvaient se faire affilier *tout comme les nobles du royaume*. (Ordonnances V, 418.) Charles V ne fit que confirmer ces priviléges, établis *de temps immémorial par cession ou par coutume*, dit-il dans son ordonnance; il n'est donc pas exact, comme on l'a souvent répété, que ce roi ait *accordé la noblesse à tous les bourgeois de Paris* (Hénault). Un autre privilége, moins fastueux, mais beaucoup plus cher au menu-peuple, qui n'avait pas d'éperons dorés, c'était l'exemption absolue du *droit de prise;* les écrivains les plus hostiles à la monarchie (Dulaure même!) n'ont rien dit de trop sur les brigandages qu'exerçaient, sous prétexte de ce droit, les maréchaux, les *chevaucheurs* et la valetaille de la cour : plusieurs des faubourgs de Paris et la plupart des villages voisins des résidences royales, les ordonnan-

ces elles-mêmes nous le révèlent avec franchise (t. VI, p. 92 et 108), étaient désertés de leurs habitants, qui aimaient mieux abandonner leurs maisons que d'être tous les jours exposés à se voir enlever meubles, vivres, fourrages, chevaux, charrettes et bétail. Le *droit de prise,* tel que le définissaient depuis longtemps les ordonnances, n'autorisait pas ces pillages; ce n'était plus qu'un droit de réquisition sur les fourrages et les charrois, et l'on devait payer ce qu'on prenait : on devait payer, mais on ne payait pas, et les ordres du roi étaient impuissants contre ces habitudes invétérées de déprédation. Il n'y avait qu'un seul moyen de les arrêter, c'était d'interdire toute *prise*, et de permettre aux habitants de recevoir les *preneurs* à coup de fourches et à coups de piques; on y eut recours, plusieurs ordonnances en font foi. Rien ne caractérise si bien ces temps de désordre.

Les mesures de législation, de finances, de politique intérieure sont nombreuses et fort diverses sous Charles V. Ce prince était secondé par un conseil composé d'hommes éminents par leur capacité : le chancelier Guillaume de Dormans, cardinal-évêque de Beauvais, et son frère Miles de Dormans, Jean de la Grange, cardinal-évêque d'Amiens, le chambellan Bureau de la Rivière, le trésorier Savoisi, et d'autres. — En 1370, acquisition du comté d'Auxerre, vendu au roi par le dernier comte de la maison de Chalon, et déclaré inséparablement uni au domaine royal. — Même déclaration d'inaliénabilité touchant les villes et châtellenies de Bar-sur-Aube et Mouzon-sur-Meuse; puis touchant Orléans et l'Orléanais, après la mort du duc Philippe d'Orléans, oncle du roi (septembre 1375). — Auxerre avait *acheté* l'inaliénabilité, regardée généralement comme un grand avantage par les populations. On aimait bien mieux

être *bourgeois du roi* que *bourgeois d'un seigneur :* on n'avait qu'un maître au lieu de deux; on était protégé dans tout le royaume par des sauvegardes royales; on circulait, on commerçait beaucoup plus librement [1]. Charles V, de son côté, était prodigue d'ordonnances de ce genre : il s'inquiétait des vastes aliénations de domaine consommées par son père, et tâchait d'arrêter pour l'avenir cette tendance fatale qu'il avait été lui-même forcé de suivre afin de s'assurer de la fidélité de ses frères; les droits de ressort et de souveraineté [2], les cas royaux, les régales, les aides, toutes les réserves enfin faites sur les apanages, ne suffisaient ni ne devaient suffire à le rassurer. — En novembre 1371, ordonnance renouvelant d'anciens édits qui défendaient à tous les clercs, nobles, avocats, sergents d'armes, etc., de prendre à ferme les prévôtés *ou autres fermes et marchés royaux ;* la plupart des prévôts prenaient à ferme le produit des justices de leur prévôté : en interdisant ces fonctions aux classes puissantes, on diminuait un peu les abus de cette étrange vente de la justice. — Les nobles, clercs, *monnayeurs* et autres privilégiés, paieront la taille et tous les impôts réels ou personnels pour les biens non nobles qui leur écherront. — Le roi fait entreprendre le dénombrement des fiefs et arrière-fiefs de la couronne. — Les procureurs du roi ne peuvent intenter de procès qu'après information et sur assignations faites par les juges.

La plupart de ces édits sont dans l'intérêt de l'ordre et

[1] Voy. Monteil, *Mœurs des Français au XIVe siècle ;* sur les bourgeoisies.

[2] Le duc d'Anjou avait obtenu l'autorisation d'établir des *Grands Jours*, sorte de parlement auquel ressortissaient les appels de toutes ses seigneuries ; mais on appelait en dernier ressort des *Grands Jours* d'Anjou au parlement de Paris.

de l'État, et constatent les efforts du pouvoir pour réorganiser le pays ; mais les ordonnances relatives aux impôts apprennent ce que coûtaient les succès et les améliorations que la France devait à Charles-*le-Sage* [1]. Cette face de son gouvernement est sombre ! Le peuple supportait des charges accablantes : on ne le réduisait plus au désespoir par une capricieuse tyrannie, mais on tirait de lui tout ce que pouvaient donner ses sueurs. La guerre absorbait des flots d'or, et les faveurs, les exemptions accordées aux villes et pays qui secouaient le joug des Anglais, rendaient d'autant plus pesant le fardeau du reste de la France. Les *bâtiments* aussi coûtaient beaucoup au roi, beaucoup plus que ne permettaient les ressources d'un pays qui avait tant souffert. On recourut à de tristes expédients : c'est Charles V qui le premier contraignit chaque famille à acheter aux greniers royaux, tous les trois mois, une quantité de sel calculée d'après ses besoins supposés par les officiers de la gabelle. Cette ordonnance fut mise en vigueur dans tout le Languedoïl, sauf les villes et cantons privilégiés (Ordonn., t. V, p. 576, janvier 1373). La gabelle du sel, malgré les promesses des rois, devenait permanente et tendait à s'annexer au domaine royal. Le roi se déchargea des gages de ses *gens de parlement*, en appliquant les amendes que le parlement prononçait au salaire de ses membres : il n'est pas besoin de faire ressortir les énormes abus d'un tel état de

[1] Charles V avait conçu un projet qui fait honneur à sa mémoire, et que la mort l'empêcha d'exécuter. Il avait résolu d'unir par un canal la Loire à la Seine, afin de faciliter le transport des denrées et productions *des parties de Bourbonnais, Nivernais et ailleurs, tant que la rivière de Loire s'étend*, jusques à Paris : le devis était fait ; l'entreprise devait coûter environ 100,000 francs d'or Christine de Pisan, part. II, c. 7). Le projet de Charles V ne fut réalisé que par Henri IV et Sulli.

choses, qui transformait ces magistrats en publicains et mettait leur conscience à chaque instant aux prises avec leur intérêt (Ordonn. V, p. 615—28 mai 1373)[1].

Charles V avait obtenu des états-généraux un concours dévoué en 1369; mais il sentait la difficulté de maintenir l'esprit public à ce niveau, et l'assemblée la plus bienveillante et la plus soumise lui inspirait une défiance insurmontable; il croyait toujours entrevoir quelque nouveau Marcel prêt à se lever d'entre les bancs des états. Depuis le mois de décembre 1369, on ne trouve plus aucune trace de réunion générale des trois ordres : le roi traitait séparément avec les états de chaque bailliage, et parfois même avec chaque ville; il était puissant et victorieux, et les états particuliers n'osaient refuser ce que n'eussent point accordé les états-généraux; encore est-ce là l'explication la plus favorable à Charles V; car il ne reste trace d'états-provinciaux dans le Languedoïl, durant toute cette période, que pour l'Artois, le Boulenois et le Ponthieu (Préface au t. VI des Ordonn.), et ce silence des monuments, joint à d'autres indices, pourrait faire penser que le roi établit les impôts presque partout, arbitrairement et *de sa pleine puissance*. On a conservé

[1] Il existait un abus en sens contraire dans les tribunaux inférieurs. Les juges des tribunaux inférieurs, soit royaux, soit seigneuriaux, payaient une amende quand leurs jugements étaient cassés en cour d'appel. Il faut ajouter cette circonstance grave aux causes auxquelles nous avons attribué la décadence des *cours des pairs*, des vieilles assises féodales (Voy. t. IV, p. 537 et suiv.). Les *hommes de fiefs* se souciaient peu de fonctions gratuites qui pouvaient donner lieu à des amendes. Cependant le jugement par les pairs n'avait pas disparu partout, et les ordonnances de Charles V (t. V, p. 622, et VI, 130-429), nous apprennent que les *hommes de fiefs* siégeaient encore obscurément dans les petites cours féodales de maints prélats et barons : dans ce cas, le bailli ou prévôt du seigneur ne faisait que prononcer l'arrêt rendu par les pairs, seuls vrais juges. De même, dans beaucoup de villes qui n'avaient pas d'échevinage, le prévôt du roi ne jugeait pas, mais déférait le jugement à des assesseurs bourgeois.

une grande instruction sur *le gouvernement des aides et subsides, et la manière de les cueillir et lever :* il est dit que l'impôt de douze deniers pour livre sur toutes les marchandises vendues, sauf le vin, sera levé par tout le royaume de France (sauf apparemment le Languedoc et les pays privilégiés), et sera *baillé* à ferme par les *élus* royaux. Le vin vendu en gros est taxé au treizième; le vin débité en détail, au quart. Le fouage est porté à six francs par feu *des villes fermées*, et deux francs par feu, dans le plat-pays. Cette taxe paraît énorme, surtout quand on songe qu'un fouage d'un demi-franc avait été le prétexte de la rébellion de la Gascogne contre les Anglais (Ordon. VI, p. 2; avril 1374)[1]. On avait mis en outre, dès 1369, un droit d'exportation de douze deniers pour livre sur toute marchandise transportée soit hors du royaume, soit des pays qui payaient l'aide dans les pays exempts et dans le Languedoc. Paris et son diocèse ne payaient que six deniers; le roi ménageait singulièrement la grande cité, et lui témoignait une déférence un peu craintive. Le blé, le vin, le sel et la laine étaient exemptés du droit d'exportation (Ordonn., t. VI, p. 206). En somme, le public avait gagné un point de haute importance, la suppression des changements de monnaies; mais l'autre fléau, l'impôt sur les ventes, subsistait et s'enracinait, et l'impôt direct allait grandissant démesurément.

Au moins, dans les pays qui étaient directement sous la main du roi, la régularité de l'administration aidait le peuple à porter son lourd fardeau, et cet argent si péniblement obtenu était employé au service de l'État : le sort des provinces livrées en apanage ou en gouvernement aux

[1] Il résulte des termes de l'instruction, que le fouage n'était plus levé par les élus du pays, mais affermé par les élus royaux.

frères du roi, était bien plus malheureux ; Philippe-le-Hardi écrasait la Bourgogne pour alimenter son faste insensé : les aides de son duché, que le roi lui avait abandonnées, ne lui suffisaient pas. Le Languedoc était affreusement pressuré par le duc d'Anjou, qui extorquait chaque année aux états de cette région, sous prétexte de défendre le pays, des subsides qu'il s'appropriait. Charles V ne pouvait se dissimuler ce qu'avait de précaire la prospérité apparente qu'il avait rendue à la France ; il sentait que tout reposait sur sa tête ; sa débile santé ne lui promettait pas une longue carrière, et il s'inquiétait de l'avenir réservé à ses enfants. Il essaya d'assurer cet avenir, en réglant tout pour le cas trop probable où il mourrait avant que son héritier fût parvenu à l'âge d'homme. Le droit monarchique n'était pas fixé sur l'article important des minorités ; les nobles étaient majeurs à vingt et un ans, les roturiers, seulement à vingt-cinq ; divers motifs politiques, sans parler de la tendance qu'avait la royauté à se faire en toutes choses une sphère à part, militaient pour qu'on déclarât les rois majeurs plus tôt que les autres hommes, bien qu'au premier abord il y eût quelque chose d'absurde à abréger la minorité en sens inverse de la grandeur et de la difficulté des fonctions sociales. La minorité de saint Louis n'avait pas laissé de précédent régulier : la reine Blanche, tutrice par le droit, régente par le fait, avait confondu ces deux attributions, en se servant toujours du nom de son fils comme s'il eût été majeur dès l'âge de douze ans. Plus tard, l'héritier de saint Louis, Philippe-le-Hardi, malade devant Tunis, avait prescrit par son testament que, s'il venait à mourir, son fils fût déclaré majeur à quatorze ans. Ce fut à cet âge que s'arrêta Charles V, et il rendit, à ce sujet, au mois d'août

1374, une célèbre ordonnance, datée du château de Vincennes, qui demeura depuis ce temps la loi de la monarchie.

« Considérant, y est-il dit, que l'âge de quatorze ans, ou même moins, n'est point incompatible avec la dignité royale et l'administration du royaume (Joas en effet fut oint et commença de régner à huit ans, Josias, à sept; David fut élu du seigneur fort jeune d'âge [1]); considérant que la quatorzième année est âge de discrétion, auquel les nobles sont admis aux exercices de chevalerie; que plusieurs de nos prédécesseurs et autres ont régné glorieusement avant quatorze ans, (on cite ici l'exemple de saint Louis), et que les fils des rois de France ont coutume d'être instruits en bonnes mœurs, vertus et honneur, pour laquelle chose, à cet âge, ils sont supérieurs à gens de moindre condition beaucoup plus âgés, considérant aussi que des dommages infinis ont été et sont tous les jours faits aux mineurs par des administrateurs étrangers; après mûre délibération avec nombre de prélats et de personnes notables, clercs et laïques, déclarons, ordonnons, décrétons définitivement par édit irréfragable et valable à perpétuité, constituons et sanctionnons, *de notre certaine science et dans la plénitude de la puissance royale,* que tout *hoir* royal, parvenu au trône devant sa quatorzième année, sitôt qu'il l'aura atteinte, aura l'administration et gouvernement du royaume, se fera sacrer et couronner quand bon lui semblera, recevra ses vassaux et sujets à foi et hommage, etc., etc. (Ordon. t, VI, p. 26).

Cette ordonnance constitutive et générale, que le roi

[1] A côté de cette citation de la Bible, et de plusieurs autres analogues, il s'en trouve une tirée de *l'Art d'aimer* d'Ovide, également avec la formule sacramentelle : *Scriptum est.*

fit enregistrer solennellement au parlement le 21 mai 1375, fut suivie de deux ordonnances réglementaires, qui étaient comme le testament politique de Charles V. Ce prince, afin d'amoindrir le dangereux pouvoir du régent, séparait la régence de la tutelle, et, dans le cas où il mourrait avant que son héritier eût quatorze ans, attribuait la régence du royaume au duc d'Anjou, l'aîné de ses frères, et la tutelle de son héritier et de ses autres enfants à la reine, sa femme, à son troisième frère le duc de Bourgogne, et à son beau-frère le duc de Bourbon, qui lui était tout dévoué. La ville et la vicomté de Paris, les villes et bailliages de Senlis et de Melun, et tout le duché de Normandie, sauf les droits de ressort et souveraineté, étaient soustraits à l'autorité du régent et placés sous l'administration des tuteurs, que devait assister un conseil composé de prélats, de barons, de membres du parlement et de la chambre des comptes, et de *six bourgeois de Paris*. Les revenus de Paris, de la Normandie, etc. étaient affectés à *maintenir l'état* du roi mineur. Le duc d'Anjou devait jurer solennellement, *en la sainte chapelle, sur les saintes reliques et les saints évangiles*, de gouverner *loyaument* le royaume, pour *le bien, honneur et profit* du roi son neveu. Vaines précautions, qui trahissaient de trop justes alarmes (Ordonn., t. VI, p. 45-49, octobre 1374). Le duc de Berri, second frère du roi, n'est pas même nommé dans ces divers actes. On ignore s'il était alors en disgrâce pour quelques raisons particulières, ou si Charles V l'écartait à cause de son peu de capacité : le duc de Berri n'était pas illettré ; il avait emprunté à Charles V le goût des livres et des bâtiments ; mais il n'avait aucunes facultés politiques ; il était très-avide et très-prodigue, et gouverné par d'indignes favoris.

Un quatrième édit régla les apanages du second fils et des filles du roi : Charles V assigna à son fils puîné Louis, et aux autres fils qu'il pourrait avoir, 12,000 livres de rentes en fonds de terre à leur majorité, et 40,000 francs d'or comptant ; à la fille aînée 100,000 francs, aux autres, 60,000 francs, sans le trousseau (*garnisons et estorements*). Charles V faisait ce qui dépendait de lui pour arrêter le démembrement du domaine ; mais les progrès du mal étaient déjà trop grands, et ses intentions ne furent même pas respectées.

(**1372-1379.**) Les intérêts du dehors ne laissaient guère au roi le loisir de s'absorber dans ses inquiétudes et dans ses prévisions : l'horizon était partout chargé d'orages, et les crises politiques qui agitaient l'Occident allaient se compliquer d'une crise religieuse. Depuis cette terrible lutte de Philippe-le-Bel contre Boniface VIII, qui s'était terminée par la défaite de la papauté et par sa translation en France, le souverain pontificat n'avait plus guère été qu'un instrument aux mains des Capets et des Valois, et, pour comble d'humiliation, un instrument impuissant, qui n'avait ni empêché les revers ni contribué bien efficacement aux succès des princes qui se servaient de lui [1]. L'abaissement de la suprême autorité catholique coïncidait avec la marche ascendante de la civilisation; des idées d'affranchissement religieux et politique circulaient sourdement parmi les peuples, surtout dans les contrées qui avaient le plus souffert du despotisme papal, en Angleterre, par exemple, et dans les pays slaves du rite latin. Dans les Pays-Bas, les Begghards (de *beghin, beggen*, prier), dans l'intérieur de la France, les Turlupins, sectaires qui

[1] Sauf toutefois l'affaire du mariage de Flandre.

mêlaient peut-être le mysticisme des *spirituels* avec quelque reste des idées manichéennes, prêchaient sans grand retentissement; mais les Vaudois se multipliaient dans le Dauphiné, la Savoie et le Piémont; le voisinage de la cour papale, l'aspect de sa corruption, étaient les meilleurs auxiliaires des dissidents. Le pape Grégoire XI se plaignit vivement au roi des obstacles que les juges laïques du Dauphiné apportaient à l'exercice de la sainte inquisition; les juges exigeaient communication des procédures faites par les inquisiteurs, mettaient souvent en liberté les malheureux que ceux-ci avaient arrêtés, et refusaient de prêter le serment de purger le pays d'hérétiques. Charles V céda, probablement à regret, et le pape obtint le concours du gouverneur du Dauphiné, du comte de Savoie et de la comtesse de Provence (la reine de Naples), pour la poursuite des Vaudois. On en prit tant, qu'il fallut bâtir de nouvelles prisons à Embrun, à Vienne, à Avignon et ailleurs : les Vaudois du Piémont se défendirent, et tuèrent deux inquisiteurs (Rainaldi annal. ad ann. 1372, 1375 et sequent.). On brûla en Grève à Paris deux Turlupins avec leurs livres et l'habit particulier qu'ils avaient adopté [1].

Le roi tenait à ménager le saint-père, et lui eût fait toutes les concessions possibles pour l'empêcher de suivre l'exemple de son prédécesseur et d'aller à Rome. Charles V se raidissait contre l'opinion européenne qui rappelait le pape en Italie : il eût été d'une plus haute et plus généreuse politique de céder à ce mouvement, et d'abandonner de bonne grâce des avantages qui nuisaient beaucoup plus à la catholicité qu'ils ne profitaient à la France;

[1] Après la mort de Grégoire X, Charles V revint sur les concessions qu'il avait faites à l'Inquisition.

mais Charles V n'avait pas l'âme assez élevée ni l'esprit assez large pour de telles résolutions. Le pape Grégoire XI, qui avait débuté par une nombreuse promotion de cardinaux français, n'eût peut-être pas mieux demandé que de se conformer aux désirs du roi, et ne désirait guère aller vivre au delà des monts; mais la situation de l'Italie l'entraînait malgré lui : la papauté était menacée de perdre tous ses domaines temporels, si elle ne se réinstallait dans Rome : depuis l'établissement des papes à Avignon, de fréquentes révoltes avaient lieu parmi les cités soumises au saint-siége; ces révoltes, provoquées par la tyrannie des légats de la cour d'Avignon, prenaient un caractère de plus en plus menaçant : elles étaient fomentées tantôt par les Visconti, dominateurs de la Lombardie, tantôt par la république de Florence. Grégoire XI, justement effrayé, annonça sa prochaine arrivée aux députés que lui avaient envoyés les Romains (1374). Les négociations entre la France et l'Angleterre et quelques autres intérêts l'arrêtèrent encore deux années entières, délai qui eut des suites terribles : les Florentins, qui travaillaient à établir chez eux la démocratie pure, soulevèrent presque toutes les villes des domaines du saint-siége au nom de la liberté [1].

Le pape excommunia les Florentins, déclara leurs biens confisqués et leurs personnes livrées en servage au premier occupant, et dépêcha contre eux le cardinal Robert de Genève, avec une armée de brigands recrutés dans les *compagnies* anglaises, bretonnes et gasconnes. Les Florentins et leurs adhérents, après avoir repoussé vigoureusement les premières attaques, essayèrent de transiger,

[1] Ils avaient inscrit sur leur étendard, en lettres gigantesques, le mot *Libertas*.

et députèrent au pape sainte Catherine de Sienne, mystique célèbre, espèce de saint François femelle, dont les visions et les révélations retentissaient alors dans toute l'Italie : un ambassadeur romain suivit de près Catherine, et déclara nettement au saint-père que, s'il ne se décidait à revenir, Rome élirait un autre pape. Grégoire partit le 13 septembre 1376, au grand chagrin de tous ses cardinaux français, ainsi que du roi et du duc d'Anjou, qui était accouru de Toulouse à Avignon pour tâcher *de rompre le voyage*.

L'arrivée du pape ne rétablit pas la paix en Italie : après un séjour de peu de mois à Rome, il mourut, jeune encore, le 27 mars 1378, et sa mort déchaîna de furieuses tempêtes, non plus seulement sur l'Italie, mais sur la chrétienté tout entière. Le conclave se réunit dans le Vatican [1] au milieu des clameurs du peuple, qui réclamait avec fureur *un pape romain, ou au moins italien* (romano, o almanco italiano) : ce fut moins toutefois la violence du dehors que les dissensions du dedans qui déterminèrent les cardinaux à élire un pape étranger au sacré-collége : sur seize cardinaux présents, onze étaient français; mais les Français se divisèrent; les Limousins, parents ou amis du dernier pape et comblés de ses faveurs, étaient en butte à la jalousie des cardinaux des autres provinces : la querelle s'envenima si bien, que les deux coteries françaises aimèrent mieux chacune de son côté voter pour un Italien que pour un membre de la coterie opposée; seulement, on écarta les cardinaux italiens, et l'on nomma l'archevêque de Bari, Bartolomeo Prignani, Napolitain

[1] La foudre tomba sur les *loges* des cardinaux, présage que les imaginations déjà frappées interprétèrent d'une manière sinistre (Chroniq. de Saint-Denis, t. VI, p. 418).

qui avait longtemps demeuré à la cour d'Avignon : il prit le nom d'Urbain VI (8 avril 1378). Six cardinaux que Grégoire XI avait laissés à Avignon reconnurent sans difficulté le nouveau pape ; son élection semblait parfaitement régulière, et toute l'Église lui rendait obéissance, lorsque de violentes discordes éclatèrent soudainement entre lui et le sacré-collége. Urbain VI, vieillard instruit, désintéressé, exempt des vices qui avaient souillé la plupart des papes de ce siècle, mais violent et bizarre, n'avait ni la prudence ni l'étendue d'esprit nécessaires pour un rôle si grand et si difficile ; sa subite élévation lui donna le vertige ; il annonça dans les termes les plus virulents l'intention de réformer l'Église de fond en comble, et commença par adresser publiquement de tels reproches et de telles menaces aux cardinaux qui l'avaient élu, qu'ils se retirèrent en masse à Anagni, et y appelèrent pour leur défense les bandes gasconnes et bretonnes amenées en Italie par le légat Robert de Genève. Ils écrivirent à Charles V contre le saint-père des lettres secrètes, bientôt suivies d'une protestation publique en date du 9 août, par laquelle ils déclarèrent que l'élection de Bartolomeo Prignani n'avait pas été libre et était nulle de plein droit. Ils se rendirent ensuite d'Anagni à Fondi, sur les terres du royaume de *Sicile* (de Naples), et y procédèrent à une nouvelle élection ; ils choisirent un homme de langue française, un seigneur de la maison de Savoie, ce Robert de Genève qui avait conduit les brigands d'au delà des monts contre Florence et la Romagne. Robert n'avait que trente-six ans ; il s'appela Clément VII (20 septembre 1378). Le cardinal d'Amiens, membre du conseil de Charles V, avait été l'un des principaux instigateurs de l'audacieuse conduite du sacré-collége. Les six cardinaux d'Avignon

renoncèrent à l'obéissance d'Urbain pour embrasser celle de Clément.

Avant même que l'élection de Clément VII fût consommée, Charles V avait déjà convoqué à Paris une grande réunion du clergé de France pour délibérer sur l'état de l'Église; mais l'assemblée avait suspendu sa décision jusqu'à plus ample informé (7 septembre 1378). Une seconde réunion eut lieu au château de Vincennes dans les premiers jours de novembre. Un grand nombre de prélats et de docteurs en théologie et en droit y siégèrent avec les gens du conseil du roi et d'autres nobles hommes; ils conseillèrent le roi comme il souhaitait d'être conseillé, et l'engagèrent à reconnaître Clément (15 novembre). Charles V écrivit aussitôt à la plupart des princes chrétiens pour les inviter à suivre son exemple. La reine Jeanne de Naples céda, malheureusement pour elle, à l'impulsion du chef de la maison capétienne; mais Wenceslas de Luxembourg, qui succéda sur ces entrefaites à son père l'empereur Charles IV [1], et comme roi des Romains et comme roi de Bohême, se déclara pour Urbain, qui lui avait garanti la couronne impériale : la plus grande partie de l'Allemagne et de l'Italie en fit autant; Urbain avait réconcilié le saint-siége avec les Florentins; la Hongrie et les états scandinaves imitèrent

[1] L'empereur Charles IV mourut, le 29 novembre 1378, peu de mois après son retour d'un voyage en France. Il était venu rendre, au roi son neveu, une visite dont toutes les circonstances sont racontées avec grand détail dans la chronique de Saint-Denis; voyez l'édition de M. P. Pâris. On y remarque surtout l'extrême attention du roi de France à écarter du cérémonial de réception tout ce qui eût pu paraître une reconnaissance tacite des prétentions de l'empereur à la suprématie sur tous les rois. — Charles IV donna au dauphin le titre de vicaire-général de l'Empire dans le royaume d'Arles. Charles IV est l'auteur de la *Bulle d'or*, qui régla les conditions de l'élection impériale. Elle fut publiée à Metz.

l'Allemagne ; l'Angleterre embrassa nécessairement la cause contraire à celle que soutenait la France ; les Flamands différèrent de répondre nettement aux lettres de Charles V ; mais ce délai même annonçait leur tendance à suivre l'Angleterre, qui les traînait toujours à sa remorque, malgré l'alliance de leur comte avec le frère du roi Charles. Les royaumes de la presqu'île Ibérique hésitaient ; on ne savait encore s'ils se décideraient pour Clément, et la France se trouvait jusqu'alors à peu près seule contre presque toute l'Europe[1] ; encore l'opinion n'était-elle rien moins qu'unanime en France : les longs délais de l'université l'attestèrent ; Charles V fut obligé de lui faire une sorte de violence et de la sommer de déclarer Clément VII vrai pasteur de l'église universelle : — *Si vous refusez ou différez davantage, vous nous ferez grand déplaisir*[2]. Les facultés de théologie, de droit et de médecine se décidèrent enfin (30 mai 1379) ; mais la faculté des arts resta divisée : deux des *quatre nations* qui la composaient (France et Normandie), rendirent obéissance à Clément, mais les deux autres (Picardie et Angleterre) restèrent neutres. Urbain opposa à l'université de Paris les écoles de Bologne et de Pavie ; le grand jurisconsulte Balde (Baldo dei Ubaldi), de Pérouse, donna une consultation en faveur de la validité de l'élection d'Urbain, et la visionnaire Catherine de Sienne lança contre les *Clémentins* des malédictions apocalyptiques. Trois cardinaux italiens qui avaient pris part à l'élection de Clément proposèrent un concile : le reste du sacré-collége s'y refusa ; ce refus fut

[1] La maison de Savoie et les Visconti de Milan étaient Clémentins ; le duc de Juliers, et la branche de la maison de Luxembourg qui occupait les duchés de Brabant et de Luxembourg, se déclarèrent aussi pour Clément ; le Hainaut resta longtemps neutre : la Flandre se décida pour Urbain.

[2] Bulæus (du Boulay), histor. universit. IV, p. 566-8.

suivi de la défection du midi de l'Italie, qui avait d'abord reconnu Clément. Ce pontife s'était établi à Naples, chez la reine Jeanne; mais les Napolitains, en dépit de leur reine, montrèrent des dispositions si menaçantes, que Clément fut réduit à quitter la ville et le pays; il s'embarqua pour Marseille avec ses cardinaux, et vint s'installer à Avignon au commencement de juillet 1379. Ainsi fut réalisée la menace faite à Grégoire XI au nom de Rome et de l'Italie : Rome et Avignon eurent chacune leur pape; ainsi commença le grand SCHISME D'OCCIDENT [1].

(1377-1380.) L'attention de l'Europe se partageait entre la querelle des deux papes et la lutte des deux couronnes de France et d'Angleterre. La trêve était expirée en juin 1377, et, avant qu'elle prît fin, de grands changements avaient eu lieu en Angleterre : « le jour de la Trinité (8 juin) mil trois cent soixante-et-seize... était trépassé messire Édouard, prince de Galles et d'Aquitaine, fleur de toute chevalerie du monde en ce temps, » dit Froissart. Cet illustre guerrier, bien qu'il eût à peine quarante-six ans, ne s'était que trop longtemps survécu à lui-même. Il fit la fin la plus chrétienne *qu'on vit onc grand seigneur avoir :* Charles V lui fit faire un service funèbre *moult révéremment* en la Sainte Chapelle du Palais à Paris. Édouard III, déjà languissant et malade, survécut peu au Prince Noir : ses derniers jours furent tristes; l'orgueil anglais, profondément blessé des succès de Charles V, s'en était pris au vieux roi et au duc de Lancastre, qui avait dirigé la malheureuse expédition de 1373 : le parlement avait assiégé le roi de plaintes et de reproches, et l'avait obligé d'éloigner une maîtresse avide et effrontée, Alice

[1] Rainaldi *Annal. ecclesiastic.* — Du Boulai; hist. de l'université de Paris, t. IV. — Fleury, *Hist. ecclesiast.*, l. 97. — *Vitæ romanorum pontificum.*

Pierce, ancienne femme de chambre de la reine, qui vendait toutes les grâces, s'immisçait dans le gouvernement et l'administration de la justice, et ôtait toute dignité à la vieillesse d'Édouard III. Quant à Lancastre, on le soupçonnait d'aspirer à la couronne au détriment de son neveu Richard, enfant de dix ans, fils unique du feu prince de Galles. Édouard assura sa succession à cet enfant, en le faisant reconnaître héritier du trône dans un parlement solennel à Westminster (Noël 1376). Lancastre et les deux autres fils d'Édouard III y adhérèrent sans difficulté. Édouard ne cessa de décliner depuis cette cérémonie, et mourut le 21 juin 1377, dans le petit manoir de Sheen (aujourd'hui Richmond). Il avait rappelé Alice Pierce, qui l'obséda jusqu'à la fin, *l'empêchant de penser à son salut;* elle ne le quitta pas qu'il n'eût perdu la parole; quand elle le vit à l'extrémité, elle lui ôta les bagues qu'il avait aux doigts et s'en alla, le laissant mourir *déconfès* (sans confession). (Thom. Walsingham, p. 192.) Malgré les malheurs et les fautes de ses dernières années, Édouard III laissa une mémoire profondément nationale. A part ses coûteuses victoires, deux grands actes politiques justifient le respect que lui gardent les Anglais : il constitua définitivement leur nationalité en décrétant l'emploi de la langue anglaise dans les actes publics, et supprima le tribut que la couronne d'Angleterre payait au pape depuis le règne honteux du roi Jean [1].

Le 24 juin, trois jours après que ce grand ennemi de

[1] Hume. — Le pape vit, sans oser éclater, l'Angleterre secouer ainsi le joug de la suzeraineté pontificale. Edouard avait été, non-seulement soutenu, mais excité par son peuple : le parlement le poussa à rendre les statuts les plus énergiques contre les clercs qui sollicitaient des bénéfices du pape, au détriment des patrons et des électeurs, et contre ceux qui interjetaient des appels en cour de Rome. On alla jusqu'à mettre ces derniers hors la protection des lois.

la France eut rendu le dernier soupir, la trêve expira, et la flotte combinée de France et de Castille parut sur les côtes d'Angleterre. Le 28 juin, les amiraux alliés, Jean de Vienne et Fernand Sanche de Tomar, opérèrent une descente à Rye, un des cinq ports privilégiés d'Angleterre, et réduisirent cette ville en cendres ; ce furent là les funérailles d'Édouard III. Durant plus de deux mois, la flotte franco-espagnole promena la terreur et la dévastation tout le long de la côte méridionale d'Angleterre ; elle ravagea l'île de Wight, brûla Yarmouth, Darmouth, Plymouth, Winchelsea, Lewes : les Anglais apprenaient à leur tour à connaître les misères qu'ils avaient si longtemps infligées aux gens du continent. La flotte alliée insulta *Hantonne* (Southampton) et Douvres, sans les attaquer sérieusement *pour ce qu'elles étaient trop bien gardées*, puis revint mouiller devant Calais. Une armée de terre s'était assemblée sur ces entrefaites dans le nord de la France, et Calais était menacé par terre et par mer : malheureusement le vent devint si *dur et mauvais*, que la flotte ne put tenir à l'ancre et fut poussée sur les côtes de Normandie. L'armée de terre, que commandait le duc de Bourgogne, se contenta d'emporter Ardres et quelques petits châteaux du Calaisis [1], débarrassant ainsi les confins de l'Artois et du Boulenois, où les garnisons anglaises exerçaient des ravages continuels (septembre 1377).

Charles V s'était mis en mesure de prendre l'offensive partout à la fois : des troupes avaient été envoyées contre Brest, Derval et Aurai, les dernières places bretonnes qui tinssent encore pour Jean de Montfort ; Aurai se rendit à Olivier de Clisson dans les premiers jours d'août ; Bertrand Du Guesclin et le duc d'Anjou étaient entrés en

[1] Elle avait des canons portant *carreaux* de deux cents pesant, dit Froissart.

campagne *devers Périgord ;* ils enlevèrent quelques forteresses qu'avaient conservées les Anglais entre la Charente et la Dordogne, mirent le siége devant Bergerac, et envoyèrent le sire de Beuil, sénéchal de Beaucaire, avec un fort détachement, quérir à La Réole de grands *engins de guerre pour grever ceux de Bergerac.* Le sénéchal anglais de Bordeaux, sir Thomas Felton, n'avait reçu aucun secours d'Angleterre ; il se mit à la tête des débris du parti anglo-gascon, et assaillit le convoi français avec trois ou quatre cents lances. Il fut vaincu et fait prisonnier, lui et les seigneurs de Duras, de Mucidan, de Langoyran et de Rosem. Le seigneur de Lesparre venait d'être pris en mer par les Castillans : il ne restait quasi plus un seul haut baron d'Aquitaine dans les rangs des Anglais. Bergerac, Sainte-Foi, Castillon, Libourne, Saint-Emilion, Sauveterre, Cadillac, Saint-Macaire, Langon, Blaye, Duras, les dernières places anglaises de la Dordogne, de la Garonne et de la Gironde, cent trente-quatre villes, châteaux et forteresses, tombèrent au pouvoir des Français ; les possessions anglaises, à la fin de la campagne, étaient réduites à Bordeaux, Bayonne, Dax, Mortagne-sur-mer, Bazas, et quelques petites places du Médoc, des Landes, du Bazadois et du Labourdan (août–octobre 1377). (Froissart. — Chroniq. de Saint-Denis).

L'Angleterre, livrée aux embarras d'une minorité, souhaitait vivement la paix, mais Charles V était résolu à poursuivre ses avantages jusqu'au bout. Il n'exécuta cependant rien de sérieux contre les Anglais en 1378, tout occupé qu'il était d'en finir avec un ennemi intérieur qui lui avait jadis fait beaucoup de mal et qui pouvait lui en faire encore. On comprend qu'il s'agit du roi de Navarre. Charles-le-Mauvais, à son grand désappointement, n'avait

joué aucun rôle dans la guerre de 1369 à 1375 ; il espérait être plus heureux cette fois; les Anglais s'étaient mal trouvés d'avoir négligé son amitié et devaient être devenus plus accommodants. Charles-le-Mauvais commença toutefois par négocier avec le roi de France et par proposer le mariage d'une de ses filles avec le dauphin ; mais, les conditions d'alliance ne lui agréant pas, il se tourna tout entier vers l'Angleterre, et offrit une princesse de Navarre au jeune roi Richard II, avec sa coopération contre la France, moyennant la cession de Bayonne, du Labourdan et du pays de Soule, et le gouvernement de Bordeaux et de Dax. Son projet était d'appeler les Anglais dans sa forte place maritime de Cherbourg, de mettre la Normandie en feu, de porter la guerre sur la Seine, et peut-être de se préparer à profiter des chances qu'il tâchait de se créer par des moyens plus secrets encore que ses intrigues diplomatiques et beaucoup plus odieux que toutes les fureurs de la guerre. Il s'efforçait d'abuser Charles V en continuant les négociations, et il lui envoya son fils aîné, le comte de Beaumont, vers le mois de mars, tandis que Pierre Du Tertre, gouverneur du comté d'Évreux, et Jacquet de Rue, chambellan du roi de Navarre, menaient sous main les complots de leur maître. Mais il n'était pas facile de prendre Charles V au dépourvu : suivant la Chronique de Saint-Denis, les desseins du Navarrois vinrent à la connaissance de quelques grands seigneurs qui les dénoncèrent à Charles V; Jacquet de Rue, à peine arrivé en France à la suite du comte de Beaumont, fut arrêté et interrogé par une commission composée du chancelier de France, de plusieurs membres du grand conseil, d'un président au parlement et du prévôt de Paris : il avoua, sans *gêne* ni torture, du moins à ce qu'af-

firme le procès-verbal, non-seulement les négociations avec l'Angleterre, dont les preuves avaient été saisies sur lui, mais un projet d'empoisonnement sur la personne du roi (fin mars). A la nouvelle de l'arrestation de Jacquet, le jeune comte de Beaumont, qui était sur les terres de son père en Normandie, demanda un sauf-conduit au roi, et se rendit auprès de Charles V à Senlis pour avoir des explications à ce sujet. Le roi répondit en lui énumérant tous les griefs qu'il avait contre Charles de Navarre, et en lui communiquant l'interrogatoire de Jacquet. On n'accusait plus seulement Charles-le-Mauvais d'avoir projeté d'empoisonner le roi; on le représentait comme toujours entouré d'assassins et d'empoisonneurs; on le soupçonnait d'avoir fait périr par le poison divers personnages illustres, entre autres la reine de France, Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, morte au mois de février 1377, et sa propre femme, la reine de Navarre, sœur du roi de France, qui lui était, dit-on, infidèle pour le captal de Buch; on prétendait qu'il avait voulu se défaire même de son fils aîné. Ce jeune prince, étourdi, épouvanté par des imputations si terribles, prit son père en horreur, s'abandonna sans réserve à son oncle le roi de France, et prescrivit à tous les capitaines des places navarroises en Normandie de remettre leurs forteresses aux gens du roi. Charles V était prêt : dès le 20 avril, sur un ordre expédié par le roi au duc d'Anjou, le sénéchal de Toulouse se saisit de Montpellier. Pendant ce temps, le connétable, le duc de Bourgogne, le sire de La Rivière, etc., envahissaient le comté d'Évreux et le Cotentin. Malgré les ordres du comte de Beaumont et la défection ou l'arrestation de plusieurs capitaines navarrois qui avaient suivi le jeune prince à Senlis, la plupart des gar-

nisons se défendirent, mais assez mollement : Bernai capitula dès le 18 avril, et Du Tertre, qui s'y trouvait, se rendit au duc de Bourgogne ; Évreux, malgré la triple enceinte de la cité, du bourg et du château, céda dans les premiers jours de mai ; Breteuil, Conches, Paci, Beaumont-le-Roger, Pont-Audemer, Avranches, Mortain, Carentan, Valognes, succombèrent successivement ; le trésor du roi de Navarre fut trouvé dans la tour de Gavrai : Cherbourg seul, grâce à la force de sa situation, repoussa les attaques des gens du roi (avril-juillet 1378). Charles V fit raser les châteaux et démanteler les villes, *afin que jamais plus guerre ne pût fondre au royaume de France de la terre au roi de Navarre.*

Du Tertre avait été envoyé prisonnier au Temple à Paris, où il fut interrogé sur les menées politiques du roi de Navarre et sur les empoisonnements imputés à ce prince. Du Tertre avait été longtemps le secrétaire du roi de Navarre ; il était encore son principal conseiller. Il avoua tous les faits politiques, mais nia constamment avoir eu connaissance des odieux attentats dont on accusait son maître, et le justifia, du moins quant à ce qui concernait le prétendu empoisonnement de la reine de Navarre. Du Tertre n'en fut pas moins enveloppé dans la sentence de Jacquet de Rue. Après avoir répété leurs aveux, *sans contrainte*, devant une grande assemblée où siégea le parlement en masse avec beaucoup de prélats et de barons, ils furent tous deux condamnés par le parlement, « à être traînés du Palais jusques aux halles, et là, sur un échafaud, avoir les têtes coupées, et chacun des quatre membres, lesquels quatre membres de chacun d'eux furent pendus à huit potences au dehors des quatre portes

de Paris, et les têtes aux halles, et le demeurant au gibet; et ainsi fut fait [1] » (21 juin 1378).

Le traitement infligé à Du Tertre parut bien rigoureux : le connétable et le duc de Bourgogne, qui avaient reçu sa capitulation, lui avaient promis d'intercéder pour lui près du roi; mais Du Tertre était sujet français, et Charles V était implacable en pareil cas : il voulait faire cesser par la terreur cette vieille habitude qu'avaient les gentilshommes de passer sans scrupule d'un prince à un autre, et traitait en crime de lèse-majesté ce qui n'était pour eux qu'une libre translation de l'hommage féodal.

Le roi de Navarre était réduit à la dernière détresse : tandis que Charles V lui enlevait ses terres de France, don Juan de Castille, fils aîné du roi don Henri (de Trastamare), était entré en Navarre à l'instigation du roi de France, et assiégeait à la fois Miranda, Tudela et Pampelune; deux cents voiles castillanes et basques, portant des troupes espagnoles, françaises et bretonnes, bloquaient en même temps Bayonne, et empêchaient les garnisons anglaises de secourir la Navarre. Charles-le-Mauvais, retiré dans les montagnes, à Saint-Jean-Pied-de-Port, se voyait sur le point de tout perdre à la fois : il invoqua l'assistance des Anglais, non plus en leur demandant la cession de Bayonne, mais en leur livrant pour trois ans Cherbourg, la dernière place qui lui restât en Normandie, et en leur cédant les forteresses que les armes anglaises pourraient recouvrer dans cette province. Le duc de Lancastre, qui gouvernait sous le nom de Richard II, n'eût pas mieux demandé que de secourir plus tôt Charles-le-Mauvais : il avait obtenu des subsides du parlement, et

[1] Chroniq. de Saint-Denis, éd. de P. Pâris. — Secousse, *Hist. de Charles-le-Mauvais*, t. I, part. 2, p. 171-191. — et t. II, *Preuves*, p. 375-437. — Froissart est d'une extrême inexactitude sur tous ces faits.

s'était embarqué avec une belle armée ; mais le vent l'avait repoussé des côtes de Normandie : il détacha vers l'Aquitaine une escadre commandée par le sire de Néville. Ce général, au commencement de septembre, entra dans la Gironde, fit lever en passant le siége de Mortagne-sur-Mer, qu'assaillaient les Français, et, de Bordeaux, envoya cinq cents lances et mille archers en Navarre (novembre). Les Castillans, ignorant le petit nombre des Anglais et croyant avoir affaire à un grand corps d'armée, levèrent le siége de Pampelune ; on négocia durant l'hiver, et Charles-le-Mauvais obtint la paix des Castillans, en leur abandonnant temporairement vingt de ses forteresses. Il renvoya ses auxiliaires anglais et gascons, et la Castille resta l'alliée de la France contre les Anglais, tout en se réconciliant avec la Navarre.

Avant le débarquement de Néville, dans les premiers jours d'août, les Français avaient sérieusement menacé Bordeaux : le connétable et les ducs d'Anjou et de Berri avaient *publié leur mandement* à La Réole, pour marcher sur la capitale de la Guyenne, lorsqu'ils apprirent que le duc de Lancastre et le comte de Cambridge étaient descendus, avec quatre mille hommes d'armes et huit mille archers, auprès de Saint-Malo, et qu'ils assiégeaient cette ville. Cette nouvelle rompit l'*emprise* de Bordeaux. Le connétable et le duc de Berri partirent pour la Bretagne, et, à la tête d'une très-nombreuse armée, vinrent camper sur la Rance, vis-à-vis de l'*host* d'Angleterre. On ne donna point de bataille, Charles V ayant défendu de l'accepter ; on resserra les Anglais entre le camp français et la ville assiégée ; Saint-Malo ne se rendit pas, et les deux princes d'Angleterre, voyant l'hiver approcher sans la moindre chance de succès, remirent à la voile pour Southampton.

L'année 1378, en somme, avait encore été heureuse pour Charles V : la conquête si prompte des domaines navarrois l'enhardit à une autre *emprise* plus grande et plus téméraire. La Bretagne était dans un état tout à fait provisoire depuis l'expulsion du duc Jean de Montfort ; le nom de ce prince avait été supprimé sur les monnaies par ordre du roi, dès 1374, et *la duché* était vacante de fait : il fallait décider de son sort. Deux solutions diverses de cette grande question s'offraient au roi, la restitution de la couronne ducale à la veuve de Charles de Blois, ou la réunion de la Bretagne à la couronne de France. Charles V oublia sa prudence habituelle : ébloui par ses succès, entraîné par cet instinct de centralisation nationale qui existait chez lui comme chez tous les hommes supérieurs qui ont gouverné la France, il se décida pour le parti le plus audacieux, sans considérer les dispositions de la province qu'il voulait soumettre, ni la situation respective de la France royale et de la Bretagne. Le 20 juin 1378, il avait fait ajourner Jean de Montfort, *soi-disant duc de Bretagne,* pardevant la *cour du roi* (le parlement) *garnie de pairs*. Jean de Montfort fut ajourné en Bretagne, pendant qu'il était en Flandre, où le comte Louis, son parent, l'avait accueilli malgré le mécontentement du roi : il ne reçut pas la citation et n'y eût point d'ailleurs obtempéré. L'ajournement fut prorogé au 9 décembre, auquel jour le roi, accompagné de ses fils, de ses frères, et d'un grand nombre de barons et de prélats, vint tenir sa cour en la chambre de parlement. Les pairs n'étaient point au complet : le comte de Flandre n'était pas venu. Le duc Jean fut appelé par un huissier du parlement, à la porte de la grand'chambre, à la table de marbre, au perron et à la porte du Palais, sans que personne se présentât en son

nom. Le procureur du roi (le procureur-général) prit alors la parole, exposa les divers chefs de l'accusation, la rebellion du duc, son alliance avec les ennemis de la couronne, et requit la confiscation de tous ses biens, droits et seigneuries, pour cause de *forfaiture*. Quatre chevaliers et deux docteurs bretons, députés par la comtesse de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, s'opposèrent aussitôt à cette conclusion ; et requirent que, dans le cas où Jean de Montfort aurait *forfait* sa seigneurie, l'héritage de Bretagne fût restitué à cette princesse et à ses enfants. La réclamation de madame Jeanne ne fut point admise ; la Bretagne fut déclarée réunie à la couronne (18 décembre 1378).

Le roi ne s'attendait, ce semble, à aucune opposition : il avait oublié de faire entrer en ligne de compte, dans les calculs de sa froide politique, les passions et les intérêts de la Bretagne ; il n'avait pas compris que les Bretons, enivrés de leur récente gloire, se regardaient plus que jamais comme un peuple indépendant ; le moment était étrangement choisi pour en faire des sujets de la France. Ils venaient de la sauver ! La supériorité du nombre ne suffit pas pour qu'un grand peuple s'assimile les groupes de populations qui l'avoisinent ; il faut encore la supériorité de l'activité et l'énergie morale ; or, les guerriers bretons n'avaient ni supérieurs ni égaux autour d'eux au quatorzième siècle. Un cri d'indignation s'éleva de Nantes à Quimper, lorsqu'on apprit la sentence de mort lancée contre l'indépendance de la Bretagne : *chacun vendit son bœuf et sa vache pour acquérir cheval de guerre, cotte d'acier, dague à l'épreuve ou maillet ou hache ;* chaque seigneur munit son château de *salpêtre et de soufre, de canons, d'arcs et d'arbalètes.... Et si pensaient défendre fortement leurs liber-*

tés jusqu'à la mort... De servitude avaient horreur, quand ils voyaient trétout entour comme en France elle régnait[1] ! Les bourgeois et les paysans sentaient avec effroi sur leurs têtes ces gabelles et ces fouages qui accablaient leurs voisins de la Normandie, du Maine et de l'Anjou ; les nobles, les gens de guerre, les aventuriers comprenaient qu'on voulait dorénavant exiger d'eux comme une dette ces services qu'ils vendaient à si haut prix et qui leur valaient tant d'honneurs et de richesses. Tous furent d'accord pour la résistance.

Les sourdes rumeurs de la Bretagne commençaient à inquiéter le roi, qui avait chargé le duc de Bourbon, le maréchal de Sancerre, l'amiral Jean de Vienne et le chambellan Bureau de la Rivière, d'aller, au retour du printemps, prendre possession de *la duché ;* Charles V manda à Paris Bertrand Du Guesclin, Olivier de Clisson, le vicomte de Rohan et le sire de Laval, leur accorda la confirmation de toutes les franchises et priviléges du pays de Bretagne, et leur fit jurer de seconder l'exécution de ses plans, et de remettre aux seigneurs susnommés les villes et forteresses qu'ils tenaient en Bretagne. Ils obéirent, mais avec une répugnance et une tristesse qui eussent dû éclairer le roi ; néanmoins Charles V enjoignit à Clisson de rejoindre le duc de Bourbon à Angers et de lui servir de lieutenant (avril 1379).

Mais, pendant que ces quatre chefs étaient près du roi à Paris, quarante autres barons, chevaliers et écuyers de Bretagne signaient à Rennes un acte d'association pour la défense de l'indépendance bretonne (26 avril) ; le

[1] Poëme de Jehan, duc de Bretagne, par Guillaume de Saint-André (chapelain du duc Jean de Montfort) ; publié par M. E. Charrière, à la suite du roman de Du Guesclin. Ce précieux petit poëme supplée au silence complet que garde le roman de Cuvelier sur les événements de Bretagne en 1379-1380.

vieux Beaumanoir, le *héros du combat des Trente,* l'ancien maréchal de Charles de Blois, fut élu chef de la confédération, avec le sire de Montfort-sur-le-Men et deux autres seigneurs; la commune de Rennes jura alliance à la vie et à la mort aux gentilshommes confédérés.

Clisson, peu de jours après, se présenta devant Nantes au nom du roi : il ne fut pas reçu et ne désirait guère l'être; on prétend même qu'il exhorta en secret les Nantais à ne laisser entrer chez eux personne qui fût assez fort pour les mettre sous le joug [1]. Il se retira vers le duc de Bourbon, qui, ne se sentant pas en état de dompter la révolte des Bretons, licencia les troupes rassemblées à Angers. Nantes accéda à la confédération bretonne.

Les événements marchaient rapidement : dès le 4 mai, les confédérés, Beaumanoir en tête, écrivirent à Jean de Montfort qu'il pouvait reparaître en Bretagne, qu'il n'y trouverait que des alliés et des vassaux prêts à défendre son droit *contre le roi et sa puissance.* Jean, *qu'ils avaient si vilainement chassé,* hésita d'abord à se fier à leurs messages; ils lui dépêchèrent deux nobles chevaliers comme députés et comme otages, avec les lettres pressantes des prélats, des barons et des bonnes villes. Le duc, grandement réjoui, *scella grandes alliances* avec le roi d'Angleterre et ses oncles, qui lui promirent un renfort considérable, s'embarqua *moult liement* (très-joyeusement) à Southampton, et vint prendre terre auprès de Saint-Malo, où il fut accueilli avec enthousiasme par une foule immense accourue de tout le pays environnant. La *fleur de chevalerie de Bretagne* se vint agenouiller devant lui sur le gravier (3 août). Le duc fut bientôt à

[1] Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XII, c. 103, p. 422.

la tête d'une armée : toute la noblesse de *la duché* accourut sous ses étendards ; Rohan et Laval désertèrent le parti du roi, et la comtesse de Penthièvre elle-même, la veuve de Charles de Blois, vint trouver Montfort à Dinant, et lui jurer alliance contre le monarque qui les spoliait également tous deux. Tous les hommes d'armes bretons, sauf Du Guesclin et Clisson, quittèrent le service de France, et le roi, violant le droit des gens, en fit arrêter et mettre à mort un assez grand nombre qui voulaient aller offrir leurs bras à Montfort.

Du Guesclin n'avait pas mieux réussi à soumettre le comté de Rennes, son pays natal, que Clisson, le comté de Nantes. Le connétable voyait ses vieux camarades, ses amis, ses parents, le quitter de jour en jour pour *aller au duc*. Il rejoignit le duc d'Anjou à Pontorson, où Charles V avait ordonné qu'on réunît une armée ; mais l'élite des guerriers qui avaient jusqu'alors combattu pour la France était dans les rangs opposés ; les gens d'armes des autres provinces venaient lentement et avec peu d'ardeur. L'entreprise n'était pas populaire : le duc d'Anjou lui-même n'y mettait pas grand zèle, et il signa au mois d'octobre une trêve de quelques semaines ; Montfort eût consenti à le prendre pour arbitre avec le comte de Flandre, mais Charles V s'opiniâtra dans son dessein, et manifesta des soupçons offensants contre quiconque lui conseillait la paix, particulièrement contre Du Guesclin. Celui-ci, déjà aigri par la position pénible où on l'avait placé, entra dans une vive colère, et renvoya au roi l'épée de connétable, en lui annonçant qu'il allait se retirer à la cour de Castille, où l'on reconnaîtrait mieux ses services. Charles V sentit que c'était sa fortune qui l'abandonnait : il se hâta de réparer sa faute, et dé-

pêcha les ducs d'Anjou et de Bourbon vers messire Bertrand pour le conjurer de reprendre son office. Le biographe du duc de Bourbon (d'Oronville), qui nous a conservé cette circonstance intéressante, prétend que Du Guesclin, tout en témoignant sa satisfaction de la réparation qu'il recevait, ne reprit pas l'épée de connétable, et persista dans sa résolution de passer en Espagne : des actes authentiques, entre autres le testament de Du Guesclin, du 9 juillet 1380, attestent le contraire [1]. Mais, malgré la réconciliation du connétable avec le roi, la fin de l'année fut sombre : on avait changé en ennemis des alliés fidèles et intrépides; on avait fait du boulevard de la France l'avant-poste de l'Angleterre, et, tandis que les desseins du roi échouaient complétement dans l'ouest, les extrémités du royaume étaient en feu au nord et au midi. La Flandre était le théâtre d'une guerre civile, qui, d'abord étrangère aux affaires de l'intérieur du royaume, y devait bientôt réagir avec violence, et le Languedoc était livré à des troubles, dont les causes au contraire émanaient directement de la situation de l'état.

Les trois frères de Charles V avaient été parfois l'utile appui, plus souvent le grand embarras de son règne : il avait écarté des affaires le duc de Berri, que son incapacité rendait peu redoutable; il s'était assuré du duc de Bourgogne, en l'aidant à s'élever à une fortune qui devait combler ses vœux les plus hardis; il réussit moins bien à l'égard du duc d'Anjou, le plus dangereux, le pire des trois. Pour donner un aliment à sa farouche ambition, il s'était vu obligé de lui livrer le gouvernement

[1] Dans D. Morrice, *Hist. de Bretagne*, t. II, p. 286. Du Guesclin y prend le titre de connétable de France.

du Languedoc, avec des pouvoirs presque illimités et l'abandon de tous les impôts de cette belle province. L'administration du duc Louis n'y fut qu'une longue tyrannie. Toujours entouré d'un faste royal, préoccupé de l'espoir de conquérir une couronne, soit en Espagne, soit en Italie [1], le duc ne songeait qu'à grossir son trésor par tous les moyens et à s'attacher les nobles et les gens de guerre, montrant au reste de la population un insolent mépris, n'assemblant les états-généraux que pour leur extorquer subside sur subside sous mille prétextes, violant tous les priviléges des villes, et ruinant le peuple par des exactions sans bornes. Le duc finit même par intimer directement à chaque cité ou à chaque viguerie des demandes qui étaient des ordres. Nîmes fut la première cité qui osa lui résister, et s'opposer à l'établissement d'un nouvel impôt; Nîmes, n'étant pas soutenue, fut forcée de se soumettre; le duc cassa les consuls qui avaient refusé l'impôt, les condamna à de fortes amendes, et restreignit les priviléges municipaux (fin mai 1378). La prompte soumission de Nîmes encouragea le duc et ses conseillers, et, au mois de mars suivant, le Languedoc fut frappé d'un fouage de cinq francs et dix gros par feu. Ce n'était là qu'un prélude, et, en octobre 1379, le conseil du duc d'Anjou, tandis que ce prince était en Bretagne, demanda un nouveau fouage d'un franc d'or par mois, ou douze francs par an, le double de ce que percevait en France le gouvernement de Charles V, qui semblait déjà si dur aux pays voisins!... Le chancelier de Languedoc, le sénéchal de Rouergue, et plusieurs autres seigneurs, se rendirent

[1] Il avait acheté les droits des derniers princes de la maison royale de Majorque, dépossédés par les rois d'Aragon, leurs parents.

à Montpellier, qui avait été recouvré l'année précédente sur le roi de Navarre, et enjoignirent au conseil de ville de procéder à la perception du fouage. La patience publique était à bout : le conseil municipal refusa ; le peuple exaspéré se jeta sur les ministres du duc d'Anjou, et massacra le chancelier, le sénéchal de Rouergue, le gouverneur de Montpellier, et la plupart des gens de leur suite (25 octobre). Lodève, à cette nouvelle, traita de même les commissaires qui venaient lui demander le fouage. L'insurrection générale du Languedoc paraissait imminente. Le pape Clément VII, arrivé depuis quelques mois à Avignon, manifesta efficacement en cette occasion sa reconnaissance envers la maison royale de France, son principal et presque son seul appui : il dépêcha trois légats en Languedoc pour calmer les esprits à force de prières et de menaces. La crainte de la puissance du roi, qu'on avait vu depuis dix ans triompher des plus formidables ennemis, désarma les Languedociens plus que ne firent les arguments des légats ; dans Montpellier même, la stupeur avait remplacé la colère : les habitants laissèrent entrer dans leurs murs un lieutenant du duc d'Anjou, qui fit saisir et mettre à mort les chefs de la sédition ; mais la vengeance du duc n'était pas à bout : il arriva bientôt en personne à la tête d'un corps d'armée. Le clergé, les ordres religieux, l'université, les consuls, toute la population, *la corde au col*, *sans chaperons et sans ceintures*, sortirent à la rencontre du duc sous la conduite du cardinal d'Albano, légat du pape, lui remirent les clefs de la ville et la cloche du tocsin, et implorèrent merci à genoux. La miséricorde du duc d'Anjou fut de condamner deux cents citoyens au bûcher, deux cents à la potence, deux cents à la décollation, et leurs enfants

à l'infamie et à la servitude perpétuelles; dix-huit cents autres citoyens à la confiscation de tous leurs biens, et le reste de la ville à une amende de 600,000 francs d'or et à la suppression de tous les priviléges municipaux (24 janvier 1380). Cette atroce sentence fut modifiée à la sollicitation du pape; mais le duc se réserva le châtiment arbitraire des citoyens les plus compromis, et maintint la moitié environ des confiscations, sans parler d'une indemnité de 120,000 francs payée par la ville[1].

Le cri de détresse du Languedoc monta cependant jusqu'à Charles V, et le roi, sinon par humanité, au moins par prudence, accorda une tardive satisfaction à ce malheureux pays[2]: il craignit que le Languedoc, poussé au désespoir, ne *se tournât anglais* comme l'Aquitaine s'était *tournée Française;* il abolit tous les aides et fouages, révoqua le duc d'Anjou, pendant que ce prince était à Avignon, occupé à débattre d'ambitieux projets avec le pape Clément VII et les agents de la reine de Naples, et il chargea

[1] Hist. de Languedoc, l. XXXII, c. 91-96. — Chroniq. de Saint-Denis, t. VI, p. 461-465.

[2] La France proprement dite était elle-même assez souffrante et assez agitée pour que Charles V crût nécessaire de la calmer par quelques ordonnances populaires. Le 21 novembre 1379, après le mauvais succès de la tentative sur la Bretagne, Charles V avait révoqué en masse tous les *élus* et autres officiers des finances, comme suspects de malversations : il avait rendu aux corps municipaux l'élection des *asséeurs* (répartiteurs) et collecteurs de fouages, attribuée depuis quelques années aux élus et aux autres officiers royaux ; il avait enfin assigné des appointements aux officiers de finances, en leur défendant de rien exiger dorénavant pour les quittances et autres actes relatifs à la perception des impôts (Ord. t. VI, p. 440). — La destitution en masse des gens de finances était une mesure quasi périodique, qui satisfaisait pour quelques jours les ressentiments du peuple; il était plus facile de punir les exactions que d'en prévenir le retour, et les successeurs des financiers destitués recommençaient bientôt sur de nouveaux frais. Les moyens de surveillance et d'ordre qu'avait le gouvernement étaient beaucoup trop faibles et trop irréguliers pour qu'on pût sortir de ce cercle vicieux.

une commission, composée de son maître-d'hôtel, de trois maîtres des comptes et du général des aides, d'aller réformer les abus en Languedoc (25 avril 1380). Le roi, dans les lettres qui instituent cette commission, semble presque exclusivement préoccupé de la détérioration de son domaine royal de Languedoc, les souffrances du pays se résumant pour lui dans la diminution des revenus du domaine. Ce point de vue matériel caractérise bien la royauté du moyen âge, qui conserva si longtemps pour son compte l'esprit de la propriété féodale, après avoir vaincu la féodalité. Le roi n'était, dans sa vie habituelle, que le plus grand propriétaire de son royaume; saint Louis est peut-être le seul de nos vieux rois qui ait vu les choses de plus haut (Ordonn. t. VI, p. 464-467).

Ce que Charles V fit de plus sage pour le Languedoc, ce fut d'en donner le gouvernement au comte de Foix, seigneur très-populaire dans tout le midi: les frères du roi furent mécontents de cette nomination; mais elle eut le double avantage d'attacher à la couronne le plus puissant seigneur des Pyrénées et de pacifier le Languedoc.

Charles V ne suivit pas d'aussi bons conseils à l'égard de la Bretagne : il s'attachait à ses plans de conquête avec une opiniâtreté maladive; il ne paraissait plus comprendre cette force invincible des faits contre laquelle il avait toujours évité de se briser jusqu'alors : il avait obligé Clisson et d'autres capitaines à reprendre les hostilités durant l'hiver; elles continuèrent au retour du printemps, entremêlées toutefois de négociations; les Bretons ne combattaient la France qu'à regret, et, tandis que Montfort pressait, par ses envoyés, les secours d'Angleterre, les trois états de Bretagne écrivaient au roi pour le prier de rendre ses bonnes grâces au duc et à *la duché,* et protester

de leur désir de rester fidèles à la couronne de France (18 avril 1380). Charles V répondit qu'il ne refuserait pas de recevoir à merci ses sujets bretons ni Jean de Montfort, et qu'il accepterait l'arbitrage du comte de Flandre (22 mai). Ce n'était pas un pardon individuel que demandaient les Bretons, mais la ratification du rétablissement de Montfort sur le siége ducal. On ne put s'entendre, et les états de Bretagne adhérèrent, non sans regret, aux traités de leur duc avec l'Angleterre.

Une partie de l'été se passa sans incidents graves : le roi s'attendait à une prochaine descente des Anglais, et s'apprêtait à un puissant effort contre eux. En attendant les Anglais, Charles V, sentant l'impossibilité d'employer Du Guesclin contre la Bretagne, avait envoyé le connétable dans le midi. Plusieurs compagnies anglaises et gasconnes s'étaient reformées, et, par d'audacieuses expéditions, s'étaient saisies de divers châteaux en Limousin, en Auvergne et sur les frontières du Languedoc. Les communes du Languedoc, à peine débarrassées du duc d'Anjou, offrirent au roi une aide de trois francs par feu, la gabelle du sel et l'impôt des douze deniers pour livre, afin qu'il les débarrassât du voisinage des compagnies. Le roi leur expédia messire Bertrand, qui, dans les premiers jours de juillet, vint mettre le siége devant Château-Neuf de Randon, forteresse située dans les montagnes du Gevaudan, entre Mende et Le Puy, et occupée par plusieurs Anglais et Gascons issus du pays de Limousin (Chroniq. de Saint-Denis); « messire Bertrand jura que jamais ne partirait *d'illec* (delà) qu'il n'eût le châtel à son plaisir. Mais une maladie le prit, dont il *accoucha* au lit; pour ce ne se défit *mie* le siége; mais ses gens en furent plus *aigres* que devant. » (Froissart). Le maréchal de San-

cerre prévint le gouverneur anglais, au nom de Du Guesclin, que toute la garnison serait passée au fil de l'épée si elle était prise d'assaut. Le chef ennemi capitula, et apporta les clefs du château à messire Bertrand; il le trouva étendu sur son lit de mort. Le bon connétable rassembla le reste de ses forces pour recevoir ce trophée de sa dernière conquête, et rendit l'âme peu de moments après (13 juillet), à l'âge de soixante-six ans. Tel est du moins le récit du trouvère Cuvelier, le chantre de Du Guesclin. Suivant les Chroniques de Saint-Denis et la chronique en prose de Du Guesclin, les assiégés ne se rendirent que le lendemain de la mort du connétable, et vinrent déposer les clefs de la place sur les genoux du héros expiré [1].

La mort de ce grand homme de guerre causa dans le royaume un deuil universel; il était chéri des gens d'armes, pour lesquels il se dépouillait de son dernier florin quand le roi ne lui envoyait pas de quoi les payer, et le peuple se souvenait qu'il avait débarrassé la France des *grandes compagnies* et chassé les Anglais de maintes provinces. Les poëtes déplorèrent sa fin dans des ballades qui exprimaient fidèlement la douleur publique [2]. Charles V fit arrêter au Mans le corps du connétable, que l'on conduisait à Dinant, selon ses dernières volontés, et commanda qu'on l'amenât à Saint-Denis dans la sépulture des rois. On lui rendit des honneurs presque royaux dans les villes où il passa; à Chartres, l'évêque, le clergé, toute la ville, sortirent processionnellement au devant de ces

[1] Le texte des Chroniques de Saint-Denis ne raconte pas cette circonstance; mais elle est représentée dans une miniature d'un des manuscrits (*Supplément français*, n. 6). Voyez la note de M. P. Pâris, dans les Chroniques de Saint-Denis, t. VI, p. 469.

[2] Voy. les poésies publiées par M. Francisque Michel, à la suite de son édition de la chronique en prose de Du Guesclin (1830).

restes glorieux. « Le roi fit faire à messire Bertrand, son connétable, des obsèques aussi honorables que s'il eût été son propre fils, et le fit ensépulturer en l'église Saint-Denis, assez près de sa propre tombe, qu'il avait fait faire de son vivant (Froissart) [1]. » Le roi ne donna point immédiatement de successeur à Du Guesclin dans l'office de connétable, et conféra au duc de Bourgogne, par ordonnance du 2 août, le commandement en chef de toutes les troupes et de toutes les places-fortes.

Les princes anglais se préparaient à secourir puissamment leurs nouveaux alliés. Dans la même semaine où Du Guesclin expirait au fond des montagnes du Languedoc, les Anglais descendaient en France : le comte de Buckingham, un des oncles de Richard II, à la tête de quatre mille lances et de trois mille archers, avait traversé le Pas-de-Calais.

La Manche avait tant de fois contrarié les expéditions des Anglais, qu'ils ne s'étaient pas décidés à se rendre directement par mer en Bretagne : en 1372, les vents de cette mer turbulente avaient empêché Édouard III de défendre le Poitou; en décembre 1379, une escadre destinée à secourir Montfort en Bretagne, avait été jetée sur les côtes d'Irlande et presque anéantie par la tempête; mais l'issue des *emprises* de Robert Knolles et du duc de Lancastre n'était pourtant pas faite non plus pour encourager les Anglais à renouveler leurs *chevauchées* à travers la France.

Le comte de Buckingham suivit néanmoins les mêmes errements que ses devanciers. Accompagné de Robert Knolles, de Hugh Calverly, et de maints autres capitaines, il se dirigea au sud-est, passa devant Ardres, Saint-

[1] Voyez la description des funérailles de Du Guesclin et de son tombeau, où brûlait une lampe perpétuelle, dans Paul-Hay Duchâtelet; p. 271 et suiv.

Omer, Béthune, Arras, Péronne, Saint-Quentin, Laon, sans attaquer une seule de ces places, toutes munies de *bonnes gens d'armes*. Toutes les denrées étaient retirées dans les forteresses, et la détresse eût été grande dans l'*host*, si un corps d'élite, soutenu par les archers, n'eût enlevé hardiment quatre mille têtes de bétail parquées dans les fossés de Reims. L'armée anglaise, de Reims, se dirigea sur Troyes, où le duc de Bourgogne avait publié son mandement de guerre; « car il avait intention et volonté de combattre les Anglais entre les rivières de Seine et d'Yonne, et aussi les barons, chevaliers et écuyers du royaume de France ne désiraient autre chose; mais nullement ne s'y voulait accorder le roi de France; car tant *ressoignait* (redoutait) les grands pertes et dommages que les nobles de son royaume avaient eus et reçus du temps passé par les victoires des Anglais, que nullement il ne voulait qu'on les combattît si ce n'était à son trop grand avantage (Froissart). » Le duc de Bourgogne, qui avait déjà près de lui à Troyes les ducs de Lorraine, de Bourbon, de Bar et un millier de chevaliers et d'écuyers, avait fait construire, en avant des portes de la ville, une *bastide* ou bastion en bois où il pensait attendre les ennemis; il n'osa toutefois contrevenir aux ordres du roi, et, après une légère escarmouche, il abandonna sa *bastide* aux Anglais et rentra en ville avec tous ses gens [1].

Les Anglais s'en allèrent sans combat, à leur vif regret. Comme ils n'avaient point été défaits dans une grande bataille qui effaçât le souvenir de leurs anciens triomphes,

[1] Charles V, pendant qu'il empêchait ses généraux de rien hasarder, ne perdait pas son temps : il avait renoué les négociations avec Montfort et les Bretons par l'intermédiaire de Clisson et du comte de Flandre, et il avait obtenu des Nantais la promesse formelle de ne pas recevoir les Anglais à Nantes.

ils attribuaient à la trahison et aux éléments les revers des dix dernières années, et n'avaient rien perdu de leur confiance en eux-mêmes ;« ils ne *cuidaient* (croyaient) *mie* que nul Français s'osât combattre corps à corps contre un Anglais. » Buckingham tourna vers Sens, traversa le Gâtinais, puis entra en Beauce, songeant enfin à gagner la Bretagne, but de son expédition. Ses retards menaçaient de lui coûter cher, et, lorsqu'il fut arrivé dans le Vendômois, sur les confins du Maine, sa position devint très-critique. Le duc de Bourgogne, avec le gros des troupes françaises, l'avait précédé et l'attendait au Mans ; le duc d'Anjou était à Angers, les ducs de Bourbon, de Lorraine et de Bar, le sire de Couci, le comte d'Eu et tous les hauts-barons de France, occupaient les diverses places des environs ; six mille lances et plus étaient rassemblées dans un espace de vingt lieues ; il en venait d'autres de jour en jour, et les princes, qui commandaient toute cette grande armée, annonçaient hautement qu'ils empêcheraient bien les Anglais de passer la Sarthe, « et les encloraient au pays, par quoi ils les affameraient et les auraient à volonté et les combattraient à leur avantage, *le voulût le roi ou non.* »La rivière de Sarthe était *grosse, profonde, et mal aisée à passer, si ce n'est en certain passage ;* on barra ce gué par des pieux, des palissades et des fossés.

Les Anglais, après avoir cherché, *amont* et *aval*, comment ils pourraient franchir la rivière, ne trouvèrent nul autre gué que celui qui avait été si bien fortifié : leur perte était certaine, s'ils eussent tenté de le traverser en présence d'une armée ennemie ; mais l'autre bord n'était gardé par aucunes troupes françaises. Aussi satisfaits qu'étonnés, ils tirèrent à grand'peine les palissades

hors de l'eau, et leur *host* gagna sans encombre la rive opposée; ils passèrent les marais de la Mayenne avec des difficultés plus grandes encore, et ils y fussent tous demeurés, si les Français les eussent attaqués dans le trajet; mais les Français ne parurent pas, et les Anglais entrèrent enfin en Bretagne sans avoir livré un seul combat.

Un grand et funeste événement avait désorganisé l'armée de France, laissée sans chefs et sans direction : les princes du sang étaient partis pour Paris; Charles V mourant avait appelé en toute hâte auprès de lui ses frères de Berri et de Bourgogne, et son beau-frère de Bourbon, pour les informer de ses dernières volontés et leur recommander son successeur. « Selon la *fame* (*fama*, le bruit) qui courait, raconte Froissart, le roi de Navarre lui avait fait donner du venin, du temps qu'il n'était encore que duc de Normandie et se tenait en ce pays : les cheveux de la tête lui churent, et tous les ongles des pieds et des mains; il devint aussi sec qu'un bâton, et n'y trouvait-on point de remède; son oncle *l'empereur de Rome* (l'empereur Charles IV) ouït parler de sa maladie, et lui envoya sans délai un maître médecin, le plus grand en science qui fût en ce temps au monde : ce maître médecin fit adonc du roi, qui lors était duc de Normandie, la plus belle cure dont on pût ouïr parler; il amortit le venin que ledit roi avait pris et lui fit recouvrer cheveux, ongles et santé, et le remit en point et en force d'homme, *parmi* ce que, petit à petit, le venin lui *issait* et coulait par une petite *fistule* qu'il avait au bras. Le médecin, en se départant, dit au roi : — Sitôt que cette petite fistule séchera, vous mourrez sans plus de remède, et vous aurez quinze jours au plus, pour vous aviser et penser à votre âme. »

Quoiqu'il en soit de cette histoire fort suspecte [1], la fistule ou cautère que le roi avait au bras, dans les premiers jours de septembre 1380, « commença de sécher et ne plus couler, et les doutes de la mort lui commencèrent à approcher. Il ordonna, comme sage homme qu'il était, toutes ses besognes, manda *ses trois frères*, èsquels il avait plus grande *fiance*, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon (celui-ci était le frère de sa femme), et laissa derrière son autre frère, le duc d'Anjou, pour ce qu'il le sentait trop convoiteux. » — Mes beaux frères, dit-il aux trois princes, je vous recommande mon fils Charles : couronnez-le roi au plus tôt que vous pourrez après ma mort, et le conseillez, comme bons oncles, *loyaument* en toutes ses affaires. Toute ma fiance gît en vous : l'enfant est jeune et de léger esprit, et aura *métier* (besoin) qu'il soit mené et gouverné de bonne doctrine, d'autant qu'un maître *astronomien* (astrologue) m'a dit et affirmé qu'en sa jeunesse il aurait moult à faire, et *istrait* (sortirait) de grands périls et grandes aventures. » Il leur enjoignit ensuite de faire connétable le sire de Clisson, sur lequel Du Guesclin mourant avait, dit-on, appelé le choix du roi, de regagner l'amour des nobles et des bonnes villes de Bretagne, qui l'avaient si bien servi autrefois, et de marier le jeune Charles *en haut lieu*, à quelque princesse d'Allemagne, pour y trouver *forte alliance* contre l'Anglais. Il les engagea enfin à soulager les pauvres gens, qu'il avait tant grevés et tourmentés par les aides et sub-

[1] La *fistule* ou cautère semblerait indiquer que le médecin de l'empereur sauva le roi d'une phthisie plutôt que du poison. Ce qui rend le prétendu empoisonnement de Charles V très-douteux, c'est qu'il n'y fut fait aucune allusion dans le procès de Du Tertre et de Jacques de Rue, où l'on passa en revue tous les crimes réels ou supposés du roi de Navarre.

sides [1]. Il signa même, d'une main défaillante, l'abolition de tous les impôts extraordinaires qu'il avait établis. Il avait pris ses mesures pour faire sacrer sur-le-champ son fils aîné, à peine âgé de douze ans, et s'était résolu à devancer ainsi l'époque fixée par lui-même pour la majorité royale, afin d'ôter la régence aux mains rapaces du duc d'Anjou[2]. La mort ne lui laissa pas le temps d'exécuter ce dessein.

« Le même jour que les Anglais passèrent la rivière de Sarthe, seizième de septembre, trépassa de ce siècle le roi Charles de France, en son hôtel de Beauté-sur-Marne (Chroniq. de Saint-Denis). » Il rendit le dernier soupir entre les bras de son fidèle chambellan Bureau de La Rivière, après avoir supporté les souffrances de ses derniers jours avec beaucoup de dévotion et de fermeté d'âme. Il n'avait encore que quarante-trois ans : son héritier, Charles, dauphin de Viennois, atteignait sa douzième année; son second fils, Louis, comte de Valois, avait huit ans et demi.

Le roi s'était en vain efforcé *d'absenter* le duc d'Anjou de son lit de mort, afin de l'éloigner *des besognes de France :* le duc, averti des progrès de la maladie de son frère, *par des messagers toujours allant et venant soigneusement entre Angers et Paris*, partit tout à coup à franc étrier, arriva à Paris peu d'heures avant la mort du roi, *et se tint assez près de la chambre où il gisait.* « Sitôt qu'il lui sut les yeux clos, il prit et saisit tous les joyaux du roi, dont il avait sans nombre, et les fit mettre en lieu sûr, espérant que cela lui viendrait bien à point à faire son voyage où il tendait à aller, car déjà s'écrivait-il roi de Sicile, de Pouille, de Calabre et de Jérusalem (Froissart). »

[1] Froissart, l. II, c. 70.

[2] Secousse, préface au t. VI des Ordonn., p. XI. — Voy. aussi Christine de Pisan, part. 2, c. 71, sur les derniers moments de Charles V.

CHARLES VI.

(1380-1422.)

(1380-1383.) — Tous les historiens ont signalé la situation bizarre et lugubre où se trouvait la chrétienté à l'époque de la mort de Charles V. L'Église était divisée, ou plutôt déchirée par deux concurrents également indignes de la tiare : l'esprit faible et violent d'Urbain VI s'était exalté jusqu'à la monomanie furieuse ; Urbain VI ne voyait partout que complots, que poisons, que poignards, et il faisait torturer en sa présence et jeter à la mer les cardinaux de son propre parti. Clément VII, non moins odieux et plus méprisé, avait conduit au pillage et au massacre les brigands des compagnies avant que d'être pape, et, depuis son élévation au saint-siége, il ne songeait qu'à satisfaire sa rapacité, se montrait le vil complaisant des princes qui soutenaient sa cause, et partageait avec eux les dépouilles de l'Église. Les deux papes s'accablaient d'anathèmes aussi mérités d'une part que de l'autre, et leurs deux factions remuaient tous les abus et toutes les impuretés cléricales pour se jeter réciproquement de la boue au visage : l'Église, flétrie et désolée, n'avait plus de saint Bernard dont la grande parole pût imposer silence à toutes ces voix discordantes, et mettre en fuite le démon du schisme. Les puissances laïques n'étaient pas moins déconsidérées : Wenceslas de Luxembourg, roi des Romains et de Bohème, abruti par l'ivrognerie et par tous les genres de crapule, traînait sa pourpre impériale dans une éternelle orgie ; une femme corrompue et homicide sié-

geait sur le trône de Naples, d'où elle allait être violemment précipitée ; les trônes de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Pologne, de Sicile, n'étaient pas ainsi souillés par le vice, mais ils étaient occupés par de faibles enfants, incapables de conjurer les orages amoncelés sur tous les points de l'horizon : partout le pouvoir souverain était avili ou annulé, et à cet abaissement du pouvoir correspondait la menaçante fermentation des masses. De vagues et ardentes aspirations vers la liberté et l'égalité s'élevaient des profondeurs populaires : ici, l'opinion des peuples s'attaquait plus particulièrement aux abus de la papauté ; là, au despotisme fiscal des rois ; partout, aux priviléges de la noblesse et au régime féodal. L'Angleterre et la France étaient également agitées ; mais l'agitation n'y avait pas les mêmes symptômes : en France, c'était le peuple des villes qui remuait ; en Angleterre, le mouvement partait des campagnes, et prenait une physionomie religieuse qui rappelait nos levées de pastoureaux et la religion du Saint-Esprit ; seulement le caractère en était moins vaguement mystique et plus rationnel : les paysans qui aspiraient à secouer le joug des seigneurs avaient trouvé une théorie politique et religieuse toute faite à leur usage chez une secte qui venait de se former au sein des écoles et du clergé. La condition des paysans anglais était fort dure : la plupart étaient demeurés corvéables et taillables à merci depuis le temps de la conquête normande, et les progrès qu'avaient faits les gens des villes, leurs frères d'origine [1], ne descendaient pas jus-

[1] Ces progrès étaient incontestables ; mais il ne faut pas croire pourtant que les libertés populaires ni le droit de propriété fussent mieux assurés en Angleterre qu'en France ; les historiens anglais du temps d'Edouard III ne sont pleins que des réclamations du peuple contre le *droit de prise*, les réquisitions forcées, les corvées exigées par le roi, etc.

qu'à eux ; la guerre de France, depuis que la noblesse anglaise y perdait plus qu'elle n'y gagnait, occasionnait des exactions continuelles dans chaque seigneurie et aggravait singulièrement la condition des pauvres gens de labour. Ils se rallièrent avec enthousiasme à la doctrine d'affranchissement que leur prêchaient les disciples de Wickleff, apôtre de la liberté qui sortit de l'université d'Oxford, ce célèbre séminaire de l'aristocratie. John Wickleff, homme d'un génie vaste et audacieux, le plus grand des sectaires qui eussent paru depuis les temps des Pères de l'Église, touchait à tout, ébranlait tout : dans les innombrables chefs d'accusation qu'on a extraits de ses œuvres, on voit la quintessence de toutes les hérésies chrétiennes des trois siècles précédents[1] et le germe de tous les rameaux futurs du protestantisme et de plus encore. Wickleff est le fils de Valdo et d'Arnaud de Brescia, et le père de Luther, de Calvin et même de l'auteur du Contrat Social. Il commença, lui homme d'église, lui docteur en théologie, par résumer en un faisceau tous les griefs de la société laïque contre le clergé, et il éclata par une négation universelle.—Le pape n'a aucuns droits sur les autres évêques.—Les évêques n'ont aucuns droits sur les autres prêtres. — On ne doit croire et pratiquer que ce qui peut être prouvé par les livres saints[2].—Le prêtre n'a pas un caractère de sainteté absolu ni indépendant de ses actes; l'excommunication injuste ou lancée par une main impure n'est rien; les sacrements conférés par un prêtre en état de péché mortel ne sont pas valables.—Les prêtres

[1] Nous ne parlons pas du manichéisme, qui n'est point une secte *chrétienne*.

[2] Il fit une traduction de la Bible en anglais, ce qui scandalise fort l'historien contemporain Knighton, qui appelle cela jeter des perles aux pourceaux.

devraient vivre dans la pauvreté comme Jésus-Christ et ses apôtres[1] : la dîme est facultative, non obligatoire ; quand les évêques ou les prêtres pèchent mortellement, le pouvoir temporel a le droit et le devoir de les punir par la saisie de leurs biens. — Les biens de l'Église étant le patrimoine des pauvres, il n'est pas permis de lever des impôts sur les pauvres, tant que les biens de l'Église ne seront pas épuisés. — Ainsi, Wickleff retourne le grand problème du moyen âge, et subordonne l'Église à l'État ; mais son but n'est pas de déplacer la tyrannie au profit des grands laïques : après avoir accordé au pouvoir temporel le droit de châtier les clercs, il reconnaît au peuple, à la société, le droit de châtier les grands. — Dieu, dit-il, ne saurait donner à perpétuité le domaine civil (la puissance temporelle) à un homme pour lui et ses héritiers ; c'est-à-dire que l'hérédité monarchique et féodale n'est pas de droit divin. — Le péché mortel dépouille de ses droits le seigneur aussi bien que le prêtre. — Il est évident que, pour Wickleff, c'est la société ou la raison générale, et non plus seulement le clergé, qui est juge du péché[2].

[1] Il prêchait d'exemple, et allait nu-pieds et vêtu de bure, ainsi que ses disciples.

[2] La métaphysique de Wickleff n'a pas moins d'importance que sa politique. Tandis qu'il proclame la liberté politique, à l'exemple des mystiques de l'*Évangile éternel*, il immole entièrement la liberté morale : il réagit contre Thomas d'Aquin et les champions du libre arbitre, prétend retourner à saint Augustin, et le dépasse. Ses disciples l'appelaient *Jean-Augustin*. Ouvrant hardiment cette voie redoutable de la prédestination où Luther s'est engagé si avant et où Calvin s'est perdu, il pose en principe la nécessité absolue, la démontre en Dieu, distinguant au reste, de la fatalité aveugle, cette nécessité intelligente où est l'Être absolu d'agir selon sa sagesse et sa bonté infinies, nécessité qui est en lui et non hors de lui, et qui ne le soumet qu'à lui-même. Dieu, dit-il, est libre en produisant son Verbe, quoiqu'il le produise nécessairement ; mais il n'a pas *la liberté contradictoire*, la liberté de faire ou de ne pas faire. Wickleff conclut témérairement de l'infini au fini, de Dieu à l'homme, pour nier la liberté humaine. C'était sur le mérite

Wickleff n'avait probablement d'abord émis qu'avec une certaine réserve la partie de ses doctrines relative aux droits des peuples contre les grands ; car ceux-ci ne paraissaient pas s'en inquiéter : ils n'avaient vu, dans les nouveautés du docteur d'Oxford, que l'autorisation d'envahir les biens du clergé, et le duc de Lancastre, régent du royaume, protégeait ouvertement l'hérésiarque. Mais les écoliers de Wickleff se chargèrent de tirer d'autres conséquences des enseignements du maître. L'un d'eux surtout, un prêtre éloquent et hardi, nommé John Ball, s'était mis à parcourir les campagnes, et à prêcher la liberté et l'égalité aux paysans, le dimanche après la messe, dans les cloîtres ou dans les cimetières. — Bonnes gens, disait-il, les choses ne peuvent bien aller en Angleterre jusques à tant que les biens iront de commun, qu'il ne sera ni vilains ni gentilshommes, et que nous serons tous unis. — Il dit vrai ! il dit vrai ! criaient les gens de labour : au commencement du monde, il n'était nuls serfs : nous sommes tous hommes créés à la ressemblance de Notre Seigneur, et on nous tient comme bêtes ! Nous ne le pouvons plus souffrir, et, si nous labourons pour les seigneurs, nous en voulons avoir salaire ! » La fermentation augmentait de jour en jour, surtout dans les comtés de l'Angleterre orientale, et, durant l'hiver de 1380 à 1381, ce ne furent que conciliabules et secrètes menées parmi les ha-

des œuvres pies qu'était fondée toute la théorie de la puissance ecclésiastique, dépositaire et dispensatrice des *mérites* du Rédempteur et de ceux de ses serviteurs; la doctrine de la prédestination annulait tous les *mérites* et supprimait tout intermédiaire entre l'homme et la grâce divine. On reviendra, à propos de Luther, sur ces idées qui ont tant remué le monde moderne. — Wickleff attaqua tout à la fois la transsubstantiation, la confession auriculaire, la messe, les vœux monastiques, tout l'établissement catholique. — Voyez Walsingham. — Knighton. — Concil. XI, p. 2062. — Fleury, l. 98.

bitants des campagnes : tout se préparait pour une violente explosion au printemps de 1381. Deux vers d'une vieille chanson saxonne servaient de ralliement aux paysans :

> When Adam delv'd and Eve span,
> Where was then the gentleman [1].

En France, l'agitation était exclusivement politique : les paysans étaient trop près encore des désastres de la Jacquerie pour relever la tête; c'étaient les villes qui remuaient; l'esprit de Marcel se réveillait au sein de la bourgeoisie. On savait que Charles V, sur son lit d'agonie, avait ordonné la suppression de tous les impôts arbitraires, et le peuple, contenu jusqu'alors par l'administration prudente et habile de ce prince, était bien décidé à réclamer l'exécution de son testament de mort et à briser le joug de la fiscalité. Dans chaque commune, à Paris surtout, on commentait avec un vif intérêt les nouvelles que les marchands et les voyageurs apportaient de Flandre, où les Gantois, depuis plus d'un an, soutenaient une lutte opiniâtre contre leur comte, et l'on se proposait pour exemple ces *vaillantes gens de Gand,* si intrépides à défendre leurs libertés. En 1357, les villes françaises avaient senti la solidarité de leurs intérêts : en 1380, ce sentiment de solidarité commençait à franchir les frontières de la France ; pour la première fois, les classes populaires des diverses nations d'Occident avaient l'instinct de l'identité de leur cause, et un mouvement de sympathie électrique courait des bords de la Seine à ceux de l'Escaut et de la Tamise.

[1] Quand Adam labourait et qu'Ève filait, où était le gentilhomme? — Froissart, l. II, c. 106. — Aug. Thierry, t. IV, p. 353 et suiv.

Entre les communes françaises, qui demandaient la suppression des impôts, et les oncles du roi, qui ne songeaient qu'aux moyens d'aggraver les charges publiques à leur profit, la lutte ne pouvait tarder à s'engager. Les princes débutèrent toutefois par se quereller entre eux avant de se quereller avec le peuple, et faillirent ouvrir le règne de Charles VI par la guerre civile. Au retour des funérailles de Charles V, ils avaient réuni au Palais le nombreux conseil de régence désigné par les ordonnances de 1374 : une contestation très-vive s'engagea entre les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Bourbon. Le duc d'Anjou, sans tenir compte des intentions du feu roi, revendiqua, par l'organe de l'avocat-général Jean Desmarets, non-seulement la régence, mais la tutelle de Charles VI, jusqu'à ce que l'enfant royal eût atteint sa quatorzième année. Le chancelier Pierre d'Orgemont, au nom des deux autres ducs, demanda au contraire que le jeune roi fût sacré sur le champ, et la régence, supprimée, ainsi que Charles V en avait témoigné le désir sur la fin de ses jours. Plusieurs séances se passèrent en stériles débats : les gens d'armes, concentrés dans le Maine et la Beauce, revenaient par troupes sur Paris pour offrir leurs services à l'un ou à l'autre parti, et criaient que l'affaire devait se vider, *non par de vaines paroles, mais à la pointe des lances* [1]. *Des hommes zélés et craignant Dieu* s'interposè-

[1] Le Religieux de Saint-Denis, *Chroniq. de Charles VI*, l. I, c. 1. Cette histoire de Charles VI, rédigée par un moine qui remplissait les fonctions d'historiographe officiel, peut être considérée comme la suite des chroniques de Saint-Denis ; mais ses développements sont beaucoup plus considérables. Cet important monument n'était connu que par la traduction *libre* de Le Laboureur. Le texte latin est publié en ce moment pour la première fois, par M. Bellaguet. L'autre historien de Charles VI, Juvénal des Ursins, n'est le plus souvent que le copiste ou l'abréviateur du religieux de Saint-Denis.

rent et amenèrent les princes à s'en remettre à des arbitres, qui décidèrent que le roi serait sacré immédiatement, et que le soin de sa personne et de sa maison demeurerait aux ducs de Bourgogne et de Bourbon (2 octobre 1380). Le duc d'Anjou n'eut le titre de régent que jusqu'à la cérémonie du sacre ; mais on lui abandonna l'argent comptant, les joyaux, la vaisselle, et tout le splendide mobilier de Charles V, *sauf réserve d'une part suffisante pour l'usage du roi.* Le duc d'Anjou, dans d'autres circonstances, n'eût probablement point accepté un pacte qui ne satisfaisait sa cupidité qu'aux dépens de son ambition ; mais cette ambition était tournée vers un autre but, la couronne de Naples et de Provence. Tandis que la reine Jeanne de Naples, à l'instigation du pape d'Avignon, déshéritait la branche *urbaniste* de Hongrie au profit du duc d'Anjou, Urbain, le pape de Rome, anathématisait Jeanne comme schismatique, et déclarait son trône dévolu à Charles de Hongrie, dit de la Paix, duc de Durazzo, proche parent de Jeanne et mari de sa nièce. Une armée hongroise s'apprêtait à envahir le royaume de Naples, et le duc d'Anjou ne songeait qu'à amasser les ressources nécessaires pour aller défendre son héritage. Le trésor de Charles V lui était donc plus utile qu'un an de régence.

A peine les *sires des fleurs-de-lis* se furent-ils mis d'accord, que les troubles populaires commencèrent. Le duc d'Anjou s'était saisi de tout l'argent du fisc : pour se débarrasser des réclamations des soldats qu'il ne payait pas, il leur fit entendre qu'on ne pouvait solder leurs gages parce que les *vilains* (*ignobiles*) ne voulaient plus payer les subsides (Religieux de Saint-Denis, l. I, c. 2). Les gens d'armes, refluant en foule du Maine et de la Beauce dans les environs de Paris, y commirent autant de désordres

qu'eussent pu faire les Anglais eux-mêmes. Le peuple répondit par des émeutes aux violences de la soldatesque : à Compiègne, et dans une grande partie de la Picardie, villes et villages chassèrent les percepteurs de la gabelle, de l'impôt sur les ventes et des autres aides, en les prévenant qu'on leur faisait grâce de la vie cette fois seulement, par égard pour le roi (*ibid.*); à Paris, une troupe de gens du menu peuple allèrent chercher le prévôt des marchands, Jean Culdoë, et l'obligèrent à venir avec eux au Palais et à requérir l'abolition des subsides. Le duc d'Anjou, effrayé de leurs cris, promit qu'on statuerait sur leur requête, dès que le roi, qui était à Melun, serait arrivé à Paris. Le peuple paraissait disposé à se faire justice à lui-même, s'il ne l'obtenait promptement, et ce n'était pas seulement au fisc royal qu'il s'en prenait : chaque nuit, les plus énergiques des bourgeois et des vilains s'excitaient les uns les autres, dans de secrets conventicules, contre la domination des seigneurs clercs et laïques, et s'encourageaient à tenter des *choses nouvelles*. Déjà, dans beaucoup de lieux, les seigneurs ne touchaient qu'à grand'peine leurs cens et leurs rentes, et parmi bien des murmures et des menaces (Religieux de Saint-Denis, l. I, c. 2). La guerre intestine des castes reprenait son cours, suspendu pendant quelques années par Charles V. L'époque fixée pour le sacre était arrivée : le jeune roi, qui était à Melun au moment de la mort de son père, et qui n'avait pas quitté cette ville, partit pour Reims, le 25 octobre, avec les princes et la cour; mais son entrée dans Reims fut retardée par l'absence du régent, qui avait quitté brusquement le cortége pour retourner à Melun. Le duc d'Anjou venait de recevoir l'avis que Charles V avait caché, dans l'épaisseur des murs du château de Melun, des valeurs

considérables en lingots et en barres d'or, et qu'il avait fait jurer à son trésorier, Philippe de Savoisi, de ne découvrir ce trésor qu'à son fils devenu majeur. Le duc manda Savoisi, et mit tout en œuvres, caresses et menaces, pour l'amener à violer son serment. Les paroles ayant échoué, le duc passa aux actes, fit appeler le bourreau, et lui commanda de couper la tête au trésorier trop fidèle. Savoisi ne céda qu'à l'aspect de la hache. Le duc s'empara de tous les lingots, et s'en alla au sacre après ce bel exploit (Religieux de Saint-Denis, l. I, c. 3.)

Charles VI fut sacré le 4 novembre, après avoir reçu l'ordre de chevalerie de la main du duc d'Anjou : le comte de Flandre et le duc de Bretagne ne figurèrent pas dans la cérémonie, où assistèrent, par compensation, deux princes de l'Empire, le duc de Brabant et le comte de Hainaut. Le petit comte de Valois, frère du roi, tint l'épée *Joyeuse*, la fameuse épée de Charlemagne. Le plus renommé des compagnons de Du Guesclin, le sire de Clisson, venait d'être investi de l'office de connétable, à la grande satisfaction des gens de guerre. Dans le festin qui suivit la messe solennelle, le nouveau connétable, le maréchal de Sancerre, l'amiral Jean de Vienne, le sire de Couci et le sire de la Trémoille, à cheval, revêtus de leurs brillantes armures, servirent les plats sur la table du roi. Peu s'en fallut que la salle du banquet ne fût changée en un champ de bataille : les ducs d'Anjou et de Bourgogne se disputèrent la préséance, l'un alléguant son droit d'aînesse, l'autre, la primauté de sa pairie. Philippe de Bourgogne trancha la question en s'emparant de la place contestée; son frère n'osa essayer de l'en arracher (Religieux de Saint-Denis, c. 4).

Les princes ramenèrent le roi à Paris, sans entrer.

chemin faisant, dans aucune *ville fermée,* de peur que le jeune monarque ne fût obligé d'accorder au peuple, pour son joyeux avénement, une diminution de subsides. Ce n'était que reculer la question de quelques jours : Paris devait crier aussi fort à lui seul que toutes les autres villes ensemble. Le jeune roi fut splendidement accueilli dans Paris : c'était une façon courtoise de lui rappeler ce qu'on attendait de lui; mais, lorsque les fêtes de la royale entrée furent passées sans qu'on ouït parler de rien, le flot populaire gronda de nouveau. Les jeunes gens et le menu peuple s'irritaient de la circonspection des magistrats et des gros bourgeois, qui tardaient à porter au roi les doléances publiques : le prévôt des marchands convoqua l'assemblée des notables parisiens dans une maison dite le *Parloir aux bourgeois*, près le grand Châtelet, et tâcha d'apaiser les esprits et d'obtenir quelque délai ; mais un certain mégissier (*alutarius*) entraîna tout par son âpre et inculte éloquence : —N'aurons-nous jamais de repos ni de bien-être? s'écria-t-il. Où s'arrêtera la cupidité de nos maîtres?... Chaque année, nous sommes forcés de contracter de nouvelles dettes pour satisfaire le fisc, et on nous extorque au delà de nos revenus... Et avec quel mépris nous traitent ceux qui se gorgent ainsi de notre substance ! Quand ils nous voient auprès d'eux dans quelque lieu public, ils demandent avec indignation *comment la terre ose se mêler avec le ciel?* La patience du peuple a souffert trop longtemps leurs exactions; courons aux armes et mourons tous plutôt que d'endurer davantage cette honte ! » Plus de trois cents des assistants mirent aussitôt la dague au poing, et forcèrent le prévôt des marchands de marcher avec eux au Palais, en demandant à grands cris le duc d'Anjou. Le duc et le chancelier Miles de Dormans,

qui venait de succéder à Pierre d'Orgemont, furent obligés de monter sur la table de marbre de la grand'-salle, pour entendre l'impérative requête du peuple et y répondre. Le chancelier promit, au nom du roi, une réponse formelle pour le lendemain : les bourgeois consentirent à ce délai, et se représentèrent le lendemain à la même heure. Le peuple en masse était prêt à la révolte en cas de refus. Les princes, très-mal d'accord entre eux, n'avaient pas d'ailleurs des forces suffisantes pour résister: l'armée s'était dispersée, furieuse de n'être pas payée de ses gages ; il fallut céder. Le chancelier tint aux chefs des Parisiens un langage qui attestait la frayeur de la cour : —Dieu, dit-il emphatiquement, regarde avec bienveillance la puissance qui est exempte de *superbe*, et qui n'élève point la tête avec arrogance contre le peuple... Les rois, quand ils le nieraient cent fois, ne règnent que par le suffrage des peuples! » Il termina en annonçant la remise des subsides, des droits d'entrée et de sortie sur les marchandises, et de tous les droits qui pesaient sur les diverses transactions (15 novembre. — Religieux de Saint-Denis, c. 6).

Le peuple, satisfait de sa victoire, allait se retirer paisiblement, lorsqu'un grand nombre de gentilshommes, qui s'étaient mêlés à la foule, lui suggérèrent de demander l'expulsion des Juifs. Le duc d'Anjou avait, durant sa courte régence, confirmé les priviléges exorbitants accordés aux Juifs par le roi Jean et par Charles V, et prolongé à prix d'or leur permis de séjour. Jamais les Juifs n'avaient été plus odieux au peuple que depuis qu'ils étaient protégés avec tant de sollicitude par la couronne : ils abusaient du besoin qu'on avait de leurs capitaux pour sucer jusqu'à la moelle et le noble prodigue et le

bourgeois besoigneux. La multitude prit feu sur les instigations des gentilshommes, et n'attendit pas l'effet des promesses du chancelier, qui annonçait pour le lendemain l'ordonnance relative aux impôts, et qui s'engageait à faire renvoyer les Juifs sous peu de temps. La foule se répandit par la ville avec de terribles clameurs; les uns envahirent les bureaux de recettes des gabelles et subsides, jetèrent l'argent dans la boue, déchirèrent les registres des percepteurs; les autres, guidés par des gentilshommes, coururent à une rue où les Juifs, par la permission du roi, occupaient quarante maisons; ils pillèrent les richesses qui y étaient entassées, et enlevèrent tous les titres de créances qu'avaient les Juifs *contre nobles et vilains*. Plusieurs Juifs furent égorgés, et tous les autres eussent subi le même sort, s'ils ne se fussent réfugiés au grand Châtelet. On arrachait les enfants à leurs mères pour les baptiser de vive force.

La cour ne céda pas à l'égard des Juifs: elle les fit réinstaller chez eux le lendemain par des gens de guerre, et fit crier qu'on eût à leur restituer, sous peine de mort, tout ce qu'on leur avait enlevé; mais presque personne ne tint compte de la proclamation. Le peuple du reste ne remua pas: il était trop satisfait d'avoir ouï publier la grande ordonnance qui supprimait tous les aides, fouages, subsides et gabelles, établis dans le Languedoïl depuis le temps de Philippe-le-Bel. On y déclarait que le peuple rentrait dans toutes ses franchises et libertés antérieures à ce règne, et que tous les aides et impôts qu'il avait supportés depuis ne tireraient plus à conséquence pour l'avenir. C'était le renversement de tout le système fiscal des quatre-vingts dernières années: la royauté était réduite aux revenus du domaine et aux anciens droits de la couronne



Audibran sc.

JEANNE D'ARC.

Publié par Furne, Paris.

(16 novembre 1380. — Ordonn., t. VI, p. 527. — Relig. de Saint-Denis, c. 7). La victoire avait été trop prompte et trop peu coûteuse pour être durable.

Les dissensions des princes du sang étaient pour beaucoup dans le succès du peuple : il n'y avait pas moins d'orages dans l'intérieur du palais qu'au dehors ; les ducs de Berri et de Bourbon, et surtout le duc de Bourgogne, reprochaient au duc d'Anjou son insatiable cupidité, qui avait désarmé le pouvoir en renvoyant les troupes sans paiement, et qui ne laissait pas même au nouveau roi une faible part dans les trésors de son père. Les soldats licenciés, qui s'en étaient pris d'abord aux *vilains*, avaient fini par tourner leur colère contre les quatre ducs, et ravageaient leurs terres pour se venger, ce qui redoublait l'irritation de l'impétueux Philippe de Bourgogne. *Les barons et les prélats qui étaient présents* parvinrent à amener une seconde transaction, et l'on convint que le grand conseil serait composé des quatre ducs et de douze conseillers par eux choisis, et que le duc d'Anjou aurait la présidence. Les trois frères se partagèrent la France : le duc de Bourgogne eut le gouvernement de la Normandie et de la Picardie : le duc de Berri, jusqu'alors si négligé, eut pour sa part le Languedoc, l'Aquitaine au midi de la Dordogne, et les provinces de son apanage (Berri, Auvergne et Poitou), avec des pouvoirs aussi illimités qu'avaient été autrefois ceux du duc d'Anjou en Languedoc. Les revenus de ces vastes provinces, avec tous les droits de la souveraineté, furent abandonnés sans réserve au duc de Berri : c'était un tiers du royaume qu'on livrait à ce prince inepte et rapace (19-30 novembre)[1].

[1] Ordonn. t. VI, préface, p. xv-xvi ; — et p. 529. — Froissart, l. 2, c. 74. — Relig. de Saint-Denis, c. 5.

Les sires des fleurs-de-lis, par la promulgation de la fameuse ordonnanee du 16 novembre, n'avaient voulu qu'apaiser la tempête populaire et se donner le temps de terminer leurs débats intérieurs. Le duc d'Anjou s'imagina que quelques semaines suffiraient pour changer *l'esprit mobile du vulgaire*, et convoqua, dans le courant de décembre, non point les états généraux, comme le portent mensongèrement les ordonnances, mais une sorte d'assemblée de notables, composée de prélats, de barons et de quelques bourgeois influents (*nonnullis civibus*) : il essaya inutilement d'en obtenir le rétablissement *des subsides généraux;* mais l'assemblée consentit aux douze deniers pour livre sur les marchandises, et l'ordonnance fut publiée à Paris, à Rouen, à Amiens et ailleurs : partout les bourgeois refusèrent le paiement, et l'édit royal fut considéré comme non avenu (Janvier 1381.—Relig. de Saint-Denis, c. 10.—Ordonn., t. VI, p. 552, 564, 566, 603).

La France devait s'estimer heureuse que l'invasion étrangère ne vînt pas compliquer la crise : par bonheur, le feu de la guerre s'apaisait du côté de la Bretagne, au moment où les discordes politiques éclataient à Paris. La mort de Charles V, du reste si fatale, avait eu en Bretagne des conséquences favorables à la France : les Bretons, qui n'avaient rompu avec la couronne qu'à contre-cœur, ne songèrent plus qu'à faire leur paix avec le nouveau roi, et le duc Jean de Montfort lui-même, quand il apprit la mort du roi son ennemi, dit à ceux qui *delez lui* (près de lui) étaient : — Pardieu! la rancune et haine que j'avais au royaume de France, pour cause de ce roi Charles qui est mort, est bien affaiblie de la moitié. Tel a haï le père, qui aimera le fils, et tel a guerroyé le père, qui aidera au fils. (Froissart, l. II. c. 72.)

La venue de cette armée anglaise qu'il avait appelée d'outre-mer n'était plus qu'un embarras pour lui : les Bretons reçurent fort mal leurs auxiliaires, et les Anglais, qui s'imaginaient être accueillis à bras ouverts, furent fort étonnés de voir toutes les villes *closes* contre eux : Rennes n'admit dans ses murs que le comte de Buckingham et quelques barons, et ne laissa pas entrer un homme d'armes ni un archer ; Nantes fit plus, et appela six cents lances françaises. Les Anglais entreprirent le siége de Nantes ; « mais guère ne leur profita, pour le grand courage et les vigoureuses *saillies* (sorties) de ceux de dedans, » et le duc Jean, malgré sa promesse, n'amena pas un homme d'armes au secours de ses alliés : tous les hauts barons de Bretagne lui avaient mandé que, s'il allait joindre les Anglais, « ils lui détruiraient toute sa terre et lui donneraient tant d'empêchements qu'il ne saurait auquel entendre ; mais que, s'il se voulait remettre en l'obéissance du jeune roi de France, ils se faisaient fort qu'ils lui feraient sa paix envers ledit roi. » Après deux mois et plus, les Anglais levèrent le siége de Nantes, où ils n'avaient gagné que des *horions,* et allèrent à Vannes trouver le duc Jean, qui expliqua de vive voix au comte de Buckingham, son beau-frère, l'impuissance où le réduisait le *malvouloir* de ses sujets : il engagea les Anglais à prendre leurs quartiers d'hiver à Vannes, à Hennebon, à Kemperlé et à Kemper-Corentin ; ces deux dernières villes fermèrent leurs portes. L'hiver fut rude à passer pour les Anglais, qui n'avaient autour d'eux que des ennemis, et, avant le retour de la saison des *chevauchées,* les affaires de Bretagne arrivèrent à une conclusion moult *déplaisante* pour eux : le duc Jean, voyant l'impossibilité de lutter contre la volonté unanime de ses vassaux, envoya vers Charles VI, à l'insu

du comte de Buckingham, quatre hauts-barons chargés de négocier sa paix. Le jeune roi ou plutôt ses oncles annulèrent sans difficulté l'arrêt de confiscation rendu contre Jean de Montfort, et le vicomte de Rohan, les sires de Dinant, de Laval et de Rochefort signèrent, le 15 janvier, *au nom de leur seigneur le duc Jehan*, un traité par lequel ce prince rentrait sous la suzeraineté du roi de France, qui le recevait en grâce pleine et entière [1]. Le duc de Bretagne, en abjurant son alliance avec les Anglais, se réserva seulement le droit *d'aider de navires* Buckingham et ses gens, *pour eux retourner en Angleterre*. Le prince anglais, très-*marri* de la désertion forcée de son beau-frère, se rembarqua, le 11 avril, avec son armée, mais il ne restitua point au duc Jean la ville de Brest, où les Anglais tenaient garnison depuis huit ans : les Anglais appréciaient trop les bonnes positions militaires et maritimes, pour ne pas s'efforcer de garder indéfiniment Brest et Cherbourg tout comme Calais même [2].

Tandis que la Bretagne se pacifiait enfin, la guerre s'allumait en Languedoc. Les Languedociens, si cruellement traités naguère par le duc d'Anjou, respiraient sous l'administration de Gaston-Phœbus, comte de Foix, seigneur recommandable par de brillantes qualités et par un noble caractère. Leur irritation fut au comble quand ils apprirent qu'on leur enlevait leur gouverneur et qu'on les livrait à un prince trop connu par ses intolérables ex-

[1] Il y eut une difficulté grave sur la nature de l'hommage : la couronne de France réclamait l'hommage-lige ; le duc ne voulait rendre que l'hommage simple, qui n'engageait que sa terre et non sa personne, et qui ne l'exposait pas à la peine de la félonie. On éluda la question, et l'hommage fut rendu *tel qu'il devait être selon le droit et l'ancienne coutume.*

[2] Voy. le poëme de Guil. de Saint-André, à la suite du roman de Du Guesclin. — Froissart, l. 2, c. 72-85. — Relig. de Saint-Denis, c. 3.

actions en Poitou et dans le resté de son apanage. Les états de Languedoc s'assemblèrent à Toulouse sous la présidence du comte de Foix, décidèrent qu'ils ne recevraient point le duc de Berri, et députèrent vers Charles VI pour le prier de vouloir bien leur conserver le comte de Foix, *qui les tenait en bonne paix et justice;* mais l'enfant roi, déjà enivré de son autorité nominale, repoussa la requête avec colère, et, *par la permission du duc d'Anjou,* alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis pour marcher en personne contre les *rebelles* (3 avril.) Le roi cependant ne partit point pour le Languedoc : le duc de Bourgogne parvint à l'en empêcher, non qu'il s'intéressât à la cause des Languedociens, mais parce qu'il projetait de diriger vers un autre but la fougue de son neveu. Le duc de Berri se mit en route avec force gens de guerre, obtint quelques subsides de l'Auvergne, du Velai et des cantons voisins, opéra sa jonction avec le comte d'Armagnac, qui était son beau-père et l'ennemi héréditaire du comte de Foix, et entra en Languedoc vers le commencement de juin. Ses troupes y exercèrent toutes sortes de ravages durant quelques semaines. Les états, réunis de nouveau à Toulouse, avaient ordonné une levée en masse de la noblesse et de la bourgeoisie; le comte de Foix envoya défier le duc Jean, qui assiégeait Revel, dans le diocèse de Lavaur, et lui offrit la bataille le 15 ou le 16 juillet. Le courage et le nombre l'emportèrent sur la discipline : les vieilles compagnies du duc de Berri furent rompues par l'impétueuse attaque des milices languedociennes, et un rayon de l'ancienne gloire de Toulouse brilla sur la plaine de Revel. Malheureusement, la victoire ne fut pas décisive : le duc Jean rallia ses hordes, appela des renforts, et continua la guerre. Il n'obtint aucun avantage sur les défenseurs du

Languedoc, mais il désola cruellement la province, sans qu'on pût l'en chasser. On se résigna enfin à traiter par la médiation d'un légat de Clément VII (décembre 1381): « le comte de Foix, compatissant à la dévastation du pays, préféra le bien commun à son intérêt particulier, et, content de l'honneur d'avoir combattu et vaincu le duc, il fit la paix avec lui et renonça volontairement au gouvernement de la contrée. » (Religieux de Saint-Denis, l. II, c. 5.) Aucune guerre n'eût été plus funeste pour le Languedoc que la paix du duc de Berri, qui signala sa prise de possession en faisant jeter dans des puits une soixantaine de bourgeois de Nîmes, et pendre une centaine de bourgeois de Beziers. Les exactions et les cruautés du duc excitèrent bientôt de nouveaux désordres; mais cette fois ce ne fut plus une lutte régulière entre les milices du pays et les *soudoyers* du duc : les paysans, toujours plus misérables et plus opprimés que les citadins, abandonnèrent en foule leurs villages ruinés, se réfugièrent dans les bois et dans les rochers des Cévennes, et s'y organisèrent en *compagnies*, sous le nom de *Tuchins*, pour faire, à leur tour, aux nobles, aux riches, aux gens d'armes, aux serviteurs des princes, une guerre d'embûches, d'assassinats et de pillages [1].

Le *Languedoïl* n'avait point été, durant le cours de 1381, le théâtre d'événements aussi graves; mais sa situation précaire présageait d'infaillibles et prochaines catastrophes. Le gouvernement ne pouvait se passer d'impôts, et, d'un autre côté, le peuple, persuadé que les impôts seraient détournés par les princes, et ne voyant plus la France menacée par les Anglais, n'admettait pas

[1] Hist. de Languedoc, l. XXXIII, c. 4-15. — Relig. de Saint-Denis, l. 2, c. 5.

la nécessité de nouveaux sacrifices et défendait opiniâtrément sa conquête, la grande ordonnance du 16 novembre. Le duc d'Anjou et le conseil du roi obtinrent quelques concessions locales : l'Artois, le Boulenois, le comté de Saint-Pol, le Ponthieu, les cantons de France les plus exposés aux incursions des Anglais, accordèrent une aide (Ordonn., t. VI, p. 586-600); mais Paris, Rouen et la plupart des autres cités ne voulurent rien entendre : le duc d'Anjou se rejeta sur les biens de l'Église. La France présentait en ce moment un spectacle bien nouveau au moyen âge, le peuple affranchi et l'Église sous le joug; les chapitres et les monastères retentissaient à leur tour des plaintes que ne faisait plus entendre la bourgeoisie. Le pape d'Avignon et le duc d'Anjou s'étaient ligués pour dévorer l'Église gallicane : Clément VII écrasait les diocèses de dîmes redoublées, usurpait la collation de toutes les dignités vacantes, faisait saisir par les collecteurs de la chambre apostolique l'argent et le mobilier des évêques et des abbés qui venaient à mourir, s'emparait des régales; tous les bénéfices étaient mis à l'enchère au profit du pape ou des cardinaux. Clément VII avait acheté l'appui des princes en leur octroyant une dîme sur les revenus de l'Église : le duc d'Anjou en eut la plus grosse part, et il y eut tels bénéfices où on leva, pour le dixième, plus que *ne valaient les bénéfices* (de revenu). (Juvénal des Ursins, p. 12.) On ne rencontrait qu'églises désertes, que clercs réduits à la mendicité; les revenus des colléges et des hospices étaient livrés au pillage comme tous les autres; les écoliers se dispersaient, et l'université de Paris elle-même voyait ses enfants *abandonner le sein maternel,* qui ne les pouvait plus nourrir. L'exaspération des universitaires était redoublée par la comparaison qu'ils faisaient de leur

sort avec celui des clercs soumis à Urbain VI, qui respectait les droits des électeurs et des collateurs de bénéfices sur les terres de son obédience. Le corps universitaire, que Charles V avait eu tant de peine à faire pencher en faveur de Clément VII, revint sur sa décision, remit en avant l'idée d'un concile général pour terminer le schisme, et chargea, d'un accord unanime, maître Jean Rousse, professeur de théologie, de présenter requête sur ce sujet au roi et aux princes. Le duc d'Anjou fit enlever de nuit et jeter dans les cachots du Châtelet le délégué de l'université, et fit publier dans les écoles défense absolue de parler désormais de concile ni d'élection de pape. Plusieurs des principaux docteurs quittèrent Paris aussitôt après cette insolente proclamation, et allèrent trouver Urbain VI à Rome. Le pape de Rome écrivit à l'université de Paris pour l'encourager à persister dans le pieux désir d'éteindre le schisme : la lettre d'Urbain fut lue officiellement dans l'assemblée des docteurs. A cette nouvelle, le duc d'Anjou, transporté de fureur, dépêcha des soldats pour aller prendre le recteur de l'université. Le recteur s'échappa et passa à Rome avec d'autres personnages de *grande science*. L'université resta toute désorganisée, et il n'y eut plus en France aucune autorité morale et religieuse qui inspirât quelque respect au peuple.

L'Angleterre n'était point en état de profiter des troubles qui agitaient la France : l'orage amassé sur sa tête avait crevé. Elle n'eût pu d'ailleurs attaquer sérieusement la France, engagée qu'elle était dans une téméraire entreprise par le duc de Lancastre, qui jouait chez elle le même rôle que le duc d'Anjou de l'autre côté du détroit. Lancastre avait sur la Castille les mêmes projets qu'Anjou sur Naples, et voulait revendiquer les prétendus droits de

sa femme sur le trône de Pèdre-le-Cruel, avec l'assistance du roi de Portugal, qui avait embrassé le parti *urbaniste* pendant que les Castillans se faisaient *Clémentins*. Au printemps de 1381, Lancastre expédia en Portugal un premier corps de troupes commandé par son frère le comte de Cambridge, qui avait épousé la seconde fille de Pèdre-le-Cruel, et se prépara à le suivre avec de grandes forces, après avoir garanti la sûreté de l'Angleterre du côté de l'Écosse par une prolongation de trêve. Mais, tandis que Lancastre était dans le nord, occupé à négocier avec les Écossais, de grands événements se passèrent dans les comtés de l'est. La fermentation des paysans avait abouti à un vaste complot, qui étendait ses ramifications parmi le menu peuple de Londres et de plusieurs autres villes. Wickleff, soit défiance du succès, soit qu'il jugeât trop prompte et trop violente l'application qu'on voulait faire de ses doctrines, se tenait à l'écart; mais le prêtre John Ball était l'âme de la conspiration. Le peuple en voulait moins à la royauté qu'à la noblesse et au clergé : le projet des conjurés était d'aller en masse trouver le roi Richard II pour le sommer d'abolir toute servitude; il est jeune, disaient-ils, il nous fera droit de bon gré ou autrement (Froissart).

Un incident hâta l'insurrection. Le parlement avait décrété une capitation de trois *groats* (12 sous) par tête sur tout individu de quinze ans et au-dessus : les collecteurs procédaient à la levée de cet impôt avec beaucoup de rigueur et d'insolence; ils allaient jusqu'à vouloir s'assurer de l'âge des jeunes filles par l'inspection la plus indécente. L'un d'eux ayant ainsi grossièrement insulté la fille d'un couvreur du comté de Kent, cet homme, appelé Watt Tyler, tua le collecteur sur la place, et appela son

village aux armes. Tout prit feu à l'instant : au premier bruit de la révolte, les paysans de Kent, d'Essex, de Sussex et de Bedford, se dirigèrent de toutes parts sur Londres. Watt Tyler délivra John Ball, qui avait été emprisonné par ordre de l'archevêque de Canterbury, et ils marchèrent ensemble par Canterbury et Rochester sur Londres, abattant sur leur chemin et *foudroyant, ainsi que tempête, manoirs et maisons d'abbés, de gens de cour, d'avocats et de procureurs,* qui leur étaient aussi odieux que les nobles (Froissart). Soixante mille paysans se réunirent, le 12 juin 1381, à quatre lieues de Londres : la petite bourgeoisie des villes *était partout de leur accord ;* le menu peuple de Londres força le maire et les riches bourgeois d'ouvrir les portes de cette capitale. Les insurgés brûlèrent l'hôtel du duc de Lancastre, promoteur de la capitation, décollèrent, avec un appareil judiciaire, les officiers de finances qu'ils purent saisir, coururent sus aux usuriers et aux fermiers des impôts, la plupart Lombards ou Flamands, cernèrent la fameuse Tour de Londres, le Louvre des Plantagenêts, où s'étaient enfermés le roi et la cour, et commencèrent à crier qu'ils donneraient l'assaut si le roi ne sortait pas.

Richard fut bien obligé de se décider à cette redoutable entrevue : il assigna pour rendez-vous au peuple la prairie de Milesend, et s'y rendit avec plusieurs princes et barons ; mais à peine eut-il quitté la tour, que Watt Tyler, John Ball et le boucher Jack Straw y entrèrent avec quelques centaines d'hommes. La terreur était si grande, que la garnison de la Tour, forte de plus de six cents lances et de six cents archers, n'opposa pas la moindre résistance; des valets de charrue et des gardeurs de pourceaux entrèrent jusque dans la chambre de la princesse de Galles, mère du roi, et donnèrent l'accolade à la princesse et

aux nobles seigneurs qui l'entouraient, *plus morts que vifs.* L'archevêque de Canterbury et le grand prieur des chevaliers de Rhodes, l'un chancelier, l'autre trésorier d'Angleterre, tous deux en horreur au peuple, n'en furent pas quittes pour ces grossières familiarités : on les massacra, on les *décolla,* et l'on exposa leurs têtes sanglantes sur le pont de Londres, à l'endroit où la justice mettait les têtes des traîtres et des criminels de lèse-majesté (15 juin).

Durant cette scène terrible, Richard II était à la discrétion de cinquante mille insurgés dans la plaine de Milesend. Ce jeune homme de seize ans montra plus de sang-froid et de courage que la plupart de ses barons. Il se mit hardiment tout *en mi* (parmi) la foule : —Bonnes gens, leur dit-il, je suis votre roi et votre sire : que me voulez-vous dire? — Nous voulons que tu nous affranchisses à tous les jours du monde, nous, nos hoirs et nos terres, et que nous ne soyons jamais nommés serfs ni tenus de servage. — Je le vous accorde : retirez-vous en vos maisons et en vos lieux, et laissez *de par vous* (d'entre vous), de chacun village, deux ou trois hommes, et je leur ferai tantôt écrire et sceller de mon grand scel lettres telles que vous les demandez, lesquelles ils emporteront avec eux. » Ces *bonnes gens, simples et novices, furent grandement apaisés* par les paroles du roi, et plus de la moitié reprirent aussitôt la route de leurs villages; mais les chefs, moins confiants, retinrent autour d'eux le plus de monde qu'ils purent. La cour, en effet, ne songeait qu'à dissoudre l'insurrection par la force ou la ruse; la noblesse et les gens de guerre revenaient de leur première stupeur ; la haute bourgeoisie, qui, en Angleterre plus encore qu'ailleurs tendait à se rattacher à l'aristocratie et surtout à la couronne, était moins touchée des misères des paysans qu'in-

disposée par leurs excès, et offrait ses services au roi contre la multitude. La cour hésitait encore toutefois à tenter le combat : une seconde conférence eut lieu, à Smithfield, entre le roi et Watt Tyler, qui vint seul, à cheval, trouver Richard au milieu de son escorte, et lui demander, au nom du peuple, le droit le plus cher aux gens de noble race, le droit de chasse et de pêche dans les bois, les eaux et les plaines. Le roi hésitait à répondre : Watt Tyler fit, à ce qu'il paraîtrait, quelques gestes qui furent interprétés comme une menace; le maire de Londres, Walworth, qui se trouvait près de Watt Tyler, lui asséna brusquement sur la tête un coup de masse d'armes, qui l'abattit aux pieds de son cheval; les gens de la suite du roi se jetèrent sur lui et l'achevèrent. Un cri terrible s'éleva dans les rangs des paysans :—Ils ont tué notre capitaine : *occions* tout ! » Le roi et sa petite troupe semblaient perdus; mais Richard, avec une présence d'esprit et un courage dignes de son père, poussa son cheval droit à la foule furieuse, en criant : — Seigneurs, que vous faut-il ? Je suis votre roi : vous n'avez d'autre capitaine que moi; suivez-moi aux champs, vous aurez de moi tout ce que vous voudrez ! » Ce peuple mobile et crédule le suivit comme un troupeau. Pendant ce temps, les gentilshommes, les riches bourgeois et leurs gens, étaient accourus de toutes parts : huit ou dix mille hommes bien armés s'avançaient en bataille; les paysans, saisis d'une terreur panique, jetèrent leurs armes et se débandèrent : le prêtre John Ball et le boucher Jack Straw furent pris et décapités, après que le roi et les seigneurs furent rentrés dans Londres à *grand'joie*.

La nouvelle de la déroute de Smithfield arrêta la marche d'un second ban de serfs révoltés qui arrivaient des provinces du nord. L'insurrection avait remué toute l'An-

gleterre; si Watt Tyler eût pu tenir huit jours à Londres, il eût été rejoint par deux cent mille hommes. Mais l'insurrection s'affaissa sur elle-même aussi vite qu'elle s'était soulevée : les nobles et les officiers du roi reprirent partout l'offensive, et la cour propagea le bruit que le roi donnait des lettres d'affranchissement à tout serf qui demeurait paisible, et les refusait aux rebelles. Les paysans, abusés par ces manœuvres fallacieuses, déposèrent les armes, et la plupart des moteurs de la rébellion furent arrêtés çà et là sans beaucoup de résistance; puis une proclamation royale du 2 juillet enjoignit à tous les vilains et les serfs de s'acquitter, comme par le passé, des corvées et servitudes auxquelles ils étaient tenus envers leurs sires, et de restituer, à peine de forfaiture, les lettres d'affranchissement qu'ils avaient reçues. La réaction ne s'arrêta point là : des torrents de sang coulèrent; dans chaque bourgade, dans chaque village, les hommes que la peur ou la trahison dénonça comme ayant excité leurs compatriotes à se révolter, furent livrés à d'atroces supplices; des milliers de campagnards périrent par la hache ou par le gibet; d'autres se jetèrent dans les forêts, où on les traqua comme des bêtes fauves. Les vengeances des grands furent proportionnées à la terreur qu'ils avaient éprouvée, et la joie qu'ils eurent de leur victoire rencontra des échos sur le continent. La noblesse se sentait partout solidaire : « Si ces méchantes gens, dit Froissart, fussent venus à leur entente, ils eussent détruit tous les nobles de l'Angleterre, et, après, en autres nations, tous menus peuples se fussent rebellés. » Le religieux de Saint-Denis, dans sa grande chronique latine de Charles VI, raconte qu'il se trouvait à Londres, pour les affaires de son abbaye, au moment de l'entrée des paysans. Comme il témoignait son indi-

gnation en apprenant qu'on avait fait rouler à coups de pieds dans les carrefours la tête de l'archevêque de Canterbury : — Sachez, lui dit quelqu'un des assistants, que vous verrez de plus terribles choses en France, et avant qu'il soit peu (l. III, c. 1)! La grandeur du péril que courut en ce temps-là *gentillesse et chevalerie,* fait sortir Froissart de sa bonhomie et de son impartialité ordinaire; Froissart ne trouve pas de paroles assez dures pour exprimer sa colère contre les *vilains, les folles gens* qui voulaient détruire la noblesse, et, avec elle, ces mœurs brillantes si chères au chroniqueur poëte et courtisan; peu lui importent les sueurs et les larmes qui paient ces perpétuelles fêtes. On doit l'avouer, du reste, si juste que fût au fond la cause populaire, le temps n'était pas venu où la noblesse eût pu disparaître sans danger pour la civilisation générale [1].

Les paysans anglais reprirent donc le joug qu'avaient porté leurs pères, et qu'ils léguèrent à leurs enfants : leur condition ne s'améliora que par la marche lente du temps, et par l'intérêt mieux compris de l'aristocratie elle-même; mais le mauvais sort du mouvement niveleur de 1381 n'étouffa point les opinions religieuses de Wickleff, qui continuèrent à fermenter durant bien des années, malgré les arrêts de deux conciles anglicans, et malgré la mort du réformateur (en 1384). Elles se répandirent d'Angleterre en Allemagne et en Bohême, et l'ébranlement qu'elles avaient imprimé au monde catholique ne cessa plus : la voix de Wickleff parvint d'écho en écho jusqu'à Luther.

Le parti populaire, terrassé en Angleterre, était debout en France, gardant d'un œil vigilant la position qu'il avait

[1] Froissart, l. II, c. 104-118. — Walsingham. — Henri de Knighton. — Augustin Thierry, t. IV. — Rymer.

conquise; en Flandre, il combattait avec gloire, et l'exemple de sa constance animait les villes françaises d'une ardente émulation. Là, ce n'étaient pas, comme chez les Anglais, de malheureux paysans écrasés sous les corvées, ce n'étaient pas même, comme en France, des citadins pressurés par le fisc, qui se levaient pour rejeter de leurs têtes un régime oppresseur; c'était une démocratie puissamment organisée, qui défendait et ne conquérait pas ses libertés. Il faut voir, dans Meyer, l'annaliste flamand, le tableau de la Flandre au moment où s'engagea la grande querelle des Gantois avec le comte Louis de Mâle. C'étaient un étrange pays et d'étranges mœurs : ce peuple de travailleurs égalait en fougue et en dérèglement la caste de guerriers oisifs contre laquelle il luttait sans cesse; livré à toutes les passions, à tous les emportements des sens, sa vie était une tempête continuelle. La licence, chez les plébéiens de Flandre, n'était pas mollesse, mais excès de force; il y avait, chez cette violente race, une surabondance de vie qui laissait peu à la pensée, mais beaucoup au cœur; et, sous cette puissance physique si désordonnée, éclataient parfois une prodigieuse force morale et des vertus héroïques. La Flandre du moyen âge revit tout entière dans les créations d'un grand artiste, de ce Rubens qui a résumé en lui tout le génie de sa race.

L'annaliste Meyer, pour donner une idée des mœurs de la Flandre au commencement de la guerre civile, assure qu'il se commit, en dix mois, *plus de quatorze cents meurtres* dans la ville et le territoire de Gand [1]. Le sang coulait chaque jour *dans les étuves, dans les lieux de prostitution, dans les maisons de jeu et dans les cabarets* (Meyer,

[1] Ce territoire comprenait le pays de Waës, les Quatre-Métiers et la châtellenie de Courtrai.

p. 170); les lieux publics étaient autant de champs de bataille. Aucun pouvoir politique n'essayait sérieusement de mettre un frein à ces passions déchaînées. Le comte de Flandre les encourageait au contraire, faisait tuer, dans des rixes préméditées, les gens qui lui déplaisaient, et fomentait toutes les discordes pour dominer indirectement les factions plébéiennes les unes par les autres. Ce jeu cruel lui réussit quelque temps : trois fois, il fit remplir par les communes son trésor qu'avaient vidé ses profusions chevaleresques ; Bruges consentit encore l'impôt une quatrième fois, moyennant le droit de creuser un canal de communication avec la Lys; mais les Gantois, craignant que leurs voisins ne leur enlevassent les bénéfices du transit de la Lys, se prirent d'un égal courroux contre le comte et contre les Brugeois, et refusèrent la taxe. Il y avait à Gand *un vaillant et subtil homme* appelé Jean Hyoens, qui avait été autrefois des amis du comte, au point de commettre un homicide à son instigation : le comte avait brisé l'instrument après s'en être servi, et avait dépouillé Jean Hyoens de l'office de doyen des *navieurs* (des bateliers), pour en revêtir un riche bourgeois nommé Ghisbrecht Mahieu, ennemi mortel de Jean Hyoens. Celui-ci se vengea en se mettant à la tête du parti populaire : il organisa les gens les plus énergiques de la ville en une grande confrérie qui portait pour insigne un chaperon blanc ; il conduisit les chaperons blancs contre les fossoyeurs qui creusaient le canal de Bruges à la Lys, chassa les ouvriers et ruina les travaux. Ce fut le signal de la guerre civile. Roger d'Auterme, bailli du comte à Gand, et Ghisbrecht Mahieu résolurent d'occire Jean Hyoens et les principaux des chaperons blancs. Le bailli amena dans la ville deux cents hommes d'armes, que Ghisbrecht Mahieu joignit avec

les *navieurs* et les gens des petits métiers, sur le fameux Marché du Vendredi. Jean Hyoens marcha au devant des agresseurs : à l'aspect des chaperons blancs, les gens du menu peuple, qu'avait entraînés Mahieu, tournèrent le dos ; la puissante corporation des tisserands se déclara pour les chaperons blancs ; le bailli fut tué ; la bannière du comte fut prise et déchirée ; Mahieu, ses frères et ses amis, n'eurent que le temps de s'enfuir pour sauver leurs têtes (5 septembre 1379). Les chaperons blancs allèrent ensuite brûler un château que le comte bâtissait à Wondelghem, et qui semblait une menace pour la ville de Gand. Jean Hyoens, devenu par le fait *souverain capitaine* des Gantois, soutint cet audacieux début avec autant d'activité que d'énergie : il détruisit, autour de Gand, presque tous les châteaux appartenant aux nobles du parti du comte, puis se dirigea sur Bruges. Les gros bourgeois de Bruges, qui ne voyaient dans les Gantois que des rivaux d'industrie, voulaient résister ; mais le peuple, moins esclave de l'esprit de localité, et entraîné par des sympathies plus larges, ouvrit les portes aux Gantois, et un traité d'alliance fut signé entre les deux grandes communes. La petite, mais riche ville de Dam, qui servait d'entrepôt entre Bruges et le port de l'Écluse, reçut ensuite les Gantois dans ses murs : ce fut le terme des succès et de la vie de Jean Hyoens. A la suite d'un repas que lui avaient donné les *damoiselles* [1] de la ville, il enfla soudainement, et mourut dès le lendemain. On ne douta pas qu'il n'eût été empoisonné par quelqu'une de ces femmes, instrument des agents du comte.

[1] On sait que le titre de damoiselle (*domicella*, diminutif de dame), se donnait à toutes les bourgeoises, mariées ou non ; le titre de dame était réservé aux femmes nobles.

Le lâche attentat qui avait enlevé Jean Hyoens aux Gantois n'atteignit pas son but : Gand fit à son malheureux capitaine des obsèques aussi solennelles que s'il eût été comte de Flandre, et nomma sur-le-champ quatre chefs pour le remplacer. L'un des quatre, appelé Peter-Van-den-Bosche (Pierre Dubois) était un ancien valet de Jean Hyoens, homme de bronze, coulé sur le modèle de ces héros de l'antiquité dont il ne savait pas même le nom. Les nouveaux capitaines travaillèrent sans délai à venger leur devancier, et, pendant que le comte mandait sa noblesse et dispersait la chevalerie dans les villes pour les contenir, les Gantois *se joignirent par serment* les Courtraisiens et marchèrent sur Ypres. Là, comme à Bruges, comme presque partout, les gens riches abandonnaient la cause populaire et se ralliaient à la féodalité; mais, là comme partout, le peuple penchait pour l'héroïque ville de Gand. Divers motifs influaient sur la haute bourgeoisie : elle n'aimait assurément point les nobles, et eût bien voulu repousser les exactions du prince; mais les troubles compromettaient à la fois ses intérêts commerciaux et son pouvoir politique : en temps de paix, elle dominait dans les cités, elle y formait une sorte de patriciat; quant aux impôts demandés par le prince, elle trouvait bien le moyen de rejeter la plus grosse part de ce fardeau sur les petites gens : en temps de guerre, l'influence de la force et du courage remplaçait celle de la fortune, et le peuple, rejetant à son tour le faix des charges publiques sur les riches, se croyait en droit de les faire contribuer de leur or comme il contribuait de son sang. Les riches ne jugeaient donc pas que la balance fût en faveur de la démocratie. A Ypres ainsi qu'à Bruges, leurs efforts furent impuissants; les menus métiers assaillirent la garnison noble envoyée par

le comte, la battirent malgré l'appui des gros bourgeois, et introduisirent les gens de Gand. Les historiens les plus hostiles au parti populaire avouent que les Gantois, si turbulents chez eux, ne commirent pas la moindre violence contre la faction aristocratique, dans les villes qui accueillirent leurs bataillons. Toute la Flandre *flamingante* ou de langue teutonique suivit l'exemple d'Ypres, sauf Alost, Oudenarde et Dendermonde. La cité française de Tournai elle-même était de cœur pour les Gantois. Soixante mille Flamands vinrent, dès la mi-octobre 1379, mettre le siége devant Oudenarde, où le comte Louis avait concentré huit cents lances de sa noblesse, et un gros détachement de l'armée de siége faillit enlever le comte en personne dans Dendermonde : la noblesse parvint toutefois à repousser les premiers assauts donnés à ces deux villes. L'hiver commençait : le duc Philippe de Bourgogne et la vieille comtesse d'Artois, mère du comte de Flandre, saisirent ce moment pour interposer leur médiation, que les Gantois ne refusèrent pas. Le comte promit d'oublier tout le passé et de revenir demeurer à Gand, et les Gantois s'engagèrent à rebâtir son château qu'ils avaient brûlé : la paix fut conclue à la fin de novembre 1379.

Ce fut une paix *à deux visages,* dit Meyer : le comte n'y avait souscrit que pour sauver la chevalerie enfermée dans Oudenarde ; il ne fit à Gand qu'une apparition de quelques jours : quand il vit que les Gantois ne voulaient point déposer leurs chaperons blancs, signe de l'association populaire, il repartit pour Lille, et, dès le mois de février, les parents et alliés du bailli Roger d'Auterme, qui avait été tué au Marché du Vendredi, recommencèrent la guerre contre les Gantois *en leur privé nom, pour contrevenger la mort de leur proche;* ils arrêtèrent sur l'Escaut

quarante bateaux gantois, mutilèrent et aveuglèrent les bateliers, et les renvoyèrent ainsi à Gand. Les Gantois ne doutèrent pas que le comte n'eût autorisé cette atrocité, et Jean Pruneaux, un des quatre capitaines élus l'an passé, alla aussitôt se saisir d'Oudenarde par surprise et démanteler cette place. La haute bourgeoisie de Gand travailla toutefois si bien qu'elle arrêta les hostilités; on rendit Oudenarde au comte, on bannit de Gand Jean Pruneaux, qui avait agi sans l'autorisation des magistrats, et le comte bannit de son côté les auteurs de l'attentat commis contre les bateliers gantois. Gand eut à se repentir d'avoir écouté les partisans de la paix : à peine le comte eut-il recouvré Oudenarde, qu'il se mit à la fortifier et *remparer* de tout son pouvoir pour tenir Gand en bride : Jean Pruneaux s'était retiré à Ath en Hainaut; le comte se fit livrer ce brave capitaine par le duc Albert de Bavière, régent de Hainaut, et le fit décapiter à Lille; puis il se rendit à Ypres, et y fit *décoller grand' foison de ces foulons et tisserands* qui avaient ouvert les portes aux Gantois. Les gentilshommes des environs de Gand en portèrent la peine : tous leurs châteaux furent *mis à raz-terre* par Peter-van-den-Bosche et les autres chefs des chaperons blancs. Gand se résolut à une guerre à mort : les campagnards se retirèrent dans la vaste enceinte de Gand avec tous leurs meubles, leur argent, leurs denrées (Meyer); on forma d'immenses magasins de blé et de toutes les choses nécessaires à la vie; on savait que le comte s'était hâté de faire revenir les bannis, appelait aux armes la noblesse entière des Pays-Bas, et sollicitait les secours du roi de France. Les Gantois écrivirent aussi au roi pour lui remontrer la justice de leur cause : Charles V n'avait que de l'aversion pour le comte Louis, qui soutenait contre lui le pape de Rome

et le duc de Bretagne ; et, tant que ce roi vécut, Gand n'eut rien à redouter de la France. Les communes eussent été assurées de vaincre, si elles n'eussent eu à craindre que l'ennemi du dehors ; mais le parti de la paix cabalait activement à Bruges et à Ypres, appuyé par les négociants étrangers, qui venaient à Bruges de dix-sept royaumes chrétiens, dit Meyer, *et qui ne songeaient à nulle autre chose qu'à leurs marchandises ;* les villes de la Flandre française, désolées de l'interruption du commerce, employaient aussi leur influence dans le même but : le comte enfin promit aux Brugeois de se fixer chez eux et d'élever Bruges au premier rang entre les villes de Flandre, si Bruges abandonnait les Gantois. Une partie du peuple se laissa séduire : à la suite d'un combat où les riches demeurèrent vainqueurs, Bruges fut livrée au comte, qui signala son triomphe en versant des flots de sang ; plus de cinq cents citoyens furent décapités. Le Franc de Bruges et le West-Quartier de Flandre suivirent la défection des Brugeois. La prise d'Alost et de Dendermonde par les Gantois fut bien loin de compenser ce grand revers.

On essaya encore une fois d'une paix plâtrée, presque aussitôt rompue que signée (août 1380). Le comte ne visait qu'à détacher de Gand, par force ou par ruse, toutes les villes alliées, pour accabler ensuite la grande commune. Ypres, menacée du même sort que Bruges, appela les Gantois à son aide : Gand dépêcha d'abord quatre mille hommes, qui ressortirent bientôt d'Ypres avec un gros corps de gens de cette ville pour joindre une seconde division de Gantois partie de Courtrai, et donner ensemble bataille au comte, qui avait au moins vingt mille combattants nobles ou bourgeois. Le corps de troupes sorti d'Ypres fut surpris par toute l'armée du comte et entièrement défait. Ce mal-

heureux combat décida les gens d'Ypres à se remettre à la merci du comte : *la merci du comte* fut d'envoyer trois cents des notables tenir prison à Bruges, et de faire couper la tête à plus de sept cents foulons et tisserands. Courtrai et tout le reste de la Flandre, moins Grammont et le pays de Waës, subirent le joug du vainqueur, et le comte vint camper devant les murs de Gand avec soixante mille hommes (septembre 1380). La fleur de la noblesse de Hainaut, d'Artois, de Brabant, de Namur, de Hollande, et même beaucoup de gentilshommes de la Basse Allemagne, étaient sous ses étendards. La nouvelle de la mort du roi Charles V, qui s'était opiniâtrément refusé à toute démonstration contraire aux Gantois, enfla encore les espérances du comte; mais le péril ne fit qu'accroître l'énergie de ses adversaires. Ils avaient trouvé, dans la guerre et par la guerre, l'union et l'ordre qui leur étaient inconnus durant la paix : Froissart, l'ennemi de la démocratie, leur a rendu un éclatant témoignage : « Quoique en guerre, en haine et en *mautalent* fussent l'un contre l'autre, si voulaient-ils être tout en un au besoin pour garder et défendre les franchises de Gand :.... ils furent, leur guerre durant, qui dura sept ans, si bien d'accord que oncques n'eurent entre eux *estrif* (querelle) dedans la ville, et ce fut ce qui les soutint..... Ils étaient si en unité que point de différend il n'y avait, mais mettaient avant or et argent, joyaux et chevance, et qui plus en avait plus il abandonnait (l. II. c. 70). » La sympathie de Bruxelles, de Liége, de toutes les grandes cités du nord, et des pays maritimes de Hollande et de Zélande, leur relevait le courage. Ils recevaient de ces villes des lettres remplies de témoignages d'amitié et d'admiration, et toute sorte de munitions et de denrées. Un jour, ils se comptèrent et se trou-

vèrent quatre-vingt mille en état de porter les armes, de quinze à soixante ans [1]. Ils ressaisirent fièrement l'offensive, et, tandis qu'on les assiégeait du côté de l'ouest, ils firent sortir par les portes de l'est six mille hommes d'élite, qui allèrent reprendre d'assaut Alost et Dendermonde. Le comte, dont les ressources étaient épuisées, leva le siége après la saint Martin (mi-novembre 1380).

On avait fait une paix, ou plutôt une trève, que les magistrats de Bruges rompirent, dès le commencement de l'année suivante, en saisissant les biens que les Gantois avaient à Bruges, comme dédommagement des pertes essuyées par les Brugeois pendant la guerre. Gand reprit les armes, et, dans les premiers jours de mai 1381, le comte Louis, avec plus de vingt mille combattants, s'avança sur Gand le long de la Lys : deux divisions gantoises, de six mille hommes chacune, tenaient la campagne sous les ordres de Péter Van-den-Bosche et d'un chevalier appelé Rasse de Herzeele : les deux chefs s'étaient promis de ne pas combattre l'un sans l'autre ; mais Rasse de Herzeele, aussi orgueilleux que brave, oublia sa parole et vint briser follement ses six mille hommes contre l'armée entière du comte. Les Gantois furent écrasés à Nevelle, près de Deynse, après avoir fait des prodiges de valeur : on ne leur accorda aucun quartier. Jean de Lannoi, un de leurs chefs, s'était retiré, avec un grand nombre de ses compagnons, dans le *moûtier* de Nevelle : le comte fit *bouter* le feu au moûtier, et brûler sans merci tout ce qui était dedans (13 mai). Péter Van-den-Bosche, qui n'avait pu prévenir cette catastrophe, regagna Gand en bon ordre

[1] Ce chiffre, qui suppose une population de près de 400,000 âmes, serait incroyable, si l'on n'y comprenait les habitants du Burgraviat ou territoire particulier de Gand. — Froissart, l. 11, c. 91.

sans être entamé. Les Gantois se vengèrent en massacrant sur le Grand-Marché tout ce qu'ils avaient de prisonniers. Quelques semaines après, le jeune sire d'Enghien, cousin du comte Louis et maréchal de son armée, assaillit la ville de Grammont, *qui se tenait gantoise*. Il y était entré, peu de mois auparavant, avec trois cents lances, et en était ressorti lui troisième, les habitants soulevés ayant exterminé tout le reste. Plus heureux cette fois, il prit la ville d'assaut, *y mit le feu en plus de deux cents lieux*, et fit périr la population presque entière, femmes, enfants, vieillards, par le fer ou par les flammes (7 juillet); puis il retourna vers le comte. — Beau-fils, s'écria le comte Louis avec une joie féroce, au récit du sac de Grammont, beau-fils, en vous il y a vaillant homme : vous serez, si plaît à Dieu, bon chevalier! » Enghien n'exerça pas longtemps sa vaillance : dix jours après son effroyable victoire, il tomba dans une embuscade dressée par les Gantois et par quelques réfugiés de Grammont, et fut massacré de cent coups de piques.

C'était une épouvantable guerre! Dans les luttes de prince à prince, les gentilshommes ne se battaient entre eux, pour ainsi dire, qu'à armes courtoises : le vainqueur respectait chez le vaincu cet ordre de chevalerie qui établissait une sorte de fraternité entre tous les nobles des diverses nations[1]. Dans les guerres de castes, au contraire, les nobles considéraient leurs adversaires comme des êtres à peine dignes du nom d'hommes, comme des criminels de lèse-majesté, en dehors du droit des gens, envers lesquels tout était permis. Vaincus,

[1] Il s'en fallait de beaucoup, au quatorzième siècle, que tous les nobles fussent enrôlés dans l'ordre de chevalerie; mais ils y étaient tous aptes, et se traitaient entre eux comme tels.

ils estimaient le parjure et la trahison légitimes; vainqueurs, ils n'offraient à leurs ennemis que la mort; aussi les *vilains* n'accordaient-ils pas plus de grâce qu'ils n'en recevaient. Il n'y avait réellement alors en Occident que deux *nations* ennemies, les nobles et les vilains : le reste n'était que querelles de famille.

Les Gantois s'étaient renfermés dans leurs murailles : le comte Louis, sentant l'inutilité des attaques à force ouverte, répartit ses troupes dans les petites villes et forteresses des environs, et s'efforça de réduire Gand par famine. Le duc de Brabant (oncle de l'empereur Wenceslas de Luxembourg) et le régent de Hainaut, Hollande et Zélande[1] interdirent à leurs sujets toutes communications avec la cité rebelle; les marins de Hollande et de Zélande désobéirent et ne cessèrent d'expédier des secours aux Gantois par le pays de Waës; mais la clôture des passages du Brabant arrêta les convois des communes liégeoises. Tout le territoire de Gand était ravagé : le commerce était ruiné; plusieurs milliers de citoyens avaient péri; la constance du peuple ne se démentait point encore; mais celle des riches était ébranlée. Le doyen des tisserands, qui avait paru longtemps dévoué à la cause démocratique, venait d'être condamné et exécuté pour haute trahison. La situation s'aggravait; la démocratie ne pouvait plus se sauver qu'en se concentrant aux mains d'un dictateur. Péter Van-den-Bosche, qui seul restait des capitaines élus après la mort de Jean Hyoens, comprit cette nécessité, et comprit, avec autant de modestie que de bon sens, que ce n'était pas lui qui pouvait être le dic-

[1] Albert de Bavière gouvernait ces trois comtés au nom de son frère Guillaume-l'Insensé.

tateur; l'obscurité de sa condition première était un obstacle, même dans une démocratie, et n'eût pu être effacée que par d'éclatants succès, qu'il avait mérités sans les obtenir. Il entendait chaque jour les anciens de Gand se dire tristement les uns aux autres : « Ah ! si *Jacques d'Artevelde* vivait, nos affaires seraient en autre état! Nous aurions paix à volonté, et serait le comte, notre sire, trop content de tout pardonner ! » Le *grand maître Jack* avait laissé un fils nommé Philippe, alors âgé d'une quarantaine d'années, *lequel vivait paisiblement de ses rentes avec sa damoiselle de mère,* et n'avait pris jusqu'alors aucune part aux affaires de la ville. « C'était, dit le religieux de Saint-Denis, un homme de petite taille et d'un extérieur peu agréable, mais d'un grand courage, d'un esprit vif, et d'une éloquence facile et abondante. » Van-den-Bosche l'alla trouver: « Philippe, lui dit-il, si vous voulez entendre à mes paroles et croire à mon conseil, je vous ferai tout le plus grand de toute Flandre : votre père, Jacques d'Artevelde, ressuscite maintenant en cette ville *par la bonne mémoire de lui; légèrement* (facilement) vous mettrai-je en son lieu, si vous voulez. » Philippe hésita ; le souvenir de *son bon père, si mal guerdonné* de ses services, et peut-être les larmes de sa mère, le retenaient dans la vie privée : le patriotisme et une généreuse ambition l'emportèrent. Il laissa faire Van-den-Bosche, qui tint parole. Dès le lendemain, Van-den-Bosche revint officiellement chez Van-Artevelde avec les doyens des métiers, qui le prièrent, au nom du peuple, d'être leur souverain capitaine. Philippe les suivit sur le Grand-Marché, prêta serment au peuple, et reçut le serment des mayeur (bourguemestre), échevins et doyens ou chefs des corporations.

Péter Van-den-Bosche ne s'était pas trompé : le grand

Jacques d'Artevelde *ressuscita* dans son fils; Philippe, aidé des conseils de Péter, saisit les rênes du pouvoir avec autant de vigueur que d'intelligence. Il essaya d'abord d'obtenir une paix honorable et sûre : les princes et les cités belges offraient leur médiation pour terminer une lutte qui ébranlait les Pays-Bas tout entiers. Un parlement s'ouvrit à Harlebeke, près de Courtrai, et douze notables bourgeois de Gand y traitèrent avec les gens du comte. Philippe attendait tranquillement l'issue des pourparlers, sans soupçonner aucune trahison, lorsque Péter Van-den-Bosche accourut lui apprendre le retour des députés et le bruit qui courait d'un traité par lequel les meilleurs citoyens étaient sacrifiés à la vengeance du comte. Les députés devaient faire leur rapport le lendemain au corps-de-ville : Philippe et Péter se mirent en mesure. Les deux principaux députés, Ghisbrecht Gruthe et Simon Bèthe, exposèrent comment ils avaient obtenu la paix, à condition que deux cents hommes, au choix du comte, *se remettraient en sa pure volonté,* ou, en d'autres termes, livreraient leurs têtes à la hache. Philippe et Péter ne répondirent qu'à coups de poignards à *ces traiteurs qui voulaient trahir et déshonorer la bonne ville de Gand.* Ils tuèrent Ghisbrecht et Simon sur la place, et firent saisir et décapiter leurs collègues; plusieurs d'entre eux avaient été autrefois complices du meurtre de Jacques d'Artevelde. Philippe dès lors ne songea plus qu'à faire guerre à outrance au comte. Il promulgua des lois justes et sévères pour rétablir l'ordre intérieur. « Tout meurtrier perdra la tête. — Toutes querelles et guerres privées sont suspendues jusques au quatorzième jour après la fin de la guerre avec le comte. — Les rixes, les blasphèmes, les jeux de hasard, les émeutes, seront punis de

quarante jours de cachot, au pain et à l'eau. — Le pauvre, comme le riche, aura accès et voix délibérative dans l'assemblée du peuple. — Chaque mois, il sera rendu compte de l'administration des biens de la république[1]. — Tout citoyen et habitant de Gand portera une manche blanche, sur laquelle seront écrits ces mots : *Dieu, aide-moi* (*Godt helpt my*). » (Meyer, f. 180.) Philippe changea tous les magistrats, nomma de nouveaux doyens des métiers, se choisit quatre lieutenants, Péter Van-den-Bosche et trois autres, nomma un amiral pour assurer les communications avec la Hollande et la Zélande, organisa un corps de trois mille hommes d'élite sous les ordres de Frank Ackermann, pour aller à la recherche des vivres, et ordonna au reste du peuple de reprendre ses travaux en attendant l'heure des batailles (fin février 1382). Tout annonçait des événements décisifs en Flandre pour le printemps[2].

La crise avait marché aussi en France; la dîme ecclésiastique, les lambeaux de subsides extorqués çà et là par le grand conseil, avaient été bientôt engloutis; sept fois, dans le courant de l'année 1381, le duc d'Anjou réunit les notables des trois ordres pour tâcher d'en obtenir quelque assistance. Toute la faconde du duc et de son affidé conseiller, l'avocat-général Desmarets, s'épuisa contre la résistance passive que l'attitude menaçante du menu peuple imposait aux notables. L'irritation causée par ces pourparlers fut si grande, qu'à Paris et dans la plupart des autres villes, le peuple déclara ennemi public qui-

[1] Un des prétextes de la sédition où périt Jacques d'Artevelde, fut qu'il n'avait pas rendu de comptes au peuple depuis longtemps.

[2] Froissart, l. II, c. 52-58-60-63-86-102-121-126. — Meyer, Annal. Flandr. l. XIII. — Oudegherst.

conque pousserait au rétablissement des subsides. Les bourgeois, résolus de tout risquer pour la défense de leurs libertés « prirent armures et habits de guerre, firent dixainiers, cinquanteniers, quarteniers, mirent chaînes par les rues, et firent faire guet et garde aux portes (Juvénal des Ursins, p. 17). » Tandis que Paris se mettait ainsi sur le pied de guerre, le sang coulait à Rouen au milieu des scènes les plus étranges. Le duc d'Anjou ayant essayé d'établir arbitrairement à Rouen un droit sur les boissons et sur les draps, une troupe de gens des métiers allèrent chercher dans sa boutique un riche marchand de draps, qui n'avait rien de recommandable que sa belle prestance et son gros ventre, le proclamèrent roi, le promenèrent par les rues sur un chariot, et l'obligèrent à lancer un arrêt de proscription contre les agents du fisc. L'arrêt fut aussitôt exécuté, et les biens des percepteurs et gabeleurs furent partagés entre le peuple. La multitude assaillit ensuite le château de Rouen, mais elle fut repoussée par la garnison, après une escarmouche qui coûta la vie au châtelain. Les gens d'église eurent aussi de grands dommages à souffrir (octobre 1381. — Religieux de Saint-Denis, l. III, ch. 1. — Froissart, l. II, ch. 128).

Quatre mois se passèrent sans que les princes essayassent de châtier Rouen : Paris répondit par de nouveaux refus à de nouvelles tentatives du duc d'Anjou ; les principaux meneurs du parti populaire étaient entrés en correspondance avec les capitaines de Gand, qui, « par lettres et messages, les excitaient à persévérer. Tous prenaient pied et ordonnance sur les Gantois, et disaient les communes par tout le monde que les Gantois étaient bonnes gens, qui vaillamment soutenaient leurs franchises, et devaient de toutes gens être aimés et honorés (Frois-

sart, l. II, c. 128. — Religieux de Saint-Denis, l. III, c. 2). »

Le conseil du roi se décida enfin à recourir à la force : la noblesse attachée à la maison du roi et à celles des princes fut rassemblée à Meaux, et le roi et ses oncles, sauf le duc de Berri, qui était en Languedoc, se dirigèrent sur Rouen, avec un grand appareil militaire, après que le duc d'Anjou eut mis secrètement à l'enchère la ferme des impôts de Paris et ordonné qu'on en commençât la perception durant son absence. Charles VI portait les armes pour la première fois, et c'était contre ses sujets, triste début d'un déplorable règne ! Les artisans de Rouen voulaient qu'on n'ouvrît pas les portes au roi sans promesse d'amnistie, mais les gros bourgeois n'osèrent braver la personne royale ; on reçut Charles VI et les princes, qui firent aussitôt raser la porte par laquelle ils étaient entrés, enlevèrent la cloche du beffroi, ce palladium des libertés municipales, et désarmèrent la bourgeoisie en masse. Le lendemain, les principaux auteurs de l'émeute furent saisis et mis à mort publiquement, et l'on commença de percevoir l'impôt sur les boissons et sur les draps (fin février 1382).

Les nouvelles de Paris vinrent bientôt troubler la joie de la cour. La proclamation du rétablissement du douzième denier sur les denrées avait été quelque temps retardée, parce qu'on ne trouvait personne qui osât se charger de la publier. Enfin un crieur, plus hardi que les autres, accepta, à prix d'or, cette périlleuse mission. Monté sur un bon cheval, il se rendit aux halles, le dernier jour de février, cria qu'une partie de la vaisselle du roi avait été volée, et qu'on promettait bonne récompense à qui la rapporterait, puis, quand il vit le peuple tout

occupé de cette fable, il piqua des deux et s'enfuit au galop, en criant qu'on lèverait l'impôt le lendemain.

« On comprend à peine comment les percepteurs osèrent tenter de faire ce que le crieur avait tant redouté de dire (Sismondi). » Le lendemain, 1er mars, ils se présentèrent aux halles, et l'un d'eux commença son office en demandant l'impôt à une pauvre vieille qui vendait du cresson. La vieille lui *cria sus,* et il fut à l'instant terrassé et percé de mille coups : une clameur immense retentit aussitôt dans toutes les halles, et des halles dans tout le reste de la ville : — *Aux armes! aux armes, pour la liberté!* Le menu peuple, qui n'avait point d'armes, se porta en foule à l'hôtel-de-ville, où se trouvait un grand dépôt de lances, d'épées, de maillets de plomb (ou masses d'armes)[1] et autres *bâtons de guerre :* la multitude s'empara des armes, se mit à la recherche des fermiers et des percepteurs de l'impôt, et massacra tous ceux qu'elle put rencontrer. Un de ces malheureux s'était réfugié sur un autel et tenait embrassée la statue de la Vierge Marie : on l'en arracha, et on l'égorgea sur les degrés du sanctuaire. Les maisons des agents du fisc et celles des juifs furent saccagées; puis on alla forcer le Grand-Châtelet, afin de délivrer les détenus pour dettes : tous les malfaiteurs s'échappèrent pêle-mêle avec les débiteurs. On trouva dans les cachots du Châtelet un ancien prévôt royal de Paris, Hugues Aubriot, condamné, l'année précédente, par l'Inquisition, à une prison perpétuelle[2] ; on le proclama capitaine de Paris.

[1] Les insurgés en gardèrent le nom de *Maillotins.*

[2] L'histoire d'Aubriot est assez curieuse. Né en Bourgogne, de médiocre condition, mais fort riche, il avait acquis la faveur du duc Philippe, puis celle du roi Charles V, qui lui confia la prévôté de Paris : il s'y distingua par une grande activité, par des travaux de fortifications qui complétèrent ceux d'Etienne Marcel, et par des travaux d'assainissement dont aucun magistrat ne lui avait donné l'exem-

Aubriot avait les qualités d'un administrateur et non celles d'un tribun : effrayé du dangereux honneur qui lui était déféré, il s'enfuit la nuit suivante, et se retira en Bourgogne, son pays natal. L'évêque, le prévôt royal, les conseillers du roi, à l'exception de l'avocat-général Desmarets, et beaucoup de gros bourgeois, avaient quitté la ville, épouvantés du caractère que prenait l'émeute : au temps de Marcel, la multitude n'avait pas cessé, même dans les actes les plus violents, d'être guidée par des hommes appartenant aux sommités de la bourgeoisie; mais, cette fois, le menu peuple était livré à lui-même et agissait en maître : la moyenne bourgeoisie et les maîtres ouvriers se contentaient de veiller, l'arme au bras, sur leurs propriétés.

Le roi et ses oncles repartirent précipitamment de Rouen avec leur gendarmerie et revinrent s'établir au château de Vincennes : la cour se vanta d'abord de faire *une bien cruelle punition des rebelles;* mais elle n'avait pas des forces suffisantes pour réduire Paris : le menu peu-

ple. De son administration datent les premiers essais de ce vaste système d'égouts, de conduits souterrains, renouvelé des Romains, qui a peu à peu fait disparaître les cloaques immondes qui souillaient nos villes du moyen âge. Aubriot avait gagné la reconnaissance des bourgeois par ses services et la faveur des grands par ses libéralités; mais il s'attira la haine des clercs par le peu d'égards qu'il témoignait à leurs priviléges : on l'accusa de mauvaises mœurs et d'hérésie, ou plutôt d'incrédulité et de mépris pour toutes les choses saintes; la rigueur outrée avec laquelle il réprimait les excès des écoliers avait soulevé des haines implacables contre lui dans l'université. Des imprudences, peut-être des torts graves, avaient préparé sa perte; une bonne action la décida : lors de l'émeute de novembre 1380, il reprit les enfants juifs qu'on avait baptisés de force, et les rendit à leurs parents. Le clergé cria au sacrilége, et l'université, rassemblant tous les méfaits d'Aubriot, le cita devant l'évêque de Paris et devant l'inquisiteur de la foi. Il eût été condamné au feu sans les vives instances des princes, qui firent commuer la peine capitale en celle de la pénitence perpétuelle. — Religieux de Saint-Denis, l. 11, c. 4.

ple, de son côté, avait été un peu calmé par les remontrances de l'avocat-général Desmarets, homme adroit et disert, qui avait su se ménager la bienveillance populaire malgré son attachement aux intérêts du duc d'Anjou : bref, les anciens de la ville et une députation de l'université allèrent trouver le roi à Vincennes, lui présentèrent des excuses touchant les violences commises, et demandèrent le maintien de l'ordonnance du 16 novembre 1380 : le jeune monarque, d'après l'avis de son conseil, consentit à pardonner aux Parisiens, et à laisser *toutes aides abolies*, pourvu que justice fût faite de ceux qui avaient rompu les prisons du Châtelet.

Cette condition ne put être exécutée publiquement : le prévôt royal de Paris saisit et emprisonna ceux qui avaient *offensé la majesté royale;* mais, quand il voulut en faire conduire quelques-uns au supplice, le peuple recommença de s'émouvoir et d'accourir de toutes parts, *criant terriblement que c'était une honte de souffrir qu'on mît à mort une si grande multitude de gens*. Le conseil du roi, averti de ce tumulte, fit publier qu'un sursis était accordé aux coupables, mais, en même temps, ordre fut donné secrètement au prévôt de faire jeter chaque nuit à la rivière un certain nombre de ses prisonniers cousus dans des sacs. Ce mélange de cruauté et de lâcheté était bien digne de cet exécrable gouvernement des princes du sang, qui exerça sur les mœurs publiques une si funeste influence en faisant descendre d'en haut l'exemple de tous les forfaits (Religieux de Saint-Denis. l. III. c. 4. — Juvénal des Ursins).

L'agitation était si grande dans Paris, que le roi et les princes n'y voulurent point rentrer. « Vers la mi-avril, le roi, ses oncles et son conseil, *cuidant* toujours, par simulations, induire le peuple à consentir les aides, assem-

blèrent les trois états du royaume à Compiègne. » Messire Arnaud de Corbie, premier président au parlement, leur montra *les grandes affaires du roi* pour le fait de la guerre contre les Anglais, ce prétexte éternel des exactions, et pour *l'entretènement de son état;* les députés de la bourgeoisie déclarèrent qu'ils étaient venus ouïr les demandes du roi, mais qu'on ne leur avait donné puissance de rien accorder; on les renvoya vers leurs communes et bourgeoisies, qui presque toutes firent réponse que *mieux aimeraient mourir que laisser courir les aides.* Les députés de la province de Sens avaient octroyé l'impôt sur les ventes : le peuple se refusa absolument à le payer (Religieux, c. 5. — Juvenal des Ursins).

Les états étaient à peine dissous que les hostilités recommencèrent entre les Parisiens et la cour, Paris ayant refusé de se désarmer, de cesser de tendre les chaînes des rues la nuit, et de tenir toutes ses portes ouvertes, quoique, à ces conditions, le duc d'Anjou offrît de ramener le roi : le peuple n'était pas si mal fondé à vouloir garder ses armes. Le duc d'Anjou assembla force gens de guerre, et livra tout le plat pays à leur discrétion : le peuple consentit enfin qu'on transigeât, à la prière des gros bourgeois, désolés de voir piller et dévaster leurs propriétés. Desmarets, qui n'était resté à Paris que pour travailler à la paix, reçut les pleins pouvoirs des Parisiens, et alla s'aboucher à Saint-Denis avec le premier président Arnaud de Corbie, délégué par le roi. Le sire Enguerrand de Couci, qui s'était rendu à Paris afin d'adoucir les esprits, et quelques autres personnages de distinction, aidèrent à la conclusion du traité; le roi rentra dans Paris sans tirer vengeance de personne, et la ville lui octroya un don de cent mille francs d'or (mai 1382).

La paix de Paris fut le dernier acte de l'administration du duc d'Anjou : cette paix, ou plutôt cette trêve, ne décidait pas le fond de la question débattue entre le peuple et le gouvernement; mais le duc d'Anjou avait hâte d'en finir à tout prix. Il avait reçu, dès la fin de l'été précédent, de fort mauvaises nouvelles d'Italie : son compétiteur, Charles de Durazzo, avait envahi le royaume de Naples avec un plein succès ; Urbain VI l'avait sacré à Rome; les populations napolitaines s'étaient soulevées en sa faveur, et la reine Jeanne, après s'être défendue quelques semaines dans le Château-Neuf de Naples, avait été contrainte de se rendre prisonnière au *roi Charles* (août 1381). Aussitôt après le traité signé avec les Parisiens, le duc d'Anjou prit la route du midi, suivi d'une brillante chevalerie et d'un train que le religieux de Saint-Denis compare à celui de Xerxès. Il emportait avec lui les dépouilles du royaume; les trésors laborieusement amassés par Charles V, pour expulser les Anglais de la France, et qui eussent pu suffire à conquérir Bordeaux et Calais, allaient s'engouffrer dans une région lointaine, à la poursuite d'intérêts étrangers et indifférents à notre patrie. Depuis les premiers jours du printemps, les gens de guerre, attirés de toutes les provinces par les promesses du duc d'Anjou, s'étaient rassemblés autour d'Avignon; le duc les rejoignit à la fin de mai, et apprit, en arrivant à la cour de Clément VII, la mort tragique de sa mère adoptive. Charles de Durazzo avait fait périr la reine détrônée par le même genre de mort qu'elle avait autrefois infligé à son premier mari, André de Hongrie : il l'avait fait étouffer entre des matelas. Clément VII donna, le 30 mai, l'investiture du royaume de *Sicile, Pouille et Calabre* au duc d'Anjou, qui entra dans le comté de Provence à la tête de

trente mille combattants, dont neuf mille lances. Ses principaux lieutenants étaient le comte de Savoie et le comte de Genève, frère de Clément VII. Les Provençaux, qui avaient appris à connaître Louis d'Anjou lorsqu'il était gouverneur de Languedoc, s'étaient presque généralement déclarés pour Charles de Durazzo, et se défendaient depuis six mois contre les officiers du duc. L'approche de la formidable armée de ce prince les réduisit à déposer les armes; Louis d'Anjou prit possession de la Provence, et traversa les Alpes au mois de juin, se dirigeant vers le royaume de Naples à travers la Lombardie, la Toscane et la Romagne. Les hommes et les trésors qu'il traînait après lui étaient également perdus pour la France! (Froissart. — Relig. de Saint-Denis.)

On pouvait espérer du moins que la France trouverait dans le départ du duc d'Anjou quelque compensation aux maux que ce prince lui avait causés. Cet espoir fut trompé; l'éloignement du duc Louis accéléra, au contraire, de funestes catastrophes. Le duc d'Anjou, moins par attachement à la politique de Charles V que par une préoccupation exclusive de ses intérêts personnels, avait empêché le conseil du roi d'intervenir dans la guerre civile de Flandre. Le duc de Bourgogne, qui remplaça son frère aîné dans la direction du conseil, et qui était le gendre et l'héritier présomptif du comte de Flandre, adopta naturellement une politique tout opposée, et, par l'attitude qu'il prit vis-à-vis des Flamands, ranima et exalta au plus haut degré les alarmes et les passions des communes françaises.

La Flandre avait éprouvé sur ces entrefaites d'éclatantes vicissitudes. Malgré les sages mesures d'Artevelde et le bon ordre qu'il avait établi à Gand, la détresse était extrême dans cette grande ville, bloquée presque de tous

côtés, dans un rayon de quelques lieues, par les garnisons féodales. Au milieu du carême, douze mille hommes du peuple, conduits par un capitaine appelé Frank Ackerman, sortirent de Gand et poussèrent jusqu'aux portes de Bruxelles et de Louvain ; ils reçurent des vivres de ces deux villes, et Liége leur envoya un convoi de six cents chariots de blé, qu'ils ramenèrent heureusement à Gand. Les princes des Pays-Bas s'interposèrent derechef pour la réouverture des négociations. Les ressources momentanées qu'avaient obtenues les Gantois étaient déjà épuisées : tous les greniers étaient vides, et, lorsqu'Artevelde partit, lui douzième, pour une conférence assignée à Tournai, hommes, femmes et enfants, exténués de misère, se jetèrent à genoux devant lui par les rues, le priant de rapporter la paix, quoi qu'il en pût coûter ! Philippe d'Artevelde, *ému de grand'compassion pour ce pauvre peuple*, offrit aux gens du comte de s'en aller en perpétuel exil, lui et ceux que désignerait *ledit sire comte*, si ce dernier voulait, à ce prix, garantir que *nul de Gand ne recevrait mort*. Le comte ne se rendit point à Tournai, et fit répondre « que ceux de Gand n'auraient point de paix, s'ils ne venaient tous, de quinze ans à soixante, en chemise et la *hart* au col, entre Bruges et Gand, où il les attendrait, pour faire son vouloir du mourir ou du pardonner. »

Artevelde remonta à cheval, rentra à Gand tout d'une traite, convoqua le peuple au Marché du Vendredi, et, du haut des croisées de la halle, lui communiqua la réponse du comte.

— Bonnes gens de Gand, dit-il, il ne nous reste qu'à faire de trois choses l'une : la première, de nous enclore en cette ville, enterrer toutes nos portes, confesser nos

péchés et nous bouter en nos églises et moûtiers, pour mourir là, *confès* et repentants, comme martyrs chrétiens desquels Dieu prendra les âmes en merci : la seconde, d'aller crier merci, la hart au col, nu-pieds et nu-chefs, à monseigneur de Flandre; moi, tout le premier, pour lui ôter de sa félonnie, présenterai ma tête, et veux bien mourir pour l'amour de ceux de Gand : la troisième, d'élire cinq ou six mille de nos meilleurs hommes, et d'aller quérir hâtivement le comte à Bruges et le combattre. Si nous mourons en ce voyage, ce sera honorablement, et Dieu aura pitié de nous, et le monde aussi, et dira-t-on que vaillamment et loyalement nous avons soutenu notre querelle. Si en cette bataille Dieu a pitié de nous, nous serons le plus honoré peuple qui ait régné depuis les Romains. Or, regardez laquelle des trois choses vous voulez tenir; car l'une des trois vous faut-il faire.

— La troisième, cria le peuple.

Le lendemain, 1er mai, cinq mille hommes, choisis comme *les plus grands de cœur et les plus robustes de corps*, sortirent de Gand sous les ordres d'Artevelde, avec deux cents chariots chargés de bombardes, de canons, de coulevrines, et sept chariots seulement chargés de vivres. C'était quasi tout ce qui restait de *pourvéances* dans la ville. — N'ayez aucun espoir de revenir, sinon à votre honneur, dirent ceux qui demeuraient à ceux qui partaient; car plus rien ne trouveriez ici! Sitôt que nous ouïrons nouvelle que vous êtes morts ou déconfits, nous bouterons le feu en la ville, et nous détruirons nous-mêmes ainsi que gens désespérés.

Le 2 mai au soir, la petite armée gantoise coucha à une lieue de Bruges, près du bois de Beverholt. Le comte

Louis assemblait en ce moment même son *host* à Bruges, pour reprendre le siége de Gand, et il avait déjà autour de lui plus de huit cents lances nobles de Flandre, de Hainaut et d'Artois [1], et beaucoup d'autres gens de guerre; Bruges était en outre encombrée d'une foule immense, attirée de toute la Flandre par la fête de la ville et par la procession annuelle du *Saint-Sang*, qui se célébrait précisément le 3 mai. Le matin du 3 mai, quand on sut que *les Gantois venaient à la fête de Bruges*, il s'assembla bien, sous les bannières du comte, trente à quarante mille *têtes armées*. Quelques vieux capitaines conseillaient au comte de tenir les Gantois en échec, deux ou trois jours, afin de les affamer avant de les attaquer; mais les clameurs d'une multitude à moitié ivre l'emportèrent, et l'armée du comte marcha tumultueusement à l'ennemi, qui attendait le choc en silence. Les Gantois avaient passé la matinée à « ouïr messes et à confesser leurs péchés à des Frères Mineurs, qui les prêchaient bellement, et leur remontraient comment la victoire n'est point au plus grand nombre, mais à qui se fie en la grâce du Seigneur, et à qui a le bon droit et la juste cause. » Artevelde acheva de les enflammer par une éloquente harangue, *comme il les savait bien faire*.

Les Gantois laissèrent approcher l'*host* du comte sans répondre aux premières volées de son artillerie, opérèrent avec ordre un changement de front qui mit le soleil dans les yeux de leurs adversaires, déchargèrent sur eux, presque à bout portant, trois cents petits canons portés sur des brouettes appelées *ribaudeaux* ou *ribaudequins*, qui cou-

[1] Les comtés d'Artois et de Bourgogne venaient de lui échoir par la mort de sa mère, la vieille comtesse Marguerite, fille du roi Philippe-le-Long et héritière de la fameuse Mahaut d'Artois.

vraient leur front de bataille, puis *entrèrent* tête baissée dans les rangs ennemis, aux cris de *Gand! Gand!* Les Brugeois furent enfoncés du premier choc; la moitié des gens qui avaient suivi le comte ne souhaitaient que d'être vaincus : cette masse énorme, qui semblait devoir engloutir une poignée de braves, se renversa sur elle-même, et n'offrit plus qu'un torrent de fuyards s'écoulant vers la ville; la gendarmerie et le comte lui-même furent entraînés dans la déroute, avant que les chevaliers eussent donné un seul coup de lance. Les Gantois s'avançaient en bataillon épais, piques baissées, et leur artillerie ne cessant de tirer. Ils passèrent sur le corps aux nobles, qui avaient essayé de se rallier sur les hauteurs d'Assebrouck, et entrèrent dans Bruges avant qu'on eût songé à fermer les portes; ils furent rejoints par un grand nombre de ceux-là mêmes qui venaient de les combattre, et demeurèrent bientôt maîtres de la ville. Le comte faillit être pris par Artevelde sur la place du marché, et n'échappa qu'en se cachant dans la misérable cabane d'une pauvre femme, sous le lit de ses enfants, tandis qu'on le cherchait partout pour le mener captif à Gand : toute la nuit, il entendit les cris des vainqueurs, qui étaient à sa recherche, et qui poursuivaient ses partisans de rue en rue, de maison en maison. Il parvint le lendemain à s'échapper de la ville, seul, à pied, déguisé *sous une pauvre houppelande*, et gagna Lille à grand'peine, pendant qu'on exterminait ses amis par centaines dans Bruges. Le parti populaire brugeois, à qui la victoire du comte avait coûté naguère cinq cents têtes, n'eut pas plus de pitié qu'il n'en avait obtenu; il guidait les Gantois au carnage: des corporations entières furent anéanties; trois mille hommes furent passés au fil de l'épée dans la ville, sans tous ceux

qui avaient péri à Beverholt (Froissart, l. II, c. 148-158. — Meyer).

La bataille de Beverholt donna la Flandre aux Gantois : Dam, l'Écluse, le Franc de Bruges, se soumirent sur-le-champ ; Ypres, Cassel, Bergues, Furnes, Bourbourg, Poperingues, Bailleul, Courtrai, Alost, toutes les communes de la Flandre *flamingante*, hors Oudenarde, Dendermonde et Rupelmonde, envoyèrent leurs clefs, dès la première sommation, à Philippe Van-Artevelde, qui expédia cinq cents otages à Gand comme garantie de la fidélité des Brugeois, ordonna d'abattre les trois portes de Bruges qui s'ouvraient du côté de Gand, puis alla faire reconnaître en personne son autorité par toute la comté. Il fut reçu dans les villes alliées comme l'eût pu être un comte de Flandre ; à Gand, on le reçut comme un libérateur, comme un père, comme un sauveur envoyé de Dieu. Il s'intitulait, dans ses lettres, *ruwaert* ou régent de Flandre, ainsi qu'autrefois son père, et avait pris pour armes trois chapeaux d'argent sur un champ noir, *pour ce que le chapeau était anciennement le symbole de la liberté* (Meyer, f. 185. — Froissart). Il fit frapper une monnaie représentant le Lion de Flandre, avec cette légende : *Libera Gandavorum Respublica Regente Artevelde*[1]. Il *tenait état de prince* à Gand et dans toutes les villes où il passait. Les richesses conquises dans le beau château du comte, à Mâle, près de Bruges, lui avaient été dévolues, et les Gantois étaient fiers de voir leur chef rivaliser de magnificence avec les plus grands seigneurs féodaux. Leur bruyante joie trouvait ailleurs bien des échos : « *tous ceux* des bonnes villes de Flandre et de Liégeois étaient si *lies* (*læti*, joyeux), qu'il

[1] Ou peut-être : *Libertas Gandavorum restituta*. Voici la légende exacte, Lib. Gan. Res. Re. Art. Revue de Numismatiq. 1857.

semblait que la besogne fût leur; aussi furent ceux de Rouen et de Paris; » les autres communes de l'intérieur de la France et des Pays-Bas n'avaient pas le cœur moins joyeux; partout *les menues gens* se flattaient que la ruine des princes et des seigneurs était proche.

La défaite de la chevalerie flamande n'était cependant qu'une affaire d'avant-garde dans la grande guerre du peuple contre la féodalité. Le vaste corps de la noblesse française était intact, s'agitait avec une colère mêlée d'effroi, et ne demandait qu'à marcher au devant du péril. Le comte Louis tenait encore Lille, Douai, et le reste de la Flandre française, et les Gantois, dans la première ivresse de leur victoire, avaient négligé de se saisir d'Oudenarde: le comte dépêcha en toute hâte de Lille à Oudenarde quelques centaines de gens d'élite, et maintint ainsi *sa guerre* au cœur de la Flandre; puis il passa sur ses terres d'Artois, et alla conférer à Bapaume avec son gendre le duc de Bourgogne. — « Monseigneur, dit le duc Philippe au comte Louis, par la foi que je dois à vous et au roi, vous serez *réjoui* (dédommagé) de vos *méchéances*, ou nous y perdrons tout le demeurant; car, si on laissait telle *ribaudaille*, comme ils sont en Flandre, gouverner un pays, toute chevalerie et *gentillesse* (noblesse) en pourrait être honnie et détruite, et par conséquent sainte chrétienté (Froissart). »

Le duc de Bourgogne se mit en devoir de tenir parole à son beau-père; il manda de Languedoc son frère le duc de Berri, s'entendit avec ce prince et le duc de Bourbon, et de leur aveu convoqua, à Compiègne, *tous les seigneurs du royaume de France.* Cette assemblée de barons féodaux et de courtisans, qui n'admit aucun député des bonnes villes, décida que le roi devait assistance à son

vassal contre des sujets révoltés, et que le ban du roi serait publié à la mi-octobre, et le rendez-vous général, assigné à Arras pour marcher contre la Flandre. Dès le 18 août, Charles VI, enfant de quatorze ans, qui ne rêvait que guerre et *chevauchées*, alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis *moult allégrement;* peu de jours après, le duc de Bourgogne, en présence du roi, harangua les notables de Paris, pour les engager à maintenir la ville en paix durant l'absence du roi (Relig., l. III, c. 10).

Artevelde, pendant ce temps, bloquait Oudenarde avec des masses levées dans toutes les villes et les campagnes de Flandre. Une garnison de gentilshommes flamands, artésiens et tournaisiens, défendait la place, sous les ordres du sire de Hallwin, baron des environs de Lille. Artevelde manquait d'expérience militaire, « car il n'avait point été nourri de jeunesse à faire guerres ni siéges, mais à pêcher à la *verge* (à la ligne) dans les rivières de Lys et d'Escaut (Froissart). » Le siége d'Oudenarde n'avança guère de tout l'été, quoique Artevelde eût fait fabriquer plusieurs *engins* d'une grandeur prodigieuse pour battre la ville[1]. Le bruit des résolutions hostiles du *conseil de France* était arrivé jusqu'au *régent de Flandre.* Artevelde essaya de transiger, quand il en était temps encore : du consentement *de ses gens,* « il dépêcha par messager une lettre moult belle et amiable *au sérénissime roi de France*, *son seigneur naturel*, et à son conseil... priant que le roi *se*

[1] Entre autres une bombarde ou canon de dix-huit pieds de long, sur dix pieds six pouces de circonférence et trente-trois pouces de diamètre. Cette monstrueuse machine, qui pèse trente-trois mille six cent six livres, et qui égale à peu près la dimension des fameux canons de bronze des Dardanelles, se voit encore à Gand, près du Marché du Vendredi : elle est forgée de lattes de fer. Elle lançait d'énormes boulets de pierre ou des tonneaux de mitrailles : Froissart dit qu'on l'entendait, la nuit, de dix lieues à la ronde.

voulût ensoigner (voulût prendre le soin) de remettre les Flamands en paix et amour envers leur comte. Le roi fit lire la lettre, présents ses oncles et son conseil ; mais on n'en fit que rire, et l'on retint le messager en prison, pour ce qu'il était venu en la présence du roi sans sauf-conduit. » On ne relâcha cet homme qu'au bout de six semaines (Froissart, l. II, c. 166. — Relig. de Saint-Denis, l. III, c. 9).

Artevelde et les capitaines de Flandre se tournèrent vers l'Angleterre, seule alliée qui les pût efficacement secourir, et une ambassade flamande partit pour Londres. Édouard III, jadis, eût engagé son sceptre et sa couronne plutôt que de laisser la Flandre sans secours ; mais le gouvernement d'Angleterre avait passé des mains d'Édouard III dans celles d'un jeune roi qui ne pensait qu'à ses plaisirs effrénés, et qui abandonnait les affaires à des oncles absorbés par leurs ambitions et leurs intérêts personnels. La noblesse anglaise était d'ailleurs fort peu disposée à soutenir les *communautés* de Flandre contre les gentilshommes de France. Une faute grave que commirent les Flamands fit tout à fait avorter l'espoir qu'ils avaient mis dans l'alliance anglaise : ils s'avisèrent de réclamer une vieille dette de deux cent mille écus d'or, qu'Édouard III avait contractée envers eux lors du siége de Tournai, il y avait plus de quarante ans. Les princes anglais s'attendaient qu'on leur offrît de l'argent plutôt que de leur en demander, et cette réclamation impolitique les scandalisa si fort, que les Flamands n'obtinrent d'eux ni un homme d'armes ni un archer.

Le départ d'envoyés flamands pour l'Angleterre avait cependant alarmé le conseil de France, et les oncles de Charles VI voulurent, à leur tour, entamer des négocia-

tions avec les bonnes villes de Flandre; mais Artevelde, sachant qu'on ne ralentissait point les préparatifs de guerre, et pensant bien qu'on ne visait qu'à jeter la division entre les Flamands, refusa des saufs-conduits aux négociateurs, et déclara qu'il n'entendrait à rien tant qu'Oudenarde, Dendermonde, et les deux ou trois autres forteresses encore tenues par les gens du comte Louis, ne lui seraient livrées pour être *décloses* et démantelées. On se résolut donc de part et d'autre à combattre (Froissart, l. II, c. 165-170.

Cependant arrivaient en foule barons, chevaliers, écuyers, obéissant au ban du roi leur sire, et soudoyers, compagnons, brigands, arbalétriers génois et autres, attirés par l'espoir d'un magnifique butin; devers Arras *avalaient* (descendaient) par longues *chevauchées* les gentilshommes de France, des Pays-Bas et des autres provinces impériales, qui, telles que la Savoie et la Lorraine, étaient habituées à suivre l'impulsion de la royauté française. L'*host* royal réunit jusqu'à dix mille lances, sans compter les arbalétriers et les nuées de varlets, de routiers et de compagnons bien ou mal armés, qui formaient l'infanterie et la cavalerie légères. Tout ce qui n'était point en Italie avec le duc d'Anjou avait pris la route de Flandre. Le roi opéra sa jonction à Arras avec le comte de Flandre, qui avait rassemblé à Hesdin seize mille hommes de guerre, tant nobles flamands et belges que soldats mercenaires. Toute la noblesse flamande et une partie de la haute bourgeoisie, chassées de leurs pays, avaient rejoint le comte. Le comte Louis livra tout le plat pays d'Artois à la discrétion de l'armée auxiliaire, et défendit, sous peine de mort, aux paysans de retirer leurs vivres et denrées *ès villes et forteresses*, afin que les gens de guerre

trouvassent de quoi subsister sur les champs : c'était plus commode et moins coûteux pour les princes que de préparer des magasins à l'armée.

L'*host* s'ébranla dans les derniers jours d'octobre, et entra de l'Artois dans la châtellenie de Lille par Lens et Séclin : le roi vint coucher à Séclin le 3 novembre. Il y eut là de grands débats entre les seigneurs et les capitaines sur le plan de campagne à suivre. Les Flamands, malheureusement pour eux, n'avaient point affaire aux cohues désordonnées de Créci ou de Poitiers : la noblesse avait rappris la guerre sous Charles V, et les milices féodales, sentant qu'il s'agissait de l'existence même de la féodalité, se laissaient guider par l'expérience des vieux compagnons de Bertrand Du Guesclin. Les Bretons étaient accourus en foule sous l'oriflamme. Les discussions furent longues et animées dans le conseil de guerre : les froides pluies d'automne avaient commencé avec violence et détrempaient le sol humide et mouvant de la Flandre ; tous les ponts de la Lys, depuis Aire et Saint-Venant jusqu'à Courtrai, avaient été rompus par ordre d'Artevelde, sauf ceux de Warneton et de Comines, gardés par de gros corps de troupes aux ordres de Peter Van-den-Bosche et de Peter Winter. L'entrée en campagne avait donc lieu sous des auspices peu favorables, « et disaient aucuns sages du royaume de France que c'était grand *outrage* (témérité) que d'avoir amené le roi si avant en tel pays par tel temps, et qu'on eût bien dû attendre jusques à l'été suivant (Froissart). » Des motifs graves ne permettaient cependant point de reculer : la chute imminente d'Oudenarde, dont la vaillante garnison était réduite à l'extrémité, les dispositions menaçantes des communes françaises, l'effet qu'une retraite eût produit sur les amis et sur les

ennemis de la cause monarchique et féodale, l'incertitude où l'on était sur les résolutions du gouvernement anglais, qui pouvait d'un moment à l'autre jeter une armée en Flandre, tout démontrait la nécessité de tenter sans aucun délai la chance des combats; tout retard eût servi le parti démocratique. La direction que prendrait l'armée restait à débattre : le sire de Couci proposait de passer l'Escaut à Tournai, d'aller droit à Oudenarde et d'en faire lever le siége; le connétable Olivier de Clisson jugea plus expédient de forcer le passage de la Lys, afin d'envahir la Flandre occidentale et de couper les communications de l'armée gantoise avec cette contrée et avec l'Angleterre : son avis prévalut. L'armée traversa la châtellenie de Lille, et l'avant-garde, forte de six mille combattants d'élite, commandés par le connétable et par les deux maréchaux de France, se porta sur Comines. Peter Van-den-Bosche, qui occupait Comines avec six ou sept mille hommes, venait de faire rompre le pont; il était impossible de rétablir le pont en face de l'ennemi, et la rivière n'offrait pas un seul gué. Le connétable se voyait dans un grand embarras, lorsque des seigneurs, qui connaissaient le pays, parvinrent à se procurer quelques batelets avec lesquels ils franchirent la Lys entre Comines et Werwick, dans un endroit boisé qui n'était pas gardé par les Flamands. Le connétable seconda leur entreprise par une fausse attaque sur le pont de Comines : la nuit approchait et plus de quatre cents barons et gentilshommes français et bretons, l'élite de toute l'armée, avaient déjà passé, quand Van-den-Bosche apprit cette fâcheuse nouvelle. Le lendemain à la pointe du jour, il tenta de rejeter ce détachement dans la rivière par une brusque et vigoureuse attaque; mais les nobles, renforcés durant la nuit, *cuirassés jusqu'au*

bout des doigts (*loricati ad unguem*), et armés de lances et d'épées d'une excellente trempe [1], traversaient de leurs glaives les cottes de mailles des communiers comme si elles eussent été de toile; ils soutinrent le choc avec avantage. Peter Van-den-Bosche fut grièvement blessé; le désordre se mit parmi ses gens; la garde du pont fut abandonnée, et le connétable, qui regardait le combat de l'autre rive, saisit l'instant favorable pour refaire le pont avec des claies, des pièces de bois et de larges pavois attachés ensemble. Les Flamands évacuèrent Comines après avoir *bouté* le feu à la ville; la plus forte perte était tombée sur les tisserands de Bruges [2]. Warneton fut également évacué, et le pont, rétabli par ordre du connétable : le lendemain, le roi et toute l'armée passèrent la rivière. Des milliers de pillards, entre lesquels les Bretons se distinguaient par leur rapacité sauvage, s'abattirent comme des nuées de sauterelles sur le riche pays de West-Flandre, ouvert à l'invasion. Menin, Comines, Werwick, Warneton et toutes les bourgades environnantes, furent saccagés de fond en comble. Les Bretons massacrèrent à Poperingues tout ce que la fuite ne déroba point à leur rage. « Là eurent les Bretons grand pillage et profit, et pareillement eurent les autres, qui s'épandirent par le pays; car ils trouvaient les hôtels tout pleins de draps, de *pennes* (plumes), d'or et d'argent. nuls, pour la *fiance* qu'on avait ès forts pas de la rivière de Lys, n'ayant vidé leurs biens ni mené ès bonnes villes. » (Froissart. — Meyer.) Les dépouilles des villes manufacturières de la

[1] C'était à Bordeaux qu'on forgeait les meilleurs fers de lances.

[2] Le religieux de Saint-Denis dit que la principale bannière des Flamands, à l'image de saint Georges, était portée par une femme qui fut tuée dans leurs rangs. C'était une enthousiaste, une espèce de magicienne, qui avait promis d'*enchanter* les Français; l. III, c. 14.

West-Flandre furent vendues à vil prix par les soldats, aux marchands de Lille, de Douai, d'Arras et de Tournai.

L'événement ne justifia que trop le plan de campagne adopté par les chefs de l'armée féodale. La terreur se répandit au loin parmi les populations de la Flandre occidentale, lorsqu'elles se virent séparées par l'ennemi de l'*host* flamand, à l'exception des corps de troupes qui venaient d'être battus : tous les *meilleurs hommes,* tous les gens de cœur et de main, étaient au camp devant Oudenarde; les agents du comte commencèrent à travailler l'esprit des communes épouvantées; les plus *gros bourgeois,* qui avaient été les derniers à embrasser le parti de la liberté, furent partout les premiers à le quitter. Quand les habitants d'Ypres virent, du haut de leurs remparts, se déployer les *batailles* royales, une violente *riote* (dispute) *s'émut*, dans le conseil de ville, entre *les plus riches hommes* et le capitaine préposé par Artevelde au gouvernement d'Ypres, les riches voulant se rendre, le gouverneur voulant soutenir le siége. Ce dernier fut *occis* en plein conseil, et les riches bourgeois, demeurés maîtres de la ville, *traitèrent à l'amiable* avec le roi, qui reçut Ypres à merci moyennant une contribution de quarante mille francs (19 novembre). La reddition d'Ypres abattit le parti populaire dans tout le West-Quartier de Flandre : Cassel, Bergues, Bourbourg, Gravelines, Furnes, Dunkerque, Poperingues, Thouroult, etc., livrèrent les *chevetaines* qu'Artevelde leur avait donnés, et se mirent en l'obéissance du roi; la West-Flandre ne fut reçue à merci qu'en payant 60,000 francs d'or au roi et en abandonnant à l'armée tous les bestiaux, vivres *et autres choses qu'on trouverait sur les champs* : les lieutenants d'Artevelde furent

décapités sur le mont d'Ypres. Le comte de Flandre n'avait pas été consulté le moins du monde sur *tous ces appointements et traités*. Ni lui ni aucuns de siens n'étaient appelés au conseil, et on lui montrait bien que ce n'était point par zèle pour lui qu'on avait entrepris cette guerre (Froissart). On témoignait même aux nobles flamands une défiance injurieuse, et il avait été défendu, sous peine de mort, de parler dans l'*host* une autre langue que le français.

Les succès de l'armée royale n'avaient néanmoins encore rien de décisif : Bruges, contenue et rassurée par Peter Van-den-Bosche, qui s'y était fait transporter à la hâte malgré sa blessure, demeurait immobile ainsi que tout le Franc de Bruges ; la grande armée flamande était intacte, et les princes recevaient d'alarmantes nouvelles de l'intérieur de la France. Les Parisiens avaient repris les armes ; ils avaient projeté de raser les châteaux de Vincennes, de Beauté, celui du Louvre, et *toutes les fortes maisons d'environ Paris,* et ils l'eussent fait sans un des leurs, un riche drapier nommé Nicolas Le Flamand, vieux compagnon d'Étienne Marcel, qui leur conseilla de différer « jusqu'à ce qu'on eût vu comment les affaires du roi *se porteraient* en Flandre, et si ceux de Gand viendraient à leur entente, ainsi qu'on l'espérait bien. En attendant, les Parisiens se tenaient pourvus de toutes choses, et se trouvaient armés de pied en cap plus de trente mille, et avaient plus de trente mille *maillets,* et faisaient *ouvrer* jour et nuit les heaumes, et achetaient harnais de toutes pièces ce qu'on les voulait vendre. Pareillement, à Reims, à Châlons en Champagne et sur la rivière de Marne, aussi bien qu'à Orléans, à Blois, à Rouen en Normandie, et en *Beauvoisin* (Beauvaisis), les vilains se rebellaient et menaçaient déjà les gentilshommes et dames

et enfants qui étaient demeurés derrière (Froissart). »

Les nobles avaient besoin de se hâter de vaincre : l'intérêt de leurs adversaires semblait donc être de temporiser. Si Artevelde fût resté dans son camp d'Oudenarde, l'armée royale n'eût pu arriver jusqu'à lui qu'à travers beaucoup de fatigues et de dangers : les chemins étaient presque partout impraticables ; l'attaque du camp flamand avait peu de chances de succès, et peut-être Oudenarde eût-elle succombé en présence même de l'armée de secours. La crainte de se voir enlever Bruges par les Français l'emporta dans l'esprit d'Artevelde : il courut d'Oudenarde à Gand, rassembla l'arrière-ban de Gand, du Waës, des Quatre Offices, de Bruges et du Franc, du comté d'Alost et de la châtellenie de Courtrai, et, laissant un gros corps devant Oudenarde, il passa la Lys à Courtrai à la tête de quarante à cinquante mille hommes, tous gens *forts et apperts, et qui pour peu comptaient leurs vies*, dit Froissart. Il vint couper la route de Bruges au roi, et prit une position assez forte, à une lieue de Roosebeke. A l'approche de l'ennemi, l'armée royale était sortie d'Ypres, et le roi et les princes s'étaient avancés jusqu'à Roosebeke : les deux *hosts* passèrent, à une lieue l'un de l'autre, la nuit du 26 au 27 novembre, dans l'attente de la bataille pour le lendemain. Le soir, Artevelde donna à souper à ses capitaines, et leur dit de prévenir leurs gens que, « s'ils avaient la journée par la grâce de Dieu, ils ne prissent nul à merci, si ce n'est le roi ; car c'est un enfant, il ne sait ce qu'il fait et va où on le mène. Nous le mènerons à Gand apprendre à parler et à être flamand ; mais, ducs, comtes et autres gens d'armes, *occiez* tout : les communautés de France ne nous en sauront nul *mal gré ;* car elles vou-

draient, de ce suis-je tout assuré, que nul d'eux ne retournât en France (Froissart). »

Le lendemain, avant le jour, les Flamands se mirent sous les armes : la terre était froide et humide sous leurs pieds; un brouillard épais remplissait l'atmosphère autour d'eux; ils s'ennuyèrent bientôt d'attendre l'ennemi; *se trouvant une si grosse bataille ensemble, orgueil et outrecuidance les réveillèrent;* ils crurent que nulle *puissance* au monde ne *durerait devant eux,* et s'écrièrent en tumulte qu'ils voulaient aller à la rencontre des Français, du moins jusques au *Goudberg* (le Mont-d'Or), colline située entre leur camp et Roosebeke. Artevelde fut obligé de céder et d'abandonner le poste avantageux qu'il avait choisi avec beaucoup d'intelligence, entre un large fossé, un bosquet et des fourrés de ronces et de genêts qui le protégeaient de toutes parts. Il ordonna ses gens en une seule masse, sans ailes ni réserve, comme il avait fait dans la journée de Beverholt, et ne considéra pas que la tactique qui avait réussi à une petite troupe d'hommes d'élite contre une multitude désordonnée, ne convenait plus dans la lutte de deux grandes armées. Le connétable de Clisson, le meilleur capitaine qui restât à la France depuis la mort de Bertrand Du Guesclin, ordonna tout autrement les troupes royales : il déploya la principale bataille, où étaient le roi et ses oncles, sur un front au moins aussi large que celui de l'*host* flamand, et flanqua le corps de bataille de deux ailes qui devaient se replier sur l'ennemi et l'*enclore.* Les préparatifs du combat eurent une solennité inaccoutumée : quatre cent soixante-sept jeunes nobles reçurent l'ordre de chevalerie, de la main du roi et des généraux, *avant que de faire armes*; après quoi tous les gens d'armes mirent pied à terre : le roi demeura seul à cheval, un

peu en arrière, avec son jeune frère et huit fameux chevaliers chargés de la garde de sa personne; puis l'oriflamme fut déployée. A peine eut-on livré au vent cette mystérieuse enseigne de la royauté [1], que le brouillard du matin se dissipa, et le soleil, caché depuis bien des jours, brilla sur l'armée entière, qui crut à un miracle opéré par la vertu de l'oriflamme, et se sentit *réconfortée* à cet heureux présage.

On ne tarda pas à voir les Flamands, lesquels venaient *raides et durs*, droit devant eux, sans tourner la tête, *comme sangliers forcenés*, armés de piques, de maillets, de chapeaux de fer, de gants de cuir de baleine et de casaques de mailles, sur lesquelles ils portaient des livrées de diverses couleurs pour distinguer les milices des bonnes villes et châtellenies; ils avançaient, les rangs serrés, les bras entrelacés, les *plançons* [2] (piques) baissés *à telle foison que ce semblait un bois*, les canonniers et arbalétriers sur leurs flancs. Une décharge meurtrière de l'artillerie flamande engagea l'action; puis la masse énorme des piquiers se rua contre le centre de l'armée royale, qui plia sous ce choc irrésistible. Il y eut un moment d'extrême anxiété autour du roi; mais les deux ailes se replièrent aussitôt sur les flancs des gens de Flandre, les *enclouèrent* (enfermèrent), les *commencèrent à pousser de leurs lances aux longs et durs fers de Bordeaux*, et les pressèrent si vivement à droite et

[1] L'origine de cette antique bannière de l'abbaye de Saint-Denis avait été singulièrement poétisée par la tradition : l'on racontait que l'oriflamme était descendue du ciel, comme la sainte-ampoule. Aussi beaucoup de gens doutaient-ils qu'il fût permis de déployer cette sainte bannière dans une guerre entre chrétiens ; l'annaliste flamand Meyer prétend que la démence de Charles VI fut attribuée à l'usage illicite qu'il avait fait de l'oriflamme.

[2] Ils appelaient leurs piques ou épieux des *goeden-dach*, c'est-à-dire des *bon jour*.

à gauche, que les Flamands, entassés les uns sur les autres, ne se pouvaient plus aider, ni dégager leurs bras et leurs piques pour se défendre. « Alors se remit en vigueur la bataille du roi, qui du commencement avait branlé, » et le grand corps de l'armée communale fut chargé de tous côtés avec une égale furie. « Là était le cliquetis des épées, des haches, des maillets plombés et maillets de fer frappant sur les bassinets (sur les casques), si grand et si haut que, si tous les *heaumiers* (armuriers) de Paris et de Bruxelles eussent été ensemble leur métier faisant, ils n'eussent pas mené plus grand bruit. » Non-seulement toute manœuvre d'ensemble devint impossible aux Flamands; mais ils ne purent pas même vendre chèrement leur vie; une multitude d'entre eux, dans cette presse inouïe, *churent* les uns sur les autres, s'étouffèrent, s'écrasèrent et moururent sans coup férir. Les derniers rangs se débandèrent et s'enfuirent en jetant leurs armes : le reste fut renversé par la gendarmerie et poignardé par les brigands et routiers, qui achevaient les blessés et tuaient tout ce qui était *porté par terre;* on ne fit pas un seul prisonnier. Près de vingt-cinq mille hommes des communes demeurèrent sur le champ de bataille. Aucun Gantois n'avait fui; tous les Gantois, au nombre de neuf mille, gisaient en un seul monceau.

Le lendemain de la bataille, le jeune roi ordonna qu'on lui amenât Artevelde mort ou vif. Après bien des recherches inutiles, on ramassa sur le champ du carnage un capitaine flamand blessé, et on le porta à l'endroit où les cadavres étaient le plus *épaissément* amoncelés. Le blessé reconnut le corps inanimé de son chef, et se jeta sur lui en pleurant. Artevelde, *navré* de plusieurs coups de lances, avait été renversé dans un fossé et étouffé sous

le poids de ses compagnons abattus sur lui en voulant le défendre. On dit que Charles VI foula aux pieds avec colère le corps du régent de Flandre, en le traitant de *vilain,* puis le fit pendre à un arbre. Le Gantois qui avait indiqué le corps d'Artevelde ne voulut pas souffrir qu'on pansât ses blessures, et refusa la vie et la liberté que lui offrait le roi pour prix de ce service [1].

« Si le roi de France eût été déconfit, toute *gentillesse* et noblesse eût été morte et perdue en France et en toute chrétienté.... Que diront maintenant ceux de Paris? s'écrie Froissart, dans son exaltation de la victoire féodale. Que diront-ils quand ils sauront les nouvelles, que les Flamands sont déconfits à *Rosebecque,* et Philippe d'Artevelde, mort? Ils n'en seront pas bien joyeux, eux ni maintes autres bonnes villes! »

Ce fut là aussi la première pensée des princes : ils avaient vaincu à Roosebeke les Parisiens aussi bien que les Gantois, et leur soif de vengeance contre la capitale fut encore accrue par une lettre saisie à Courtrai, où des détachements français entrèrent sans résistance le lendemain de la bataille. Cette lettre contenait, dit-on, un pacte d'alliance entre les gens de Paris et les Flamands.

Si le roi et les princes eussent marché aussitôt sur Gand, le dernier coup était porté au cœur de la Flandre. Au premier bruit du désastre de Roosebeke, le corps d'armée qu'Artevelde avait laissé devant Oudenarde leva le siége en désordre; Bruges envoya des députés au roi, et le comte Louis, qui ne se souciait pas de voir ruiner cette riche ville par les pillards bretons, lui fit obtenir merci,

[1] Sur toute cette campagne, voyez Froissart, l. II, c. 177-198. — Le Religieux de Saint-Denis, l. III, c. 14-17. C'est une chronique d'Oudenarde, citée par M. de Reiffenberg, qui rapporte que le roi foula aux pieds le corps d'Artevelde.

moyennant 120,000 francs de rançon ; les Brugeois se mirent en l'obéissance directe du roi. Gand était tellement consterné, que ses portes demeurèrent trois jours ouvertes, et ses murs, sans gardiens. Les princes n'en profitèrent point ; ils ne soupçonnaient même pas que Gand pût songer à la résistance, et ils donnèrent quelques jours de repos à leurs troupes, en attendant que la cité rebelle envoyât sa soumission. Ils l'attendirent en vain. Peter Van-den-Bosche, qui s'était fait transporter en litière de Bruges à Gand, agit en vrai Romain des beaux temps de la république : il *réconforta* si bien ses concitoyens par son exemple et ses discours, que Gand, épuisé de sang, privé de l'élite de sa population, abandonné de ses alliés, résolut de continuer la lutte et de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de reprendre le joug du comte Louis : Gand offrit au roi de se soumettre directement à la couronne de France, avec ressort au parlement de Paris ; cette offre si avantageuse fut repoussée, sans doute par l'influence du duc de Bourgogne ; Gand alors rompit toutes négociations. Le danger n'était plus imminent pour la courageuse cité ; la saison devenait de plus en plus froide et pluvieuse, et les seigneurs de France reconnurent l'impossibilité d'entreprendre en plein hiver le siége de Gand, tandis que tous les canaux et toutes les rivières étaient débordés, tous les polders, inondés, et le pays, changé en un lac bourbeux.

Le conseil du roi décida qu'on retournerait en France, après avoir muni de garnisons toutes les villes conquises ou soumises ; mais Charles VI laissa d'horribles adieux à la Flandre. « Quand le roi eut connaissance qu'en une chapelle de l'église de Notre-Dame de Courtrai il y avait au moins cinq cents paires d'éperons dorés, lesquels

avaient été aux seigneurs de France morts avec Robert d'Artois, l'an mil trois cent deux, en la bataille de Courtrai, et que ceux de Courtrai faisaient tous les ans, pour ce triomphe, une très-grande solennité, il dit qu'ils le *compareraient* (paieraient), et qu'à son *partement* (départ), il ferait mettre la ville en feu et en flammes (Froissart). » Le comte de Flandre eut beau s'agenouiller devant le roi, et prier qu'on ne lui *dégâtât point ainsi son héritage :* Charles VI fut insensible ; la ville de Courtrai fut *arse et détruite*, et tous ceux des habitants qui ne s'étaient pas enfuis à Gand furent égorgés ou emmenés en servage, *riches hommes*, *femmes et petits enfants* [1]. L'auteur de cette effroyable catastrophe était un enfant de quatorze ans, et cet enfant n'était pas né méchant ; mais les leçons de ses oncles, la haine qu'on lui inspirait contre les *vilains*, l'ivresse de la puissance et de la victoire, exaltaient jusqu'à la fureur son esprit faible et son caractère violent, et l'on pouvait déjà entrevoir chez lui les symptômes de cette royale démence qui fut si fatale à la France.

Après avoir passé les fêtes de Noël à Tournai, et renvoyé dans leurs foyers les gens d'armes des provinces méridionales, le roi et ses oncles prirent la route de Paris avec la noblesse de Normandie, de Picardie, de l'Ile-de France, et les soudoyers et routiers, entre lesquels les bandes bretonnes figuraient au premier rang pour la vaillance et la férocité.

Paris et les autres villes de la France royale avaient été

[1] Froissart, l. II, c. 203. Le duc de Bourgogne, n'ayant pu empêcher la ruine de Courtrai, voulut du moins avoir sa part du butin : il fit démonter et transporter dans sa ville de Dijon *un horoloige qui sonnoit les heures, un des plus beaux qu'on sût deçà ni delà la mer* (Froissart). La plupart des grandes horloges des villes, à grands mouvements et à sonneries, datent du quatorzième siècle, comme l'observe M. Buchon dans une note au c. 203 du l. II de Froissart.

atterrées par la perte de la grande bataille : l'ardente admiration qu'elles avaient eue pour les Gantois tournait au profit des vainqueurs de Roosebeke; la bourgeoisie française ne crut pas possible de résister aux hommes qui avaient vaincu ces *vaillantes gens de Gand*, l'élite de la démocratie européenne ; les forces matérielles du parti populaire en France étaient intactes ; elles étaient considérables; mais, dans les guerres de révolutions, la force d'opinion est tout : cette force disparut, au premier revers, avec une promptitude qui révèle assez que le temps du peuple n'était pas venu, et que le tiers-état n'était pas encore capable de se saisir du gouvernement de la société. Le tiers-état était divisé : les gens riches, comprimés par le menu peuple, reprirent le dessus, et empêchèrent qu'on adoptât aucune mesure défensive : ils ne prévirent pas qu'ils seraient les premières victimes de la réaction féodale.

Le roi revint par Arras, Péronne, Noyon, Compiègne et Senlis : tout le pays était rempli de gens d'armes entre Senlis, Meaux et Saint-Denis, où Charles VI, le 10 janvier 1383, rapporta l'oriflamme et rendit grâces de sa victoire au patron du royaume. Il y reçut une députation de notables bourgeois de Paris, partis de la ville, avec le prévôt des marchands, à l'insu du menu peuple ; ces envoyés jurèrent, sur leurs têtes, au roi et aux princes qu'ils pouvaient entrer *à leur plaisir et volonté* en la ville, sans trouver de résistance. Le roi répondit qu'il entrerait le lendemain. Le 11 janvier au matin « adonc courut voix dedans Paris : *Le roi sera ici tantôt.* Lors s'armèrent plus de vingt mille Parisiens, et se mirent aux champs, et s'ordonnèrent en une *moult* belle bataille, entre Saint-Ladre (Saint-Lazare) et Paris, devers Montmartre, et avaient leurs arbalétriers,

leurs *paveschiens* et leurs maillets, tout appareillés ainsi que pour tantôt combattre. » Telle n'était pas cependant l'intention des Parisiens : ils voulaient seulement, sous prétexte d'honorer le roi par cette belle *montre* (revue), lui faire voir la grande puissance de Paris, afin d'obtenir de lui meilleur traitement. Mais, puisqu'ils ne voulaient point guerroyer, *mieux leur eût valu se tenir cois en leurs maisons* que d'étaler cette vaine pompe militaire qui augmenta la colère de leurs ennemis. Le connétable, l'amiral de France, et les sires de Couci, d'Albret et de La Trémoille, précédés de hérauts d'armes, chevauchèrent devers les gens de Paris, et leur demandèrent pourquoi ils étaient *issus en telle ordonnance*. Les Parisiens protestèrent qu'ils n'avaient pas autre intention que de rendre honneur au roi. « De par le roi donc, retournez paisiblement en vos logis, et mettez vos armures *jus*, si vous voulez que le roi descende dans Paris ! » Les bourgeois obéirent à l'injonction du connétable, et l'armée, formée en trois batailles, s'avança en grand appareil de guerre, *pour imprimer dans l'esprit des vilains un souvenir plus durable de la récente victoire* (Relig. de Saint-Denis, l. III, c. 18). Les gens de l'avant-garde se jetèrent avec fureur sur les *bailles* ou palissades qui protégeaient la porte Saint-Denis, les coupèrent à coups de haches, arrachèrent la porte de ses gonds, et renversèrent les deux battants sur le chemin du roi, qui passa dessus avec tout son cortége, *comme pour fouler aux pieds l'orgueil des bourgeois*. Tous les gens d'armes étaient à pied et prêts à combattre, le roi seul étant demeuré à cheval. L'armée conduisit le roi à Notre-Dame, et delà au Palais, pendant que le maréchal de Sancerre et le sire de Couci faisaient arracher de leurs gonds trois autres portes de Paris, entre la porte Saint-Denis et celle

de Saint-Antoine, *afin que toutes manières de gens d'armes pussent entrer de jour et de nuit.* Le connétable et d'autres barons occupèrent militairement les carrefours et les principaux postes : le reste des hommes d'armes se logèrent à leur fantaisie chez les bourgeois. Les princes n'avaient pourtant pas dessein d'abandonner les richesses de Paris à la merci de la soldatesque, et voulaient rendre leur triomphe plus profitable. Ils défendirent le pillage, sous peine de la hart.

Bientôt commencèrent les vengeances : les gens des ducs s'en allèrent de rue en rue arrêter trois cents des plus notables bourgeois ; deux d'entre eux, un orfèvre et un marchand de draps, furent pendus le lendemain matin ; la femme de l'orfèvre, qui était près d'accoucher, se jeta par la fenêtre et se brisa la tête sur le pavé. Durant ces premières exécutions, ordre fut donné aux bourgeois, sous peine de mort, de porter leurs armes, soit au Louvre, soit au Palais de la Cité ; ils obéirent. « Il y avait bien de quoi armer cent mille hommes, » dit Juvénal des Ursins. Toutes ces armes et harnais, tous les maillets des *Maillotins*, furent transférés ensuite au château de Beauté, ainsi que les chaînes des rues. On reprit en même temps les travaux d'achèvement de la Bastille, et l'on commença la construction d'une grosse tour au bord de la Seine, près du Louvre, en face de la tour de Nesle. On ne voyait chaque jour que gens pendus ou décollés à Montfaucon, aux halles, à la Grève, sans compter ceux qu'on jetait à la Seine. La vieille duchesse d'Orléans, fille de Charles le Bel et bru de Philippe de Valois, et l'université de Paris en corps, implorèrent inutilement la clémence royale ; les supplices continuèrent : près de cent des principaux bourgeois, et un bien plus grand nombre

de petites gens, avaient péri avant le 27 janvier, et, ce jour-là, une exécution plus horrible couronna toutes les autres. Douze des hommes les plus notables et les plus respectés de Paris furent liés ensemble dans la charrette fatale, et menés au marché des halles pour y être décapités : parmi eux était le vieux Nicolas Le Flamand, cet irréconciliable ennemi des princes et des nobles, qui avait, dit-on, jadis participé au meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie ; la vue d'un autre vieillard, garrotté auprès de Le Flamand, jetait les assistants dans une stupeur universelle : c'était l'avocat-général Jean Desmarets, ancien membre du grand conseil royal, serviteur habile et dévoué des rois Philippe, Jean et Charles V, qui avait su, durant sa longue carrière, gagner à la fois l'estime des grands et celle du peuple. « Quand on vint pour le décoller, on lui dit :—Maître Jehan, criez merci au roi, afin qu'il vous pardonne vos forfaits ! — J'ai servi bien et loyalement son bisaïeul, son aïeul et son père, et n'ai que faire de crier merci au roi, répondit-il d'une voix ferme; mais à Dieu seul le veux-je crier ; car, si le roi avait eu âge et connaissance d'homme, il ne se fût *mie* rendu coupable de tel jugement envers moi !

« Adonc prit-il congé du peuple, dont la *greigneur* (la plus grande) partie pleurait sur lui, et en cet état mourut maître Jehan Desmarets. » (Froissart.)

Son crime était d'avoir naguère, dans les débats du conseil royal, soutenu avec passion le duc d'Anjou contre les ducs de Bourgogne et de Berri : ces deux princes osèrent l'envoyer à l'échafaud comme complice des Maillotins. Le dévouement de Desmarets aux intérêts du duc d'Anjou lui faisait peu d'honneur, mais il avait racheté cette conduite équivoque par ses grands services depuis

un an : il était resté dans Paris au milieu des troubles populaires, tandis que les autres magistrats désertaient leur poste, et il s'était constamment efforcé de s'interposer entre les princes et le peuple pour empêcher la guerre civile. On dit qu'il avait conseillé de mettre la ville en état de défense, et que ce fut là le prétexte de sa mort (Relig. de Saint-Denis).

Le 27 janvier fut un jour sinistre pour la ville de Paris : tandis que les têtes des douze victimes tombaient sur le pavé des halles, on criait par les rues un édit du roi qui supprimait la prévôté des marchands, l'échevinage, le greffe de la ville, les corps de métiers et confréries et les compagnies de la milice bourgeoise ; les attributions des magistratures populaires étaient réunies à la prévôté royale de Paris ; leur juridiction était réunie à celle du Châtelet, et les syndics électifs des métiers étaient remplacés par des prud'hommes à la nomination du prévôt royal (Ordonn., t. VI, p. 685) ; toutes les libertés municipales dont Paris jouissait depuis des siècles, lui étaient arrachées à la fois. On publia en même temps le rétablissement de la gabelle du sel, du quart denier sur les vins vendus en détail, et des douze deniers pour livre sur toutes les autres marchandises. Plusieurs membres du conseil avaient été jusqu'à proposer qu'on déclarât les subsides perpétuels et définitivement réunis au domaine royal. On recula toutefois devant cette audacieuse résolution, et l'on craignit le désespoir populaire et peut-être le soulèvement de la petite noblesse [1]. L'effusion du sang cessa quelques jours après dans Paris.

[1] Il y a, dans les Religieux de Saint-Denis, (l. III, c. 18), un passage remarquable à propos du rétablissement des impôts : « . . . Les subsides, dit-il, ont été récemment introduits pour mener à fin les guerres et pour réparer les bâtiments

Les princes étaient plus avides encore de l'or des bourgeois que de leur sang. Le 1[er] février, le peuple fut convoqué dans la cour du Palais ; un somptueux échafaud avait été dressé sur les degrés du grand escalier. Le roi y séait entre ses oncles *et grand foison de nobles gens.* Le peuple s'entassa dans la cour, et les femmes et les enfants des malheureux qui attendaient la mort au fond des cachots se jetèrent à genoux devant le roi, en invoquant sa compassion à grands cris. « Alors le chancelier, messire Pierre d'Orgemont, parlant au nom du roi, énuméra les grands et merveilleux cas de crimes et délits perpétrés par le peuple de Paris, depuis le temps du roi Jehan, et montra qu'outre les exécutions déjà faites, encore y avait-il des prisonniers dignes de punition, et d'autres gens à prendre et à punir ; bref, que presque tout Paris était digne de mort. Après ces paroles, les oncles et le frère du roi se mirent à genoux devant lui, le priant qu'il voulût avoir pitié de son peuple de Paris : pareille requête firent en pleurant les dames et damoiselles tout échevelées, et le peuple, nu-tête, baisant la terre, commença de crier : *Miséricorde.* Le roi répondit enfin qu'il consentait que la peine criminelle fût convertie en civile (c'est-à-dire les supplices en amendes) ; et furent tous les prisonniers mis à pleine délivrance. » La *peine civile* consista dans des amendes égalant la valeur de tous les biens des prisonniers. « Et y eut moult grand'finance exigée, et à peine croyable, l'un étant rançonné de six mille, l'autre de trois mille, l'autre de mille francs, suivant sa *che-*

royaux, et ils ont été perçus, depuis le temps du feu roi Charles (Charles V) jusqu'à ce jour, sans demander le consentement du peuple comme on faisait anciennement. » Ces paroles de l'historien contemporain décident la question des impôts arbitraires établis par Charles V, que nous avions hésité à résoudre d'une manière absolue.

vance. » Les confiscations ne s'arrêtèrent point aux gens emprisonnés le jour de l'entrée du roi : tous les citoyens qui avaient été quarteniers, cinquanteniers, dizainiers de la milice bourgeoise, furent traités de la même manière, puis tous ceux qui jouissaient d'une fortune capable d'attirer les regards : tout riche était condamné d'avance. *On ne demandait rien aux moyens ni aux petits, hors aux grands maîtres où il y avait assez à prendre.* La plupart des anciennes familles municipales de la hanse et des autres corporations furent réduites à la mendicité : c'était là ce que la haute bourgeoisie avait gagné à ses ménagements et à ses tergiversations. Le montant des amendes de Paris s'éleva, suivant Froissart, à la somme immense de 960,000 francs d'or. Il n'en entra pas le tiers dans les coffres du roi : les deux tiers des dépouilles de Paris furent la proie de la féodalité ; ces grandes sommes furent partagées entre les princes, les seigneurs et les capitaines, sous prétexte de payer les gens d'armes. Les seigneurs gardèrent tout pour eux, et les soldats se dédommagèrent aux dépens du plat pays, qu'ils traitèrent comme ils avaient traité la Flandre [1].

Le magnifique butin de Paris n'avait pas satisfait la rapacité des ducs de Berri et de Bourgogne, qui s'étaient vus obligés de donner une part à leurs compagnons d'armes : ils décidèrent que les autres cités qui avaient commis les mêmes délits ne devaient pas avoir un meilleur sort que la *mère des villes du royaume,* et commencèrent par Rouen, où ils envoyèrent un corps d'armée à la tête duquel étaient l'amiral Jean de Vienne et deux commissaires royaux, Jean Pastourel, président de la chambre des

[1] Relig. de Saint-Denis, l. III, c. 18, — Froissart, l. II, c. 205. — Juvénal des Ursins.

comptes, et Jean Le Mercier, sire de Nogent. Les auteurs de l'émeute de Rouen avaient été *justiciés* un an auparavant, et, depuis, aucun acte de violence n'avait été commis par les Rouennais. On n'en tint compte ; on arrêta tous les notables de la ville, on condamna à mort tous ceux qui s'étaient opposés à la levée des subsides arbitraires ; quant à ceux contre lesquels on ne trouvait aucun grief, on les retint en prison jusqu'à ce qu'ils consentissent à racheter leur liberté par l'abandon de tous leurs biens, *lesquelles finances passèrent en bourses particulières, et non dans le trésor public.* Reims, Châlons, Troyes, Sens, Orléans, essuyèrent les mêmes calamités. La terreur, le meurtre et le pillage, organisés judiciairement, planaient sur la plupart des villes du nord de la France. Les confiscations furent suivies de l'établissement d'un fort impôt annuel sur les revenus et le mobilier, qu'on ajouta à tous les autres subsides.

Telle fut l'issue des luttes politiques du quatorzième siècle ! La bourgeoisie, dans la première phase de son développement, aux onzième et douzième siècles, avait conquis l'existence civile et municipale; dans la seconde phase, elle avait tenté, avec un succès bien différent, de conquérir le gouvernement de l'état. L'affranchissement des communes avait été l'œuvre d'un mouvement spontané, persévérant, universel, tandis que l'invasion du tiers-état dans la politique générale fut amenée, non par le progrès naturel des lumières et de la puissance bourgeoises, mais par les énormes fautes et les intolérables excès de la royauté : la bourgeoisie devint, dans cette seconde période de son histoire, aggressive à son corps défendant; traînée par les rois eux-mêmes aux états-généraux, bien moins pour y recevoir l'investiture d'une autorité nouvelle, que pour y sanctionner la ruine de ses

droits acquis, elle s'empara enfin de l'arme qui lui était donnée et la tourna contre ses maîtres. Des hommes d'élite, sortis de son sein, favorisés par la décadence momentanée de la royauté et de la noblesse, se font jour, saisissent les rênes de l'état, entreprennent de constituer un gouvernement libre, où la bourgeoisie aurait le principal rôle. La noblesse se ranime et s'arme en masse contre les prétentions des *vilains :* les villes secondaires soutiennent faiblement le mouvement prématuré de Paris; puis Paris lui-même se divise; Marcel succombe, et les bourgeois se réconcilient à ses dépens avec la royauté, mûrie par le malheur et par l'expérience. Un gouvernement régulier dans ses habitudes, national dans son esprit, mais dur et arbitraire, s'établit peu à peu avec Charles V, qui renie le despotisme en mourant, et qui lègue à la France l'abolition de tous les impôts établis sans l'aveu du peuple; les héritiers de Charles-le-Sage refusent d'acquitter son legs, et la lutte, suspendue par ce monarque, recommence avec une fureur nouvelle. Mais Paris n'a plus de Marcel cette fois : il semble qu'il y ait abaissement dans l'intelligence comme dans les prétentions du peuple; on ne réclame plus les états-généraux, le gouvernement libre, mais la suppression des impôts; l'opposition populaire se résout dans une négation, et n'essaie de rien organiser. La noblesse, au contraire, rappelée à la discipline par le danger, se réunit, sous l'étendard royal, aux redoutables bandes de brigands, de compagnons d'aventures, qui forment comme une caste de barbares errants à travers la société [1]. La bourgeoisie, à l'heure décisive, s'étonne, hésite, et s'abandonne enfin sans combat à ses implacables

[1] C'étaient des gens de toute espèce et de toute classe, mais la plupart des chefs étaient des cadets ou des bâtards de grandes maisons.

oppresseurs. La haute bourgeoisie décimée et ruinée, le peuple écrasé sous une misère sans nom, les forces du pouvoir central, qui avaient été longtemps l'instrument de l'ordre et des améliorations sociales, détournées au profit d'une oligarchie dévorante et insensée, le progrès national violemment arrêté, l'exemple de tous les vices, de toutes les folies et de tous les crimes, offert au peuple du haut des degrés du trône, toutes les mauvaises passions, tous les penchants brutaux et sanguinaires excités par les pouvoirs institués pour les réprimer, voilà les résultats de la victoire des seigneurs et le résumé du règne qu'inaugura la funeste journée de Roosebeke. Le peuple comprit les leçons de ses maîtres; on avait abattu tout ce qui, dans ses rangs, possédait un peu de culture intellectuelle et de lumières; on avait écrasé la démocratie du barreau et du comptoir; quand le peuple se releva, grâce aux discordes de ses tyrans, ceux-ci eurent à compter avec la démocratie de l'assommoir et du couperet.

(1383-1385.) Les états de la langue d'oc, assemblés à Lyon au mois d'août par le duc de Berri, accordèrent sans résistance les mêmes impôts qui venaient d'être rétablis violemment dans les pays de la langue d'oïl. Les Languedociens furent soumis, en sus des impôts, à une amende de 800,000 francs d'or payable en quatre ans, sous prétexte de punir leur rebellion passée contre le duc de Berri : un traité solennel avait terminé cette querelle; mais les engagements pris envers les populations étaient partout violés avec une égale impudence, depuis que la crainte n'arrêtait plus les princes. Les villes languedociennes s'affaissaient dans un désespoir muet : les plaines fertiles de cette belle province étaient presque entièrement dépeuplées; les plus robustes et les plus hardis

des paysans s'étaient faits *tuchins*, et, retranchés dans les montagnes et les forêts ou dans les châteaux dont ils pouvaient se saisir, ils soutenaient une guerre de brigandages et d'embuscades contre les soldats du duc de Berri et de ses sénéchaux. On pendait tous ceux qu'on pouvait prendre (Hist. de Languedoc, l. XXXIII, c. 13-17).

Par tout le royaume, hors au fond des Cévennes et dans les murs de Gand, les *vilains* courbaient la tête sous le joug; mais Gand se montrait plus indomptable que jamais : les proscrits que poursuivait la vengeance du comte, les malheureux ruinés par l'invasion, les hommes de cœur qui ne pouvaient se résoudre à l'esclavage, étaient accourus à Gand de tous les points de la Flandre, y avaient reçu les droits de cité, et Gand s'était ainsi repeuplé d'une population altérée de vengeance. Déjà Peter Van-den-Bosche, secondé par deux autres braves capitaines, Peter Winter et Frank Ackermann, venait de reprendre Ardenbourg, près de l'Écluse, et d'exterminer la garnison qu'y avaient laissée les princes. En même temps, les chefs gantois renouaient les négociations avec l'Angleterre : « Anglais, dit Froissart, sont trop envieux sur le bien d'autrui; les nobles anglais étaient durement courroucés du bien et de l'honneur advenus aux nobles de France à Rosebecque. » Le peuple anglais sympathisait avec les Gantois et s'inquiétait de l'interruption du commerce. Le fanatisme religieux se joignit aux autres passions. Les princes français, dans leur expédition de Flandre, avaient fort maltraité les *Urbanistes,* et voulaient obliger le comte Louis à abandonner le pape de Rome pour le pape d'Avignon. Urbain VI prit l'offensive, vint s'établir de Rome à Gênes pour se rapprocher de ses ennemis, fit prêcher en Angleterre la croisade contre les

Clémentins de France et de Castille, et ordonna la levée d'un décime sur le clergé anglais pour cette guerre sainte. Les Anglais avaient été sourds à l'appel de leurs anciens alliés de Flandre, ils répondirent en foule à la voix frénétique de leur pape; la dîme et les *aumônes* produisirent, suivant Froissart, deux millions et demi de francs d'or : une première bande de croisés, plus avides encore de butin que des *pardons* pontificaux, descendirent à Calais le 23 avril 1383, sous le commandement de Henri Spencer, évêque de Norwich, légat d'Urbain VI, prélat qui avait les mœurs d'un chef de routiers. On s'attendait à voir les Anglais se jeter sur l'Artois ou la Picardie, provinces *clémentines;* mais, quoique tous les Flamands fussent aussi bons *urbanistes* qu'eux-mêmes, ils entrèrent en ennemis dans la Flandre maritime, sous prétexte qu'elle appartenait maintenant par conquête au roi de France, lequel était *clémentin;* leur vrai motif était l'espoir de piller les villes du West-Quartier, qui, s'étant rachetées du pillage l'année précédente, avaient encore de quoi tenter leur cupidité. Les Anglais emportèrent d'assaut Gravelines, la saccagèrent et massacrèrent une grande partie des habitants. Douze mille hommes du West-Quartier coururent aux armes, et offrirent la bataille aux agresseurs près de Dunkerque : le choc fut rude, mais les flèches des archers donnèrent la victoire aux Anglais, qui entrèrent dans Dunkerque à la suite des fuyards (15 mai). Bourbourg se rendit, *sauves les vies et les biens;* Bergues, Cassel, Furnes, Nieuport, Poperingues, tout le West-Quartier, toute la *marine* (le pays maritime) depuis Gravelines jusqu'à l'Écluse, furent livrés au pillage et occupés militairement par les Anglais, qui mirent le siége devant Ypres le 8 juin, et donnèrent rendez-vous aux Gantois sous les murs de cette ville. Gand envoya

vingt mille hommes. Le duc de Bourgogne et le comte de Flandre avaient mis dans Ypres une bonne garnison, qui résista deux mois, quoiqu'il y eût dans la ville bien des gens qui se fussent volontiers rendus aux Gantois.

Le comte de Flandre, hors d'état de défendre sa terre, avait de nouveau requis instamment le secours de la France, et le roi Charles VI avait convoqué, pour la seconde fois, la grande armée féodale à Arras : à la tête de seize mille lances et de soixante mille fantassins et gens de trait, il entra en Flandre dans le courant d'août [1]. L'armée anglo-gantoise, bien qu'elle eût été grossie par de nombreux renforts d'Angleterre, n'était pas en état de soutenir le choc. A l'approche du roi, le siége d'Ypres fut levé ; les Gantois se retirèrent dans leur ville, et les Anglais, dans les places qu'ils avaient conquises. L'arrivée de l'*host* royal fut le dernier coup pour la West-Flandre : Cassel et Bergues, déjà pillées par les Anglais, furent reprises sur eux et livrées à toutes les horreurs du sac de Courtrai ; la ruine du plat pays fut consommée ; les Anglais rendirent Bourbourg et Gravelines par capitulation, et se retirèrent à Calais. L'armée de Charles VI, une des plus formidables qu'aucun roi de France eût encore mises sur pied, n'entreprit cependant pas le siége de Gand. Après avoir *bouté* les Anglais hors de la Flandre occidentale, cette multitude, si difficile à nourrir et à tenir ensemble, fut licenciée dès la fin de septembre, quoiqu'on eût reçu la nouvelle de la surprise d'Oudenarde par les Gantois. Cette ville, devant

[1] Un riche négociant de Paris, nommé Nicolas Boullard, qui avait échappé, par quelques hautes protections, à la ruine de ses concitoyens, se chargea de fournir des vivres par terre et par mer à toute cette grande armée, tant que durerait la campagne. C'est la première fois qu'il est question d'un pareil marché dans notre histoire militaire. Les armées vivaient d'habitude comme elles pouvaient, sur le pays. Relig. de Saint-Denis, l. IV. c. 1.

laquelle avait échoué Artevelde, venait d'être enlevée par un coup de main d'Ackerman.

Le duc de Bretagne, qui n'avait pas oublié sa vieille affection pour les Anglais, travaillait avec succès à faire entamer des négociations : le duc de Lancastre descendit à Calais au commencement de novembre, et des conférences s'ouvrirent à Lelinghem, entre Calais et Boulogne ; le duc de Berri représenta la France, avec le duc de Bretagne, le comte de Flandre, et plusieurs prélats, seigneurs et grands officiers de la couronne ; *mais on ne put trouver nuls termes de paix*, les Français insistant pour recouvrer Calais, Brest, Cherbourg et toute la Guyenne jusqu'à la Garonne, *laquelle chose les Anglais n'eussent jamais faite ;* on se borna donc à négocier un armistice, où seraient compris les alliés des deux rois, savoir : la Castille et l'Écosse, d'un côté, les Gantois, de l'autre. Les princes français consentaient à ces conditions ; mais le comte de Flandre ne voulait pas que ses sujets rebelles profitassent de la trêve. Cette obstination suscita des querelles terribles entre le comte Louis et le duc de Berri, dont l'humeur paresseuse et débauchée s'accommodait mal des longues et rudes *chevauchées* de Flandre, et qui voulait en finir à tout prix. La trêve fut enfin signée pour neuf mois, le 26 janvier 1384, et les Gantois y furent compris. Le comte de Flandre ne pouvait plus y mettre obstacle : il s'était retiré à Saint-Omer, où il était mort le 9 janvier. Un sombre mystère enveloppa la fin de ce prince si fatal à son pays : le Religieux de Saint-Denis dit laconiquement qu'il mourut au mois de janvier, et ajoute qu'une horrible tempête eut lieu le jour de sa mort : Froissart prétend qu'il fut emporté par une maladie ; mais une vieille chronique française, citée par Meyer, affirme qu'il

mourut d'un coup de poignard que lui avait donné le duc de Berri, à la suite d'une altercation poussée de part et d'autre jusqu'à la dernière violence.

On ensevelit Louis de Mâle dans l'église Saint-Pierre de Lille. Avec lui finit la maison de Flandre-Dampierre.

Les comtés de Flandre, d'Artois, de Bourgogne, de Nevers et de Rethel passèrent à la duchesse Marguerite de Bourgogne, seule enfant légitime qu'eût laissée le comte Louis entre ses onze bâtards. Philippe de Bourgogne fut dès-lors le plus puissant des princes de l'Europe qui ne portaient pas la couronne royale, et l'égal de plus d'un roi. Le duc Philippe ne tarda pas à dominer les Pays-Bas entiers par ses alliances : il attendait la succession de Brabant après celle de Flandre ; la duchesse de Brabant, dont sa femme était la nièce et l'héritière, lui était toute dévouée ; elle arrangea un double mariage qui donnait encore à la maison de Bourgogne d'autres chances d'extension territoriale. Jean, fils aîné du duc de Bourgogne, investi par son père du comté de Nevers, épousa, quoique fort jeune, la fille du duc Albert de Bavière, régent de Hainaut, de Hollande et de Zélande, tandis que la sœur de Jean épousait Guillaume, comte d'Ostrevant, fils du duc Albert, et héritier présomptif des trois comtés que gouvernait son père. Ce Jean de Bourgogne, comte de Nevers, devait être le fameux *Jean sans Peur*. Pendant les fêtes brillantes de ces deux mariages, qui furent célébrés à Cambrai le même jour, le 12 avril 1385, « la duchesse de Brabant, qui bien était dame imaginant toutes choses, dit Froissart, remontra aux oncles du roi et à son conseil comme quoi on ferait bien de le marier à madame Isabelle (ou Isabeau), fille au duc Étienne de Bavière [1] et

[1] La Bavière était alors gouvernée en commun par trois frères ; le duc Etienne

petite-nièce au duc Albert; car le feu roi Charles, de bonne mémoire, avait ordonné, au lit de la mort, que son fils fût marié en Allemagne, si on y pouvait voir lieu, parquoi les Allemands eussent plus grandes alliances aux Français. » La jeune princesse fut donc amenée en Brabant, et delà en France, par son oncle le duc Frédéric, sous prétexte d'un pèlerinage à Saint-Jean d'Amiens: le duc de Bourgogne amena également le jeune roi à Amiens, sans le prévenir positivement des projets qu'on avait sur lui. Quand la damoiselle, qui était *moult belle,* lui fut présentée par les dames de Bourgogne et de Brabant « et s'agenouilla devant lui tout bas, il la prit par la main, la fit lever, et la regarda de grand'manière, et, en ce regard, plaisance et amour lui entrèrent au cœur », dit Froissart. Après que les princesses se furent retirées, le sire Bureau de la Rivière, l'un des anciens ministres de Charles V, dit au roi : — Sire, que vous semble de cette jeune dame? Nous demeurera-t-elle? — Par ma foi oui, dit le roi, nous n'en voulons autre; car elle nous plaît! Or, dites au bel oncle de Bourgogne *qu'on en délivre* (qu'on en finisse).

Charles VI ne voulut pas même attendre *qu'on allât faire la fête à Arras*, suivant le désir de ses oncles, et il fallut procéder sur-le-champ aux épousailles, qui furent célébrées dans la cathédrale d'Amiens quatre jours après la première entrevue des deux époux. Charles VI n'avait pas encore dix-sept ans; Isabeau de Bavière n'en avait

était un des trois : un autre frère, le duc Frédéric, avait fait la campagne de 1383 dans l'armée de Charles VI. — Le duc Etienne fit d'abord grand'difficulté d'envoyer sa fille en France, à cause d'une épreuve préalable à laquelle on soumettait *toute dame que l'on voulait marier au roi, pour fille de si haut seigneur qu'elle fût.* On la faisait examiner par des matrones, pour savoir si elle était capable de *porter enfants*. Froissart, l. II, c. 229.

pas plus de quatorze (17 juillet 1785). Les vieux serviteurs de Charles V, qui avaient applaudi à ce mariage, ne prévoyaient guère que cette belle enfant serait un jour le fléau de la maison de France.

Le mariage du roi augmenta encore l'influence du duc Philippe, qui en avait été le principal auteur.

Pendant que tout prospérait au duc de Bourgogne, son frère Louis d'Anjou avait une destinée tout opposée. Il s'était porté tout droit sur Naples, sans attaquer chemin faisant le pape Urbain, comme l'eût souhaité Clément VII : en arrivant dans le royaume de Naples, il trouva la majeure partie des populations hostile, et presque toutes les places-fortes occupées par les garnisons de son adversaire, Charles de Durazzo, habile et prudent capitaine, qui n'oublia pas les catastrophes de Manfred et de Conradin, n'accepta point de bataille, et ruina en détail la puissante armée du duc d'Anjou. Le climat fut le plus redoutable auxiliaire de Charles de Durazzo : trois campagnes presque sans résultat épuisèrent tellement la *chevance* du duc Louis, que, de ses immenses déprédations, il ne lui restait plus qu'un *hanap* d'argent et quelques florins, lorsqu'il mourut de la fièvre dans l'automne de 1384. Le comte de Savoie l'avait précédé au tombeau. Les débris de sa superbe gendarmerie, réduits à la derniere misère, se dispersèrent pour regagner isolément la France. On vit de nobles barons cheminer en mendiant leur pain sur les grandes routes d'Italie.

La nouvelle de la mort du duc d'Anjou fit révolter Aix, Tarascon et les trois quarts de la Provence, contre la veuve et les deux jeunes fils de ce prince, qui résidaient à Angers. Charles de Durazzo envoya le Génois Spinola à Aix reprendre possession du comté de Provence en son nom ;

Arles et Marseille restèrent angevines, et le conseil royal de France dépêcha le maréchal de Sancerre avec cinq cents lances au secours du parti angevin. Charles de Durazzo ne survécut pas longtemps à son rival : à peine débarrassé de la guerre de Naples, il était passé en Hongrie pour disputer le trône de ce pays à sa cousine Marie, fille de Louis-le-Grand, roi de Hongrie et de Pologne. Le parti de la reine Marie employa tout à la fois le poignard et le poison contre un adversaire qui avait pour lui le peuple et la loi, contraire à la successibilité féminine. La couronne de Hongrie sortit ainsi de la maison de France : les Capétiens de la première branche d'Anjou l'avaient possédée depuis le commencement de ce siècle : elle passa dans la maison de Luxembourg par le mariage de la reine Marie avec Sigismond, margrave de Brandebourg, frère de l'empereur Wenceslas. Après la mort de Charles de Durazzo (février 1386), qui ne laissait, comme Louis d'Anjou, que des enfants en bas âge, les Provençaux insurgés se soumirent à Louis II d'Anjou, enfant de sept ans, et le parti angevin releva l'étendard dans le royaume de Naples, livré à une longue anarchie. Un certain nombre des seigneurs du pays s'étaient attachés aux intérêts de la maison d'Anjou.

Durant la guerre civile de Provence, les hostilités avaient recommencé en Flandre et en Aquitaine : la trêve avec l'Angleterre et les Gantois, qui avait été prolongée de quelques mois et qui expirait le 1er mai 1385, ne fut pas renouvelée, et les fêtes du mariage de Charles VI eurent lieu parmi le bruit des armes. Le conseil du roi avait fait de grands préparatifs : les princes pouvaient, sans inquiétude, tourner toutes leurs forces contre l'ennemi du dehors, et ne redoutaient plus rien du peuple ; le

mauvais succès d'une révolte tentée dans l'ouest l'année précédente, affermissait le despotisme des sires des fleurs de lis : les *tuchins* s'étaient propagés du Languedoc dans les provinces voisines, et une multitude de paysans, laboureurs et *gens mécaniques* (gens de métiers), exaspérés par la misère, *s'étaient mis sur les champs* en Auvergne, Poitou et Limousin, tuant tous les nobles, les *riches hommes* et les clercs qu'ils pouvaient saisir. Le duc de Berri expédia contre eux force noblesse et gens de guerre qui les taillèrent en pièces, et les *tuchins* du Languedoc furent également détruits (Relig. de Saint-Denis, l. V, c. 1).

Les princes comptaient tellement sur l'abattement populaire, qu'ils rétablirent le plus abhorré des vieux abus, celui dont la suppression avait presque racheté tous les griefs du peuple contre Charles V : « l'an 1385, il y eut, dit Juvénal des Ursins, *mutation de monnaie*, au merveilleux profit du roi, et au grand dommage du peuple et de la chose publique du royaume. » Toutes les anciennes monnaies furent déclarées hors de cours, sauf celles de Charles V[1]. Les sommes énormes levées sur les bonnes villes étaient déjà dissipées en profusions inouïes, « les seigneurs n'épargnant non plus or ni argent que s'ils plussent des nues, ou qu'on les puisât en la mer. »

La situation des classes inférieures était intolérable : tous les impôts venaient d'être doublés ; au moindre retard de paiement, les collecteurs faisaient traîner en prison les contribuables et vendre leur mobilier ; la population des villes décroissait d'une manière effrayante ; beaucoup de gens de métiers, tombés d'une honnête aisance dans la plus extrême misère, abandonnaient leurs

[1] Relig. de Saint-Denis, l. VI, c. 1. — Ordonn. t. VII, p. 107. — Juvénal des Ursins.

ateliers, leurs maisons, leur patrie, et allaient chercher la paix et la liberté dans des régions plus heureuses[1], surtout dans le Hainaut et le pays de Liége.

Une triple attaque avait été préparée contre les Anglais et les Gantois : l'amiral Jean de Vienne s'embarqua au port de l'Écluse avec mille lances, alla descendre en Écosse, et assaillit le nord de l'Angleterre avec le concours des Écossais ; le duc de Bourbon fut envoyé dans le midi avec un corps de troupes, afin de chasser les Anglais et les compagnies d'aventuriers des forteresses qu'ils occupaient encore en Saintonge, en Angoumois et dans les provinces voisines ; enfin, la grande armée féodale, quelques jours après le mariage du roi, entra en Flandre et marcha sur la ville de Dam, surprise récemment par Ackerman et ses Gantois[2]. Les milices de Bruges et des autres villes et pays de Flandre rejoignirent devant Dam l'armée française. Les Gantois, après une belle résistance, évacuèrent Dam pendant la nuit : la place fut mise à feu et à sang le lendemain ; puis le canton *plantureux* des Quatre-Métiers, qui fournissait à Gand *largement de douceurs et de pourvéances,* fut envahi et horriblement dévasté ; les habitants qui n'eurent pas le temps de fuir sur mer ou dans les bois, furent tous *occis* sans miséricorde. On voulut épargner vingt-quatre des plus riches pour en tirer de bonnes rançons, et on leur offrit la vie pourvu

[1] Relig. de Saint-Denis, l, VI, c. 2. — Le Religieux de Saint-Denis dit que le duc de Bourgogne, en sus des impôts, fit un emprunt considérable aux prélats et aux riches hommes du royaume, et qu'il remboursa cet emprunt ainsi qu'il l'avait promis, *chose qui parut incroyable tant elle était peu ordinaire.*

[2] Ackerman y montra une générosité dont les nobles ne lui avaient pas donné l'exemple : ayant trouvé, dans Dam prise d'assaut, les femmes de sept des principaux barons de Flandre, il les prit sous sa sauvegarde et ne permit pas qu'on leur fît la moindre injure.

qu'ils se déclarassent sujets du roi; mais l'un d'eux, vieillard de haute stature et d'une physionomie imposante, répondit pour tous les autres, que, quand le roi ferait mettre à mort tous les Flamands, leurs ossements desséchés se releveraient encore pour le combattre. Sur les vingt-quatre, un seul démentit l'orateur, et eut l'infamie d'accepter la vie à la condition de servir de bourreau à ses compagnons. Des vingt-trois autres, pas un ne détourna les yeux ou ne proféra une plainte en présentant sa tête à la hache. Le misérable qui avait été l'instrument de leur supplice n'eut pas même le bénéfice de son crime. Le roi, informé qu'il était parent de tous les autres, en eut horreur, et le fit tuer (Relig. de Saint-Denis, l. VI, c. 9).

Cette héroïque opiniâtreté produisit une vive impression sur le duc de Bourgogne : ce riche et beau pays de Flandre, dont il était seigneur, « allait se *perdant* et se dépeuplant de jour en jour, tellement que jusqu'aux Turcs et aux Sarrasins s'en *doulaient* (affligeaient), et toutes les *bandes* (les côtes) de la mer, du Levant au Couchant et au Septentrion, s'en ressentaient, car tout le commerce maritime était interrompu, et plus n'arrivaient, comme devant, *les avoirs et marchandises de dix-sept royaumes* à l'Écluse et à Dam. » Le duc pensa qu'il valait mieux renoncer à sa vengeance contre les Gantois que d'anéantir lui-même l'héritage de sa femme; il manifesta l'intention de mettre le passé en oubli, et de conserver les priviléges et libertés de Gand et des autres communes de la Flandre orientale, si les Gantois voulaient le reconnaître pour seigneur, et renoncer à leur alliance avec le roi d'Angleterre, qui leur avait envoyé quelque secours avec un gouverneur anglais. En même temps, le duc engagea

le roi son neveu à licencier l'armée dès le 12 septembre[1].

Le désespoir seul poussait les Gantois à soutenir une lutte aussi inégale : quand ils surent que le duc Philippe était sincèrement disposé à traiter avec eux, ils imposèrent silence à leurs ressentiments contre le vainqueur de Roosebeke, et députèrent vers lui, à Tournai, leur principal capitaine Ackerman, avec les doyens des *navieurs* (bateliers, commerçants par eau) et des bouchers, et plusieurs autres notables ; *bref, la paix fut faite, criée, écrite et scellée* entre le duc et les échevins, doyens, conseil et communauté de la ville de Gand, aux conditions les plus honorables pour cette magnanime cité. Toutes les offenses et méfaits furent pardonnés : les franchises de Gand et des autres villes furent confirmées ; les prisonniers furent délivrés; les bannis et fugitifs d'Ypres, de Bruges, *et de toute Flandre,* furent rappelés et remis en possession de leurs biens, et les peines les plus graves furent décrétées contre quiconque, de l'un ou de l'autre parti, enfreindrait cette pacification.

Le traité fut scellé non-seulement des sceaux du duc et de la duchesse de Bourgogne et du grand scel de la

[1] Le retour du roi à Paris fut signalé par deux ordonnances importantes : les plaintes lamentables de l'université et du clergé avaient enfin trouvé accès dans le grand conseil ; le roi révoqua un édit en vertu duquel les officiers royaux étaient tenus de prêter main-forte aux exactions du pape et des trente-six cardinaux qui dévoraient l'église gallicane; puis une seconde ordonnance, s'exprimant en termes fort durs pour les cardinaux, prescrivit aux officiers royaux de protéger les biens du clergé et d'assurer le service des églises et des bénéfices, et la subsistance des chanoines et des religieux. — Le pape d'Avignon baissa la tête et se tut; il ne pouvait, en aucune façon, se brouiller avec la cour de France. L'intérêt de l'église et de l'état n'était sans doute pas le principal motif qui poussait le conseil du roi à cette réaction ; mais les princes avaient compris que, pour trouver au besoin sous leur main les ressources de l'église, il fallait commencer par empêcher que d'autres qu'eux ne lui ôtassent son dernier écu. Voy. les ordonnances des rois, t. VII, p. 131-133 (octobre 1385).

ville de Gand, mais de ceux de la duchesse de Brabant, Luxembourg et Limbourg, du régent de Hainaut, Hollande et Zélande, des principaux barons de Flandre, et des bonnes villes et communautés de Bruges, du Franc de Bruges, d'Ypres, de Malines et d'Anvers, lesquels se firent garants d'une paix si importante pour les Pays-Bas tout entiers (18 décembre 1385.).

Ainsi finit, après sept années de combats, la terrible guerre de Flandre : la paix publique, si solennellement proclamée, ne fut pourtant pas si bien observée que le brave et loyal François Ackerman ne fût assassiné quelques mois après par le bâtard d'un sire de Herzeele, qui avait été tué dans une querelle excitée, disait-on, par Ackerman et Van-den-Bosche; le meurtrier ne fut point puni. Peter Van-den-Bosche, plus prudent qu'Ackerman, et ne se fiant point aux promesses des princes, s'était réfugié en Angleterre après la conclusion du traité, auquel il s'était opposé jusqu'au dernier moment.

(1386-1388.) Peut-être la pensée d'une grande entreprise qui s'agitait déjà dans le conseil du roi, avait-elle contribué à rendre le duc de Bourgogne plus traitable envers les Gantois : le jeune Charles VI et les grands barons de France, excités par le connétable de Clisson, qui disait les Anglais de moitié plus faciles à vaincre chez eux qu'au dehors, ne rêvaient plus que d'aller descendre en Angleterre, *pour toute la conquerre et détruire*. Depuis la victoire de Roosebeke, ils croyaient que rien n'était impossible à leur vaillance, et le succès de l'expédition d'Écosse les encourageait dans leur dessein. L'amiral Jean de Vienne, réuni aux Écossais, avait exercé de terribles ravages dans le Northumberland, le Cumberland et le Westmoreland.

Les circonstances étaient véritablement assez favorables

pour une descente en Angleterre : le duc de Lancastre, le meilleur capitaine et le plus considéré entre les princes anglais, venait de partir, après cinq ans de retard, pour revendiquer ses prétendus droits au trône de Castille[1] ; les autres oncles de Richard II étaient en discord avec les ministres et les favoris de ce monarque, qui démentait complétement les espérances de sa première jeunesse et qui ne montrait d'ardeur et d'énergie que pour tous les genres de désordre : l'Angleterre était *toute en désarroi*.

« Très-grands et très-hauts *appareils* se firent donc en Picardie, Artois et Flandre. Depuis la Saint-Jean d'été, furent envoyés querre aux ports de Hollande et Zélande, à Middelbourg, Dordrecht, Leyde, Haarlem, Delft, Briel, etc., tous les gros vaisseaux dont on se pouvait aider;... du port de Séville en Espagne jusqu'en Prusse ne demeura gros vaisseau sur mer, où les Français pussent mettre leur main, qui ne fût retenu pour le roi et ses gens : onc, depuis que Dieu créa le monde, on ne vit tant de nefs ensemble, comme il y en eut celui an au hâvre de l'Écluse et sur la mer entre l'Écluse et Blankenberghe ; car, au mois de septembre, elles furent nombrées à treize

[1] La première expédition anglaise, celle du comte de Cambridge, n'avait point eu de résultat, le roi don Fernand de Portugal ayant abandonné l'alliance des Anglais pour traiter avec les Castillans. Don Fernand avait même préparé la réunion du Portugal à la Castille, en mariant sa fille unique Béatrix au roi Juan de Castille. L'opposition populaire fit échouer ce projet : les Portugais, les villes surtout, ne voulurent pas renoncer à leur indépendance nationale, et, après la mort de don Fernand (octobre 1383), décernèrent la couronne à don Juan, frère bâtard du feu roi. Quelques troupes anglaises arrivèrent par mer au secours des Portugais, tandis qu'un corps d'hommes d'armes français, gascons et bretons, venait joindre le roi de Castille à Santarem. La bataille d'Aljubarotta (18 août 1385) décida l'affranchissement du Portugal. Les auxiliaires français, très-mal secondés par les Espagnols, furent taillés en pièces, et les Espagnols, mis en déroute. Les Anglo-Portugais prirent l'offensive contre la Castille, et le duc de Lancastre envahit la Galice au printemps de 1386, avec un corps d'armée anglais.

cent quatre-vingt-sept[1]. En ces nefs furent *avalées* (descendues) pourvéances innumérables en toutes choses bonnes à servir corps d'homme, vivres, outils ou autres. Et encore n'y était pas la *navie* (la flotte) du connétable de France qui s'ordonnait à Tréguier en Bretagne, où ledit connétable faisait ouvrer et charpenter une ville toute de bon bois et gros *merrain*, pour asseoir en Angleterre, quand on aurait pris terre, afin de loger et retirer le roi et les seigneurs : cette ville était tellement ouvrée, qu'on la pouvait défaire par travées, et la rasseoir membre à membre ; il y en eut la charge de soixante-douze vaisseaux. Si fut écrit et envoyé mandement aux seigneurs jusques en Savoie, en haute Gascogne et en Allemagne, et de tous *lez* (côtés) s'armaient-ils, eux et leurs gens, comptant perdre et *exiler* (ruiner) toute Angleterre sans *recouvrer* (retour), et prendre vengeance des maudits Anglais qui avaient fait tant de maux en France ; mais, partout où ils passaient, pis faisaient-ils qu'Anglais n'eussent fait ; car ils abattaient les maisons pour faire du feu, pêchaient les viviers, pillaient les granges, et ne laissaient que la paille aux pauvres laboureurs ; encore les battaient ou tuaient-ils s'ils parlaient, et les pauvres gens les maudissaient entre leurs dents, disant : — or allez en Angleterre, que jamais pied n'en puisse retourner ! (Froissart.) »

Les pilleries des hommes de guerre ne s'étendaient que sur une partie du pays : les exactions du gouvernement atteignaient tout : « tailles furent assises et levées sur toutes gens, tant ès cités et bonnes villes qu'au plat pays, tellement que depuis cent ans semblables subsides n'avaient été mis en France ; beaucoup étaient taillés au

[1] Le Religieux de Saint-Denis dit seulement *neuf cents et davantage*, ce qui est plus vraisemblable.

quart et au tiers de leur avoir, et plusieurs manières de gens payaient plus qu'ils n'avaient vaillant, si bien que les riches s'en *doulaient* et que les pauvres s'enfuyaient. » On emprunta en outre de très-grandes sommes aux prélats et aux églises.

« Et toutefois tout vint à néant, et ne portèrent si grandes *provisions* aucun fruit ! »

On avait commencé trop tard les préparatifs de cette vaste expédition : le temps, qui avait été beau et calme durant tout l'été, se gâta aux approches de l'automne : le roi n'arriva à l'Écluse qu'après le 20 septembre, en plein équinoxe. Le duc de Bourgogne et tous les grands barons avaient devancé Charles VI à l'Écluse : Bruges et tous ses environs étaient encombrés par vingt mille hommes d'armes[1], autant d'arbalétriers génois et autres, et une multitude de sergents d'armes, de brigands et de valets d'armée. L'embarquement eût été possible encore ; mais Charles VI s'obstina à attendre le connétable, dont l'escadre était retardée par des circonstances indépendantes de sa volonté, et surtout le duc de Berri, qui, au contraire du connétable, faisait naître retard sur retard et chevauchait à petites journées, s'arrêtant dans chaque ville, et n'ayant au cœur d'autre dessein que de faire manquer le périlleux voyage. « Et toujours allait le temps avant, et accroissaient le froid, les vents et la saison dure. » Le connétable parut enfin, après avoir perdu plusieurs vaisseaux par la tempête. Le duc de Berri ne rejoignit l'armée que le 14 octobre, et, peu soucieux des reproches du jeune roi et du duc de Bourgogne, il démontra sans peine que ce serait folie de tenter la mer en *cœur d'hiver*. « Il fut donc arrêté

[1] Suivant Froissart ; mais le Religieux de Saint-Denis ne compte que huit mille chevaliers et écuyers.

qu'on renverrait tous les gens d'armes chez eux, sauf à les mander de nouveau en avril ou mai prochain. Ainsi fut dérompu le voyage d'Angleterre, qui coûta au royaume de France trente fois cent mille francs d'or; et disait-on qu'*aucuns* seigneurs du sang de France butinèrent entre eux la meilleure part de cette grosse somme de deniers, et qu'aucuns avaient eu, de plus, argent et grand don des ennemis pour rompre l'entreprise. » Cette dernière accusation, assez vraisemblable, concerne sans doute le duc de Berri, quoique le chroniqueur ne l'ose point nommer. Les immenses approvisionnements de l'armée furent gaspillés ou vendus à vil prix : les soldats ne furent pas payés de leurs gages, et s'en retournèrent, comme de coutume, en ravageant le pays. Enfin les Anglais, aussitôt qu'il fut possible de tenir la mer, vinrent assaillir la flotte sur les côtes de Flandre, et brûlèrent ou prirent une grande partie de ces belles nefs si bien peintes et dorées, si richement *étoffées*, où les princes et les barons de France avaient fait assaut de somptuosité[1].

Tandis que la France était si cruellement pressurée et si absurdement gouvernée par les Valois, l'ennemi mortel de cette race, le rival qui avait failli jadis la précipiter du trône, Charles le Mauvais, mourait obscurément au fond de son petit royaume montagnard (1er janvier 1387). L'attention publique avait été réveillée sur son compte, deux ans auparavant, par de nouveaux projets d'empoisonnement qu'on lui supposa contre toute la famille royale; le valet d'un ménestrel anglais fut écartelé, après avoir avoué, dans les tortures, que le roi de Navarre l'avait chargé de mettre à mort par le poison Charles VI, son

[1] Froissart, l. III, c. 35-48. — Relig. de Saint-Denis, l. VII, c. 9-10.

frère, ses oncles, et beaucoup de personnes considérables. Le parlement procéda contre Charles de Navarre comme coupable de lèse-majesté, et les terres qui lui restaient en France furent saisies. Il n'est guère possible de se faire une opinion bien arrêtée sur ces ténébreuses infamies ; peut-être néanmoins, chez ce prince, battu et dépouillé sans cesse par des voisins plus forts que lui, l'ambition violemment comprimée s'était-elle tournée en une monomanie de trahison et d'empoisonnement. L'opinion était universellement déchaînée contre lui dans les dernières années de sa vie, et Froissart l'accable plus encore qu'aucun des écrivains dévoués à la maison de Valois. Froissart raconte qu'il avait voulu faire empoisonner le célèbre comte de Foix, Gaston-Phœbus, par son propre fils : Froissart avait appris cette horrible anecdote à la cour du comte Gaston. Charles-le-Mauvais trépassa, dit-on, *de façon moult épouvantable et par punition divine.* « Pour ce que par vieillesse il était tout refroidi, il avait coutume, d'après le conseil de ses médecins, de s'envelopper en des draps imbibés d'eau-de-vie et cousus sur tout son corps. » Une nuit, le serviteur qui cousait les draps, au lieu de rompre son fil quand il eut fini, approcha imprudemment une chandelle allumée pour le brûler ; le feu, du fil, gagna le drap, « et fut ledit drap mis en feu et en flamme, sans qu'on y pût porter remède, dont le roi Charles mourut parmi des cris horribles et continuels et de très-grandes et très-âpres douleurs. » (Relig. de Saint-Denis. —Juvénal des Ursins.) Froissart, qui raconte cette catastrophe un peu différemment, dit que le roi de Navarre y survécut quinze jours [1].

[1] Le jour de la mort du roi de Navarre (1er janvier 1387), eut lieu à Paris, derrière Saint-Martin-des-Champs, le dernier duel judiciaire qu'ait ordonné le

En licenciant la grande armée de l'Écluse au mois de décembre précédent, le roi et les princes avaient renoncé à tenter en personne une descente en Angleterre : le projet de cette expédition ne fut cependant point abandonné, et, tandis qu'un corps de troupes françaises, sous les ordres du duc de Bourbon, passait les Pyrénées pour aller secourir le roi de Castille contre le duc de Lancastre, qui avait conquis la Galice, deux flottes s'assemblaient, l'une à Tréguier, sous les ordres du connétable de Clisson, l'autre à Harfleur, sous l'amiral Jean de Vienne, le comte de Saint-Pol et le sire de Couci ; ces deux *naves* devaient transporter, sur les côtes de la Grande-Bretagne, six mille hommes d'armes, deux mille arbalétriers, et six mille *gros varlets*, soldats armés à la légère. La guerre d'Espagne tourna promptement à l'avantage de l'alliance franco-castillane : le duc de Lancastre, qui s'était fait couronner roi de Castille et de Léon à Sant-Yago de Compostelle, pénétra, au printemps, dans le royaume de Léon, avec son gendre le roi de Portugal ; mais ses gens d'armes et ses archers anglais ne purent résister aux ardeurs et aux privations d'un climat brûlant et aride. Vaincu sans avoir livré une seule bataille, il fut obligé de capituler et d'évacuer l'Espagne ; toutes ses conquêtes retombèrent au pouvoir du roi de Castille. Le parti franco-castillan obtint un autre succès dans la péninsule : les royaumes d'Aragon et de Navarre, jusqu'alors neutres entre les deux papes, se déclarèrent *clémentins*.

Pendant ce temps, le connétable de Clisson pressait

parlement de Paris : on a inséré dans tous les recueils d'anecdotes, d'après Froissart, ce fameux combat de Jean de Carouges et de Jacques Le Gris. Carouges accusait Le Gris d'avoir fait violence à sa femme, et le fait n'avait pu être prouvé par témoins ni par aucune autre sorte de preuve. Le Gris fut tué : plus tard on reconnut son innocence, à ce que dit le Religieux de Saint-Denis.

avec activité les armements de Tréguier et de Harfleur ; mais une fatalité singulière protégeait les Anglais, et un événement inattendu vint rompre encore une fois l'entreprise préparée contre eux. Le duc de Bretagne et le connétable Olivier de Clisson nourrissaient l'un contre l'autre une vieille et implacable haine ; le connétable donna un nouveau motif de ressentiment au duc en rachetant des mains des Anglais le fils aîné de Charles de Blois, qui languissait captif outre-mer depuis trente-trois ans, sans que personne s'occupât de lui, et en manifestant l'intention de le prendre pour gendre. Le duc Jean de Montfort ne douta pas que Clisson n'eût formé le projet de lui arracher la couronne ducale, pour la replacer sur la tête de l'héritier de Blois : les nouveaux faits d'armes que le connétable se disposait à accomplir contre l'Angleterre, ne pouvaient qu'augmenter son influence déjà si puissante sur la noblesse bretonne. Les inquiétudes du duc l'entraînèrent à une résolution désespérée. Au commencement de juin, le duc Jean convoqua un parlement des barons de Bretagne à Vannes : Clisson et ses amis s'y rendirent, suivant leur devoir féodal. Il ne fut question, dans cette assemblée, que des affaires intérieures du duché, et le duc y montra *grand semblant* d'amitié à Clisson et à ses partisans. Le parlement dissous, comme le connétable, le vicomte de Rohan, les sires de Laval, de Beaumanoir, et plusieurs autres, se préparaient à retourner au camp de Tréguier, le duc Jean les invita très-affectueusement à visiter le grand et beau *châtel de l'Hermine* (les armes de Bretagne étaient des hermines), dont il achevait en ce moment la construction non loin de Vannes. Le connétable et les barons, ne voulant pas témoigner une défiance insultante à leur suzerain, se rendirent avec lui à *l'Hermine* : le duc at-

tira messire Olivier dans la *maîtresse-tour,* sous prétexte de lui demander son avis sur cette *maçonnerie ;* mais, à peine le connétable y fut-il entré, que des soldats apostés se jetèrent sur lui : il fut pris et *enferré en trois paires de fers.* Le sire de Beaumanoir fut traité de la même façon.

« Messire Olivier, se voyant ainsi attrapé, n'était du tout à son aise, et à bonne cause ; car, par trois fois, il fut déferré et mis sur les carreaux : une fois voulait le duc qu'on lui tranchât la tête, et l'autre fois voulait qu'on le noyât, et de l'une de ces morts brièvement il fût fini, si n'eût été le sire de Laval. » Ce seigneur, contre qui le duc n'avait point de *mal-talent,* et qu'il avait voulu renvoyer libre du château, ne quitta pas Jean de Montfort un seul instant de toute la nuit, et ne cessa de lui représenter l'infamie dont il se couvrirait, les périls dans lesquels il se précipiterait, s'il assassinait traîtreusement le connétable de France et le plus illustre des barons de Bretagne.

Le duc, ébranlé par l'éloquence que Laval déployait en faveur de son beau-frère Clisson, renonça enfin à *occire* le connétable, mais à condition que Clisson rachèterait sa vie et sa liberté par la cession des trois châteaux de Brou, de Josselin, de Lamballe, et de la ville de Jugon, et par le paiement d'une rançon de cent mille francs d'or. Clisson, qui s'était cru perdu sans ressource, fit ouvrir ses châteaux au duc, paya la rançon exigée, sortit de prison, et ratifia le traité en arrivant sur ses terres, *tandis qu'il était encore dans le trouble et la joie de sa délivrance* (Sismondi) ; mais, aussitôt qu'il eut, pour ainsi dire, repris possession de lui-même, la soif de la vengeance se ralluma dans son âme : il monta à cheval, et, suivi d'un seul page, se dirigea à franc étrier vers Paris, où il parvint en deux jours. Il alla droit au Louvre, s'agenouilla devant le roi, et lui ra-

conta « le grand affront et dommage qu'il avait reçu du duc de Bretagne, dommage concernant grandement la majesté royale, car par là le voyage de mer avait été dérompu. » Il déclara qu'il rendait au roi l'office de connétable, *ne s'en pouvant plus charger avec honneur*, tant qu'il n'aurait pas tiré une vengeance éclatante de son ennemi.— Connétable, dit le roi en le prenant par la main et le relevant, nous ne voulons pas que vous partiez de votre office ainsi : nous savons bien qu'on vous a fait blâme et dommage, et que c'est grandement au préjudice de nous et de notre royaume. Nous manderons incontinent nos pairs de France, et regarderons quelle chose en sera bonne à faire; et ne vous souciez, car vous en aurez droit et raison. »

Le roi avait vivement ressenti de prime abord l'injure de son connétable; *mais il était jeune et de légère humeur, et se déportait* volontiers des affaires sérieuses : tout continuait à se gouverner par les ducs de Bourgogne et de Berri, surtout par le duc de Bourgogne. Ces deux princes avaient peu de bienveillance pour Clisson, et craignaient le crédit que ce fameux capitaine acquérait auprès d'un jeune monarque qui aimait la guerre : de plus, madame Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne, qui avait beaucoup d'influence sur son mari, était cousine-germaine et grande amie du duc de Bretagne. Les ducs se montrèrent donc assez froids à faire rendre justice au connétable; mais l'opinion de la noblesse et des gens de guerre se prononça trop énergiquement pour qu'on pût laisser tomber l'affaire : le conseil du roi expédia en Bretagne l'évêque d'Évreux, l'amiral Jean de Vienne, et les sires de la Rivière et de Beuil, pour sommer le duc Jean de restituer l'argent et les places au connétable, « ouïr ses raisons, et le mander

à Paris devant le roi, afin qu'il s'excusât de ce qu'il avait fait. »

Le duc se montra d'abord très-rude et très-hautain ; mais Clisson, voyant le mauvais vouloir des oncles du roi, avait commencé la guerre en son propre nom avec l'aide des sires de Rohan, de Beaumanoir et d'autres seigneurs de Bretagne. Jean de Montfort commença de craindre l'issue de cette lutte : il consentit à remettre les places et châteaux du connétable en dépôt au sire de Laval, et à donner des gages pour les 100,000 francs qu'il avait touchés, jusqu'à la sentence du roi et de son conseil, devant lequel il s'engageait à comparaître (31 décembre 1387). Les troubles qui agitaient l'Angleterre [1], et qui diminuaient la chance qu'avait le duc Jean d'être secouru de ce côté, avaient aussi contribué à le rendre plus traitable; il comptait d'ailleurs sur l'appui des ducs de Berri et de Bourgogne, qui l'allèrent chercher jusqu'à Blois et l'emmenèrent à Paris presque malgré lui. Il vint enfin, le 24 juin 1388, présenter sa justification au roi, et lui rendre l'hommage de *sa duché;* car il ne s'était point encore acquitté en personne de ce devoir depuis l'avénement de Charles VI.

Le jeune monarque avait déjà oublié sa grande colère; il reçut très-bien le duc Jean et lui pardonna, moyennant

[1] Le mécontentement du peuple et des princes contre Richard II et ses favoris avait grandi jusqu'à la guerre civile : les favoris avaient été vaincus en bataille rangée, près d'Oxford, et les ducs de Glocester et d'York (auparavant comtes de Buckingham et de Cambridge), associés aux principaux lords d'Angleterre, avaient imposé au roi une sorte de suprême conseil aristocratique, dans le genre de celui établi jadis par les *provisions d'Oxford.* Le wiclefisme, qui était très-répandu en Angleterre, et que la noblesse et le peuple interprétaient chacun à leur manière, compliquait la crise politique. Récemment (en 1385), les nobles avaient sérieusement proposé au roi le partage des biens de l'Eglise. Voy. Fleury, t. XX, p. 347.

la restitution des 100,000 francs extorqués à Clisson, sans exiger d'autres dédommagements de la trahison exercée contre le connétable et de la rupture de l'expédition d'Angleterre. Le parlement jugea l'affaire comme un procès civil. Le roi et les princes obligèrent ensuite les deux adversaires à se réconcilier; mais leurs lèvres seules jurèrent la paix, et la haine leur resta au cœur plus âpre et plus implacable (Froissart. — Relig. — Lobineau, *Hist. de Bretagne*, l. XIII).

Le courroux du roi s'était détourné sur un autre adversaire que le duc de Bretagne : le jeune roi avait sacrifié la querelle de son connétable à la sienne propre, et ne pensait en ce moment qu'à se venger d'une audacieuse provocation.

Les ducs de Gueldre et de Brabant avaient été souvent en guerre pour la possession de quelques places des bords de la Meuse, et les différends de ces deux maisons souveraines s'étaient renouvelés avec plus de vivacité, depuis que la duchesse de Brabant, dont la duchesse de Bourgogne était la nièce et l'héritière, s'était rapprochée de la cour de France, tandis que le duc de Gueldre, Wilhelm de Juliers, restait attaché, comme ses devanciers, aux intérêts de l'Angleterre. Ce seigneur était jeune, hardi, ambitieux, ne cherchant qu'aventures, et fort aimé, pour son humeur *chevalereuse,* de tous les *bons compagnons* des pays du Rhin : irrité de l'assistance que le roi de France et le duc de Bourgogne prêtaient contre lui à madame de Brabant, il *se fit l'homme* de Richard II pour un subside annuel de 1,000 livres sterling ou 4,000 francs d'or, et, malgré les avis de son père, le margrave de Juliers, il envoya défier le roi Charles VI par lettres scellées de son scel, *moult dures et moult felles*

(félonnes, discourtoises), *qui ne furent pas à plaisance au roi ni à ses oncles*. Le roi entra *en véhémente indignation*, et annonça sur-le-champ sa volonté d'aller lui-même prendre vengeance du petit prince allemand qui le bravait avec tant d'arrogance. Cette résolution devint inébranlable, lorsqu'on eut reçu la nouvelle que le duc de Gueldre avait mis en déroute, sous les murs de Grave, l'armée de la duchesse de Brabant. Philippe de Bourgogne, prévoyant le moment où il réunirait à ses vastes domaines ceux de la tante de sa femme, ne laissa point échapper l'occasion de dompter d'avance un voisin turbulent et dangereux, et il excita le roi à écraser la Gueldre; cependant il tâcha de le détourner d'y *chevaucher* en personne. Mais Charles s'irrita de ce conseil et ne céda point: un petit corps d'armée de gens d'élite eût suffi; quinze mille lances et quatre-vingt mille piétons furent assemblés en Champagne, malgré les avis des *sages hommes*, qui remontrèrent au roi et au duc quels inconvénients il y aurait à conduire de telles masses dans une contrée couverte de bois et de marais, *et coupée de quatre fleuves aussi gros que la rivière de Loire* (la Meuse, le Wahal, le Lech et l'Yssel). L'armée devait passer par le comté de Namur, le Brabant et le Limbourg; mais les nobles et les bourgeois de Brabant déclarèrent d'un commun accord à leur duchesse « que, si elle attirait chez eux les gens du roi de France, ils ne s'armeraient point pour la guerre de Gueldre, mais *s'encloraient* en leurs villes et châteaux, et défendraient leurs chemins et leurs terres, pour ce qu'ils seraient plus perdus et détruits par ces passants que par les ennemis. »

Il fallut donc prendre une autre route, et, au grand déplaisir des gens d'armes, on les conduisit, par la forêt

des Ardennes et le Luxembourg, vers le marquisat de Juliers, qui confine à la Gueldre : ce n'étaient que bois, vallées marécageuses, rochers et montagnes ; aussi « furent ordonnés à l'avant-garde deux mille cinq cents tailleurs de haies et de buissons et fossoyeurs, pour faire et unir de nouveaux chemins parmi les hauts bois d'Ardennes, où onc homme n'avait chevauché. » On songea aussi à obvier au manque de *pourvéances :* Colin Boulart, le riche marchand de Paris qui s'était déjà chargé des approvisionnements de l'armée en 1385, reçut du roi une avance de cent mille écus d'or, pour acheter des vivres aux bords du Rhin et de la Meuse, et les faire parvenir à l'armée quand elle serait en Gueldre. On avait doublé la gabelle du sel et l'impôt sur les ventes, afin de subvenir aux frais de l'expédition.

L'armée ne se mit en mouvement qu'au mois de septembre. Quand les Français, après avoir traversé les Ardennes et le Luxembourg, arrivèrent sur les marches de Juliers, pays de plaines et de *petite défense,* le margrave, tremblant de se voir victime de la témérité de son fils, recourut à la médiation de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Liége, et se présenta lui-même en suppliant devant Charles VI ; *il s'excusait bellement* d'être en rien complice et instigateur du duc de Gueldre, qu'il traitait de *fol* et d'insensé, et offrait au roi de recevoir garnisons françaises dans ses villes et châteaux, si son fils ne voulait point *venir à raison et connaissance.* Le margrave fut accueilli amiablement ; on lui promit de ne point *ardre ni exiler* sa terre, et il *se fit l'homme du roi* de France. « Les Français se logèrent *emmi* son pays, qu'ils trouvèrent bon, gras et plein de vivres, » et la guerre commença en Gueldre. Le margrave de Juliers, comme il l'avait promis au

roi, alla trouver son fils à Nimègue pour l'engager à donner satisfaction au monarque offensé, et à se dédire de son *défi;* mais le jeune téméraire, qui avait bien muni ses forteresses, et qui, avec sa cavalerie légère d'Allemagne, *hériait* (harcelait) sans cesse l'*host* royal, ne voulait d'abord rien entendre. « Les eaux, les pluies et les froids guerroieront assez pour moi! disait-il. Des menaces des Français ne me *chaut-il.* Avant que janvier soit venu, ils seront si lassés que le plus *joli* (le plus fringant) voudrait être en son hôtel. »

Son père en vint à la menace de le déshériter de sa terre de Juliers, pour l'amener à quelques concessions; il fut enfin convenu entre eux que le duc de Gueldre *s'en irait par-devers le roi de France,* et désavouerait les paroles *impétueuses et déraisonnables* de la lettre de défi, comme ayant été écrites sur son blanc-seing à son insu, mais sans se départir aucunement de son alliance avec le roi d'Angleterre, ni renoncer au droit de défier le roi de France, quand il en serait *semons* (sommé) par ledit roi d'Angleterre; seulement il s'obligerait à ne pas guerroyer Charles VI sans le défier un an d'avance, et il céderait la ville de Grave à la duchesse de Brabant.

Une telle réparation ne valait certes pas l'immense déploiement de forces auquel on avait eu recours pour l'obtenir : on s'en contenta néanmoins; le roi, le duc de Bourgogne et toute l'armée étaient déjà *moult* ennuyés et dégoûtés de cette guerre d'embuscades et d'escarmouches nocturnes, dans un pays *merveilleusement déplaisant* à l'approche de l'hiver. Le duc se rendit à la tente du roi, s'y excusa comme il était convenu, *et furent les ordonnances et convenances de paix écrites et scellées,* après que le duc eut soupé à la table du roi; encore le duc obtint-il que les

prisonniers de son parti lui fussent remis *quittes et délivrés,* sans pouvoir rendre la pareille au roi ; car les Allemands d'outre-Rhin, que Wilhelm de Gueldre avait appelés à son aide, n'étaient pas gens à se dessaisir de leurs captifs sans grosses rançons.

Après cette *pacification,* l'*host* royal reprit le chemin de France ; mais le retour fut presque aussi désastreux qu'une déroute : le charroi fut embourbé et perdu ; plusieurs nobles chevaliers furent enlevés et emmenés prisonniers par des bandes de maraudeurs allemands, qui ne respectaient paix ni trêves ; une multitude de soldats et de *sommiers* (bêtes de somme) se noyèrent en voulant traverser à gué la Meuse, grossie par les pluies d'automne, et cette grande armée, qui était partie si brillante et si bien *appareillée,* regagna la Champagne dans le plus piteux désarroi. L'irritation des gens de guerre était extrême contre le duc de Bourgogne, à qui ils imputaient le mauvais succès de cette absurde expédition. Cent mille combattants, aux ordres du roi de France, n'avaient remporté qu'à grand'peine les honneurs de la guerre sur un petit prince allemand qui ne pouvait pas mettre six mille hommes sur pied ! Les vieux compagnons d'armes de Bertrand Du Guesclin, habitués à faire de grandes choses avec de faibles ressources, rougissaient de honte en voyant déployer des masses aussi énormes sans le moindre résultat ; le despotisme désordonné des oncles du roi, leurs immenses déprédations financières, faisaient éprouver aux anciens ministres de Charles V un sentiment de pudeur analogue à celui que ressentaient les gens de guerre ; le peuple, si cruellement opprimé, commençait de relever la tête en entendant les nobles murmurer à leur tour contre ses tyrans. Tout le bénéfice

de la victoire féodale avait été pour les princes et les grands ; la petite noblesse, appelée sous les armes à chaque instant moyennant une solde qu'on lui promettait toujours et qu'on ne lui payait jamais, n'avait guère plus de sujets de satisfaction que les *vilains*. L'opinion publique trouva des interprètes dans le conseil du roi : capitaines et magistrats se rapprochèrent, s'entendirent, et une sorte de complot se forma à la cour contre les ducs de Bourgogne et de Berri : le connétable y prit une part très-active, quoiqu'il eût été le complice de toutes les exactions des princes. Les vieux serviteurs de Charles V qui avaient accès auprès de son fils, le sire de la Rivière surtout, essayèrent avec succès d'éclairer le jeune roi sur la conduite de ses oncles ; ils piquèrent son amour-propre, ils excitèrent avec adresse ses ressentiments contre les princes qui compromettaient son nom en faisant un si déplorable usage de son autorité.

Le caractère de Charles était trop fougueux et trop emporté pour que toutes les impressions fortes qu'il recevait ne produisissent pas un effet immédiat. Le roi, ses oncles et sa cour, arrivés de la Gueldre à Reims dans les derniers jours d'octobre, célébrèrent la Toussaint dans cette ville. Quand la fête fut passée, et le jour des Morts aussi, le roi réunit en une grande assemblée ceux de son sang et de son conseil et les principaux prélats et barons, et leur enjoignit de lui donner leur avis, en toute sincérité, sur la conduite des affaires du royaume, et sur les moyens de procurer au peuple le repos qu'il attendait depuis tant d'années. Pierre de Montagu, cardinal-évêque de Laon, sur l'invitation du chancelier, prit la parole, et *montra* que le roi, qui allait entrer dans sa vingt et unième année, avait l'âge et les qualités nécessaires pour régir seul dé-

sormais son royaume, et n'être plus sous le gouvernement d'autrui. L'archevêque de Reims et les chefs de guerre exprimèrent la même opinion. Les ducs de Bourgogne et de Berri n'étaient pas encore remis de la surprise que leur causait cette scène concertée à leur insu, lorsque le roi les remercia bien et gracieusement des peines et travaux qu'ils avaient eus touchant sa personne et les affaires de l'état, les priant que toujours ils l'eussent pour *recommandé*. Les deux princes, dévorant leur colère, se contentèrent de prier le roi de réfléchir mûrement, et le suivirent à Paris, pour tâcher de changer sa résolution : ils eurent l'effronterie de demander les revenus de la Normandie et de l'Aquitaine en dédommagement des sacrifices qu'ils avaient faits pour l'état. Le roi tint ferme, et les conseillers qui l'animaient contre ses oncles furent puissamment secondés par un docteur en théologie, arrivé de Toulouse pour porter aux pieds du trône les doléances du Languedoc contre la tyrannie du duc de Berri. Cet homme courageux remplit sa mission en face du duc de Berri lui-même, et obtint du roi la promesse de visiter le Languedoc, afin de s'assurer par ses propres yeux de l'étendue des maux de ce pays.

« Le duc de Berri s'en retourna donc en Languedoc, et le duc de Bourgogne, en ses terres et seigneuries, très-mal contents de n'avoir plus l'autorité dont ils jouissaient auparavant. Or advint que le cardinal de Laon, qui avait dit le premier son opinion, assez tôt après alla de vie à trépassement bien piteusement ; car il fut su que de vrai il avait été empoisonné, et il le connut et sentit bien lui-même, et pria et requit très-instamment que nulle enquête ou punition n'en fût faite. Il fut ouvert, et trouva-t-on les poisons en son corps (Relig. de Saint-Denis, l. IX,

c. 11-14.—Juvénal des Ursins). » Tels furent les adieux des oncles du roi au gouvernement du royaume.

Avec eux tombèrent du pouvoir les gens d'armes rapaces du duc de Bourgogne, les maltotiers et les bouffons du duc de Berri. Le seul des princes qui eût conservé son crédit était le duc de Bourbon ; il avait eu le tort de ne point protester contre les excès des autres ducs, mais il passait pour y être demeuré étranger. Le peuple apprit en même temps l'expulsion des princes et de leurs créatures, et la réinstallation des hommes politiques les plus capables du règne précédent. Le sire Bureau de la Rivière, le premier président Arnaud de Corbie, les sires de Nogent et de Montagu, dirigèrent les finances et l'administration de la justice ; le connétable de Clisson et le Bègue de Vilaines, ancien lieutenant de Du Guesclin, redevinrent tout-puissants *pour le fait de la guerre :* on nomma de nouveaux généraux des aides, de nouveaux baillis, de nouveaux prévôts ; on publia un règlement pour le parlement ; on accorda quelques faveurs à Paris, qui avait tant souffert ; on ne lui rendit pas ses magistrats électifs, mais on sépara la prévôté des marchands de la prévôté royale, et le roi nomma un avocat au parlement, Jean Jouvenel, autrement dit Juvénal des Ursins [1], *garde de la prévôté des marchands.* Enfin, on supprima l'énorme taille annuelle qui écrasait la France (Relig. l. IX, c. 14).

(1389-1392.) Cette révolution de palais causa une joie universelle, quoique la plupart des nouveaux ministres eussent trempé dans l'effroyable réaction de 1383 : le peuple avait été si malheureux, que tout changement était pour lui un bienfait, de quelque part qu'il vînt ; le peuple se rattacha au roi de toute la haine qu'il portait à

[1] Père de l'historien de ce nom,

ses oncles, et, rejetant sur les princes toute l'horreur du passé, il rendit grâces à Charles VI des promesses de l'avenir. La mâle beauté du jeune roi, la grâce et la force qu'il déployait dans tous les exercices chevaleresques, l'affabilité qu'il montrait aux petits comme aux grands, augmentaient encore le prestige; les espérances populaires furent portées au comble, quand on vit les nouveaux conseillers du roi entamer des négociations avec l'Angleterre : la guerre inutile et ruineuse qu'on se faisait de part et d'autre n'aboutissait depuis plusieurs années qu'à des pirateries et à des ravages qui désolaient des provinces entières sans profit et sans gloire pour les deux royaumes. Des difficultés insurmontables empêchaient la conclusion d'un traité de paix; mais on conclut du moins une trêve de trois ans, qui devait durer jusqu'au 16 août 1392 : elle comprenait les alliés des deux couronnes. Le principal allié de la France, le roi de Castille, n'avait pas attendu cette suspension d'armes pour s'accommoder avec son compétiteur, le duc de Lancaster. Le prince anglais et sa femme, sentant l'impossibilité de conquérir la Castille, avaient renoncé à leurs prétentions en faveur de leur fille, à condition que le fils du roi don Juan l'épouserait, et moyennant une indemnité de 600,000 francs d'or et une pension de 40,000 francs.

La conclusion de la trêve ôtait tout prétexte aux exactions : le peuple vit bientôt cependant ses beaux rêves s'en aller en fumée. L'éducation du roi avait porté ses fruits : elle avait développé et poussé à l'extrême les défauts d'un caractère qui ne conservait pas un seul trait de Charles V, et qui ne rappelait que trop les premiers Valois, bien qu'avec un naturel meilleur et plus bienveillant. Charles VI ne laissait entrevoir aucune aptitude, aucun goût

pour les choses sérieuses : il n'aimait que le bruit, l'éclat et le faste, que les exercices du corps et les plaisirs des sens ; il ne voyait dans la royauté que ses brillants hochets; il cherchait ses modèles dans les romans, mais sans comprendre l'idéal de la chevalerie; l'amour chevaleresque n'était pour lui qu'une galanterie banale et dissolue, et il propageait autour de lui une licence de mœurs dont les cours de ses prédécesseurs n'avaient pas encore donné l'exemple. Ses incroyables profusions firent avorter les projets de réforme conçus par ses ministres. « Il était large et abandonné à l'argent distribuer et donner les finances, et, là où feu son père donnait cent écus, il en donnait mille, dont étaient ceux de la chambre des comptes très-mal contents, et fut avisé par le seigneur de Nogent, qui avait la charge principale des finances, qu'on ne gardât point d'or monnayé dans le trésor, et que tout fût amassé en gros lingots, comme faisait le roi Charles cinquième, afin qu'il fût moins aisément dépensé (Juvénal des Ursins). » Ces précautions furent inutiles : les lingots furent dissipés comme les espèces monnayées, et l'on put bientôt prévoir que, loin de continuer de réduire les impôts, le conseil serait obligé de les augmenter [1].

Il fallait de prodigieuses sommes pour les fêtes *non comparables* dans lesquelles Charles VI mettait sa gloire, et qui attiraient à Paris la fleur des chevaliers et des nobles dames *de toute chrétienté*. Ce vaste concours d'étrangers, ce

[1] Le parlement, comme la chambre des comptes, luttait péniblement pour le rétablissement de l'ordre : il se fit défendre, par une ordonnance royale délibérée en conseil, d'obtempérer aux *lettres royaux* ou aux ordres signifiés de par le roi, qui auraient pour but d'entraver le cours de la justice. Ce n'était pas la première fois que la royauté cherchait à se donner ainsi des garanties contre elle-même ; mais la faiblesse de telles garanties n'était que trop évidente. — Ordon. t. VII, p. 290.

mouvement, ce joyeux tumulte, ces pompes éblouissantes, enivraient la jeune noblesse et même le peuple de Paris : les Parisiens avaient leur part de cette pluie d'or, et regagnaient d'un côté ce qu'on leur prenait de l'autre. Dans les premiers jours de mai, le plus magnifique tournoi qu'on eût jamais vu fut donné à Saint-Denis, à l'occasion de *la chevalerie* des deux fils du feu duc Louis d'Anjou, dont l'aîné, Louis II, duc d'Anjou et comte de Provence, se préparait à partir pour revendiquer le royaume de Naples contre l'héritier de Charles de Durazzo. Charles VI avait voulu réaliser les descriptions les plus brillantes des romans, et présenter à l'admiration du monde féodal un type complet des splendeurs chevaleresques. Le cérémonial de l'initiation au *saint ordre de chevalerie*, à peu près tombé en désuétude depuis qu'on avait adopté l'usage de conférer l'ordre sur les champs de bataille, fut reproduit avec une exactitude scrupuleuse : on fut moins fidèle à l'esprit de l'institution, qui n'était point assurément destinée à recevoir dans son sein des enfants de dix et onze ans. Les deux jeunes princes d'Anjou furent amenés à Saint-Denis sous l'humble robe grise que portaient jadis les aspirants à la chevalerie : après le bain symbolique, ils prirent la robe et le manteau de soie rouge fourrés de vair, et firent la veillée des armes devant les *saintes reliques des martyrs*, dans l'église de Saint-Denis. Le lendemain, ils reçurent le ceinturon militaire et les éperons d'or, après avoir ouï la grand'-messe ; puis les fêtes commencèrent. On avait préparé, dans un champ voisin, une lice bordée de galeries de bois pour les dames, et construit, dans la grande cour de l'abbaye, une salle de banquet, longue de cent quatre-vingt douze pieds sur trente-six de large, et toute revêtue de ta-

pisseries tissues de soie et d'or. Le premier jour du tournoi, vingt-deux chevaliers couverts d'armures vert et or furent conduits dans la lice, au son des instruments, par vingt-deux belles dames pareillement vêtues et montées sur d'élégants palefrois; chacune donna à son chevalier un ruban à ses couleurs. On combattit tout le jour; puis on passa du champ-clos dans la salle du festin, et, après le souper, les dames et les damoiselles décernèrent le prix aux deux *mieux faisant*. Le reste de la nuit se passa en danses et *caroles* et en *ébattements* moins innocents. La fête dura trois jours et trois nuits, nuits d'orgie et de délire, qui rendirent les vénérables cloîtres de Saint-Denis témoins de bien des voluptueux mystères, et qui durent étrangement scandaliser au fond de leur tombeau les chastes mânes de Saint-Louis.

Aux joutes et aux bals succéda une cérémonie d'un caractère plus sévère, mais d'une égale somptuosité : le jeune roi aimait à varier ses émotions et ses spectacles. Il s'était pris, pour la mémoire de Bertrand Du Guesclin, *d'une grande amour* que partageait la nation entière[1] : quoique neuf années se fussent écoulées depuis la mort de ce grand capitaine, et que Charles V l'eût honoré de pompeuses obsèques, le jeune roi voulut absolument refaire les funérailles de messire Bertrand, en présence de toute cette noblesse française et étrangère qu'avait attirée le tournoi. Un catafalque magnifique fut dressé dans le chœur de l'église Saint-Denis, et l'église fut changée en une immense

[1] La voix publique mettait messire Bertrand au niveau des plus fameux héros des romans et de l'histoire. Les poëtes le proclamaient le *dixième des preux*. Les *neuf preux*, types de toute vaillance, étaient une catégorie de héros anciens et modernes, devant lesquels commençaient à pâlir les *douze pairs* et les *chevaliers de la table ronde*. C'étaient Josué, David, Judas *Machabœus*, Hector, Alexandre, César, Artus, Charlemagne et Godefroi de Bouillon.

chapelle ardente : le deuil fut mené par le connétable et par les deux maréchaux de France, vieux compagnons de messire Bertrand, et par Olivier Du Guesclin, comte de Longueville, frère de ce grand homme. Tous les princes figurèrent dans ce cérémonial guerrier : ce qu'il y eut de plus remarquable fut l'offrande ; quatre chevaliers armés des armes du feu connétable et portant ses bannières, s'avancèrent à cheval jusqu'à l'entrée du chœur et offrirent quatre superbes chevaux à l'église avec les armes de messire Bertrand. Ferri Cassinel, évêque d'Auxerre, officia et prêcha : il tira des larmes de tous les yeux en *rémémorant* la *grand' loyauté* et les hauts faits du bon connétable, [1] et le proposa pour modèle éternel à la chevalerie, dont il rappela les devoirs et le but ; mais il parlait à des oreilles peu disposées à entendre ses leçons.

Les fêtes de Saint-Denis n'avaient pas rassasié Charles VI : il se rappela que la reine, sa femme, n'avait point encore été couronnée : c'était une belle occasion d'étaler de nouvelles magnificences. Il résolut de faire sacrer Isabeau à Paris, et de se dédommager du peu de solennité qu'avait eue la première entrée de la reine dans la capitale. Il notifia ses intentions *à ceux de Paris*, afin qu'ils se préparassent, et chargea la vieille reine Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois, de régler la cérémonie. Blanche ordonna de compulser à ce sujet tout ce que rapportaient les Chroniques de Saint-Denis touchant

[1] Les princes fondirent en larmes
Des mots que l'évêque montroit :
Dieu ait pitié, sur toutes âmes,
De la sienne, car bonne étoit !

dit un poëte contemporain, dans un petit poëme sur les funérailles de Bertrand. Ap. Martenne, *thes. anecdot.* — Sur les fêtes de Saint-Denis, voyez le Relig. l. X, c. 1-5.

le sacre des reines d'autrefois. Les Parisiens se signalèrent par l'accueil qu'ils firent à la reine : leur joie du *congé des ducs* était encore dans toute sa vivacité, et ils vivaient d'espérances : au luxe que Paris déploya dans la réception d'Isabeau de Bavière, on n'eût pu croire que six ans à peine s'étaient passés depuis les effroyables calamités de 1383 ; jamais la vitalité active et réparatrice de la grande cité ne s'était manifestée avec plus d'éclat, et, si les traces des maux de Paris étaient profondes et douloureuses au dedans, rien n'apparaissait déjà plus à la surface. Quelques années d'un gouvernement tolérable eussent guéri toutes les plaies.

Froissart et le Religieux de Saint-Denis ont décrit à l'envi le brillant cortége de la reine, qui arriva de Saint-Denis, le 22 août 1389, avec toutes les princesses, les unes dans des litières peintes et dorées, les autres sur des palefrois merveilleusement harnachés ; les oncles du roi, qui cherchaient toutes les occasions de se rapprocher du pouvoir suprême, s'étaient rendus à la cour avec leurs familles ; les ducs et toute la haute noblesse escortaient les litières, qui entrèrent à Paris aux sons de mille instruments, et entre deux haies de cavaliers vêtus, les uns de soie vermeille, les autres de soie verte : c'étaient, d'une part, les gens de la maison du roi, de l'autre, douze cents bourgeois de Paris conduits par le prévôt des marchands. Toute la rue Saint-Denis et le Grand Pont (le Pont-au-Change) étaient tendus, *à ciel couvert,* de draps de soie, de camelots et de *cendal* (taffetas) ; toutes les maisons étaient bordées de soieries et de tapisseries de haute lice, et l'on ne voyait aux fenêtres que femmes parées d'étoffes brillantes et de colliers d'or. Des fontaines de lait et de vin aromatisé coulaient aux coins des rues, et de belles jeunes filles offraient

à boire aux passants dans des *hanaps* d'or. A la Porte Saint-Denis, au *moûtier* de la Trinité, à la seconde Porte Saint-Denis ou *Porte aux Peintres*, à l'église Saint-Jacques-de-l'Hôpital, et enfin près du Grand-Châtelet, avaient été dressés des échafauds, des châteaux de bois, des espèces de théâtres richement ornés; l'un représentait Dieu en son paradis et le ciel *estellé* (étoilé) rempli d'anges, qui chantaient *moult mélodieusement* et qui complimentèrent en vers *la dame enclose entre fleurs de lis*; l'autre *montrait* le roi de France et ses douze pairs, le roi Richard Cœur-de-Lion, et le roi *Salhadin* avec ses Sarrasins. Une corde d'une longueur prodigieuse avait été tendue de l'une des tours Notre-Dame jusqu'au Pont-au-Change : quand la reine passa sur le pont, un homme habillé en ange, assis sur cette corde, descendit des tours de Notre-Dame, passa par une fente de la tenture qui couvrait le pont, mit *une belle couronne* sur la tête de la reine, puis *fut retiré par ladite fente, comme s'il s'en retournait au ciel*[1]. Le cortége se rendit à Notre-Dame, d'où il revint au Palais, et, le lendemain, la reine fut *ointe* et couronnée dans la Sainte-Chapelle, par l'archevêque de Rouen. On peut voir dans Froissart la description des somptueux banquets qui eurent lieu sur la *table de marbre*, en la grand'salle du Palais, et des joutes de l'hôtel Saint-Pol.

[1] Continuat. des chroniq. de Saint-Denis, citée par M. Buchon, note au c. 1 du l. IV de Froissart. — La même chronique rapporte que le roi, ne pouvant, selon l'étiquette, faire partie du cortége de sa femme, et voulant cependant voir l'entrée de la reine, *s'habilla de façon qu'on ne le connût point*, monta en croupe derrière le jeune Savoisi, un de ses favoris, et se *bouta* au plus épais de la foule, poussant et approchant toujours du plus près qu'il put, ce qui lui valut force coups de *boulaies* (verges de bouleau) des sergents chargés de maintenir l'ordre. Cette mésaventure l'amusa beaucoup, et il fit, le soir, de bons contes chez la reine des horions qu'il avait reçus.

Le roi avait adopté pour devise un soleil d'or tout rayonnant : il fut un des vainqueurs des joutes. Les riches présents de la ville de Paris à la reine et à la duchesse de Touraine, belle-sœur du roi [1], contribuèrent à entretenir l'allégresse de la cour : les Parisiens offrirent aux princesses pour soixante mille couronnes d'or de vaisselle d'or et d'argent; ils comptaient bien regagner cette munificence par une large diminution d'impôts; mais leur attente fut cruellement déçue. Le roi quitta Paris quelques jours après, et laissa pour adieu au peuple une cruë de gabelle, et une ordonnance qui prohibait, sous peine de mort, la monnaie d'argent de douze et de quatre deniers, en circulation depuis le règne du feu roi. Cet édit avait pour but de favoriser l'émission de nouvelles pièces d'argent. Toute la perte retomba sur le menu peuple, qui ne se servait quasi que de cette sorte de monnaie (Relig. de Saint-Denis, l. X, c. 7). Les illusions des Parisiens n'avaient pas été de longue durée.

Le jeune roi n'était pourtant ni entièrement indocile aux avis de ses conseillers, ni absolument insensible aux souffrances du peuple : en ce moment même, il entreprenait un voyage qui devait soulager les misères d'une notable portion du royaume. Il avait reçu coup sur coup plusieurs députations des sénéchaussées de la langue d'oc, qui le

[1] Le duché de Touraine et les comtés de Valois et de Beaumont-sur-Oise avaient été donnés au frère du roi en 1386, contrairement aux sages ordonnances de Charles V, qui n'avait légué à son second fils que 12,000 livres de rente en apanage. — Le jeune duc Louis de Touraine venait d'épouser à Melun, le 17 août, sa cousine-germaine Valentine de Milan, fille de Jean Galéas Visconti, seigneur de Milan, et d'une sœur de Charles V. Valentine apporta pour dot à son mari le comté d'Asti en Lombardie, et le comte de Vertus, avec un million de francs d'or, et un trousseau d'une richesse extraordinaire. Les liens que noua ce mariage entre le frère de Charles VI et sa postérité, d'une part, et les ducs de Milan, de l'autre, eurent une grande influence sur les destinées de la France et de l'Italie.

suppliaient de tenir sa promesse et de venir délivrer leur malheureux pays du duc de Berri, s'il ne voulait que la population s'expatriât en masse : quarante mille Aquitains et Languedociens avaient déjà émigré en Aragon [1]. Le roi se décida à se rendre en Languedoc, après avoir visité Clément VII en passant à Avignon : le désir de voir du pays et de varier ses plaisirs contribua davantage, il est vrai, à cette chevauchée, que les plus graves motifs de politique et d'humanité. Charles VI laissa donc au château de Beauté sa femme, qui était enceinte, et partit, dans le courant de septembre, avec les ducs de Touraine et de Bourbon et ses ministres. Le trésor était vide, et un emprunt sur le clergé pourvut aux frais du voyage. Le roi traversa le Nivernais et la Bourgogne, où son oncle Philippe et son cousin Jean de Nevers le reçurent splendidement, et chevaucha de Dijon à Lyon, et de Lyon à Avignon : il était partout accueilli avec des tournois, des bals et des mascarades, et, dans toutes les bonnes villes, même à Avignon, sous les yeux du pape, se renouvelèrent les scènes plus que galantes de Saint-Denis. Ce voyage fut un singulier mélange de folles joies et d'affaires sérieuses : chacun eut sa part, les jeunes courtisans et les graves ministres du roi. Charles VI arriva le 30 octobre à Avignon ; le 1er novembre, le pape couronna roi de Sicile le jeune Louis II d'Anjou, qui prit congé de Charles VI, aussitôt après son sacre, et passa en Catalogne pour épouser la sœur du roi don Juan d'Aragon et se diriger ensuite sur Naples avec une flotte catalane et provençale. L'alliance que contractait Louis II lui assurait le concours des belliqueux montagnards d'Aragon et de la puissante

[1] Charles VI, dès le mois de juillet, avait autorisé par un édit les habitants de Clermont-Ferrand à refuser la taille au duc de Berri. Ordonn. t. VII, p. 184.

marine de Catalogne : il alla descendre à Naples, au mois de juillet 1390 : cette grande ville, depuis trois ans, s'était *tournée angevine,* et le parti angevin obtenait la prépondérance en Pouille et en Calabre ; il ne fut cependant jamais assez fort pour subjuguer le parti contraire, qui avait pris Gaëte pour capitale après avoir perdu Naples. Clément VII accorda une dîme sur le clergé de France pour la guerre de Naples. Le clergé de France était *en dur parti :* on prenait sur lui de toutes mains.

Charles VI était encore à Avignon, quand on y reçut l'importante nouvelle de la mort d'Urbain VI, qui était *trépassé* le 15 octobre à Rome. Clément VII espéra un instant que la mort de son rival allait ramener toute la chrétienté sous son obédience, et pria Charles VI de s'employer à ce sujet auprès des autres souverains chrétiens ; mais on apprit bientôt que les cardinaux du parti d'Urbain s'étaient hâtés de lui donner pour successeur Pierre Tomacelli, cardinal de Naples, sous le nom de Boniface IX. Le schisme fut ainsi plus enraciné que jamais [1].

[1] Il dut aussi être question, entre le roi et le pape, d'une querelle religieuse étrangère au schisme, mais qui excitait quelque agitation dans Paris depuis deux ou trois ans. Une réaction s'était manifestée chez certains théologiens contre les tendances idolâtriques du culte de la Vierge : les docteurs de l'ordre de saint Dominique, moins mystiques et plus logiciens que leurs rivaux les Franciscains, attaquèrent la doctrine de *l'immaculée conception*, qui s'était établie peu à peu depuis le douzième siècle. Suivant cette doctrine, la Vierge était née, comme Jésus-Christ lui-même, sans la tache du péché originel ; on lui attribuait, aussi bien qu'à son fils, l'impeccabilité divine. L'université se souleva contre les adversaires de *l'immaculée conception*, avec autant de violence que s'ils eussent renié la sainte Trinité : le peuple huait dans les rues les *ennemis de Marie* ; le roi et la cour, entre deux bals, prirent parti pour la sainte Vierge, et Charles VI bannit de sa présence son confesseur, l'évêque d'Evreux, ancien Dominicain, qui soutenait ses confrères. Jean de Monçon, le plus renommé des docteurs de l'ordre de saint Dominique, fut condamné comme hérétique, d'abord par l'officialité de Paris, puis par les commissaires du pape, qui n'osa refuser à la cour de France et à l'université, cette sentence contraire à sa conscience : on institua une fête en l'hon-

Charles VI, que le pape avait comblé de présents dont le clergé faisait les frais, passa le Rhône, le 3 novembre, et entra en Languedoc : les ducs de Bourgogne et de Berri l'avaient suivi à Avignon, pour tâcher de le circonvenir et de se placer entre lui et le peuple ; ce projet fut déjoué ; le roi « leur dit qu'ils s'en retournassent en leur pays (en leurs apanages), et qu'ils n'avaient que faire avec lui cette fois » (Froissart). Les deux ducs se retirèrent en dévorant leur dépit : le duc de Berri, afin d'avoir du moins un avocat près du roi et d'intimider les gens qui seraient tentés de porter plainte contre lui, fit accompagner Charles VI par son trésorier Bétizac, petit bourgeois de Beziers, qui partageait la faveur du duc avec un faiseur de chausses appelé Taque-Tibaut, et qui était devenu la terreur du Languedoc sous son maître. Ces misérables, et d'autres sangsues de la même espèce, suçaient le duc de Berri à mesure que lui-même suçait le peuple ; le duc était aussi faible pour sa valetaille qu'impitoyable pour ses administrés. Les conseillers du roi avaient leurs plans bien arrêtés et ne demandaient pas mieux que de trouver Bétizac sous leur main.

Le roi, arrivé en Languedoc, continua de ville en ville ses danses et ébattements avec les dames et les damoiselles : mais, malgré sa légèreté, il ne pouvait s'empêcher d'être frappé de la profonde désolation du pays ; l'aspect des

neur de *l'immaculée conception* ; l'université chassa de son sein les Dominicains ; on les relégua au dernier rang entre les ordres mendiants, et la persécution se prolongea contre eux pendant plusieurs années. L'inquisiteur de Paris, qui était de leur ordre, avait refusé de s'associer aux poursuites. Ce fut un étrange spectacle que de voir les fils de Dominique, les agents de l'inquisition, persécutés à leur tour pour avoir revendiqué les droits de la raison. Seulement on ne les brûla pas. — De temps à autre on poursuivait encore aussi quelque sectateur de la religion du Saint-Esprit, quelque hardi commentateur de l'Apocalypse.

villages déserts, des maisons abandonnées et croulantes jusque dans l'enceinte des cités, en disait plus que toutes les lamentations des habitants; « les gens autrefois riches et puissants avaient à peine de quoi faire ouvrer et labourer leurs vignes et leurs terres; ils avaient tous les ans cinq ou six tailles sur les bras, et étaient rançonnés au tiers, au quart de leurs biens, parfois *au tout*... » A mesure que Charles VI avançait dans l'intérieur de la contrée, la clameur populaire montait vers lui plus grande et plus lamentable; une multitude de plaintes et de dénonciations lui arrivaient secrètement chaque jour contre Bétizac, l'instigateur et l'instrument de toutes ces iniquités. L'arrestation de Bétizac fut enfin décidée et exécutée à Beziers; l'examen de ses papiers montra qu'il avait été levé, sous le gouvernement du duc de Berri, jusqu'à trois millions de francs d'or. A peine sut-on Bétizac emprisonné, que toute la province demanda sa tête : on l'accusait de mille forfaits plus odieux les uns que les autres. Le roi et son jeune frère le voulaient sans délai faire décoller ou pendre[1], mais Bétizac se défendit habilement : niant les viols et les homicides qu'on lui imputait sans preuves suffisantes, il se couvrit des ordres du duc quant aux exorbitantes levées d'argent dont le peuple se plaignait; en même temps, le duc averti du péril de son serviteur, envoya vers le roi pour déclarer qu'il avouait toutes les actions de Bétizac. Le conseil du roi hésitait devant une lutte directe avec le duc de Berri, et n'osait le mettre ainsi en cause; Bétizac allait sauver, sinon ses richesses, au moins sa tête, si les ministres n'eussent recouru à un stratagème peu loyal. Bétizac fut prévenu indirectement qu'il allait être condamné à mort, et on lui suggéra, comme unique chance de salut, de s'accuser d'hérésie, pour que les magistrats

civils qui dirigeaient son procès fussent obligés de le remettre à l'inquisition. Bétizac pensa que l'évêque de Beziers l'enverrait à Avignon, et que le crédit de son maître auprès du pape le sauverait : il se déclara *boulgre* et mécréant, mais il fut condamné à l'instant par les inquisiteurs, dévoués au roi, et brûlé vif le jour même, aux acclamations d'un peuple immense (Froissart, l. IV, c. 7).

Le supplice de Bétizac fut suivi de la destitution de tous les officiers et magistrats qui avaient été les complices du trésorier et de son maître ; Charles VI, durant un séjour de quelques semaines à Toulouse, n'entendit autour de lui que des bénédictions [1]. Les Toulousains virent avec joie le brillant accueil qu'il fit au comte de Foix; cet illustre seigneur, *la fleur de toute courtoisie,* n'était pas moins aimé des bourgeois que des nobles. Le roi retourna vers le Rhône dans le courant de janvier 1390, et, par une ordonnance datée d'Avignon, le 28 de ce mois, il chargea trois commissaires de la réformation générale des pays de Languedoc et duché de Guyenne ; c'étaient Ferri Cassinel, archevêque de Reims, ci-devant évêque d'Auxerre, et les sires de Chevreuse et d'Estouteville. Ils avaient mission, entre autres choses, de détruire les compagnies de brigands, qui, après avoir fait la

[1] Chacun eut sa part dans ce redressement général de tous les griefs : on a conservé une curieuse ordonnance qui supprime les marques infamantes imposées aux *filles de joie* de la maison de prostitution de la ville de Toulouse, dite *la grande Abbaye,* et leur permet de s'habiller à leur fantaisie. (Ordonn. t. VII, p. 325). L'ordonnance est signée d'un évêque. Cette sollicitude de Charles VI pour les filles de joie, si sévèrement traitées par saint Louis, était en harmonie avec les mœurs de la nouvelle cour. Une troupe de filles de joie, probablement à partir de cette époque, suivait la cour dans tous ses voyages : elle était sous le gouvernement du roi des ribauds.

guerre sous les bannières anglaises, la continuaient pour leur compte depuis la trêve, et occupaient un grand nombre de châteaux en Languedoc, Guyenne, Limousin et Auvergne. Un de leurs chefs, le Breton Geoffroi Tête-Noire, s'intitulait duc de Ventadour et comte de Limousin, et se faisait payer tribut par tous les villages et les bourgades de cette contrée. Les brigands furent expulsés, quelques-uns par force, le reste par capitulation (Froissart. — Relig. de Saint-Denis). La plupart passèrent en Italie pour guerroyer à la solde de la république de Florence contre le seigneur de Milan.

La nomination des réformateurs n'avait été que le prélude de la destitution du duc de Berri : elle fut enfin prononcée après le retour du roi à Paris ; vers la Pâques de 1390, le roi envoya le sire de Harpedanne, neveu du connétable, signifier au duc sa révocation et le choix de son successeur : c'était un des trois réformateurs, le sire de Chevreuse, simple gentilhomme de l'Ile-de-France. Le duc de Berri ne répondit qu'en vomissant des imprécations contre le connétable et les ministres du roi, les *marmousets*, comme il les appelait [1] ; peu de jours après, l'archevêque de Reims, un des réformateurs du Languedoc et le plus odieux au duc de Berri, mourut empoisonné à Nîmes ; on soupçonna les Dominicains, que ce prélat avait persécutés dans l'affaire de l'*immaculée Conception ;* mais les mains qui versèrent le poison à l'archevêque de Reims étaient probablement les mêmes qui avaient donné la mort au cardinal de Laon.

Le sort de ces deux prélats ne parut point intimider les autres conseillers de Charles VI, et les ducs de Berri

[1] On qualifiait de *marmousets* les parvenus, les gens de *petit état* qu'élevait la faveur des princes.

et de Bourgogne continuèrent d'être écartés des affaires : le peuple n'en était guère plus heureux, si ce n'est dans le Midi, qui avait dû un soulagement momentané à l'excès de ses maux : le gouvernement était tout aussi arbitraire que par le passé ; il n'était question ni d'états-généraux ni d'états-provinciaux, sauf dans le Languedoc, le Dauphiné, et dans les comtés d'Artois, de Boulogne et de Saint-Pol, qui devaient apparemment ce privilége à leur conduite en 1382. Les efforts du conseil du roi pour rétablir l'ordre dans l'administration et dans les finances étaient sans cesse contrariés par les folles dépenses de Charles VI et de son jeune frère Louis, qui avait les mêmes défauts que le roi avec plus d'esprit et beaucoup d'ambition, et qui exerçait une grande influence sur lui. Le duc Louis, trouvant son apanage insuffisant, se fit donner par le roi le duché d'Orléans, en échange de la Touraine, malgré les justes réclamations des Orléanais, à qui Charles V avait promis qu'on ne les détacherait plus du domaine royal. Le duc Louis acheta, vers le même temps, le comté de Blois du dernier comte de la maison de Châtillon ; il travaillait à se former, dans les provinces de la Loire, un apanage qui rivalisât avec ceux de ses oncles (1391-1392). Les ministres de Charles VI ne purent pas plus empêcher cette déplorable aliénation de territoire que les profusions de la cour : en 1390, cependant, une circonstance fortuite valut quelque relâche au pays : comme les conseillers du roi délibéraient sur les subsides généraux à établir pour l'année, un effroyable orage éclata sur le château de Saint-Germain, où était le roi ; la reine, enceinte de son troisième enfant, accourut toute tremblante auprès de son mari, et le supplia de détourner le courroux du ciel en soulageant le peuple : les

subsides ne coururent pas de cette année[1] (Relig. de Saint-Denis).

Les ducs de Berri et de Bourgogne, si exaspérés qu'ils fussent contre le connétable et les *marmousets*, sentaient bien qu'il n'y avait pas moyen de recourir à la force, et se maintenaient en bons termes avec le roi ; ils s'interposèrent de nouveau entre Charles VI et le duc de Bretagne, qui, après s'être soumis à la juridiction du parlement, en avait transgressé la sentence, et affectait une attitude arrogante et presque hostile vis-à-vis de la cour de France. La guerre avait même recommencé en Bretagne entre le parti de Clisson et celui du duc, qui mandait *couvertement* d'Angleterre force gens d'armes et d'archers. Le duc Jean agissait en souverain indépendant, restait neutre entre le pape d'Avignon et le pape de Rome, faisait battre de la monnaie d'argent sans y mettre le nom du roi, ne déférait jamais aux appels portés devant le parlement royal et obligeait ses vassaux à lui jurer féauté envers et contre tous, sans excepter le roi lui-même (Religieux de Saint-Denis, l. XII, c. 5). Clisson voyait avec joie son ennemi marcher, pour ainsi dire, au devant d'un arrêt de haute trahison : les oncles du roi firent comprendre au

[1] Dans l'été de 1390, une expédition fut exécutée de concert par les Français et les Génois contre les Maures d'Afrique. La république de Gênes, ayant essuyé de grandes pertes commerciales par les pirateries des Maures de Tunis et de Bougie, envoya demander des secours au roi de France pour tenter une descente en Afrique. Le duc de Bourbon, le comte d'Eu, le dauphin d'Auvergne, les sires de Couci et d'Albret, etc., joignirent les Génois avec près de quinze cents lances françaises. On débarqua devant Carthage, au même lieu où était autrefois descendu saint Louis. Carthage était bien fortifiée et protégée par une nombreuse armée rassemblée à Tunis. Après deux mois de siége, plusieurs assauts infructueux et divers engagements sans résultat avec l'armée musulmane, l'équinoxe approchant, on leva le siége et l'on se rembarqua, ce qui *enfla le cœur* aux Maures. Le peu de succès de l'expédition enhardit la piraterie qu'on avait voulu châtier. Froissart. — Religieux de Saint-Denis.

duc Jean le péril auquel il s'exposait ; ce ne fut pas toutefois sans beaucoup de peine qu'ils le décidèrent à se rendre près du roi à Tours (décembre 1391) : les négociations se prolongèrent plus d'un mois, tant le duc *se tenait roide et hautain :* un pacte de réconciliation fut enfin signé le 26 janvier 1392. Le duc promit de remplir désormais ses devoirs de vassalité, conformément aux anciennes coutumes qui seraient constatées par une enquête ; Jean de Blois, comte de Penthièvre, gendre de Clisson, renonça à ses prétentions et rendit hommage au duc, qui s'accommoda de nouveau avec Clisson, mais par intermédiaire et *sans vouloir le voir*.

Les oncles du roi, en ménageant cette *pacification,* pouvaient prétexter l'intérêt de l'état et le danger de pousser le duc de Bretagne dans les bras des Anglais ; mais un autre accommodement, dont ils furent aussi les promoteurs et qui se conclut pendant les conférences de Tours, ne présentait pas les mêmes excuses. Lors du séjour du roi à Toulouse, des conventions secrètes avaient été arrêtées entre Charles VI et le comte de Foix, relativement à l'important héritage de ce dernier : le comte Gaston, qui n'avait plus que deux fils naturels et qui haïssait son neveu, le vicomte de Castelbon, avait engagé le comté de Foix au roi pour une forte somme, avec l'intention de le lui léguer : le comte venait de mourir, et les habitants du comté ne demandaient qu'à être réunis au domaine de la couronne ; mais le vicomte de Castelbon offrit 50,000 francs d'or au duc de Berri pour défendre ses intérêts, et le duc de Berri, aidé par le duc de Bourgogne, intrigua si bien près du roi, que Charles VI laissa échapper l'occasion de donner à la France cette importante frontière des Pyrénées, et investit le vicomte de Castelbon du comté de Foix,

moyennant la restitution de l'argent prêté à Gaston Phœbus, et une part raisonnable pour les bâtards du feu comte. Le vicomte eut également la seigneurie de Béarn, qui prétendait ne relever que de Dieu et ne devoir l'hommage à aucun roi (Froissart, l. IV, c. 23).

De Tours, le roi et ses oncles étaient revenus à Paris, d'où ils se dirigèrent sur Amiens au commencement du carême de 1392 : la trêve avec l'Angleterre expirait cette année, et les ducs de Lancaster et d'York étaient attendus à Amiens pour la réouverture des négociations. Charles VI désirait la paix afin de pouvoir obvier aux périls de la chrétienté menacée par les Turks Othomans, qui, sous la conduite d'Amurat (Mourad) Ier, avaient conquis la Valachie et la Bulgarie, entamé la Hongrie, et resserraient étroitement Constantinople. Richard II, qui avait recouvré son autorité par l'abus que ses adversaires avaient fait de la leur, ne souhaitait que le loisir de se livrer à ses vengeances et à ses voluptés ; mais, malgré les bonnes dispositions qu'on avait de part et d'autre, on ne put s'entendre sur un traité définitif : les Français eussent consenti à faire de grandes concessions en Guyenne et à payer une somme considérable en échange de Calais ; mais les Anglais ne voulaient pour rien au monde rendre ni raser cette bonne ville, « grâce à laquelle, comme ils disent, ils portent les clefs du royaume de France à leur ceinture. » On se sépara, en prolongeant la trêve d'un an.

Sur ces entrefaites, le roi qui ne s'était guère occupé, durant les négociations, que de *bobans* et de réjouissances, « chut par accident, et *par lui mal garder* (et par défaut de soin de sa santé), en fièvre et chaude maladie, dont fut conseillé à *muer air* (changer d'air). Si fut mis en une litière, et vint à Beauvais, et se tint, tant qu'il fût guéri,

au palais de l'évêque, son frère de *Touraine* (d'Orléans), *delez* (près de) lui, et ses oncles de Berri et de Bourgogne; puis, quand il fut revenu en bon point, et que bien il put chevaucher, il s'en vint à Gisors, à l'entrée de Normandie, pour y prendre le *déduit* (plaisir) des chiens et de la chasse, car il y a là foison de beaux bois : après quoi il retourna devers Paris (Froissart). » Cette fièvre chaude n'était malheureusement point une maladie *accidentelle*, comme le dit Froissart ; elle était provoquée par une profonde altération organique.

A peine Charles VI était-il, du moins en apparence, rétabli de cette atteinte, qu'un grand crime, commis presque sous ses yeux, vint ébranler violemment son esprit, qui eût eu besoin en ce moment du repos le plus complet. Le poison lui avait déjà enlevé deux de ses principaux conseillers : on employa le poignard contre un troisième, le plus illustre de tous. Un noble baron de l'Anjou, Pierre de Craon, qui cachait sous des dehors brillants une âme capable de tous les forfaits [1], avait été quelque temps en grande faveur auprès du roi et du duc d'Orléans. Il s'avisa de révéler à la duchesse d'Orléans, Valentine de Milan, les galanteries de son mari : le jeune prince, furieux de cette *félonie*, fit chasser Craon de la cour sans aucune explication. Craon, se méprenant apparemment sur le motif de sa disgrâce, l'attribua au connétable, qui l'avait traité maintes fois avec autant de mépris que d'aversion, et se retira chez le duc de Bretagne, son parent ; là, tous deux s'entr'excitèrent à la vengeance, en commentant

[1] En 1384, la duchesse d'Anjou l'ayant chargé de porter à son mari, en Pouille, un trésor considérable pour payer les soldats, il s'était approprié cet argent, et avait consommé ainsi la perte du duc Louis et de son armée. Religieux de Saint-Denis, l, V. c. 9.

brusquement avec amertume leurs griefs contre Clisson ; ils ne *devisaient* ensemble que de la manière dont ils pourraient mettre à mort messire Olivier.

Pierre de Craon avait à Paris un très-bel hôtel proche le cimetière Saint-Jean (aujourd'hui marché Saint-Jean) ; il envoya successivement, de son château de Sablé dans le Maine, quarante *bons compagnons*, et leur ordonna de se cacher dans cet hôtel en l'attendant, *sans leur dire pourquoi c'était faire*, mais leur promettant *très-grand gain et récompense*. Il arriva lui-même *bien secrètement*, le 2 juin, et resta *mussé* (caché) en son hôtel plus de dix jours avec ses hommes, avant que ses *espies*, qui couraient la ville, l'eussent averti d'une occasion favorable à son dessein. Enfin, le 13 juin, *jour du Saint-Sacrement*, Pierre de Craon fut informé que le roi tenait *cour plénière* à l'hôtel Saint-Pol, qu'il y aurait joute, souper et bal, et que le connétable y serait : Craon se prépara en conséquence. Messire Olivier de Clisson quitta la fête après une heure du matin, et reprit la route de son logis, accompagné seulement de huit varlets à cheval, dont deux portaient des torches ; à l'instant où il traversait la rue Saint-Antoine pour entrer dans la rue Culture-Sainte-Catherine, Craon et sa bande, qui étaient embusqués à l'angle des deux rues, tous à cheval et armés jusqu'aux dents, fondirent sur lui, éteignirent les torches et dispersèrent les varlets. — A mort, à mort, Clisson ! cria le sire de Craon ; ici vous faut mourir ! — Qui es-tu, toi qui dis de telles paroles ? — Je suis Pierre de Craon, votre ennemi, qu'avez tant de fois courroucé ! Ici vous le faut amender ! » Toutes les épées se tournèrent à la fois contre le connétable ; Clisson, qui n'avait pour toute arme qu'un coutelas, se défendit vaillamment jusqu'à ce qu'un coup sur la tête le

renversât de son palefroi. Il tomba contre l'*huis* d'un *fournier* (boulanger) : cet homme venait d'entr'ouvrir sa porte au bruit, l'*huis* céda au choc, et le connétable roula dans la maison.

Les assassins, qui n'avaient frappé qu'avec effroi et répugnance en entendant le nom redouté de la victime, n'osèrent descendre de cheval pour l'achever ; Pierre de Craon lui-même, le croyant mort ou mourant, donna le signal de la fuite, et ils se sauvèrent tous par la porte Saint-Antoine ; car les quatre principales portes de Paris étaient demeurées ouvertes et sans gardes depuis que Clisson lui-même les avait fait arracher de leurs gonds au retour de Roosebeke : « Le connétable, dit Froissart, avait cueilli la verge dont il fut battu ; car, si les portes de Paris eussent été closes et les chaînes levées, jamais messire Pierre de Craon n'eût osé faire cet outrage. »

Dès que le roi sut le grand *méchef* qui était advenu, il jeta une simple houpelande sur ses épaules, et courut, avec *les gens de sa chambre,* au logis du *fournier,* où gisait messire de Clisson, qui avait recouvré ses sens, malgré la large blessure qu'il avait à la tête. — Connétable, lui dit le roi ; comment vous sentez-vous? — Ah ! cher sire, petitement et faiblement. — Et qui vous a mis *en ce parti* (en cet état)? — Sire, Pierre de Craon et ses complices, traîtreusement et sans nulle *défiance.*—Connétable, pensez à vous, et ne vous souciez d'autre chose, car onc délit ne fut si chèrement *comparé* (payé) ni amendé sur les traîtres, comme sera celui-ci, car la chose est mienne. »

Le roi en effet ne respirait que vengeance : il dépêcha sur-le-champ le prévôt de Paris et un autre officier avec force gens d'armes à la poursuite de Craon ; mais celui-ci, qui s'était dirigé vers Chartres et s'était assuré des relais,

avait trop d'avance pour qu'il fût possible de le joindre. Il regagna son château de Sablé, y fit une halte de quelques jours, puis, ne s'y jugeant pas en sûreté, il passa en Bretagne, où il fut assez mal accueilli du duc; car on savait déjà que Clisson n'était pas mort et serait à cheval avant six semaines. — Pierre, dit le duc au sire de Craon, vous êtes un *chétif,* de n'avoir su occire un homme dessus lequel vous étiez! » Pierre de Craon se justifia de son mieux, et les deux complices convinrent qu'en attendant des nouvelles du roi de France, Pierre demeurerait *tout coi* chez le duc.

Les nouvelles ne tardèrent point : Pierre de Craon apprit bientôt que ses maisons avaient été rasées, ses terres, confisquées, sa femme et sa fille, chassées en chemise de son château de la Ferté-Bernard; puis *un chevaucheur du roi* vint apporter au duc Jean, en son château de l'Hermine, *lettres royaux* « mandant au duc de Bretagne de faire saisir Pierre de Craon, traître envers la couronne de France, et de l'envoyer au roi. » Le duc répondit *que rienne savait ni ne savoir voulait* de Pierre de Craon, et ne pouvait le livrer, ne l'ayant point en sa puissance. *Cette réponse et excusation* ne parut pas suffisante au roi ni à son conseil, qui tenaient pour certain que Craon était en Bretagne, et la guerre contre Jean de Montfort fut résolue sans que les oncles du roi osassent s'y opposer, tant Charles VI s'était impérieusement prononcé. Le duc de Berri, qui était à Paris, feignit d'applaudir aux intentions de son neveu, mais *pensait tout le contraire;* la veille même du crime, il avait reçu avis des projets de Craon, et il avait gardé le silence (Froissart, l. IV, c, 28).

Sitôt que le connétable fut *sain* et put monter à cheval, le roi, *bien qu'il ne fût pas très-ferme de santé,* partit de Paris avec son frère, son oncle de Bourbon, le sire de

Couci et les gens de son conseil, et se rendit au Mans, où il avait assigné le rendez-vous de sa gendarmerie : bientôt arrivèrent de toutes parts seigneurs et gens de guerre ; les ducs de Bourgogne et de Berri obéirent comme les autres au ban royal ; mais leur mauvais vouloir était si patent, que chevaliers et écuyers ne s'entretenaient d'autre chose. « En la cité du Mans séjournèrent les seigneurs plus de trois semaines ; car le roi était tout fiévreux, petitement mangeant et buvant, et plus en point de prendre repos que de chevaucher. Il est vrai de dire que, depuis son retour d'Amiens, il n'avait jamais été en si bon état que par le passé, et, surtout depuis le premier jour d'août, il paraissait comme hébété, disait des choses hors de sens, et faisait des gestes et des contorsions fort messéants à la majesté royale (Froissart. — Relig.). » Il n'en était que plus impérieux et plus emporté, et son ressentiment contre Craon et Jean de Montfort s'exaltait tous les jours davantage ; enfin, le 5 août, malgré les représentations des médecins, il monta à cheval et ordonna que tout l'*host* se mît aux champs et prît la route d'Angers et de Bretagne.

« Il faisait, ce jour-là, très-âprement chaud, plus qu'il n'avait fait *ou* ne fit de toute la saison ; le roi n'était pas bien *haitié* (pas bien portant) : tout à coup, comme il chevauchait en la forêt du Mans, un homme en *pur chef* (la tête nue), tout *déchaus,* vêtu d'une pauvre cotte de *burel* (bure) blanc, et montrant mieux qu'il fût fou que sage, s'élança d'entre deux arbres, prit hardiment les rênes du cheval du roi, et l'arrêta tout coi, et lui dit : — Roi, ne chevauche plus avant ; mais retourne ; car tu es trahi !

« Cette parole entra en la tête du roi, son esprit fré-

mit, tout son sang se troubla. » Des gens d'armes *saillirent avant* et forcèrent l'inconnu de lâcher prise ; mais il continua longtemps à suivre le roi de loin, en répétant à grands cris : — Tu es trahi ! tu es trahi ! » Personne n'eut l'idée d'arrêter cet homme, aposté vraisemblablement par ceux qui voulaient *rompre le voyage*. Le roi et sa *route* passèrent outre, et, sur le midi, sortirent des bois de sapins où ils marchaient pour gagner une grande plaine sablonneuse : « le soleil était beau, clair et resplendissant à grands *rais* (rayons), et *tapait* de telle manière, qu'on était tout transpercé par la réverbération. Il n'y avait si *usé d'armes* (si habitué aux armes) qui ne fût *mésaisé* de chaleur. Et chevauchaient les seigneurs par *routes*, l'un çà, l'autre là ; le roi allait assez à part lui, pour lui faire moins de poussière. Il avait vêtu une jupe de velours noir, qui moult l'échauffait, et avait sur son chef un chaperon de vermeil écarlate, et un chapelet de grosses perles. » Derrière lui venaient deux pages, dont l'un était coiffé d'un *chapel de fin acier* de Montauban, et l'autre portait la lance du roi : ce dernier s'endormit sur son cheval, et laissa choir le fer de sa lance sur le *chapel* de son camarade. « Les deux aciers sonnèrent haut l'un contre l'autre : le roi, qui encore avait en l'imagination les paroles que l'homme lui avait dites en la forêt, tressaillit soudain, et crut que grande foison d'ennemis lui couraient sus pour l'occire ; il piqua son cheval, tira son épée, et, la levant pour *férir* n'importe sur qui, il se mit à crier : *Avant ! avant sur ces traîtres !* et courut sur ses pages, ne reconnaissant plus ni eux ni personne. » Des premiers coups, il tua ou blessa le bâtard de Polignac et plusieurs autres gens d'armes et pages ; puis il lança son cheval contre son frère le duc d'Orléans, qui n'était pas loin.

Le jeune prince, effrayé de le voir fondre sur lui l'épée haute, s'enfuit au galop, et *tous ceux qui là étaient*, chevaliers ou écuyers, en faisaient autant, lorsque le duc de Bourgogne se mit à crier : — Haro ! le grand méchef ! Monseigneur est tout *dévoyé* (égaré) ! qu'on le prenne ! »

Chevaliers, écuyers et gens d'armes revinrent alors autour du roi, et le laissèrent s'épuiser en courses furieuses, chacun de ceux qu'il poursuivait tour à tour ne se défendant que par la fuite, et se jetant à terre quand il se voyait près d'être atteint. Enfin, quand il fut bien harassé ainsi que son palefroi, un de ses chambellans parvint à le saisir par derrière et à *le tenir de court* : on le désarma, on le coucha *moult doucement* à terre, et on lui ôta sa jaque de velours ; mais il ne donnait nul signe de vie ni de connaissance, *hors que les yeux lui tournaient en la tête d'étrange façon*.

« Là, dirent les ducs de Berri et de Bourgogne, il faut retourner au Mans ; *le voyage est fait pour cette saison !* » Ils emmenèrent le malheureux prince dans une litière, en affectant une grande douleur, et firent donner congé à tous les gens d'armes. Le bruit courut d'abord que le roi était empoisonné ou *maléficié* ; les médecins et *physiciens*, mandés auprès de Charles VI, démentirent cette fausse *créance*, et dirent que, si on les eût écoutés, le roi n'eût point entrepris cette chevauchée ; car ils le savaient *travaillé* d'une grande faiblesse de tête, laquelle devait apparaître tôt ou tard. Ils déclarèrent enfin la triste vérité : le cerveau ardent et débile du jeune roi n'avait pu résister à l'abus de tous les plaisirs physiques, à l'essor immodéré de toutes les passions, ni surtout à la jouissance prématurée d'un pouvoir sans bornes, terrible épreuve pour la

raison humaine. L'infortuné Charles VI était fou! (Froissart. — Relig. de Saint-Denis.)

Pendant deux jours, on avait cru le roi perdu : il sortit cependant de l'atonie qui avait suivi son délire; mais la raison ne se réveilla pas chez lui comme l'organisme physique : il recouvra tout juste assez de sens pour comprendre qu'il avait versé sans motif le sang de ses serviteurs, pour en témoigner du regret, et faire des vœux expiatoires à Notre-Dame de Chartres et à Saint-Denis; mais il demeura incapable de toute application et de tout effort d'esprit. Ses oncles s'emparèrent de la garde de sa personne, qu'ils confièrent à quatre chevaliers de leurs affidés, et signifièrent aux sires de la Rivière, de Nogent, de Montagu, au Bègue de Vilaines, et aux autres grands-officiers du parti des *marmousets*, qu'ils ne verraient point le roi *jusqu'à ce qu'il fût en meilleur état;* puis ils envoyèrent le malade à Creil-sur-Oise, *en bon air et bon pays*, et se rendirent à Paris, où ils avaient convoqué une assemblée de notables, *des nobles, des prélats et des bonnes villes, pour voir qui aurait le gouvernement du royaume.*

L'opinion publique était divisée et amortie par les désappointements qu'elle avait éprouvés depuis quatre ans : le duc d'Orléans avait une assez mauvaise renommée; on disait que, poussé par une curiosité téméraire, il s'adonnait aux arts néfastes de la magie. La Rivière, Nogent et leurs amis s'étaient aliéné tout le corps du clergé, en attaquant, dans un but de nivellement monarchique, les priviléges de l'université et les juridictions cléricales. La clameur populaire s'élevait avec force contre le connétable; on avait su que Clisson, après son assassinat, dans un moment où il ne croyait pas survivre à ses blessures, avait partagé entre ses héritiers dix-sept cent mille francs

d'or : il n'avait pu amasser cet immense trésor que par d'innombrables concussions aux dépens du peuple et de l'armée ; la petite noblesse et les gens de guerre voyaient maintenant où avait passé leur solde. L'opinion, sans retourner aux oncles du roi, abandonnait donc leurs adversaires : le duc de Bourgogne en sut profiter ; après quinze jours de débats, il parvint à faire écarter du pouvoir son neveu d'Orléans, *pour sa trop grand'jeunesse* (il était dans sa vingt et unième année), et à se faire décerner la principale autorité, jusqu'à ce que le roi fût rétabli ; il mit sa femme auprès de la reine, *pour être la seconde après elle*, et pour veiller à ce que nul ne pût se faire d'Isabeau un instrument politique : personne ne voyait ni n'entretenait la reine sans le *congé* de madame de Bourgogne, *haute et crueuse* (cruelle) *dame*, dit Froissart.

(1392-1404.) Le premier usage que le duc de Bourgogne fit du pouvoir, après l'avoir ressaisi, fut de satisfaire son ressentiment contre les hommes qui l'en avaient dépossédé quatre ans auparavant. Il traita le connétable avec tant de hauteur et d'arrogance, que Clisson, n'estimant plus sa vie en sûreté à Paris, se retira d'abord dans son château de Montlhéri, puis dans ses fiefs de Bretagne : le sire de Montagu se réfugia près de Clément VII à Avignon ; Nogent, Bureau de La Rivière et le Bègue de Vilaines furent arrêtés et enfermés à la tour du Louvre, puis à la bastille Saint-Antoine. La Rivière eût pu s'enfuir ; mais il ne le voulut point, *parcequ'il se sentait net en toutes choses*. Le duc Philippe et sa femme haïssaient mortellement La Rivière et surtout le trésorier Nogent, homme dur et impitoyable, mais intègre, qui, malgré les prières et les menaces du duc, avait refusé récemment de lui laisser prendre en secret trente mille écus

dans la cassette du roi (Juvénal des Ursins, p. 91). Le Bègue de Vilaines, par le crédit de ses amis, fut bientôt délivré de prison, et s'en alla en Espagne, où il tenait de grands fiefs pour les services qu'il avait rendus jadis au roi Henri de Trastamare contre Pèdre le Cruel ; mais on commença d'instruire, au Châtelet de Paris, le procès de Nogent et de La Rivière. « On les tint, six mois durant, en prison rigoureuse, et chaque jour, leur disait-on : — Pensez à vos âmes, car vos corps sont perdus : vous êtes jugés à mourir et à être décollés (Froissart) ! » Plusieurs fois le peuple s'assembla sur la Grève, comptant voir leur exécution. Le peuple plaignait grandement messire de La Rivière, qui avait toujours été doux, courtois et débonnaire aux pauvres gens, et la duchesse de Berri (Jeanne de Boulogne) arrêta plusieurs fois par ses supplications l'arrêt de mort qu'on allait rendre contre ce *loyal chevalier et vaillant prud'homme.* Nogent profita des sursis qu'obtint son compagnon d'infortune (Froissart. — Relig.).

Durant ces procédures, Clisson avait été ajourné à comparaître devant le parlement de Paris pour ouïr droit et répondre aux articles dont on l'accusait : le connétable n'eut garde de se remettre entre les mains de ses ennemis ; il fit défaut, et fut condamné par contumace à la privation de son office, au bannissement, *comme faux et mauvais traître*, et à une amende de cent mille marcs d'argent, pour ses extorsions et concussions. Le duc d'Orléans refusa de prendre part au jugement ; le duc de Bretagne, qui était au comble de sa joie, voulut se charger d'exécuter la sentence et se saisir des terres de Clisson, mais il eut à rabattre de ses espérances, et Clisson, soutenu fidèlement par ses amis de Bretagne, rendit coup pour coup

au duc, et lui fit une furieuse guerre qui mit tout le duché en feu.

Cependant le roi était revenu peu à peu en santé, grâce aux soins d'un habile médecin de Laon, que lui avait envoyé le sire de Couci : *il recouvra la connaissance de toutes choses;* mais le médecin recommanda que de longtemps on ne le fatiguât d'affaires sérieuses, à cause de sa grande faiblesse de tête, et qu'on ne l'occupât que de *déduits et déports par raison* (distractions et délassements raisonnables). Charles VI acquitta son vœu à Saint-Denis, et fit transférer les restes de saint Louis dans une magnifique châsse d'or; puis il revint hiverner à Paris, où il recommença, au lieu de *déduits raisonnables*, la vie désordonnée qu'il avait menée avant sa maladie; sa femme aimait, autant que lui-même, ce tourbillon de fêtes, de danses et de festins, qui faisait passer si vite les longues nuits d'hiver. Tout devenait occasion de réjouissance : un certain jour, c'était le 29 janvier 1393, une des femmes de la reine, qui était veuve, ayant épousé un jeune gentilhomme, le roi et la reine voulurent célébrer les noces à l'hôtel Saint-Pol, avec les ducs d'Orléans, de Berri, de Bourgogne, leurs femmes, et *grand'foison de seigneurs.* « C'est, dit le Religieux de Saint-Denis, une mauvaise coutume pratiquée en divers lieux du royaume de France, que de faire impunément toutes sortes de folies au mariage des femmes veuves, et d'emprunter, avec des déguisements extravagants, la liberté de dire des obscénités au mari et à l'épousée. » Le roi avait alors en son hôtel un certain écuyer d'honneur appelé Hugonin de Guisay, *enclin à toute espèce de méchancetés et d'insolences*, et toujours prêt à exciter les autres à mal faire. Il suggéra au roi et à quatre jeunes courtisans de se déguiser en hommes

sauvages, en satyres, pour lutiner les dames et danser devant elles des danses lascives. Le soir, après souper, quand le bal eut commencé, le roi et ses compagnons s'en allèrent en une chambre de retrait, et firent coudre autour d'eux des cottes de toile, toutes couvertes de lin *délié comme cheveux depuis le chef jusqu'à la plante des pieds*; de là ils s'en vinrent en la salle où dansait le demeurant de la compagnie; le roi menait Hugonin et les quatre autres, qui étaient attachés entre eux. « Les cinq se mirent à danser, poussant des cris perçants et faisant mille postures déshonnêtes, et le roi se tira vers les dames, pour *soi montrer,* et s'en vint vers sa tante, la duchesse de Berri, qui voulut savoir quel il était, et lui ne le voulait dire. »

On avait commandé d'éloigner toutes les torches des hommes sauvages, mais le duc d'Orléans, qui entrait en ce moment et ne savait rien de la mascarade, n'avait pas entendu cet ordre : il s'avança étourdiment vers les cinq danseurs, et, pour les reconnaître, porta une torche presque sous le nez de l'un d'eux : le feu prit aussitôt aux étoupes dont ils étaient couverts, et qui étaient collées à leurs cottes de toile avec de la poix-résine. En un instant, ces cinq malheureux jeunes gens furent tout en flammes; leurs cris joyeux se changèrent en horribles cris de douleur, qui portèrent l'épouvante parmi les assistants; la reine se pâma : la duchesse de Berri, ayant reconnu le roi, l'entraîna hors de la salle; mais il fut impossible de porter secours à ses compagnons : *ils furent près d'une demi-heure à brûler comme des flambeaux.* Le jeune comte de Joigni expira sur la place; le bâtard de Foix, fils du fameux Gaston Phœbus, et le fils du comte de Valentinois, moururent le lendemain; Hugonin, l'auteur de cette catastrophe, mourut le troisième jour; un seul des cinq, Nantouillet, s'étant

précipité dans un cuvier plein d'eau, éteignit le feu qui le consumait.

Cette affreuse et bizarre catastrophe causa dans Paris une rumeur terrible : le peuple reprochait hautement aux princes les folies et les débauches dans lesquelles ils entraînaient le roi, et disait que, si le roi eût été *ars* (brûlé), on eût *occis* ses oncles, son frère et tous les chevaliers de la cour, comme coupables de sa mort. Le duc d'Orléans surtout fut en butte à de terribles imputations : beaucoup de gens lui reprochèrent comme un crime ce qui n'avait été de sa part qu'une fatale étourderie.

La scène effroyable de l'hôtel Saint-Pol semblait de nature à causer une rechute immédiate au roi : contre toute attente, elle parut raffermir sa raison et produire sur lui un salutaire effet moral ; il se crut frappé de Dieu, en châtiment des *trop grandes oisivetés et jeunesses auxquelles il s'adonnait*, et, après divers services et pèlerinages pour l'expiation de ses péchés et pour les âmes de ses infortunés compagnons de plaisir, il recommença de s'occuper un peu des affaires du royaume. Il n'eut pas la force de se soustraire complétement à l'influence de ses oncles, ni de rappeler ses fidèles serviteurs dans son conseil ; mais il arracha du moins La Rivière et Nogent à leurs persécuteurs ; il les remit en liberté, et commanda qu'on leur rendît tous leurs biens, dont les ducs de Bourgogne et de Berri s'étaient emparés d'avance (février 1393). Il envoya deux chevaliers vers Clisson pour l'engager à venir purger sa contumace et se justifier en personne ; mais Clisson ne jugea pas devoir se confier à la protection d'un homme qui pouvait le lendemain retomber en démence, et il resta au fond de sa Bretagne, où il guerroyait rudement contre le duc Jean. La plupart des

seigneurs bretons demeuraient neutres ; mais les parties belligérantes étaient *réconfortées* en sous-main, le duc Jean, par le duc de Bourgogne, Clisson, par le duc d'Orléans. La guerre était sans quartier de part et d'autre.

L'office de connétable, sur le refus du sire de Couci, fut donné à Philippe d'Artois, comte d'Eu, prince du sang et gendre du duc de Berri.

Le malheur avait réveillé dans l'âme de Charles VI le sentiment du devoir ; il se reprocha d'avoir repoussé jusqu'alors les instances de l'université, qui avait recouvré son ancien lustre depuis quelques années et qui pressait sans cesse le roi de travailler à l'extinction du schisme. Les princes, après s'être un moment opposés aux exactions de Clément VII, avaient de nouveau pactisé avec lui pour l'exploitation de l'église gallicane : la simonie trônait effrontément à Avignon, et y tenait marché public de grâces et de bénéfices. Le scandale n'était pas moins grand à Rome, où un pontife rapace et fourbe, un autre Clément VII, avait succédé au furieux Urbain VI. Boniface IX conformément à une constitution récente d'Urbain VI qui réduisait le jubilé à trente-trois ans, avait ouvert le jubilé en 1390, et s'en était fait une mine d'or ; il avait envoyé, dans toutes les provinces de son obédience, des agents autorisés à vendre à tous venants les indulgences du jubilé, avec dispense du pèlerinage de Rome et de toute pénitence, et non-seulement il vendait les prélatures et les bénéfices, mais il vendait souvent le même bénéfice à trois ou quatre personnes différentes ; ce fut lui qui établit d'une manière générale et permanente les *annates*, c'est-à-dire le droit du pape à toucher une année du revenu de tout bénéfice vacant. Boniface cependant, informé de l'irritation qui existait en France contre la cour d'Avi-

gnon, espéra gagner le roi et l'université en affectant un grand zèle pour la fin du schisme, et députa deux Chartreux à Charles VI, avec une lettre écrite dans ce sens; malgré Clément VII et le duc de Berri, les envoyés du pape de Rome eurent audience, et l'université fut enfin autorisée à chercher les moyens de terminer les déplorables divisions de la chrétienté : elle mit, pour ainsi dire, au concours cette grave question.

Le roi, pendant ce temps, s'était rendu à Abbeville, afin d'être plus à portée des négociations reprises entre ses oncles et ceux de Richard II, dans le petit village de Lelinghem, qu'on choisissait pour les conférences, parce qu'il était situé sur l'extrême lisière des territoires français et anglais. On ne fit encore, cette fois, que prolonger la trêve d'un an, mais en se donnant rendez-vous à l'année prochaine, avec l'espoir d'un rapprochement plus durable, chacun relâchant un peu de ses prétentions. Charles VI ne ratifia pas la prorogation de la trêve : vers la mi-juin, le malheureux monarque avait été pris d'un nouvel accès de folie; il ne reconnaissait plus sa femme ni ses enfants; il ne se reconnaissait plus lui-même; il entrait en fureur quand on le saluait du titre de roi, et s'acharnait sur les fleurs de lis et les insignes royaux partout où il les apercevait; il n'avait d'affection et de mémoire que pour une seule personne, sa belle-sœur Valentine de Milan. Madame de Bourgogne et tous les gens qui craignaient l'influence du duc et de la duchesse d'Orléans, ne manquèrent pas de propager secrètement à cette occasion mille bruits sinistres sur les relations du duc d'Orléans avec des sorciers, et sur la réputation qu'avaient les Lombards de s'adonner aux philtres et aux maléfices. On manda de Languedoc, pour combattre les pré-

tendus sortiléges dont le roi était *lié,* un savant astrologue et magicien qui prétendait avoir un souverain empire sur la nature (Relig. de Saint-Denis, l. XIII, c. 3). Mais ni les charmes de l'astrologue, ni les remèdes des *physiciens,* ni les oraisons des gens d'église, ne purent, de plus de six mois, tirer le roi de sa maladie. A partir de cette époque, la vie de Charles VI ne fut plus qu'une succession de longs accès de frénésie ou d'idiotisme, entrecoupés d'intervalles où il recouvrait assez d'intelligence pour comprendre son malheur et celui de son peuple, et parfois assez de volonté pour essayer d'y porter remède [1]; mais à peine avait-il commencé d'agir, que le mal impitoyable ressaisissait sa proie. C'était au moment où son bon naturel luttait contre les exemples odieux qui avaient égaré sa jeunesse, au moment où il fût peut-être devenu digne de régner, qu'il était condamné à une impuissance éternelle. Plus d'une fois ses instants lucides furent signalés par des ordonnances utiles et populaires; mais les détenteurs habituels de son autorité attendaient que son esprit recommençât à s'obscurcir, pour lui arracher la révocation de ses mandements ou rendre en son nom des édits funestes au pays.

Ainsi, en octobre 1393, pendant que le roi était en pleine démence, on leva l'interdiction portée contre tous nobles et officiers royaux de prendre les impôts à ferme. (Ordonn. t. VII, p. 583). En 1394, au contraire, le roi défendit tous les jeux de hasard, et autorisa l'établissement de confréries d'archers et d'arbalétriers dans toutes les villes et les villages. Cette grande et patriotique insti-

[1] Parmi celles de ses ordonnances dont l'humanité eut à s'applaudir, on doit citer l'édit qui accorda un confesseur aux condamnés à mort, qui avaient été jusqu'alors privés de cette consolation (Ordonn. t. VIII, p. 122).

tution eût rendu la France désormais inaccessible à l'invasion étrangère. « En peu de temps, les archers de France furent tellement *duits* (appris) à l'arc, qu'ils surmontaient à bien tirer les Anglais, et que tout le monde s'appliquait en tout lieu à l'exercice de l'arc et de l'arbalète, *et, si ensemble ils se fussent mis, ils eussent été plus puissants que les princes et les nobles.* » (Juvénal des Ursins). Les grands furent saisis d'effroi en voyant surgir de toutes parts ces redoutables milices populaires ; ils obsédèrent le roi de leurs réclamations, et bientôt « il fut enjoint qu'on cessât, et que seulement il y eût en chaque ville et pays un certain nombre d'arbalétriers ; et recommença le peuple à jouer à autres jeux (jeux de hasard) comme auparavant. »

Au mois de février 1394, Charles VI, sorti de sa longue crise, alla faire un pèlerinage au mont Saint-Michel : il profita de son séjour sur les frontières de Bretagne, pour s'interposer entre le duc et Clisson. Le duc Jean reçut d'abord les envoyés du roi avec beaucoup d'insolence ; cependant le duc de Bourgogne lui fit sentir la nécessité de quelques concessions, et se porta médiateur au nom du roi. Clisson était éloigné du pouvoir : c'était tout ce que demandait le duc de Bourgogne. Un accommodement fut enfin conclu en janvier 1395 entre les deux implacables rivaux. Un autre pèlerinage du roi ne fut pas moins utile aux populations que celui du mont Saint-Michel. Charles s'étant rendu à Notre-Dame du Puy en Velai, rappela en Languedoc et en Guyenne tous les émigrés que la tyrannie du duc de Berri avait forcés à s'expatrier, les exempta de tailles pour six ans, et nomma une commission de finances qui diminua les impôts en Languedoc. (Histoire de Languedoc, l. XXXIII, c. 58). Une mesure moins

louable fut l'expulsion des juifs, œuvre par laquelle Charles VI s'imagina être agréable à Dieu; mais, au moins, cette fois, le bannissement des *Hébrieux* ne fut pas accompagné de spoliation. Les *Hébrieux* eurent un délai pour réaliser et emporter leurs biens. Les Juifs ne furent plus jamais rappelés officiellement, bien qu'ils n'aient pas tardé à reparaître en France.

Les pourparlers de Lelinghem avaient été repris sur ces entrefaites, et la trêve avec l'Angleterre, prorogée de quatre années (1394 à 1398).

La paix de l'Église et l'anéantissement du schisme, réclamés à grands cris par le clergé, par l'université, par le peuple entier, préoccupaient Charles VI encore plus que tout le reste. L'université, comme on l'a dit plus haut, avait appelé tous ses membres à donner leurs avis par écrit : tous les avis (il y en eut *dix mille*) se réduisirent à trois propositions : forcer les deux prétendus papes à l'abdication; les obliger à choisir des arbitres qui décideraient entre eux; enfin, convoquer un concile universel. Le théologien Nicolas de Clémangis, homme d'un grand talent oratoire, et que le Religieux de Saint-Denis appelle emphatiquement le Cicéron de son siècle, fut chargé de présenter au roi les propositions de l'université (30 juin 1394). Le duc de Bourgogne s'était rallié aux ennemis du schisme, et le duc de Berri, qui était lié d'intérêts simoniaques avec Clément VII, ne put parer le coup.

La harangue de Clémangis offrit plusieurs points remarquables, par exemple, que *le pape est sujet de l'Église*, et que, si l'on assemblait un concile, la plupart des évêques étant ou peu lettrés, ou engagés dans les deux factions, il faudrait leur adjoindre un nombre égal de docteurs en théologie, en droit civil et en droit canon. Ainsi

l'université de Paris ne croyait pas au droit exclusif des prélats à composer les assemblées législatives de l'Église. Il résulte également du discours de Clémangis, que la croyance à l'infaillibilité des conciles généraux, en tant que nécessairement inspirés du Saint-Esprit, n'était point établie d'une manière absolue, et qu'on n'était pas bien certain qu'un concile ne pût errer. Clémangis le juge *invraisemblable,* et non impossible [1]. Il conclut en proposant de chasser les deux prétendants, comme des *loups déguisés en pasteurs*, s'ils se refusent aux trois moyens offerts pour terminer le schisme. La harangue de Clémangis fut envoyée, sous forme de lettre, au pape d'Avignon : Clément VII en mourut de dépit (16 septembre 1394). Le roi députa aussitôt vers les cardinaux d'Avignon pour les prier de surseoir au conclave ; mais ils étaient déjà assemblés, et ils se hâtèrent *de faire nouveau pape,* de peur d'être obligés de reconnaître Boniface IX. A la vérité, avant de procéder à l'élection, chacun d'eux jura que, s'il était élu, il abdiquerait la papauté dans le cas où la majorité du sacré collége le jugerait *expédient* pour le bien de l'Église ; mais l'Aragonais Pèdre de Luna, dès qu'il se vit en possession de la chaire de saint Pierre sous le nom de Benoît XIII, ne songea qu'à s'y maintenir à tout prix et à éluder le serment dont il avait lui-même rédigé la formule. Il n'en laissa d'abord rien paraître, et affecta le zèle le plus ardent pour la paix, jusqu'à presser le roi de continuer à y employer ses bons offices. Un concile gallican se réunit donc à l'hôtel Saint-Pol, sur l'invitation du roi, le 2 février 1395 : il délibéra sur les trois expé-

[1] Voyez son discours, dans le Religieux de Saint-Denis, traduction de Le Laboureur, l. XIV, c. 1, p. 255-267; — et dans le *Spicilegium* de dom Luc d'Achery, t. VI, p. 81-95.

dients proposés par l'université, et se déclara pour *la voie de cession;* c'est-à-dire pour l'abdication des deux papes. Une grande ambassade, composée des ducs d'Orléans, de Berri et de Bourgogne, et des principaux prélats, docteurs et conseillers du roi, partit, quelques semaines après, pour aller faire part à Benoît XIII des délibérations du concile. Les ambassadeurs ne rencontrèrent, chez le successeur de Clément VII, que subterfuges et mauvaise foi, et, après deux mois de tergiversations, n'en tirèrent qu'un refus déguisé sous de misérables chicanes, quoique presque tous les cardinaux eussent approuvé la *voie de cession.* L'indignation fut extrême dans l'université : elle se mit et engagea le roi à se mettre en correspondance avec les universités étrangères et les princes et prélats des régions qui reconnaissaient le pape de Rome, afin de les engager à agir contre leur pape, comme la France allait faire contre le sien. L'université prévint les effets du ressentiment de Benoît XIII par un appel *au pape futur, unique et véritable.* Benoît avait cependant des partisans, à la tête desquels se plaçaient les Jacobins ou Dominicains, ennemis mortels de l'université qui les avait poursuivis avec tant de violence : les champions de Benoît prétendaient que personne, pas même le concile général, n'avait droit de juger le pape. L'université de Toulouse embrassa l'opinion des papistes ; mais l'opinion presque générale se prononçait contre eux, en France comme au dehors : l'université de Paris recevait de toutes parts des lettres de félicitation, bien que tout le monde n'approuvât pas la *voie de cession* adoptée par le concile de Paris ; l'université d'Oxford déclara la réunion d'un concile général préférable, mais le roi Richard adopta la *voie de cession*, et écrivit aux deux prétendus papes dans ce sens.

Les relations de plus en plus amicales qui se nouaient entre les deux gouvernements de France et d'Angleterre étaient de bon augure pour l'extinction du schisme : Richard II, qui ne songeait qu'à raffermir son autorité à l'intérieur, et à se venger des sujets qui la lui avaient disputée, voulait se débarrasser de toute inquiétude du côté de la France. Il ne se contenta pas de la trêve de quatre ans, signée en 1394 : au mois de juillet 1395, il expédia en France une pompeuse ambassade pour demander à Charles VI la main de sa fille Isabelle, quoiqu'il eût trente ans et que cette enfant n'en eût que sept. La demande fut accordée, avec une dot de 800,000 francs d'or, et le traité de mariage, après plusieurs mois de négociations, fut signé le 9 mars 1396, avec une nouvelle trêve, si longue, qu'elle pouvait passer pour une véritable paix; elle devait durer vingt-huit ans, à partir de septembre 1398. Richard II rendit enfin Cherbourg au roi de Navarre, et Brest au duc de Bretagne; quoique l'Angleterre n'eût aucun titre à garder ces places qui lui avaient été remises en dépôt par leurs possesseurs, la partie énergique de la nation anglaise, qui vivait toujours sur les souvenirs d'Édouard III, sut très-mauvais gré à Richard II de cette restitution.

La France, au contraire, accueillit avec joie la fin de cette interminable guerre d'Angleterre, qui n'était plus, depuis longues années, qu'un prétexte commode d'exactions. « On fit payer comptant au peuple les espérances de l'avenir, » dit le Religieux de Saint-Denis : on diminua la gabelle et l'impôt sur les vins; mais on demanda une aide générale [1] pour les frais du mariage et de l'entrevue

[1] Les gens d'église et tout ce qui tenait à l'université ne payèrent point cette aide.

qu'eurent les deux rois sous des tentes magnifiques, dans une ville de bois et de toile qu'on avait improvisée sur l'extrême frontière, entre Ardres et Calais (27-28 octobre 1396). « L'année ne fut pas achevée, ni le subside du mariage, levé, que tout fut remis comme auparavant, la gabelle et le reste » (Relig. de Saint-Denis). Les impôts arbitraires qu'on n'avait pas osé déclarer perpétuels en 1383, étaient prorogés d'année en année par le conseil royal : le despotisme tendait à acquérir la sanction du temps.

Le malheureux Charles VI n'en pouvait plus porter la responsabilité morale : une vie mieux réglée et les soins d'habiles médecins lui avaient valu un long répit, du mois de janvier 1394 au milieu de l'été de 1395 ; mais il s'ennuya du régime sévère auquel on l'assujettissait, et, par le conseil des *principaux de la cour,* de ceux-là sans doute qui ne trouvaient pas leur compte au retour de sa raison , il congédia ses médecins, chassa même de Paris le plus renommé d'entre eux, et recommença son ancien train de vie : la rechute fut prompte et violente, et le roi n'eut plus désormais de si longs intervalles lucides : chaque année, sa folie le prenait aux premières chaleurs de l'été, et ne le quittait qu'au milieu de l'hiver suivant. « Le mal n'était pas si continu qu'il n'eût de bons intervalles d'heure à autre, et l'on ménageait ces moments de calme, tantôt pour mener le roi dans son conseil, tantôt pour lui faire recevoir quelque ambassade (Religieux de Saint-Denis). » Cette situation était plus funeste pour la France que n'eût été la démence complète du roi ; au lieu d'une régence officielle, on avait un gouvernement sans chef, et perpétuellement tiraillé entre deux influences rivales, celle des oncles et celle du frère du roi.

L'influence de la France en Europe ne souffrait pour-

tant pas, autant qu'on l'eût pu croire, de l'état intérieur du royaume : toutes les régions qui environnent la France étaient aussi mal gouvernées et plus troublées encore qu'elle ; l'Italie et l'Orient tournaient plus que jamais leurs regards vers notre patrie, et la puissance extérieure de la France dut même, sur ces entrefaites, un notable accroissement aux guerres intestines qui déchiraient l'Italie. L'illustre république de Gênes, dont le pavillon disputait depuis si longtemps l'empire des mers au lion de Venise, semblait poussée à son déclin par les longues et furieuses querelles de ses factions aristocratiques et démocratiques : sans cesse harcelée par les armes et par la politique du duc de Milan [1], et insuffisamment protégée par l'alliance des Florentins, elle craignit de tomber sous la tyrannie du dangereux voisin qui fomentait ses discordes, et elle résolut de se placer sous le protectorat de la France. Les ambassadeurs des Génois vinrent offrir à Charles VI la seigneurie de leur république (août 1395), et le traité fut signé au mois d'octobre. Il y fut stipulé que le vicaire du roi de France remplirait à Gênes les fonctions qui avaient appartenu jusqu'alors au doge ; qu'il appellerait au grand conseil les plus notables citoyens sans acception de parti, et que sa voix compterait pour deux ; qu'il ne pourrait ni établir de nouveaux impôts, ni manier les finances, ni changer le système d'alliances de la république, etc. En vertu de ce pacte, les fleurs de lis de France furent arborées à Gênes et dans toutes les possessions de la république, en Corse, à Chio, à Péra, le faubourg génois de Constantinople, et jusque sur les tours de Caffa, au fond de la mer Noire, sur les plages lointaines de la Crimée.

[1] Jean Galéaz Visconti venait de recevoir ce titre de l'empereur Wenceslas.

Le premier vicaire du roi fut l'ex-doge de Gênes, Antoniotto Adorno. C'était le duc de Bourgogne qui avait pris la part la plus active au traité avec les Génois; il y voyait moins l'intérêt de la France que l'occasion de contrecarrer son neveu d'Orléans, en faisant avorter les projets du duc de Milan, beau-père de ce prince. Le duc Philippe excita même Charles VI à se mettre à la tête d'une ligue franco-italienne contre le dominateur de la Lombardie. Valentine de Milan, naguère si aimée du roi, ne pouvait rien pour défendre son père; l'absurde accusation portée contre elle d'avoir ensorcelé le roi, s'était tellement accréditée, que son mari avait été obligé de l'éloigner de la cour et de l'envoyer dans une sorte d'exil sur ses terres[1].

L'expédition préparée contre Jean Galéaz n'eut cependant pas lieu: une grande catastrophe, arrivée sur les marches de Hongrie, préserva la Lombardie de l'invasion française. Le génie conquérant de l'islamisme s'était réveillé plus redoutable que jamais: une nouvelle puissance musulmane s'était élevée dans l'Asie Mineure, depuis le commencement de ce siècle, et débordait sur l'Europe orientale, que n'avaient entamée autrefois ni les Arabes ni les Turks seldjoukiens. Les Turks othomans ou osmanlis, sortis d'entre ces nations barbares de la Caspienne qui avaient déjà maintes fois ravivé l'islamisme, avaient d'abord servi, puis subalternisé et absorbé les Turcs seldjoukiens de Khonieh, leurs frères d'origine. Maîtres de l'Asie Mineure, les Othomans étaient entrés en Europe pour n'en plus sortir: Constantinople, assiégée à plusieurs reprises,

[1] Religieux de Saint-Denis. — Froissart, qui traite fort mal Valentine, et qui accepte tous les bruits populaires répandus contre elle, prétend qu'elle avait voulu empoisonner le Dauphin, fils de Charles VI, et qu'elle avait fait périr son propre fils, par mégarde, à la place du Dauphin. — L. IV, c. 50.

s'était reconnue tributaire des Musulmans, qui s'installèrent dans un des quartiers de la grande cité (*I.-Stambol*, en langue turque, la ville, la ville par excellence), en attendant le jour de prendre possession de tout le reste. Thessalonique était au pouvoir des Turks; la Bulgarie, la Valachie, la Servie, tous les pays slaves du Bas-Danube, puis ceux mêmes de l'Adriatique, avaient été envahis; les hordes othomanes s'étaient montrées aux portes de l'Italie, et le farouche successeur du grand Mourad Ier, Bayézid Ilderim (Bajazet-la-Foudre), annonçait hautement qu'après avoir conquis la Hongrie, il mènerait son cheval *manger l'avoine sur l'autel Saint-Pierre à Rome* (Froissart, l. IV, c. 47). Le bruit des progrès *du Turc* excitait une vive fermentation en France, et la jeune noblesse, qui ne demandait qu'à *faire armes*, accueillit avec des cris de joie les ambassadeurs du roi Sigismond de Hongrie, qui vinrent solliciter les secours de la France en 1395. Au printemps de 1396, Jean, comte de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne, Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, le comte de la Marche (de la maison de Bourbon), l'amiral Jean de Vienne, les sires de Couci, de Boucicaut, de La Trémoille, et plus de mille chevaliers et écuyers appartenant à toutes les grandes familles du royaume, partirent pour la Hongrie sans avoir pris la croix ni avoir accompli aucune des cérémonies religieuses usitées autrefois dans les expéditions contre les infidèles. Ils traînaient après eux beaucoup plus de valets que de soldats, et étonnaient par leur faste inouï tous les pays qu'ils traversaient, autant qu'ils les scandalisaient par leurs débauches [1].

[1] Froissart dit que les jeunes chevaliers ne projetaient rien moins que d'aller recouvrer la Terre-Sainte, après avoir *défait le Turc et conquesté toute Turquie*.

La Bourgogne avait été écrasée de taxes et de tailles pour *la chevalerie* de Jean de Nevers, et pour ses énormes frais de voyage. Les gentilshommes français joignirent le roi Sigismond à Bude, après avoir traversé l'Allemagne, et l'armée chrétienne passa le Danube, entra en Bulgarie, et mit le siége devant Nicopolis. Bayézid accourut d'Asie avec toutes ses forces, pour *recourre ses gens.* On fut longtemps sans connaître à Paris l'issue de la campagne : on ne la sut encore que trop tôt ; la nuit de Noël, 25 décembre 1396, un chevalier picard apporta à l'hôtel Saint-Pol la nouvelle d'une grande bataille livrée près de Nicopolis, le 28 septembre précédent. Les gendarmes français n'avaient voulu écouter ni le roi Sigismond, ni les plus expérimentés d'entre eux, tels que le sire de Couci et l'amiral Jean de Vienne ; ils s'étaient précipités avec une aveugle fureur au milieu des innombrables Othomans ; leur folle audace avait entraîné leur propre perte et la déroute de l'armée chrétienne ; l'amiral Jean de Vienne et le sire de La Trémoille étaient restés sur le champ de bataille avec quatre cents chevaliers ; près de trois cents autres avaient été égorgés après le combat, en représailles des cruautés qu'eux-mêmes avaient exercées sur des prisonniers turks. *Bajazet* n'accorda la vie qu'au comte de Nevers, au connétable d'Eu, au sire de Couci, au comte de la Marche, au sire de Boucicault et à une vingtaine d'autres grands seigneurs, dans l'espoir d'énormes rançons.

La consternation fut universelle en France, surtout dans les états du duc de Bourgogne ; les nobles dames et damoiselles pleuraient leurs maris, leurs frères, leurs *amis, si vilainement occis par les païens*, et le pauvre peuple prévoyait une cruë d'impôts pour racheter les *hauts hommes*

captifs. La Bourgogne surtout fut accablée : le duc Philippe spécula, pour ainsi dire, sur le malheur de son fils. Il abusa étrangement du droit que les coutumes féodales accordaient au seigneur, de demander une aide à ses vassaux, lorsque lui ou son fils était pris en guerre; il leva, tant sur ses vassaux que sur le fisc royal, où il puisait à pleines mains, plus du double des deux cent mille ducats que Bajazet exigeait pour la rançon de ses captifs : les communes de Flandre montrèrent du reste beaucoup de bon vouloir en cette occasion. Tous les prisonniers ne revirent pas la France : le connétable d'Eu et le sire de Couci moururent dans les fers de Bajazet, au moment d'être remis en liberté. Les domaines de la puissante maison de Couci passèrent à une femme, Marie de Couci, fille du dernier des fameux Enguerrand. La connétablie ne fut point restituée à Olivier de Clisson : l'on en revêtit le maréchal de Sancerre.

Le désastre de Nicopolis donna de nouvelles armes aux partisans de l'extinction du schisme : on attribuait les triomphes des infidèles aux discordes de la chrétienté ; on maudissait l'égoïsme et l'obstination des deux pseudo-papes, qui semblaient d'accord pour faire échouer les vœux de toute l'Europe. Boniface et Benoît comptaient également sur l'extrême difficulté qu'on éprouverait à s'entendre de peuple à peuple, de clergé à clergé, et à imprimer un mouvement d'ensemble à ce vaste corps de la chrétienté qui en avait depuis si longtemps perdu l'habitude. Cependant on s'agitait, on s'assemblait partout, en Allemagne, en Espagne, en France : les états de l'obédience du pape d'Avignon députèrent vers le pape de Rome pour l'inviter à abdiquer, en promettant d'obliger leur pape à en faire autant : Boniface refusa. La même

invitation lui fut réitérée en 1398 au nom de l'empereur Wenceslas, de l'Allemagne et de la Hongrie, réunis aux états de l'obédience de Benoît : Wenceslas et les *princes du Saint-Empire* étaient venus conférer à Reims avec les princes français. Les mœurs bassement crapuleuses de Wenceslas choquèrent fort la cour de France, qui mettait au moins de l'élégance dans le libertinage : l'empereur était ivre dès le matin quand on allait le chercher pour les conférences. Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai, théologien et dialecticien renommé, qui avait été le maître du fameux Jean Gerson, fut chargé de la commission du roi et de l'empereur. Boniface n'osa plus refuser nettement ; mais il subordonna son abdication à celle de son adversaire. La France, ou du moins l'université de Paris, qui dirigeait la France dans cette grande affaire, prit Boniface au mot : le duc de Berri ne soutenait plus le pape d'Avignon, et les princes se prêtaient aux efforts du clergé; un second concile gallican se réunit à Paris, et adopta les résolutions les plus énergiques : il décréta, de concert avec les princes, que le royaume de France se retirerait de l'obéissance de Benoît XIII, et ce décret fut promulgué, sous forme de *lettres royaux*, par le chancelier Arnaud de Corbie, avec défense de rien payer désormais à Benoît ou à ses agents (juillet 1398). La liberté des élections fut rendue aux chapitres et aux couvents. La plupart des cardinaux d'Avignon abandonnèrent Benoît, à la réception des *lettres royaux*, et la Castille suivit l'exemple de la France. L'obstiné Benoît n'en fut pas plus traitable ; il déclara à Pierre d'Ailli, envoyé du roi, qu'il était *vrai pape* et ne quitterait la papauté qu'avec la vie. On ne recula pas devant la nécessité d'employer la force, et Boucicaut, maréchal de France, s'avança aussitôt avec des troupes

contre Avignon : les bourgeois se soulevèrent, et ouvrirent les portes de la ville aux gens du roi ; mais Benoît XIII s'enferma dans le fameux *château des papes*, qu'il avait bien approvisionné et muni d'une garnison d'aventuriers aragonais, ses compatriotes : il soutint le siége plus de sept mois. Si les états de l'obédience romaine eussent agi avec autant de vigueur et de sincérité que la France, on eût obtenu promptement une solution ; mais l'ivrogne Wenceslas avait été gagné à prix d'or et par Boniface et par Benoît lui-même ; l'université d'Oxford s'obstinait à repousser la voie de cession, approuvée par le roi Richard ; le conseil de France, mal soutenu au dehors, commença d'éprouver quelques scrupules touchant la violence faite à Benoît, et, à l'instigation du duc d'Orléans, vers la Pâque de 1399, le siége du *château des papes* fut converti en un simple blocus ; on laissa passer des vivres à Benoît, et l'on se contenta de l'observer pour l'empêcher de s'enfuir avec son trésor. La France ne revint pourtant pas sur la soustraction d'obédience, et demeura sans pape.

Durant ces événements, la folie de Charles VI redoublait d'intensité, et ses intervalles de raison devenaient toujours plus courts et plus troublés. « C'était chose bien piteuse d'ouïr les plaintes qu'il faisait quand il sentait qu'il devait rechoir, en invoquant et réclamant la grâce de Dieu, de Notre-Dame et des saints. Les gentilshommes, dames et damoiselles, et tous ceux qui le voyaient, pleuraient à chaudes larmes, et même ceux qui en oyaient parler, de grande pitié et compassion qu'ils en avaient. » Il était le premier à avertir qu'on lui ôtât son couteau et qu'on le mît hors d'état de nuire à personne ; puis il criait qu'il aimerait mieux mourir que de *pâtir* ainsi, et il suppliait les ennemis inconnus qui l'avaient *maléficié*, de

ne pas le laisser languir davantage. Le peuple, à qui on avait fait tant de mal en son nom, s'était pris d'une généreuse sympathie pour lui depuis qu'il le voyait à son tour si malheureux, et aucun roi, depuis bien longtemps, n'avait été aussi populaire que ce pauvre insensé. Le surnom de Charles-le-*Bien-Aimé* lui fut décerné par la compassion et non par la flatterie. La multitude affluait aux processions et aux prières publiques qu'on ordonnait de temps à autre pour fléchir le ciel en faveur du roi. On ne savait à quels moyens recourir pour *ramener Charles VI en santé* : tandis qu'on vouait à la Vierge, comme une victime expiatoire, la troisième fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, tandis qu'on renouvelait les édits rigoureux de saint Louis contre les gens dont les *vilains serments* provoquaient, disait-on, l'*ire de Dieu,* par une contradiction bizarre, on appelait près du roi deux magiciens dont l'art était maudit par l'Église, et l'on en attendait une cure où échouaient les plus habiles médecins et physiciens[1]. Les deux sorciers, venus du Midi comme le premier astrologue qu'on avait consulté avant eux, étaient des moines augustins. Quand ils virent que la folie du roi ne cédait ni à leurs remèdes ni à leurs formules mystérieuses, ils ne voulurent point avouer l'inanité de leur science, de peur qu'on ne les sacrifiât à la haine des gens d'église, et ils tentèrent un coup

[1] Les médecins, expulsés naguère avec ignominie, avaient été rappelés près du roi, et avaient repris quelque crédit. — Il y a, dans le recueil des ordonnances, t. VIII, p. 75, un édit intéressant pour l'histoire de la science médicale; cet édit enjoint aux juges de Montpellier de livrer, une fois l'an, à la faculté de médecine de cette ville, le corps d'un supplicié *pour faire anatomie, chose nécessaire au salut du genre humain* (mai 1396). Cette ordonnance ne faisait que renouveler une *ancienne coutume.* L'anatomie n'était donc pas inconnue au moyen âge; mais des préjugés fondés sur un respect mal entendu pour le corps humain, en rendaient la pratique extrêmement difficile et arrêtaient les progrès de la science.

hardi pour se sauver. Ils connaissaient la rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne. Espérant obtenir l'appui d'un des deux princes en attaquant l'autre, ils déclarèrent que des *sorts et charmes* plus puissants que les leurs arrêtaient l'effet salutaire de leurs opérations magiques, et ils accusèrent audacieusement la duchesse Valentine et son mari, *lesquels étaient convoiteux de parvenir à la couronne*.

L'attente des deux imposteurs fut trompée : le duc Philippe et surtout sa femme avaient bien pu accréditer en sous-main des bruits sinistres contre Louis d'Orléans et Valentine; mais ils n'osèrent soutenir ouvertement une pareille accusation, et abandonnèrent les deux Augustins; les magiciens, qui étaient revêtus des ordres sacrés, furent dégradés de prêtrise par l'évêque de Paris, condamnés par l'inquisition et livrés au bras séculier : le prévôt royal les fit décoller et écarteler aux halles (30 octobre 1398). (Relig. de Saint-Denis, l. XVII, c. 1.—XVIII, c. 8.)

Le quatorzième siècle finit tristement pour la France et pour l'Europe : nos fastes, dans ses dernières années, n'offrent guère qu'une série monotone de désordres et d'abus pesant sur des populations découragées et affaissées; des maladies contagieuses ajoutaient à la désolation publique; nulle espérance, si lointaine qu'elle fût, ne brillait à l'horizon ; le présent était morne, l'avenir, plus sombre encore. Le seul événement un peu notable de la fin du siècle fut la mort de Jean IV, duc de Bretagne (1er novembre 1399) : l'âge avait amorti les passions de l'implacable ennemi de Clisson ; le duc s'était réconcilié de bonne foi, en 1395, avec l'ex-connétable, et avec Jean de Blois, comte de Penthièvre, gendre de Clisson. Le jeune Jean V de Montfort, qui avait épousé la seconde fille de

Charles VI, encore enfant, hérita du duché de son père, sans opposition de la part de Clisson ni du comte de Penthièvre, qui demeurèrent fidèles à leur traité avec le feu duc.

La cour de France reçut, sur ces entrefaites, la visite d'un hôte illustre, l'empereur de Constantinople, Manuel Paléologue. Après la victoire de Nicopolis, Bayézid Ildérim avait cru l'instant venu de porter le dernier coup à l'Empire d'Orient, et avait recommencé d'assiéger Constantinople. Le maréchal Boucicaut, après le blocus d'Avignon, alla conduire quelques troupes françaises au secours des Grecs, pendant un an (en 1399); mais ce renfort précaire ne tirait pas Manuel de péril, et ce prince s'était décidé à parcourir l'Occident pour tâcher de rallumer l'ancienne ardeur des croisades. Le temps de saint Louis était bien loin! Manuel Paléologue n'obtint que de stériles marques d'intérêt : la cour de France n'était occupée que de ses mesquines divisions, et l'Angleterre et l'Allemagne étaient bouleversées par des révolutions violentes : les trônes de Richard II et de Wenceslas s'écroulaient en ce moment au milieu des tempêtes. Richard, une première fois dépouillé du pouvoir qu'il partageait avec des favoris impopulaires, en avait dû le retour aux excès du parti aristocratique : la leçon ne sembla pas perdue pour lui ; il secoua sa mollesse, et déploya une grande habileté diplomatique pour diviser ses ennemis et pour les briser les uns contre les autres. Il regagna ses oncles de Lancaster et d'York, ainsi que leurs fils, jeunes gens ambitieux et remuants, et parvint à n'avoir plus d'adversaire à combattre entre les princes, que le dernier de ses oncles, Thomas, comte de Buckingham et duc de Glocester. Le duc Thomas s'était mis à

la tête du parti de la guerre, qui regrettait amèrement les beaux jours où l'on pillait la France à discrétion, et qui n'admettait pas qu'on pût déroger au traité de Brétigni. La conclusion du mariage de Richard II et de la trêve de vingt-huit ans fit passer ce parti des murmures aux complots. Richard prévint l'explosion en faisant enlever et conduire à Calais le duc de Glocester, et arrêter les principaux de ses amis. Les ducs de Lancaster et d'York restèrent immobiles : le comte de Derby, fils aîné de Lancaster, et le comte de Rutland, fils d'York, soutinrent le roi, et un parlement, assemblé en septembre 1397, sous le coup de ces événements, condamna à mort les comtes de Warwick et d'Arundel, exila l'archevêque de Canterbury, révoqua l'amnistie accordée par Richard pour les rebellions antérieures, et livra toutes les libertés anglaises au roi. Le parlement se disposait à juger à son tour le duc de Glocester, quand on annonça que ce prince était mort d'une attaque d'apoplexie dans sa prison à Calais. On eut depuis la certitude qu'il avait été étouffé par ordre du roi. Richard avait craint une insurrection à Londres s'il donnait au peuple le spectacle du supplice de Glocester.

Après s'être défait de son rival, Richard voulut briser les instruments dont il s'était servi, et qui pouvaient se tourner contre lui ; il redoutait l'ambition et les talents de son cousin Henri de Lancaster, comte de Derby et duc de Hereford : il suscita une querelle entre ce prince et Thomas Mowbray, duc de Norfolk, maréchal d'Angleterre, qui avait présidé au meurtre de Glocester. Hereford et Norfolk s'étant défiés en champ-clos, Richard, sous prétexte d'empêcher ce combat, les exila tous deux, de l'avis d'une commission de gouvernement où figurait

le duc de Lancaster, le propre père du duc de Hereford. Celui-ci se retira à Paris, fut très-bien accueilli par les princes français, et demanda même la main d'une fille du duc de Berri, veuve du connétable d'Eu. Cette alliance était près de se conclure, lorsqu'on apprit à la fois la mort du vieux duc de Lancaster (3 février 1399) et la confiscation de ses domaines par le roi d'Angleterre, qui avait commué en exil perpétuel le bannissement temporaire du duc de Hereford. Le mariage de Hereford fut rompu, et ce prince se vit un moment dans une position désespérée. Les nouvelles d'outre-mer lui rendirent bientôt le courage : Richard II, après des extorsions qui surpassaient tout ce qu'on avait vu depuis le temps de Jean Sans-Terre et de Henri III, eut l'imprudence de quitter l'Angleterre pour diriger en personne une expédition contre les *sauvages d'Irlande*, toujours rebelles à l'autorité que les rois anglais prétendaient exercer sur eux depuis deux siècles. Les bourgeois de Londres écrivirent aussitôt à Hereford pour l'inviter à venir revendiquer ses droits et les leurs : l'archevêque de Canterbury, exilé aussi par Richard, apporta lui-même la lettre à Hereford, sous le déguisement d'un pèlerin. Le duc Henri ne se lança pas sans hésitation dans cette entreprise hardie : il chercha d'abord à s'assurer quelque appui en France et une retraite en cas de revers. Mal avec le duc de Bourgogne, il signa, le 17 juin 1399, avec le duc d'Orléans, une alliance dont le véritable but donna lieu plus tard à de vives controverses. Le duc de Bourgogne manifestait l'intention d'empêcher Hereford de s'embarquer; mais, tout à coup, par un revirement dont les motifs et les circonstances sont mal connus, un accord secret fut conclu entre le duc Philippe et le prince anglais. Hereford partit

pour la Bretagne, et mit à la voile de Nantes pour l'Angleterre, avec une faible escorte dont faisait partie Pierre de Craon, l'assassin de Clisson, l'ennemi mortel du duc d'Orléans. Henri de Lancaster descendit, le 4 juillet, à Ravenspur, dans l'Yorkshire : les seigneurs des comtés du nord accoururent aussitôt le joindre ; Londres s'insurgea en sa faveur : le duc d'York, son oncle, demeura neutre ; toute la noblesse et toutes les villes suivirent le mouvement de Londres. Les favoris de Richard II furent pris et décapités à Bristol, et l'Angleterre avait changé de maître avant que Richard eût pu repasser le canal Saint-Georges. Richard ne rentra dans son royaume que pou voir la nation entière réunie autour de son cousin. Richard, abandonné de ses troupes, cerné dans un château du pays de Galles, et n'ayant aucun espoir de secours, se livra lui-même à Lancaster, qui n'annonçait point encore d'autres intentions que de recouvrer *sa duché* (20 août 1399). Richard fut conduit prisonnier à la Tour de Londres. Ce fut encore au nom du roi captif que Henri de Lancaster convoqua le parlement ; mais le premier acte de cette assemblée élue par le parti vainqueur fut d'entamer le procès de Richard II pour violation des lois et libertés du royaume. Le malheureux monarque, tremblant pour sa vie, se hâta d'apposer son *scel* à une déclaration par laquelle il se reconnaissait parjure envers les seigneurs et les communes, et indigne de régner. Il résigna la couronne et le sceptre à Henri de Lancaster devant le parlement, qui s'était transporté à la Tour, et l'assemblée proclama le duc de Lancaster roi d'Angleterre, sous le nom de Henri IV, sans avoir égard aux droits des petits-fils du duc de Clarence, second fils d'É-

douard III. Henri de Lancaster n'était que le fils du troisième fils d'Edouard (30 septembre).

Richard survécut peu à sa déposition, et mourut subitement, en février 1400, au château de Pomfret, où il était détenu : on soupçonna ses gardiens de l'avoir laissé périr de faim.

Les princes français furent saisis de stupeur au bruit de cette grande catastrophe : habitués à se croire au-dessus de toute responsabilité, ils virent avec effroi les têtes des princes et des rois entrer ainsi dans l'enjeu des révolutions, et ils oublièrent un moment leurs rivalités comme à l'approche d'un péril commun ; ni Louis d'Orléans, ni Philippe de Bourgogne n'avaient prévu que l'expédition de Henri de Lancaster aurait un pareil résultat. A peine la révolution d'Angleterre était-elle consommée, qu'une autre crise analogue ébranla l'Allemagne : Wenceslas de Luxembourg, roi des Romains et de Bohême [1], avait lassé l'Empire par l'excès de son ignominie ; d'immenses périls assaillaient l'Europe orientale ; la Hongrie était entamée par les Turks de Bayézid, la Russie et la Pologne, par les Mongols de Timour-Leng (Tamerlan), nouveau Gengis-Khan sorti du fond des déserts de la Tartarie. L'Allemagne sentit la nécessité de se donner un chef capable de la défendre : Wenceslas fut déclaré déchu de l'Empire par la diète germanique, et Robert ou Rupert, électeur palatin, parent de la reine Isabeau de Bavière, fut nommé *roi des Romains* à la place de Wenceslas (août 1400).

La catastrophe de Richard II pouvait avoir des conséquences heureuses pour la France : les populations de la

[1] Il ne portait pas le titre d'empereur parce qu'il n'avait pas été couronné à Rome.

Guyenne anglaise avaient paru fort mécontentes du traitement infligé à un prince qu'elles regardaient comme leur compatriote (il était né à Bordeaux), et qui leur avait toujours témoigné de la bienveillance : le conseil du roi essaya d'en profiter, et le duc de Bourbon fut envoyé à Agen, pour traiter avec les gens de Bordeaux, de Dax et de Bayonne, et tâcher de les amener à se *tourner Français*. Des négociations furent entamées; mais « les communautés desdites cités considérèrent comment le royaume de France était vexé et molesté de tailles, de fouages et de toutes exactions vilaines dont on pouvait extorquer argent... Encore nous vaut-il mieux être aux Anglais, qui nous tiennent francs et libres!... Et puis, nous avons plus de marchandises, de vins, de laines et de draps aux Anglais, que nous n'avons aux Français. » Ainsi fut perdue, par l'effet indirect du détestable gouvernement des princes, cette belle occasion d'expulser les Anglais de toute l'Aquitaine.

Les oncles et le frère de Charles VI étaient déjà retombés dans leurs discussions accoutumées; l'Angleterre fut même pour leurs querelles une arène nouvelle : les ducs de Bourgogne et de Berri décidèrent le conseil de France à reconnaître, au nom de Charles VI, Henri IV, roi d'Angleterre, et l'électeur palatin, roi des Romains, tandis que le duc d'Orléans se déchaînait contre les usurpateurs et aspirait au titre de vengeur des rois. Malgré son opposition, la trêve signée avec Richard II fut confirmée avec Henri IV, qui, assiégé de conspirations et de révoltes, avait grand besoin de la neutralité de la France. Louis d'Orléans au reste haïssait probablement moins dans Henri IV l'usurpateur du trône d'Angleterre que l'allié du duc de Bourgogne.

Les dissensions du *conseil de France* et le désordre administratif augmentaient à mesure que le duc d'Orléans acquérait plus d'âge et de crédit, et disputait plus activement le pouvoir à ses oncles : Charles VI étant toujours censé jouir de la plénitude de son autorité, suspendue seulement par le fait dans ses moments *d'absence,* chacun attendait, pour lui extorquer des dons et des grâces, l'instant où il pouvait manifester une apparence de volonté. Le duc de Berri se fit rendre le gouvernement du Languedoc et de la Guyenne, qu'on ne lui avait pas restitué lors de la chute des *marmousets*, de peur de réduire les populations au dernier désespoir. Heureusement pour ces provinces, le duc de Berri n'y retourna point, et les fit régir par son gendre Bernard, comte d'Armagnac, homme ambitieux et violent, mais intelligent, et intéressé à ne pas ruiner son propre pays (mai 1401). Le duc d'Orléans, de son côté, s'était fait donner par le roi le comté de Périgord, confisqué, en 1398, sur le dernier des comtes qui avaient possédé cette seigneurie depuis plusieurs siècles [1] : il accrut encore ses domaines en achetant, de la fille du dernier des sires de Couci, l'héritage de cette illustre maison ; le comté de Soissons y était compris (en 1400). Le roi donna, vers ce même temps, le comté de Dreux à son frère : la ligne directe masculine des comtes de Dreux issus de Louis-le-Gros n'existait plus ; les branches collatérales ont subsisté presque jusqu'au dix-septième siècle. Il eût fallu bien des acquisitions semblables pour balancer la puissance terri-

[1] Le comte Archambaud IV avait voulu s'assujettir de vive force la commune de Périgueux, qui ne relevait que de la couronne : les troupes royales marchèrent au secours de la ville ; le comte résista, fut pris, condamné à mort par le parlement, et gracié seulement quant à la vie. — Relig. de Saint-Denis.

toriale du duc de Bourgogne. Philippe et sa femme disposaient déjà de la succession de leur tante de Brabant, qui en avait investi de son vivant sa nièce. L'héritage de Brabant était assuré à Antoine de Bourgogne, second fils du duc Philippe.

Au milieu de la lutte d'égoïsmes qui troublait le conseil, quelques hommes de bien, entre lesquels se distinguait le prévôt des marchands, Juvénal des Ursins, parvenaient quelquefois à être entendus de Charles VI, et à lui suggérer de sages ordonnances. Un édit du 7 janvier 1401 réforma l'administration des finances et quelques points de l'organisation judiciaire, et tâcha de porter remède aux dilapidations et aux détournements des deniers publics. Stériles efforts! A quoi bon des lois violées d'avance, et dont la violation devait être nécessairement impunie? Un seul article de cet édit, jeté comme incidemment entre des articles qui traitaient de tout autres matières, eut une importance sérieuse et durable, parceque son maintien était confié à la force active et vigilante de l'esprit de corps. « Dorénavant, y était-il dit, quand les *lieux* des présidents et des *autres gens* (conseillers et maîtres des requêtes) de notre parlement vaqueront, ceux qui y seront mis *seront pris par élection*, en présence de notre chancelier. » Personne ne comprit sans doute alors toutes les conséquences de cette innovation, qui, en substituant l'élection libre à la nomination royale, devait avec le temps imprimer au parlement une physionomie indépendante bien opposée au caractère primitif de son institution. L'édit de janvier 1401 fonda l'aristocratie judiciaire : elle n'avait été jusqu'alors qu'une émanation de la royauté : elle vécut désormais de sa propre vie (Ordonn. t. VIII, p. 409-416).

La crise politique cependant s'aggravait de jour en

jour et semblait devoir aboutir à la guerre civile entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne. Le duc d'Orléans refusait de reconnaître la tréve confirmée avec le nouveau roi d'Angleterre, prenait hautement le parti de Benoît XIII contre l'université, contre le conseil de France, contre les cardinaux eux-mêmes, et avait conclu, au nom du roi, et sans consulter ses oncles, un pacte d'alliance avec ce même duc de Gueldre, dont l'insolence avait jadis provoqué si étrangement Charles VI. Il visait à attaquer la puissance bourguignonne dans les Pays-Bas, et venait d'acquérir le duché de Luxembourg de l'empereur Wenceslas et du duc de Gorlitz, son frère. Il entra dans Paris avec quinze cents hommes d'armes qu'il logea autour de son hôtel, situé près de la Bastille et de l'hôtel Saint-Pol, résidence ordinaire du roi. Le duc de Gueldre accourut bientôt le joindre avec cinq cents lances; les feudataires du duc d'Orléans, une foule de gentilshommes bretons et normands et plusieurs compagnies écossaises et galloises au service de France, répondirent aussi à l'appel du duc Louis. Le duc de Bourgogne, résolu de ne pas céder sans combattre la possession de Paris et de la personne du roi, arriva de son côté à la tête de plusieurs milliers de gens d'armes belges, allemands, bourguignons et artésiens, qu'il cantonna aux environs de son hôtel d'Artois. Le roi était alors en pleine démence: la consternation régnait dans Paris : l'enlèvement des portes de la ville et des chaînes des rues, le désarmement général, la suppression des magistratures populaires, mettaient les bourgeois dans l'impossibilité de faire respecter leur neutralité. Les deux armées menaçaient chaque jour d'en venir aux mains et de mettre la ville à feu et à sang. On fit des prières publiques pour détourner cette calamité.

Le choc que l'on redoutait n'eut pas lieu : les deux rivaux hésitèrent devant les chances d'une semblable lutte. Après être restés un mois en présence sans s'attaquer, ils cédèrent enfin aux instances de la reine et des ducs de Berri et de Bourbon, et, dans une conférence tenue chez le duc de Berri, à l'hôtel de Nesle, « ils se mirent d'accord le quatorzième de janvier (1402) ; ils se baisèrent l'un l'autre, et se firent promesses d'amour et d'alliance, lesquelles ne durèrent guère (Relig. l. XXI, c. 3-4. — Juvénal des Ursins). »

Les gens d'armes furent congédiés sans avoir commis de violences dans Paris, chacun des deux princes ayant craint de donner les bourgeois pour auxiliaires à son rival s'il permettait qu'on les maltraitât.

Peu de semaines après le raccommodement de l'oncle et du neveu, le duc de Bourgogne s'étant absenté de Paris pour aller marier à Arras son second fils avec la fille du comte de Saint-Pol[1], Louis d'Orléans en profita pour enlever par surprise l'autorité qu'il n'avait osé conquérir par la force. Charles VI, étant sorti vers le printemps d'un des plus longs accès qu'il eût encore éprouvés, se laissa extorquer par son frère une ordonnance qui nommait le duc d'Orléans président du conseil général des aides et finances, avec des pouvoirs à peu près illimités (18 avril). (Ordon. t. VIII, p. 494). Le duc Louis se hâta d'exploiter sa nouvelle position : il fit décréter un emprunt général sur les clercs et les laïques ; une grande partie du clergé, encouragée par l'archevêque de Reims, Gui de Roye, se refusa à l'emprunt : Guillaume de Dormans, archevêque de Sens, se signala au contraire par sa servilité ; il excom-

[1] Le comté de Saint-Pol avait passé de la maison de Châtillon dans celle de Luxembourg.

munia les clercs de sa province qui ne voulaient pas subir cette exaction. Le duc d'Orléans ne s'arrêta pas en si beau chemin : le 20 mai, il établit une grosse taille sur le peuple, et fit publier effrontément l'ordonnance comme rédigée d'un commun accord entre lui et ses oncles. Le duc de Berri déclara publiquement que le rédacteur était un faussaire, et le duc de Bourgogne écrivit d'Arras au prévôt de Paris que le duc d'Orléans lui avait offert 200,000 écus s'il voulait consentir à la taille, mais qu'il avait refusé, *pour la trop grande misère et pauvreté du peuple;* qu'il jugeait ce nouvel impôt insupportable pour un peuple trop longtemps opprimé; il invita le prévôt à lire publiquement sa lettre aux bourgeois.

Ce langage était bien surprenant dans la bouche de Philippe de Bourgogne; l'effet de sa démarche n'en fut que plus grand et plus soudain : c'était la première fois, depuis bien des années, qu'un prince s'adressait à l'opinion populaire. La bourgeoisie oublia les sinistres antécédents du duc Philippe; habituée à être insultée et pillée par tous les grands, elle se rallia sur-le-champ à celui d'entre eux qui paraissait enfin la compter pour quelque chose. Le duc d'Orléans eut beau révoquer ses édits fiscaux : le roi, *pour lors en santé*, lui ôta, de l'avis de tout son conseil, l'administration des finances et le gouvernement du royaume, pour les conférer au duc de Bourgogne (24 juin). La puissance du duc Philippe fut encore augmentée par une circonstance qui fit tomber entre ses mains la régence du duché de Bretagne. La duchesse douairière, veuve du duc Jean IV et tutrice du jeune duc Jean V, ayant épousé en secondes noces le roi d'Angleterre Henri IV, dut renoncer à régir la Bretagne au nom de son fils : du consentement des états, elle remit la tutelle du

jeune prince à Philippe de Bourgogne, ami du feu duc et son proche parent par alliance [1].

Le duc d'Orléans, plus irrité que déconcerté de l'échec

[1] A cette année 1402 appartient un événement intéressant pour l'histoire de la littérature française : l'établissement d'un théâtre permanent à Paris. Des lettres-patentes de Charles VI, de décembre 1402 (Ordonn. t. VIII, p. 555), autorisent « les maîtres et gouverneurs de la confrérie de la Passion et Résurrection de Notre Seigneur, fondée en l'église de la Trinité, à Paris, (rue Saint-Denis, près la rue Grénetat), à faire et jouer quelque mystère que ce soit, soit de ladite passion et résurrection, ou autre quelconque, tant de saints comme de saintes, toutes et quantes fois qu'il leur plaira, soit devant *nous* (devant le roi), soit devant *notre commun* (devant le peuple) etc.. » L'art dramatique l'une des formes les plus spontanées et les plus universelles de la pensée humaine, n'avait jamais disparu complétement en Occident : les travaux de l'érudition moderne ont comblé les lacunes de l'histoire de cet art, et retrouvé les anneaux de la chaîne qui lie notre théâtre à celui des anciens : sans parler des ouvrages dramatiques écrits en latin et réservés aux doctes, chaque siècle du moyen âge, depuis l'origine des langues néo-romanes, offre un certain nombre de pièces, ou, si l'on veut, d'ébauches scéniques, évidemment destinées à être représentées et non pas seulement déclamées: leurs sujets sont assez variés; ce sont des vies de saints, des légendes populaires mises en action, des allégories, des farces, des fabliaux dialogués, parfois même des événements historiques dramatisés (*le jeu de Pierre de La Broce,* par exemple). La plupart de ces ouvrages, assez informes, étaient joués dans les églises par les clercs; les autres, soit dans les châteaux, soit sur les places publiques, par des jongleurs de profession ou par des acteurs improvisés; mais les représentations étaient accidentelles et irrégulières : il n'existait ni théâtre permanent, ni troupe de comédiens. La première troupe dramatique qui se constitua, fut, comme on vient de le dire, *la confrérie de la Passion*. Le théâtre français naquit sous les auspices de l'Eglise, et ses pieuses représentations avaient lieu vraisemblablement tous les jours de fêtes. Ses progrès ne furent rien moins que rapides : le drame sacré, le *Mystère,* végéta dans une enfance éternelle, jusqu'à ce qu'il pérît étouffé, ainsi que tant d'autres créations du moyen âge, sous la révolution littéraire du seizième siècle, qui enfanta la tragédie du dix-septième. La société du moyen âge n'avait pas en elle les conditions nécessaires pour élever l'art dramatique à une certaine hauteur; le théâtre est l'art des civilisations très-avancées et très-réfléchies, où les individualités ont fortement conscience d'elles-mêmes, et où l'homme a longtemps sondé les abîmes de son cœur : toute la grandeur du moyen âge et sa supériorité relative a été, au contraire, dans les œuvres d'inspiration commune et de vie collective, telles que les monuments de l'architecture. — Toutes les questions relatives à nos origines dramatiques sont éclaircies maintenant, grâce aux excellents travaux de M. Charles Magnin sur l'*histoire du théâtre moderne*.

qu'il venait de subir, prit l'affaire du schisme pour champ de bataille contre ses oncles : l'opinion publique, qui s'était d'abord si vivement prononcée contre les deux pseudo-papes, était découragée par le peu de succès des efforts de l'université ; la chute de Richard II ruinait l'espoir du concours de l'Angleterre, et les autres états de l'obédience de Boniface ne secondaient pas non plus activement la France dans l'œuvre de la réunion. L'Aragon et la Castille, las d'être sans pape, se décidèrent à retourner à Benoît XIII. Le duc d'Orléans, caractère bizarre et rempli de contrastes, libertin effréné, adepte téméraire des arts *damnables* de la magie, et cependant assez dévot et se plaisant à faire briller son éloquence dans les débats théologiques, avait embrassé avec passion la cause du pape d'Avignon, que soutenait aussi l'université de Toulouse : il traitait de révolte criminelle la soustraction d'obédience et le blocus d'Avignon, tandis que ses oncles appuyaient l'université. Le duc de Berri était aussi obstiné contre Benoît XIII qu'il l'avait été pour Clément VII. Benoît XIII, d'accord avec le duc Louis, envoya vers le roi deux cardinaux pour l'inviter à remettre le royaume sous son obédience. Les légats de Benoît alléguaient surtout en faveur de leur requête la conduite des souverains du parti opposé, qui ne s'étaient point soustraits à l'obéissance de Boniface IX, bien qu'ils l'eussent promis à Charles VI.

La convocation d'un nouveau concile gallican pour le 15 mai, avait été décidée par le conseil du roi, avant l'arrivée des légats : après de longs et inutiles débats, le duc d'Orléans engagea secrètement les métropolitains à demander aux prélats et aux docteurs de leurs provinces des suffrages écrits, et à les lui communiquer; il en fit

faire une liste qui constatait, dit-on, une certaine majorité pour la faction papale, et alla brusquement trouver le roi, avec plusieurs archevêques et évêques de son opinion. Charles VI, *lequel était alors en bon point*, crut devoir se rendre à ce qu'on lui représentait comme le vœu de l'Église gallicane, et dit qu'il ne se souvenait point d'avoir approuvé la soustraction d'obédience, et *qu'il voulait bien obéir à Bénédict* (Benoît) *comme à vrai pape :* il en prêta serment sur l'autel, et signa sur-le-champ une ordonnance qui remettait le royaume sous l'obédience du pape d'Avignon (30 mai). On chanta aussitôt le *Te Deum* dans la chapelle même de l'hôtel Saint-Pol, et les ducs de Berri et de Bourgogne n'apprirent qu'avec le public, par les joyeuses volées des cloches, l'espèce de coup de main qui venait de décider le triomphe de la réaction (Relig. de Saint-Denis, l. XXII-XXIII).

Les oncles de Charles VI furent obligés d'étouffer leur dépit ; l'université elle-même céda, et les dominicains profitèrent de la réconciliation générale : on les rétablit en tous leurs droits et honneurs. La paix ne fut pas de longue durée : Benoît XIII n'en était venu à ses fins qu'en prodiguant les promesses ; il s'était engagé à assembler un concile des pays de son obédience, à accepter la voie de cession, si le parti contraire y adhérait, enfin, à respecter toutes les élections ecclésiastiques, collations et provisions de bénéfices, opérées, pendant la soustraction d'obédience, par les métropolitains, les diocésains et les collateurs légitimes. A peine reconnu par le roi et l'église gallicane, il viola la dernière de ses promesses et voulut annuler toutes les nominations. Le duc d'Orléans, son ami et son patron, l'alla visiter à Avignon, sans pouvoir *muer son imagination* à cet égard. Les ducs de Berri et de

Bourgogne reprirent le dessus au conseil, et une vigoureuse déclaration royale, enregistrée au parlement, mit les bénéficiers sous la protection du roi, et interdit les *grièves* levées d'argent que Benoît recommençait à faire sur le clergé (19 décembre). On se retrouva presque dans la même situation qu'auparavant, et l'on retomba dans de misérables tiraillements dont il était impossible de prévoir l'issue. La mort du pape de Rome, Boniface IX (1[er] octobre 1404), ne changea en rien l'état des choses : son successeur Innocent VII (Cosmato Méliorati) jura de renoncer au pontificat, si c'était nécessaire au bien de l'Église ; mais Benoît XIII en avait juré tout autant, et l'on savait ce que valaient ces serments.

L'attitude de la France vis-à-vis de l'Angleterre était encore plus étrange que vis-à-vis de la cour d'Avignon : la couronne reconnaissait toujours la trêve avec Henri IV, et cependant on se battait sur les côtes et sur les frontières, le duc d'Orléans, les Bretons de l'ancien parti de Clisson et le comte de Saint-Pol ayant entamé les hostilités pour leur propre compte. Le 7 août 1402, le duc d'Orléans avait expédié à Henri IV une lettre de défi, dans laquelle il proposait au roi anglais de venir se battre contre lui entre Bordeaux et Angoulême, chacun accompagné de cent chevaliers et écuyers, *tous bons gentilshommes et sans reproche, pour fuir oisiveté et acquérir honneur et bonne renommée*[1]. Le roi d'Angleterre répondit avec dignité à cette provocation, qu'un souverain « ne mettait point son corps

[1] Un premier combat en champ-clos avait eu lieu, le 19 mai, près de Bordeaux, entre le sire de Barbazan et six autres chevaliers de l'hôtel du duc d'Orléans, d'une part, et sept chevaliers anglais, de l'autre. Les Anglais furent vaincus. On parla presque autant de cette rencontre que du fameux *combat des Trente*. Religieux de Saint-Denis, l. XXII, c. 2.

en telle entreprise contre une personne de moindre état que lui, et ne devait rien faire que pour l'honneur de Dieu et commun profit de toute chrétienté ou de son royaume, et non pas pour vaine gloire et convoitise temporelle; qu'au reste, lorsqu'il jugerait à propos d'aller de sa personne *en son pays de par-delà* (en ses domaines du continent), le duc d'Orléans se pourrait mettre avant contre lui avec tel nombre de gens que bon lui semblerait. — Si vous voulez que ceux de votre parti soient *sans reproche,* ajoutait-il, gardez mieux vos lettres, vos promesses et votre scel, que vous n'avez fait devant cette heure. » C'était une allusion au traité secret qu'ils avaient contracté ensemble, lorsque Henri n'était encore que duc de Hereford.

Le duc Louis répliqua par une seconde lettre pleine d'une verve insultante et audacieuse : il déclarait n'avoir rompu son alliance qu'à cause de la déloyauté de Henri envers son *lige-seigneur* le roi Richard, *trépassé, Dieu sait par qui,* et réitérait son défi dans les termes les plus outrageants. Henri répondit que c'était mentir, de prétendre insinuer que Richard avait été tué par ses ordres; que d'ailleurs Louis d'Orléans, en signant leur ancienne alliance, avait connu et approuvé ses projets de guerre contre le roi Richard. Le monarque anglais glissait dans sa dernière dépêche une imputation terrible qui avait plus que jamais cours dans le public : il faisait entendre que Louis causait la maladie de Charles VI *par sorceries et diableries*[1].

[1] Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, l. I, c. 9. — Monstrelet, gentilhomme du Boulenois, attaché au service de la maison de Bourgogne, fut le continuateur de Froissart. Le vaste ouvrage de Froissart s'arrête en 1400, quoique ce célèbre chroniqueur ait prolongé sa carrière jusqu'en 1410. L'œuvre de Froissart, une des plus originales qui existent dans aucune langue, n'a pas moins d'importance pour la littérature que pour l'histoire : on a nommé Froissart avec raison le créateur de la prose française; ses défauts mêmes ont un certain charme ;

La mort de Charles, fils aîné du roi, *très-bel enfant de huit ans, qui devint étique et tout sec, et trépassa* sans qu'on connût bien la cause de sa mort (janvier 1401), avait donné un nouveau crédit à ces rumeurs sinistres, propagées par la faction de Bourgogne.

A l'exemple de Louis d'Orléans, Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Ligni, beau-frère du malheureux Richard II, défia le roi d'Angleterre (avril 1403) : les marins anglais vengèrent les affronts de leur roi en piratant sur les côtes de Bretagne et de Poitou ; les Bretons, excités par le vieil Olivier de Clisson, formèrent une escadre à Brest, attaquèrent et prirent une flottille anglaise devant Saint-Mahé, et opérèrent plusieurs descentes à Jersey, à Guernesey, à Plymouth ; les Anglais, de leur côté, descendirent à Saint-Mahé, taillèrent en pièces les gens du pays, enlevèrent un grand nombre de bâtiments rochellois, chargés de vins de Bordeaux, et la garnison de Calais saccagea le comté de Saint-Pol. Henri IV, se bornant à ces représailles, ne déclara point l'armistice rompu : il avait trop d'intérêt à éviter une guerre sérieuse au dehors ; trois ou quatre grandes révoltes, excitées par les plus hauts barons de l'Angleterre, avaient ébranlé coup sur coup son trône récent, et il avait en outre à combattre l'insurrection nationale des

ce sont les défauts d'une langue jeune et inexpérimentée qui bégaie avec grâce. Il faut aller jusqu'à Montaigne pour retrouver un talent égal sous une forme plus avancée et plus savante. — Froissart n'était pas moins renommé, chez ses contemporains, comme poëte que comme prosateur : ses vers ne sentent pas plus l'homme d'église que sa prose ; il y célèbre de préférence la guerre et l'amour. Ses poésies amoureuses, œuvre de sa jeunesse, se ressentent peu de la licence grossière qui était alors à la mode : elles ont de la sensibilité, de l'élégance et de la délicatesse, et se rapprochent souvent de ce qu'on nommerait aujourd'hui la poésie *intime*, sauf la profondeur d'analyse qui n'était ni de son temps ni de son caractère. Les poésies de Froissart ont été publiées par M. Buchon.

Gallois, qui, sous un chef appelé Owen Glendower, profitaient des luttes civiles de leurs conquérants pour tenter de secouer le joug anglais. Owen, homme de courage et de génie, réveillait toutes ces antiques traditions kimriques qu'Édouard Ier avait cru étouffer dans le sang des bardes ; il évoquait jusqu'aux souvenirs de la magie druidique, pour exciter la vive imagination des Gallois, et inspirer aux Anglais de superstitieuses terreurs.

Pendant les démêlés des Bretons avec les Anglais, Charles VI, apparemment à l'instigation du duc de Bourgogne, fit un acte très-préjudiciable à l'état : il donna au duc de Bretagne, Jean V, les droits de la couronne sur l'importante place maritime de Saint-Malo, qui avait jusqu'alors relevé directement du roi (Relig., l. XXIII, c. 11) ; par compensation, la couronne acquit sur ces entrefaites Cherbourg du roi de Navarre, en échange du duché de Nemours (Monstrelet, l. I, c. 17).

Le peuple n'avait pas eu longtemps à se réjouir de la suppression des impôts. Le duc de Bourgogne, après avoir supplanté son neveu d'Orléans, essaya d'abord de ne pas revenir aux subsides généraux ; mais les expédients auxquels il recourut pour y suppléer furent si vexatoires, qu'une révolte éclata à Reims : le conseil du roi recula, et l'année 1403 s'écoula sans impôts arbitraires. Les profusions de la cour n'avaient pas diminué avec les ressources, et, au commencement de 1404, le roi et les princes se trouvèrent écrasés de dettes : le duc d'Orléans proposa au conseil le rétablissement des subsides ; le duc de Bourgogne voulut encore un moment soutenir son rôle de défenseur du bien public, mais il était le plus dépensier et le plus endetté des princes : ses besoins l'emportèrent sur ses intérêts politiques, et il

céda. Tous les princes sortirent de Paris avant la publication de l'édit : il n'y eut cependant pas d'explosion populaire ; la douleur de la multitude s'exhala en vains murmures. Les subsides, perçus avec une violence et une rigueur excessives, produisirent 17 millions, somme énorme pour ce temps [1]. Il fallait que l'agriculture et l'industrie eussent fait de notables progrès en France, malgré le détestable gouvernement des Valois, pour que le pays pût supporter de tels fardeaux sans une ruine complète. Depuis plusieurs années la France n'était plus ravagée par ces grands rassemblements de soldats qui passaient sur les campagnes comme des nuées de sauterelles, et les forces vitales de la société avaient déployé cette fécondité réparatrice qui se manifeste d'une manière si admirable aux époques les plus calamiteuses, lorsque les maux de la société ne proviennent pas d'une plaie incurable et mortelle. Il en est de la société comme de la nature, dont les puissances génératrices se déploient avec tant d'énergie après les épidémies et toutes les grandes destructions d'êtres animés.

Le duc de Bourgogne ne profita pas de l'énorme butin extorqué au peuple : tandis qu'il était allé à Bruxelles installer son second fils Antoine dans le gouvernement des duchés de Brabant et de Limbourg, « le duc d'Orléans vint, de nuit, avec force gens d'armes, à la tour du Palais où était renfermé le trésor, et en enleva la plus grande partie (800,000 écus d'or, est-il dit ailleurs) ; il n'en resta pas le tiers au roi. » (Relig., l. XXIV, c. 1.)

Le duc Philippe n'eut pas le temps de réclamer contre ce vol effronté : peut-être même n'en reçut-il pas la nou-

[1] Relig. de Saint-Denis. — Peut-être faut-il lire 1700,000 francs d'or.

velle ; il gisait en ce moment sur son lit de mort. Ayant été atteint à Bruxelles d'une maladie contagieuse qui régnait alors dans toute la France, il se fit porter sur une litière de Bruxelles à Hall en Hainaut, où il fut déchargé en un hôtel à l'enseigne du Cerf ; *auquel lieu, se sentant fort aggravé de sa maladie*, il manda devant lui ses trois fils, leur recommanda d'être bons, loyaux et obéissants *envers le roi Charles de France, sa noble génération, sa couronne et tout son royaume*, et leur départit ses seigneuries, puis rendit l'esprit (27 avril 1404) ; « et là fut son corps ouvert, et ses entrailles, enterrées dans l'église Notre-Dame de Hall, et son corps, bien embaumé, fut mis en un cercueil de plomb et transporté à Douai, puis à Arras, d'où on le mena en Bourgogne, à l'église des Chartreux de Dijon, qu'il avait fondée et édifiée à ses dépens [1], et son cœur fut porté à l'église Saint-Denis en France. Et avait icelui duc, avec ses trois fils dessus dits, Jean, Antoine et Philippe, trois filles ; c'est à savoir : la duchesse d'Autriche, la comtesse de Hainaut et la duchesse de Savoie. » (Monstrelet). Il était dans sa soixante-troisième année.

« C'était, ajoute le Religieux de Saint-Denis, le prince le plus éloquent du royaume, un prince de très-grande louange [2], sinon que très-*envis* (*invitus,* à regret) payait

[1] Le tombeau du duc Philippe et le *moûtier* des Chartreux de Dijon figurent encore entre les plus beaux monuments qui nous restent du quatorzième siècle. Au règne de Philippe-le-Hardi en Flandre, appartient la naissance de la peinture flamande et de l'illustre école de Bruges, sur laquelle nous reviendrons. Hubert Van-Eick, le frère aîné du grand *Jean de Bruges*, avait quarante ans à la mort du duc Philippe. — Ce prince avait aimé les arts : le Religieux de Saint-Denis dit qu'il entretenait dans sa chapelle *la plus excellente musique qu'on eût encore ouie.*

[2] Le Religieux loue particulièrement le duc Philippe d'une vertu fort peu appréciée à la cour de Charles VI. « On croit, dit-il, qu'il garda inviolablement à sa femme la foi du mariage. »

il ses dettes. Les créanciers et les fournisseurs de sa maison ne pouvaient rien obtenir de ses argentiers et contrôleurs. » Philippe, malgré les grands revenus qui le rendaient un des plus riches seigneurs de l'Europe, malgré les sommes immenses qu'il avait pillées depuis vingt-quatre ans dans le royaume de son neveu, s'était épuisé en prodigalités tellement exorbitantes, qu'il mourut en état de banqueroute ; « tous ses biens meubles n'eussent pas suffi à payer ses dettes, et, pour cette cause, la duchesse Marguerite, sa femme, renonça à sa succession mobilière, et mit sur le cercueil sa ceinture, sa bourse et ses clefs, comme il est de coutume, et de ce demanda *instrument* (requit acte) à un notaire public qui était là présent. » (Monstrelet, l. I, c. 18.)

(1404-1407.) Aucun prince n'avait fait plus de mal à la France que Philippe de Bourgogne, et cependant sa mort fut regardée comme un nouveau malheur : elle paraissait devoir livrer l'autorité sans partage au duc d'Orléans, le duc de Berri ayant trop peu de capacité, le duc de Bourbon, trop peu de puissance et d'énergie, pour disputer au duc Louis la domination du conseil royal. La reine Isabeau, qui était censée présider ce conseil, d'après une ordonnance d'avril 1403, mais qui s'occupait beaucoup plus de banquets, de *bobans* et de futilités que des affaires publiques, appuyait aveuglément toutes les volontés du duc d'Orléans : les contemporains ne parlent pas formellement de la liaison incestueuse qui, suivant certains historiens modernes, aurait existé entre la reine et son beau-frère; mais cette circonstance n'a rien que de vraisemblable, et les mœurs bien connues du duc et de sa belle-sœur permettent difficilement de croire à l'innocence de leur intimité. Quelle que fût la nature de leurs étroites

relations, ils s'unissaient toujours pour dominer le roi, dès que Charles VI recouvrait une lueur de raison et signait lui-même les *lettres royaux*. Louis d'Orléans mit à profit sur-le-champ la mort du duc Philippe : le 5 juin, il fit révoquer l'édit qui protégeait contre le pape d'Avignon les bénéficiaires nommés pendant la soustraction d'obédience, et qui interdisait toute levée d'argent à Benoît XIII sur le clergé ; il renouvela avec Benoît le pacte simoniaque qui avait autrefois lié à Clément VII les ducs d'Anjou et de Berri. Le 14 juillet, il signa, au nom du roi, un traité avec l'ambassadeur d'Owen Glendower, envoya un *casque couronné* et une armure dorée à ce chef des insurgés gallois, et ordonna le rassemblement de 8,000 hommes d'armes et de beaucoup d'autres gens de guerre à Brest, pour aller descendre dans le pays de Galles. Il dépêcha en Guyenne, avec un corps d'armée, Jean, comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, qui attaqua et enleva les forteresses que les Anglais avaient conservées en Limousin ; enfin, ses agents entraînèrent quelques bourgeois de Bordeaux dans un complot qui avait pour but de livrer cette grande ville aux Français : la conspiration fut découverte, et les conjurés, mis à mort. L'expédition de Galles eût dû venger l'échec de Bordeaux : elle avait les plus belles chances ; mais le comte de la Marche, chef d'une branche cadette de la maison de Bourbon, qui avait reçu le commandement de la flotte de Brest, était plus propre à partager les débauches de Louis d'Orléans qu'à diriger une armée. *Ne se plaisant qu'à la danse, aux cartes* [1] *et aux dés*, il ne put s'ar-

[1] Les cartes à jouer venaient d'être inventées ou renouvelées, dit-on, pour distraire Charles VI dans les intervalles de sa folie : les noms de leurs personnages, tirés en partie de l'histoire, en partie des romans de chevalerie, et surtout leurs costumes, indiquent bien en effet le quinzième siècle.

racher aux voluptés de Paris, ne reçut du duc d'Orléans aucun ordre de départ, et laissa son armée l'attendre pendant trois mois sur la côte de Bretagne : il n'arriva qu'à la mi-novembre, et n'apporta pas un denier pour payer les troupes. La plupart des soldats se débandèrent : le comte de la Marche s'embarqua avec le reste, malgré la mauvaise saison, et descendit à Falmouth et à Darmouth; il se retira devant les premières démonstrations des gens du pays, et perdit, au retour, une bonne partie de ses vaisseaux par la tempête. L'absurdité et l'impudeur n'avaient pas encore été poussées si loin; il semblait que la folie de Charles VI se fût communiquée à tout ce qui l'entourait : tout à la cour respirait un impur délire, les habitudes, le langage, le costume même. Le costume, qu reflète si bien les mœurs, avait perdu complétement e reste de noblesse et de simplicité antiques qui s'était conservé jusqu'au treizième siècle, et avait pris ce caractère d'extravagance qui dénote la corruption du goût et la disparition de tout sentiment d'harmonie et de vraie beauté [1]. La corruption du goût n'est que trop communément l'indice de la corruption du cœur.

Il y avait cependant, au sein du conseil du roi, un homme qui ne se laissait pas emporter au commun vertige, et chez qui l'ambition prévalait sur la débauche, un homme qui entendait, avec une joie menaçante, gronder le sourd murmure de la haine populaire contre la reine et le duc d'Orléans : c'était le nouveau duc de Bourgogne. Son audace dans la funeste campagne de Nicopolis lui avait valu le surnom de Jean-sans-Peur, et il était moins

[1] On voit, dans tous les recueils de gravures, les monstrueux bonnets des femmes de la cour d'Isabeau, les énormes manches des hommes et leurs souliers à becs de deux pieds de long. Cette dernière mode, à la vérité, n'était pas nouvelle.

susceptible encore de scrupule que de crainte. Après avoir reçu l'hommage de ses vassaux de Bourgogne, il s'était hâté de venir prendre sa place dans le conseil du roi, qui n'était plus, à proprement dire, que l'assemblée oligarchique des sires des fleurs de lis. Outre la reine et les ducs d'Orléans, de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, l'on y voyait siéger le roi de Sicile, Louis II d'Anjou, qui avait reperdu Naples en 1400 et quitté la place à son compétiteur Ladislas de Durazzo, pour se réinstaller à cette cour de France si chère à tous les princes [1]. On y voyait encore un autre roi, Charles III de Navarre, avec son frère le comte de Mortain ; trois princes de la branche de Bourbon, outre le duc, leur chef ; le duc de Bretagne, le comte d'Alençon, les deux frères du duc de Bourgogne, etc. Le duc d'Orléans reconnut bientôt qu'il aurait dans l'héritier de Philippe-le-Hardi un redoutable rival : Louis d'Orléans et Jean de Bourgogne, de même âge, d'ambition pareille (ils avaient tous deux trente-trois à trente-quatre ans), mais très-différents d'esprit et de caractère, étaient ennemis nés. Un motif particulier de ressentiment envenimait, dit-on, encore leur infaillible antipathie : le brillant duc d'Orléans, à ce qu'insinuent les historiens, avait séduit la femme du sombre et rancuneux Bourguignon, Marguerite de Hainaut.

Jean-sans-Peur engagea la lutte sur un excellent terrain, et reprit avec bien plus de vigueur le rôle populaire qu'avait adopté Philippe-le-Hardi sur la fin de sa vie. Au commencement de l'année 1405, le duc d'Orléans ayant proposé au conseil une nouvelle taille générale, le duc de Bourgogne déclara nettement que, quand tout le reste

[1] Le parti angevin n'en continua pas moins la guerre dan le royaume de Naples.

du conseil autoriserait cette tyrannie, il saurait bien, pour ce qui le regardait, en garantir ses sujets. Le duc de Bretagne tint le même langage. La majorité du conseil vota néanmoins la taille; les deux ducs opposants quittèrent Paris avec éclat, tandis qu'on proclamait l'impôt à son de trompe par la ville (5 mars 1405). Les prisons regorgèrent bientôt de malheureux qui n'avaient pu, en vendant tous leurs meubles, *jusqu'à la paille de leurs lits,* fournir la moitié de la quote-part qu'on leur demandait. Ce n'étaient qu'imprécations contre la femme et le frère du roi : le peuple se demandait avec rage ce que devenait tout l'argent du royaume; on racontait qu'Isabeau envoyait en Bavière, son pays natal, des mulets chargés d'or; quant au duc d'Orléans, il employait à ses somptueuses constructions de Couci, de Pierrefonds, de la Ferté-Milon, l'argent qui lui restait après avoir fait la part de ses compagnons de débauches. Les deniers extorqués au peuple et les revenus du domaine étaient également dévorés par le duc, la reine et leurs complices, pendant que le malheureux Charles VI, objet d'indifférence et de dégoût pour ses proches, était abandonné aux soins de serviteurs dont on ne payait pas les gages, et de femmes de basse condition qui remplaçaient la reine auprès de lui : on appelait l'une d'elles la *petite reine.* Il n'avait pas toujours les choses les plus nécessaires à la vie, et croupissait *dans l'ordure et la vermine.* Les enfants du roi n'étaient guère mieux traités par une mère égoïste et dénaturée. (Relig. de Saint-Denis, l. XXIV, c. 14; l. XXV, c. 6.)

L'indignation était universelle : un moine augustin, prêchant devant la reine, lui reprocha en face de faire régner à sa cour « *dame Vénus*, accompagnée de ses

suivantes inséparables, la gourmandise et la crapule, qui corrompaient les mœurs et énervaient les courages des gens de guerre. » Les courtisans se plaignirent au roi de l'*insolence* du prédicateur : Charles VI, qui avait en ce moment quelques lueurs de raison, loin de punir cet homme courageux, voulut l'entendre dans sa chapelle le jour de la Pentecôte : le moine reprit sa harangue avec plus de hardiesse ; il peignit à larges traits la dilapidation des finances, la misère publique, les dérèglements d'*un certain duc* maudit des peuples, et termina en prédisant qu'à moins d'une prompte réforme dans le gouvernement, le royaume périrait bientôt par ses dissensions ou passerait aux mains d'une race étrangère. Le pauvre Charles VI crut ouïr la voix du ciel même, et déclara qu'il allait mettre à profit les avis du saint homme ; mais il ne tarda pas à retomber en frénésie, et le duc et la reine continuèrent leurs déportements. Un jour cependant, le duc Louis, épouvanté par un orage qui avait failli lui coûter la vie, montra quelque repentir, et annonça qu'il voulait payer ses dettes le dimanche suivant : plus de huit cents créanciers accoururent, mais la frayeur du prince était passée, et les créanciers furent congédiés avec force railleries. On apprenait à chaque instant quelque nouvelle infamie : on sut que le duc d'Orléans avait intimé, de par le roi, à tous les monétaires l'ordre secret de diminuer le poids et le titre des monnaies [1].

La patience publique était à bout : tous les yeux et toutes les espérances se tournaient vers le duc de Bourgogne, qui était avec ses frères à Arras, où l'avait appelé la mort de sa mère : la duchesse Marguerite n'avait survécu que

[1] Ordon. t. IX, p. 64. Relig. de Saint-Denis, l. XXV, c. 6-7.

peu de mois à Philippe-le-Hardi. Jean-sans-Peur recueillit presque tout le vaste héritage de sa mère. Philippe et Marguerite, au rebours des rois qui démembraient le royaume au profit de leurs puînés, avaient agi en fondateurs de dynastie : la Flandre, l'Artois et la Franche-Comté, après la Bourgogne ducale, passèrent intégralement à l'aîné de leurs fils; le second, Antoine, eut seulement le comté de Rethel; le troisième, Philippe, eut le comté de Nevers. Antoine, à la vérité, avait reçu de la tante de sa mère une succession qui faisait de lui un puissant prince; il était duc de Brabant et de Limbourg. Jean-sans-Peur ne débuta pas moins heureusement en Flandre qu'à Paris, et se fit très-bien accueillir de ses nouveaux sujets, en leur promettant de les défendre contre les exactions du duc d'Orléans. Les attaques du duc d'Orléans et du comte de Saint-Pol contre les Anglais avaient attiré de vives représailles, qui retombaient sur la Picardie et la Flandre [1], et une escadre anglaise venait de piller Cadsand et d'attaquer l'Écluse. Le duc Jean envoya offrir au duc d'Orléans et au conseil du roi d'entreprendre d'un commun accord le siége de Calais; le duc Louis refusa, et témoigna plus ostensiblement encore son mauvais vouloir au Bourguignon en travaillant à rompre le traité de mariage entamé entre le dauphin Louis, l'aîné des fils qui restaient au roi, et une fille de Jean-sans-Peur.

[1] L'expédition de Galles, qui avait si misérablement avorté l'année précédente, fut reprise avec de moindres proportions, mais avec plus de succès : ce n'était plus heureusement un prince du sang qui commandait; un maréchal de France (le sire de Rieux) et le grand-maître des arbalétriers allèrent descendre sur la côte de Pembroke avec une petite armée, prirent Caermarthen, Caerdighan et d'autres places, et secoururent efficacement Owen Glendower. Pendant ce temps, les barons et les communes de Saintonge enlevaient aux Anglais Mortagne-sur-Mer, repaire d'une compagnie qui mettait toute la province à contribution ;

Les affaires changèrent bientôt de face, et le duc Jean reçut, presque en même temps que le refus de son rival, une invitation du roi à revenir prendre sa place au conseil. Les excès et les prétentions exorbitantes du duc d'Orléans, avaient fini par soulever contre lui la plupart des autres princes et des grands officiers de la couronne, jusqu'alors ses complaisants ou ses complices. Durant le dernier accès de folie du roi, le duc Louis avait voulu envahir d'autorité le gouvernement de la Normandie : les bourgeois de Rouen et les capitaines des places-fortes refusèrent de recevoir ses gens, et une vive querelle éclata dans le conseil à ce sujet, le premier jour où le roi fut *assez en bon point* pour y assister. On ne décida rien ; mais c'était décider contre le duc d'Orléans que de différer et de rappeler Jean de Bourgogne. Le duc Jean répondit à cet appel en prenant aussitôt le chemin de Paris avec huit cents lances, que devait suivre au besoin une armée de six mille chevaux, commandée par Jean de Bavière, évêque élu de Liége, et frère du comte de Hainaut [1]. Jean-sans-Peur, arrivé à Louvres en Parisis, apprit que la reine et le duc d'Orléans, craignant apparemment une insurrection populaire, étaient partis pour Corbeil, et avaient chargé le duc Louis de Bavière, frère de la reine, de leur amener le dauphin, enfant de neuf ou dix ans, avec ses frères et les enfants du duc de Bourgogne, dont ils voulaient se faire des instruments et des ôtages. Le duc Jean s'élança sur le plus rapide de ses chevaux, et, suivi des mieux montés de ses gens, fit au grand trot les six lieues de Louvres

les Bretons, de leur côté, ravageaient les îles de Portland et de Wight, et faisaient la guerre pour leur compte avec passion contre les Anglais.

[1] Guillaume l'Insensé, comte de Hainaut, était mort, et ses domaines avaient passé à Guillaume comte d'Ostrevant, l'aîné de ses neveux, beau-frère de Jean de Bourgogne.

à Paris, traversa la capitale sans s'arrêter à écouter les acclamations du peuple, gagna la route de Corbeil, et rejoignit l'escorte du dauphin à Juvisy, entre Villejuif et Corbeil. Il aborda le petit prince en lui demandant s'il n'aimait pas mieux revenir à Paris que de passer outre : l'enfant, qu'on avait enlevé malgré lui et malgré les serviteurs chargés de sa garde, se jeta dans les bras du duc de Bourgogne, et Jean-sans-Peur fit retourner vers Paris la litière qui emmenait le dauphin. Le duc de Bavière eut beau protester, il fut obligé de lâcher sa proie. Les ducs de Berri et de Bourbon, et les rois de Sicile et de Navarre, manifestèrent leur adhésion à la conduite du duc de Bourgogne, en sortant en armes au-devant de lui quand il rentra dans Paris. Le duc Jean s'installa dans le Louvre avec le dauphin (25 août). (Monstrelet. — Religieux de Saint-Denis.)

Dès le lendemain, Jean-sans-Peur, au nom du dauphin, convoqua les princes, les prélats et le conseil du roi, le recteur et les principaux docteurs et professeurs de l'université, et fit lire devant cette assemblée une *supplication* adressée par lui et ses deux frères au dauphin, *séant pour l'absence du roi*. Les princes de Bourgogne y dénonçaient la mauvaise administration exercée au détriment du roi, du clergé, de la noblesse et du peuple, et offraient leurs corps et leurs biens pour la réforme des abus. Le duc Jean déclara n'être venu que *pour remettre justice sus, et assembler les trois états* [1], *afin d'aviser au gouvernement ; car ceux qui disaient l'avoir gâtaient tout,* et il défia quiconque voudrait dire le contraire. Personne n'était disposé à accepter le

[1] Du moins suivant Juvénal des Ursins, p. 167 ; le Religieux de Saint-Denis, que Juvénal ordinairement ne fait guère qu'abréger, ne parle pas du projet d'assembler les états-généraux.

défi ; toute l'assemblée approuva ce qu'avait fait le duc Jean, et la ville de Paris fit la même déclaration par l'organe de ses notables. La popularité du Bourguignon fut portée au comble par la réparation des outrages de 1383 : de concert avec le duc de Berri, que le conseil du roi avait nommé capitaine de Paris, il invita les bourgeois à s'armer et à refaire les chaînes des rues, et leur fit rendre la plupart des armures qu'on leur avait jadis enlevées ; on rétablit et on ferma les portes de la ville, qui n'avait pas été close depuis près de vingt-trois ans; en huit jours, tout Paris fut sous les armes, et toutes les rues, barrées chaque nuit par de formidables chaînes ; les serruriers et forgerons n'avaient pas fait autre besogne de toute la semaine que de forger des chaînes et des armes.

L'attitude menaçante du duc d'Orléans avait rendu nécessaire l'emploi de ces grands moyens : le duc Louis rassemblait à Melun la noblesse de ses fiefs; le duc de Lorraine, le comte d'Alençon, le sire de Harpedanne, sénéchal de Boulenois, lui avaient amené environ quatorze cents lances, et il repoussait arrogamment tous les messages conciliatoires des princes et de l'université. Le duc Jean, de son côté, avait reçu des renforts bien supérieurs à ceux de son adversaire : *l'évêque élu* de Liége et le comte de Clèves étaient arrivés à son aide avec une multitude de Belges et d'Allemands[1]. On ne combattit cependant point : comme on l'avait déjà vu en pareille circonstance, du temps du duc Philippe, les deux rivaux reculèrent devant les terribles conséquences d'une lutte décisive, et ac-

[1] Les deux partis avouaient nettement leurs prétentions au pouvoir : les Bourguignons avaient écrit en flamand, sur les flammes ou panonceaux de leurs lances : *ich houd* (je le tiens); la devise des Orléanais était : *je l'envie!* (Monstrelet, l. I, c. 44.)

ceptèrent enfin la médiation des rois de Sicile et de Navarre et des ducs de Berri et de Bourbon; le vieux duc de Berri surtout, le moins belliqueux de tous les princes, mit un grand zèle à ramener la paix : après un mois et demi de préparatifs militaires et de pillages autour de Paris, les deux rivaux consentirent à s'embrasser, *et à se montrer bons amis à la vue de tout le monde*; « mais, dit Monstrelet, celui qui connaît les pensées des cœurs sait du surplus ce qu'il en était » (16 octobre). Les ducs d'Orléans et de Bourgogne, à la suite de cette réconciliation opérée au château de Vincennes, entrèrent ensemble dans Paris avec la reine et tous les princes, et recommencèrent à siéger tous deux au conseil royal, où le duc Jean occupa désormais le rang qu'avait eu son père. Le gros des troupes fut congédié ; mais les princes conservèrent ces nombreuses suites qui leur formaient à chacun une petite armée ; chacun d'eux était cantonné dans son hôtel comme dans une place de guerre, et ces hôtels, protégés par des murs crénelés, par des tours, par des fossés, étaient en effet de véritables forteresses. Le duc de Bourgogne se tenait à l'hôtel d'Artois ; le duc d'Orléans, à son hôtel de la Porte-Saint-Antoine ; le duc de Berri, à l'hôtel de Nesle (emplacement de l'Institut); le roi de Sicile, à l'hôtel d'Anjou (rue du roi de Sicile).

Les médiateurs de la paix parvinrent, durant quelques mois, à empêcher les débats intérieurs du conseil de reprendre leur première violence. On fit quelques réformes; on prit un peu plus de soin de la personne du roi [1]; on

[1] Charles VI, depuis cinq mois entiers, s'était refusé à se laver et à changer de linge; rongé de vermine, couvert de plaies, il repoussait, avec la fureur d'une bête fauve, les serviteurs qui tentaient de l'approcher, et se jetait *comme un loup* (*louvissement*) sur la nourriture qu'ils lui apportaient. On prit le parti de le faire saisir par dix ou douze hommes barbouillés de noir et déguisés *moult terri-*

réduisit les gages des officiers royaux ; on diminua le nombre des receveurs, des trésoriers et des gens de justice, et les princes figurèrent tous ensemble dans les fêtes somptueuses qui eurent lieu à Compiègne, durant l'été de 1406, à l'occasion d'un double mariage : Jean, duc de Touraine, second fils du roi, enfant de neuf ans, fut uni à Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume de Bavière, comte de Hainaut; et Isabelle de France, fille du roi, vierge et veuve (elle avait épousé, encore enfant, le malheureux Richard II), fut mariée à Charles, fils aîné du duc d'Orléans, quoiqu'elle fût beaucoup plus âgée que lui, qu'elle fût sa cousine-germaine et l'eût tenu sur les fonts de baptême. Le pape accorda les dispenses sans difficulté : l'Église avait singulièrement modifié ses vieilles doctrines sur les mariages illicites.

Le roi d'Angleterre, Henri IV, qui ne se lassait pas de négocier avec la France, malgré les agressions continuelles dont il s'était vu l'objet, avait tenté en vain d'obtenir pour son fils aîné, qui fut le fameux Henri V, la veuve de Richard II, ou une autre des filles de Charles VI : le conseil de France était tout à la guerre, et le duc de Bourgogne ne différait point d'avis à cet égard avec le duc d'Orléans. Les hostilités commises sur mer et sur toutes les frontières, le mal qu'on s'était fait de part et d'autre depuis trois ans, avaient aigri les esprits, et l'opinion publique en France n'inclinait plus à la paix ; du moins, la partie énergique et remuante de la nation recommençait à demander l'expulsion des Anglais du continent. Jean-sans-Peur ne voulait point paraître moins disposé que son

blement, qui le déshabillèrent, le lavèrent, le pansèrent, et lui mirent des habillements neufs, pendant qu'il était tout *coi* et *ébahi* de peur. — Relig. de Saint Denis, l. XXV, c. 16. — Juvénal des Ursins, p. 177.

rival aux *appertises d'armes*, et le conseil du roi, d'un commun accord, accueillit la requête du comte de Northumberland, qui venait réclamer l'assistance française au profit du prince Edouard, comte de March, prétendant au trône d'Angleterre.

Une forte taille fut remise sur le peuple pour les frais de la campagne. Le duc Jean se fit donner le gouvernement de Picardie et le commandement d'une armée destinée à assiéger Calais, tandis que le duc d'Orléans se chargeait d'envahir la Guyenne anglaise : le comte Bernard d'Armagnac, gendre du duc de Berri, avait déjà conquis un assez grand nombre de places en Guyenne depuis l'année précédente. Un *host* nombreux s'assembla sur les marches de Picardie et de Flandre : on construisit des *bastilles* mobiles en bois ; on forgea douze cents canons qu'on chargeait avec des pierres : la plupart n'étaient que de simples tubes de fer que maniait un seul homme ; on assembla beaucoup de navires pour bloquer le port. Mais ces grands préparatifs avaient donné aux Anglais le temps de renforcer la garnison de Calais : elle était en état de soutenir un long siége, et Jean, au contraire, se trouva sans finances au moment d'entrer en campagne. Il demanda de l'argent au conseil du roi : toute *l'aide de guerre* avait été envoyée au duc d'Orléans, et Jean n'eut d'autre réponse que l'ordre de licencier son armée. Il obéit ; mais ce nouveau grief ralluma dans son âme un implacable ressentiment contre le duc Louis. Celui-ci, du reste, n'eut pas le droit de triompher aux dépens du Bourguignon ; car son expédition de Guyenne, qu'il n'avait commencée qu'en pleine automne, avorta misérablement. Il mit le siége devant Blaye ; la garnison promit de se rendre quand les Français seraient maîtres de Bourg.

Le duc Louis alla donc assaillir Bourg vers la Toussaint; mais *ceux de dedans* se défendirent si bien qu'il fallut lever le siége après y avoir perdu près de trois mois, et l'on n'eut ni Bourg ni Blaye. Le duc d'Orléans revint à Paris à la fin de janvier 1407, poursuivi par les malédictions du peuple et des soldats qu'il n'avait pas même payés de leurs gages : il avait dissipé au jeu l'argent destiné à la solde de l'armée!

Malgré la honteuse issue de son *emprise*, le duc d'Orléans obtint du roi, à son retour, le gouvernement de la Guyenne, ce qui redoubla la colère du duc de Bourgogne. La plus grande partie de l'année 1407 s'écoula néanmoins sans explosion violente, et, jusqu'à l'automne, les dissensions des ducs ne sortirent pas de l'enceinte du conseil royal; tous deux étaient dégoûtés des *chevauchées* contre les Anglais, qui leur réussissaient si mal, et des trêves partielles furent conclues pour la Flandre, la Bretagne, puis la Guyenne; les hostilités languirent partout ailleurs.

Cependant la situation du pays, de même que celle des deux rivaux, ne pouvait se prolonger longtemps sans aboutir à quelque catastrophe. L'opposition intéressée du duc de Bourgogne restreignant les ressources que la cour s'était habituée à demander aux impôts, la cour s'en dédommageait par des brigandages inouïs : les officiers du roi et de la reine, ceux des princes et même des simples barons, allaient prendre sans payer, chez les marchands et les laboureurs, non pas seulement ce qui était nécessaire pour la consommation quotidienne de leurs maîtres, mais des masses de meubles et de denrées dont ils formaient des magasins qu'ils revendaient ensuite en détail : c'étaient surtout les gens de la reine et du duc d'Orléans qui commettaient ces dépradations; ils avaient plusieurs

fois dévalisé jusqu'à l'Hôtel-Dieu de Paris. La clameur publique devint si générale et si terrible, qu'elle arriva jusqu'au roi dans un de ses moments lucides : Charles VI défendit, par ordonnance royale (ordon. t. IX, p. 250), de rien prendre chez ses sujets sinon de leur gré et en payant comptant (7 septembre 1407). Cette ordonnance, probablement fort mal observée, ne changea pas les sentiments du peuple à l'égard du duc Louis. Les querelles de ce prince avec Jean de Bourgogne devenaient de plus en plus fréquentes et plus passionnées. « On s'attendait chaque jour, dit le Religieux de Saint-Denis, à les voir recommencer la guerre civile ou attenter publiquement à la vie l'un de l'autre.[1] » Les autres princes n'étaient occupés qu'à aller de celui-ci à celui-là, à les raccommoder, à *moyenner* entre eux alliances nouvelles. Le rapprochement parut enfin complet, et, le duc d'Orléans s'étant trouvé in-

[1] Un débat d'une autre nature partagea quelque temps, avec les querelles des princes, l'attention des Parisiens : ce fut le fameux procès de l'université contre le sire de Tignonville, prévôt royal de Paris. Deux écoliers ayant commis des vols et d'autres crimes, le prévôt les fit arrêter, et, au lieu de les remettre à l'*ordinaire* (à la juridiction épiscopale), conformément aux priviléges du clergé, il instruisit leur procès, les condamna et les fit pendre. L'évêque de Paris excommunia le prévôt, et l'université, ne pouvant obtenir l'éclatante réparation qu'elle demandait, cessa ses leçons, puis menaça de se transporter en masse dans quelque autre royaume. La cour céda, et, par un arrêt du conseil du roi, le prévôt fut condamné à faire dépendre solennellement les restes des deux suppliciés, et à demander pardon publiquement au recteur et aux docteurs et régents assemblés ; puis il fut destitué de son office. Il est vrai que les princes le firent nommer peu de temps après premier président de la chambre des comptes. — Relig. l. XXVII, c. 22. — Il n'était sûr pour personne, si haut qu'on fût, de se heurter contre ce formidable corps de l'université : l'un des plus brillants seigneurs de la cour, le sire de Savoisi, grand-maître d'hôtel de la reine, en avait fait récemment l'expérience : ses gens ayant commis, avec son approbation, des actes de violence contre les écoliers dans une église, il avait été condamné non-seulement à payer une amende et à livrer les délinquants, mais à voir démolir solennellement son hôtel, un des plus beaux de Paris. — Relig. de Saint-Denis, l. XXIV, c. 9.

disposé, Jean-sans-Peur alla lui rendre visite, *avec toutes sortes de marques de tendresse.* « Le dimanche vingtième jour de novembre, monseigneur de Berri et autres seigneurs assemblèrent lesdits seigneurs d'Orléans et de Bourgogne; ils ouïrent tous la messe ensemble, et reçurent le corps de Notre Seigneur, après qu'ils se furent préalablement juré bon amour et fraternité. » (Juvénal des Ursins. — Relig.)

A l'instant même où, devant la *table sainte,* les deux rivaux se faisaient l'un à l'autre serment de fraternité, le duc de Bourgogne avait bien d'autres pensées au cœur. « En ces propres jours, dit Monstrelet, advint en la ville de Paris la plus douloureuse et piteuse aventure qu'en très-long-temps fût advenue au chrétien royaume de France pour la mort d'un seul homme, à l'occasion de laquelle le roi, tous les princes de son sang, et généralement tout son royaume eurent moult à souffrir, et furent en très-grand'division par très-long espace, et tant qu'icelui royaume en fut moult désolé et apauvri. »

Raoul d'Octonville, ancien général des finances, que le duc d'Orléans avait *débouté de son office* pour infidélité, se tenait caché depuis plusieurs jours, avec environ dix-huit compagnons déterminés, dans un hôtel à l'enseigne *de l'image Notre-Dame,* dans la Vieille rue du Temple, près de la porte Barbette et de l'hôtel de Montagu, où la reine Isabeau était alors en couches. Le duc d'Orléans allait tous les soirs visiter la reine à l'hôtel de Montagu : le mercredi 23 novembre, le lendemain d'un grand dîner de réconciliation que le duc de Berri avait donné aux deux rivaux, un certain Thomas de Courteheuse, valet de chambre du roi et complice d'Octonville, vint *quérir* le duc Louis à l'hôtel de Montagu, en lui disant que le roi

le mandait sans délai. Le duc monta *incontinent* sur sa mule et sortit, sans autre suite que deux écuyers montés sur le même cheval, et quatre ou cinq valets de pied portant des torches (il était environ huit heures du soir). « Quand il fut près de la porte Barbette, les dix-huit hommes dessus dits, qui étaient armés à couvert et qui l'attendaient, saillirent tous ensemble à l'encontre de lui, et l'un d'eux, Raoul d'Octonville, s'écriant : *A mort! à mort!* le *férit* d'une hache, tellement qu'il lui coupa un poing tout net. Le duc cria : — Je suis le duc d'Orléans! Mais aucuns d'iceux, en frappant sur lui, répondirent : — C'est ce que nous demandons! Lors, par force et abondance de coups, fut-il abattu jus de sa mule, et sa tête fut toute pourfendue, par telle manière que la cervelle *chéit* (tomba) dessus la chaussée. En outre là le retournèrent et renversèrent et martelèrent si terriblement, qu'il mourut piteusement sur la place. » Avec lui fut tué un de ses écuyers qui s'était jeté sur son corps pour le garantir. « Les autres serviteurs, voyant leur seigneur ainsi mis à mort, s'en retournèrent hâtivement à l'hôtel de la reine, en criant : *Au meurtre!* et ceux qui avaient occis ledit duc, à haute voix commencèrent à crier : *Au feu!* et, de vrai, tandis que les autres faisaient l'homicide dessus dit, l'un d'eux avait bouté le feu en leur logis. Et puis ils s'en allèrent où mieux ils purent, jetant après eux chausse-trapes de fer, afin qu'on ne les pût suivre. »

Aux nouvelles de la mort et occision de leur seigneur, tous ceux de la *famille* (de l'hôtel) du duc d'Orléans accoururent, et, après que le prévôt de Paris eut dressé son procès-verbal, ils relevèrent le cadavre tout *navré et détranché*, et le portèrent en grand'tristesse et gémissements à l'hôtel du sire de Rieux, *qui près de là était,* et delà en

l'église Saint-Guillaume (les Blancs-Manteaux). « Sa main gauche et les débris de sa cervelle ne furent ramassés qu'au point du jour, *parmi la boue.* « Là le corps fut mis en un cercueil de plomb, et le veillèrent ceux de son hôtel et les religieux de ladite église, toute nuit, en disant vigiles et psaumes; et, le lendemain matin, le roi Louis de *Sicile*, le duc de Berri, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, les autres princes, et beaucoup de gens d'église, de nobles, et de menu peuple très-grand'multitude, vinrent tous ensemble à l'église Saint-Guillaume; et, quand approchèrent les princes, le sang du corps coula parmi le cercueil à la vue de tous [1]. Les principaux de la famille du duc emportèrent son corps avec le cercueil, à grande foison de torches allumées, et, à chaque côté du corps, étaient par ordre, faisant pleurs et gémissements, le roi Louis, le duc de Berri, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon, chacun d'eux tenant la main au drap qui était sur le cercueil. On porta le corps en icelle manière jusqu'à l'église des Célestins, où il fut enterré très-honorablement. »

La perplexité était extrême dans la famille royale et dans tout le baronage : on ne savait à qui imputer ce grand attentat. Les premiers soupçons avaient porté sur le sire de Canni (ou de Chauni), ancien chambellan du duc d'Orléans; on savait que Canni haïssait *grandement* le duc, qui avait séduit et enlevé sa femme; mais ce gentilhomme fut bientôt justifié par une révélation inattendue et terrible. Le vendredi, jour qui suivit les funé-

[1] Mémoires de Pierre de Fenin. Suivant une superstition du moyen âge, les blessures d'un homme assassiné se rouvraient et saignaient à l'approche de l'assassin. — Voyez les divers récits de Monstrelet, du Religieux de Saint-Denis, de Berri, de Pierre de Fenin et de Juvénal des Ursins. — Mémoire de M. Bonamy, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXI.

railles, comme le conseil royal s'assemblait à l'hôtel de Nesle, chez le duc de Berri, deux commissaires qui avaient été choisis pour entamer les enquêtes vinrent déclarer qu'un des coupables était un porteur d'eau de l'hôtel d'Artois, et demandèrent au duc de Bourgogne la permission d'entrer dans l'hôtel pour arrêter cet homme ; « car l'ordonnance était telle qu'en l'hôtel des seigneurs de France, on ne pouvait prendre un malfaiteur sans le consentement du seigneur à qui était l'hôtel. »

« Le duc Jean de Bourgogne changea de couleur et parut fort ébahi et troublé : le roi Louis de Sicile s'en aperçut et le tira à part : — Beau cousin, lui dit-il, savez-vous rien de ce fait ? dites-le moi, il le faut ; car aussi bien l'homme de votre maison sera pris. — Lors se prit à pleurer le duc de Bourgogne, et dit qu'il était cause d'avoir fait tuer le duc d'Orléans, son cousin, *par l'insinuation de l'ennemi* (du démon).... Le duc de Berri se prit à pleurer aussi, disant : — Je perds aujourd'hui mes deux neveux ! — Comme il disait ces paroles, le duc de Bourgogne partit sans dire adieu. » Le duc de Bourbon entra au moment où Jean de Bourgogne sortait. Lorsqu'il sut le sinistre aveu échappé au Bourguignon, il reprocha vivement aux autres princes de ne l'avoir pas retenu, *pour qu'il en fût ordonné comme raison le voulait* [1]. Le reste du jour et la nuit suivante s'écoulèrent cependant sans que les princes sortissent de leur stupeur et s'arrêtassent à un parti quelconque.

Le remords et la frayeur du duc Jean s'étaient déjà évanouis ensemble : il résolut de payer d'audace, et, le

[1] Hist. chronologiq. de Charles VI, par Jacques Le Bouvier, dit Berri, roi d'armes de Charles VII. — Berri ajoute que le duc Jean quitta sur-le-champ Paris ; mais les autres historiens sont d'accord contre lui à cet égard.

samedi matin, il osa se présenter à l'hôtel de Nesle, où le conseil royal était de nouveau réuni chez le duc de Berri; mais ce prince lui fit fermer les portes. Jean de Bourgogne commença de craindre qu'on ne songeât sérieusement à se saisir de lui : ne se trouvant pas en force pour résister au conseil du roi, et ne sachant encore quelles étaient les dispositions du peuple de Paris, il crut devoir mettre sa personne en sûreté; il retourna en son hôtel d'Artois, monta à cheval sans délai, lui septième seulement, sortit de Paris par la porte Saint-Denis, passa l'Oise, et, changeant de chevaux de distance en distance, mais ne s'arrêtant nulle part, il alla tout d'une traite jusqu'à son château de Bapaume, d'où il se rendit à Lille. L'amiral Clignet de Brabant, favori du duc d'Orléans, poursuivit vivement l'assassin de son malheureux patron; mais Jean fut sauvé par la précaution qu'il avait prise de faire couper derrière lui le pont de Saint-Maxence (Monstrelet. — Relig. — Berri). Raoul d'Octonville et ses complices s'étaient échappés déguisés, et avaient déjà tous gagné Lens en Artois.

(1407-1409.) L'assassinat du duc d'Orléans commençait un âge de fer, dont la fatale période ouverte à Roosebeke n'avait été que le prélude : la conséquence immédiate de cette catastrophe, qui devait engendrer tant d'autres catastrophes, fut de mettre à nu la dégradation morale de la société. La plupart des princes, le premier mouvement d'étonnement et d'horreur une fois passé, abandonnèrent, avec une lâche inertie, la poursuite d'un coupable trop puissant : le duc de Bourgogne venait de détruire le prestige d'inviolabilité qui jusqu'alors en France avait protégé le sang royal; les princes en avaient un implacable ressentiment; mais ce ressentiment ne les décida point à

agir, et ne put l'emporter sur l'égoïsme et la mollesse dans ces âmes usées par de mesquines et misérables passions. Quant au peuple, il ne témoigna d'autre impression qu'une joie farouche[1]; il prit la vengeance du duc Jean pour sa propre vengeance; il accepta la solidarité du meurtre avec une insouciance effrayante sur les atroces circonstances de ce meurtre. La popularité du Bourguignon en fut doublée à Paris, et pas un des vassaux de ses vastes domaines ne se retira de son obéissance, et ne refusa de l'aider à obtenir le fruit de son crime; les corps mêmes chargés de garder le dépôt de la morale publique, le clergé, l'université, loin de tonner contre un attentat qui avait réuni dans un seul acte l'homicide, le parjure et le sacrilége, ne parurent guère voir dans la mort du duc Louis que le châtiment d'un fauteur du schisme, et gardèrent un silence de neutralité, sinon de complicité; quand ce silence fut interrompu, ce fut par la voix d'apologistes sortis des premiers rangs de la Sorbonne. Partout enfin où l'on avait haï la victime, on ferma les yeux sur l'infamie de l'assassinat. Les princes recueillaient ce qu'ils avaient semé en pervertissant par leur exemple toutes les notions de la morale publique et privée.

La duchesse d'Orléans fit presque seule son devoir : elle fut admirable de douleur et d'énergie; elle avait appris à Blois, où elle était avec ses enfants, la fin tragique de son époux. Il y eut là une scène touchante et lamentable; les fils du malheureux duc étaient assez âgés pour comprendre leur perte, et trop jeunes pour la venger : leur mère s'en chargea. Les infidélités continuelles de son mari

[1] Le bâton noueux est *plané* (raboté), disaient les Parisiens. Aux dernières fêtes de la cour, le duc d'Orléans avait pris pour devise un bâton noueux, et le duc de Bourgogne, un rabot. Monstrelet, l. I, c. 37.

n'avaient point éteint l'amour passionné qu'elle lui portait: le duc Louis, beau, brillant, plein de grâce et d'éloquence, avait exercé sur tout ce qui l'approchait, et principalement sur les femmes, une fascination presque irrésistible; il avait fait des dons de la nature un usage bien funeste aux autres et à lui-même! Valentine laissa ses deux fils aînés sous bonne garde dans la ville de Blois, domaine de leur père, et courut avec le troisième à Paris demander justice au roi, qui était alors *assez subtil et relevé de sa maladie.* Le 10 décembre, la duchesse, Jean, comte d'Angoulême, son troisième fils, et sa bru Isabelle de France, ex-reine d'Angleterre et fille du roi, se jetèrent aux pieds de Charles VI, « et en grands pleurs lui requirent qu'il eût souvenance de faire bonne justice de la mort de son unique frère. Le roi les releva, les baisa, et leur promit de faire justice, » déclarant qu'il tenait leur cause pour la sienne propre.

Charles VI avait en effet ressenti une vive émotion de la mort de son frère; mais le malheureux monarque, même dans ses intervalles de calme, était incapable de suivre un projet, une idée quelconque, avec un peu de persévérance. La veuve du duc Louis reconnut bientôt qu'elle ne devait rien attendre des princes, qui tremblaient au bruit des préparatifs militaires de Jean de Bourgogne, et qui entraient déjà en négociations avec lui; elle craignit bientôt d'être réduite à voir le retour triomphant de Jean-sans-Peur, et elle retourna joindre ses fils aînés à Blois, n'espérant plus que du temps la vengeance après laquelle elle soupirait. Avant même que Valentine eût quitté Paris, le conseil du roi avait dépêché au duc de Bourgogne le comte de Saint-Pol, avec mission de lui offrir l'impunité pour sa personne, à condition qu'il livrât les assassins à la jus-

tice du parlement. Jean-sans-Peur refusa ; les princes se décidèrent alors à aller eux-mêmes trouver le Bourguignon, et à lui demander un rendez-vous à Amiens, « afin de trouver appointement de paix raisonnable pour le bien des deux parties, à savoir d'Orléans et de Bourgogne, et principalement pour le bien du roi et de son royaume. » Le duc de Berri et le roi de Sicile partirent pour Amiens. Le duc de Bourbon, le seul des princes qui montra du courage et de la dignité dans ces tristes circonstances, refusa d'accompagner ses deux cousins, et se retira dans son duché avec son fils le comte de Clermont (Monstrelet. — Relig. — Juvénal).

Le duc de Bourgogne vint au rendez-vous, mais escorté de ses deux frères, des nobles et des clercs de son conseil, et de trois mille combattants. Fort de l'appui des états de Flandre et de ses autres vassaux d'Artois et de Bourgogne, qui lui avaient promis *de l'aider contre tous, fors contre le roi et les enfants de France*, il se montra aussi fier et aussi intraitable que s'il avait eu lui-même une vengeance à poursuivre au lieu d'un crime à expier. Il s'était logé chez un bourgeois d'Amiens, à la porte duquel il fit attacher deux lances, l'une ayant *fer de guerre*, l'autre fer émoussé, pour annoncer qu'il était prêt à la guerre comme à la paix (Monstrelet). Non-seulement il refusa de demander pardon au roi, et déclara que « ledit roi et son conseil le devaient grandement, au contraire, avoir pour recommandé, pour icelle besogne avoir faite, ainsi qu'il le fit dire et montrer par trois grands maîtres en théologie de l'université de Paris, » mais il ne voulut pas même obtempérer à la défense de venir à Paris, qu'on lui avait signifiée de la part du roi. Le roi de Sicile et le duc de Berri reprirent la route de la capitale sans avoir obtenu

la moindre concession ni le moindre témoignage de repentir.

Jean-sans-Peur les suivit de près à la tête de huit cents gentilshommes et d'un bon nombre de soldats : rien n'avait été *ordonné* pour lui résister, et il s'avança sans obstacle jusqu'à Saint-Denis, *où il fit ses dévotions.* « Là le vinrent trouver le roi Louis (de Sicile), le duc de Berri, le duc de Bretagne et plusieurs autres du grand conseil, qui derechef lui dirent, de par le roi, que, puisqu'il ne se pouvait tenir d'aller à Paris en personne, au moins il n'y entrât *qu'atout* (avec) deux cents hommes. » Il ne tint compte de leurs représentations, et se dirigea vers la ville avec tous ses gens : près de lui chevauchaient ses frères, son gendre le comte de Clèves, et le duc de Lorraine, son allié. A son entrée fut *démenée* très-grande joie par les Parisiens, et *mêmement* les petits-enfans dans les carrefours à haute voix criaient : *Noël! dont il déplut grandement à la reine et à plusieurs autres princes; Noël* était le cri de bienvenue qu'on faisait entendre à l'entrée des rois de France. Jean-sans-Peur descendit à son hôtel d'Artois, logea autour de lui tous ses hommes d'armes, et, après s'être assuré que l'état des esprits lui permettait de tout oser, il exigea des princes et du conseil royal une audience publique, afin de *faire proposer et déclarer sa justification pour la mort et homicide qu'il avait fait faire sur la personne du duc d'Orléans défunt.* Toutes les prières des autres princes furent inutiles : il leur fallut subir cette honte et cet effroyable scandale.

Le 8 mars 1408, une grande assemblée fut convoquée à l'hôtel Saint-Pol, sous la présidence du jeune Louis de France, duc de Guyenne et dauphin de Viennois, gendre

du duc de Bourgogne[1] : le roi était retombé en son mal ; le roi de Sicile, les ducs de Berri, de Bretagne et de Lorraine, une foule de barons, de chevaliers et d'écuyers, le recteur de l'université, accompagné d'un grand nombre de docteurs et autres clercs, et une multitude de bourgeois et *peuple de tous états,* encombraient les vastes salles de l'hôtel Saint-Pol. Maître Jean Petit, cordelier, un des plus célèbres docteurs de la faculté de théologie, qui avait figuré tout récemment avec éclat dans les affaires du schisme, prit la parole pour le duc de Bourgogne , et établit, dans les nombreuses divisions et subdivisions d'un sermon pédantesque, que c'était *droit, raison et équité d'occire un tyran*, *voire par aguets et épiements* (embûches), après l'avoir endormi par *belles paroles,* lorsque ce tyran était trop grand pour que la justice pût l'atteindre. Il assimila aux tyrans les criminels de lèse-majesté divine et humaine, *et ceux qui machinent contre le roi et la chose publique,* et affirma que le feu duc d'Orléans avait été tyran, criminel de lèse-majesté, et traître au roi ; qu'il avait eu dessein d'usurper la couronne en *maléficiant par sorceries et diableries* et en essayant d'empoisonner *ledit sire roi,* en tentant sciemment de l'*ardoir* (brûler), lors de la fameuse mascarade des hommes sauvages, et en persévérant depuis dans son *malvouloir ;* ce pourquoi le fait de sa mort avait été *perpétré* pour le très-grand bien de la personne du roi, de ses enfants et de tout le royaume.

Jean Petit avait rassemblé et appelé à son aide toutes les autorités anciennes et modernes, toutes les opinions des philosophes et des théologiens qui ont prêché la légi-

[1] Un double mariage avait eu lieu entre deux des enfants du roi et deux des enfants de Jean-sans-Peur : le dauphin et sa sœur Michelle, d'une part ; et Marguerite et Philippe de Bourgogne, de l'autre.

timité du tyrannicide. La vieille doctrine classique du meurtre des tyrans, si contraire à l'esprit du christianisme primitif, avait été reprise par les docteurs catholiques du moyen-âge[1]. On sait quelles ont été les conséquences de l'interprétation qu'on en a faite dans nos guerres religieuses, conséquences funestes à la morale publique, et qui se reproduiront dans toutes les sectes où l'on accordera à la passion individuelle les droits terribles qui n'appartiennent qu'à la société. Aux autorités des philosophes et des docteurs, Jean Petit avait accolé les exemples de la Bible : les traditions sanglantes d'Israël ne devaient pas être moins souvent invoquées au profit de l'homicide que les souvenirs de la Grèce et de Rome ; les fureurs des jésuites et des calvinistes sont également en germe dans la sinistre harangue de Jean Petit, écrite à froid par un rhéteur qui fait commerce de son éloquence. Jean Petit déclare, avec une effronterie naïve, *qu'il reçoit bonne et grande pension chacun an de monseigneur de Bourgogne,* et que tout docteur en théologie est tenu de *labourer* (travailler) à excuser et justifier son maître et seigneur. L'abus du syllogisme et de la science des mots amenait les théologiens au point où avaient été les sophistes grecs avant Socrate (voy. le *sermon* de Jean Petit dans Monstrelet, liv. I, c. 39).

Les propositions de maître Jean Petit « semblèrent bien étranges à aucunes gens notables et clercs, » dit Juvénal des Ursins; « mais il n'y eut si hardi qui eût osé par-

[1] Saint Thomas d'Aquin reproduit exactement la doctrine des anciens et leur définition du tyran : *Qui sibi per violentiam dominium surripit nolentibus subditis.* — Dans les républiques grecques, fondées sur des codes immuables, le tyrannicide était un acte normal et accepté par la conscience de tous : c'était le châtiment légal du destructeur de la loi. Chaque citoyen était virtuellement investi du droit de tyrannicide.

ler contre, fors en secret. » L'assemblée approuva par son silence la justification du duc de Bourgogne : Jean-sans-Peur, enivré de son déplorable triomphe, ne prévoyait pas qu'on pourrait retourner un jour contre lui cette doctrine du poignard.

Les princes, épouvantés d'avoir entendu prêcher en public de pareilles théories sous les auspices d'un des leurs, tentèrent une protestation tardive. La reine quitta brusquement Paris, emmenant son fils aîné avec elle, et se retira à Melun, ville de son douaire ; les princes l'y rejoignirent, et firent quelques démonstrations hostiles ; le duc de Bretagne lui-même, jusqu'alors si étroitement allié à la maison de Bourgogne, suivit les autres sires du sang. Cette démarche ne servit qu'à mettre dans tout son jour la faiblesse et l'irrésolution des princes. Charles VI eut sur ces entrefaites un de ces intervalles à demi lucides pendant lesquels il devenait l'instrument docile du premier occupant : Jean-sans-Peur s'empara de lui ; le roi ordonna à sa femme et aux princes de revenir ; ils obéirent, et des lettres-patentes de Charles VI, sanctionnant ce qui s'était passé à l'hôtel Saint-Pol, annoncèrent à la France que « le roi ôtait de son *courage* toute déplaisance contre son très-cher et amé cousin de Bourgogne, pour avoir mis hors de ce monde son frère d'Orléans[1]. » La destitution de l'amiral Clignet de Brabant, favori du prince assassiné, et son remplacement par le sire de Dampierre, créature du Bourguignon, attestèrent la prépondérance décisive de Jean-sans-Peur.

Les troubles violents qui agitaient en ce moment les

[1] Note au chap. 41 du l. I de Monstrelet, éd. de Buchon. — Les lettres sont datées du 5 mars ; mais il faut probablement lire le 15 mars. — Voyez le Relig. de Saint-Denis, l. XXVII, c. 27.

provinces wallonnes ne permirent pas à Jean-sans-Peur de jouir longtemps en paix du pouvoir qu'il avait acheté si cher et que personne ne se hasardait plus à lui disputer.

La commune de Liége tenait, dans la Belgique orientale, le même rang que Gand et Bruges en Flandre : c'était la reine des villes de la Meuse. Cette belle et vaste cité, célèbre par ses trois cents églises, par ses richesses, par l'énergie et l'activité de sa nombreuse population, reconnaissait la suzeraineté de ses évêques, dont la seigneurie embrassait tout le pays liégeois. En 1389, Jean de Bavière, frère du comte de Hainaut, et beau-frère de Jean-sans-Peur, avait été promu à cet évêché, quoiqu'il fût âgé seulement de dix-sept ans et qu'il n'eût point encore reçu les ordres. Depuis ce temps, Jean de Bavière n'avait jamais voulu se faire consacrer ni exercer les fonctions épiscopales : passant sa vie comme un véritable chef de *compagnie,* à guerroyer au service des souverains qui voulaient le prendre à leur solde, il ne se montrait à Liége que pour pressurer la bourgeoisie et violer toutes les franchises communales. La patience des Liégeois se lassa enfin : ils chassèrent l'évêque-soldat, nommèrent à sa place Thierri ou Théodoric de Perweiss, fils d'un seigneur brabançon, et choisirent le père pour *mainbourg* (avoué, défenseur) de leur cité. Jean de Bavière était soutenu par le pape de Rome : Thierri de Perweiss se fit confirmer par le pape d'Avignon. Tout le diocèse, sauf Maëstricht, se déclara pour Thierri, et, malgré les secours de son frère le comte de Hainaut, Jean de Bavière fut obligé de se réfugier dans Maëstricht, où les Liégeois vinrent l'assiéger. Les cruautés commises par la noblesse du Hainaut dans quelques cantons liégeois ne firent qu'exaspé-

rer la bourgeoisie, et le comte se retira sans oser donner bataille pour délivrer son frère.

Ces nouvelles alarmèrent grandement le duc de Bourgogne et son frère le duc de Brabant et de Limbourg : ils craignirent avec raison que la victoire des Liégeois sur la maison de Hainaut ne fît relever la tête à toutes les *communautés* des Pays-Bas contre les princes et les nobles : ils croyaient déjà voir surgir de nouveaux Arteveldes. Jean-sans-Peur, au risque de tout ce qui pouvait arriver à Paris en son absence, quitta la capitale, au commencement de juillet, pour courir en Artois et en Flandre, et publia son mandement de guerre à Tournai, afin de porter aide aux princes de Hainaut.

Mais, tandis qu'il poursuivait ses *grandes préparations,* ses ennemis, qui s'étaient tenus *cois* durant son séjour à Paris, essayèrent de mettre à profit son éloignement. Le duc de Bourbon et son fils, le comte de Clermont en Beauvaisis, les seuls princes qui eussent évité jusqu'alors tout rapprochement avec le meurtrier du duc Louis, vinrent en armes joindre la reine, qui était à Melun avec le dauphin ; les ducs de Berri et de Bretagne, les comtes d'Alençon, de Mortain, de Vendôme, suivirent cet exemple, et Isabeau de Bavière entra dans Paris le 26 août, avec une escorte de trois mille combattants ; les princes défendirent sous peine de la vie à leurs gens de commettre aucune violence dans la ville ou hors la ville, et de se loger de force chez les bourgeois ; mais les portes, les ponts et les places furent occupés militairement ; défense fut signifiée aux bourgeois de prendre aucune part, même en paroles, aux dissensions des *seigneurs du sang*. La duchesse Valentine arriva le lendemain, puis le jeune duc Charles d'Orléans, l'aîné de ses fils. Dans une séance du

conseil royal, tenue le 5 septembre, il fut convenu que *la reine, le roi étant malade, présiderait au conseil et aurait le gouvernement du royaume.* Aussitôt l'ordonnance rendue, le jeune duc d'Orléans, alors âgé d'environ seize ans, sa mère Valentine de Milan et sa femme Isabelle de France, se présentèrent au conseil, *tout vêtus de noir,* et requirent que justice fût faite du duc Jean de Bourgogne et de ses complices, « et ils eurent audience pour proposer ce qui leur plairait à l'encontre dudit Jean de Bourgogne. »

Cette *audience* eut lieu le 11 septembre; ce fut la contre-partie de l'assemblée où Jean Petit avait anathématisé la mémoire du duc d'Orléans et prêché l'apologie du meurtre. Le jeune duc de Guyenne, instrument passif des factions, présida de même la séance en habit royal, *pour empêchement du roi;* et, devant le même public qui avait écouté Jean Petit, maître Serisi, bénédictin, abbé de Saint-Fiacre, réfuta le *sermon* de ce cordelier, dans un discours non moins diffus, mais plus sage à certains égards : il peignit avec force la noirceur de la trahison du duc de Bourgogne, fort mal lavée par les sophismes de Jean Petit[1], combattit plus ou moins heureusement toutes les imputations dirigées contre le feu duc d'Orléans,

[1] Jean Petit avait nettement déclaré que nul n'était tenu à garder les alliances qui tournaient à son préjudice ou à celui de sa famille, attendu que charité bien ordonnée commence par soi-même. — Garder les alliances en tel cas serait contre la loi de charité, qui nous oblige davantage envers nous-mêmes, notre épouse et nos enfants, qu'envers toute autre personne. — Monstrelet, l. I, c. 59. — Le discours de Serisi remplit le chap. 47 du même livre. Serisi, en discutant les accusations portées par Jean Petit contre le duc d'Orléans, avoue que ce prince et le comte de Mortain avaient volontairement mis le feu aux étoupes qui couvraient les hommes sauvages, lors de la fatale mascarade de 1393. Ainsi les récits de Froissart et du Religieux de Saint-Denis sont inexacts, et cette catastrophe avait été le résultat, non d'une simple imprudence, mais d'une plaisanterie insensée et coupable.

et le disculpa, d'abord d'avoir été tyran, *pour ce qu'il n'avait onc usurpé ni songé à usurper la terre d'autrui*, bien moins encore la couronne du roi, puis d'avoir causé la maladie *dudit roi* par maléfices et « sorceries, pour ce que c'est erreur de croire que sorceries soient autre chose que mensonges et produisent aucun effet. Plus grand'foi est à être ajoutée à la Faculté de médecine en cette matière, qu'au dit du maître en théologie prononcé sottement.... Telles sciences abusives (la magie) ne sont pas seulement défendues parce qu'elles sont contre l'honneur de Dieu, mais parce qu'elles ne contiennent rien de vérité ou d'effet. »

Il fallait en ce temps-là quelque courage et un rare bon sens pour nier aussi radicalement les arts magiques et l'intervention des démons dans les choses humaines.

Au théologien Serisi succéda l'avocat Guillaume Cousinot, conseiller de la veuve et des héritiers d'Orléans, lequel porta des conclusions, au nom de ses mandants, *contre la partie adverse*, et requit que le duc de Bourgogne fût amené au château du Louvre, et, en présence du roi ou du duc de Guyenne, des princes et du peuple, sans *courroie* (ceinture) et sans chaperon, demandât pardon à genoux à la veuve et aux enfants de sa victime; que ses maisons et hôtels dans Paris fussent démolis et remplacés par de hautes croix de pierre; qu'il fût ensuite condamné à employer *un million d'or* en fondations religieuses et expiatoires, à rester banni outre-mer l'espace de vingt années, et, après son retour, à n'approcher jamais de plus de cent lieues la reine et les princes d'Orléans.

Le chancelier, par l'ordre du duc de Guyenne et du conseil, répondit que le feu duc Louis était bien excusé et déchargé des accusations alléguées contre lui, et que

bonne et briève expédition de justice serait faite par le parlement à madame d'Orléans et à ses enfants. La duchesse d'Orléans obtint ensuite l'annulation des *lettres de pardon* octroyées au meurtrier de son mari; la cour de parlement défendit à un chacun, sous peine de corps et de biens, de dire et publier dorénavant qu'il fût loisible à quelque vassal, lige ou autre, *d'occire* par *aguet* (embûches), sans attendre sentence du juge compétent (16 septembre)[1]; et les princes, excités par la reine, par Valentine et par le duc de Bourbon, annoncèrent l'intention de soutenir par les armes l'arrêt du parlement, quel qu'il fût. Ils envoyèrent l'ex-prévôt de Paris, Tignonville, et deux autres députés à Jean de Bourgogne, pour le sommer de comparaître en personne devant le parlement, et de suspendre son expédition contre Liége, le roi et son grand conseil offrant leur médiation aux Liégeois et à l'évêque déposé.

Le duc de Bourgogne avait mis deux mois à rassembler son armée, composée de la plus vaillante noblesse des Pays-Bas, des deux Bourgognes, et des provinces de France et d'Allemagne limitrophes des possessions bourguignonnes. Les envoyés du grand conseil le rencontrèrent à Florines, le 12 septembre, comme il pénétrait sur le territoire de Liége. Il leur répondit qu'il ne pouvait rompre son entreprise, « parce que, entre temps que ambassadeurs iraient d'un côté et d'autre, les communes, qui toujours assiégeaient Jean de Bavière dans Maëstricht, le pourraient mettre en trop grand danger et nécessité, ce qui serait exemple à telles manières de gens que sont communautés de commencer une rebellion universelle. »

[1] Note au chap. 45 du l. I de Monstrelet; éd. de Buchon.

Deux des envoyés, Tignonville et Guichard Dauphin, qui étaient chevaliers, jugèrent cette excuse si valable, qu'ils voulurent prendre part à la *journée* que le duc de Bourgogne allait avoir contre les Liégeois. L'*host* s'avança donc, *dégâtant* toute la contrée *par feu et par épée*. A la nouvelle que les ennemis approchaient *en détruisant le pays*, l'armée communale leva le siége de Maëstricht et se porta sur Tongres, comme les *batailles* féodales approchaient déjà de cette ville. Le sire de Perweiss, capitaine expérimenté, avait conseillé aux Liégeois de défendre leurs villes et forteresses plutôt que *d'assembler à bataille* avec leurs adversaires, bien mieux armés qu'eux et *plus éprouvés en fait de guerre;* mais ni les sages remontrances de ce seigneur, ni le souvenir du désastre des Gantois, ne purent ébranler la confiance présomptueuse que les gens de Liége mettaient en leur courage et en leur grand nombre; il fallut les conduire aux champs. L'armée communale, formée des milices de Liége, Huy, Dinant, Tongres, Loos, Saint-Tron, et de toutes les autres villes et bourgades du diocèse liégeois, comptait près de quarante mille fantassins : elle n'avait pour cavalerie que cinq cents hommes d'armes aux ordres du sire de Perweiss et de quelques barons de ses amis. Le duc de Bourgogne et le comte de Hainaut *nombraient* sous eux de six à huit mille lances, et deux ou trois mille archers et arbalétriers d'élite, la plupart venus de Picardie, sans parler des cavaliers légèrement armés et des piquiers et couteliers.

Les Liégeois s'étaient arrêtés en belle ordonnance en un lieu dit le champ de Hasbain, près de Tongres : le sire de Perweiss les avait formés en carré, et le dos et les deux flancs de leur *host* étaient couverts par leurs chars et charrettes. Le duc Jean et ses alliés mirent pied à terre et at-

taquèrent hardiment la position des ennemis ; « et fut la bataille très-âprement horrible et épouvantable : les petits canons montés sur charrois, que les Liégeois avaient en grande quantité, grevèrent fort les gens des princes, et, quand on fut venu à l'assemblée, durant grand espace ne put-on apercevoir laquelle *compagnie* était la plus puissante en combattant ; peut-être qu'*iceux* Liégeois eussent eu la victoire, » si un corps de noblesse picarde, demeuré à cheval par ordre des princes, n'eût tourné les lignes des communes, et forcé par derrière, après une terrible résistance, l'enceinte de chariots. Les Liégeois, craignant d'être abandonnés par les gentilshommes qui combattaient dans leurs rangs, les avaient empêchés de remonter à cheval pour repousser cette manœuvre prévue par le sire de Perweiss. L'absence de corps de réserve décida la perte de l'armée populaire : les Liégeois furent enfin chassés de leur poste et mis en pleine déroute ; *ils churent par milliers morts et navrés,* sans obtenir plus de merci que jadis les Flamands à Roosebeke. Le duc de Bourgogne et le comte de Hainaut avaient défendu de leur faire aucun quartier : il en resta sur la place, dans la mêlée et dans la fuite, vingt ou vingt-cinq mille ; leur *mainbourg,* le sire de Perweiss, et son fils, l'évêque élu, furent trouvés morts ou mourants parmi des monceaux de cadavres *plus hauts que ne sont les chaumes des moissons au mois d'août :* le duc Jean fit couper la tête aux deux Perweiss, et en *fit présent* à Jean de Bavière, sorti de Maëstricht pour venir rendre grâce à ses libérateurs (25 septembre).

Liége et toutes les communes, ses confédérées, abattues par ce grand désastre, se remirent à la merci de l'évêque qu'elles avaient chassé : les princes abusèrent de la victoire avec une telle cruauté, que Jean de Bavière en garda le

surnom de *Jean-sans-Pitié*. Plusieurs barons et gentilshommes, amis des Perweiss, et une multitude de bourgeois, de clercs et même de femmes, furent *décollés* ou noyés dans la Meuse, *pour cause de la sédition mauvaise et perverse,* comme disaient les vainqueurs : toutes les libertés et franchises de Liége et des principales communes du pays liégeois furent abolies, et il fut arrêté, dans un traité conclu à Lille, que l'évêque de Liége et son chapitre ne pourraient donner *nouveaux priviléges aux dites cité, villes et pays,* sans le consentement du duc de Bourgogne et du comte de Hainaut ou de leurs successeurs. Les villes liégeoises, accablées d'énormes amendes, privées de leurs meilleurs citoyens, virent raser ces tours et ces murailles qui étaient tout à la fois le signe et la garantie de leur dignité et de leur indépendance[1].

Quand on sut à Paris les nouvelles de la bataille de Hasbain, « ceux qui s'y étaient réunis à intention de faire poursuite devers le roi contre le duc Jean, pour la mort de défunt Louis d'Orléans, ne furent pas grandement réjouis, et pour le contraire ceux qui tenaient le parti de Jean eurent grande *liesse.* » Paris, jadis, eût porté le deuil de la commune de Liége ; mais les malheurs des vingt-cinq dernières années avaient dissous le lien un moment serré entre toutes les *bourgeoisies ;* ils avaient abaissé l'intelligence politique aussi bien que le sens moral du peuple ; les Parisiens étaient retombés dans un étroit esprit municipal. La ruine des communes de la Meuse n'aliéna point du duc de Bourgogne le peuple de Paris, qui s'imaginait que, « au cas où ledit duc aurait le gouvernement, il mettrait bas, par tout le royaume, toutes gabelles, im-

[1] Monstrelet. — Relig. de Saint-Denis. — Juvénal. — Berri. — Pierre de Fenin. — Lefèvre de Saint-Remi.

positions et autres subsides déplaisant au peuple. » Les rois de Sicile et de Navarre, les ducs de Bourbon et de Bretagne, et les autres *sires des fleurs de lis,* qui s'apprêtaient à guerroyer Jean de Bourgogne, *baissèrent la tête* en apprenant *sa grande puissance et fortune,* mirent à néant leurs projets, et renvoyèrent leurs gens d'armes. Valentine de Milan et ses fils se retirèrent à Blois, où la veuve désolée *trépassa* bientôt (4 décembre 1408), « de courroux et de déplaisance de ce qu'elle ne pouvait avoir justice de la mort de son seigneur et mari. Et, en mourant piteusement, elle regrettait ses enfants et un bâtard nommé Jean, lequel elle voyait volontiers, disant qu'il lui avait été *emblé* (dérobé), et que nul des autres enfants n'était si bien taillé que lui pour venger son père. » Ce bâtard, que le feu duc Louis avait eu de la dame de Canni, fut le célèbre comte de Dunois.

Notre histoire offre peu de destinées aussi tristes et aussi touchantes que celle de cette femme au cœur violent, mais généreux, si injustement flétrie par l'opinion, si constante et si malheureuse dans ses affections [1].

Avant d'expirer, la malheureuse Valentine avait pu apprendre le retour triomphal de Jean de Bourgogne à Paris (24 novembre) : le Bourguignon ne trouva dans la capitale ni le roi ni le duc de Guyenne, que la reine et les princes avaient emmenés à Tours, *pour la doutance qu'ils avaient des Parisiens et du duc Jean.* Les princes n'avaient guère voulu par là que se ménager une plus grande liberté dans les négociations, et l'égoïste et sensuelle Isa-

[1] Elle avait adopté cette mélancolique devise :

Rien ne m'est plus :
Plus ne m'est rien !

Voy. les *Devises héroïques* de Claude Paradin. — Anvers, 1561.

beau de Bavière, quelle qu'eût été la nature de son intimité avec le duc d'Orléans, n'était nullement disposée à se dévouer, comme Valentine, à la vengeance du prince assassiné : elle ne demandait qu'à en finir, et à s'accommoder avec Jean de Bourgogne.

Des pourparlers s'ouvrirent entre le duc Jean et le grand conseil du roi, stipulant pour les enfants d'Orléans, et les conditions de paix furent réglées, dans le courant de février 1409, par l'intermédiaire du comte de Hainaut, allié des deux partis; ce comte était proche parent de la reine, et sa fille était fiancée à Jean, duc de Touraine, scond fils du roi. On convint que le duc de Bourgogne et les enfants d'Orléans se réconcilieraient à Chartres, en présence du roi et des seigneurs du sang, et que le comte de Vertus, second fils du feu duc Louis, serait fiancé à une des filles du duc de Bourgogne, qui lui apporterait 4,000 livres de revenu et 150,000 francs d'or une fois payés. Pour éviter toute querelle et toute trahison, Jean-sans-Peur ne dut amener que cent hommes d'armes, les héritiers d'Orléans, cinquante, et le comte de Hainaut se chargea de garantir, avec quatre cents lances et autant d'archers, la sûreté réciproque des deux *parties adverses*.

Le 9 mars 1409, Jean de Bourgogne, accompagné du comte de Penthièvre, petit-fils de Charles de Blois, qui avait épousé une de ses filles, et de plusieurs autres grands seigneurs, entra dans Chartres, et se rendit à l'église Notre-Dame, où l'attendaient le roi, la reine, le duc de Guyenne, les princes et les autres membres du grand conseil, et des députations du parlement, de la chambre des comptes et du corps-de-ville de Paris.

Le duc Jean et le sire de Lohaing, son avocat, s'agenouillèrent devant le roi : — Sire, dit l'avocat, voici mon-

seigneur de Bourgogne, votre serviteur et cousin, venu par-devers vous pour ce qu'on lui a dit que vous étiez indigné *sur lui,* touchant le fait qu'il a commis sur la personne de monseigneur d'Orléans, votre frère, *pour le bien de votre personne et de votre royaume*, comme il est prêt de vous dire et faire véritablement savoir quand il vous plaira ; et pourtant mondit seigneur vous prie humblement qu'il vous plaise à ôter votre *ire* et indignation de votre cœur, et le tenir en votre bonne grâce. — Sire, de ce je vous prie, répéta le duc de Bourgogne. Alors le duc de Guyenne, les rois de Sicile et de Navarre, et le duc de Berri, se mirent à genoux devant le roi, et le prièrent de *passer la prière et requête de son cousin de Bourgogne.* — Nous le voulons pour l'amour de vous, répondit le roi, qui était alors *en bon point.* Beau cousin, ajouta-t-il, nous vous accordons votre requête et vous pardonnons tout.

Après, *ledit duc* s'approcha du jeune duc d'Orléans et de son frère le comte de Vertus, *qui étaient derrière le roi moult pleurant*, et les requit, par l'organe de son avocat, d'ôter toute haine et vengeance de leurs cœurs , *afin d'être dorénavant bons amis ensemble.* — Les enfants d'Orléans ne voulaient point répondre ; enfin, sur l'ordre de Charles VI, ils dirent qu'ils *pardonnaient au duc leur malveillance, pour ne point désobéir au roi;* puis le cardinal de Bar apporta un missel ouvert sur lequel le duc de Bourgogne et les enfants d'Orléans jurèrent paix *ferme et entière.* Les exécuteurs du meurtre furent seuls exceptés de la pacification , et *bannis à toujours du royaume; mais ils eurent toute leur vie grandes rentes du duc Jean pour cette cause,* dit le chroniqueur Pierre de Fenin.

Une heure après la conclusion de cette paix *fourrée,* comme la qualifia le fou du duc de Bourgogne, Jean-sans-

Peur repartit pour Paris, et les héritiers d'Orléans, pour Blois. La reine et les autres princes ramenèrent le roi et le duc de Guyenne à Paris avant la fin du mois ; le duc de Bourgogne, le comte de Hainaut, « et ceux de Paris jusqu'au nombre de deux cent mille , tant hommes comme femmes, vinrent à la rencontre du roi, criant *Noël* pour le retour du roi et pour la paix faite, et leur semblait que Dieu y avait grandement étendu sa grâce et sa miséricorde, d'avoir consenti qu'une si grande besogne et apparence de guerre fût sitôt éteinte et apaisée ; mais ils ne voyaient pas les méchefs et adversités qui tôt après en advinrent au royaume et à eux-mêmes !... » (Monstrelet, l. 1, c. 52.)

La paix fondée sur l'iniquité, la paix qui consacrait l'impunité du crime, ne pouvait être durable.

Quelques mois s'écoulèrent néanmoins assez tranquillement : l'oligarchie princière s'était reconstituée, et tous les seigneurs du sang , moins les princes d'Orléans , siégeaient ensemble au conseil. Le duc de Bourgogne travaillait avec succès à y reconquérir la prépondérance : il n'avait fait en réalité aucune concession ; il n'avait pas cessé de se glorifier de son crime, et tous les avantages de la paix étaient pour lui ; il sut profiter habilement de sa position et la fortifier encore : il consolida sa popularité parmi les Parisiens en leur faisant restituer, par ordonnance royale, la libre élection du prévôt des marchands [1], qu'ils avaient perdue depuis vingt-six ans, le droit de s'organiser en milice bourgeoise commandée par des quarteniers, cinquanteniers et dizainiers électifs, et le droit de posséder des fiefs nobles avec les franchises

[1] L'échévinage électif ne fut rétabli qu'à la fin de 1411.

et priviléges qui y étaient attachés (10 septembre 1409. — Ordonn. t. IX, p. 465). Les derniers vestiges des affronts de Paris furent ainsi effacés. Jean-sans-Peur, tandis qu'il se ménageait la faveur populaire, regagnait l'un après l'autre, en les prenant par l'intérêt ou par l'amour-propre, plusieurs des princes qui lui avaient montré le plus de *mal vouloir ;* le roi de Navarre et son frère, les Bourbons de la branche cadette (La Marche et Vendôme), et même le comte de Clermont, héritier du chef de la maison de Bourbon, parurent tout à fait réconciliés avec le duc Jean ; le mariage d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant et de Limbourg, avec l'héritière du duché de Luxembourg (nièce de l'empereur Wenceslas et du roi Sigismond de Hongrie), renforça encore la maison de Bourgogne. Les joutes, les festins et les bals avaient repris leur cours comme s'il ne fût rien arrivé de terrible depuis deux ans, et comme si le brillant et voluptueux personnage qui présidait naguère à ces fêtes n'eût disparu que par quelqu'un des accidents ordinaires de la vie. Cette soif de plaisirs, ce besoin de sociabilité, si peu intellectuels qu'ils fussent dans la manière dont ils se manifestaient chez les grands, contribuèrent, ainsi que l'observe judicieusement un historien (M. de Sismondi), à empêcher la ruine de la civilisation et le démembrement de la France durant le malheureux règne de Charles VI : les princes ne pouvaient plus se passer de l'existence splendide d'une grande cour et d'une grande capitale ; ils aimaient mieux se disputer l'exercice du pouvoir royal que de s'isoler et de chercher à se rendre indépendants au fond de leurs seigneuries : les rois de Naples et de Navarre préféraient à leurs trônes un siége dans le conseil du roi de France. La maison de Bourgogne seule s'éleva plus tard à une

autre politique, quand elle fut assez grande pour se faire à son tour une cour rivale de celle des rois.

(1405-1410.) La paix de Chartres avait permis à l'attention publique de se reporter sur la grande affaire du schisme, qui semblait toucher à sa solution après trente années de stériles débats. On a vu que le duc d'Orléans, après la mort de Philippe de Bourgogne, avait fait révoquer les ordonnances qui protégeaient l'église gallicane contre les exactions du pape : Benoît XIII reconnut ce service par de belles protestations de son zèle pour l'extinction du schisme ; il n'en était pas plus avare que ses rivaux les papes de Rome. Il annonça l'intention de terminer le différend par une conférence avec Innocent VII, qui, de son côté, prétendait extirper le schisme par la voie du concile : l'un était aussi sincère que l'autre. Benoît exigea une décime du clergé de son obédience pour ses frais de voyage, et se rendit à Gênes, qui avait été, ainsi que Pise, attirée à son obéissance par l'influence française ; mais la peste lui fournit bientôt un excellent prétexte pour revenir aux îles de Lérins et à Marseille. L'université de Paris éclata de nouveau en 1406, et demanda qu'on réitérât la soustraction d'obédience à Benoît. Le duc d'Orléans ne put détourner le coup le conseil du roi renvoya la décision au parlement, et ce corps judiciaire, *garni* des pairs laïques et ecclésiastiques, s'immisça pour la première fois avec éclat dans les affaires de l'église : il condamna au feu une lettre de l'université de Toulouse en faveur de Benoît, et déclara les décimes, les annates, et autres exactions, indûment introduites par les papes. La soustraction d'obédience toutefois ne fut pas prononcée par le parlement : on sentit qu'il appartenait plutôt à un concile national de statuer

à cet égard ; un concile gallican, assemblé au mois de novembre, ordonna la soustraction pleine et entière, et, abandonnant *la voie de cession* autrefois adoptée, se prononça pour la réunion d'un concile général. Innocent VII était mort sur ces entrefaites (6 novembre 1406), et les cardinaux du parti romain avaient élu à sa place le cardinal Angelo Corrario, sous le nom de Grégoire XII, mais en l'obligeant à jurer qu'il renoncerait à son droit quand l'*anti-pape d'Avignon* en ferait autant. Grégoire XII tint parole comme ses devanciers et comme son compétiteur : seulement il y mit encore plus d'hypocrisie, s'il était possible. Benoît et lui se donnèrent solennellement rendez-vous à Savone, ville dépendante de Gênes, pour le mois de novembre 1407 ; Benoît fut fidèle au rendez-vous, parce qu'il était assuré que son concurrent n'y viendrait pas ; Grégoire XII, en effet, s'avança seulement jusqu'à Lucques, et ne voulut point aller plus loin.

Ce jeu avait duré trop longtemps : on ne douta pas que les deux prétendus papes ne s'entendissent pour maintenir le scandaleux partage de la chrétienté ; les cardinaux de la faction romaine, cédant enfin aux instances de l'université de Paris, abandonnèrent Grégoire XII, se retirèrent à Livourne, et appelèrent de Grégoire XII au concile général et au *futur pape* (mai 1408). Pendant ce temps, Benoît XIII répondait par une bulle d'excommunication à la soustraction d'obédience exécutée par le royaume de France : la bulle fut déchirée par ordre du conseil du roi, après des prédications publiques où quelques docteurs de l'université versèrent sur Benoît des torrents d'injures. Benoît, averti que le gouverneur de Gênes avait reçu l'ordre de l'arrêter, gagna par mer le Roussillon, province aragonaise, et vint chercher un asile à Perpi-

gnan. Ses cardinaux l'avaient quitté avant son embarquement et étaient allés joindre ceux de l'autre parti à Livourne : les deux colléges réunis convoquèrent un concile œcuménique à Pise pour le mois de mars 1409, et invitèrent les deux prétendus papes à s'y trouver. Grégoire et Benoît résistèrent, et publièrent aussi chacun de leur côté une convocation de concile : Benoît tint le sien à Perpignan dès le mois de novembre 1408 ; les trois royaumes espagnols, la Castille, l'Aragon et la Navarre, qui avaient suivi jusqu'alors l'impulsion de la France, ne la suivirent pas dans la soustraction d'obédience, et envoyèrent leurs prélats à Perpignan ; l'on y compta un certain nombre d'évêques et d'abbés de Gascogne, de Languedoc et de Provence, qui s'étaient ralliés à l'université de Toulouse contre l'université de Paris. La majorité des prélats français venaient au contraire de prendre des résolutions énergiques contre Benoît et ses fauteurs, dans une assemblée réunie à Paris, et d'arrêter des mesures pour l'administration de l'église durant la vacance du saint-siége : la plus importante de ces mesures fut le retour à l'ancien usage des conciles provinciaux annuels.

Le concile général s'assembla dans la cathédrale de Pise le 25 mars 1409 : il se composait d'environ cent quatre-vingts ou cent quatre-vingt-dix évêques ou délégués d'évêques français, anglais, allemands, bohémiens, italiens, sans compter les abbés, docteurs et délégués des chapitres.

Malgré les intrigues du *roi des Romains*, Rupert de Bavière, qui tâchait de soutenir Grégoire XII, l'assemblée procéda sans ménagement contre les deux compétiteurs : Benoît et Grégoire n'ayant point comparu à la barre du concile, furent déclarés schismatiques et

même hérétiques. C'était abuser quelque peu des subtilités scolastiques que de confondre ainsi l'*opiniâtreté* avec l'*hérésie* [1]. Après la condamnation des deux pseudo-papes, on passa à une élection nouvelle, et les suffrages se portèrent sur le franciscain grec Pierre de Candie, qui avait été docteur de l'université de Paris, puis cardinal archevêque de Milan, et qui prit le nom d'Alexandre V. Le nouveau pape annonça aussitôt, de concert avec le concile, la formation d'une commission pour la réforme de l'église, et convoqua un second concile général pour le mois d'avril 1412.

L'allégresse fut extrême dans la plus grande partie de la chrétienté : l'université de Paris s'enivra de la gloire d'avoir réuni les *membres divisés du Christ ;* la France crut voir enfin l'église et l'état entrer ensemble au port du repos après tant d'orages. Joies insensées ! vaines espérances ! Les principes de corruption qui avaient poussé l'église et l'état aux abîmes, n'avaient rien perdu de leur funeste puissance, et aucune vertu nouvelle ne s'était manifestée pour racheter le monde. Le pape qui s'annonçait comme le réformateur de l'église, venait d'acheter la tiare en s'obligeant à livrer les dignités ecclésiastiques en proie aux créatures des cardinaux ; il mourut au bout de quelques mois (3 mai 1410), et fut remplacé par un homme qui avait été pirate dans sa jeunesse et qui en conserva les habitudes sous le chapeau de cardinal et sous la tiare du souverain pontife (Jean XXIII-Balthazar Cossa) ; prélat simoniaque, légat tyrannique, pape indigne, tel fut l'homme qui eut à présider le concile de 1412. Le prétendu concile de réformation avorta : il n'y vint pres-

[1] Hérétique, du grec αιρεσις, *choix,* et par extension, *secte,* opinion particulière. L'hérétique est celui qui s'attache obstinément à son sens particulier.

que personne, et Jean XXIII l'ajourna à la fin de 1414. Benoît continua d'être soutenu par les rois espagnols; Grégoire, par le roi Ladislas de Naples et par quelques autres princes d'Italie et d'Allemagne : la chrétienté eut trois papes au lieu de deux; c'était tout ce qu'elle avait gagné au concile de Pise[1].

(1409.) A peine le concile de Pise avait-il terminé ses opérations, qu'une révolution populaire dépouilla la France de l'influence qu'elle possédait en Italie, et qu'elle avait employée si activement à combattre le schisme. Le maréchal Boucicaut avait été nommé gouverneur de Gênes après son retour de Constantinople (fin 1401), et avait régi plusieurs années cette république avec un certain éclat : il avait fait revoir aux fleurs-de-lis les mers d'Orient et les rivages de la Syrie, et vengé sur les musulmans syriens le désastre de Nicopolis[2]. Il se mêlait activement à tous les intérêts des princes et des républiques d'Italie, et disputait la prépondérance dans la péninsule au roi Ladislas de Naples et au duc de Milan; mais il s'était rendu impopulaire à Gênes par la dureté de son gouvernement et par des violations réitérées du pacte qui unissait Gênes à la couronne de France. Les Génois attendirent, pour se révolter, l'absence du maréchal, qui avait entrepris de s'assurer le protectorat de la Lombardie, à

[1] Sur ce concile et les faits antérieurs, voyez le Relig. de Saint-Denis. — Thierri de Niem, Vies des papes, etc. — La collection des conciles, t. XI. — Rainald. Annal. ecclesiastic. — Fleury, Hist. ecc. l. 100.

[2] Les Turcs n'avaient pas eu le temps de mettre à profit leur victoire : pris à revers en Asie par les hordes de Tamerlan (Timour-Leng), ils avaient perdu, en 1402, la terrible bataille d'Ancyre, où le sultan *Bajazet* tomba au pouvoir du conquérant tartare. Le flot de l'invasion tartare, la dernière qui ait débordé sur le monde civilisé du fond des steppes de l'Asie centrale, ne tarda pas à s'écouler; mais il fallut du temps aux Turcs pour se remettre de cet épouvantable choc, et la chute de Constantinople fut retardée d'un demi-siècle.

la faveur des troubles qui désolaient ce pays depuis la mort de Jean Galéaz. Dès que Boucicaut eut passé les montagnes avec tous ses hommes d'armes pour entrer en Milanais, les Génois prirent les armes, coururent sus aux Français, massacrèrent les uns, forcèrent les autres à ouvrir les portes des deux forteresses bâties par Boucicaut pour tenir la ville en bride, et appelèrent à leur aide le marquis de Mont-Ferrat et le fameux *condottiere* Facino Cane (6 septembre 1409). Boucicaut n'eut pas Milan, et perdit Gênes ; il fut obligé de se retirer en Piémont, sur les terres de la maison de Savoie, pour ne pas voir couper ses communications avec la France. Les tempêtes qui recommencèrent sur ces entrefaites à bouleverser le royaume ne permirent pas de rien tenter pour recouvrer la domination que la France avait exercée à Gênes durant treize années[1].

Une nouvelle tragédie, qui se dénoua cette fois sur la place publique par la hache du bourreau, et non plus dans l'ombre, par les poignards des assassins, donna le signal du retour des troubles. Le peuple avait dû quelque répit aux sanglantes discordes des princes du sang : le duc de Bourgogne sentait la nécessité de se conserver la faveur populaire, et d'empêcher, sinon le maintien des gabelles, du quart-denier, etc., au moins le retour des énormes tailles qui avaient si souvent écrasé la France. Les princes cependant ne modéraient ni leurs besoins ni leurs dépenses : le duc Jean résolut d'arracher à quelques particuliers les ressources qu'il ne voulait pas demander au public ; les officiers des finances avaient largement profité du désordre de l'administration durant

[1] Voy. la Vie du maréchal Boucicaut. — Le Relig. de Saint-Denis. — Monstrelet. — Sismondi, Hist. des Français, t. XII, pag. 323-327.

les dix-sept dernières années; le plus notable d'entre eux, Jean de Montagu, grand-maître de l'hôtel du roi et surintendant des finances, avait amassé une immense fortune ; le Religieux de Saint-Denis dit que son château de Marcoussi *faisait honte aux palais de nos rois* par la magnificence de son architecture ; le luxe de sa table, de sa vaisselle, de ses ameublements, effaçait celui des plus grands princes. Il eut l'imprudence d'étaler ses richesses à leurs yeux jaloux, dans les fêtes somptueuses par lesquelles il célébra le mariage de son fils avec une fille du seigneur d'Albret, connétable de France [1], et la promotion d'un de ses frères à l'évêché de Paris : un autre frère était archevêque de Sens. Le faste de Montagu excita beaucoup de murmures : les grands se rappelaient les uns aux autres l'obscure origine de ce bourgeois de Paris, fils d'un secrétaire du roi anobli en 1363 par le roi Jean, et se raillaient fort de sa mauvaise mine, de ses façons vulgaires et de son bégaiement. La capacité administrative qui lui avait valu la faveur de Charles V, était chose dont la cour ne se souciait guère. Montagu, qui avait seul échappé, en 1392, à la disgrâce des anciens ministres de Charles V, et qui, depuis, avait adroitement traversé toutes les révolutions de palais, était bien loin de pressentir l'orage qui s'amassait sur sa tête : appuyé sur les grandes alliances contractées par sa famille, sur l'amitié de la reine et des ducs de Berri et de Bourbon, il se croyait inébranlable. Peut-être eût-il échappé en effet, si la vengeance ne fût venue en aide à la cupidité pour consommer sa perte. Il avait été trop étroitement lié avec l'infortuné duc d'Orléans pour n'être pas odieux à Jean-sans-Peur, qui lui attri-

[1] Le sire d'Albret avait succédé dans cette charge au sire Louis de Sancerre.

buait en grande partie l'impuissante levée de boucliers tentée par les princes contre le meurtrier du feu duc Louis. Montagu n'avait rien négligé, depuis les négociations qui amenèrent la paix de Chartres, pour apaiser la malveillance du Bourguignon; mais celui-ci n'oubliait ni ne pardonnait jamais. Jean-sans-Peur mit en avant le projet de faire rendre gorge aux officiers des finances, et, secondé par le roi de Navarre, il extorqua du conseil royal l'autorisation de se saisir de la personne de Montagu, et de le faire interroger par le prévôt de Paris et par des commissaires du parlement. Le 7 octobre, Montagu, et la plupart des généraux des finances et des membres de la chambre des comptes, furent arrêtés à la fois, et conduits au Petit-Châtelet. Le prévôt de Paris, Pierre Des Essarts, était tout à la discrétion du duc de Bourgogne; lui et les commissaires conduisirent l'instruction du procès avec une violence et une précipitation inouïes. Montagu réclama en vain le privilége de clergie, que ne perdait pas l'homme qui, après avoir reçu les ordres inférieurs de l'église, *se mariait une seule fois avec une femme vierge:* on le tortura barbarement pour le forcer à avouer, non-seulement ses dilapidations financières, mais une prétendue complicité dans les prétendus crimes du duc d'Orléans. Le malheureux avoua tout ce qu'on voulut, et fut condamné à mort et décapité aux Halles dès le 17 octobre. En marchant au supplice, il montrait au peuple ses mains disloquées par les tortures, et rétractait à haute voix les aveux que lui avait arrachés le *tourmenteur.* On l'exécuta sans lire publiquement, selon la coutume, les motifs de sa condamnation. Si impopulaire qu'eût pu être le ministre des extorsions du duc d'Orléans, la fin cruelle de ce vieillard excita une compassion générale. Le

duc Jean avait même craint que quelques-uns des princes ne voulussent le délivrer ; le duc de Bourbon et le comte de Clermont se contentèrent d'exprimer leur ressentiment en quittant Paris ; Montagu était leur allié par le mariage de son fils avec une fille du seigneur d'Albret, neveu du duc de Bourbon. Le duc de Berri et la reine Isabeau avaient laissé faire : Jean-sans-Peur calma sans peine leur tardif mécontentement en leur donnant part dans la riche dépouille de la victime. Presque toute la vaisselle et les joyaux du roi avaient été engagés à Montagu, et furent retrouvés dans son château de Marcoussi. Le prévôt Des Essarts, qui avait si bien servi Jean-sans-Peur, fut récompensé par la survivance de sa victime : il devint surintendant des finances. (Monstrelet. — Relig. de Saint-Denis).

Les autres financiers furent traités avec moins de cruauté que Montagu : on leur permit de se racheter à prix d'or ; une commission de réforme, présidée par le comte de Saint-Pol et par deux princes de la maison de Bourbon, les comtes de La Marche et de Vendôme, alliés à Jean-sans-Peur, révoqua tous les dons et grâces accordés dans les derniers temps aux dépens du trésor et du domaine, et destitua tous les fonctionnaires opposés au parti de Bourgogne. Tout prospérait à Jean-sans-Peur : la reine, qui avait trop peu d'intelligence pour être vraiment ambitieuse, et qui ne demandait qu'à satisfaire à son aise ses passions dominantes, la paresse, l'avarice et la bonne chère, avait associé ses intérêts par un pacte secret à ceux du duc de Bourgogne, malgré l'antipathie qu'elle gardait contre lui au fond de l'âme. Vers la Noël 1409, dans un intervalle lucide du roi, une grande assemblée des princes, barons et prélats de France, fut con-

voquée au Palais : on remarqua, comme un menaçant présage, l'absence des princes d'Orléans, du duc de Bretagne, du connétable d'Albret, des comtes de Foix [1] et d'Armagnac, et de plusieurs autres seigneurs. Le comte de Tancarville exposa, de la part du roi, la situation extérieure et intérieure du royaume, la réformation entreprise, les relations de la couronne avec l'Angleterre. Depuis la ridicule campagne de 1406, il y avait eu diverses suspensions d'armes; mais, cette année, l'Angleterre n'avait point envoyé d'ambassadeurs pour renouveler la trêve, et l'on croyait devoir se préparer à combattre. Le duc de Berri fit de belles protestations en son nom et au nom de l'assemblée, et offrit, pour son compte, l'abandon de ses pensions et la moitié des subsides qu'il tirait de son apanage. A la vérité, il se fit donner, par compensation, les revenus de la couronne en Aquitaine : on peut croire qu'il ne perdit pas au change. De nouvelles mesures furent prises pour le gouvernement : il fut arrêté que le duc de Guyenne exercerait l'autorité royale quand la reine serait *incommodée par son embonpoint excessif* ou empêchée par quelque autre raison, et que le duc de Bourgogne conseillerait et dirigerait son gendre le duc de Guyenne. Le vieux Jean de Berri avait lui-même ouvert l'avis de confier le jeune prince à Jean-sans-Peur; paresseux comme la reine, mais plus vaniteux qu'elle, il voulait se débarrasser du fardeau des affaires, en se réservant d'apporter au conseil, quand bon lui semblerait, une voix prépondérante; mais Jean-sans-Peur, une fois investi solennellement de l'autorité sous le nom de son gendre, témoigna peu d'égards au vieux duc : Jean-sans-

[1] Le comté de Foix venait de passer, par succession, au seigneur de Grailli, captal de Buch, qui abandonna, à cette occasion, le parti anglais en Gascogne.

Peur s'exposait à donner à ses ennemis un dangereux instrument (Relig. de Saint-Denis).

Il eut bientôt à s'en repentir : le duc de Berri, blessé dans son amour-propre, céda aux suggestions du parti qui se reformait autour des jeunes princes d'Orléans, dont l'aîné atteignait sa dix-neuvième année. Au commencement du printemps de 1410, les ducs de Berri et de Bourbon quittèrent Paris sans prendre congé, et allèrent joindre à Gien les princes d'Orléans, le duc de Bretagne, les comtes de Clermont, d'Alençon et d'Armagnac, et le connétable d'Albret, « et eurent grands conseils ensemble, dit Monstrelet, pour savoir comment on pourrait avoir vengeance de la personne du duc de Bourgogne, *par spécial* sur la mort du duc d'Orléans défunt. » Jean-sans-Peur s'était aliéné le duc de Bretagne en mariant une de ses filles au comte Olivier de Penthièvre, héritier des deux maisons de Blois et de Clisson, ces implacables rivales de la maison de Montfort [1]. Les partis avaient ainsi changé brusquement de front en Bretagne. Mais la faction d'Orléans fut surtout cimentée par le mariage du jeune duc Charles d'Orléans, veuf d'Isabelle de France, avec la fille du comte Bernard d'Armagnac. Le comte Bernard, homme actif, ambitieux, intrépide, sans foi et sans pitié, devint l'âme du parti orléanais, l'empêcha désormais de se dissoudre, et lui donna son nom ; sinistre nom imprimé en lettres de sang dans nos annales ! Le 15 avril, un pacte d'alliance envers et contre tous, le roi excepté, fut signé entre les princes réunis à Gien. Le duc de Bourgogne apprit coup sur coup plusieurs fâcheux événements : dans l'espoir de donner quelque éclat à son admi-

[1] Le comte de Penthièvre était fils d'une fille du vieil Olivier de Clisson, mort au mois d'avril 1407.

nistration, il avait résolu d'assiéger Calais, et fait construire une espèce de ville de bois pour loger l'armée de siége : un bourgeois de Saint-Omer, gagné par les Anglais, incendia la ville de bois avec du feu grégeois. Pendant ce temps, Jean-sans-Peur avait convoqué à Paris les députés des principales villes pour leur demander un subside extraordinaire; les bourgeois refusèrent net (Relig. de Saint-Denis).

Les nouvelles de Gien mirent à néant les projets de guerre contre l'Angleterre, projets qu'il eût été d'ailleurs bien difficile au Bourguignon de suivre avec quelque énergie : les intérêts de la Flandre y étaient trop opposés. Jean-sans-Peur s'estima trop heureux d'un renouvellement de trêve avec *l'usurpateur Lancaster*. Jean-sans-Peur n'avait pas trop de toutes ses ressources pour faire face à l'orage : les princes ligués étaient allés, chacun dans leurs domaines, appeler aux armes leurs vassaux et leurs amis. Le comte d'Armagnac, aidé par le connétable d'Albret et par le comte de Foix, entraîna la pauvre et aventureuse noblesse de Gascogne, et, avec elle, les restes de ces féroces compagnies qui avaient si longtemps désolé le midi. La chevalerie du Poitou, de l'Auvergne, des provinces de la Loire, suivit les ducs d'Orléans et de Berri; le duc de Bretagne envoya son frère Artus, comte de Richemont, joindre les coalisés avec un corps de Bretons et d'auxiliaires anglais : les Anglais furent ainsi introduits dans nos guerres civiles par ce Richemont, qui devait un jour glorieusement contribuer à délivrer la France de la domination anglaise! La noblesse normande prit également parti pour les coalisés, et il leur vint jusqu'à des Lombards du duché de Milan et du comté d'Asti. Six mille lances, cinq ou six mille archers et arbalétriers, et

une nuée de sergents ou *gros varlets,* se rassemblèrent a Chartres pour marcher sur Paris. Les Gascons et les Bretons ne rêvaient que le pillage de la grande ville.

L'ouest et le midi s'étaient armés en faveur des princes d'Orléans ; Jean de Bourgogne et ses alliés [1] armèrent le nord et l'est : des nuées de Bourguignons, de Savoyards, de Flamands, de Picards, de Brabançons, de Bas-Allemands, vinrent s'abattre sur la rive septentrionale de la Seine, et manger le pays sous prétexte de le défendre. Il fallut bien nourrir toutes ces bouches dévorantes, et Paris et les autres villes du nord furent bien obligées de subir les tailles et les emprunts forcés qu'elles avaient récemment repoussés ; le zèle de la bourgeoisie pour la faction de Bourgogne en fut fort refroidi, et le corps-de-ville de Paris ne voulut point, malgré les instances de Jean-Sans-Peur, donner au comte de Saint-Pol la capitainerie de la ville, qui avait été attribuée depuis plusieurs années au duc de Berri. Jean de Bourgogne, sentant sa popularité ébranlée, n'épargna rien pour persuader le peuple de ses intentions pacifiques, et fit envoyer, au nom du roi, plusieurs ambassadeurs au duc de Berri ; mais ni ces négociations, ni les *lettres-royaux* qui appelèrent sous l'oriflamme le ban et l'arrière-ban, afin de comprimer les perturbateurs de l'état, ni l'ordre signifié aux gens de guerre d'évacuer les places occupées sans l'aveu du roi, n'empêchèrent les princes ligués de poursuivre leur entreprise. Ils expédièrent, le 2 septembre, au roi, à l'univer-

[1] Le *roi de Sicile,* Louis II d'Anjou, ne figura ni dans l'une ni dans l'autre faction : il était reparti pour l'Italie, où il fit la guerre, au nom du *pape légitime*, contre Ladislas de Naples et son anti-pape Grégoire. Louis d'Anjou chassa de Rome les gens de Ladislas, mais ne rentra pas dans Naples, et le pape Jean XXIII finit par s'accommoder avec Ladislas aux dépens de Louis d'Anjou et de l'antipape.

sité et aux principales villes du royaume, un manifeste où ils déclaraient s'être assemblés pour remettre le roi *en son honneur, justice et domination, contre tous ceux qui voudraient le contraire.* Ils ne parlaient même pas du meurtre du duc d'Orléans, de peur qu'on leur reprochât d'avoir violé la paix de Chartres, et ne reprochaient à Jean-Sans-Peur que d'avoir accaparé l'autorité royale : encore le duc de Bourgogne n'était-il pas nommé dans cette pièce assez faible et assez pâle [1]. Leurs actions furent plus violentes que leurs paroles : ils quittèrent Chartres après l'avoir laissé piller par leurs gens, et se portèrent sur Montlhéri : toute la contrée au midi de la Seine fut livrée à d'épouvantables ravages, et revit les calamités du temps des grandes compagnies. Les Anglais, les Bretons, mais surtout les Gascons du comte d'Armagnac, promenaient partout l'incendie, le meurtre et le viol : les gens d'Armagnac se reconnaissaient à une bande ou écharpe blanche, qui fut adoptée bientôt après comme signe de railliement par toute la faction orléanaise, et le peuple confondit dans son exécration, sous les titres de *bandés* et d'*Armagnacs* (ou *Armignacs, Arminaz*), tous les partisans des princes ligués. Les atrocités des *Armagnacs* rendirent le peuple plus bourguignon que jamais : les troupes de Jean-Sans-Peur épuisaient de réquisitions les cantons situés au nord de la Seine, mais du moins elles ne tuaient ni ne brûlaient, grâce à la surveillance instamment recommandée par le duc à leurs capitaines. Les Brabançons toutefois pillèrent la ville de Saint-Denis. La consternation fut au comble dans Paris, quand on vit l'*host* des Armagnacs s'avancer jusqu'au faubourg Saint-Marcel,

[1] Dans Monstrelet, l. I, c. 71. — Le duc Louis de Bourbon étant mort quinze jours auparavant, et avait eu pour successeur son fils Jean, comte de Clermont.

jusqu'aux fossés de l'université : on chantait dans toutes les églises, sur une psalmodie lamentable, cette triste et touchante oraison : *Domine Jesu Christe, parce populo tuo, et ne des regnum Franciæ in perditionem, sed dirige in viam pacis principes* [1]*!* Vœux impuissants qui allèrent se briser contre un ciel inexorable! La France dégénérée devait être longuement retrempée dans les larmes et dans le sang!

Il n'y eut cependant point encore de bataille cette année-là, quoique les forces du duc de Bourgogne fussent très-supérieures à celles de ses adversaires; il comptait jusques à quinze mille *bassinets* (casques, hommes d'armes), et dix-sept mille archers et arbalétriers, y compris les compagnies d'élite levées dans la milice parisienne. Jean-Sans-Peur ne paraissait pas désirer de combattre : il commençait à montrer une hésitation de caractère dont on ne l'eût pas cru susceptible, et qui ne fit plus que s'accroître : le cri de la conscience troublait cette âme si dure et si hautaine. Les deux armées aussi hésitaient à s'entre-heurter; un reste de patriotisme arrêtait encore les uns; les autres, surtout la soldatesque du midi, aimaient mieux faire la guerre aux paysans qu'à l'ennemi. Durant cinq semaines entières, les deux armées restèrent en présence, séparées seulement par le cours de la Seine et les murs de Paris : les ressources de la contrée étaient entièrement épuisées, l'hiver et la disette approchaient ensemble; les princes ligués, qui par deux fois avaient repoussé les propositions de paix portées dans leur camp par la reine, se résignèrent à renouer les négociations. L'université, toute

[1] Relig. de Saint-Denis, l. XXX, c. 9. — Seigneur Jésus-Christ, épargnez votre peuple, et ne livrez pas le royaume de France à la perdition; mais dirigez les princes dans la voie de la paix.

fière de la grande victoire qu'elle venait de remporter au concile de Pise sur les deux antipapes, avait entrepris de remettre la paix dans l'état comme dans l'église : elle obtint, d'un côté comme de l'autre, une ombre de succès. Elle proposa nettement au roi, qui avait alors quelques lueurs de raison, de renvoyer chez eux les princes, chefs des deux factions, et de choisir dans les trois états du royaume un certain nombre de gens de bien et d'expérience, pour leur confier les affaires publiques. Le parti bourguignon, par l'organe du roi de Navarre, déclara ne pas s'opposer à la requête de l'université, si la faction *adverse* y adhérait également. Toute l'assistance fut étrangement surprise d'entendre le duc de Bourgogne confesser avec humilité qu'il ne se sentait point capable de régir un si grand état que le royaume de France. Le duc de Berri et les *Armagnacs* témoignèrent moins de bonne volonté : ils finirent cependant par accepter cette singulière transaction, et le traité fut signé, le 2 novembre, au quartier-général du duc de Berri, dans son château de Bicêtre [1]. Le traité portait que les seigneurs du sang royal, d'un côté et de l'autre, excepté le seul comte de Mortain, frère du roi de Navarre, retourneraient en leurs terres et seigneuries, emmenant leurs gens d'armes avec le moins de dommage possible pour le plat-pays ; — que nul d'entre eux ne reviendrait devers le roi sans être mandé par lettres-patentes scellées de son grand scel et confirmées par son conseil, et que le roi ne manderait pas le duc de Berri sans le duc de Bourgogne, et réciproquement ; — que le roi élirait, pour être en son conseil, des personnes notables et capables, *non suspectes et non pensionnaires d'aucuns des princes;* — que

[1] Bicêtre, par corruption pour Winchester : ce château avait appartenu à un évêque de Winchester.

les ducs de Berri et de Bourgogne commettraient, d'un commun accord, aucunes personnes qui auraient le gouvernement du duc d'Aquitaine (du Dauphin) en leur absence. » Les seigneurs s'engagèrent à ne procéder les uns contre les autres *ni par voies de fait ni par paroles,* jusqu'au jour de Pâques 1412; le prévot Des Essarts fut sacrifié au ressentiment des amis du malheureux Montagu, et déposé de sa charge. Le grand conseil, dont les *sires des fleurs-de-lis* se laissaient exclure ainsi, fut composé de quatre prélats, douze chevaliers et quatre membres du parlement de Paris, sous la présidence de l'archevêque de Reims.

Le peuple croyait rêver en voyant l'oligarchie princière se dissoudre ainsi d'elle-même à la première sommation de l'université : l'orgueil des théologiens et des décrétistes ne connut plus de bornes. Leurs illusions furent de courte durée : pour que les rênes de l'état ne retombassent point aux mains des factions oligarchiques, il eût fallu qu'un parti national, soit monarchique, soit populaire, pût s'en emparer. Or, ce parti n'existait pas. Le traité de Bicêtre, en dépit de l'article qui excluait du conseil les pensionnaires des princes, ne fit que substituer aux chefs des factions leurs agents subalternes : les Bourguignons conservèrent la prépondérance dans le gouvernement. Dès le printemps de 1411, des violations réciproques du traité annoncèrent l'irritation des esprits : les *Armagnacs* recommencèrent leurs préparatifs militaires, sans égard pour les *lettres-royaux* qui enjoignirent à tout feudataire de refuser le service à son suzerain pour la guerre civile, et qui permirent aux populations de *courre sus* à quiconque prendrait les armes contre l'ordre du roi. Le duc de Bourgogne, qui se tenait en Flandre et en Artois, mit les

apparences de son côté en affectant une attitude purement défensive, tandis que le duc d'Orléans et les autres princes ligués armaient à grand'force et demandaient impérieusement le renvoi et le procès d'une partie des conseillers du roi, pensionnaires et créatures de Jean-sans-Peur. Deux assemblées de barons, de prélats, de docteurs de l'université et de bourgeois de Paris, furent convoquées pour aviser aux moyens de contraindre la faction d'Orléans à la paix. Une force supérieure à celle des factieux pouvait seule y réussir, et, pour avoir cette force, il fallait de l'argent : le chancelier de France proposa de lever une taxe où seraient compris les ecclésiastiques et les *suppôts* de l'université ; le chancelier de Notre-Dame de Paris, au nom du clergé et de l'université, récrimina aigrement contre la mauvaise administration des finances, refusa le subside, et alla jusqu'à dire que de telles exactions, *comme le prouvaient divers exemples tirés de l'histoire ancienne*, pouvaient bien pousser les peuples à secouer le joug et à déposer leur souverain. A la vérité, il prétendit ensuite n'avoir parlé que *par induction et par exemples, non par affirmation.* L'université défaisait ainsi d'une main ce qu'elle avait fait de l'autre : il n'était pas sûr qu'on eût bien employé l'argent demandé ; mais il était sûr qu'en le refusant, on s'ôtait tout moyen d'étouffer la guerre civile. (Relig. l. XXXI, c. 2-5. — Monstrelet, l. 1, c. 71-76.)

Peu de jours après, arriva à Paris un manifeste des trois princes d'Orléans, daté de Jargeau, le 14 juillet : les trois frères ne prenaient plus de détours comme l'année précédente, déclaraient nettement *que tout ce qui avait été fait à Chartres était nul et de nulle valeur,* et demandaient *itérativement* justice *du faux et traître homicide de leur sei-*

gneur et père. Ils se plaignaient en termes énergiques et touchants qu'on leur refusât ce qui ne pourrait être refusé *au plus pauvre homme et de plus bas état qu'il y ait en ce monde*, la vengeance d'un père *si cruellement et si traîtreusement occis.*

Le 18 juillet, les trois frères expédièrent à Jean de Bourgogne des lettres de défi, où ils lui signifiaient que, *de cette heure en avant*, ils lui nuiraient de toute leur puissance et par tous les moyens, et qu'ils appelaient en leur aide, contre lui et sa déloyauté, *Dieu et raison et tous les prud'hommes de ce monde* (Monstrelet, c. 77-78). Jean-sans-Peur répondit en se glorifiant de la *juste mort* du duc d'Orléans.

Les hostilités recommencèrent sur-le-champ. Les princes ligués avaient changé de tactique ; ils n'attaquèrent plus avec des masses. Les ducs d'Orléans et de Bourbon s'avancèrent brusquement au nord de la Seine, jetèrent de fortes garnisons dans leurs places du Valois, de la seigneurie de Couci, du Beauvaisis, se saisirent de quelques petites villes des bords de la Somme, et transportèrent la guerre en Vermandois et sur les frontières de l'Artois. Ce fut la guerre la plus exécrable qu'on eût encore vue. Les cris des peuples de la Picardie, abandonnés à la rage d'une soldatesque sans frein et sans pitié, arrivèrent bientôt jusqu'à Paris : les *Armagnacs* violaient les femmes, égorgeaient les hommes, traquaient et enfumaient les paysans jusque dans les souterrains qui leur servaient de refuge, mutilaient les bourgeois et les marchands de Paris et des autres villes qu'ils rencontraient sur les chemins, et les renvoyaient avec les yeux crevés ou le nez et les oreilles coupés, en leur disant d'aller demander vengeance à leur *povre fol de roy.* Les environs de Paris ne

tardèrent pas à être en proie aux mêmes horreurs, et le bruit courut que des négociations entamées à Melun entre la reine et le duc de Berri, couvraient un complot tramé pour livrer la capitale aux Armagnacs. (Relig. l. 31, c. 3-10.)

La réponse de Paris au défi des Armagnacs fut terrible. Des profondeurs de la population parisienne s'élança tout à coup une furieuse démagogie dont rien dans le passé ne pouvait donner l'idée. La haute bourgeoisie ne s'était pas relevée des calamités de 1383 : divisée, incertaine, sans ressort et sans force morale, elle était hors d'état de contenir et de diriger les passions populaires. L'honnête, mais froid et médiocre Juvénal des Ursins, n'avait pas l'étoffe d'un Étienne Marcel. Le menu peuple alla prendre ses chefs cette fois, non plus dans le barreau du parlement ni dans le haut négoce de la hanse, mais dans l'abattoir sanglant de la grande boucherie. Les Marcel et les Artevelde de la nouvelle démocratie furent les bouchers Legoix et Saint-Yon, le chirurgien Jean de Troyes, Caboche l'écorcheur et Capeluche le bourreau.

Les timides et pacifiques bourgeois qui formaient le corps de ville commencèrent le mouvement malgré eux. Quand on ne put plus révoquer en doute le mauvais vouloir du duc de Berri, qui avait paru d'abord s'entremettre sincèrement pour la paix, et qu'on vit les Armagnacs se concentrer à Melun comme pour tenter un coup de main sur Paris, les magistrats municipaux demandèrent au conseil du roi d'ôter le titre de capitaine de la ville au duc de Berri, et d'en investir Valeran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, ami dévoué de Jean-sans-Peur, qu'ils avaient refusé pour chef l'an passé. Saint-Pol, une fois investi du commandement militaire, ne songea

qu'aux moyens de s'y maintenir lui et son parti, et d'engager les Parisiens si avant dans la querelle, qu'il leur fût impossible de s'en retirer. Il vit nettement dans quelle classe de la population était la force, et il alla tout droit y chercher ses auxiliaires, sans scrupule et sans préjugé : on vit un membre de la maison impériale et royale de Luxembourg prendre pour ses lieutenants, ses amis et ses compagnons, les trois fils du boucher Legoix. Les Legoix, de la boucherie Sainte-Geneviève, les Saint-Yon et les Thibert, de la grande boucherie près le Châtelet, étaient les chefs de cette singulière corporation des bouchers de Paris, composée d'un très-petit nombre de familles qui monopolisaient par privilége héréditaire l'approvisionnement de la capitale, et qui étaient en quelque sorte les suzeraines de toute la robuste et farouche tribu des assommeurs, des écorcheurs, des valets de boucherie et des débitants de viandes. Les richesses des maîtres bouchers ne les empêchaient pas d'exercer leur métier en personne et n'adoucissaient nullement leurs mœurs. Saint-Pol fit expédier aux Legoix, aux Saint-Yon et aux Thibert des *lettres-royaux* qui les autorisaient à lever parmi les compagnons bouchers et écorcheurs une troupe de cinq cents hommes d'élite pour la défense de Paris : cette sauvage cohorte fut à l'instant maîtresse de la ville ; tout le reste du métier de la boucherie, toute la partie inquiète et violente de la population, les pelletiers, *coûturiers*, tanneurs, corroyeurs, *chirurgiens*[1], se rallièrent autour de ce noyau formidable. Tous les échelons intermédiaires de la haute bourgeoisie municipale au dernier degré de l'é-

[1] On sait quelle distance il y avait alors entre les médecins et les chirurgiens, confondus avec les barbiers. Les chirurgiens n'étaient quasi que les valets des médecins.

chelle sociale furent franchis en quelques jours : le pouvoir passa, non comme en 1357, à l'intelligence la plus élevée, mais au bras le plus vigoureux et au cœur le plus farouche : les maîtres bouchers eux-mêmes ne gardèrent leur influence qu'en la partageant avec les plus vaillants de leurs *valets*. Ce ne furent pas les Legoix, ce fut l'écorcheur Caboche qui imposa son nom au parti parisien, de même que la faction orléanaise avait reçu le sien d'Armagnac, le chef de la pire des races féodales de Gascogne, le capitaine sans foi ni loi des brigands du midi. La noblesse et le peuple étaient de nouveau en présence, mais d'une façon digne de cet effroyable temps : c'était ce qu'il y avait de plus hideux de part et d'autre qui saillait à la surface.

Le parti *cabochien* ne fut pourtant pas exclusivement un parti de force brutale : il en sortit un orateur populaire, un esprit original et vigoureux, le vieux chirurgien Jean de Troyes, que l'historien Juvénal des Ursins appelle un *homme de moult bel langage*. L'université fournit bientôt d'autres tribuns aux bouchers. Bon nombre de ses scolastiques, aigris par la misère et par les éternelles disputes des écoles, associèrent avec fureur les violences de la parole aux violences de l'action, et les colléges pactisèrent avec les halles. Le parti des bouchers eut ses théoriciens outre les ponts (Relig. l. 31, c. 8. — Monstrelet, l. c. I, 82. — Juvénal).

Son règne fut inauguré du jour de l'organisation des cinq cents : les chefs de la cohorte se firent attribuer sur-le-champ le droit de désigner les suspects et de servir d'intermédiaires entre le peuple et le conseil du roi, c'est-à-dire de se substituer au corps-de-ville dans ses plus importantes fonctions. Maintes scènes de meurtre et

de pillage attristèrent aussitôt la ville : « Il suffisait, pour tuer un notable bourgeois, ou le piller et dérober, que quelqu'un criât sur lui, *par haine : Voilà un Armagnac!* » Les bouchers et les écorcheurs entraient par bandes au conseil du roi, terrifiant toute l'assistance par leurs blasphèmes et leurs menaces quand on différait de satisfaire à leurs demandes. L'archevêque de Reims, l'évêque de Saintes, qu'ils avaient voulu tuer, et plusieurs autres membres du conseil du roi, quittèrent Paris, ainsi que le prévôt des marchands, Charles Culdoë, et plus de trois cents gros bourgeois. Le roi et le duc de Guyenne furent menés de l'hôtel Saint-Pol, qui n'était pas fortifié, au château du Louvre, pour plus de sûreté contre les tentatives d'enlèvement qu'eussent pu essayer les Armagnacs (26 août); puis on publia, de par le roi, ordre à tous serviteurs, fauteurs et partisans des ducs de Berri et d'Orléans, etc., de sortir de Paris sous peine de la vie : douze cents bannis allèrent rejoindre les premiers fugitifs. Le contre-coup nécessaire de la proscription des Armagnacs était le rappel du duc de Bourgogne : dès le 28 août, une lettre, écrite au nom du roi, invita le duc Jean à venir avec toutes ses forces aider les fidèles sujets du roi à *bouter les rebelles hors du royaume.* Une partie du conseil avait voulu s'opposer à cette résolution : les clameurs des bouchers forcèrent les suffrages.

On n'attendit pas le duc de Bourgogne pour prendre d'énergiques mesures de défense : un gros corps de Parisiens alla se saisir de Corbeil, y mit garnison, et coupa tous les ponts de la Seine entre Corbeil et Charenton. On fit crier, de par le roi, dans tous les villages de l'Ile-de-France, que les paysans étaient autorisés à se lever en armes et à faire main-basse sur les Armagnacs qui les

viendraient assaillir. Les paysans s'armèrent de piques, et prirent par milliers le signe de ralliement des Bourguignons, que tout Paris venait d'adopter. C'était un chaperon bleu, avec la croix blanche en sautoir, dite *croix de saint André*, une fleur de lis au milieu, et la devise : *Vive le roy!* Ils eurent le bon sens de ne pas se risquer en plaine contre les gens de guerre : ils se répandirent par bandes dans les bois, surprenant et massacrant les traînards et les maraudeurs. Les Armagnacs, qui en faisaient d'abord de grandes railleries, apprirent à les redouter; mais les paysans armés devinrent bientôt aussi redoutables aux voyageurs paisibles qu'aux factieux; ce fut une nouvelle pépinière de brigands. Dans l'état de démoralisation où était la société, tout tournait promptement au mal et au crime.

Le duc de Bourgogne s'était contenté jusqu'alors de protéger ses frontières : dès qu'il eut reçu la lettre du roi, il partit de Douai avec son frère le duc de Brabant et toute la noblesse des Pays-Bas et des deux Bourgognes; deux mille cinq cents chevaliers et écuyers et huit mille autres gens d'armes marchaient sous ses bannières ; les contingents des communes de Flandre le rejoignirent en chemin. Les Flamands étaient quarante ou cinquante mille, parfaitement armés et équipés et pourvus d'une prodigieuse quantité de bagages, de munitions et d'*engins* de guerre : leur camp semblait une grande ville ambulante. L'armée bourguignonne pénétra en Vermandois dans les premiers jours de septembre, et assaillit Ham-sur-Somme. Cinq cents hommes d'armes gascons défendirent avec vigueur cette place; mais les énormes canons et pierriers des Flamands renversèrent bientôt les murs et les portes. La garnison s'enfuit pendant la nuit, et, le

lendemain, les Picards du parti de Jean-sans-Peur entrèrent sans résistance et commencèrent le pillage et le massacre. Les Flamands se précipitèrent en masse dans la ville, arrachèrent aux Picards leur butin, achevèrent le sac de Ham pour leur compte, et brûlèrent la ville après l'avoir *vidée de tous biens.* Toutes les petites places des environs, frappées d'épouvante, envoyèrent aussitôt leur soumission au duc de Bourgogne.

Le duc Jean se porta sur Montdidier, et se trouva à quelques lieues de ses adversaires, qui, à la nouvelle de son approche, avaient réuni toutes leurs forces sur l'Oise, dans le Beauvaisis. Si le duc Jean eût attaqué immédiatement les princes ligués, une seule bataille eût pu terminer cette fatale querelle : les chances paraissaient en faveur de l'armée bourguignonne ; son artillerie, la plus redoutable qu'on eût encore vue, et sa puissante infanterie, faisaient plus que de balancer l'infériorité de sa gendarmerie. Les Armagnacs comptaient jusqu'à huit mille chevaliers et écuyers, et douze mille autres hommes d'armes, sans les gens de trait et les valets ; la grande majorité de la noblesse s'était déclarée pour eux, tandis que toutes les villes, sauf Orléans et deux ou trois autres, tenaient *pour le roi et le duc de Bourgogne.* La France n'avait jamais déployé contre ses ennemis les forces qu'elle trouvait pour se déchirer de ses propres mains. La même hésitation que les deux partis n'avaient encore pu surmonter lorsqu'ils s'étaient trouvés en présence, reparut cette fois encore : les princes coalisés n'étaient pas d'accord sur leur plan de campagne, et *Jean-sans-Peur* démentait son surnom ; c'était moins la peur que le remords qui glaçait le cœur et le bras du Bourguignon : Jean de Bourgogne n'avait pas foi dans sa cause.

Quand le duc Jean se décida à combattre, il n'était plus temps : le devoir féodal n'obligeait les Flamands qu'à un service de quarante jours; le quarantième jour expiré, ils chargèrent sur leurs chariots bagages et *pourvéances*, et reprirent la route de leur pays, bien que le duc Jean, « le chaperon ôté de la tête devant eux, les priât à mains jointes très-humblement qu'ils voulussent demeurer avec lui quatre jours seulement, en eux appelant ses frères, *compaings* (compagnons) et amis les plus *féables* (fidèles) qu'il eût au monde, et à eux promettant grands droits, comme de leur remettre à perpétuité tout le *collectage* (l'impôt) de la comté de Flandre, s'ils lui accordaient sa requête. » Les Flamands furent inexorables; encore fallut-il que le duc, comme il s'y était engagé en les appelant sous ses drapeaux, protégeât leur retraite avec sa cavalerie jusqu'au delà de la Somme : ils le menaçaient, « s'il ne voulait ce faire, de lui rendre taillé en pièces son seul fils Philippe, comte de Charolois, lequel ils avaient à Gand. » Ces *rudes gens* de Flandre retournèrent chez eux, tous chargés des dépouilles de la Picardie : partout où ils passaient, ils faisaient place nette, pillant avec ordre et méthode, et chargeant sur leurs chariots tout ce qui valait la peine d'être emporté. A leur entrée en campagne, « il avait fallu que le duc de Bourgogne leur abandonnât tout ce qu'ils pourraient conquérir (Monstrelet). » Ils n'étaient pas gens à faire rien pour rien.

Jean de Bourgogne, abandonné des Flamands, était de beaucoup le plus faible : les princes coalisés pensèrent d'abord à le poursuivre outre Somme; mais, *par l'opinion des plus sages d'entre eux*, ils retournèrent vers Paris pour tâcher *d'entrer dedans et d'avoir le roi de leur parti*,

ce qui était tout leur désir. Les chefs des Armagnacs se partageaient déjà en espérance les riches rançons des bourgeois de Paris. La grande cité n'était pourtant pas si facile à prendre : il n'y avait point eu d'autre journée de Roosebeke pour lui abattre le courage, et le retour de l'ennemi redoubla au contraire la sauvage énergie de la faction des bouchers. L'ancien prévôt des Essarts, homme violent, hardi et selon le cœur des Caboche et des Legoix, fut rétabli dans sa charge, et le peuple contraignit le conseil du roi à lancer, le 5 octobre, un arrêt de proscription contre *les Orléanais et leurs alliés :* ils étaient abandonnés*, corps et biens, à quiconque les pourrait envahir*, *emprisonner ou chasser du royaume.* L'armée des princes arrivait en ce moment même devant Paris, occupait tous les villages au nord de la Seine, et assaillait Saint-Denis, où l'on avait jeté quatre cents lances bourguignonnes aux ordres de Jean de Chalon. La place n'était pas assez forte pour tenir contre une grande armée, et Jean de Chalon capitula le 11 octobre. Le lendemain, le pont de Saint-Cloud fut livré par trahison aux Armagnacs, qui se répandirent alors sur les deux rives de la Seine, faisant tout autour de Paris *autant de maux qu'eussent faits Sarrasins*. Les bandits gascons et bretons ne se contentaient plus de tuer et de dévaster avec une aveugle rage : ils emmenaient les paysans prisonniers, et les soumettaient chaque jour à toutes les tortures que pouvait inventer leur infernale imagination, pour les forcer à se faire racheter par leurs parents et leurs amis. Ceux qu'on ne rachetait pas étaient pendus ou jetés à la rivière. Les nouvelles des horreurs dont la campagne était le théâtre excitaient dans Paris des transports de rage : le 14 octobre, une seconde déclaration royale, publiée à son de trompe

par les carrefours, accusa les princes coalisés de vouloir détruire le roi et sa lignée, et les déclara criminels de lèse-majesté, et bannis du royaume à toujours; le duc de Bèrri était nommé le premier en tête de la liste. On exhuma, du fond du trésor des chartes, une bulle autrefois fulminée par Urbain V contre les brigands des grandes compagnies; on l'appliqua aux princes et à leurs complices, et on les fit excommunier et anathématiser dans toutes les églises de Paris, *cloches sonnantes et chandelles allumées*. Le bas clergé et la majorité de l'université partageaient l'exaspération du menu peuple. Ces imposantes démonstrations produisirent quelque effet : un certain nombre de seigneurs et de gens de guerre abandonnèrent la cause des princes; mais la plupart *firent pis que devant*. Les Parisiens, de leur côté, ne s'en tinrent pas aux paroles, et le duc de Berri apprit, sur ces entrefaites, que les Legoix étaient allés, avec trois mille hommes, saccager et brûler son magnifique château de *Wincestre* (Bicêtre). Il y avait enfoui des monceaux d'or; ce n'étaient, suivant les contemporains, que peintures exquises, éclatants vitraux, meubles somptueux : il n'en resta, dit le Religieux de Saint-Denis, que deux petites chambres ornées de belles mosaïques. Les bandes de paysans armés, qu'on appelait les *piquenaires* (piquiers), tirèrent une meilleure et plus juste vengeance des bourreaux de leurs familles: ils exterminèrent en détail plus de quinze cents Armagnacs.

Jean de Bourgogne, au bruit des projets des Armagnacs contre Paris, était accouru de Péronne à Pontoise avec six mille combattants; il y fut rejoint par le comte d'Arundel [1] à la tête de douze cents hommes

[1] Le célèbre Oldcastle, chef du parti wicklefite, était un des capitaines de ces troupes auxiliaires.

d'armes et archers anglais. Le roi Henri IV, toujours en trêve avec la couronne de France, avait vu son alliance sollicitée à la fois par les deux factions, et s'était décidé pour le parti de Bourgogne, à cause des relations de l'Angleterre avec la Flandre : peu importait du reste à l'Angleterre sous quel drapeau ses soldats contribueraient à la ruine de la France!

Les Armagnacs, mal commandés, n'attaquèrent pas le duc Jean à Pontoise quand ils l'eussent pu faire avec avantage, et ne surent pas lui fermer le chemin de Paris. Le Bourguignon passa la Seine à Meulan, et, faisant un détour pour éviter l'*host* ennemi, il entra par la porte Saint-Jacques dans Paris, où il fut accueilli *à aussi grand honneur et révérence que s'il eût été le roi en propre personne* (23 octobre). Dès le lendemain de l'arrivée du duc, les troupes bourguignonnes et anglaises, soutenues par la milice de Paris, entreprirent de chasser les Armagnacs des bourgs et villages des environs : le 9 novembre, Saint-Cloud fut repris dans un assaut terrible où les soldats du duc Jean et les Parisiens taillèrent en pièces, jusqu'au dernier, douze cents gentilshommes bretons, auvergnats et gascons, l'élite de l'armée des Armagnacs : le duc d'Orléans et le comte Bernard arrivèrent trop tard de Saint-Denis avec le gros de leurs troupes pour porter secours à la garnison de Saint-Cloud. Ce sanglant échec abattit le courage des princes ligués et de leurs soldats : ils évacuèrent précipitamment Saint-Denis, emportant un riche trésor qu'Isabeau de Bavière avait confié aux moines ; ils se replièrent sur Étampes, et de là sur Orléans, abandonnant à la merci des Bourguignons tous leurs domaines du nord de la Seine, les comtés de Boulogne, de Valois, de Clermont, de Soissons, d'Eu, de

Vertus, la seigneurie de Couci, etc. Le temps n'était plus où la moindre forteresse arrêtait les armées des mois entiers : l'artillerie faisait brèche en peu de jours aux plus épaisses murailles. Presque toutes les places orléanaises du nord, ainsi que celles du comté d'Étampes et de la Beauce, se rendirent sans beaucoup de résistance. Le formidable château de Couci fut le seul qu'on ne put prendre : il fallut séduire le commandant à prix d'or. Le soulèvement du Languedoc contre le duc de Berri et le comte d'Armagnac termina la campagne de 1411 : toute cette province, avec le Limousin et la Guyenne orientale, passa aux Bourguignons sous les auspices du comte de Foix.

Jean-sans-Peur semblait le vrai roi de France : le dauphin et Charles VI lui-même, au *déplaisir de beaucoup de gens de bien,* avaient quitté *la croix blanche droite* de France, pour prendre la croix en sautoir de Saint-André et la devise du duc Jean ; « on mettait ladite croix de Saint-André aux images de la Vierge et des saints, et plusieurs prêtres, en faisant leurs *signacles* à la messe ou en baptisant les enfants, ne daignaient plus faire la croix droite en la forme que Dieu fut crucifié, mais en la forme comme saint André fut crucifié. »

La joie et l'orgueil des Parisiens étaient sans bornes : leurs milices poussaient des reconnaissances jusque dans l'Orléanais, et assaillaient hardiment les meilleurs hommes d'armes des princes. (Juvénal des Ursins.) L'aîné des Legoix ayant été tué dans une de ces rencontres, on lui fit de somptueuses obsèques à Sainte-Geneviève, *comme si c'eût été quelque grand comte ;* le duc Jean et tous les seigneurs bourguignons assistèrent à la cérémonie avec les capitaines des bouchers et des écorcheurs. La mort de Legoix

redoubla la fureur populaire : le parti bourguignon fut implacable dans sa victoire ; avant même que le succès de la campagne fût décidé, des exécutions à mort avaient eu lieu dans plusieurs villes contre les fauteurs des Armagnacs ; à Paris, on laissait périr de faim les prisonniers orléanais au fond des cachots, et l'on jetait leurs cadavres à la voirie comme frappés d'anathème et indignes d'être inhumés en terre sainte. Plusieurs nobles chevaliers furent décapités aux halles ; à côté du traître qui avait vendu Saint-Cloud à l'ennemi, on *décolla* un brave chevalier picard, qui n'avait commis d'autre crime que de blâmer énergiquement l'assassinat du duc d'Orléans, et de défier Jean-sans-Peur en termes *trop outrageux.*

Le retour du roi en son bon sens, au mois de janvier 1412, ne fit que fortifier le parti de Bourgogne. Charles VI, comme de coutume, entra dans tous les sentiments des gens qui l'entouraient; il ôta l'épée de connétable au *rebelle* Charles d'Albret, pour la confier au comte de Saint-Pol, changea également le grand-maître des arbalétriers et un des maréchaux, et confirma toutes les mesures prises durant son *empêchement.* De grands préparatifs furent entamés pour accabler les Armagnacs au printemps de 1412 : les amendes et les confiscations ne suffisant pas aux frais de la guerre, on mit une taille générale sur le peuple : Paris aima mieux fournir des soldats que de l'argent, et offrit mille hommes d'armes, cinq cents arbalétriers et cinq cents pionniers. Le Poitou venait de faire défection aux coalisés ; la cour de Bretagne négociait avec le conseil du roi ; les princes ligués, abandonnés de l'Ouest et de la meilleure partie du Midi, étaient menacés de se voir bientôt cernés et écrasés dans les provinces du centre. Ils prirent une résolution déses-

pérée : ils envoyèrent un moine augustin au roi d'Angleterre, qui n'avait point encore signé de traité définitif avec le duc de Bourgogne, et firent au monarque anglais des offres qui emportèrent sur-le-champ la balance. Dès le 24 janvier 1412, les ducs de Berri, d'Orléans et de Bourbon et le comte d'Alençon, réunis à Bourges, avaient donné à leurs agents des pleins pouvoirs en vertu desquels un pacte d'alliance fut signé le 18 mai : les princes, Armagnac, Albret et leurs principaux adhérents, engagèrent leurs personnes et leurs biens au service de Henri IV, pour l'aider à recouvrer en entier *sa* duché d'Aquitaine, y compris le Poitou, le Limousin et toutes les anciennes dépendances de *la duché;* le duc de Berri et les princes d'Orléans devaient seulement conserver, leur vie durant, ce qu'ils possédaient en Aquitaine, à condition de le tenir en fief de la couronne d'Angleterre. Le roi anglais promit aux princes huit mille combattants, et signifia aux communes de Flandre qu'elles eussent à s'abstenir de toute participation aux hostilités, si elles voulaient conserver leurs relations pacifiques avec l'Angleterre [1].

Quelle que fût l'immoralité de l'époque, un tel pacte, conclu par les seigneurs du sang, par les défenseurs naturels de la monarchie, souleva l'indignation publique : on le connaissait avant qu'il eût été signé ; la correspondance des princes avec Henri IV, interceptée en Normandie, fut lue à l'hôtel Saint-Pol, dans le conseil du roi, en présence de l'université et des notables bourgeois; le pauvre Charles VI demanda conseil et assistance en pleurant à l'assemblée, qui répondit par des cris de guerre et de vengeance. On ne perdit point de temps : le roi Louis

[1] Rymer, t. VIII, p. 738. Monstrelet, l. I, c. 96 — 105.

de Sicile, récemment revenu d'une expédition brillante et peu fructueuse en Italie, s'était attaché au parti de Bourgogne; il alla se mettre à la tête d'un corps de troupes dans ses seigneuries d'Anjou et du Maine, et prit vivement l'offensive contre le comte d'Alençon et le duc d'Orléans, ses voisins[1], tandis que le roi et les ducs de Guyenne et Bourgogne s'apprêtaient à assaillir dans Bourges les ducs de Berri et de Bourbon. Le roi alla chercher l'oriflamme à Saint-Denis au commencement de mai : c'était la première fois qu'on déployait cette bannière sacrée dans une guerre civile!

Charles VI, *en meilleur point* qu'il n'avait été depuis longtemps, prit à Melun le commandement d'une armée qui se montait, dit-on, à cent mille combattants : tout le ban de France et des Pays-Bas avait été convoqué. Cette multitude passa la Loire à La Charité, envahit le Berri, força plusieurs petites places, et, le 11 juin, mit le siége devant Bourges, où s'étaient enfermés les ducs de Berri et de Bourbon, le sire d'Albret, *soi-disant connétable,* les archevêque de Sens et de Bourges, les évêques de Paris et de Chartres, les sires de Gaucourt et de Barbasan, etc., avec quinze cents lances et quatre cents arbalétriers.

L'archevêque de Sens et l'évêque de Paris étaient les frères du malheureux surintendant Montagu : on les avait chassés de leurs siéges en saisissant leur temporel, quoique l'évêque de Paris, homme doux et pacifique, n'eût fait que pleurer son frère sans chercher à le venger : l'archevêque de Sens au contraire prenait une part active à la guerre : « Au lieu de mitre, il portait un *bassinet* en sa tête, pour dalmatique portait un haubergeon, pour cha-

[1] Il fut vaillamment soutenu par les Parisiens, qui prirent d'assaut la ville de Dreux sur les Armagnacs.

suble *plattes* (plaques) d'acier, et, au lieu de crosse, portait une hache (Monstrelet, c. 85). »

Le roi fit sommer son oncle de Berri de lui rendre la ville : le duc répondit « qu'il était bon serviteur et parent du roi, et tenait la ville toute rendue à lui et à monseigneur le dauphin, mais qu'il y avait en leur compagnie gens qui n'y devaient point être, et qu'il garderait sa cité pour le roi le mieux qu'il pourrait. » Les assiégés se défendirent donc avec une grande énergie, et rendirent coup pour coup et sorties pour assauts ; ils essayèrent audacieusement de pénétrer jusqu'à la tente du roi, et de l'enlever lui et son fils à la faveur des intelligences qu'ils avaient parmi les gens du roi : la tentative échoua, et trois gentilshommes furent décapités comme en ayant été les complices. Les assiégés soutinrent néanmoins le *faix de la guerre* tout un mois sans parler de capitulation ; cependant leurs rangs s'éclaircissaient, leurs ressources s'épuisaient, le duc de Berri avait *dépensé ses beaux joyaux* et vendu jusqu'aux reliquaires des églises pour nourrir ses gens d'armes, et *plus rien ne lui restait* (Juvénal des Ursins). Heureusement pour les assiégés, l'armée du roi n'était guère en meilleur état ; elle manquait aussi d'argent et de vivres, et souffrait beaucoup d'une épidémie engendrée par l'insalubrité des marais de l'Ièvre et par la puanteur des cadavres qui encombraient les abords du camp. Le comte de Mortain, frère du roi de Navarre, et un frère du duc de Bretagne, périrent avec plus de mille chevaliers et écuyers et une multitude de soldats. La triste situation de l'*host* aida beaucoup aux négociations qui furent entamées sous les auspices du comte de Savoie : tous les hommes qui avaient encore quelques sentiments patriotiques dans l'âme voyaient avec douleur les meilleurs

soldats de la France s'entr'égorger chaque jour, et la *noble cité de Bourges* écrasée par l'artillerie française; on savait d'ailleurs que les Anglais préparaient une dangereuse diversion. Les partisans de la paix gagnèrent le duc de Guyenne, jeune homme sensuel, paresseux et hautain, qui regrettait les voluptés de Paris et s'ennuyait de servir d'instrument à son beau-père le duc de Bourgogne. Le jeune duc déclara nettement à Jean-sans-Peur *que la guerre avait trop duré contre ceux de son sang* : l'armée pensait de même, et le duc de Bourgogne fut obligé de consentir à une entrevue avec son oncle de Berri. On prit de part et d'autre de grandes précautions; *car chacun n'avait pas grand' fiance en sa partie adverse,* dit Monstrelet ; cependant, quand les deux ducs se revirent, *la voix du sang se fit entendre ; ils se tendirent la main, et s'embrassèrent* (Relig. de Saint-Denis). Après quelques jours de débats sur les conditions de paix, on convint que le traité de Chartres serait désormais observé *perpétuellement;* que le duc de Berri et ses adhérents renonceraient à l'alliance de l'*adversaire d'Angleterre,* et *mettraient leurs terres et places en la main du roi;* que le duc de Bourgogne s'emploierait de bonne foi à faire rendre les terres confisquées; que les ligues et confédérations seraient dissoutes, *les haines et rancunes ôtées* (14 juillet). Le lendemain, les princes assiégés apportèrent les clefs de Bourges au roi et au dauphin : on remarqua avec chagrin que beaucoup des compagnons des princes portaient encore la trop fameuse *bande* blanche (Relig., l. XXXII, c. 8. — Monstrelet, c. 101).

Ce traité, qui ne garantissait pas plus l'avenir qu'il n'effaçait le passé, fut ratifié à Auxerre, le 22 août, par ceux des princes des deux partis qui n'avaient point assisté au siége de Bourges, tels que le roi de Sicile, le duc d'Or-

léans et ses frères, et le comte d'Alençon ; les députés du clergé, de la noblesse, de l'université de Paris et des bonnes villes, garantirent le traité par serment, et les qualifications haineuses de *Bourguignons* et d'*Armagnacs* furent défendues par tout le royaume. Les ducs d'Orléans et de Bourgogne se montrèrent au peuple montés sur le même cheval. Bernard d'Armagnac protesta par son absence.

On dut s'applaudir d'avoir signé la paix, lorsqu'on apprit que huit mille Anglais, sous le duc de Clarence, second fils de Henri IV, venaient de débarquer à La Hogue, et deux mille autres à Calais, sous le comte de Warwick. Clarence s'avançait par le Cotentin et le Maine vers la Loire, pour joindre les Orléanais. A la nouvelle de la paix de Bourges, craignant de voir les deux partis se réunir contre lui, il consentit à regagner pacifiquement la Guyenne anglaise, à condition que le duc d'Orléans lui remît son frère le comte d'Angoulême et d'autres otages, en garantie de la solde promise à son armée par les princes ligués. Une fois arrivé sur le territoire de Bordeaux, le duc de Clarence annonça hautement l'intention de reconquérir tout le duché d'Aquitaine, et recommença les hostilités. Le roi Henri IV, après plusieurs années d'une administration vigoureuse et habile, se croyait enfin suffisamment affermi sur le trône pour punir les insultes de la cour de France, et reprendre la politique offensive d'Édouard III, demeurée chère à la partie énergique de la nation anglaise : il projetait de soutenir énergiquement le duc de Clarence au printemps suivant. L'agression anglaise n'avait que trop de chances. Bernard d'Armagnac, furieux de n'avoir pas réussi à s'emparer du gouvernement de la France sous le nom des ducs de Berri et d'Orléans, était tout disposé à se livrer aux Anglais, et

portait déjà la croix rouge sur sa cotte d'armes ; il était à craindre que le sire d'Albret n'en fît autant, pour se venger de ce qu'on ne lui rendait pas l'épée de connétable ; la défection de ces deux seigneurs pouvait entraîner presque toute la Gascogne. La discorde, pendant ce temps, était rentrée, avec les princes ligués, dans le conseil du roi et dans la ville de Paris : à chaque instant les Parisiens étaient près d'en venir aux mains avec la suite des princes. Les *Armagnacs*, dont on avait confisqué les biens et donné les offices à des Bourguignons, en réclamaient hautement la restitution ; ils ne l'obtinrent que pour les biens immobiliers ; encore le duc d'Orléans ne recouvra-t-il pas Couci et Pierrefonds. Ce n'étaient de part et d'autre que récriminations et intrigues [1]. On se voyait

[1] Au milieu de ce désordre, il est juste de mentionner une action courageuse et patriotique des *gens de parlement*. Le duc de Lorraine, qui tenait de la couronne de France la ville et le canton de Neufchâteau, avait voulu profiter des troubles du royaume pour s'affranchir de tout lien de vassalité. Des officiers royaux ayant été *faire un exploit* à Neufchâteau, il les fit prisonniers, et fit attacher à la queue de son cheval des écussons aux armes du roi, *qui étaient en ladite ville*. Le conseil du roi le fit ajourner au parlement, qui le condamna par défaut comme criminel de lèse-majesté. Le duc ne s'en mit guère en peine, et, comptant sur l'appui de Jean de Bourgogne, qu'il avait soutenu dans toutes ses guerres, il vint hardiment à Paris purger sa contumace. Jean-sans-Peur, en effet, peu soucieux de l'honneur du royaume, présenta le duc de Lorraine au roi, comme si le Lorrain n'eût pas commis la moindre offense ; mais le parlement était averti : le procureur-général et les avocats-généraux se transportèrent en toute hâte à l'hôtel Saint-Pol, et l'avocat-général Juvénal des Ursins requit le roi qu'il fît justice du duc de Lorraine, ou la fît faire par la cour de parlement. — Juvénal, s'écria le duc de Bourgogne, *ce n'est pas la manière de faire !* — Il faut faire, répliqua l'avocat-général, ce que la *cour* (le parlement) a ordonné : que tous ceux qui sont bons et loyaux viennent avec nous, et que ceux qui sont au contraire, se retirent avec le duc de Lorraine. — Le duc de Bourgogne fut si étourdi de cette vigoureuse allocution, qu'il laissa aller le duc de Lorraine, *qu'il tenait par la main*, et s'éloigna brusquement de lui. « L'issue fut que le duc de Lorraine pria le roi bien humblement qu'il lui voulût pardonner, et qu'il le servirait *loyaument*. Le roi lui par-

à la veille d'une invasion étrangère, avec une administration désorganisée et un trésor entièrement vide. (Relig. — Monstrelet.)

Le conseil du roi n'osa établir une taille extraordinaire sans l'aveu des populations, et convoqua les états-généraux pour le 30 janvier 1413. Cette réapparition des états, après un si long intervalle, semblait annoncer une nouvelle phase politique ; mais l'assemblée, peu nombreuse d'ailleurs, ne fut point à la hauteur de la situation ; elle ne retourna pas à la tradition de 1357, et ne chercha point à substituer dans le gouvernement une nouvelle commission des Trente-Six aux seigneurs du sang. L'université lui avait en vain tracé la voie, en dictant le traité de Bicêtre. Les représentants de la bourgeoisie se contentèrent de repousser la demande d'impôt qui leur était adressée, et d'inviter le roi à chercher des ressources ailleurs. Les orateurs du clergé déclarèrent nettement que tous les officiers de finances avaient mérité de perdre corps et biens, et que le roi trouverait, en leur faisant rendre ce qu'ils lui avaient volé, plus d'argent qu'il n'en fallait pour la guerre. L'université, en son nom et au nom de la ville de Paris, avait remis à son orateur, le théologien Benoît Gentien [1], la liste des pensions de tous les gens de cour et officiers royaux, et un mémoire détaillé touchant le *mauvais ménage* des trésoriers et receveurs ; mais Gentien substitua une harangue vaguement déclamatoire

donna, et eut le duc rémission. » (Juvénal des Ursins, p. 286, édit. de Godefroy.)

Cette anecdote remarquable montre le parlement s'élevant au rôle nouveau de gardien de la dignité et des intérêts permanents de l'état, au milieu des passions éphémères et des partis d'un jour : il fut longtemps fidèle à ce rôle, et c'est là le titre d'honneur que ne sauraient lui enlever ses erreurs et ses fautes.

[1] On prétend que Benoît Gentien est l'auteur de la belle histoire de Charles VI, dite du *Religieux de Saint-Denis*. Cela ne nous paraît pas probable.

à la lecture de ces pièces, dont on avait attendu un grand effet. Les états furent congédiés dès le 7 février, avec la promesse d'une déclaration royale qui satisferait aux représentants de l'assemblée. On ne s'endormit pas sur de belles paroles : l'université, soutenue, excitée par le peuple de Paris, reprit les choses où les états les avaient laissées. Elle invita le parlement à s'unir à elle pour obtenir justice et réforme. Le parlement se récusa ; il voyait les bouchers derrière l'université, et ne voulait pas se commettre dans ces orages populaires [1]. La neutralité du corps judiciaire fut peut-être un grand malheur, peut-être aussi eût-il compromis en vain sa position. L'université et le corps de ville, abandonnés du parlement, n'en demandèrent pas moins une audience publique, le 14 février, au duc de Guyenne et au grand conseil. Les députés des trois ordres, prévenus de ce qui allait se passer, étaient restés à Paris pour assister à la séance. Le carme Eustache de Pavilli, docteur en théologie, orateur énergique et très-aimé du peuple, porta la parole pour la *très-humble fille du roi* (l'université) *et pour ses fidèles sujets les bourgeois de Paris,* et exhiba un *grand rôle où toutes choses étaient particularisées.* « Les finances du domaine, dit le harangueur, se doivent distribuer en quatre manières : premièrement, à payer aumônes ; secondement, à la dépense du roi, de la reine et du dauphin ; troisièmement, au salaire des serviteurs du roi et aux réparations des ponts, moulins, fours, chaussées, ports,

[1] Registres du parlement, cités par M. de Barante *Hist. des ducs de Bourgogne,* t. IV, p. 31 ; 3e édition.) « Il ne convient pas à une cour établie pour rendre la justice au nom du roi, de se rendre partie plaignante pour la demander... L'université et le corps-de-ville sauront bien ne faire nulle chose qui ne soit à faire. »

passages, châteaux et autres édifices ; quatrièmement, à former l'épargne du roi. — Or, quant aux aumônes, peu ou néant est donné ; quant à la dépense du roi, de la reine et du dauphin, on lève, tant sur le domaine comme sur les aides, 450,000 francs, tandis que pour *icelle* n'était levé au temps passé que 94,000 francs [1], et encore les marchands et autres gens ne sont-ils point payés de leurs denrées ; quant au salaire des serviteurs de l'hôtel, ils n'en peuvent avoir nouvelles, *sauf aucuns qui ont support* (qui sont soutenus par les grands) ; et, quant à la réparation des châteaux, moulins, etc., tout va à perdition, et, ces jours passés, est tombé un grand pan de mur de l'hôtel de la reine ; pour ce qui est de l'épargne royale, il n'y a pas un denier. » Après avoir indiqué le mal, l'orateur de l'université proposait hardiment le remède ; il désigna par leur nom tous les trésoriers, gouverneurs des finances, généraux des aides, *qui mangeaient et dérobaient le roi et le royaume* pour leur compte et celui des grands, leurs patrons, *acquéraient de riches possessions*, bâtissaient châteaux et *grandes maisons* aux dépens de l'état. Il attaqua surtout le prévôt de Paris, des Essarts, qui s'était fait donner le gouvernement général des finances et beaucoup d'autres grandes fonctions, et qui avait, dit-on, tenu marché de charges et d'offices ; il n'épargna pas non plus le chancelier de France, Arnaud de Corbie, et passa en revue tous les abus qui se commettaient au grand conseil, au parle-

[1] Relig. de Saint-Denis, l. XXXII, c. 14. — Monstrelet dit 400,000 francs d'or pour la dépense du roi et du duc d'Aquitaine, au lieu de 95,000 qu'on levait au temps passé, et 104,000 pour la dépense de la reine, au lieu de 36,000. Il est juste d'observer que la richesse publique avait sensiblement augmenté, et que la valeur de l'argent avait baissé depuis un siècle. — Pavilli affirme que les gouverneurs des finances et leurs agents s'appropriaient au moins 200,000 francs sur cette somme.

ment, à la chambre des comptes et dans les hôtels des monnaies, où l'on se remettait à diminuer peu à peu le poids et le titre des espèces. — Quand il est besoin d'argent pour les dépenses de la guerre et des gouverneurs, les trésoriers n'ont jamais un denier, tout est dévoré par anticipation ; il faut recourir aux usuriers avec lesquels s'entendent les gens de finances : on touche 10,000 francs pour en rendre 15 ou 16,000. Tous les trésoriers, collecteurs, grenetiers, etc., s'enrichissent très-promptement et ne paient pas les gages des hommes d'armes, qui *vivent sur le pays* pour se dédommager. Pavilli conclut en demandant la déchéance de tous les fonctionnaires accusés, avec séquestration de leurs biens, la réduction du nombre des officiers de finances, l'annulation de tous dons et pensions extraordinaires, à commencer par les pensions des princes, l'entrée au conseil d'un certain nombre de *sages hommes* pris par *bonne et vraie élection* pour siéger avec *ceux du lignage* du roi, et l'établissement de magistrats chargés de surveiller la conduite des prévôts et fermiers des impôts envers les pauvres gens [1].

Les députés des provinces et la foule qui encombrait les abords de la salle, accueillirent la vigoureuse remontrance de Pavilli par un tonnerre d'applaudissements. Le conseil du roi, entraîné par le duc de Bourgogne, *avoua les requérants de tout ce qu'ils avaient dit et proposé pour le bien de la chose publique*. Le duc Jean sentait plus que jamais le besoin de la faveur populaire ; car le jeune duc de Guyenne, qui avait alors dix-sept ans, menaçait de lui échapper au premier jour. Le 24 février, tous les officiers des finances, du domaine et des aides, *demeurant à*

[1] Monstrelet, l. I, c. 106. — Relig, l. XXXV, c. 14.

Paris, furent suspendus de leurs fonctions, et tous les dons et assignations *faits sur lesdites finances,* furent cassés. (Ordon., t. X, p. 59.) Le duc Jean sacrifia sans regret Pierre des Essarts, car il avait la certitude que ce prévôt, promptement déchu de sa popularité, le trahissait en faveur des d'Orléans. Des Essarts s'enfuit à Cherbourg, dont il était capitaine, pour éviter d'être arrêté comme le furent beaucoup d'autres concussionnaires; mais il déclara en partant au duc de Guyenne, que, si le trésor était vide, c'était surtout par le fait du duc de Bourgogne, que le duc Jean avait touché deux millions de francs d'or, et qu'il en avait les reçus de sa main. Une commission fut élue pour procéder à la réformation du royaume, *selon les ordonnances des anciens rois;* parmi ses membres figure, comme délégué de l'université, un homme destiné à une infâme célébrité, Pierre Cauchon, qui fut le juge de la Pucelle.

La satisfaction qu'avait le peuple de la réforme commencée fut accrue par la nouvelle de la mort du roi d'Angleterre : Henri IV mourut de la lèpre le 20 mars 1413. Son fils aîné, le fameux Henri V, qui lui succéda à l'âge de vingt-cinq ans, ayant à surmonter de graves embarras intérieurs et prévoyant de grands troubles religieux et politiques, suspendit l'exécution des projets paternels contre la France, et, après quelques hostilités sur les côtes, négocia un renouvellement de trêve avec le conseil du roi.

La France ne profita de ce répit que pour se replonger plus à loisir dans ses fatales dissensions. Les d'Orléans étaient retirés chez eux ; le duc de Guyenne se montrait de plus en plus malveillant pour son beau-père Jean-Sans-Peur, dont les admonestations troublaient ses plaisirs effrénés : le jeune prince passait les nuits dans de

longues orgies qui scandalisaient tout Paris, et qui faisaient craindre au peuple de le voir perdre la raison comme Charles VI. Il ne supportait aucune représentation et n'écoutait que les gens qui flattaient et partageaient ses goûts. Le duc Louis de Bavière, frère de la reine, le duc de Bar, le jeune comte de Vertus, frère du duc d'Orléans, que les traités de Chartres et de Bourges condamnaient à épouser une fille du meurtrier de son père, ne cessaient d'exciter l'héritier du trône à se saisir du gouvernement. Le duc de Guyenne résolut de se débarrasser du contrôle de Jean-Sans-Peur; il s'abandonna tout entier à la faction orléanaise, se mit en rapport avec tous les officiers destitués, rappela secrètement Pierre des Essarts de Cherbourg, et l'introduisit dans la Bastille, le 28 avril, avec une troupe de gens d'armes. Le fait était significatif : les bouchers et les écorcheurs se soulevèrent sur-le-champ, et se portèrent à l'Hôtel-de-Ville pour obliger le prévôt des marchands à leur remettre l'étendard de la ville et à appeler aux armes toute la bourgeoisie. Le prévôt céda; mais le clerc (le greffier) de la ville refusa de signer le mandement du prévôt, et obtint, à force de prières et de belles paroles, un délai de vingt-quatre heures. Le lendemain, les chefs de quartiers et les cinquanteniers, *tous sages hommes et gros bourgeois*, s'assemblèrent et décidèrent qu'on ne prendrait pas les armes : s'abstenir ainsi, ce n'était pas conserver la paix, c'était seulement laisser le champ libre à la faction orléanaise. C'est ce que les meneurs populaires et les soutiens du parti cabochien, surtout l'éloquent Jean de Troyes, eurent peu de peine à démontrer au peuple. Malgré les magistrats municipaux et les officiers de la milice bourgeoise, vingt mille Parisiens se ruèrent contre la Bastille, la cernèrent et s'apprêtèrent à l'assaillir

de vive force. Quoique la place fût très en état de résister à cette foule désordonnée, des Essarts épouvanté offrit d'en sortir, si l'on voulait lui permettre de se retirer librement. La multitude furieuse refusa. Le duc de Bourgogne accourut, affecta le rôle de médiateur, pria le peuple de ne pas commettre le crime de lèse-majesté en donnant l'assaut à une forteresse du roi, et promit d'amener des Essarts à se rendre prisonnier sans combat. Une partie des insurgés restèrent en observation devant la Bastille; le reste, conduit par les bouchers et par deux chevaliers du duc de Bourgogne, Jacqueville et Mailli, se dirigea vers l'hôtel Saint-Pol, pour prendre et emprisonner *ceux de la maison du duc de Guyenne qui l'encourageaient en ses déportements.* Le jeune prince eut beau arborer sur sa porte son étendard semé de fleurs de lis d'or; la multitude planta l'enseigne de la ville vis-à-vis de l'enseigne royale, et, poussant d'effroyables clameurs, appela le duc à la fenêtre *pour parler à lui.* Le chirurgien Jean de Troyes porta la parole, et fit au jeune duc un beau sermon sur sa vie déréglée et sur les mauvais conseils qui le détournaient de suivre les traces glorieuses de ses aïeux : il finit en le sommant de livrer au peuple les traîtres qui l'égaraient. — Quels sont ces traîtres? nommez-les, si vous les connaissez, dit le chancelier du duc. Jean de Troyes tendit au chancelier une liste de cinquante noms : le premier de tous était le nom du chancelier. Le jeune prince, pleurant de honte et de colère, alla s'enfermer dans la chambre du roi, pendant que la foule se précipitait dans l'hôtel royal, le fouillait d'un bout à l'autre, saisissait le duc de Bar, cousin germain du roi par alliance, le chancelier de Guyenne, et beaucoup d'autres officiers et domestiques du prince, et les conduisait à l'hôtel d'Artois,

chez le duc de Bourgogne, et delà en diverses prisons. Un gentilhomme de l'hôtel fut arraché brutalement des bras de la jeune duchesse de Guyenne, fille de Jean-sans-Peur, qui voulait le sauver. Plusieurs des gens arrêtés n'arrivèrent pas jusqu'à la prison qu'on leur destinait, et furent massacrés en route. Des Essarts se rendit le lendemain, sur parole, au duc de Bourgogne, qui lui fit une croix sur le dos de la main en signe de protection. Des Essarts, en effet, sortit sain et sauf de la Bastille, mais pour être conduit au Châtelet, où l'on entama son procès.

Les gros bourgeois essayèrent en vain un timide désaveu des violences populaires : le parti des bouchers, appuyé par la portion la plus remuante de l'université, continua son œuvre, et s'empara complétement de l'autorité municipale. L'intelligence ne perd jamais ses droits, même parmi le déchaînement des passions les plus sauvages : les bras des Caboche et des Legoix se laissaient diriger, jusqu'à un certain point, par l'esprit ferme et hardi du vieux Jean de Troyes, le seul personnage de leur faction qui eût une valeur politique, et qui méritât d'être comparé aux hommes de 1357; le sire de Jacqueville, gentilhomme bourguignon, camarade des bouchers dont il avait les mœurs, avait reçu la capitainerie de Paris; l'écorcheur Caboche et le tripier Denisot de Chaumont commandaient les postes de Charenton et de Saint-Cloud; mais, en réalité, Jean de Troyes gouvernait tout le parti, autant du moins qu'il était gouvernable, et menait les halles par son beau langage, comme le carme Pavilli menait les écoles. Ce fut Jean de Troyes, selon toute apparence, qui fit adopter aux Parisiens pour signe de ralliement le fameux chaperon blanc des Gantois :

les gens de Gand ayant député à Paris, vers Jean-sans-Peur, pour le prier de leur envoyer son fils et sa bru, la ville de Paris traita magnifiquement les députés gantois à l'hôtel-de-ville; Parisiens et Gantois échangèrent leurs chaperons, et se jurèrent amitié et alliance. Les meneurs populaires allèrent présenter le chaperon blanc au roi et aux ducs de Guyenne, de Berri et de Bourgogne, qui n'osèrent refuser de le prendre. Ainsi, après plus de trente années (étrange vicissitude ou tardive expiation!), l'insigne des martyrs de Roosebeke fut imposé au front de leurs vainqueurs; toute la cour et tout Paris portèrent le chaperon blanc, et la plupart des bonnes villes l'acceptèrent comme marque d'alliance avec Paris. Les démagogues parisiens écrivaient partout qu'ils n'avaient agi que dans l'intérêt de la religion et des mœurs, et pour le plus grand bien de l'héritier du trône; ils attribuaient hautement les calamités du royaume aux débordements par lesquels la cour de Charles VI avait attiré le courroux du ciel : rien n'autorise à révoquer en doute leur bonne foi; le bas-clergé, les ordres mendiants, les écoliers, partageaient leurs sentiments et leurs passions. Ils ne s'arrêtèrent pas dans la voie de violence où ils s'étaient engagés : informés que le duc de Guyenne, probablement d'accord avec sa mère, avait écrit aux chefs du parti d'Orléans de venir le délivrer, ils mirent garnison dans les tours de l'hôtel Saint-Pol, arrêtèrent prisonnier le duc Louis de Bavière, frère de la reine, qui allait se marier dans trois jours, avec beaucoup de courtisans et de gros bourgeois, et jusques à quinze dames de la maison de la reine et de la duchesse de Guyenne, celles apparemment qui scandalisaient davantage la multitude par leur luxe et la bizarrerie ou l'indécence de leur costume (20 mai).

On emmena ces pauvres dames *à grands pleurs et larmes*. La reine en fut très-malade de chagrin et de colère.

De tels excès dépassaient toutes les bornes : l'université refusa de les approuver officiellement ; la faction se porta en armes à l'hôtel Saint-Pol et se fit donner, par le roi et son conseil, l'approbation qu'elle n'avait pu obtenir du corps universitaire. Jean de Troyes demanda en même temps, au nom du peuple, qu'on publiât enfin les ordonnances de réformation promises depuis trois mois. Le vieux démagogue, lui du moins, ne perdait pas de vue le but à travers le désordre des moyens : les ordonnances de réforme étaient prêtes ; elles furent promulguées, le surlendemain 26 mai, au parlement, en séance royale : le roi et les ducs de Guyenne, de Berri et de Bourgogne, siégèrent le chaperon blanc sur la tête. Il fut annoncé que ces constitutions, extraites des nombreuses ordonnances royales publiées depuis un siècle et plus, seraient observées désormais comme loi fondamentale du royaume. Elles forment une espèce de code administratif et judiciaire, compilation dépourvue de méthode, mais non pas de sens et de raison, tant s'en faut. Ce grand travail, auquel deux ou trois membres du parlement eurent vraisemblablement la principale part, ne semble pas avoir été rédigé au bruit de l'émeute et sous le *maillet* des assommeurs. Le code de réforme périt comme il était né, au milieu des tempêtes : sa durée éphémère a empêché les historiens de s'y arrêter [1]. Cependant il renferme des parties fort dignes d'intérêt ; l'esprit d'ordre et d'organisation se montre d'une manière remarquable dans

[1] Sauf M. Michelet, qui en a fait ressortir avec détail l'importance ; *Hist. de France*, t. IV, *préface*, et p. 243 et suivantes. — *Voy*. le texte dans le t. X des Ordonn., p. 71-134.

les efforts des rédacteurs pour débrouiller le chaos des finances et soumettre toutes les questions fiscales au contrôle souverain de la chambre des comptes. Les chapitres du parlement et de la justice sont plus intéressants encore : le principe d'élection pénètre à tous les degrés dans l'ordre judiciaire ; les lieutenants des sénéchaux, des baillis et des prévôts, sont élus par les conseillers, avocats et autres *sages hommes ;* les prévôts sont élus par le chancelier et par une commission prise dans le parlement, le grand conseil et la chambre des comptes, sur des listes de candidats présentées par les *avocats, procureurs, gens de pratique et d'autre état ;* les baillis et les sénéchaux sont élus par le parlement, qui élit lui-même ses membres, en présence du chancelier et de délégués du grand-conseil. Le système de garanties est généralement combiné avec prudence et sagacité. Les hommes les plus opposés aux excès des *Cabochiens,* tous les gens graves et modérés du parlement, du clergé, de la bourgeoisie, applaudirent sans réserve aux ordonnances de réforme [1].

Elles devaient être stériles ! Il eût fallu à ces pacifiques améliorations un ciel serein, un horizon tranquille, pour qu'elles pussent s'enraciner et porter leurs fruits : elles furent enveloppées et balayées par l'ouragan qui désolait la France. La promulgation des constitutions réformatrices fut à peine entendue parmi les cris forcenés des partis. Dans le midi, Bernard d'Armagnac, ouvertement conjuré avec les Anglais, ne tenait aucun compte du traité de Bourges : les princes d'Orléans armaient sur la Loire, et le bruit de leurs préparatifs redoublait la furie des Cabochiens, qui firent décréter et perçurent de

[1] Relig. de Saint-Denis, l. XXXIII, c. 6. — Juvénal des Ursins, p. 254.

leurs propres mains un emprunt forcé pour les frais de la guerre de Guyenne; quiconque ne payait pas ou montrait quelque opposition était traîné en prison. L'avocat-général Juvénal des Ursins fut enfermé au Petit-Châtelet; le fameux théologien Jean Gerson, chancelier de Notre-Dame et curé de Saint-Jean en Grève, fut obligé d'aller chercher un asile dans les combles de la cathédrale, et *fut son hôtel tout pillé et dérobé.* On ne respecta pas les revenus des églises ni des communautés religieuses. L'université cependant s'émut quand elle vit ses membres soumis à la taxe comme tout le monde : elle n'accorda point aux Cabochiens ce qu'elle avait toujours refusé au conseil du roi; elle défendit vigoureusement ses priviléges, et les Cabochiens reculèrent : Jean de Troyes leur fit comprendre qu'ils ne pouvaient rompre avec l'université. Ils se vengèrent sur leurs prisonniers : ils avaient contraint le duc de Guyenne d'établir une commission pour juger les détenus; ils arrachèrent aux commissaires plusieurs condamnations capitales; un des condamnés, Jacques de La Rivière, fut porté mort à l'échafaud; on raconta qu'il avait été assommé dans son cachot par le sire de Jacqueville, capitaine de Paris, chevalier plus brutal et plus féroce qu'aucun des écorcheurs auxquels il s'était associé. L'ex-prévôt des Essarts, qui avait été durant quelques mois l'idole du peuple de Paris, fut décapité à son tour le 1er juillet. Quand les Cabochiens eussent consenti à l'épargner, le duc de Bourgogne ne lui eût point pardonné : Jean-sans-Peur n'oubliait jamais une défection. Des Essarts mourut avec beaucoup de courage; son corps fut accroché au même gibet où il avait fait suspendre naguère le cadavre de Montagu.

S'il y avait quelque chose de plus repoussant que les

scènes sanglantes qui se passaient à la Grève, c'était le spectacle qu'offraient chaque soir les appartements du duc de Guyenne. Ce jeune homme de dix-huit ans, au cœur desséché par la débauche, passait les nuits à danser et à boire avec des filles de joie, pendant que les têtes de ses amis tombaient sous le glaive du bourreau. Un soir, le 9 juillet, entre onze heures et minuit, le tumulte joyeux des voix et des instruments de musique frappa les oreilles du guet, à la tête duquel le farouche Hélion de Jacqueville faisait patrouille. Jacqueville monta chez le prince, et *le tança hautement des chères qu'il faisait, en paroles trop fières et orgueilleuses :* il poussa l'arrogance si loin que le jeune duc exaspéré se jeta sur lui et le frappa de trois coups de poignard. Jacqueville fut préservé par la cuirasse qu'il portait sous sa casaque : les gens du guet accoururent au bruit, enfoncèrent les portes et eussent égorgé les compagnons du prince, si le duc de Bourgogne ne se fût trouvé là très-heureusement pour les sauver à force de prières. Jean-sans-Peur lui-même ne se faisait plus écouter qu'à grand'peine, et Caboche était beaucoup plus maître que lui dans Paris (Relig. l, XXXIII, c. 10. — Juvénal).

Cet état de choses était trop violent pour durer : la réaction se préparait partout; la haute et la moyenne bourgeoisie, poussées à bout par la tyrannie des démagogues, étaient disposées à tout risquer pour s'en affranchir : l'industrie et le commerce dépérissaient; les artisans paisibles se lassaient d'être toujours sous les armes et *de ne plus ouvrer de leurs métiers :* l'université s'inquiétait grandement à *quelle fin ces manières de faire pouvaient venir :* Juvénal des Ursins rapporte que Pavilli, le grand harangueur des écoles, était allé consulter des *personnes menant*

vie contemplative, afin qu'elles priassent Dieu de leur révéler la fin de ces débats. Les extatiques n'eurent que des visions sinistres : une *femme dévote* vit le roi d'Angleterre « en grand orgueil au plus haut des tours de Notre-Dame de Paris, lequel excommuniait le roi de France, qui était accompagné de gens vêtus de noir, et était assis humblement sur une pierre devant le parvis Notre-Dame. » On crut que le ciel avertissait la France de rétablir à tout prix la paix dans son sein, si elle ne voulait être la proie de l'étranger. Les ducs d'Orléans, de Bourbon et leurs alliés exploitèrent ce changement des esprits avec assez d'adresse. Ils ne se rendirent point à Paris où les appelait un ordre du roi, et continuèrent leurs armements, mais en protestant de leur désir de garder la paix de Bourges, et en désavouant les brigandages de leurs gens d'armes. Seulement, ils réclamaient avec énergie contre le *mauvais gouvernement de ceux de Paris*. Des négociateurs allèrent et vinrent entre le parti d'Orléans et le conseil du roi, sans que le duc de Bourgogne et les Cabochiens trouvassent moyens de rompre ces pourparlers. Ils tâchèrent au moins d'en rompre l'effet, et, les députés envoyés aux princes par le conseil du roi étant venus à l'hôtel-de-ville communiquer le résultat de leur mission aux chefs du corps municipal, Caboche l'écorcheur, travesti en capitaine et revêtu de brillantes armes, entra tout à coup avec Jacqueville, Denisot et une centaine de leurs camarades, et sépara brusquement l'assemblée, qui commençait à se prononcer en faveur de la paix. Cette violence n'atteignit pas son but : les quarteniers, cinquanteniers et dizainiers se réunirent quelques heures après et se déclarèrent tous pour la paix, à l'exception des chefs du quartier Saint-Eustache, la paroisse des halles (12 juillet).

Les dames de la reine furent remises en liberté, mais Jean de Troyes et ses adhérents eurent encore le pouvoir d'empêcher qu'on délivrât les ducs de Bavière et de Bar et le reste des captifs. Les cris et les menaces des Cabochiens, les projets sanglants qu'on leur attribuait, ne firent qu'animer les partisans de la paix à une prompte conclusion; l'agent le plus actif de la réaction bourgeoise était Juvénal des Ursins. Jean-sans-Peur ne jugea pas prudent de s'opposer ouvertement au vœu public, et partit même, avec le duc de Berri, plusieurs membres du conseil et huit notables bourgeois de Paris, pour conférer à Pontoise avec les fondés de pouvoir des princes *orléanais*. Après quelques jours de discussion, l'on convint d'oublier de part et d'autre le passé, de ne rechercher ni poursuivre personne pour les *choses advenues à Paris*, et de licencier toutes gens de guerre. Les ducs de Berri et de Bourgogne rapportèrent à Paris, le 31 juillet, les articles de la paix, qui furent communiqués le lendemain par le conseil du roi au parlement, à l'université et à la bourgeoisie. Le 2 août, les notables parisiens, au nombre d'un millier, se réunirent à l'Hôtel-de-Ville. Les Cabochiens suscitèrent un violent orage dans l'assemblée et voulurent faire rejeter la paix, à moins qu'elle ne fût accordée aux Armagnacs comme une grâce et une amnistie : ils essayèrent d'enlever la majorité par surprise et par menaces; mais le parti de la paix fit renvoyer la décision aux assemblées des quartiers : tous les quartiers, sauf les halles et l'hôtel d'Artois, acceptèrent les articles de Pontoise, et les chefs de la bourgeoisie allèrent offrir leurs services au duc de Guyenne contre les factieux.

Ceux-ci tentèrent un coup de désespoir : Caboche, le 4 août au matin, rassemblant quatre cents hommes armés

de toutes pièces et les compagnies d'archers et d'arbalétriers de la milice municipale, se saisit de l'Hôtel-de-Ville. La masse de la population, sans écouter Jean-sans-Peur et ses agents, se leva en armes contre les bouchers; le parlement et l'université se rendirent en corps à l'hôtel Saint-Pol; le duc de Guyenne, excité par Juvénal et par les meneurs de la haute bourgeoisie, monta à cheval avec son grand-oncle de Berri, et se mit à la tête des milices des quartiers ; le duc de Bourgogne lui-même suivit le mouvement qu'il n'avait pu arrêter, pour ne pas sembler du moins être au nombre des vaincus. Les Cabochiens évacuèrent leur poste sans combat, et se dispersèrent ; leurs chefs quittèrent Paris en toute hâte, pour se réfugier sur terres bourguignonnes; le duc de Guyenne alla tirer de la grosse tour du Louvre son oncle de Bavière et son cousin de Bar, et leur donna le commandement du Louvre et de la Bastille : tous les autres prisonniers furent délivrés en même temps, et la contre-révolution s'acheva sans effusion de sang. La paix fut publiée le 8 août.

Cette paix ne fut que le triomphe d'une faction sur une autre : la bourgeoisie parisienne, encore sous l'impression de la tyrannie des bouchers, applaudit aux premiers effets de la réaction, et vit avec joie remplacer tous les fonctionnaires du parti cabochien par les principaux acteurs des derniers événements ; la populace se mit à piller les maisons des Cabochiens fugitifs, comme elle pillait la veille les logis des Armagnacs, et battit des mains à la pendaison de quelques bouchers condamnés pour meurtre. Mais la réaction ne s'arrêta point là : les arrestations se multiplièrent de jour en jour ; un grand nombre de bourgeois et plusieurs gentilhommes du duc de

Bourgogne furent emprisonnés; beaucoup d'autres s'enfuirent, et le duc Jean, qui, après s'être laissé traîner à la remorque des écorcheurs, n'avait su ni se séparer d'eux ni les soutenir, commença de craindre pour sa sûreté personnelle. Il tenta sans succès d'enlever le roi, prit brusquement congé de lui au milieu d'une chasse, et regagna rapidement la Flandre, abandonnant ainsi le terrain à ses ennemis (23 août). Huit jours après, le roi de Sicile, les princes d'Orléans, le duc de Bourbon et le comte d'Alençon, entrèrent dans Paris *en grand arroi :* le 5 septembre, les princes menèrent le roi tenir un lit de justice en parlement, et lui firent abroger solennellement les ordonnances de réforme du 26 mai; Juvénal lui-même, l'historien le plus hostile au parti bourguignon, laisse échapper à cette occasion des paroles de regret [1].

Le 12 septembre, tous les *lettres royaux* et édits donnés contre les princes ligués depuis l'origine des troubles, furent révoqués dans une seconde séance royale au parlement. Le sire d'Albret fut réintégré dans la connétablie, bien que le comte de Saint-Pol eût refusé de rendre l'épée de connétable; Clignet de Brabant recouvra l'amirauté; Bernard d'Armagnac était accouru du fond du midi avec ses sicaires; tous les hommes qui avaient dirigé la défense de Paris contre les *bandés* en 1411 étaient destitués au profit des plus violents orléanistes, et menacés dans leurs

[1] « Il y avait, dit le Religieux de Saint-Denis (l. XXXIII, c. 18), des gens du conseil qui, au temps de la promulgation de ces ordonnances, les vantaient merveilleusement, et les déclaraient dignes d'être insérées dans l'histoire, pour servir de modèle et de loi aux temps à venir. Je leur demandai pourquoi ils avaient consenti si facilement à leur abrogation, et ils me répondirent naïvement : — C'est notre coutume de vouloir ce que veulent les princes, et nous n'avons pas de meilleur moyen de demeurer sur nos pieds parmi toutes les révolutions de cour que d'être toujours du côté du plus fort. »

biens et dans leurs vies, tandis que les *bandés faisaient les maîtres dans Paris* : les petits enfants qui chantaient par les rues la chanson des Bourguignons : — *Duc de Bourgogne, Dieu te remaint* (te maintienne) *en joie!* étaient *foulés dans la boue et vilainement navrés.* Le 18 septembre, tous les chefs et adhérents les plus notables du parti cabochien furent proscrits en masse : la plupart avaient fui; quelques-uns furent livrés au bourreau; trois cents personnes furent bannies de Paris; les conditions de la paix de Pontoise étaient foulées aux pieds avec dédain. Louis II d'Anjou, roi de Sicile, qui, longtemps favorable à Jean-sans-Peur, s'était rallié aux princes d'Orléans, renvoya ignominieusement au duc de Bourgogne une de ses filles fiancée à l'héritier d'Anjou.

Jean-sans-Peur cependant armait en Artois et en Flandre, attendant impatiemment l'occasion d'enlever à ses rivaux le prestige de légitimité que donnait à leurs actes le nom du roi et de l'héritier du trône. Il avait laissé auprès du prince son gendre plusieurs gentilshommes chargés de ses intérêts, et en reçut bientôt des nouvelles favorables : le duc de Guyenne était déjà en aussi mauvaise intelligence avec sa mère et ses cousins qu'il l'avait été avec son beau-père; il passait les nuits à faire la débauche, les jours à dormir, et refusait presque toujours d'assister au conseil : la reine et les princes, si peu réservés qu'ils fussent eux-mêmes dans leurs mœurs, voulurent obliger le jeune duc à garder un peu plus de réserve dans sa conduite; leurs représentations le mirent en fureur; il écrivit lettre sur lettre au duc de Bourgogne, pour le requérir *de venir à Paris très-bien accompagné* (décembre 1413).

Le duc Jean ne demandait pas mieux : le 23 janvier

1414, il partit de Lille et entra en Picardie, mandant à toutes les bonnes villes qu'il voulait délivrer le *seigneur* duc d'Aquitaine des mains des *Armagnacs,* qui le retenaient prisonnier au Louvre. Les princes, dirigés par Bernard d'Armagnac, s'apprêtèrent à une vigoureuse résistance : ils concentrèrent une formidable gendarmerie dans Paris, et arrachèrent de vive force au duc de Guyenne les gentilshommes qui l'excitaient à se rapprocher de son beau-père. Le duc entra dans une telle colère qu'il voulait sortir du Louvre et appeler le peuple aux armes. Quelques jours après, il était tout à fait réconcilié avec les princes, et signait des lettres qui défendaient à Jean-sans-Peur d'approcher de Paris sous peine de lèse-majesté : sans doute les princes avaient fait leur paix avec lui en lui promettant liberté entière dans ses plaisirs. Jean-sans-Peur ne tint compte des défenses qui lui étaient faites. La plupart des villes devant lesquelles il se présenta lui ouvrirent leurs portes, et il arriva droit à Saint-Denis avec deux mille chevaliers et écuyers, deux ou trois mille hommes de trait, et quelques autres troupes. Le 9 février, il rangea sa petite armée en bataille devant les portes Montmartre et Saint-Honoré, espérant que le peuple se soulèverait en sa faveur ; mais Paris ne remua pas. Les princes, quoiqu'ils eussent rassemblé dans la capitale jusqu'à onze mille chevaux, ne firent pas la faute de sortir contre l'ennemi, en laissant une population mécontente derrière eux : ils employèrent toute leur gendarmerie à occuper militairement la ville et à contenir le peuple, que Juvénal des Ursins, chancelier du duc de Guyenne, avait harangué, de la part de ce duc, devant l'Hôtel-de-Ville et à la Croix-du-Tiroir, pour l'engager à demeurer en repos. Le duc Jean, voyant son attente déçue et

Paris immobile, n'essaya pas de tenir la campagne, et reprit la route d'Arras, en jetant des garnisons dans Compiègne, dans Soissons et dans quelques autres places de l'Ile-de-France et de la Picardie, qui s'étaient déclarées pour lui.

Les princes s'apprêtèrent à pousser vigoureusement le duc Jean. Dès le 10 février, Jean de Bourgogne « avait été crié à trompettes parmi les carrefours de Paris, banni comme faux traître et meurtrier, et lui et tous les siens, *abandonnés corps et biens* sans pitié ni merci. » L'édit du 10 février récapitulait tous ses crimes, *depuis le cruel et damnable homicide commis par son commandement sur le frère du roi*. L'arrière-ban des fiefs et arrière-fiefs, et les milices des bonnes villes, furent mandés *pour réduire ledit duc de Bourgogne et ses complices en la sujétion du roi*, *et les punir de leurs méfaits et entreprises*. On voulut frapper Jean-sans-Peur par d'autres armes encore que le glaive matériel : l'évêque de Paris Montagu et l'inquisiteur de la foi avaient assemblé à l'évêché, dès les premiers jours de janvier, les principaux théologiens, juristes et décrétistes de l'université, afin d'examiner les propositions avancées six ans auparavant par maître Jean Petit, pour la justification du meurtre du duc d'Orléans. Jean Petit était mort récemment à Hesdin. Ses principes sur le droit individuel du tyrannicide, et l'application qu'il en avait faite, furent condamnés le 25 février, et sa fameuse harangue fut brûlée au Parvis Notre-Dame. On eût bien voulu envelopper le duc Jean dans la condamnation de son défenseur : on lui envoya demander s'il avouait les *articles de maître Jean Petit ;* mais il répondit prudemment qu'il *ne l'avouait, sinon en son bon droit* (Monstrelet, c. 125).

L'armée féodale cependant s'assemblait autour de

Paris, et le parti d'Orléans allait conduire à son tour le roi et son héritier à la guerre contre Jean de Bourgogne, comme Jean les avait conduits contre les Armagnacs. Charles VI porta sur ses armes la bande blanche du comte d'Armagnac, ainsi qu'il avait porté naguère la croix de Saint-André des Bourguignons ; « ce qui *malcontenta* fort les loyaux serviteurs dudit roi, voyant chose si peu convenante à la très-haute majesté royale, d'autant que cette bande avait été jadis *baillée* par condamnation d'un pape aux prédécesseurs du comte d'Armagnac, en signe d'*amendise* d'un forfait qu'ils avaient commis (Monstrelet). » Charles VI, déplorable instrument des factions, s'associait aveuglément aux passions du parti qui était momentanément maître de sa personne.

Le roi, laissant le gouvernement de Paris au duc de Berri et au roi de Sicile, alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis, accompagné des ducs de Guyenne, d'Orléans, de Bourbon, de Bar, de Bavière, des comtes de Vertus, d'Eu, d'Alençon, de Richemont, d'Armagnac, du connétable d'Albret, de l'archevêque de Sens, etc. L'armée royale, forte, dit-on, de près de quatre-vingt mille hommes, marcha sur Compiègne, qui se rendit après une vigoureuse résistance, puis alla mettre le siége devant Soissons. Antoine de Craon et Enguerrand de Bournonville, qui commandaient dans cette importante place pour le duc Jean, déclarèrent qu'ils recevraient à Soissons le roi et son fils, mais *avec leurs maisons seulement*. Les princes résolurent de battre la ville en brèche. Les bourgeois rivalisèrent d'énergie avec la garnison ; un frère bâtard du duc de Bourbon, jeune chevalier de grande espérance, fut tué dans une des sanglantes escarmouches qui eurent lieu sous les murs de Soissons. Cette perte ne fit qu'exalter

la furie des Armagnacs, altérés de sang et de pillage; la division se mit entre les deux chefs de la garnison, qui commencèrent à désespérer du salut de la ville : l'un voulait évacuer Soissons de nuit, l'autre voulait traiter à l'insu de son collègue : les princes, avertis de ce désordre par des traîtres, firent donner l'assaut en cinq endroits à la fois. Le péril réunit les défenseurs de Soissons : durant deux grandes heures, ils soutinrent le choc des masses furieuses qui se ruaient sur eux de toutes parts. La principale brèche fut enfin forcée, pendant que des Anglais à la solde de Bourgogne livraient une des portes au comte d'Armagnac. La malheureuse cité n'en fut pas quitte pour les horreurs d'un effroyable sac : la moitié de la garnison et de la bourgeoisie passée au tranchant de l'épée, les femmes abandonnées aux derniers outrages sans que la *haute seigneurie qui là était y mît nul remède,* les églises et les couvents pillés et profanés, ne suffirent pas à la vengeance des vainqueurs : Soissons était doublement rebelle à leurs yeux; cette ville qui avait embrassé si ardemment la cause bourguignonne était du domaine du duc d'Orléans. Les principaux des gens de guerre et des bourgeois, qui avaient échappé au carnage, furent réservés à l'échafaud : les édifices municipaux furent démolis, les biens de la commune furent confisqués; les vives instances de presque toute la chevalerie de l'*host* ne purent sauver Enguerrand de Bournonville, *la fleur des capitaines de France;* le duc de Bourbon, qui ne trouvait pas encore la mort de son frère assez vengée, excita le conseil du roi à se montrer implacable; Enguerrand fut décapité avec bien d'autres; le vieux Jean de Menau, capitaine de la milice bourgeoise, fut sauvé par le dévouement de son fils, qui se déclara seul auteur de tous les actes imputés à

son père, et tendit bravement le col au bourreau à sa place[1].

La catastrophe de Soissons (21 mai) porta l'épouvante parmi les vassaux et les amis du duc de Bourgogne, qui déjà auparavant hésitaient à combattre le roi : toute la Picardie se soumit; Philippe, comte de Nevers et de Rethel, le plus jeune frère de Jean-sans-Peur, accourut à Laon se remettre en l'obéissance de Charles VI; les communes flamandes, qui avaient refusé d'aider le duc Jean à secourir Compiègne et Soissons, envoyèrent des députés au roi pour l'assurer de leur obéissance envers la majesté royale, et pour annoncer qu'elles tâcheraient d'amener leur suzerain à se soumettre. Malgré ces grandes défections, le duc Jean, soutenu par sa noblesse bourguignonne et artésienne, se mit en devoir de défendre ses places de l'Artois, tout en s'efforçant d'entamer des négociations avec le grand conseil par l'intermédiaire de son frère le duc de Brabant et de sa sœur la comtesse de Hainaut.

Les premières ouvertures de paix furent repoussées, et, tandis que Charles VI retombait en démence, l'armée royale, dirigée par le comte d'Armagnac sous le nom du duc de Guyenne, alla prendre Bapaume et investir Arras. Elle y trouva une puissante résistance : les femmes et les enfants avaient été renvoyés d'Arras et disséminés dans les villes voisines; il n'était resté que les gens capables de porter les armes et approvisionnés pour quatre mois. La garnison nombreuse et déterminée, que commandait Jean de Luxembourg, fils du comte de Saint-Pol, harcela les assiégeants par de continuelles sorties; une multitude de *canons à main* lançaient incessament de grosses balles

[1] Relig., l. XXXIV, c. 3. — Monstrelet, c. 129. — H. Martin et P. Lacroix, hist. de Soissons, t. II, p. 286 et suivantes.

de plomb par les meurtrières des murailles et foudroyaient l'ennemi sans relâche : l'artillerie du roi était moins bien servie, et les Bourguignons commençaient à renouer des intelligences dans l'*host ;* une partie des troupes, les Normands surtout, demandaient la paix. Le siége d'Arras se termina tout à fait comme celui de Bourges : les maladies se déclarèrent dans l'armée ; le duc de Guyenne se lassa de la guerre et échappa aux Armagnacs comme il avait échappé naguère aux Bourguignons : encouragé par le comte d'Alençon et par ceux des membres du conseil que n'animait point une haine implacable contre Jean de Bourgogne, il accueillit l'intervention du duc de Brabant, de la dame de Hainaut, et des députés des trois états de Flandre ; bref, au grand courroux des d'Orléans et de leurs amis, *on en vint à paix et accord*, sans que le duc Jean perdît aucune partie de ses seigneuries ni se soumît à aucune *amendise* humiliante, si ce n'est de prier le roi et le duc d'Aquitaine « de lui pardonner toutes choses où il avait pu encourir leur déplaisir depuis la paix faite à Pontoise. » Les plénipotentiaires du duc Jean remirent les clefs d'Arras aux officiers du roi et du duc de Guyenne, et promirent que Jean recevrait les baillis et capitaines désignés par le roi en ses bonnes villes et forteresses, *qu'il éloignerait de ses pays aucunes personnes étant en l'indignation du roi et de son fils,* et ne reviendrait point à Paris sans y être mandé. Il fut promis en retour au duc qu'on annulerait les lettres et édits royaux dans lesquels son honneur avait été attaqué. Ce ne fut pas sans peine que les ducs d'Orléans et de Bourbon, et le vindicatif Montagu, archevêque de Sens, se décidèrent à jurer le traité ; ils obéirent enfin en murmurant aux ordres exprès du duc de Guyenne, et la paix fut publiée, avec ordre

aux deux partis, *sur très-graves peines,* de quitter les bandes blanches et les croix *Saint-Andrieu* (Saint-André), insignes de haine et de discorde (4 septembre). L'ordre de décamper fut ensuite donné, et une catastrophe assez caractéristique signala le délogement de l'*host:* soit ivresse, soit malveillance, des soldats mirent volontairement le feu au camp pendant la nuit; tout le bagage fut consumé; les princes et leurs gens se sauvèrent à grand'peine de leurs tentes embrasées, et près de quatre cents malades périrent dans les flammes. Après ce bel exploit, les bandes gasconnes et bretonnes revinrent vers Paris à la suite du roi, et saccagèrent l'Ile-de-France trois mois durant, pour se dédommager de ce qu'on ne payait pas leur solde. Les troupes bourguignonnes en faisaient autant sur les marches de Picardie et de Champagne. (Relig. de Saint-Denis, l. XXXIV, c. 18). Les populations ne s'aperçurent guère de la paix. A la nouvelle du traité d'Arras, les bourgeois de Paris, accoutumés, depuis le commencement des guerres civiles, à être comptés pour quelque chose dans l'état, avaient témoigné tout haut leur mécontentement de ce qu'on n'avait point appelé de députés de Paris aux conférences d'Arras; ils dépêchèrent quelques-uns d'entre eux vers le duc de Berri, leur gouverneur, *pour lui demander comment icelle paix avait été faite.* « Lequel duc de Berri leur répondit : — Cela ne vous touche en rien, ni ne vous devez entremettre de notre sire le roi, ni de nous, qui sommes de son sang et lignage; car nous nous courrouçons l'un contre l'autre quand il nous plaît, et, quand il nous plaît, la paix est faite et accordée (Monstrelet, c. 134). »

Cet arrogant dédain n'était pas propre à rattacher la bourgeoisie au parti des princes : la faction de Bourgogne

était plus habile. Le duc Jean s'était montré peu satisfait des conditions de paix souscrites par ses plénipotentiaires, qui avaient promis en son nom l'expulsion des réfugiés parisiens et autres, et n'avaient point obtenu le pardon des gens qui suivaient le parti de Bourgogne sans être les vassaux ni les sujets du duc. Jean ne voulut point sacrifier ainsi ses alliés, et ouvrit de nouvelles négociations afin d'obtenir que le traité fût modifié à cet égard. La cour accorda une amnistie dont étaient exclues cinq cents personnes, entre autres tous les cabochiens : Jean insista sur l'amnistie générale, et les pourparlers traînèrent plusieurs mois. Le duc de Bourgogne réclama aussi très-vivement sur l'affaire de la condamnation de Jean Petit : il avait repris l'offensive à cet égard et interjeté appel de la sentence de l'inquisition de Paris au concile général qui venait de s'ouvrir à Constance ; il pria le roi de ne pas se rendre partie dans ce procès, que les Armagnacs avaient fait entamer à Constance par les ambassadeurs de France, porteurs d'une lettre où le roi déclarait le duc Jean *être son ennemi pour la mort de son frère.* Le 5 janvier 1415, pendant une absence du duc de Guyenne, les princes d'Orléans et leurs amis avaient mené le roi à Notre-Dame assister à un service solennel pour l'âme du feu duc Louis. L'illustre théologien Jean Gerson [1] y fit un sermon très-virulent contre le duc de Bourgogne, contre les cabochiens et contre les doctrines de Jean Petit. Un sentiment louable dans son principe, l'indignation qu'inspiraient à Gerson le crime de Jean-sans-Peur et son immorale apologie, entraîna ce fameux docteur à de singulières exagérations : il alla jusqu'à vanter le gouvernement du *duc d'Orléans*

[1] Son vrai nom est Jean Charlier, du village de Gerson, près de Rethel.

défunt ; il se livra à des déclamations politiques peu en harmonie avec les principes de liberté que lui et ses collègues de l'université s'efforçaient d'appliquer à la réforme de l'Église, et professa, par réaction contre les cabochiens dont il avait failli être la victime, des idées qui semblent émanées de la bouche d'un brahmane prêchant le droit divin des castes : il compara l'état et ses divers ordres à la statue de Nabuchodonosor composée de métaux divers. — L'état de bourgeoisie, des marchands et laboureurs, est figuré par les jambes qui sont partie de fer, partie de terre, pour leur labeur et humilité à servir et à obéir... fer signifie labeur, et terre, humilité.... Tout le mal est venu de ce que le roi et les notables citoyens ont été tenus en servitude par l'outrageuse entreprise des gens de petit état[1]. » Le mal, comme on l'a vu dans le cours de cette histoire, venait d'en haut bien plus que d'en bas! Ce ne fut pas la seule fois que Gerson, l'homme le plus éminent de ce triste temps par l'intelligence et par la vertu, se laissa emporter par la passion : son zèle religieux contre l'hérésie le poussa bientôt après non plus à des paroles, mais à des actes qui eurent des conséquences bien autrement terribles; l'homme qui avait sollicité la mission de poursuivre devant le concile la vengeance de la morale chrétienne contre Jean de Bourgogne et Jean Petit, accepta la solidarité de la mort de l'hérésiarque Jean Huss, immolé par ce même concile contre la foi des serments. Il eût été beau à Gerson, après avoir attaqué ardemment l'hérésie, de faire respecter les droits de l'humanité et la foi publique en faveur de l'hérétique : lui, qui voulait ramener le christianisme à sa pureté primitive,

[1] Monstrelet, l. I, ch. 139. — Joh. Gerson *Opera,* tom. IV, p. 668-678.

eût trouvé de glorieux exemples à cet égard dans les antiques traditions de l'église gallicane[1] !

(1414-1418.) Le concile de Constance, sur lequel toute l'Europe avait les yeux, et qui fut un des grands événements du siècle, venait de s'ouvrir le 1er novembre 1414. Les scandales ecclésiastiques avaient continué et augmenté depuis le concile de Pise; le pape *légitime* Jean XXIII se montrait pire en toutes choses que les deux papes *schismatiques* Benoît XIII et Grégoire XII; l'université de Paris, Gerson en tête, avait continué ses cris de réforme, et demandait le retour de l'Église au gouvernement des conciles, à l'antique liberté chrétienne, le renversement du despotisme papal au profit d'une république ecclésiastique dont le pape n'eût plus été que le président, dont les docteurs universitaires eussent été les tribuns, et où tous les ordres inférieurs eussent été représentés à côté des évêques. Gerson et ses amis se faisaient illusion : l'accomplissement de ce programme, si capable de séduire de nobles intelligences, n'eût pas régénéré l'Église : une réforme politique ne pouvait suffire ; les membres de l'Église étaient aussi gangrenés que le chef : l'épiscopat presque en masse était indigne; la corruption régnait presque universellement parmi le clergé séculier et régulier ; la simonie, la licence, l'hypocrisie, étaient descendues de la chaire de Saint-Pierre dans les derniers rangs du clergé[2], et toute la responsabilité n'en devait point peser sur la papauté ; les arides subtilités de la scolastique dégénérée avaient bien contribué, pour leur part, à étouffer la morale sous la dialectique, et à tout réduire à des ques-

[1] Voyez la vie de saint Martin de Tours, et notre t. I, p. 314.

[2] Voyez le livre de Nic. de Clémangis : *De Corrupto Ecclesiæ Statu.*

tions de mots et de formules. Une cause plus profonde encore poussait à la décadence du clergé catholique : la corruption des prêtres sortait de l'exagération même de la pureté exigée d'eux par une institution hors de nature; l'impuissance de remplir strictement quelques devoirs excessifs, amenait la plupart des gens d'Église à fouler aux pieds tous les devoirs. La question de l'existence du clergé revenait au point où l'avait trouvée Grégoire VII : le clergé ne pouvait se réformer qu'en s'absorbant dans la société laïque par la vie de famille, ou qu'en retrouvant cette force surhumaine d'enthousiasme et de martyre ascétique qui avait fait triompher incomplétement Grégoire VII et saint Bernard; il lui fallait l'abdication ou l'apothéose : le clergé ne voulut pas s'abaisser à l'une et ne put s'élever à l'autre. Le luxe effréné et les débauches des prélats, la physionomie mondaine et voluptueuse de la cité du concile, où toutes les belles courtisanes de l'Italie accoururent rivaliser de faste aux dépens de l'Église, durent inspirer au sévère Gerson de tristes réflexions sur les successeurs des pères de Nicée et de Sardique. Le représentant de l'université ne se découragea cependant point : il fut, comme on l'a dit, l'âme et la langue du concile dans toutes les questions de doctrine et de discipline. Le concile eut deux sortes d'adversaires à poursuivre : son propre chef et les rebelles du dehors, le pape et les hérétiques. On avait résolu d'amener Jean XXIII à *la voie de cession,* pour y obliger également les deux schismatiques Benoît et Grégoire : Jean XXIII prit à cet égard les engagements les plus formels, puis il s'échappa brusquement de Constance, se retira dans un château de Souabe, sous la protection du duc d'Autriche, et renia tout ce qu'il avait promis. On procéda vigoureu-

sement à son égard : le concile commença par déclarer qu'il tenait sa puissance immédiatement de Jésus-Christ, et que tout chrétien, et le pape même, lui était soumis ; un acte d'accusation fut ensuite dressé contre Jean XXIII, et le concile déposa le pape comme *simoniaque, scandaleux par ses mœurs déshonnêtes, et incorrigible* (29 mai 1415). C'était le plus rude coup qui eût jamais été porté à la monarchie papale, depuis qu'elle s'était substituée à l'antique aristocratie des évêques.

Le concile n'agit pas avec moins d'énergie contre les hérétiques : il n'agit que trop ! Le sentiment de l'impuissance où était l'Église de se régénérer par des voies régulières, sentiment que ne voulaient pas s'avouer les orthodoxes, encourageait singulièrement les novateurs. Les Lollards, ainsi qu'on nommait les disciples de Wickleff, venaient de tenter en Angleterre une grande insurrection politique et religieuse : ils avaient succombé ; mais le wickléfisme, terrassé dans son berceau, se relevait avec éclat à l'autre bout de l'Europe, chez les Slaves de la Bohême, et devenait parmi eux le drapeau d'une réaction nationale contre la domination des Allemands, et d'une revendication de l'égalité religieuse adressée par le peuple au clergé. L'admission du peuple à la communion sous les deux espèces, réservée aux seuls prêtres par les usages catholiques, était le signe extérieur de l'égalité réclamée par les dissidents de Bohême : Jean Huss, recteur de l'université de Prague, homme éloquent et courageux, était à la tête de ce mouvement, et se reconnaissait hautement le disciple de Wickleff, sans adopter dans toute leur étendue les vues audacieuses de l'hérésiarque anglais. Jean Huss croyait à la présence réelle.

Jean Huss fut cité devant le concile : il comparut, sur

la foi d'un sauf-conduit de l'empereur Sigismond [1]; il n'en fut pas moins emprisonné à son arrivée à Constance, pendant qu'une commission déléguée par le concile examinait ses doctrines. Jean Huss fut condamné en même temps que la mémoire de son maître Wickleff [2]. La communion générale des fidèles sous les deux espèces du pain et du vin, réclamée par les sectaires, fut interdite. Jean Huss montra d'abord quelque hésitation; mais il reprit bientôt toute sa fermeté, ne voulut point se rétracter à moins qu'on ne lui prouvât ses erreurs par l'Écriture, appela du concile au tribunal de Jésus-Christ, et déclara qu'il aimerait mieux être brûlé mille fois que de scandaliser par son abjuration ceux auxquels il avait enseigné la vérité. Il fut dégradé des ordres sacrés, livré au bras séculier par le concile, et conduit au bûcher d'après l'ordre de ce même empereur qui lui avait garanti par serment la vie et la liberté (6 juillet 1415). Jérôme de Prague, le plus capable et le plus accrédité des docteurs qui secondaient Jean Huss, avait été arrêté et amené prisonnier à Constance quelque temps auparavant : il faiblit, renia Wickleff et Jean Huss, et fut absous; plusieurs mois après, il fit demander au concile une audience publique, reconnut qu'il avait menti à sa conscience et qu'il croyait à la vérité des enseignements de ses maîtres; puis il marcha intrépidement au supplice. Il y eut quelque chose de plus

[1] Sigismond de Luxembourg, margrave de Brandebourg et roi de Hongrie, avait été élu roi des Romains en 1410, après la mort de Rupert de Bavière.

[2] Parmi les propositions de Wickleff que condamna le concile, se trouve la négation de l'authenticité des premières décrétales des papes. Wickleff n'avait que trop raison contre ce livre apocryphe forgé au huitième siècle. Une autre proposition rappelle les doctrines de J. Scott : — *Toute créature est Dieu,* en ce sens que *les idées de toutes choses sont en Dieu de toute éternité, et qu'ainsi toutes les choses qui ont été faites dans le temps sont éternelles et sont Dieu même par rapport à leur essence idéale.* (Histoire du concile de Constance, p. 157.)

sinistre et de plus fatal que cette double catastrophe; ce fut la théorie qu'inventa le concile pour la justifier : un décret du concile défendit à chacun, sous peine d'être réputé fauteur d'hérésie et criminel de lèse-majesté, de blâmer l'empereur ou le concile touchant la violation du sauf-conduit de Jean Huss : « Car ledit Jean Huss s'était rendu indigne de tout sauf-conduit, et, *selon le droit naturel, divin et humain, on ne lui devait tenir aucune promesse au préjudice de la foi catholique.* » Un autre décret, conçu en termes plus généraux, établit que les saufs-conduits des princes n'étaient d'aucune valeur devant la juridiction ecclésiastique, et n'obligeaient point ceux qui les avaient donnés à les faire respecter (Hist. du concile de Constance, p. XLVII).

Ainsi le gouvernement représentatif de l'Église, dès son premier essai de restauration, atteignait la limite des plus déplorables excès où s'était emportée la papauté dans ses plus mauvais jours. Qu'était-ce que le scandale donné par Jean Petit auprès du scandale donné par le concile de Constance? Des maximes subversives de toute moralité venaient d'être solennellement promulguées par la plus grande autorité morale qu'il y eût alors dans la chrétienté, par l'autorité qui prétendait réformer l'Église et le monde. Toute autorité humaine, qui, se prétendant absolue et infaillible, ne reconnaîtra pas au-dessus d'elle les sentiments élémentaires de droit et de justice déposés au fond de toutes les âmes, et qui violera le sanctuaire de la conscience individuelle, devra être entraînée à des aberrations analogues : c'est la conséquence du *droit de lier et de délier,* tel que l'entendait le moyen âge.

La cause de la régénération ecclésiastique était perdue : l'unité matérielle fut rétablie par la soumission de deux

des papes déposés, Jean XXIII et Grégoire XII, par l'abandon où les Espagnols laissèrent enfin le troisième, le vieux Pierre de Lune (Benoît XIII), et par l'élection d'un pontife reconnu de toute la catholicité, Martin V (Otto Colonna)[1] (11 novembre 1417); mais la réforme avorta, dans la forme presque comme dans le fond. Les *pères de Constance* eurent beau décréter la périodicité des conciles, le gouvernement représentatif de l'Église ne se fonda point; et, quoique l'œuvre du concile de Constance eût été reprise, quinze ans après, par le concile de Bâle, le pouvoir permanent et patient du saint-siége reprit, peu à peu et à petit bruit, une bonne partie des positions qu'on lui avait enlevées, n'abjura ni ses prétentions ni ses maximes, et survécut à la victoire passagère du gallicanisme. Aucun élément nouveau de force et de vie n'était sorti de cette victoire : le désordre et la corruption n'avaient point été entamés; les grandes révolutions religieuses que recélait l'avenir étaient tout au plus ajournées, et une première guerre de religion venait d'éclater en Bohême pour venger les martyrs Jean Huss et Jérôme de Prague. L'Église ne sut plus accabler ces nouveaux Albigeois : en vain fit-elle prêcher contre eux la croisade; on n'était plus au temps où les indulgences tenaient lieu de solde aux gens d'armes; la victoire suivit les drapeaux des hérétiques, et, durant quatorze ans, la Bohême demeura libre et séparée de l'Église romaine.

Les chefs du clergé français et les délégués de l'université de Paris ne reprirent le chemin de leur pays qu'en

[1] Trente députés des cinq grandes nations catholiques, France, Italie, Allemagne, Angleterre et Espagne, prirent part à l'élection avec les vingt-trois cardinaux qui formaient le sacré-collége. Le parti français succomba sous une coalition.

1418, après une absence de trois ans et demi. Ils ne retrouvèrent pour ainsi dire plus de France : la France se débattait dans des convulsions d'agonie! Gerson ne put rentrer à Paris[1] : il alla chercher un asile chez les Célestins de Lyon, et passa parmi eux les dernières années de sa vie dans la prière, les bonnes œuvres et l'enseignement évangélique. Il ne se mêla plus aux affaires de l'état, qui lui semblaient désespérées, ni aux affaires de l'Église, dont le succès apparent avait cessé de l'abuser : le souvenir des funestes tragédies de Constance dut plus d'une fois troubler les pieuses méditations où il cherchait l'oubli des hommes et de la terre. Ce fut sans doute au fond de sa retraite des Célestins qu'il écrivit le livre de l'*Internelle Consolation* (*de la Consolation intérieure*), devenu si justement célèbre sous le titre d'*Imitation de Jésus-Christ*[2]. Las des vicissitudes du monde,

[1] Gerson et ses collègues avaient vivement poursuivi devant le concile la condamnation des doctrines de Jean Petit : la défense ne fut pas moins vive de la part des ambassadeurs du duc de Bourgogne, entre lesquels figurait le docteur Pierre Cauchon. Le 6 juillet 1415, le jour de l'arrêt de Jean Huss, le concile condamna en termes généraux certaine *proposition erronée*, suivant laquelle « il était loisible à tout vassal et sujet de tuer un tyran en l'amenant dans le piége par *aguet*, flatterie et caresses, nonobstant tout serment d'alliance avec lui juré, et sans l'arrêt du juge compétent. » Mais Gerson et ses adhérents ne réussirent pas à obtenir une sentence explicite contre la mémoire de Jean Petit, ni, à plus forte raison, contre le duc de Bourgogne. La sentence de l'inquisition de Paris fut même cassée pour cause d'incompétence. Voyez *l'Histoire du concile de Constance*, par Jacques Lenfant; 1714.

[2] L'auteur de l'*Imitation*, fidèle à la prière qu'il adresse à Dieu : *Accordez-moi d'être inconnu* (*Da mihi nesciri*, l. III, c. 15)! n'a laissé dans son livre aucune trace qui pût révéler son nom à la postérité. Les théologiens et les érudits n'ont cessé de débattre cette intéressante question depuis quatre cents ans; au quinzième siècle, bien des gens attribuaient l'*Imitation* à saint Bernard; d'autres voulaient y voir l'œuvre d'un certain Thomas *à Kempis* ou de Kempen, moine du mont Saint-Agnès à Zwoll, parce qu'un manuscrit de 1442 était de la main de Thomas, et portait le nom de ce religieux, qui remplissait l'office de co-

des luttes de l'école et du concile, il se replongea dans la contemplation des vérités éternelles et des choses immuables : il y retourna par le sentiment plus que par la science, il abjura la dialectique pour l'intuition mystique. « Qu'avez-vous à faire, s'écrie-t-il, des *genres et des espèces* dont on dispute dans les écoles? Celui à qui la parole éternelle se fait entendre, se dégage bien vite de toutes ces vaines questions (l. I, c. 3)! » La scolastique, la science tout entière du moyen âge, est reniée dédaigneusement par le plus illustre des docteurs du quinzième siècle, comme un sépulcre vide, comme un cadavre glacé d'où l'âme est partie. — Que met-il cependant à la place de cette science? quel est l'esprit général de son livre, plus beau que ceux des antiques sages de l'Orient; car l'amour, l'ardente charité qu'ignoraient ceux-ci dans leur morne sagesse, y vivifie l'intelligence! — C'est le sentiment contemplatif et retiré en soi-même; l'amour de l'individu pour Dieu, non point à travers l'humanité, mais en dehors de l'humanité. — *Soyez seul avec Dieu seul... n'ayez*

piste dans son monastère ; pendant longtemps, un prétendu abbé Gersen ou Gessen, dont le nom se lisait sur plusieurs manuscrits, compta de nombreux partisans. Ce nom n'était qu'une altération de celui de Gerson : les travaux contemporains nous paraissent faire pencher définitivement la balance du côté de Gerson, qui a toujours eu en sa faveur une opinion fortement prononcée. Un manuscrit transcrit en 1472 par le propre neveu du célèbre chancelier de l'église de Paris, porte au frontispice l'attribution du livre à Gerson avec son portrait : M. Onésyme Leroy a retrouvé à Gand un manuscrit de 1427, et à Valenciennes le texte français de l'*Internelle Consolation*, transcrit en 1462 par ordre de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne : découvertes qui ont jeté de nouvelles lumières sur ce sujet. L'*Internelle Consolation* serait, d'après M. O. Leroy, le travail primitif de Gerson, qu'il aurait ensuite augmenté et récrit en latin. Voyez les dissertations de M. Gence, en tête de son édition latine de l'Imitation, 1826; Treuttel et Wurtz; — de M. Daunou, *Journal des Savants*, 1827 ; — le rapport de M. de Grégory à l'académie de Munich, 1834, Didot; — Onésyme Leroy, études sur les mystères et sur divers manuscrits de Gerson, 1837; Hachette.

d'attache à aucune créature (l. II, c. 8). C'est le détachement absolu de la chair, de la réalité, de la vie, l'effort continu pour s'absorber dans le monde invisible. Ce livre, destiné à devenir, conformément à son premier titre, la *consolation intérieure* de milliers d'âmes fatiguées et souffrantes, ne pouvait rien directement pour la société. C'était le sentiment actif, non le sentiment contemplatif qu'il fallait pour sauver la France mourante : ce que n'essaya même pas de faire l'homme qui résumait la science et l'intelligence de son siècle, devait être accompli par une humble fille des champs !

(1414-1415). Les catastrophes politiques s'étaient précipitées en France pendant la longue session du concile; la paix d'Arras était à peine une trêve de quelques jours, et n'avait rien changé à la situation, qui tournait toujours dans le même cercle : aucun des deux partis ne pouvait écraser l'autre. Les forces de la France s'usaient de plus en plus dans des débats stériles; la dissolution sociale semblait ne pouvoir plus s'accroître et pourtant s'accroissait sans cesse; l'autorité souveraine se donnait à chaque instant de sanglants démentis à elle-même ; on ne savait plus ce qui était crime ou devoir : ce qui était *féauté* la veille, devenait *félonie* le lendemain. Jusqu'alors un concours de circonstances singulières avait mis les nations étrangères hors d'état de profiter de la désorganisation de la France; mais ces circonstances n'existaient plus : l'Angleterre, sous le gouvernement énergique des Lancaster, sortait retrempée de ses crises intérieures, tandis que la France s'abîmait dans les siennes : tout le règne de Henri IV avait été employé à l'affermissement de la nouvelle dynastie; Henri V put reporter au dehors les forces de la nation. Henri IV avait jugé d'un coup d'œil ferme et sûr la

position de l'Angleterre, profondément remuée par les *Lollards* ou disciples de Wickleff : il avait reconnu, dans le wicklefisme, l'ennemi de la société féodale et catholique tout entière, et il n'avait pas voulu se lancer dans l'inconnu à la tête des novateurs. Prince et chef de parti, il les avait protégés : roi, il s'associa contre eux au clergé, et les grands laïques suivirent l'exemple du roi : ils commençaient à se sentir aussi menacés que les gens d'église par les prédicants d'égalité. Les principales forces de la propriété passèrent ainsi à la disposition de la couronne; le clergé seul possédait au moins la moitié du territoire anglais. En vain les communes, gagnées, sinon par les théories religieuses, au moins par certaines idées politiques des Lollards, voulurent-elles engager le roi à s'emparer des revenus du clergé, Henri IV resta fidèle à l'alliance ecclésiastique et lui donna un gage sanglant par le supplice d'un célèbre prédicateur wicklefite. Henri V continua la politique de son père, et eut à l'appliquer dans de plus graves conjonctures. Durant son orageuse jeunesse, dans les intervalles des bruyantes débauches qui semblaient annoncer à l'Angleterre un Charles VI ou un Louis d'Orléans, il s'était affilié aux conciliabules des Lollards, et s'était étroitement lié avec leur principal chef, John Oldcastle, lord Cobham. Aussitôt après la mort de son père, il congédia tous ses compagnons de plaisir, s'entoura des plus graves conseillers de Henri IV, affecta la dévotion la plus rigoureuse, rendit des statuts terribles contre l'hérésie, manda Oldcastle à Windsor et s'efforça de le ramener dans le giron de l'Eglise. Oldcastle refusa, s'enfuit, fut repris et livré au tribunal du primat d'Angleterre : condamné, il s'échappa une seconde fois, appela aux armes les wicklefites et tenta d'enlever le roi et de

s'emparer de Londres. Les bandes wicklefites, avant d'avoir pu se réunir en corps d'armée, furent surprises et dispersées par Henri V (7 janvier 1414). Oldcastle parvint encore à s'évader; mais il finit par retomber au pouvoir de ses ennemis et subit le supplice réservé aux criminels de lèse-majesté [1]. La faction wicklefite ne se releva pas de ce grand revers : une législation de fer acheva l'œuvre de la victoire.

Dès lors Henri V eut les bras libres : il avait éteint, par un mélange de clémence et de sévérité, les restes des vieux partis de Richard II et du comte de March ; le clergé lui était tout dévoué ; il était sûr d'acquérir la noblesse et la portion énergique du peuple par la guerre étrangère, qui devait ouvrir une issue à toutes les passions fortes ; il se rejeta avec allégresse dans la voie d'Édouard III, dont il avait le génie.

Ce qui se passait en France était bien propre à l'encourager : une nouvelle révolution de palais venait de ravir aux princes d'Orléans et à leurs alliés le pouvoir dont ils avaient dépouillé le duc de Bourgogne, et le gouvernement se trouvait en des mains pires encore, s'il était possible. Le duc de Guyenne, las du contrôle des princes, les attira tous à Melun, résidence habituelle de la reine Isabeau, sous prétexte d'affaires importantes; puis, dit Monstrelet, « tandis que lesdits seigneurs étaient en

[1] Les ennemis du parti vaincu travestirent le nom et la mémoire d'Oldcastle, et en firent l'ivrogne et libertin Falstaff, ce grotesque personnage si populaire dans le vieux théâtre anglais (Lingard, *Hist. d'Ang.*, t. V, p. 4, trad. de M. de Roujoux.) On regrette que le grand Shakespeare ait adopté cette tradition si injurieuse au souvenir d'un homme de conviction et de courage. — Shakespeare n'a pas été plus juste envers une martyre bien autrement illustre, notre immortelle Jeanne d'Arc.

besogne avec la reine, le duc d'Aquitaine partit et s'en alla à Paris, d'où il fit savoir aux seigneurs dessusdits, que point ne retournassent à Paris jusques à tant que le roi ou lui les mandât, et qu'ils s'en allassent chacun en son pays (avril 1415). Et après, il fit appeler au Louvre les prévôts de Paris et des marchands avec l'université et grand nombre de bourgeois, » et là, l'évêque de Chartres, chancelier de Guyenne [1], exposa à l'assemblée comment, depuis le sacre du roi Charles VI, *toute la finance du roi et du royaume avait été traite* (soutirée) et *exilée* (perdue) par le fait des ducs d'Anjou, de Bourgogne et d'Orléans trépassés, et des ducs de Berri et de Bourgogne présentement vivants, « en concluant que ledit duc d'Aquitaine, dauphin de Viennois, ne voulait plus souffrir si grand'destruction des biens du royaume, et prenait le gouvernement et la régence d'*icelui* afin d'y pourvoir seul. » Le dauphin commença la réformation financière qu'il annonçait, par enlever à main armée tout le trésor et *chevance* de sa mère, qu'elle avait déposé chez trois bourgeois de Paris. Les grandes sommes amassées par l'avare Isabeau furent bientôt gaspillées en tournois, en banquets, en profusions de tout genre. C'était là tout ce qu'aimait le jeune prince dans l'exercice du pouvoir : il avait les affaires en horreur, et il ne tarda pas à rappeler le duc de Berri, malgré les invectives qu'il lui avait adressées, et à lui rendre la direction du conseil. Le duc de Guyenne ne craignait pas d'avoir beaucoup de représentations à essuyer de la part de ce vieillard vicieux et rapace, pourvu

[1] Juvénal des Ursins venait d'être révoqué de la chancellerie pour avoir refusé de sceller les dons exorbitants que le duc faisait chaque jour à ses familiers aux dépens du peuple, sur lequel on levait *tailles grandes et excessives*. (Juvénal ; dans la collection Michaud et Poujoulat, tom. II, p. 502.)

qu'il lui abandonnât sa part du butin. Il redoutait et haïssait au contraire le sombre duc de Bourgogne, père de sa femme, pour laquelle il avait les plus mauvais procédés et qu'il tenait dans une sorte d'exil à Saint-Germain.

Jean-sans-Peur avait toujours différé de jurer la paix d'Arras, jusqu'à ce qu'on l'eût modifiée dans le sens de ses désirs : il envoya sur ces entrefaites une dernière ambassade au duc de Guyenne, et le pria, ou plutôt le somma de révoquer les sentences de proscription portées contre les cinq cents bannis du parti de Bourgogne, de reprendre sa femme et de *débouter de sa compagnie une sienne amie qu'il tenait en lieu de sa dite femme*[1]. Les députés bourguignons signifièrent au jeune prince que, s'il refusait, leur seigneur ne tiendrait pas la paix d'Arras, et ne s'armerait pas pour servir l'héritier du trône, *s'il était travaillé des Anglais.* Le jeune prince eût peut-être cédé sur le rappel des bannis ; mais la sommation de renvoyer sa maîtresse le mit en fureur, et il ne répondit aux Bourguignons qu'en faisant proclamer à son de trompe dans Paris la confirmation du bannissement des cinq cents (23 juillet 1415).

Jean-sans-Peur ne se contenta pas *de ne point s'armer pour servir le duc de Guyenne :* il renoua avec le roi d'Angleterre des relations qui avaient été poussées fort avant l'année précédente, à l'époque des siéges de Soissons et d'Arras. Rymer (t. IX, p. 138) cite des pouvoirs donnés par Henri V, le 4 juin 1414, à plusieurs prélats et seigneurs anglais, pour recevoir l'hommage-lige du duc de Bourgogne, hommage qui toutefois ne fut point accordé. Henri V, depuis un an, poursuivait avec le conseil de

[1] On l'appelait la Cassinel.

Charles VI des négociations qui n'avaient d'autre but que de persuader au peuple anglais la nécessité de la guerre, et d'endormir la France sur les vastes préparatifs qui la menaçaient. Il avait débuté, durant le siége d'Arras, par réclamer, non pas telle ou telle cession de territoire, non pas même le retour au traité de Bretigni, mais la couronne et le royaume de France, qui lui appartenaient, disait-il, du chef d'Édouard III ; puis ses ambassadeurs s'étaient rabattus sur la restitution de toutes les terres cédées à Édouard III par le traité de Bretigni, plus la cession de la Normandie, de la Picardie maritime, de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, la suzeraineté de la Bretagne et de la Flandre, et le paiement de 1,600,000 écus d'or que Henri V prétendait être redus à l'Angleterre sur la rançon du roi Jean ; les 1,600,000 écus étaient en dehors de la dot de Catherine de France, fille de Charles VI, dont Henri V demandait la main. Le vieux duc de Berri, à qui les ambassadeurs s'étaient adressés, écouta sans colère ces insolentes propositions, et offrit, au nom du roi son neveu, toutes les régions aquitaniques au midi de la Charente, y compris le Rouergue et le Querci, plus qu'on n'eût dû céder après une guerre malheureuse! avec 600,000 écus d'or de dot pour la fille du roi. Une seconde ambassade anglaise vint débattre ces offres au mois de février 1415, sans rien conclure, et les deux rois échangèrent des lettres où Henri V protestait de son amour pour la paix et l'union de l'Église et des couronnes chrétiennes. Mais ses actes ne démentaient que trop ses paroles : il ne cessait « de préparer provisions, de lever finances, d'assembler gens d'armes, de louer navires en Hollande et en Zélande ; « il exerçait en tous lieux, *privilégiés ou non,* la presse non seulement des matelots, mais des *faiseurs*

d'arcs, des charpentiers, des serruriers, des maçons, de toute espèce d'ouvriers nécessaires à la suite d'une armée : la noblesse, le clergé, la jeunesse des communes secondaient le roi avec une égale ardeur : dès le mois d'avril, Henri annonça ouvertement au parlement anglais qu'il ferait une prochaine descente en France pour recouvrer son héritage, et publia son ban de guerre. Le parlement avait voté, dès le mois de novembre précédent, un énorme subside[1].

Les négociations continuaient toutefois : les ducs de Guyenne et de Berri envoyèrent à leur tour vers Henri V une solennelle ambassade composée des comtes de Vendôme et de Tancarville, de l'archevêque de Bourges, de l'évêque de Lisieux et d'*aucuns autres du grand-conseil*. Les ambassadeurs français proposèrent le Limousin pour compléter la restitution des provinces aquitaniques au sud de la Charente, et une dot de 850,000 écus d'or pour la princesse Catherine, sans les joyaux et le trousseau. Henri parut un moment disposé à accepter, et demanda que les villes et pays, deniers et joyaux qu'on lui offrait, fussent remis en ses mains avant la Saint-André (30 novembre) ; le mois de juillet était déjà commencé. Henri accordait, à ce prix, une trêve de cinquante ans, sous toute réserve de son droit et de celui de ses successeurs à la couronne de France. Les ambassadeurs répondirent que leurs pouvoirs n'étaient pas suffisants pour conclure à de telles conditions. S'ils y eussent souscrit, le roi d'Angleterre eût probablement soulevé quelque difficulté nouvelle ; il se hâta de les congédier, en leur déclarant qu'il les suivrait de près, et expédia à Charles VI une dernière

[1] Rymer, tome IX, p. 200-312. — Religieux de Saint-Denis, l. XXXIV, c. 13 ; — l. XXXV, c. 1.

sommation de lui restituer son *héritage*. Une lettre de Charles VI accepta la guerre dénoncée par l'Anglais[1]; mais, le 23 août, jour où cette lettre fut écrite, la guerre avait déjà commencé, et les Anglais étaient descendus sur le sol de la France depuis une semaine entière. Henri V, après avoir muni ses frontières contre les Écossais et les rebelles gallois, conclu une trêve avec le duc de Bretagne et confié la régence d'Angleterre au duc de Bedford, un de ses frères, s'était embarqué, le 13 août, à Southampton, avec 6,000 lances et 24,000 archers, tous gens d'élite, engagés pour un an à la solde du roi, sans les canonniers et *autres usant de fondes*[2] *et engins dont ils avaient grande abondance*. Des milliers d'artisans et de *menues gens* suivaient cette armée, la plus redoutable qui fût encore sortie des ports d'Angleterre. La mer était couverte, l'espace de plusieurs lieues, par la prodigieuse multitude des navires de guerre et de transport : les ports anglais n'avaient pu en fournir un nombre suffisant, et plusieurs centaines de vaisseaux avaient été loués par les armateurs de Hollande et de Zélande, sujets du comte de Hainaut, beau-père du second fils du roi de France. La flotte anglaise, poussée par un vent favorable, *prit port*, dès le 14 août, le lendemain de son départ, « à un havre étant entre Harfleur et Honfleur, où l'eau de Seine *chet* en la

[1] Religieux de Saint-Denis, l. XXXV, ch. 2-3. — Les historiens anglais prétendent que le duc de Guyenne ne répondit aux menaces de Henri V qu'en lui envoyant des balles de paume, par allusion aux dissipations de sa première jeunesse. Henri aurait répliqué qu'il porterait lui-même à son ennemi des balles d'une autre espèce, et que les portes de Paris ne seraient pas des raquettes capables de les renvoyer.

[2] *Fonde* (fronde) est ici pour toute espèce de machine propre à lancer des pierres. C'est Monstrelet (l. I, ch. 149), qui nous a fourni le chiffre de l'armée anglaise. D'autres lui donnent 30,000, 40,000 et jusqu'à 50,000 archers, ce qui est évidemment exagéré.

mer. » L'armée d'invasion descendit sur la plage où devait s'élever, un siècle après, la cité du Havre-de-Grâce, et investit sur-le-champ Harfleur, alors le premier port marchand de la Normandie.

Personne n'essaya d'empêcher le débarquement des Anglais ; l'armée française n'était pas prête : quoique les préparatifs de Henri V eussent duré plusieurs mois, aucune mesure n'avait été prise par le *conseil de France* avec le retour des ambassadeurs (fin juillet). Jamais la malheureuse France ne s'était trouvée dans de pareilles mains : au moment d'être assaillie par un nouvel Édouard III, elle ne se voyait de chefs et de défenseurs qu'un jeune libertin hébété par la débauche, et qu'un égoïste et lâche vieillard, qui n'avait de son âge que la faiblesse, mais non la prudence ni l'expérience. Philippe de Valois et le roi Jean avaient été du moins des chevaliers, des soldats! Le trésor était complétement vide : on se hâta de le remplir par d'effroyables exactions ; c'était la seule partie du gouvernement que comprissent les princes : on leva une décime sur le clergé, des emprunts forcés sur les prélats et les gros bourgeois, et l'on écrasa le peuple sous une taille énorme, qui ne sauva pas les campagnes des déprédations des gens de guerre. Les hommes d'armes, en se rendant au ban du roi, qui n'avait été publié que le 25 août, pillaient tout sur leur passage, jusqu'aux églises : les paysans s'enfuyaient dans les bois comme des bêtes fauves ; le plat-pays subissait d'avance tous les maux de l'invasion, et les peuples ne pouvaient rien craindre de plus de leurs ennemis que de leurs défenseurs (Relig., l. XXXV, c. 4). Le duc de Guyenne et le conseil du roi essayèrent de regagner Jean-sans-Peur, accordèrent enfin l'amnistie aux

bannis que protégeait le duc de Bourgogne, sauf aux quarante-cinq les plus compromis, firent quelques autres concessions à Jean, et lui envoyèrent une députation qui le trouva au fond de la forêt d'Argilli, près de Beaune, vivant sous la tente et chassant le cerf durant tout un mois[1]. Jean s'était, à ce qu'il semble, éloigné à dessein du théâtre des événements : il consentit enfin à jurer la paix d'Arras (4 septembre), mais il ne rompit point ses secrètes relations avec le roi d'Angleterre. La direction de la guerre confiée à ses plus grands ennemis n'était pas propre à le ramener à de meilleurs sentiments : le conseil du roi venait de décider que « messire Charles d'Albret, connétable de France, aurait en cette guerre semblable puissance comme le roi, pour ordonner et disposer tout à sa pleine volonté; messire Boucicaut, maréchal de France, fut fait capitaine de Normandie, et l'amiral Clignet de Brabant, gouverneur de Picardie (Monstrelet). » On ne pouvait s'arrêter à un plus mauvais choix que celui d'Albret, qui n'avait eu d'autre titre au rang de connétable que sa parenté avec la maison royale. C'était un petit homme de mauvaise mine, chez qui le dedans répondait au dehors; il n'avait ni les qualités d'un capitaine, ni même celles d'un soldat (Relig. de Saint-Denis). Le meilleur historien du temps, le Religieux de Saint-Denis, prétend qu'Albret eût pu opposer de sérieux obstacles à la descente des Anglais, rien qu'en armant les populations maritimes de la Normandie, qui se montraient pleines d'ardeur et de zèle : il n'en fit rien, resta inactif à Rouen, et se conduisit de manière à se faire accuser publiquement de trahison, bien qu'il n'y eût de sa part que négligence et incapacité (Relig., l. XXXV, c. 4).

[1] Lefèvre de Saint-Remy, c. 51.

Les Normands, du moins, ne s'abandonnèrent pas eux-mêmes : la garnison et les bourgeois de Harfleur se défendirent avec une extrême vaillance ; trois cents chevaliers et écuyers, l'élite de la noblesse normande, s'étaient jetés dans la place, sous les ordres du sire d'Estouteville, et semblèrent se multiplier à force de courage et d'activité dans les assauts et dans les sorties. La garnison et les habitants, harassés, épuisés, ne se décidèrent à capituler qu'au bout d'un mois de siége, lorsqu'ils virent *grand'-partie de leurs tours, portes et murailles* abattues par la puissante artillerie des Anglais. Henri V avait des pierriers qui lançaient des pierres grosses comme des meules de moulins, et qui écrasaient tout, remparts et maisons. *Ceux de la ville* avaient député à plusieurs reprises vers le conseil de France, sans obtenir autre chose que de belles paroles : — *Prenez courage,* leur disait-on, *fiez-vous à la prudence du roi.* Sanglante dérision! Le roi, qui était dans un intervalle lucide, alla enfin chercher l'oriflamme à Saint-Denis, le 10 septembre, et vint joindre son fils aîné à Vernon, où était assigné le rendez-vous général de l'*host* de France. Le roi et le duc de Guyenne ne tardèrent pas à voir paraître à Vernon de nouveaux députés de Harfleur, qui annoncèrent que *ceux de la ville* avaient promis, le 18 septembre, de rendre Harfleur et de se rendre, *sauves leurs vies,* le 22, s'ils n'étaient secourus dans l'intervalle. Plus de quatorze mille lances, sans les autres milices, couvraient le pays entre Vernon et Rouen. L'armée anglaise souffrait beaucoup d'une épidémie meurtrière : il y avait chance à l'attaquer, et le salut de Harfleur valait bien qu'on risquât une bataille. Aucun ordre ne fut donné : les troupes françaises restèrent immobiles [1]. Les

[1] Henri V avait écrit le 16, au duc de Guyenne, qu'il qualifiait seulement de

défenseurs de Harfleur ne pouvaient croire à ce lâche abandon : le jour fatal arrivé, ils ne voulaient pas encore se rendre, bien qu'ils eussent prêté serment et donné des ôtages ; une partie de la garnison refusa de livrer les portes ; les Anglais furent obligés de recourir à la force, et commencèrent un assaut qui ne cessa que par l'ouverture d'une porte située de l'autre côté de la ville. Les plus déterminés des assiégés se retirèrent dans *deux tours moult fortes qui étaient sur la mer,* et y tinrent encore deux jours. Henri V cependant observa la capitulation : il voulait gagner les cœurs de ses *sujets de Normandie;* les Anglais, en recevant à reddition les gens de Harfleur, avaient affecté de dire *qu'ils étaient bons chrétiens, et qu'on ne ferait pas comme à Soissons* (Juvénal)[1].

On ne fit pas comme à Soissons, mais on fit comme à Calais : tout ce qui ne voulut pas prêter serment à Henri V, *roi de France et d'Angleterre,* fut expulsé de la ville ; tous les biens trouvés dans Harfleur furent partagés entre le roi, les capitaines et les soldats anglais : les gentilshommes et les principaux bourgeois furent envoyés prisonniers à Calais ou en Angleterre, pour être mis à rançon. Le reste des citoyens qui préférèrent la France à leur ville natale

dauphin, pour lui proposer un duel qui déciderait de leurs droits respectifs à la couronne de France. Henri V voulait bien attendre la mort de Charles VI pour se mettre en possession de la couronne, si le sort du combat la lui adjugeait. Rymer, t. IX, p. 313.

[1] Quand on amenait à Henri V des bourgeois ou des paysans pris sur les chemins, « il les prêchait, disant qu'il savait bien comme ils avaient été longtemps en oppression et travail ; qu'il était venu en sa terre, en son pays et en son royaume, pour les mettre en franchise et liberté, telle que le roi saint Louis avait tenu son peuple (Juvénal, p. 507). » Les populations de la Normandie furent peu sensibles aux avances du roi anglais. Elles se joignaient partout aux gens de guerre pour repousser ou enlever les détachements qui s'écartaient du camp de Henri V.

et ne *se tournèrent point Anglais,* quittèrent Harfleur avec leurs femmes, leurs enfants et les prêtres : il sortit plus de quinze cents femmes. On ne leur laissa emporter à chacun que cinq sous avec leurs vêtements, et ce qu'ils pouvaient prendre sur eux *sans fardeaux ni charrettes* [1]. Un long cri d'indignation s'éleva dans toute la Normandie contre le connétable et le conseil du roi, quand on vit arriver à Rouen ces malheureux exilés.

C'était un beau succès pour l'Angleterre, un succès plus important même que n'avait été la prise de Calais : Harfleur, moins facile à garder que Calais, il est vrai, donnait aux Anglais l'embouchure de notre grand fleuve national, l'entrée dans le cœur même de la France !

Ce triomphe avait coûté cher à Henri V : sans parler des pertes causées par les armes, une dyssenterie cruelle, causée par le mauvais air de la plage, par la malpropreté du camp, par l'usage immodéré du cidre et des fruits, avait enlevé aux Anglais plus de deux mille bons combattants, avec l'évêque de Norwich et plusieurs grands seigneurs ; un nombre bien plus grand de gens de guerre étaient si malades et si épuisés que Henri V les renvoya en Angleterre, sous la conduite du duc de Clarence, un de ses frères, avec ses prisonniers et les dépouilles de Harfleur. La moitié de l'armée anglaise se trouvait hors de service, et Henri reconnut l'impossibilité de pousser plus loin ses conquêtes cette année-là : il résolut de terminer la campagne par une marche hardie à travers le territoire français, de Harfleur jusqu'à Calais, où il voulait

[1] Monstrelet, c. 149. — Lefebvre de Saint-Remi, c. 56-57. — Juvénal des Ursins, p. 506-508. — Religieux de Saint-Denis, l. XXXV, c. 4-5. — Pierre de Fenin. — Berri, roi d'armes. — Barante, *ducs de Bourgogne,* t. III, p. 227. — Walsingham, p. 390.

prendre ses quartiers d'hiver ; il laissa dans Harfleur cinq cents hommes d'armes et mille archers, et, à la tête d'environ deux mille lances et treize mille archers, les meilleurs soldats de toute l'Angleterre, il se dirigea vers la Somme en côtoyant la mer, par Fécamp, Dieppe et Eu : partout les garnisons inquiétaient sa marche par des sorties vigoureuses; il les repoussait sans s'arrêter, et suivait rapidement sa route, imposant à ses soldats une sévère discipline, et excitant chez eux, par tous les moyens, une vive exaltation religieuse et patriotique : l'armée anglaise avait à sa suite beaucoup de prêtres et point de filles. Le pillage, le viol, l'abandon du drapeau, la désobéissance aux chefs, étaient punis de mort ou de dégradation : l'on ne demandait aux petites villes et aux bourgades que des rations de pain et de vin.

Le connétable était parti pour Abbeville, et il avait été publié derechef « par toute France, que tous nobles hommes, accoutumés de porter armes, voulant avoir honneur, allassent nuit et jour devers le connétable, où qu'il fût; » mais les Anglais arrivèrent aux bords de la Somme huit jours au moins avant que la cohue féodale se fût rassemblée en Picardie autour d'Albret. Henri V avait projeté de traverser la Somme au gué de la Blanche-Tache, célèbre par le passage d'Édouard III en 1346 : au moment où il approchait de la rivière, on lui amena un gentilhomme du sire d'Albret, qui venait d'être pris ou qui s'était fait prendre à dessein par les Anglais : cet homme affirma sur sa tête que le gué était gardé par six mille combattants[1]. Ce mensonge, inspiré par un sentiment généreux, eut de bien fatales conséquences : Henri V,

[1] Lefebvre de Saint-Remi, c. 58.

se croyant obligé de quitter le droit chemin de Calais, rentra dans l'intérieur des terres, et se mit à remonter la Somme afin de trouver quelque autre passage : à cette nouvelle, Albret et les princes et seigneurs qui l'avaient rejoint, envoyèrent en toute hâte vers le roi et le duc de Guyenne, pour demander congé de combattre le roi d'Angleterre. Le conseil du roi *s'y accorda,* malgré les remontrances du duc de Berri, que la peur, plus que la prudence, rendait clairvoyant, et qui se souvenait de Poitiers. Il empêcha du moins le roi et le duc de Guyenne de se rendre à l'armée. — *Mieux vaut,* disait-il, *perdre la bataille, que le roi et la bataille.* (Berri, roi d'armes.)

Les Anglais cependant continuèrent péniblement leur route le long de la Somme. Après avoir essayé en vain de traverser la rivière de vive force à Pont-Remi, qui fut bravement défendu, ils passèrent du Ponthieu dans l'Amiénois, de l'Amiénois dans le Santerre, et s'avancèrent jusqu'aux confins du Vermandois sans trouver un pont qui ne fût pas coupé, ou un gué qui ne fût pas gardé. Leur position devenait très-périlleuse. Henri V avait compté, à ce qu'il paraîtrait, sur ses intelligences avec le duc de Bourgogne, dont il exploitait le mécontentement, et qui était presque aussi puissant en Picardie que dans ses domaines particuliers. Le conseil du roi avait signifié aux ducs de Bourgogne et d'Orléans d'envoyer seulement chacun cinq cents lances et quelques gens de trait à l'armée, sans y paraître de leur personne, de peur que leur rencontre ne renouvelât les anciennes querelles. Jean-sans-Peur s'était montré fort blessé de ce procédé, et avait invité non-seulement les feudataires de ses provinces, mais la noblesse de Picardie, à n'obéir à aucun autre ban que le sien ; la plupart avaient déféré à son mandement, et Jean, quoi-

que dans une lettre au roi, du 24 septembre, il eût vivement réclamé contre la défense de venir servir l'état en personne, ne faisait aucun mouvement pour prendre part à la guerre. Les Picards néanmoins se montraient jusqu'alors mal disposés pour l'étranger : la frayeur et la colère commençaient à s'emparer des soldats anglais ; ils *criaient,* dit le Religieux de Saint-Denis, *contre les traîtres de France qui les avaient appelés,* ils se relâchaient de leur discipline, ils saccageaient et brûlaient les villages et les faubourgs des villes ; ils allaient être enfermés entre la Somme, les places-fortes de Péronne, Ham et Saint-Quentin, et l'armée du connétable, que le duc d'Orléans avait jointe sans se soucier des défenses du conseil du roi. Dans ce moment critique, un paysan, aposté peut-être par ceux qui ne voulaient pas laisser aux *Armagnacs* l'honneur d'une grande victoire, vint enseigner au roi Henri un gué parmi les marais de la Somme [1]. C'était près du village de Béthencourt, à une lieue de Ham ; le gouverneur de Saint-Quentin n'avait point exécuté l'ordre qu'on lui avait donné de barrer ce gué. Les Anglais démolirent à moitié le village, et jetèrent dans l'eau échelles, portes et fenêtres pour passer plus à leur aise ; cela dura tout un jour (19 octobre) ; le connétable était à Péronne avec force gens d'armes, et avait la plus belle occasion de tomber sur les Anglais et de détruire au moins leur arrière-garde ; mais sa négligence était telle, que toute l'armée anglaise fut campée à Athies, au nord de la Somme, avant qu'il eût reçu la première nouvelle du passage de Henri V.

Le connétable et les *princes de France* dépêchèrent trois hérauts à Henri V pour l'inviter à *prendre jour et place*

[1] Turner, t. II, p. 425, cité par Michelet.

pour eux combattre : le roi anglais répondit qu'il *n'était nécessité de prendre ni jour ni place, car tous les jours le pouvaient trouver à pleins champs et sans frémetés* (fortifications) *aucunes.* Le connétable et les princes se portèrent de Péronne sur Bapaume, et, de là, tournèrent vers le comté de Saint-Pol, afin de devancer les Anglais. Ils envoyèrent à Arras vers le comte de Charolais, fils unique du duc de Bourgogne, qui avait autour de lui un grand corps de noblesse flamande, artésienne et picarde; mais les *gouverneurs* que le duc Jean avait mis auprès de son fils l'empêchèrent, tout désireux qu'il en fût, de rejoindre l'*host* de France. La chevalerie rassemblée à Arras n'y put tenir : elle s'en alla par bandes à l'armée; les deux frères de Jean-sans-Peur, le duc de Brabant et le comte de Nevers, suivirent l'impulsion qui entraînait leurs amis et leurs serviteurs. Quelques serviteurs de la maison de Bourgogne se rendirent cependant à l'armée de Henri V : l'historien picard Lefebvre de Saint-Remi, qui fut depuis héraut de l'ordre de la Toison-d'Or, avoue qu'il était parmi les Anglais. Les deux armées cheminèrent parallèlement pendant quatre jours : le connétable et les princes ne tentèrent rien, durant cette marche, pour profiter de la supériorité de leurs forces, laissèrent les Anglais s'éparpiller la nuit dans les villages, puis franchir tranquillement la petite rivière du Ternois, et ne les arrêtèrent qu'entre Azincourt et Tramecourt, à quelques lieues au nord de Saint-Pol, de Hesdin et du trop fameux champ de bataille de Créci. La cohue féodale s'entassa dans une petite plaine resserrée entre deux bois, où il lui était impossible de déployer ses masses et où l'avantage du nombre était complétement annulé. Il y avait là, sans la valetaille, au moins cinquante mille

combattants, dont quatorze mille lances nobles[1] : le reste, au témoignage du Religieux de Saint-Denis, n'était guère qu'un ramassis de bandits, de *bâtards,* de gens de sac et de corde, qui avaient pris les armes non par patriotisme ou par amour de la guerre, mais pour se livrer impunément à toutes leurs viles et brutales passions. Les gens des communes étaient peu nombreux : la bourgeoisie, à laquelle les discordes civiles avaient rendu l'habitude des armes, eût pu fournir une assez bonne infanterie; Paris avait offert un corps de six mille hommes parfaitement équipés; mais les ducs de Bourbon et d'Alençon[2], et la jeune noblesse de leur parti, avaient fait rejeter dédaigneusement cette offre, malgré le maréchal Boucicaut, et même malgré le connétable, plus sensé en cette occasion qu'à son ordinaire. L'autorité d'Albret n'était que nominale : les jeunes princes n'écoutaient personne, et le peu de capitaines qui conservaient les traditions de la science guerrière des Du Guesclin et des Clisson, n'obtenaient aucun crédit.

Le jeudi 24 octobre au soir, les Anglais se logèrent dans le petit village de Maisoncelle et aux alentours ; les Français s'établirent en plein champ, près du village d'Azincourt, que traversait la route de Calais. La nuit fut froide, sombre et pluvieuse ; les Français, les pieds dans la boue, le corps battu du vent et de la pluie, attendirent une tardive aurore d'automne autour de grands feux allumés près des bannières de chaque chef. C'était parmi eux un grand bruit de pages, de *varlets* et de *toutes manières de*

[1] Religieux de Saint-Denis. — Lefebvre de Saint-Remi. — Ce sont les chiffres les plus modérés. — Monstrelet parle de cent-cinquante mille *chevaucheurs*, ce qui est absurde.

[2] Le comte d'Alençon avait été récemment fait duc.

gens, s'appelant et criant ; mais, bien qu'ils eussent à leur suite force chars, charrettes, canons, ribaudequins, *engins* de toute espèce, « néanmoins avaient-ils peu d'instruments de musique *pour eux réjouir,* et à peine hennissaient nuls de leurs chevaux toute la nuit, dont plusieurs avaient *grand'merveille* (grand étonnement), et disaient que c'était signe de chose à venir. Les Anglais, au contraire, toute cette nuit, sonnèrent leurs trompettes et plusieurs *manières* d'instruments de musique, tellement que toute la terre entour d'eux retentissait de leurs sons, nonobstant qu'ils fussent moult lassés et travaillés de faim, de froid et autres mésaises, et faisant leur paix avec Dieu, confessant leurs péchés en pleurs, et prenant plusieurs d'iceux le corps de Notre-Seigneur, car le lendemain, sans faute, attendaient la mort. » On n'entendait pas un cri, pas une parole inutile entre eux ; les hommes d'armes remettaient en bon état les aiguillettes qui attachaient leurs armures ; les archers renouvelaient les cordes de leurs arcs.

Le jour se leva enfin : c'était un vendredi 25 octobre ; l'armée française se forma en trois épaisses *batailles,* rangées à la suite l'une de l'autre dans l'étroite plaine d'Azincourt, de manière à ne pouvoir se porter mutuellement aucune assistance. La petite armée anglaise présentait un front égal à celui de cette multitude, qui n'avait aucun avantage à tirer de la profondeur de ses files. Presque tous les princes, les seigneurs, la haute noblesse, avaient voulu prendre place à l'avant-garde : ils en avaient renvoyé l'infanterie, les gens de trait, et probablement aussi l'artillerie, car il n'est pas du tout question d'elle dans cette journée : huit mille gentilshommes, magnifiquement *harnoyés,* se pressaient dans la première bataille, avec le connétable, les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes

d'Eu et de Richemont, le maréchal Boucicaut, le grand maître des arbalétriers. Parmi ces huit mille nobles, cinq cents s'étaient fait donner, depuis la veille au soir, l'ordre de chevalerie : le duc d'Orléans et le comte de Nevers étaient du nombre. Les ducs d'Alençon et de Bar et le comte de Nevers avaient accepté à grand'peine le commandement de la seconde bataille; l'arrière-garde avait été confiée aux comtes de Dammartin, de Marle et de Fauquemberg; mais, d'après les récits contemporains, ces princes et seigneurs, et les gens de leurs maisons, abandonnèrent leurs postes pour courir accroître l'encombrement de l'avant-garde. A l'exception de deux *ailes,* formées chacune de quelques centaines de lances, et destinées à *férir* sur les archers anglais pour *rompre leur trait*, tous les gens d'armes des deux premières batailles étaient descendus de leurs chevaux, et avaient raccourci leurs lances pour combattre à pied : ces guerriers pesamment armés enfonçaient jusqu'au mollet dans les terres labourables, détrempées par la pluie et piétinées par les chevaux depuis la veille. On ne pouvait bouger : on résolut d'attendre l'ennemi au lieu de l'attaquer. Une tristesse vague se répandit parmi les Français : des scènes touchantes se passèrent dans les rangs; les gentilshommes *se pardonnèrent les haines qu'ils avaient les uns aux autres : plusieurs s'embrassaient, s'accolaient en faisant paix, que c'était pitié de les voir* (Lefebvre de Saint-Remi). La solennité de la situation réveillait les bons sentiments au fond de ces âmes livrées à toutes les démences de l'orgueil et de la sensualité : ces hommes devenaient enfin sérieux en face de la mort.

Les Anglais s'étaient mis en ordre de leur côté, plaçant en avant la masse de leurs archers, en arrière les

gens d'armes à pied, et sur les deux ailes des gens d'armes et des gens de traits entremêlés. Les archers étaient protégés par une palissade mobile; chacun d'eux avait un pieu aiguisé des deux bouts, qu'il fichait devant lui, la pointe inclinée vers l'ennemi. Les Anglais présentaient un étrange contraste avec la noblesse française, toute resplendissante sous ses plastrons d'acier et ses cottes d'armes brodées d'or et d'argent et bariolées d'éclatantes couleurs. Les archers avaient tant souffert durant cette campagne, qu'ils ressemblaient à une troupe de truands et de vagabonds; beaucoup allaient nu-pieds et sans chaperons; d'autres avaient des *capelines* de cuir bouilli ou d'osier avec une simple *croisure de fer :* la plupart n'avaient ni plaques ni lames de fer à leurs pourpoints; ils n'en étaient que plus agiles pour combattre sur ce terrain fangeux et glissant, et, si leurs *jaques* étaient usées et déchirées, et leurs chausses, *avalées* (tombantes), leurs armes étaient en bon état; ils le prouvèrent sur l'heure.

Le roi Henri avait commencé la journée par ouïr trois messes l'une après l'autre, puis il mit son casque surmonté d'une couronne d'or, *cerclée comme impériale couronne,* enfourcha une haquenée, et fit avancer ses gens sur un champ de jeunes blés verts, où le sol était moins détrempé qu'ailleurs : il parcourut leurs rangs, et leur rappela les *belles besognes que les rois ses prédécesseurs avaient eues sur les Français....* « En outre leur disait et remontrait que les Français se vantaient que, tous les archers qui seraient pris, ils leur feraient couper les trois doigts de la main *dextre,* afin que leur trait jamais homme ni cheval ne tuât. » Les Anglais répondirent par un grand cri : « Sire, nous prions Dieu qu'il vous donne bonne vie et la victoire! »

Les deux armées n'étaient plus qu'à une portée d'arc : Henri V hésita au moment d'engager l'action avec douze ou treize mille combattants contre cinquante mille. Quelques pourparlers avaient déjà eu lieu les jours précédents; le roi anglais dépêcha des gens *en qui il avait grande confiance* vers les chefs de l'*host* de France, et une conférence eut lieu en présence des deux armées, dans l'étroit espace qui les séparait : Henri offrit, dit-on, de renoncer à ses prétentions sur la couronne de France, et de rendre Harfleur, si l'on voulait lui restituer le comté de Ponthieu, cinq cités qui devaient appartenir au duché de Guyenne, et lui donner en mariage madame Catherine de France, avec 800,000 écus d'or. Les Français exigèrent Harfleur et la renonciation à la couronne de France, sans compensation : ils ne consentaient à laisser aux Anglais que Calais et ce qu'ils tenaient en Guyenne (Saint-Remi). Les Anglais refusèrent.

Il était onze heures du matin : aussitôt le parlement rompu, le maréchal de l'*host* d'Angleterre, sir Thomas Erpingham, exhorta de nouveau les Anglais *à bien faire*, puis il jeta *en haut* un bâton qu'il tenait à la main, en criant : « *Ne strecke* (*Now strike*, maintenant frappez !) » Toute l'armée anglaise poussa un grand cri, et fit quelques pas en avant : l'armée française resta immobile ; elle était enfoncée dans la boue jusqu'à mi-jambe ; les Anglais jetèrent un second cri, approchèrent encore, et les archers engagèrent la bataille par une volée de dix mille flèches, qui fut suivie de bien d'autres. Les Français s'ébranlèrent enfin, et, baissant la tête pour que les flèches ne pénétrassent point par les trous des ventaux et des visières, ils s'avancèrent pesamment vers l'ennemi, et l'obligèrent à reculer un peu, tandis que les deux ailes

de gens d'armes demeurés à cheval, sous les ordres du comte de Vendôme et de l'amiral Clignet de Brabant, partaient d'Azincourt et de Tramecourt, afin de prendre en flanc les archers.

Cette charge de cavalerie, exécutée avec succès, eût pu décider le sort de la journée ; l'état du sol la fit échouer complétement : la plupart des chevaux s'abattirent dans les sillons des champs nouvellement ensemencés ; à peine, sur dix cavaliers, un seul joignit-il l'ennemi. Quelques-uns des plus braves et des mieux montés vinrent se faire tuer parmi les pieux des archers ; les autres, tournant bride sous une grêle de flèches, et se débarrassant à grand'peine des terres labourées où ils s'étaient embourbés, se rejetèrent sur la première bataille française, et leurs chevaux blessés et furieux y portèrent un horrible désordre. La ligne de l'avant-garde fut rompue ; les hommes d'armes tombaient les uns sur les autres, et ne pouvaient se relever : *beaucoup se partaient et se mettaient en fuite.*

Les archers voyant cette *rompture* en l'avant-garde française, tous ensemble *issirent* (sortirent) d'entre leurs pieux, jetèrent *sus* arcs et flèches, et, prenant leurs épées, haches, maillets plombés et *becs de faucons* (marteaux d'armes terminés d'un côté par une pointe aiguë et recourbée), ils entrèrent entre les Français et se boutèrent par les lieux où ils voyaient les *romptures.* » Les gens d'armes, accablés par le poids de leurs lourdes armures, enfonçant à chaque pas dans la terre mouvante, et déjà hors d'haleine avant d'avoir combattu, étaient si serrés qu'ils pouvaient à peine lever les bras pour *férir.* « Les archers, légèrement armés, frappaient sur eux et les abattaient à tas, et semblait que ce fussent enclumes sur quoi ils frappassent ; et churent les nobles français les uns

sur les autres; plusieurs y furent étouffés, et les autres, tués ou pris. » La chevalerie de France fut traitée comme les Flamands à Roosebeke.

Les archers percèrent ainsi jusqu'à la *seconde bataille*, faisant place au roi Henri et à ses hommes d'armes, qui venaient après eux, *et les soutenaient moult fort.* La seconde bataille eut le sort de la première, qu'elle n'avait pu secourir, et fut bientôt confondue avec elle dans un immense désarroi : d'énergiques efforts furent tentés cependant pour disputer la victoire; mais toute manœuvre d'ensemble était devenue impossible aux Français : l'élite de la noblesse française ne réussit qu'à vendre quelque peu sa vie et sa liberté. Lefebvre de Saint-Remi, témoin oculaire, rapporte que dix-huit chevaliers s'étaient engagés par serment à joindre le roi d'Angleterre, et à lui abattre la couronne de la tête ou à mourir tous; ils l'approchèrent en effet de si près, qu'un d'eux lui abattit d'un coup de hache un des fleurons de sa couronne; mais *guère ne demeura qu'il ne fût mort et détranché, lui et tous les autres.* Le duc d'Alençon fit des prodiges de valeur : *à l'aide de ses gens, il transperça grand'partie de la bataille des Anglais,* tua le duc d'York à deux pas de son cousin Henri V, et fut massacré par les gardes du roi d'Angleterre, au moment où Henri s'avançait pour le prendre à merci. Le duc Antoine de Brabant, frère de Jean-sans-Peur, qui accourait à marches forcées pour joindre l'armée, arrivait en ce moment sur le champ de bataille avec les mieux montés de ses gens; il n'avait pas même sa cotte d'armes; il prit une des bannières *armoyées* de ses trompettes, y fit un trou pour y passer la tête, mit l'épée au poing et se rua sur les Anglais; il fut *incontinent* terrassé et mis à mort. Les archers et les gens d'armes an-

glais avançaient toujours en bon ordre, *combattant, tuant et prenant force prisonniers,* sans se débander à la poursuite des fuyards : ils se trouvèrent enfin face à face avec l'arrière-garde française, qui était demeurée à cheval. L'arrière-garde ne les attendit pas; elle tourna le dos et s'enfuit, à l'exception des chefs et de six cents lances qui vinrent se briser dans une dernière charge contre l'armée victorieuse.

Les Anglais étaient complétement maîtres du champ de bataille, lorsque *vinrent nouvelles au roi d'Angleterre* que de nouveaux ennemis apparaissaient sur ses derrières et pillaient ses bagages. Henri V, troublé de cette attaque imprévue, et voyant de loin les fuyards de l'arrière-garde *se recueillir par compagnies,* fit crier, au son de la trompette, que chaque Anglais, sous peine de la *hart, occît* ses prisonniers, *de peur que ceux-ci ne fussent en aide à leurs gens.* Les soldats ne voulant point obéir, moins par humanité que pour ne pas perdre la *grand' finance* qu'ils attendaient de leurs captifs, Henri V *ordonna* un gentilhomme avec deux cents archers *pour faire la besogne ;* « et, de sang-froid, toute cette noblesse française fut là tuée et découpée, têtes et visages, qui fut moult pitoyable chose à voir. » Une multitude de prisonniers avaient été égorgés de la sorte, quand le roi révoqua son ordre barbare, en voyant les gens qui avaient assailli les bagages prendre la fuite avec leur butin : ce n'étaient que quelques centaines de soldats et de paysans, conduits par le seigneur d'Azincourt et par deux ou trois autres gentilshommes [1]. Les gens de l'arrière-garde, qui avaient es-

[1] Monstrelet dit que le duc de Bourgogne, leur suzerain, les punit et les retint longtemps en prison.

sayé de se rallier, se mirent à fuir, *à qui sauver se put*, dès qu'ils virent les Anglais prêts à les combattre.

Les Anglais restèrent jusqu'au soir sur le champ de bataille, occupés à dépouiller les morts et à secourir ceux des blessés dont ils espéraient tirer rançon : ils allèrent passer la nuit à Maisoncelle avec leurs prisonniers, mais ils revinrent le lendemain matin achever leur ouvrage : ils retournèrent tous les monceaux de corps palpitants qui couvraient la plaine, pour faire leur choix, achever les uns et relever les autres.

Jamais la noblesse française n'avait essuyé un désastre comparable à celui de cette terrible journée, que Henri V qualifia de *bataille d'Azincourt*. Le deuil d'Azincourt surpassa ceux de Courtrai, de Créci et de Poitiers : sur environ dix mille Français morts, on comptait plus de huit mille gentilshommes, dont une grande partie furent massacrés après s'être rendus, au moment où Henri V ordonna d'*occire* les captifs : parmi eux étaient les ducs d'Alençon et de Brabant, le duc de Bar et ses deux frères, le connétable d'Albret, les comtes de Nevers, de Marle, de Fauquemberg, de Vaudemont, etc., le sire de Dampierre, qui portait le titre d'amiral de France conjointement avec Clignet de Brabant, le grand-maître des arbalétriers, le porte-oriflamme, le belliqueux archevêque de Sens, Montagu, qui *fut peu plaint,* dit Juvénal, *parce que ce n'était pas son office,* environ cent vingt hauts barons, et les baillis royaux de Vermandois, de Mâcon, de Sens, de Senlis, de Caen et de Meaux : ces derniers avaient péri en combattant à la tête de quelques milices communales qu'ils avaient amenées de leurs bailliages. La noblesse de Picardie avait été hachée. Le duc d'Orléans fut ramassé vivant sous un tas de morts et de blessés, et resta prisonnier avec

le duc de Bourbon, les comtes d'Eu, de Vendôme et de Richemont, le maréchal Boucicaut, et quinze cents chevaliers et écuyers. Les Anglais avaient perdu le duc d'York, tué de la main du duc d'Alençon, le comte d'Oxford, et environ seize cents hommes.

Le duc de Bretagne, qui, malgré sa trêve avec l'Angleterre, avait obéi au ban du roi de France, était en marche avec six mille combattants pour rejoindre l'armée française; il fut plus heureux que le duc de Brabant; il apprit à Amiens le désastre d'Azincourt, et rebroussa chemin. Le comte Philippe de Charolais, *ayant au cœur grand'tristesse de la dure et piteuse aventure des Français,* envoya le bailli d'Aire donner la sépulture aux morts[1].

L'armée victorieuse était harassée et désirait ardemment aller se refaire de ses fatigues en Angleterre : Henri V accéda au vœu de ses soldats; il fit une entrée triomphale dans Calais à leur tête, y rassembla des bâtiments de transport, *monta sur mer* le 11 novembre, et alla débarquer à Douvres, d'où il gagna Londres, « menant toujours avec lui les princes de France qu'il tenait prisonniers, et grandement loué et glorifié du clergé et du peuple de son royaume pour sa belle victoire, et pour la conquête du noble port de Harfleur. » Le farouche vainqueur, fidèle à son rôle, déclara qu'il ne s'attribuait aucune gloire de son triomphe, que c'était œuvre de Dieu, et punition des péchés auxquels s'abandonnaient

[1] Quarante-huit ans après, le comte de Charolais, devenu le duc Philippe-le-Bon, et touchant au terme de sa carrière, regrettait encore « de n'avoir eu la fortune d'avoir été à ladite bataille, fût pour la mort, fût pour la vie. » Nous nous sommes attaché principalement au récit très-détaillé de Lefebvre de Saint-Remi, témoin oculaire. Voyez aussi Monstrelet. — Juvénal des Ursins. — Berri. — Pierre de Fenin. — Le Religieux de Saint-Denis, l. XXXV, c. 6, 7. — Lingard, *Histoire d'Angleterre*, t. V, p. 25-38, traduction de M. de Roujoux.

ses adversaires; « car ils ne tenaient foi ni loyauté à créature du monde, en mariage ni autrement, désolaient et violaient églises, prenaient à force toutes femmes de religion et autres, dérobaient tout le peuple et le détruisaient sans raison, pourquoi il ne leur pouvait bien advenir (Juvénal). » Il avait tenu le même langage à ses prisonniers : « Oncques (jamais), disait-il au duc d'Orléans, plus grand *desroi* ni désordonnance de voluptés, de péchés ni de mauvais vices, ne fut vu (que de ceux) qui règnent en France aujourd'hui, et est pitié de l'ouïr *recorder,* et horreur aux écoutants, et, si Dieu en est courroucé, ce n'est pas merveille! » Les captifs d'Azincourt firent une longue et sévère pénitence des péchés que leur reprochait leur vainqueur : l'actif et brave Boucicaut mourut d'ennui dans sa prison; l'infortuné duc d'Orléans languit presque toute sa vie sur la terre étrangère, où les vaincus ne retrouvèrent pas, sous les durs Lancaster, la somptueuse hospitalité d'Édouard III et du Prince Noir (Lefebvre de Saint-Remi. —Monstrelet).

(1415-1418.) Les armes de l'étranger semblaient du moins avoir fait ce que n'avait pu faire la guerre civile : elles semblaient avoir détruit l'une des deux factions qui déchiraient la France ; presque tous les princes et les chefs du parti orléanais étant morts ou captifs; au milieu de la désolation publique, il y eut des gens à Paris qui montrèrent signe de joie, disant que les Armagnacs étaient déconfits, et que le duc de Bourgogne viendrait cette fois au-dessus de ses besognes (Juvénal). » On n'eut pas même le triste bénéfice qu'on attendait de la victoire des Anglais : le mauvais génie de la France avait préservé le pire des Orléanais, l'âme de la faction, Bernard d'Armagnac, qui guerroyait alors en Gascogne contre le comte de Foix et n'était pas venu

à l'armée. Le duc de Guyenne, disposé à toutes les extrémités plutôt que de rendre le pouvoir à son beau-père de Bourgogne, ramena en hâte Charles VI à Paris, manda au comte d'Armagnac de venir recevoir l'épée de connétable[1], et publia défense à tout prince du sang de se rendre à Paris sans y être appelé. Le duc Jean, moins affligé de la mort de ses deux frères que réjoui du massacre des Armagnacs, était parti de Dijon avec le duc de Lorraine, *son grand ami*, et toute la noblesse des deux Bourgognes et de la Lorraine; il prit la route de Paris à la tête de dix mille chevaux : ses forces grossissaient d'étape en étape; il avait vingt mille combattants quand il arriva à Lagni-sur-Marne; tous les bannis *cabochiens* chevauchaient en sa compagnie. Au bruit de son approche, le roi de Sicile, qui l'avait si gravement offensé en rompant injurieusement le mariage projeté entre leurs enfants, quitta Paris et se retira en Anjou ; cependant, sur l'ordre réitéré du dauphin, le duc Jean s'arrêta à Lagni, espérant obtenir à l'amiable l'entrée de Paris, qu'il hésitait à s'ouvrir de vive force. On lui offrit de le laisser entrer en *simple état* pourvu qu'il congédiât son armée : ce n'était pas là son compte.

Le duc de Guyenne n'était plus en état de participer aux négociations : ce jeune homme, *plus plein de sa volonté que de raison*, comme dit le *Journal du bourgeois de Paris*, avait ruiné, à force d'excès, sa constitution naturellement robuste; il tomba malade le 10 décembre et

[1] Il est juste d'observer que le Religieux de Saint-Denis, généralement impartial, approuve le rappel d'Armagnac (l. XXXV, c. 9) : il ne restait plus aucun capitaine de renom auquel on pût confier la connétablie, et il pouvait paraître dur de récompenser le duc de Bourgogne de sa connivence avec l'ennemi en lui livrant la France. C'eût été pourtant le seul moyen de la sauver !

trépassa le 18, à l'âge de vingt ans. La mort de ce prince transféra ses droits et le titre de dauphin à son frère Jean, duc de Touraine, âgé de dix-sept ans, l'aîné des deux fils qui restaient au roi. Cet événement paraissait devoir amener une révolution de palais en faveur de Jean-sans-Peur ; le nouveau dauphin, gendre du comte de Hainaut, et fixé depuis longtemps à Valenciennes et à Mons, était à la dévotion des alliés du duc Jean, et le Bourguignon pouvait s'autoriser du nom de l'héritier du trône pour agir sur-le-champ. Mais une disposition croissante à l'hésitation avait remplacé la vieille audace de Jean-sans-Peur : il consuma encore une dixaine de jours en pourparlers inutiles avec les gens du conseil du roi, tous dévoués à ses ennemis. Chaque instant diminuait ses chances ; déjà Clignet de Brabant, échappé de la grande bataille, était venu joindre, avec force gens d'armes, le prévôt de Paris Tannegui Duchâtel, fougueux ennemi des Bourguignons : le 29 décembre, le comte d'Armagnac entra dans Paris à son tour avec ses Gascons, et reçut l'épée de connétable. Dès lors tout accommodement fut impossible ; l'autorité royale se concentra tout entière aux mains de ce dangereux personnage, qui atteignait enfin le but de ses ambitions : il fit signifier au duc de Bourgogne de se retirer et de licencier ses gens, sous peine d'être réputé traître et *abandonné,* mit des garnisons dans toutes les places de l'Ile-de-France, et ordonna une foule d'arrestations dans Paris : le duc de Bretagne offrit inutilement sa médiation, et les hostilités s'engagèrent partout entre les garnisons royales et les troupes bourguignonnes. Le duc Jean poussa très-mollement la guerre, et resta deux mois et demi immobile à Lagni avec le gros de son armée ; il se décida enfin à lever son camp, le 28 février

1416, pour regagner la Flandre, emportant avec lui le sobriquet railleur de *Jean de Lagni.* Paris fortement comprimé n'avait pas bougé. La retraite de Jean laissa la France à la discrétion du comte d'Armagnac, qui, le 12 février, s'était fait nommer « général-gouverneur des finances du royaume, et général-capitaine de toutes les forteresses pour y mettre capitaines et garnisons à son plaisir. »

Une intervention plus illustre encore que celle du duc de Bretagne fut offerte aux parties belligérantes : l'empereur Sigismond, après avoir contribué puissamment à terminer le schisme de l'Église, annonçait l'intention de s'employer à rétablir la paix entre les Bourguignons et les Armagnacs, et entre la France et l'Angleterre. Il arriva à Paris le 1er mars, eut quelques conférences avec le conseil du roi, et partit pour Londres avec le comte de Hainaut; mais Sigismond ne garda pas longtemps l'impartialité d'un arbitre, et son voyage ne calma point la fureur des factions. Le comte d'Armagnac, porté au pouvoir par un concours de circonstances si extraordinaires, employa, pour s'y maintenir, des moyens qui redoublèrent la haine populaire attachée d'avance à son nom. A son instigation, le conseil du roi chassa de Paris une grande partie des docteurs et professeurs de l'Université, et défendit au recteur *de plus faire aucunes assemblées ou congrégations.* Beaucoup de notables bourgeois se virent également expulsés de la capitale : une taille énorme fut mise sur le peuple et sur le clergé ; plusieurs gentilshommes et capitaines bourguignons, pris les armes à la main, furent décapités sans merci. Les Parisiens commencèrent à remuer ; un complot se trama *pour prendre et occire ceux qui tenaient la ville en sujétion :* il devait éclater le jour de Pâques; il fut dé-

couvert, les conspirateurs furent arrêtés, et plusieurs *hommes d'honneur et bourgeois considérables* furent décollés aux Halles à cette occasion. Nicolas d'Orgemont, fils du feu chancelier Pierre d'Orgemont, chanoine de Notre-Dame et maître en la chambre des comptes, fut condamné, par le chapitre de Notre-Dame, *au pain et à l'eau en chartre* (prison) *perpétuelle.*

Le mauvais succès de cette conspiration affermit la tyrannie de Bernard d'Armagnac : le connétable fit enlever les chaînes des rues et désarmer le peuple; toutes réunions et assemblées, *même pour nôces,* furent défendues, hormis en la présence de commissaires et de sergents du prévôt de Paris ; la grande boucherie fut abattue ; la communauté des bouchers fut supprimée, et les bouchers, dépouillés de leur monopole héréditaire : l'accès de leur profession fut permis à tout venant, bien qu'Armagnac, assurément, se souciât fort peu de favoriser la liberté du travail. Les arrestations, les confiscations et les bannissements se succédaient chaque jour ; on interdit à chacun, *sous peine d'être pendu par la gorge,* de se baigner dans la rivière ; Armagnac et le prévôt Tannegui Duchâtel ne voulaient pas que les baigneurs découvrissent au fond de l'eau les cadavres qu'on y jetait chaque nuit une pierre au cou (Journal d'un bourgeois de Paris, année 1416. — Juvénal).

Le duc de Berri mourut sur ces entrefaites, à l'âge de soixante-seize ans, dans son hôtel de Nesle, à Paris (15 juin) : ce prince laissa une mémoire souillée entre toutes dans cette époque de souillures. Il joignait à bien d'autres vices le vice que la France pardonne le moins à ses chefs, le péché irrémissible : la lâcheté ! Il n'avait point d'*hoirs mâles de son corps ;* les duchés de Berri et d'Au-

vergne et le comté de Poitou furent transférés au dauphin Jean, filleul du prince défunt, et le roi reprit au dauphin le duché de Touraine, pour en investir son plus jeune fils Charles, comte de Ponthieu (depuis le roi Charles VII). Armagnac, outre le jeune Charles, dont il comptait se faire un instrument, n'avait plus avec lui qu'un seul des sires du sang, le roi de Sicile, irrévocablement engagé comme lui dans la faction. Armagnac n'en fit pas moins refuser l'entrée de Paris au dauphin, à moins qu'il n'y vînt sans le duc de Bourgogne et ne rompît avec le parti bourguignon. La guerre civile continuait avec plus d'acharnement que de résultats sur les bords de la Somme et de l'Oise, et Jean-sans-Peur avait renoué ses négociations avec Henri V : la mort de ses deux frères avait produit sur lui une impression plus vive que durable; dans le premier moment de douleur, il avait envoyé son gantelet au roi d'Angleterre, *le défiant à feu et à sang* (Juvénal, p. 524). Henri V tenait trop à ménager le duc de Bourgogne pour ne pas relâcher quelque chose du point d'honneur en cette occasion ; il s'excusa de n'avoir pu sauver la vie aux deux princes, ainsi qu'il l'eût souhaité : Jean se laissa facilement apaiser, et les *trêves de Flandre* furent renouvelées. Armagnac, au contraire, agit avec vigueur contre les Anglais : il voulait justifier son élévation par quelque action éclatante; il loua des galères et des *carraques* génoises et espagnoles, et entreprit le blocus de Harfleur par terre et par mer. L'entreprise ne fut pas heureuse : les troupes de terre se laissèrent honteusement mettre en déroute par la garnison de Harfleur, et le duc de Bedford, frère de Henri V, fit lever le blocus de vive force avec une flotte anglaise, et ravitailla la place (août 1416). Les Anglais ne poussèrent pas plus loin leurs avantages cette année-là;

l'Angleterre était fatiguée du grand effort de la campagne précédente, et Henri V laissait son royaume reprendre haleine : il voyait bien que la France était hors d'état de profiter de ce répit, et que le temps envenimait ses plaies au lieu de les guérir. Il aidait le temps à cet égard : il continuait par ses intrigues l'œuvre commencée par ses armes; il négociait à la fois avec Jean-sans-Peur et avec les princes captifs : à l'exception du duc Charles d'Orléans, âme rêveuse et poétique, ces jeunes gens, gâtés par la vanité, l'égoïsme et la débauche, étaient dépourvus de tout sentiment élevé qui pût les aider à supporter noblement le malheur : le duc de Bourbon, au nom de tous les autres, offrit à Henri V d'aller traiter en France du rétablissement *de la grande paix* de Brétigni, avec la cession de Harfleur en plus ; si le conseil du roi refusait, il s'obligeait à reconnaître Henri V roi de France (Rymer, t. IX, p. 427) ! Henri eût de beaucoup préféré qu'une telle offre vînt de Jean-sans-Peur ; il le sollicita vivement de reconnaître, ne fût-ce que par un traité secret, ses droits à la couronne de France ; mais Jean évita de s'engager : son but était de dominer et d'exploiter la France, et non de la vendre à l'Anglais. Ces pourparlers eurent lieu dans une conférence générale tenue à Calais, au commencement de l'automne, entre l'empereur, le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et les envoyés du conseil de France : le seul résultat de la conférence fut une suspension d'armes, d'octobre en février. Sigismond, d'arbitre, s'était rendu partie, car il avait signé récemment un pacte d'alliance avec Henri V (Rymer, t. IX, p. 397).

Le duc de Bourgogne revint de Calais en Flandre, d'où il alla joindre le dauphin à Valenciennes : le comte de Hainaut, beau-père de ce jeune prince, qui se dirigeait en

tout par ses avis, désirait sincèrement le rétablissement de l'union en France, et n'avait pas voulu d'abord remettre le dauphin à la discrétion du duc de Bourgogne; mais, quand il eut reconnu l'impossibilité de toute transaction avec Armagnac, il engagea son gendre à jurer avec Jean-sans-Peur un pacte de défense mutuelle (12 novembre). Pendant ce temps, le duc de Bretagne, gendre du roi, intervenait de nouveau en faveur de la paix, et déterminait non sans peine sa belle-mère, l'indolente Isabeau, à se donner un peu de mouvement dans le même intérêt. A la fin de l'hiver (mars 1417), la reine se rendit à Senlis, accompagnée de son plus jeune fils Charles, pour conférer avec le dauphin et le comte de Hainaut, qui étaient à Compiègne depuis quelques semaines. Le comte de Hainaut laissa le dauphin à Compiègne, et vint seul visiter la reine, qui l'emmena à Paris pour traiter avec le grand conseil; le comte déclara « qu'il amènerait ensemble le dauphin et le duc de Bourgogne, ou ramènerait icelui dauphin en Hainaut, si autrement n'était pourvu par le roi et son conseil à la réparation et paix du royaume. »

Le grand conseil était rempli des amis et créatures de Bernard d'Armagnac : *ceux qui gouvernaient le roi* complotèrent d'arrêter en trahison le comte de Hainaut, *jusques à tant qu'il eût rendu le dauphin au roi son père;* mais le comte fut averti à temps, s'échappa de Paris et regagna Compiègne. « Il y trouva le dauphin, son beau-fils, très-grièvement malade, et avait, *emprès* une oreille, un apostume, lequel se creva par-dedans son col et l'étrangla : il trépassa le jour de Pâques fleuries (4 avril 1417). Et lors fut très-grande renommée que ledit dauphin avait été empoisonné par aucuns de ceux qui gouvernaient le roi

(Monstrelet). » Armagnac était capable de tout, et cette mort arrivait merveilleusement à point pour lui [1].

Le nouveau dauphin, le dernier des fils du roi, Charles, duc de Touraine, enfant de quatorze ans, avait été uni, encore en bas âge, à Marie d'Anjou, fille du roi de Sicile : les ennemis mortels de Jean-sans-Peur, qui l'avaient élevé, lui avaient inspiré toutes leurs passions, du moins autant que son caractère faible en était susceptible ; l'influence de sa mère pouvait seule balancer auprès du jeune prince celle du comte Bernard. Isabeau inclinait à la paix ; Armagnac résolut de perdre la mère, afin de dominer plus sûrement le fils.

Les prétextes ne lui manquèrent pas : « au château du bois de Vincennes, où la reine tenait son état, se faisaient, disait-on, maintes choses déshonnêtes, et y fréquentaient les seigneurs de la Trimouille, de Giac, Bourrodon (ou Boisbourdon) et autres... les dames et damoiselles menaient grands et excessifs *états,* et portaient cornes merveilleuses, hautes et larges, et avaient de chacun côté, en lieu de bourrelets, deux grandes oreilles si larges, que, quand elles voulaient passer l'*huis* (la porte) d'une chambre, il fallait qu'elles se tournassent de côté et se baissassent : la chose déplaisait fort aux gens de bien (Juvénal, p. 533). Les *hennins* à grandes oreilles et les autres modes ridicules des dames n'étaient sans doute pas les plus grands scandales de la cour d'Isabeau, et Arma-

[1] Le comte de Hainaut, qui était retourné dans son pays *en grande tristesse,* survécut peu à son gendre, et mourut le 31 mai : sa fille Jacqueline de Bavière, veuve du dauphin Jean, hérita des comtés de Hainaut, Hollande et Zélande, et de la seigneurie de Frise. Le *roi de Sicile,* Louis II d'Anjou, était mort le 29 avril, léguant à ses fils l'Anjou, le Maine et la Provence, et ses prétentions héréditaires sur le royaume de Naples, qu'il avait tenté deux fois d'enlever à la maison de Durazzo.

gnac dut révéler au roi, alors *en santé,* des désordres que les historiens contemporains laissent assez comprendre sans les révéler explicitement. Un jour que le roi retournait à Paris vers le soir, après avoir visité la reine au château du bois de Vincennes, « il rencontra messire Loys Bourdon (Boisbourdon), chevalier, allant de Paris au bois; lequel, en passant assez près du roi, s'inclina en chevauchant et passa outre assez légèrement. Toutefois le roi le reconnut, et ordonna au prévôt de Paris (Tannegui Duchâtel) qu'il allât après lui, le prît et en fît bonne garde... Laquelle chose fut ainsi faite, et après, par le commandement du roi, ledit chevalier fut mené au Châtelet de Paris où il fut très-fort *questionné* (torturé), et, pour aucunes choses qu'il confessa, il fut mis en un sac de cuir et jeté en Seine, sur lequel sac était écrit : *Laissez passer la justice du roi.*

« Et, peu de jours en suivant, par l'ordonnance du roi, du dauphin, et de ceux qui gouvernaient à Paris, la reine, accompagnée de sa belle-sœur la duchesse de Bavière et de sa fille Catherine, fut envoyée à Blois, puis à Tours, pour y demeurer à assez simple état, et lui furent baillés, pour la conduire et gouverner, maître Guillaume Tarel, maître Jean Picard et maître Laurent Dupuis, conseillers du roi, sans le consentement desquels elle n'osait aucune chose besogner, pas même écrire une lettre à qui que ce fût. Et là vécut-elle grand espace de temps en grand'déplaisance, attendant de jour en jour d'encore pis avoir, et, avec ce, très-grands finances qu'elle avait en divers lieux à Paris, furent ôtées et prises par son fils le dauphin et ceux qui le gouvernaient (Monstrelet. —Saint-Remi). » Isabeau en conçut contre son dernier-né une rancune implacable. Armagnac, au

contraire, n'oubliait rien pour s'attacher le dauphin : il lui avait fait donner par le roi la présidence du conseil et tout l'apanage de son frère Jean (le Dauphiné, le Berri et le Poitou) : l'enfant royal ne voyait que par les yeux du connétable. Le conseil qu'il était censé présider et où ne siégeait aucun prince du sang, ne se composait plus que de quelques ambitieux subalternes à la dévotion d'Armagnac, tels que le chancelier de France Henri de Marle, le prévôt Tannegui, Robert le Maçon, chancelier du dauphin, Philippe de Corbie, président au parlement, etc.

L'espèce de prestige que donnait tour à tour aux factions la possession de la personne du roi et de l'héritier du trône, était bien usé : l'accession du dauphin ne consolida guère le pouvoir d'Armagnac, qui ne se maintenait que par les plus extrêmes violences. Le connétable traita le parlement comme l'université, et chassa de Paris nombre de conseillers et d'autres gens de loi, parce que le parlement avait décrété qu'on écrirait au duc de Bourgogne pour l'exhorter à la paix; les monnaies étaient falsifiées, les Parisiens étaient écrasés d'impôts pour la solde des gens d'armes, de corvées pour la réparation des défenses de la ville; on dépouillait les trésors des églises et jusqu'aux châsses des Saints; on fondit la châsse de saint Louis; on en tira 50,000 écus d'or. Ces moyens désespérés permirent au comte Bernard de se soutenir contre une attaque formidable.

Dès le 24 avril, trois semaines après la mort du dauphin Jean, le duc de Bourgogne avait lancé, contre *les gens de petit éatt* qui tyrannisaient le royaume, un manifeste où il leur imputait l'empoisonnement, non-seulement du dauphin Jean, mais de son frère aîné Louis, et déclarait qu'il poursuivrait, par feu et sang, la punition

des coupables et le *relévement* du pauvre peuple, « afin que les bons et loyaux sujets ne payassent plus dorénavant aides, impositions, tailles, gabelles, ni autres exactions, comme il appartient au noble royaume de France (Monstrelet, l. I., c. 174). » Ce *mandement* du duc Jean détermina l'insurrection de la plupart des villes de Picardie : les partisans du duc de Bourgogne à Rouen suivirent cet exemple ; un soir, des gens masqués surprirent et tuèrent en son logis le bailli de Rouen, Raoul de Gaucourt, *grand Armagnac,* et quelques autres officiers royaux ; le lendemain, le menu-peuple se souleva en masse : les rebelles ne purent néanmoins s'emparer du château, et le connétable parvint à comprimer la révolte de Rouen par son énergie et son activité : Armagnac dépêcha en toute hâte le dauphin à Rouen avec deux ou trois mille combattants ; après quelques pourparlers, le peuple ouvrit les portes au prince, moyennant une amnistie dont furent exceptés les meurtriers du bailli; quelques-uns furent mis à mort, mais le chef de la révolte, Alain Blanchard, échappa au sort de ses compagnons et parvint à quitter la ville. Cet homme, doué d'une rare intelligence et d'un courage héroïque, était réservé à un plus noble trépas : il devait mourir sur l'échafaud, mais en héros de la patrie et non point en criminel (Monstrelet).

Pendant ce temps, le duc de Bourgogne, parti d'Arras le 10 août, à la tête d'une puissante armée, marchait sur Paris à travers la Picardie soulevée, « faisant crier partout, de par le roi et le dauphin et de par lui, que l'on ne payât nuls subsides. » Qui défendait aux bourgeois de payer était bien sûr d'être obéi. Amiens, Beauvais, Senlis, et presque toutes les autres villes de la province, se *tournèrent bourguignonnes,* et le duc Jean reçut

chemin faisant, la nouvelle que Reims, Châlons, Troyes, Auxerre, avaient également pris *la croix de Saint-André.* Le sire de L'Ile-Adam livra au duc Jean le passage de l'Oise : Beaumont, Pontoise, Saint-Germain, Mantes et Meulan se rendirent, et Jean-sans-Peur, passant sur la rive méridionale de la Seine, vint établir ses campements à Montrouge et à Clamart : il attendait que les Parisiens lui *baillassent* entrée par force ou par ruse; mais son attente fut déçue comme elle l'avait déjà été à plusieurs reprises en pareille occasion. Le bon vouloir ne manquait pas aux gens de Paris, mais ils étaient *guettés* de trop près par les espions du comte d'Armagnac : la terreur régnait dans la ville; la plupart des portes avaient été murées, et les autres étaient bien gardées par les Gascons d'Armagnac, les Bretons de Tannegui Duchâtel et les arbalétriers génois à la solde royale (septembre 1417).

Le duc Jean ne crut pas devoir entreprendre le siége de Paris, mais il ne leva son camp que pour se rendre maître successivement de la plupart des places qui environnent la capitale : il prit Montlhéri, Dourdan, Étampes; Chartres ouvrit ses portes à un détachement commandé par Jacqueville, l'ex-capitaine de Paris; les Bourguignons n'échouèrent qu'à Saint-Cloud et à Corbeil. Le duc Jean pressait en vain Corbeil depuis trois semaines, lorsqu'il reçut un message secret de la reine Isabeau, qui le priait de la tirer de la captivité où elle était si *court tenue* à Tours. Jean accueillit avec grande joie cette requête, convint de tout avec l'envoyé de la reine, leva brusquement le siége de Corbeil, et se dirigea sur Tours avec l'élite de sa gendarmerie. Arrivé à deux lieues de la ville, il dépêcha en avant huit cents cavaliers, qui s'embusquèrent près du fameux couvent de Marmoutiers. La

reine, prévenue des plans du duc Jean, pria ses trois *gouverneurs* de la mener à la messe à ce *moûtier,* situé hors les murs de la ville : à peine y était-elle entrée, que les Bourguignons entourèrent l'église, se saisirent des *gouverneurs*[1], et saluèrent la reine *au nom de leur seigneur*, qui ne tarda pas à venir en personne recevoir les remercîments d'Isabeau (2 novembre). Le duc et sa nouvelle alliée entrèrent à Tours ce jour-là même; puis ils retournèrent ensemble à Chartres, d'où le duc expédia des lettres-closes signées de la reine à toutes les bonnes villes. Isabeau engageait les cités et communes à n'obtempérer en rien aux ordres qui leur seraient signifiés de par le roi ou le dauphin, attendu qu'à elle seule, durant l'*occupation* de son seigneur le roi, appartenait l'administration du royaume et la présidence du grand conseil, dont *mauvaises gens* s'étaient emparés sans aucun droit (15 novembre). Le *conseil de la reine et du duc* établit ensuite une cour de parlement à Amiens, pour remplacer dans les pays au nord de la Seine le parlement de Paris, *assujéti aux usurpateurs de la puissance royale.* Jean-sans-Peur eut ainsi son *conseil de France* comme Armagnac, et put opposer ordonnances à ordonnances. Les hostilités continuèrent avec une rage impitoyable : les Armagnacs, trop faibles pour tenir la campagne en corps d'armée contre les Bourguignons, étaient assez forts pour faire une opiniâtre guerre défensive, et pour lancer dans toutes les campagnes des bandes dévastatrices. La Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne, les pays de la Loire, étaient en proie à tous les fléaux : les villes que tenaient encore les

[1] De deux d'entre eux, du moins : le troisième, Laurent Dupuis, se noya en voulant traverser la Loire dans une barque pour échapper aux Bourguignons. Monstrelet, c. 186.

Armagnacs étaient ruinées par des exactions continuelles et livrées aux caprices insolents des nobles et de la soldatesque : dans les places *bourguignonnes*, le peuple, au contraire, était soulagé de la plus grande partie des impôts; mais Jean-sans-Peur et ses lieutenants se dédommageaient en confisquant les biens d'une foule de gros bourgeois, accusés, à tort ou à raison, d'être de *la mauvaise bande :* quiconque était riche courait grand risque de passer pour *Armagnac*. On ne se contentait pas de confisquer; on pendait, on décapitait, de part et d'autre, bon nombre de gentilshommes et de *vilains;* la guerre prenait un caractère toujours croissant d'atrocité : les deux partis se modelaient sur leurs chefs, tous deux également étrangers à l'esprit de la chevalerie; Jacqueville, le camarade des écorcheurs, devenait le type de l'homme d'armes[1]. Si les gentilshommes se traitaient entre eux avec une brutalité sauvage, on peut juger de leur façon d'agir envers les classes inférieures : les campagnes, horriblement ravagées, se dépeuplaient de jour en jour; les plus forts et les plus courageux des paysans se faisaient brigands; les autres mouraient de faim ou s'expatriaient; tous les environs de Paris étaient ruinés, et la disette était affreuse dans cette capitale : le pain, la viande, le bois, tout manquait aux Parisiens.

Des malheurs plus grands encore que ceux de la guerre civile frappaient en ce moment la France : tandis que le nord et le centre du royaume subissaient les fureurs des factions, l'ouest était abandonné sans défense à l'invasion

[1] Jacqueville fit une fin digne de sa vie : d'autres chevaliers bourguignons qu'il avait gravement offensés, l'arrachèrent de l'église Notre-Dame de Chartres, et l'égorgèrent sur les degrés du portail, à quelques pas du logis de Jean-sans-Peur, qui n'osa punir les assassins. Monstrelet, c. 188.

étrangère. Henri V avait remis le pied sur la terre de France pour ne la plus quitter : il était débarqué *à grand'puissance* à Toucques près de Honfleur, le 1er août, et conquérait *à peu de peine* villes et forteresses, le comte d'Armagnac ayant appelé la plupart des garnisons de Normandie autour de Paris, afin de les employer contre le duc de Bourgogne. Les nobles de Normandie, divisés entre Armagnacs et Bourguignons, se défiaient les uns des autres, et ne purent se concerter pour la défense de leur malheureux pays, abandonné des indignes chefs qui se disputaient les lambeaux de la France. Toucques et les châteaux des environs capitulèrent; les Anglais marchèrent sur Caen et emportèrent d'assaut cette grande ville : des milliers d'habitants furent expulsés comme à Harfleur, et leurs biens, partagés entre les vainqueurs; le château, qui n'était défendu que par deux cents hommes d'armes, promit de se rendre s'il n'était secouru sous trois semaines : personne ne songea à le secourir (8-28 septembre). Les habitants de Bayeux se soumirent au roi d'Angleterre, par un traité qui leur conserva tous leurs biens, franchises et priviléges (29 septembre). Laigle se rendit le 15 octobre. Les Anglais conservaient cette sévère discipline qui avait assuré le succès de la campagne d'Azincourt : Henri V affectait de tels ménagements pour les prêtres, qu'une foule de paysans se tonsurèrent afin de passer pour *clercs*. Les femmes et les propriétés étaient respectées dans tous les lieux qui reconnaissaient Henri V *roi de France et d'Angleterre* [1]. Henri commençait déjà à organiser l'administration de son *pays de Normandie :* il

[1] Quand il fut un peu plus avancé dans sa conquête, il abolit la gabelle du sel, et la remplaça par un droit du quart de la valeur (4 mai 1418). Rymer, t. IX, p. 485.

établit le 1er novembre un trésorier de *la duché*. Presque toute la Normandie centrale était occupée avant la fin de l'automne : le 16 novembre, le duc de Bretagne vint trouver Henri V à Alençon, et conclut avec lui une trêve de six mois, non-seulement pour la Bretagne, mais pour l'Anjou et le Maine, au nom du jeune roi de Sicile Louis III, fiancé à la fille du duc. Le duc de Bretagne, jugeant la cause de l'état désespérée et renonçant aux efforts qu'il avait tentés afin de le sauver, avait cru devoir suivre, pour ses domaines et ceux de son futur gendre, l'exemple donné par Jean-sans-Peur pour la Flandre et l'Artois. Henri V, assuré de n'être point inquiété sur ses deux flancs, poursuivit à loisir sa conquête.

La France était si acharnée contre elle-même, qu'elle ne paraissait pas sentir les blessures que lui faisait son ennemi : Armagnacs et Bourguignons avaient bien autre chose en tête que de s'opposer aux Anglais ; la présence des Anglais ne suspendait pas la guerre civile, même en Normandie ; les Rouennais s'insurgèrent de nouveau, rappelèrent Alain Blanchard et les Bourguignons, et chassèrent du château de leur ville les gens d'Armagnac. Le connétable ne contenait Paris qu'en y concentrant toutes ses forces : une nouvelle conspiration fut ourdie pour introduire le duc Jean dans la capitale ; elle avorta encore, et Jean s'en alla prendre ses quartiers d'hiver à Troyes avec la reine. Isabeau décerna au duc de Lorraine l'épée de connétable, déclara les maltôtes et les autres impôts abrogés, *hormis la gabelle du sel,* cassa le parlement de Paris et la chambre des comptes, dont *ledit Armagnac* avait expulsé *les meilleurs hommes*, et établit à Troyes un autre parlement et une autre cour des comptes, où dominèrent les magistrats bannis de Paris. Au printemps suivant, une

ordonnance du 3 avril 1418 autorisa la réunion des états-généraux du Languedoc; Armagnac avait fait donner le gouvernement de Languedoc et de Guyenne au vicomte de Lomagne, son fils aîné, et avait interdit les réunions annuelles des trois états, pour pouvoir taxer arbitrairement ces pays à sa fantaisie : l'entrée de cinq cents lances bourguignonnes aux ordres du comte de Genève dans le Languedoc, détermina une insurrection à peu près générale; les trois quarts de la province *se tournèrent bourguignons* et chassèrent les alliés et les officiers d'Armagnac.

Rien n'ébranlait la farouche opiniâtreté du connétable; il avait retourné contre le duc de Bourgogne la bulle d'excommunication des compagnies appliquée naguère aux *Orléanais* (Juvénal); il profita de l'éloignement du duc Jean pour reprendre Montlhéri, Étampes, Chevreuse, et repousser les bandes bourguignonnes qui ravageaient les environs de Paris. Vers les derniers jours de l'hiver, il entreprit de recouvrer Senlis, dont la garnison tenait tout ce canton en sujétion. Le malheureux Charles VI se plaisait toujours aux mouvements militaires et aux chevauchées, bien qu'il fût devenu tout à fait incapable, même dans ses meilleurs moments, d'en comprendre le but : on le conduisit à Creil-sur-Oise pendant les opérations du siége, pour montrer au peuple que c'était bien lui qui *menait guerre* au duc de Bourgogne. Le bâtard de Thian, capitaine de Senlis, après une vive résistance, promit de se rendre s'il n'était secouru en dedans le 19 avril, et livra des otages au comte d'Armagnac. A la nouvelle du siége de Senlis, le jeune comte Philippe de Charolais avait assemblé les états de Picardie et d'Artois à Arras : il obtint un subside des bonnes villes, convoqua le ban des deux provinces à Amiens,

et envoya[1] au secours de Senlis huit mille combattants, commandés par messire Jean de Luxembourg et par le seigneur de Fosseuse. L'armée picarde se présenta devant Senlis le 19 avril, dans la journée : le siége était levé; dès le point du jour le comte d'Armagnac avait sommé la ville de se rendre; le bâtard de Thian ayant répondu que l'*heure n'était pas encore passée,* Armagnac fit couper la tête à quatre des otages, envoya *quérir* le roi à Creil, et battit en retraite sur Paris, *à très-petit honneur,* abandonnant ses bagages aux assiégés. Le capitaine de Senlis ne demeura point en reste de barbarie avec Armagnac : il décapita seize prisonniers, en pendit deux et noya deux femmes (Monstrelet).

Toute la France se partageait entre Armagnacs et Bourguignons : « le père était bandé contre le fils, le frère, contre le frère, en cette maudite querelle, » et cependant « le roi d'Angleterre toujours conquêtait et prenait places, et ne rencontrait résistance [1], sinon d'aucunes gens de bonne volonté. » L'hiver n'avait point interrompu les progrès des Anglais : Henri V avait partagé son armée en quatre divisions, qui opéraient simultanément depuis la rive gauche de la Seine jusqu'à la pointe du Cotentin et à la frontière de Bretagne. La ville et le château de Falaise capitulèrent (1er février); puis Vire, Coutances, Carentan, Saint-Lô, Saint-Sauveur, Pontorson et Évreux, ouvrirent successivement leurs portes de la fin de février au 20 mai 1418. Dans la plupart des capitulations, il était convenu que ceux des assiégés qui ne prêteraient pas serment à Henri V s'en iraient avec leurs biens meubles : plusieurs places toutefois furent obligées de se livrer à

[1] Du moins de la part du gouvernement, car les populations résistaient.

discrétion[1]. Henri alors prenait à merci le plus grand nombre des habitants, et faisait trancher la tête à quelques-uns, *pour l'exemple* : il les traitait en rebelles et en criminels de lèse-majesté. Presque partout les populations tentaient cependant une résistance digne d'un meilleur sort: Henri V essayait en vain de réveiller les vieilles traditions normandes en faveur du sang de Rollon ; les Normands ne subissaient qu'avec désespoir la conquête anglaise.

Les calamités nationales parurent enfin produire quelque impression sur les deux partis : Armagnac n'osa s'opposer à ce qu'on ouvrît des négociations : le roi, le dauphin et le grand conseil d'un côté, la reine et le duc de Bourgogne de l'autre, envoyèrent des plénipotentiaires au village de la Tombe, entre Montereau et Bray-sur-Seine, et deux cardinaux dépêchés par le pape Martin V, élu récemment au concile de Constance, intervinrent efficacement dans les pourparlers; un traité de paix fut conclu le 23 mai : toutes condamnations et confiscations devaient être révoquées de part et d'autre; les villes et châteaux, restitués à leurs seigneurs, et la reine et le duc de Bourgogne, réintégrés au conseil royal avec tous les princes du sang. Isabeau et Jean-sans-Peur ratifièrent sans difficulté ces conventions : la plupart des membres du grand-conseil et les principaux bourgeois de Paris montraient un vif désir de voir le roi sceller le traité ; le dauphin y consentait : Paris était déjà dans l'allégresse ; mais le connétable, le chancelier Henri de Marle et le prévôt Tannegui Duchâtel accusèrent de trahison ceux qui conseillaient cette paix, et rompirent tout (Monstrelet, c. 194).

La mesure était comblée : le pauvre peuple, qui venait

[1] Voyez les capitulations dans Rymer, t. IX, p. 543-589.

de subir les angoisses du froid et de la faim durant un hiver prolongé jusqu'en avril, avait salué avec transport le printemps et la paix : une rage indicible le saisit contre les hommes impitoyables qui immolaient sa dernière espérance à leurs intérêts et à leurs passions. Des bruits étranges et sinistres redoublaient la fureur populaire : on disait qu'Armagnac, *ce diable sous une peau d'homme,* s'apprêtait à massacrer *tous ceux qui n'étaient pas de sa bande,* à tuer les hommes et noyer les femmes ; qu'il vendrait la ville au roi d'Angleterre, s'il ne la pouvait plus tenir contre les Bourguignons : les Parisiens s'excitaient les uns les autres à ne pas attendre qu'on les vînt égorger dans leurs logis. Armagnac n'avait plus auprès de lui que trois mille de ses Gascons, et quelques autres mercenaires ; l'insuffisance de ses forces l'avait obligé de réorganiser la milice bourgeoise, bien qu'avec toutes sortes de restrictions et de précautions. Il eût fallu dès lors ménager et regagner cette milice ; mais Armagnac n'essaya même pas de contenir l'insolence brutale de ses gens d'armes envers les citadins ; les femmes ne pouvaient faire quelques pas hors des murs de la ville sans être exposées aux derniers outrages ; les bourgeois étaient sans cesse vexés, insultés, spoliés ; une vengeance particulière précipita la catastrophe. Un jeune homme appelé Perrinet-le Clerc, fils d'un riche marchand de fer du Petit-Pont, ayant été injurié et battu par *aucuns serviteurs des principaux du conseil du roi,* et n'ayant pu obtenir justice du prévôt Tannegui, s'était lié d'intelligences avec les agents secrets du parti bourguignon. Son père, l'un des quarteniers, avait en garde les clefs de la porte Saint-Germain (ou porte de Bussi) : dans la nuit du 29 au 30 mai, Perrinet déroba les clefs sous le chevet du vieillard, et cou-

rut avec plusieurs de ses amis à la porte Saint-Germain, dont le guet était gagné : le sire de L'Ile-Adam, capitaine de Pontoise pour Jean-sans-Peur, était arrivé en toute hâte sur un avis des conjurés; il attendait hors des murs avec sept ou huit cents chevaux. La porte fut ouverte, et les Bourguignons entrèrent en bon ordre vers deux heures du matin; ils avancèrent d'abord à travers les rues *tout coiement et non sans doute :* leur petit nombre rendait l'entreprise bien hardie; le peuple n'osait d'abord se joindre à eux; près du Châtelet, à l'entrée du quartier des halles, ils trouvèrent enfin quatre cents bourgeois armés qui les attendaient. Les deux troupes réunies s'encouragèrent mutuellement, et, poussant de grands cris : *La paix! la paix! vive Bourgogne!* elles se partagèrent en plusieurs bandes, dont l'une marcha droit à l'hôtel Saint-Pol, les autres, aux logis des principaux chefs armagnacs. En peu d'instants, les forces des Bourguignons furent décuplées par le concours du peuple, qui *saillait* en foule hors des maisons, criant : *vive Bourgogne!* et arborant la croix de Saint-André. L'Ile-Adam et ses gens forcèrent les *huis* de l'hôtel Saint-Pol, et « firent tant qu'ils parlèrent au roi, lequel fut content de leur accorder tout ce qu'ils demandaient, [1] et tantôt le firent monter à cheval, et chevaucher avec eux parmi la ville de Paris, » pour que la présence du malheureux monarque autorisât ce qui se passait.

Le reste des insurgés s'étaient saisis du chancelier, de Raymonnet de la Guerre, fameux *chevetaine armagnac,* et

[1] « Le roi était de tout content, et de Bourguignons et d'Armagnacs, et peu lui chalait comme tout allât. » Pierre de Fénin, dans la collection Michaud, t. II, p. 593. — Sur tous ces faits, voyez Monstrelet. — *Journal d'un bourgeois de Paris,* an. 1418.—Pierre de Fénin.—Jacques Le Bouvier, dit Berri, roi d'armes.

des membres les plus odieux du grand-conseil : le comte d'Armagnac, surpris dans son hôtel, rue Saint-Honoré, se sauva déguisé chez un maçon du voisinage. L'entrée des Bourguignons et le soulèvement du peuple avaient été si rapides, que les Gascons ne réussirent à se rallier nulle part pour comprimer l'insurrection. Le prévôt Tannegui Duchâtel, dès le commencement du tumulte, avait couru à l'hôtel du dauphin : il le réveilla brusquement, et, l'enveloppant dans les draps de son lit, *l'emporta dedans la bastille Saint-Antoine,* d'où il l'envoya sur l'heure à Melun. Le chancelier du dauphin, Robert le Maçon, l'évêque de Clermont et le président de Provence, Louvet, tous trois fougueux Armagnacs, parvinrent aussi à gagner la Bastille, avec quelques-uns de leurs adhérents et beaucoup de soldats. Juvénal des Ursins, plus modéré, mais très-haï pourtant des Bourguignons, s'enfuit à Corbeil; la plupart des chefs armagnacs, moins heureux, furent arrêtés et emprisonnés, ainsi qu'un grand nombre de bourgeois suspects d'atachement à la *mauvaise bande;* leurs maisons furent livrées au pillage. Parmi les captifs se trouvèrent les évêques de Senlis, de Coutances et de Bayeux; on épargna, entre les membres du grand-conseil, ceux-là seulement qui s'étaient déclarés pour la paix. Le lendemain matin, Leveau de Bar, bailli d'Auxois, seigneur bourguignon, fut proclamé prévôt de Paris en remplacement de Tannegui Duchâtel, et il fut crié, de par le roi, que, *sur confiscation de corps et de biens,* « quiconque savait le lieu où se *mussait* aucun tenant le parti du comte d'*Armignac,* le dénonçât au prévôt de Paris ou à aucun des capitaines. » Le pauvre homme chez qui était caché le connétable eut peur, et livra son hôte, qui fut conduit prisonnier à la conciergerie du Palais; toutes les prisons étaient

déjà encombrées des partisans et des soldats d'Armagnac.

Rien n'était terminé néanmoins tant que Tannegui Duchâtel restait maître de la Bastille : ce prévôt, homme aussi intrépide, aussi redoutable et aussi détesté que le comte Bernard lui-même, avait mandé à tous les capitaines armagnacs des places de l'Ile-de-France qu'ils lui amenassent au plus vite leurs gens d'armes : le maréchal de Rieux et le sire de Barbasan rejoignirent Tannegui avec bon nombre de Bretons et de Gascons; l'Ile-Adam, au contraire, ne pouvait recevoir de renfort avant quelques jours, les garnisons bourguignonnes étant plus éloignées de Paris. Tannegui résolut de tenter la fortune, et, le 1er juin au matin, il sortit de la Bastille, descendit dans la rue Saint-Antoine, à la tête de seize cents hommes d'élite, et se porta sur l'hôtel Saint-Pol, aux cris de : Vivent le roi, le dauphin et le comte d'Armagnac! Il comptait enlever le roi, mais les Bourguignons l'avaient conduit la veille au Louvre. Pendant que Tannegui fouillait inutilement l'hôtel Saint-Pol, le maréchal de Rieux avait déjà poussé jusqu'à la rue Tiron et à la porte Baudoyer, et les soldats commençaient à rompre les portes des maisons pour piller, et à crier : *ville gagnée! tuez tout*[1] *!* quand le nouveau prévôt de Paris arriva *à grand'foison de commune.* Des flots de peuple en armes se précipitèrent sur l'ennemi par toutes les rues latérales : les Armagnacs, chargés en front et en flancs, accablés du haut des toits et des fenêtres, furent repoussés, *abattus et tués à grands tas jusque dehors la porte Saint-Antoine;* les vaincus rentrèrent à la Bastille, laissant sur le pavé quatre cents de leurs *meilleurs*

[1] L'auteur du journal d'un *bourgeois de Paris,* Bourguignon passionné, prétend que les Armagnacs crièrent : *Vive le roi d'Angleterre!* Collect. Michaud, II, p. 651.

hommes, et le peuple, échauffé par le carnage, se mit à quérir par toutes les hôtelleries les gens de la *bande* qui s'étaient soustraits aux premières recherches après la délivrance de Paris. On en fit un cruel massacre. La Bastille se rendit le 4 juin : Tannegui, Barbasan et Rieux en étaient sortis avec la plupart de leurs soldats, qu'ils répartirent à Meaux et à Melun. Tannegui alla retrouver le dauphin à Melun, et s'empara entièrement de l'esprit de ce jeune homme, qui lui donna le titre de « capitaine de tous les pays de France, Champagne, Brie, et d'outre la rivière de Seine. » L'aventurier breton succéda au chef gascon dans la conduite du parti, auquel la possession du dauphin conserva un drapeau et un centre. Sans l'enlèvement du dauphin, la guerre civile eût été finie : il est étrange qu'on ait célébré comme un acte de dévouement et de fidélité cette action intéressée d'un factieux.

La révolution de Paris enleva aux Armagnacs la plupart des places qu'ils tenaient dans les provinces confiées par le dauphin au gouvernement de Tannegui : Compiègne, Noyon, toutes les villes des bords de l'Oise, ainsi que Laon, Soissons, Péronne, etc., prirent la croix de Saint-André à la nouvelle des événements de Paris. Cette capitale, en attendant la venue de la reine, était administrée nominalement par les gens du grand-conseil qui avaient abandonné le parti armagnac pour se réunir à L'Ile-Adam et au chancelier de la reine, sous la présidence du jeune comte Charles de Clermont, fils du duc de Bourbon, enfant de quinze ans, qui avait déclaré vouloir rester avec les Bourguignons à l'exemple de son sire le roi ; mais les vrais *gouverneurs* de Paris étaient les capitaines qui affluaient de toutes parts dans la ville avec leurs gens d'armes, et les bannis parisiens qui revenaient

d'exil aux acclamations populaires. Les désordres, *roberies* et *occisions* (pillages et meurtres) allaient se multipliant de jour en jour. Les seigneurs bourguignons ne cherchaient que du butin ; mais les proscrits cabochiens, ces hommes violents et vindicatifs, dont on avait confisqué les biens, égorgé les amis, traîné les femmes et les enfants de prison en prison, avaient plus soif de sang que d'or : ils eurent peu de peine à exalter au niveau de leur fureur les passions de la multitude, qui avait tant souffert de la tyrannie du connétable et qui redoutait par-dessus tout de le voir mettre à rançon. Chaque nuit, de fausses alarmes réveillaient le peuple en sursaut : on disait que les Armagnacs étaient à la porte Saint-Germain, à la porte Bordelle, ou à quelque autre ; qu'ils venaient *recourre* leurs complices captifs et reprendre Paris. On prétendait aussi que le conseil du roi, loin de vouloir faire justice du comte Bernard et des siens, se proposait de les renvoyer moyennant finances. La rage populaire s'amassait sourdement : elle éclata dans la nuit du 12 juin ; le menu peuple, soulevé par le bruit que les ennemis approchaient, se porta tout à coup à la prison du Palais ou Conciergerie, en arracha le comte d'Armagnac et le chancelier de France Henri de Marle, les massacra, puis, laissant leurs cadavres nus sur le pavé dans la cour du Palais, s'en alla aux prisons de Saint-Éloi, du Petit-Châtelet, de Saint-Martin-des-Champs, de Saint-Magloire, du Temple, de Tiron, les *rompit* et y égorgea tous les prisonniers ; « quand ils trouvaient trop fortes prisons, ils boutaient dedans force de feu, et ceux qui dedans étaient *ardaient* (brûlaient) là à grand martyre. » Les détenus du Grand-Châtelet, qui étaient très-nombreux et qui s'étaient procuré des armes, se défendirent *moult fort,* et *occirent* et *navrèrent* plusieurs

des assaillants; « on les prit enfin par feu, fumée, et autre assaut, » et du haut de la tour on les précipita sur les piques. Des détenus pour dettes et pour divers délits, et beaucoup d'arbalétriers génois, qui n'avaient fait que leur métier de mercenaires en servant ceux qui les payaient, furent massacrés pêle-mêle avec les Armagnacs : on égorgea jusqu'à des femmes grosses. Ces horribles scènes se prolongèrent près de trente heures; le connétable, le chancelier, les évêques de Coutances, de Bayeux, d'Évreux, de Senlis et de Saintes, deux présidents au parlement, l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, le fameux capitaine Raymonnet de la Guerre, et plusieurs autres seigneurs, capitaines, financiers, membres du parlement et de la chambre des comptes, etc., périrent avec une foule de nobles, de bourgeois et de soldats, plus de quinze cents personnes, suivant le Journal du Bourgeois de Paris. Les sires de L'Ile-Adam, Jean de Luxembourg et de Fosseuse, et le prévôt Leveau de Bar, étaient accourus avec un millier de cavaliers pour arrêter le peuple; mais ils le trouvèrent animé d'une fureur si délirante, qu'ils n'osèrent rien dire, sinon : *Mes enfants, vous faites bien !* L'extermination de tous les prisonniers ne termina point le massacre : « on allait par grand'stourbes ès-maisons de ceux qu'on disait, à tort ou raison, avoir tenu le parti du comte d'*Armignac,* lesquels on tuait sans merci, et on emportait leur bien. Il ne fallait que crier sur un homme : *Véez-là* (voilà) *un Armignac,* et tantôt était mis à mort sans autre information : les morts *armignacs* étaient réputés indignes de sépulture, et jetés aux champs, pour être mangés des chiens et des oiseaux, et il y avait des prêtres et des curés qui refusaient de baptiser les enfants des *Armignacs.* » Les sages femmes n'osaient prêter leur ministère aux femmes

de *ceux de la bande,* et les mères et leurs fruits mouraient sans secours. Pendant trois jours, les *mauvais garçons* de Paris traînèrent par les rues les cadavres du connétable et de ses principaux partisans : ils leur avaient coupé sur le dos des lanières de peau, de l'épaule au côté, par une atroce allusion à la *bande* des Armagnacs (Pierre de Fenin). Les Legoix, les Thibert, les Saint-Yon, les Caboche, régnaient de nouveau et faisaient trembler jusqu'aux barons leurs alliés : « Et y avait, dit Pierre de Fenin, un *bourrel* (bourreau) nommé Capeluche, lequel était *moult* mauvais, et tuait hommes et femmes, sans commandement de justice, par les rues de Paris, tant par haine que pour avoir *le leur* (leur bien). »

La reine Isabeau, beaucoup plus avide d'argent et de voluptés que de pouvoir, ne se pressa nullement de venir présider le conseil du roi, au milieu des affreux désordres dont le récit la glaçait de terreur : elle attendit à Troyes le retour de Jean-sans-Peur, qui était alors au fond de la Franche-Comté, et qui de son côté ne se hâta guère. Le duc Jean semblait hésiter à se jeter dans cette fournaise; les historiens bourguignons assurent qu'il apprit avec chagrin le meurtre du connétable, et l'on peut les croire : Armagnac prisonnier eût servi au duc à retirer le dauphin des mains de Tannegui ; Armagnac mort éternisait la guerre, et d'autres ambitieux avaient déjà pris sa place. Le duc et la reine n'entrèrent ensemble que le 14 juillet dans Paris : ils y furent reçus *à beaux Noëls* et grandes acclamations. Ils abrogèrent les ordonnances rendues pendant la domination des Armagnacs, et décernèrent à leurs partisans toutes les charges de la couronne; les sires de l'Ile-Adam et de Chastellux devinrent maréchaux de France, Charles de Lens, amiral, Eustache de Laictre, chancelier;

les bouchers recouvrèrent leur communauté et leur monopole. La situation du pays n'en fut pas meilleure; avec Jean de Bourgogne ne revint à Paris ni la paix ni l'abondance : les arrivages de la Seine étaient interceptés en aval par les Anglais, maîtres de la Normandie presque entière, et en amont par les Armagnacs, établis à Melun; une nouvelle émeute *très-horrible* éclata le 21 août, « pour la grand'cherté dont étaient cause les *Armignacs,* qui couraient les champs et tout détruisaient autour de Paris, tuant femmes et enfants et boutant *feux partout, et pour ce* que le peuple ne voulait plus qu'on *délivrât par argent* les prisonniers de guerre, lesquels *faisaient après plus de maux que devant*. Certains harangueurs de l'université *prêchaient* sur ce sujet avec autant de violence que Caboche lui-même. » Beaucoup de nouvelles arrestations avaient rempli les prisons depuis deux mois : une multitude forcenée, conduite par Capeluche, le *bourrel,* qui allait à cheval en tête de la foule, assaillit le Grand et le Petit Châtelets, les força, malgré la résistance des détenus, et mit à mort deux à trois cents victimes; Capeluche et ses gens se ruèrent ensuite vers la Bastille, et se préparèrent à donner l'assaut, parce qu'on refusait de leur remettre quelques Armagnacs détenus dans cette forteresse. Le duc de Bourgogne, qui logeait près de la Bastille, accourut au bruit, et harangua les assaillants pour les détourner de leur dessein : il prit même la main de Capeluche sans le connaître; mais il ne réussit point à calmer ces furieux, et il fut obligé de consentir qu'on menât une vingtaine de prisonniers de la Bastille au Châtelet pour être jugés. C'était les livrer à une mort certaine. Ces malheureux furent arrachés des mains de leurs conducteurs et mis en

pièces avant d'arriver à leur destination (Journal du Bourgeois de Paris, p. 657. —Juvénal).

L'orgueil du duc Jean fut profondément blessé quand il sut qu'il avait *baillé* sa main au bourreau de Paris; il fit, par ressentiment de cette humiliation, ce qu'il n'eût pas fait par humanité : il s'entendit avec les principaux bourgeois afin de pourvoir à si grands *desrois* (désordres). Il manda aux *menues gens,* auteurs de tous ces *méfaits*, d'aller mettre le siége devant Montlhéri et Marcoussi, occupés par *les ennemis du roi,* qui affamaient Paris. Six mille des plus turbulents partirent avec des canons, sous la conduite de quelques capitaines du duc, et, « sitôt leur *partement,* le duc fit prendre dedans Paris plusieurs de leurs complices et des *émouveurs du commun* (excitateurs du peuple), lesquels il fit décapiter, ou pendre au gibet, ou noyer en Seine, et même le dessus dit Capeluche, bourrel de Paris, eut la tête coupée aux Halles: il montra lui-même à son varlet comme il devait faire pour lui couper le col. » Capeluche fut condamné pour *avoir tué une femme grosse qui n'avait aucune coulpe* (aucune faute). Par compensation, le duc Jean fit *décoller* plusieurs magistrats *armagnacs.* On publia, en même temps, « qu'on se déportât de plus piller et occire, sous peine de la vie (Monstrelet. — Bourgeois de Paris. — Fenin). »

Cette tardive répression parut avoir épuisé toute l'activité du duc de Bourgogne : il demeura immobile dans Paris, laissant les Anglais poursuivre leurs succès en Normandie, et les *Dauphinois* (nom que prenaient désormais les *Armagnacs* ou *Orléanais*) se recruter de milliers de pillards, reprendre par surprise Compiègne, Soissons, Lagni sur-Marne, et désoler horriblement l'Ile-de-France. Le capitaine que Jean-sans-Peur avait mis à Tours livra sa cité

au dauphin et se tourna dauphinois; les affaires des Armagnacs se rétatablirent ainsi , grâce à l'inertie du duc Jean. « C'était, dit le Bourgeois de Paris, « c'était le plus long homme en toutes ses besognes qu'on pût trouver, car il ne se mouvait d'une cité quand il y était, non plus que si paix fût partout, si le peuple à force de plaintes ne l'émouvait. « Un des motifs de cette inertie était probablement le manque d'argent : le duc de Bourgogne avait excité le peuple à refuser les impôts au comte d'Armagnac ; il hésitait à les redemander si promptement pour son propre compte, et ne savait où trouver les ressources nécessaires pour tenir la campagne.

Ce qu'on ne pouvait du moins contester au duc Jean , c'était un désir sincère d'éteindre la guerre civile : la reine et lui avaient requis plusieurs fois le dauphin de retourner avec eux, *en offrant*, dit Monstrelet, *de lui faire tout honneur et obéissance ;* mais Tannegui Duchâtel et les autres *gens de petit état* qui entouraient le jeune prince, et qui devaient toute leur importance à la guerre, n'épargnaient rien pour entretenir la haine qu'on avait inspirée au dauphin contre sa mère et contre le *Bourguignon*. Ces hommes étaient d'autant plus intraitables qu'à l'intérêt personnel se joignaient chez eux des passions violentes et sincères. Plusieurs d'entre eux , particulièrement Tannegui et Barbasan, avaient été de la maison, *de la famille,* comme on disait, du malheureux duc d'Orléans , et n'avaient jamais renoncé à sa vengeance. L'intervention du duc de Bretagne et des cardinaux de Saint-Marc et des Ursins amena toutefois l'ouverture de conférences à Saint-Maur-des-Fossés, et un traité de paix y fut signé le 16 septembre par des députés des deux partis ; mais les *faux bandés et mauvais conseillers du dauphin n'en furent pas contents* ; ils détermi-

nèrent le jeune prince à refuser sa ratification, à s'arroger le titre de lieutenant-général du royaume et à établir à Poitiers, ville de son apanage, un parlement composé des membres du parlement de Paris qui avaient quitté la capitale depuis la victoire des Bourguignons : parmi eux, figurait Juvénal des Ursins (21 septembre).

Paris apprit avec consternation la rupture de la paix ; l'abattement avait succédé à la fureur populaire ; une effroyable épidémie sévissait sur cette population épuisée par la disette et par tant de secousses morales et physiques; « ce qu'aucuns estimaient bien apparente punition de Dieu. » Tout ce peuple s'épouvantait de lui-même en se *remémorant* ce qu'il avait fait depuis trois mois : un grand nombre des massacreurs de prison mouraient en désespérés, criant qu'ils étaient damnés et n'auraient pas de pardon (Juvénal). Le Bourgeois de Paris prétend qu'il mourut plus de cent mille [1] personnes à Paris en trois mois. La mortalité frappait surtout les enfants et les jeunes gens.

Ni la souffrance, ni même le crime, n'avaient cependant encore éteint dans le cœur des Parisiens les sentiments nationaux; les nouvelles de la Normandie avaient dans la capitale un retentissement lugubre, et Paris, au milieu de ses misères, versait encore des larmes pour les maux plus glorieux et plus immérités de sa sœur de Normandie, de la magnanime Rouen, qui s'immolait en ce moment à la France.

Henri V, dès les premiers jours de l'été, avait commencé à préparer l'investissement de Rouen. Tandis que des détachements anglais prenaient Domfront et bloquaient Cher-

[1] Quatre-vingt mille, suivant Monstrelet, c. 204. — Quarante mille, suivant Saint-Remi : ce dernier chiffre est le seul vraisemblable.

bourg, *la plus forte place de Normandie,* qui prolongeait sa résistance [1], le roi Henri, maître d'Évreux et de tout le pays à la gauche de la Seine, s'était porté par Louviers sur Pont-de-l'Arche ; un corps de troupes, commandé par le duc de Clarence, un des frères du roi, força le passage de la Seine et envahit le pays de Caux. Pont-de-l'Arche capitula le 19 juillet : Rouen fut investie aussitôt après par toutes les forces du roi d'Angleterre ; un matin, les Rouennais, en s'éveillant, virent une division anglaise logée devant chacune de leurs portes. Ils s'étaient vaillamment disposés à recevoir l'ennemi ; ils avaient réparé leurs *portes, boulevards, murailles, tours et fossés*, demandé instamment des renforts aux Parisiens et au duc de Bourgogne, et ordonné à toute personne qui ne portait pas les armes, de quitter la ville si elle ne pouvait se pourvoir de vivres pour dix mois. Des milliers de pauvres gens, de femmes, d'enfants, de prêtres, de vieillards, s'étaient *départis en grande tristesse :* beaucoup de ces malheureux tombèrent entre les mains des Armagnacs, et les trouvèrent pires cent fois que les Anglais eux-mêmes. A leur place entrèrent à Rouen, avant que le blocus fût complet, bon nombre de gens d'armes envoyés par le duc de Bourgogne, sous les ordres du bâtard de Thian, qui avait défendu Senlis contre Armagnac, et de plusieurs autres seigneurs et capitaines. Dès la première quinzaine de juin, les Parisiens avaient envoyé trois cents lances et autant de gens de trait. Quatre mille soldats et quinze mille hommes de milice bourgeoise [2], dont Alain Blanchard était un des principaux chefs, défendaient la vaste enceinte de

[1] Cherbourg fut rendu ou plutôt vendu, le 22 août, par son gouverneur Jean d'Angennes.

[2] Ce qui suppose à Rouen environ quatre-vingt mille habitants, sans compter la multitude de campagnards qui s'y étaient réfugiés.

Rouen ; ils n'y restèrent point enfermés : à plusieurs reprises, ils sortirent en masse par toutes les portes, se ruèrent furieusement sur l'ennemi, s'efforcèrent de le chasser loin de leurs remparts, et lui *causèrent moult de grands dommages*. Mais les Anglais ne lâchèrent pas pied ; ils se garantirent, *au plus tôt qu'ils purent,* contre les sorties des assiégés, par des fossés profonds revêtus de haies d'épines, et protégèrent *contre le trait et le canon,* par des tranchées et des chemins couverts, les communications des divers corps d'armée qui bloquaient étroitement la ville par terre, tandis que de triples chaînes de fer barraient le fleuve au dessus et au dessous de Rouen. Un pont fortifié qui joignait la cité au bourg de Saint-Sever empêchait les vaisseaux anglais de remonter la Seine. Henri V fit traîner ses navires par terre durant l'espace de deux lieues pour les remettre à flot au-dessus de la ville [1]. En même temps, huit mille Irlandais à la solde de Henri V, les uns à pied, les autres montés sur de petits et agiles chevaux des montagnes, battaient le pays au loin, approvisionnant l'*host* dAngleterre, et enlevant les convois de vivres, les individus ou les petits détachements qui essayaient de s'introduire dans la place. Ces sauvages, demi-nus, *sans braies* (sans culottes) et sans autres armes que de larges couteaux, de petits javelots et des targettes (petits boucliers ronds), ne tenaient guère contre les gens d'armes, mais répandaient la terreur dans les campagnes. Les fantassins irlandais montaient, en guise de chevaux, sur les vaches des paysans, et emportaient devant eux, *sur lesdites vaches, les petits enfants dans leurs berceaux*, pour forcer les parents à les racheter. Les paysans de Caux aban-

[1] Chronique latine manuscrite de Henri V, citée par M. Chéruel, *Hist. de Rouen sous les Anglais*, p. 44 (1840).

donnaient leurs villages en foule, et s'enfuyaient dans le Ponthieu et le Vexin. (Monstrelet).

Les Rouennais soutinrent dignement l'énergie qu'ils avaient montrée dans les premiers jours du siége : le prudent Henri V n'essaya pas d'emporter la ville de vive force; il se contenta de repousser les sorties des assiégés, et de battre de loin les murailles avec ses canons et ses machines de jet : il comptait vaincre par la faim plus que par le fer. Les mesures sévères du gouverneur et des magistrats municipaux n'avaient pu malheureusement être mises à exécution ; l'approvisionnement de la ville en blé était très-insuffisant, Henri V s'étant hâté d'asseoir son siége avant que la moisson fût mûre et *que ceux de Rouen pussent être pourvus de nouveaux grains*. Dès le 30 août, l'abbaye fortifiée du mont Sainte-Catherine, position élevée qui commande Rouen du côté de la route de Paris, se rendit faute de vivres ; la disette commença dans Rouen dès les premières semaines de l'automne. Les Rouennais dépêchèrent un vieux prêtre vers le roi et son conseil à Paris. Le vieillard parvint à tromper la surveillance des ennemis et à remplir sa mission : il se fit mener au conseil par le carme normand Eustache de Pavilli, l'orateur populaire de l'université, qui prononça une éloquente harangue en faveur des gens de Rouen : l'envoyé rouennais n'ajouta que quelques mots ; mais ils furent solennels et terribles.

— Très-excellent prince et seigneur, dit-il, il m'est enjoint de par les habitants de la ville de Rouen de crier vers vous, et aussi vers vous, sire de Bourgogne, *le grand haro*, lequel signifie l'oppression qu'ils endurent des Anglais, et vous mandent et font savoir par moi que si, par faute de votre secours, il convient qu'ils soient sujets au

roi d'Angleterre, vous n'aurez en tout le monde pires ennemis qu'eux, et, s'ils peuvent, ils détruiront vous et votre génération. (Monstrelet, c. 207).

Le duc de Bourgogne et le conseil promirent qu'on y pourvoirait *au plus bref que faire se pourrait*. Les aides abolies depuis le printemps furent rétablies *pour le secours de Rouen*, et le duc Jean commença de rassembler lentement des troupes, tout en essayant de traiter avec Henri V. L'issue de cette tentative était facile à prévoir ; le roi anglais négocia simultanément avec les deux partis qui se disputaient la France, et les joua tous les deux, en attendant qu'il pût les mettre d'accord, en s'appropriant intégralement l'objet de leur querelle. Le duc de Bourgogne et le dauphin prétendaient également traiter au nom du roi et du royaume, et obtenir non-seulement la paix, mais l'alliance de Henri V, chacun contre le *parti adverse*. Une double négociation s'ouvrit à Alençon et à Pont-de-l'Arche [1]. A Alençon, les agents du dauphin offrirent aux Anglais l'Aquitaine avec le Poitou, une partie de la Normandie, la Flandre et l'Artois : cette dernière offre ne leur coûtait guère; les Anglais demandèrent de plus la Normandie entière, la Touraine, l'Anjou et le Maine, en toute souveraineté; puis ils finirent par dire que le dauphin, étant mineur, n'avait pas qualité pour faire des cessions de territoire. A Pont-de-l'Arche, autre comédie du même genre : après avoir bien traîné les pourparlers, les gens du roi Henri déclarèrent aux envoyés du conseil de France que Charles VI *n'était pas en état de pouvoir traiter, et qu'il n'appartenait pas au duc de Bourgogne de traiter des héri*

[1] Les ambassadeurs anglais prétendirent ne pas savoir le français, et exigèrent que les conférences se tinssent en latin. Les Rouennais, malgré leur haine pour les Armagnacs, avaient réclamé le secours du dauphin.

tages du roi de France. (Rymer, t. IX, p. 632-645. — Monstrelet, c. 207.) — L'entremise du cardinal des Ursins, légat du pape, n'eut aucun résultat. Les démonstrations militaires de Jean-sans-Peur devinrent enfin plus actives ; il emmena le roi prendre l'oriflamme à Saint-Denis, puis le conduisit avec la reine à Beauvais, rendez-vous assigné à l'armée : la noblesse et les milices des provinces du nord se mettaient en mouvement ; mais les semaines s'écoulaient lentes comme des siècles pour les malheureux Rouennais, dont la détresse était effroyable. Ils prirent une héroïque résolution : ils résolurent de forcer le camp anglais, et d'aller *quérir* le duc et son *host* pour les obliger à venir donner bataille. Dix mille combattants, munis de vivres pour deux jours, s'apprêtèrent à *saillir sur le logis* du roi anglais ; mais, à peine deux mille étaient-ils sortis par une des portes de la ville, que le pont du château, sur lequel les autres bataillons commençaient à défiler, rompit et croula dans le fossé avec tous les gens de guerre qu'il portait. Les deux mille hommes de l'avant-garde, qui avaient déjà entamé vigoureusement l'attaque des lignes anglaises, et *porté grand dommage aux ennemis,* furent obligés de battre en retraite et de rentrer en ville par une autre porte. Les bourgeois soupçonnèrent le gouverneur de la ville, Gui le Bouteiller, gentilhomme normand, et l'accusèrent d'avoir fait scier les *estaches* (les piles) *qui soutenaient le pont ;* leur défiance, trop fondée à l'égard du gouverneur, s'étendit sur tous les nobles et les gens d'armes de la garnison, et ces discordes intestines vinrent mettre le comble aux affreuses misères de Rouen.

Quatre gentilshommes et quatre bourgeois rouennais réussirent à s'échapper et à gagner Beauvais, « pour signifier au roi et à son conseil le misérable état de leur

ville ; lesquels dirent comment, de l'entrée d'octobre, ils étaient contraints de manger chevaux, chiens, chats, souris, rats, et autres choses non *appartenant* à créature humaine, et comment plusieurs milliers de gens étaient déjà morts de faim ; avec ce, qu'ils avaient déjà bouté hors de la ville bien douze mille pauvres gens, hommes, femmes et enfants, desquels la plus grande partie étaient morts dedans les fossés bien piteusement [1]. L'impitoyable Henri V avait refusé le passage à ces infortunés, qui étaient restés enfermés entre le camp et les remparts ; les fossés de la ville, leur seul abri, présentaient un horrible spectacle ; de pâles fantômes desséchés par la faim, grelottant de froid, trempés de pluie, s'y traînaient parmi les cadavres gisants dont ils allaient bientôt accroître le nombre : de jeunes enfants erraient, implorant du pain avec des cris déchirants, près des corps de leurs parents expirés ; des femmes enceintes accouchaient sans secours, et les *bonnes gens pitoyables* de la ville, tiraient les nouveau-nés dans des paniers pour les faire baptiser, et *après les rendaient aux mères,* pour mourir avec elles [2].

Les huit députés répétèrent pour la dernière fois le *cri de haro* et la sommation adressée au roi et au duc par le vieux prêtre : le conseil royal répondit que la *puissance* du roi n'était pas encore assez grande pour faire lever le siége, mais que Rouen serait secouru *en dedans* le quatrième jour après Noël. On était alors à la mi-décembre : malgré les souffrances inouïes qu'ils éprouvaient depuis plus de deux mois, les Rouennais, encouragés par quelques généreux citoyens, dont le plus influent était Alain

[1] Monstrelet. — Lefebvre de Saint-Remi dit vingt mille.

[2] Monstrelet, c. 208. — Chroniq. anglaise en vers, citée par M. Chéruel, *Hist. de Rouen sous les Anglais.*

Blanchart, se résignèrent à attendre quinze jours encore, quinze jours d'agonie! Ce terme expiré, au lieu d'une armée libératrice, ils ne virent arriver qu'un messager du duc de Bourgogne, qui les invitait *à traiter, pour leur salvation, avec le roi d'Angleterre, du mieux qu'ils pourraient.* Jean *sans Peur,* dont le surnom n'était plus qu'une dérision sanglante, avait senti le cœur lui faillir au moment où le sort lui offrait l'occasion de racheter glorieusement ses crimes; il avait jugé l'*host* de France insuffisant pour attaquer les Anglais, et il venait de donner congé à ses gens d'armes, sans qu'un élan d'indignation nationale le forçât à révoquer cet ordre déplorable : un morne découragement glaçait tous les cœurs; peuple et soldats n'avaient plus confiance dans le duc Jean ni dans personne.

Les bourgeois et la garnison de Rouen, le deuil dans l'âme, dépêchèrent six députés, deux clercs, deux nobles et deux bourgeois, vers le roi anglais; mais Henri V ne voulut rien entendre, « si tous les hommes de la ville ne se mettaient en sa volonté. » On ne savait que trop quelle était la miséricorde de Henri V envers les villes qui se rendaient à discrétion! Quand la *communauté* de Rouen connut cette réponse, tous s'écrièrent que « mieux valait mourir tous ensemble en combattant leurs ennemis, qu'eux mettre en la volonté d'icelui roi, et furent d'opinion de mettre un pan de mur sur étais par devers la ville, et, après, de s'armer et mettre tous ensemble, hommes, femmes et enfants, de bouter le feu en la ville, d'abattre ledit pan de murs ès-fossés et de s'en aller par nuit où Dieu les voudrait conduire. » Henri V, averti du dessein des Rouennais, craignit les efforts de leur héroïque désespoir : il fit rappeler leurs ambassadeurs par l'archevêque de Canterbury, et leur accorda une capitulation qui

fut signée le 13 janvier 1419. Les nobles et bourgeois de la cité et château de Rouen s'engagèrent à payer au roi anglais une rançon de 300,000 écus d'or de France ou 600,000 *nobles* d'Angleterre : Henri V accorda aux habitants qui lui prêteraient serment de fidélité la conservation de leurs biens et héritages ; les gens d'armes de la garnison eurent liberté de s'en aller à pied et sans armes, à condition de ne pas porter les armes d'un an contre les Anglais. La ville conservait les franchises et libertés que lui avaient octroyées les anciens rois d'Angleterre, ducs de Normandie, et les rois de France antérieurs à l'*usurpateur* Philippe de Valois. Henri V réservait à sa discrétion sept personnes exceptées de l'amnistie ; c'était Robert Delivet, vicaire général de l'archevêque de Rouen, prêtre intrépide et patriote, qui avait, du haut des remparts, lancé les foudres de l'excommunication sur le conquérant étranger; c'étaient le bailli d'Houdetot, le maire Jean Segneult, Alain Blanchart, capitaine des arbalétriers, le héros de la bourgeoisie rouennaise [1], et trois autres. Les députés rouennais se soumirent tristement à cette dure condition : ils demandèrent encore six jours avant de livrer la ville ; ils ne pouvaient se résigner à l'idée de leur abandon. Les six jours s'écoulèrent comme les six mois qui les avaient précédés : on ne vit point apparaître d'armée royale pour délivrer Rouen, et, le 19 janvier à midi, les Anglais réclamèrent l'exécution de la foi jurée. Conformément à la capitulation, l'on avait nettoyé les rues des cadavres qui les infestaient, et fait rentrer en ville les derniers survivants,

[1] Voyez la capitulation dans Rymer, t IX, p. 664-667. — C'est Monstrelet, entre nos historiens, qui a donné le plus de détails sur le siége de Rouen, l. I, c. 202, 203. — 207, 208, 209. Voyez surtout Chéruel, *Rouen sous les Anglais*, ouvrage plein de recherches intéressantes et consciencieuses.

entre les malheureux morts de faim dans les fossés, afin de ne point assombrir par ces hideux tableaux *la joyeuse entrée du roi de France et d'Angleterre* dans sa bonne ville. Henri V entra dans Rouen en grand triomphe et *boban,* au son de toutes les cloches ; « la ville de Rouen avait été en l'obéissance des rois de France depuis l'espace de deux cent quinze ans que le roi Philippe le Conquérant l'avait conquise sur le roi Jean d'Angleterre. » Le clergé conduisit le roi en chantant à la grande église cathédrale de Notre-Dame, et les habitants lui jurèrent foi et obéissance. Beaucoup de bourgeois cependant partirent avec la garnison, n'emportant que leurs habits et *deux sous* chacun, plutôt que de devenir Anglais.

Henri V n'immola point les sept victimes qui devaient expier ce qu'il nommait la rébellion de Rouen : le bailli, le maire et le vicaire-général se rachetèrent à force d'argent; Alain Blanchart, pauvre, et le plus redouté de tous, paya pour la cité entière, et monta fièrement à l'échafaud sans s'abaisser à d'inutiles prières. Pendant que la tête de l'intrépide capitaine du peuple tombait sous la hache anglaise, le gouverneur de la ville, Gui le Bouteillier, se *rendait anglais* et prêtait serment au roi Henri, confirmant ainsi les soupçons de trahison qui s'étaient élevés contre lui durant le siége. Henri V le combla de biens, et lui laissa le commandement de la ville sous le duc de Glocester. Quelque temps après, « aucuns des notables bourgeois de la ville se fièrent en lui, et lui dirent que, s'il leur voulait aider, ils remettraient Rouen en la main du roi ; et messire Gui fit semblant d'eux vouloir aider, et puis le dit au roi Henri, et par ce y eut plusieurs notables bourgeois de Rouen qui eurent les têtes coupées (Pierre de Fenin; collect. Michaud, t. II, p. 595-597).

La chute de Rouen fit tomber toutes les places de Normandie qui tenaient encore; elles se rendirent sans coup férir, et la croix blanche de France disparut devant la *vermeille croix* d'Angleterre dans toute l'étendue de cette belle province : les avant-postes anglais vinrent s'établir à Vernon et à Mantes. Henri V signa une double trêve de quelques semaines (février-avril) avec les Bourguignons et les Dauphinois, pour organiser à loisir sa conquête [1], reposer son armée, rétablir ses finances, partager les fruits de sa victoire aux clercs qui l'avaient aidé de leur argent, aux soldats qui l'avaient aidé de leurs armes [2]. Il avait à sa disposition un grand nombre de biens vacants, non-seulement par confiscation, mais par abandon volontaire : dans chaque ville, dans chaque canton, des clercs abandonnaient leurs bénéfices, des nobles, leurs fiefs, des bourgeois, leurs héritages, pour ne pas prêter serment aux Anglais. On vit entre autres « une jeune dame, fille au seigneur de la Rivière et veuve du sire de la Roche-Guyon, mieux aimer s'en aller, dénuée de tous biens, avec ses trois enfants, que de rendre hommage au roi d'outre-mer et de se mettre ès-mains des anciens ennemis du royaume (Juvénal). » Henri V donna le fief de La Roche-Guyon au traître Gui-le-Bouteiller, que cette généreuse femme avait refusé d'épouser pour conserver ses biens. La haine de la domination étrangère et le sentiment de la nationalité avaient grandi simultanément depuis l'origine des guerres contre les Anglais, et les misères du règne de

[1] Il établit en Normandie l'unité des poids et mesures. Rymer, t. IX, p. 691.

[2] Il donna le comté de Harcourt et la seigneurie de Lillebonne à son oncle le comte de Dorset, qu'il avait fait duc d'Exeter; la seigneurie de Graville à Hennuyer Robersart; le comté de Tancarville au lord Grey, et, un peu plus tard, le comté du Perche au comte de Salisbury, etc., etc. Les évêques et les clercs anglais reçurent une foule de bénéfices. — V. Chéruel, *Rouen sous les Anglais*.

Charles VI semblaient avoir autant contribué que les succès de Charles V à développer le patriotisme chez les âmes d'élite. Il brillait d'une plus vive lumière parmi les malheurs publics; mais on pouvait craindre que ce ne fût comme le flambeau qui se ravive un moment avant d'expirer!

La France pouvait encore être sauvée, si la ruine de Rouen amenait enfin entre les factions le rapprochement qui n'avait pu s'opérer pour le salut de la malheureuse cité. Les deux parlements rivaux de Paris et de Poitiers se prononcèrent également pour une transaction. La clameur publique devint si forte que les conseillers du dauphin n'osèrent le dissuader de consentir, le 14 mai, une trêve de trois mois avec les Bourguignons ; Juvénal prétend même que les Dauphinois demandèrent une trêve de trois ans, et que ce fut Jean-sans-Peur qui s'y refusa, parce qu'il voulait d'abord essayer de traiter avec le roi d'Angleterre. Le duc et la reine en effet avaient repris les négociations avec Henri V, et des conférences solennelles s'ouvrirent à Meulan, le 29 mai, entre le roi anglais, Isabeau et le duc Jean. Isabeau amena avec elle sa fille Catherine, belle et gracieuse personne de dix-neuf ans, pour tâcher d'amollir le cœur du conquérant; mais rien ne pouvait fléchir cette volonté de fer. Quoique Henri fût *moult désireux d'avoir la dite princesse en mariage... il demeura fier et superbe comme un lion :* il exigeait, pour renoncer à ses prétendus droits sur la couronne de France, non plus seulement l'Aquitaine et la Normandie entières avec le Ponthieu, mais l'Anjou, la Touraine et le Maine, et la suzeraineté de la Bretagne, c'est-à-dire tout ce qu'avaient possédé les Plantagenêts au douzième siècle, mais en souveraineté et non plus en fief ; encore n'est-il pas sûr qu'il

voulût sincèrement traiter à ce prix (Rymer, t. IX, p. 762, 763). Le succès avait fini par enivrer cette tête froide et calculatrice [1]; l'orgueil anglais ne pouvait plus se contenir, et Henri finit par s'affranchir des égards qu'il s'était imposés jusqu'alors envers le duc de Bourgogne : après diverses entrevues renouvelées de semaine en semaine dans le cours du mois de juin, le roi d'Angleterre, « voyant que pas ne lui seraient accordées ses demandes, dit au duc de Bourgogne : — Beau cousin, nous voulons que vous sachiez que nous aurons la fille à votre roi, et tout ce qu'avons demandé avec elle, ou nous le débouterons, et vous aussi, hors de son royaume. — Auxquelles paroles ledit duc répondit : — Sire, vous dites votre plaisir; mais, devant que vous ayez débouté monseigneur et nous hors de son royaume, vous serez bien lassé! »

Sur ces paroles, ils prirent congé l'un de l'autre, et tout fut rompu (30 juin). L'amour-propre blessé réveilla dans l'âme flétrie du duc Jean un reste d'attachement à son pays et à sa famille; il se retourna franchement du côté du dauphin. Les principaux chefs dauphinois, Tannegui Duchâtel et Barbasan, craignant l'issue des pourparlers qui pouvaient réunir contre eux Anglais et Bourguignons, étaient accourus à Pontoise pour tâcher de rompre les conférences de Meulan : Jean-sans-Peur, qui ne leur avait point d'abord donné de réponse positive, conclut avec eux aussitôt après sa rupture avec Henri V. Les deux partis n'apportèrent malheureusement pas la même sincérité dans cette réconciliation, due en

[1] La conquête de la France ne suffisait pas à l'occuper : il songeait à étendre l'influence anglaise en Italie, en faisant adopter son frère Bedford par la reine de Naples; les Anglais eussent occupé les ports de Brindes et de Reggio. (Rymer, t. IX, p. 701-705). Il pensait à la *recouvrance* de la Terre-Sainte.

grande partie à l'influence d'une femme d'esprit et d'intrigue, madame de Giac, dame d'honneur de la reine et maîtresse du duc Jean.

Le 11 juillet, le dauphin et le duc Jean, partis le premier de Tours, le second de Pontoise, se rencontrèrent, comme on était convenu, sur le *ponceau* (petit pont) de Pouilli-le-Fort, à une lieue de Melun. A deux traits d'arc au moins, ils firent arrêter leurs escortes, descendirent de cheval, et s'avancèrent l'un vers l'autre chacun avec dix compagnons seulement. « Le duc de Bourgogne, approchant le dauphin, s'inclina moult humblement par plusieurs fois. Le dauphin prit par la main le duc, qui était à genoux, et le baisa, et le fit lever. — Beau cousin, dit-il, si, au traité fait entre vous et nous, est aucune chose qui ne soit à votre plaisir, nous voulons que vous le corrigiez, et désormais en avant voulons et voudrons ce que voulez et voudrez ; de ce ne soyez en doute!

« Finablement, après plusieurs paroles, les deux princes et aucuns de leurs gens là étant, jurèrent, sur leur part de paradis, en la main du révérend père en Dieu Alain, évêque de Léon en Bretagne, légat du saint-siége apostolique, la paix à entretenir perdurablement l'un avec l'autre; se soumettant, pour les choses dessus dites, à la correction de notre mère sainte Église et de notre saint-père le pape, par voie de solennelle excommunication ; pourquoi s'assemblèrent leurs gens tous ensemble, criant *Noël,* et maudissant tous ceux qui jamais porteraient armes pour si damnable querelle. » On se sépara très-amicalement, « après s'être entrepromis de mettre toute peine et s'employer à chasser le roi Henri d'Angleterre hors de France. » Le dauphin s'en retourna en Touraine et en Poitou, pour y faire cesser la guerre civile : le duc

Jean partit pour Pontoise, d'où il ramena le roi et la reine à Saint-Denis (Monstrelet, c. 215).

« A la nouvelle d'icelle paix, tout le pauvre peuple de France démena grand'*liesse :* on fit des feux de joie par les carrefours de toutes les bonnes villes, et par spécial dans la ville de Paris, et les gens d'armes des deux parties commencèrent de faire conjointement rude guerre aux Anglais. » Une déclaration du roi, du 19 juillet, abolit toutes les condamnations et confiscations prononcées à l'occasion des discordes civiles, ordonna la cessation de toutes guerres *fors* contre les Anglais et l'envoi de toutes les garnisons des deux partis *sur la frontière des Anglais*, appela le dauphin et le duc de Bourgogne à siéger ensemble au conseil, et réunit au parlement de Paris les membres dissidents de Poitiers; bref, semblait-il que la France dût être bientôt *en grande union et concorde.* Un tragique événement, présage de nouvelles calamités, troubla cette joie prématurée : le 29 juillet, jour auquel expirait la trêve avec Henri V, trois mille Anglo-gascons, ayant à leur tête le captal de Buch, frère du comte de Foix, surprirent par escalade et mirent à feu et à sang la ville de Pontoise, où commandait le maréchal de l'Ile-Adam. Ce capitaine bourguignon, après avoir inutilement tenté de réparer sa négligence et de chasser l'ennemi, évacua la ville, laissant au pouvoir des Anglais la meilleure partie des trésors qu'il avait amassés à Paris parmi les massacres et les pillages de 1418. Un grand nombre des habitants de Pontoise furent égorgés : le reste se sauva jusqu'à Paris, où l'arrivée de ces malheureux fugitifs répandit l'épouvante. La cour, qui était à Saint-Denis, en délogea au plus vite, et le duc de Bourgogne emmena le roi et la reine à Troyes pour les éloigner du

théâtre de la guerre : cette retraite excita une vive fermentation dans Paris, que la cour avait évité de traverser en gagnant la route de Troyes. Les Parisiens reprochaient au duc Jean de n'avoir rien fait pour sauver ou recouvrer Pontoise, quoiqu'il eût force gens d'armes autour de lui et ils se demandaient avec anxiété si le duc les abandonnait à la merci des Anglais. Jean, depuis les effroyables scènes de l'année précédente, montrait une extrême répugnance pour le séjour de Paris : il rassura faiblement les Parisiens en leur envoyant pour gouverneur son neveu le comte de Saint-Pol [1], enfant de quinze ans. (Journal du Bourgeois de Paris.) Les Anglais vinrent courir, le 9 août, jusqu'aux portes de Paris; mais ils ne crurent pas encore le temps venu d'assaillir la capitale, et ils se rabattirent sur les petites places du Vexin et du Beauvaisis.

Malgré la pacification de Pouilli et la déclaration royale du 19 juillet, les deux parlements n'avaient pas encore effectué leur réunion, et le dauphin n'était pas revenu siéger au grand conseil : ceux qui le gouvernaient, Tannegui, le vicomte de Narbonne, le président Louvet, le chancelier Le Maçon, le retenaient encore loin de la cour; cependant les prétextes manquaient pour différer un rapprochement plus complet, et ces hommes, dont la guerre civile avait fait la fortune, voyaient avec angoisse la fin imminente de leur grandeur : ils se fiaient peu d'ailleurs au pardon du duc de Bourgogne, et savaient que Jean-sans-Peur n'oubliait guère. La catastrophe de Pontoise,

[1] Philippe de Bourgogne, second fils du feu duc Antoine de Brabant, tué à Azincourt : le comté de Saint-Pol avait passé de la maison de Luxembourg dans la branche de Bourgogne-Brabant, par le mariage du duc Antoine avec l'héritière de ce comté.

l'agitation de Paris, la déconsidération croissante du duc Jean, les encouragèrent à tout oser : autour du dauphin se trama un noir complot conçu peut-être de longue main ; tous les chefs dauphinois n'y trempèrent point, et l'on n'a jamais bien su si le jeune prince lui-même y avait été complétement initié : son esprit impressionnable et crédule le mettait entièrement à la discrétion de ses conseillers, bien que son caractère doux et faible fût peu porté aux actes de violence.

Le duc Jean était arrivé à Troyes le 10 août, avec le roi et la reine : Tannegui et deux autres des gens du dauphin vinrent l'inviter de la part de leur maître à une seconde entrevue, afin de délibérer ensemble *sur grandes affaires touchant la réparation du royaume.* Le lieu du rendez-vous proposé était Montereau Faut-Yonne (ou plutôt *où Fault-Yonne,* où l'Yonne *finit* en se jetant dans la Seine). Le dauphin s'y trouvait déjà avec un nombreux corps d'armée qu'il avait amené des provinces de la Loire. Le duc Jean refusa d'abord [1] : il estimait plus convenable et plus *expédient* que le dauphin Charles se rendît à Troyes près son père et de sa mère ; Tannegui repartit pour Montereau, puis revint faire de nouvelles instances. Le duc céda et s'avança avec Tannegui de Troyes jusqu'à Bray-sur-Seine, à peu de distance de Montereau ; cependant, arrivé à Bray, il s'arrêta, et resta là quelques jours sans vouloir passer outre : il était agité de pressentiments sinistres ; le pacte du 11 juillet ne le rassurait pas ; il avait si bien enseigné aux autres comment on violait les serments les plus saints! Le conseil du dauphin lui dépêcha alors l'évêque de Valence, qui, étranger au complot, combattit les soupçons

[1] Suivant Juvénal des Ursins, il accepta et promit de venir le 26 août, et ne vint pas.

du duc avec un accent de sincérité auquel se rendit Jean-sans-Peur. On convint que le duc aurait le château de Montereau pour se loger avec ses gens, que le dauphin aurait la ville, et que la conférence se tiendrait sur le pont de l'Yonne, qui joint la ville au château. « Sur le pont durent être faites barrières, et, au milieu, une manière de *parc* (ou de loge) bien fermé, où il y aurait une entrée du côté du château, et une autre du côté de la ville ; à chacune desquelles entrées serait un *huis* (porte) qui se fermerait et garderait par les gens de chacun des deux princes. » Le dauphin et le duc Jean devaient entrer en la loge, chacun avec dix compagnons. Contre l'usage accoutumé en ce temps de défiance et de trahisons, les Dauphinois qui construisirent la loge n'établirent point de barrière entre les deux partis dans l'intérieur.

Les avis ne manquèrent point au duc de Bourgogne : ses plus *féables* (fidèles) serviteurs le détournaient de se fier aux gens du dauphin. Un juif de sa suite, astrologue sans doute, lui conseilla fort de ne point aller à Montereau, en lui disant *que, s'il y allait; jamais n'en retournerait*, mais la dame de Giac, *amie* de Jean, *laquelle il aimait et croyait moult*, et Philippe Jossequin, favori du duc, soit qu'ils trahissent le duc, soit qu'ils fussent déçus eux-mêmes, firent tout pour décider Jean-sans-Peur et y réussirent. Le duc partit de Bray-sur-Seine le dimanche 10 septembre, avec Charles de Bourbon, comte de Clermont, plusieurs autres seigneurs, cinq cents lances et deux cents archers. Comme il approchait de Montereau, trois de ses chevaliers, revenant de la ville, accoururent vers lui, et le prévinrent *que les barrières étaient moult avantageuses pour le parti du dauphin,* et que des gens de guerre étaient cachés dans les maisons les plus voisines du pont. Le sire Pierre de

Giac, mari de la maîtresse du duc, offrit d'aller à la découverte : il rapporta n'avoir rien trouvé d'alarmant. — Adonc irons-nous, dit le duc : convenable est d'aventurer et hasarder notre personne pour si grand bien comme pour paix, et, quoiqu'il advienne, paix voulons-nous. » Et il ajouta que son intention était, « la paix faite et bien faite, de prendre avec lui les gens de monseigneur le dauphin, lequel avait de vaillants et sages hommes de guerre, et que *Hannotin* (Jeannot) de Flandre oserait bien combattre pour lors Henri de Lancastre... qu'au demeurant, si on le tuait en allant à ladite entrevue, il se tiendrait pour martyr. »

Vers trois heures de l'après-midi, le duc descendit au *châtel* de Montereau, et, laissant ses gens d'armes à la porte qui regardait la ville, il s'avança, suivi de neuf seigneurs et d'un secrétaire, sur le pont où l'attendait le dauphin. Le duc et ses compagnons, suivant les conventions arrêtées, ne portaient que la cotte et l'épée. Jean-sans-Peur en fit l'observation à Tannegui Duchâtel et à un autre Dauphinois, qui le vinrent recevoir aux barrières avec des haches à leur ceinture ; néanmoins il passa outre, en frappant sur l'épaule de Tannegui, et disant à sa suite : — *Véez-ci* en qui je me fie! — Vous avez bien tardé! répondirent les Dauphinois ; et ils l'introduisirent précipitamment dans la loge, lui et le sire de Noailles, un des frères du comte de Foix. Les autres seigneurs bourguignons étaient un peu en arrière.

Les barrières furent refermées derrière eux. Ce qui se passa ensuite a été rapporté très-diversement par les deux partis ; suivant les Bourguignons, le duc aborda le dauphin, en ôtant son *aumusse* (chaperon à longues bandes) de velours noir, et en fléchissant le genou : — Monseigneur,

lui dit-il, je suis venu à votre mandement : vous savez la désolation de ce royaume, votre domaine à venir; entendez à la réparation d'icelui. Quant à moi, je suis prêt d'y exposer le corps et les biens de moi et de mes vassaux, sujets et alliés. — Beau cousin, répliqua le dauphin, vous dites si bien, que l'on ne pourrait mieux : levez-vous, et vous couvrez[1].

Un signe fut alors, dit-on, échangé entre le dauphin et Tannegui, qui s'écria : *Il est temps!* et, à l'instant où le duc se releva, Tannegui « le férit si roidement d'une hache parmi le visage, que le duc chut à genoux. » Le duc mit la main à son épée, et fit un effort pour se relever, mais le vicomte de Narbonne et les autres chevaliers du dauphin, qui étaient tous *armés à blanc* sous leurs robes[2] se ruèrent aussitôt sur Jean et l'*abattirent à terre comme mort.* Un nommé Olivier Layet l'acheva en lui *boutant une épée par-dessous son haubergeon tout dedans le ventre.* Le sire de Noailles tomba au même instant, la tête fendue par derrière d'un coup de hache; les autres Bourguignons accoururent trop tard : les soldats dauphinois, embusqués près de l'extrémité du pont donnant sur la ville, s'étaient élancés en foule par la barrière demeurée ouverte de ce côté, tandis que l'autre barrière, du côté du château, avait été fermée pour empêcher les gens d'armes bourguignons d'avancer. Un seul des dix compagnons du duc Jean s'échappa: tous les autres furent *navrés* ou pris. Quant au dauphin, il

[1] Monstrelet dit toutefois que le dauphin ne montra *aucun semblant d'amour au duc Jean,* et lui reprocha d'avoir mal tenu sa promesse touchant la cessation de la guerre civile (c. 220).

[2] Juvénal prétend que les compagnons des deux princes furent *visités* des deux parts, et *n'avaient pas plus les uns que les autres de harnois ou armures.* Collect. Michaud, t. II, p. 555.

avait été emmené par le président Louvet dès le commencement du tumulte.

Les Dauphinois prétendirent au contraire qu'il n'y avait point eu d'embûche ni *d'aguet* : le dauphin, suivant eux, parla le premier, et exhorta le duc Jean à s'unir franchement à lui contre les Anglais : le duc lui répondit « qu'on ne pourrait rien aviser ou faire, sinon en la présence du roi son père, et qu'il fallait qu'il y vînt. — J'irai devers monseigneur mon père, reprit le dauphin, quand bon me semblera, et non mie à votre volonté. » Le sire de Noailles alors aurait porté une main sur son épée, et étendu l'autre comme pour saisir le dauphin, en disant : — Monseigneur, vous viendrez à présent à votre père ! » Tannegui prit le dauphin dans ses bras, et l'emporta hors du *parc*, tandis que le vicomte de Narbonne, Robert de Loire, Guillaume Bouteiller et Frottier *frappaient sur le duc et sur Noailles.* — Tu as coupé le poing à mon maître, s'écria Bouteiller, ancien serviteur du feu duc d'Orléans, *je te couperai le tien.* Les détails mêmes de la version des Dauphinois, telle que la rapporte Juvénal, prouvent ce qu'ils voudraient nier, la préméditation du meurtre[1]. « Les conseillers du dauphin, dit Monstrelet, avaient depuis grand espace de temps promis et juré entre eux de mener à fin cette besogne, et ils l'eussent achevée dès la première assemblée des princes auprès de Pouilli-le-Fort ; mais lors fut délaissé, pour ce que le duc de Bourgogne avait trop grand'puissance de gens d'armes. » Cette fois, l'escorte de Jean était bien inférieure en nombre au corps d'armée qu'avait amené le dauphin : l'escorte bourguignonne s'enfuit du côté de

[1] Voy. l'*Hist. des ducs de Bourgogne*, t. IV, p. 445-467 : M. de Barante a recueilli et fondu dans son récit tous les témoignages.

Bray, poursuivie, l'épée dans les reins, par les Dauphinois : le détachement qui occupait le château de Montereau se rendit, faute de vivres et d'artillerie. Le jeune comte de Clermont, Pierre de Giac et Philippe Jossequin prêtèrent serment au dauphin et demeurèrent avec lui, ainsi que la dame de Giac, ce qu'on interpréta généralement comme un aveu de leur complicité[1] : tous les autres prisonniers déclarèrent qu'ils aimeraient mieux mourir que de suivre cet exemple : on les mit à rançon, excepté l'amiral Charles de Lens, qui fut mis à mort.

Ainsi finit Jean-sans-Peur, par une trahison aussi noire que celle dont il avait lui-même donné l'exemple, douze ans auparavant, envers le duc d'Orléans : les conséquences en devaient être plus terribles encore ; chacun des grands forfaits qui se succédaient périodiquement depuis quelques années, enfonçait la France plus avant dans l'abîme : la France venait d'être assassinée, pour ainsi dire, avec le duc de Bourgogne !

(1419-1422.) Les assassins de Jean-sans-Peur ne surent pas même recueillir le prix du sang : la chaleur de l'action une fois tombée, ils semblèrent pris de ce trouble qui suit souvent le crime ; ils entendirent, parmi leurs propres amis, dans le conseil même du dauphin, des paroles de réprobation et d'horreur : le brave et loyal Barbasan, qui avait pourtant été l'ami du duc d'Orléans et de Bernard d'Armagnac, disait hautement « que mieux voudrait avoir été mort que d'avoir été à cette journée, bien qu'il fût innocent (Monstrelet). » Les conseillers du dauphin, au lieu de diriger sur Troyes les forces dont ils pouvaient

[1] Peut-être madame de Giac et Jossequin craignirent-ils seulement que les vengeurs du prince assassiné ne punissent le résultat plutôt que l'intention de leurs conseils. L'historien dauphinois Le Bouvier, dit Berri, affirme leur innocence.

disposer, afin de se saisir de la personne du roi, perdirent plusieurs jours à Montereau, et écrivirent au lieu d'agir. Le lendemain du meurtre, ils dépêchèrent à Paris, Reims, Châlons, Troyes, et autres bonnes villes, des lettres où ils faisaient dire au dauphin que le duc, durant leur entrevue, lui avait répondu de *folles paroles,* et avait *cherché son épée* « pour envahir et *vilener* (outrager) notre personne, laquelle, *comme après nous avons su*, il prétendait mettre en sa sujétion... mais, par sa folie, mourut en la place[1]. »

Un cri général d'indignation et d'épouvante s'éleva dans les bonnes villes à la réception de ces sinistres missives : les lettres du sire de Montagu, le seul des dix compagnons de Jean-sans-Peur qui eût échappé aux Dauphinois, arrivèrent en même temps que celles du dauphin ; elles obtinrent beaucoup plus de créance. Dès le 12 septembre, surlendemain de l'assassinat, le chancelier de France Eustache de Laitre, et le jeune comte de Saint-Pol, Philippe de Bourgogne-Brabant, neveu du feu duc et capitaine de Paris, assemblèrent, en la chambre de parlement, le prévôt royal, le prévôt des marchands, et tous les conseillers et officiers du roi présents à Paris, *avec grand'-quantité de nobles et de bourgeois, et grand'multitude de peuple :* ils reçurent d'eux le serment « de résister de corps et de toute puissance à l'entreprise des *crimineux* infracteurs de la paix, et de poursuivre la vengeance et réparation contre les coupables de la mort et homicide du feu duc de Bourgogne. » Cette délibération fut suivie de lettres de condoléance et d'offres de service adressées à la veuve de Jean-sans-Peur par les prévôt des marchands, échevins et bourgeois, et par les recteur, docteurs et maîtres de

[1] Voyez les lettres dans Monstrelet, l. I, c. 222.

l'université. Plusieurs Dauphinois qui étaient rentrés à Paris depuis la paix, furent arrêtés, et quelques-uns, *exécutés par justice*. La reine Isabeau ne voyait dans son fils que l'instrument d'un parti qui l'avait emprisonnée, insultée et surtout volée à plusieurs reprises, ce qu'elle pardonnait encore moins : elle était disposée à tout plutôt que de retomber au pouvoir des Armagnacs ; elle fit écrire par le roi *à madame de Bourgogne*, pour la prier, elle et ses enfants, *de mettre sur pied* tous leurs parents, amis et vassaux, afin d'aider le roi à venger le duc Jean. La duchesse veuve, qui était à Dijon, et surtout son fils Philippe, qui se trouvait en Flandre, n'avaient pas besoin d'excitations étrangères : le nouveau duc Philippe, jeune homme de vingt-deux ans, ne respirait que guerre et que vengeance. Il saisit la direction du parti bourguignon, d'une main plus vigoureuse que n'était depuis longtemps celle de son père, et, dans l'exaltation de son ressentiment, il ne connut plus d'autre but, d'autre devoir, que la punition *des traîtres parjureurs et homicides* de Montereau ; il immola à sa haine famille et patrie.

Résolu à tout pour perdre le dauphin, Philippe de Bourgogne, après avoir obtenu des états de Flandre la promesse d'un concours énergique, et resserré son alliance avec les princes des Pays-Bas, ses parents, et avec Paris et les autres villes bourguignonnes, entama des négociations auprès du roi d'Angleterre, qui, depuis la surprise de Pontoise, n'avait cessé de *conquêter places* dans le Vexin, le Perche, le Beauvaisis et toutes les marches de Normandie. Le 17 octobre, un congrès s'ouvrit à Arras entre les plénipotentiaires d'Angleterre et de Bourgogne. Les conférences furent longues : jamais ambassadeurs n'avaient eu à débattre de plus graves intérêts. Dès le 24

septembre, Henri V, prévoyant le parti qu'il pourrait tirer du meurtre de Jean-sans-Peur, avait donné des pleins pouvoirs à quelques-uns de ses *hommes* pour traiter avec *l'illustre cité de Paris et les autres villes adhérentes à ladite cité* (Rymer, IX, p. 797); le 20 novembre, une trêve particulière fut accordée par les représentants de Henri V aux Parisiens, dont les délégués avaient été appelés à Arras, et l'accord définitif du duc Philippe et des Anglais fut conclu le 2 décembre. Henri V décida Philippe en menaçant d'accueillir les propositions des Dauphinois, si les Bourguignons ne se hâtaient de *parachever* le traité [1].

Afin que « Anglais et Bourguignons fussent tous d'un même parti pour faire guerre mortelle au dauphin et aux siens, » Philippe consentit à reconnaître Henri, roi d'Angleterre, comme héritier de la couronne de France après la mort de Charles VI : Henri devait épouser dame Catherine de France, et recevoir immédiatement l'administration du royaume *pour l'empêchement du roi,* avec le *conseil des nobles et sages dudit royaume :* tous les princes, seigneurs spirituels et temporels, cités, villes et communautés, seraient tenus de lui prêter serment.

[1] Georges Chastellain, c. 9-12.— On n'a point encore retrouvé l'ensemble des chroniques de cet historiographe des ducs de Bourgogne, écrivain si vanté de ses contemporains et si oublié depuis. M. Buchon a publié tout ce qu'il a pu en découvrir dans les bibliothèques de France et de Belgique. M. Paul Lacroix en a retrouvé un autre fragment très-important (l'époque de Jeanne d'Arc) à la bibliothèque laurentienne de Florence. La publication en serait bien désirable. Voy. la curieuse brochure de M. Lacroix sur les manuscrits relatifs à l'histoire de France, conservés dans les bibliothèques d'Italie.— Techener, 1839.— Chastellain, outre sa valeur historique, pourrait être l'objet d'une intéressante étude littéraire : ce n'est pas, comme Froissart, un écrivain complet, représentant la perfection relative d'une certaine époque littéraire : c'est un écrivain de transition ; il s'efforce d'élever à l'éloquence abstraite des langues savantes la langue naïve de Froissart ; l'instrument est rebelle encore ; sa parole, pour ainsi dire, ploie et s'abat sous sa pensée ; il échoue, mais non pas sans gloire.

D'un trait de plume, Philippe de Bourgogne livrait à l'étranger, non plus telle ou telle portion de la France, mais la France tout entière, et déshéritait de leurs droits à la couronne, non-seulement le dauphin, mais tous les Valois et lui-même. On convint que ce pacte inouï serait soumis au plus tôt à l'approbation du roi, de la reine et des états-généraux, et, en attendant, une trêve générale, dont les Dauphinois seuls étaient exclus, fut signée à Rouen le 24 décembre. Les Anglais osaient à peine croire à leur fortune : le crime d'autrui leur donnait en un jour ce que n'avaient pu leur donner tant d'années d'efforts et de victoires !

La joie avec laquelle toutes les villes du nord accueillirent la trêve avec les Anglais, était un triste présage de la résignation de la France au sort qu'on lui destinait. La haine des *faux traîtres armagnacs* était presque le seul sentiment que conservassent les populations du nord au milieu de leurs souffrances, et Jean de Bourgogne, égorgé au moment où il voulait sincèrement rendre la paix au pays, avait retrouvé dans la mort toute sa popularité. Les conseillers du dauphin, promptement informés de la réception faite à leurs lettres, avaient perdu l'espoir de regagner le nord et tourné leur activité vers les provinces méridionales : ils envoyèrent des renforts aux garnisons des places qu'ils conservaient dans l'Ile de France, la Champagne et les marches de la Picardie, puis ils se hâtèrent de repasser la Loire. Dès le 27 septembre, dix-sept jours après la catastrophe de Montereau, le dauphin était à Poitiers : il passa le reste de l'année dans la Touraine, l'Anjou et le Berri, se rendit en janvier 1420 à Lyon, qu'il maintint dans son parti, et de là se dirigea par le Dauphiné vers le Languedoc. Ses affidés *prêchaient*

et remontraient partout sur leur passage comme quoi « le duc de Bourgogne avait été occis en bonne et juste querelle. » Les contrées du centre et du midi étaient celles où la faction bourguignonne avait toujours eu le moins de racines, et les Dauphinois y obtinrent quelque faveur, même dans les villes. L'adhésion du comte de Foix leur donna une prépondérance décisive en Languedoc. Les deux partis s'étaient disputé l'alliance de ce puissant seigneur, en lui offrant également le gouvernement du Languedoc: le comte, après une assez longue hésitation, se décida et décida les états-généraux du pays à se rallier au dauphin (février 1420): il chassa de la province le prince d'Orange, chef de la faction bourguignonne dans le midi, et reçut le dauphin à Carcassonne, où les états prêtèrent serment à ce prince. Le dauphin s'attacha Toulouse en lui rendant une *cour de parlement* et lui octroyant d'autres priviléges encore (Hist. de Languedoc, t. IV, l. XXXIV). Nîmes et le Pont Saint-Esprit furent les seules villes qui résistèrent par les armes aux Dauphinois : un certain nombre d'habitants furent mis à mort comme rebelles.

Les Dauphinois avaient tâché d'obtenir aussi l'appui de la Bretagne ; mais le duc Jean VI, quoique beau-frère du dauphin, n'avait point voulu se départir de sa neutralité ; on tenta de l'en punir par une entreprise aussi odieuse que téméraire, presque un autre guet-apens de Montereau ; le Breton Tannegui Duchâtel excita les Penthièvre, petits-fils de Charles de Blois et d'Olivier de Clisson, à reconquérir par trahison *la duché* enlevée jadis par force à leur aïeul paternel, et il « leur bailla mandement scellé du scel du dauphin, pour prendre et emprisonner ledit duc. » Jean VI ne se défiait nullement des Penthièvre, qu'il venait de *festoyer* amicalement à Nantes, et qui lui avaient

récemment renouvelé les serments de *féauté* les plus saints; il accepta, sans le moindre soupçon, l'invitation d'accompagner les Penthièvre chez leur mère, fille d'Olivier de Clisson, au château de Chantoceaux : au passage d'une petite rivière, le comte de Penthièvre trouva moyen de séparer le duc de sa suite, tandis que le sire d'Avaugour, le plus jeune des Penthièvre, sortait brusquement d'un bois avec quarante lances, et signifiait au duc qu'il l'arrêtait prisonnier *au nom du dauphin* (12 février 1420). Les Penthièvre, toutefois, ne remirent point leur captif aux mains du dauphin ni de ses officiers : ils l'emmenèrent dans les fiefs qu'ils avaient en Poitou, et le traînèrent six mois durant de château en château, pour cacher le lieu de sa détention. Ils répandirent même le bruit qu'ils avaient noyé le duc dans la Loire.

Ils avaient apparemment compté sur quelque mouvement en Bretagne : le mouvement eut lieu, il fut universel, mais contre eux; tout le pays se leva en armes à la voix de la duchesse, femme forte et courageuse. Lamballe, Châtel-Audren, Chantoceaux, toutes les places des Penthièvre furent assiégées et emportées, tous leurs fiefs de Bretagne furent confisqués. Les menaces des Penthièvre contre la vie de leur prisonnier n'arrêtèrent pas la duchesse : la tête de leur mère, enfermée dans Chantoceaux, répondit de celle du duc. Le comte de Penthièvre fut réduit à remettre Jean VI en liberté, à condition qu'il lui restituerait ses seigneuries; mais le duc, une fois hors de péril, ne tint point une promesse extorquée par la violence, et réprouvée par les états de Bretagne. Les états allèrent jusqu'à déclarer au duc que, s'il ne châtiait les traîtres, ils feraient son fils duc de Bretagne à sa place. (Hist. de Bretagne, l. XV, p. 540. – Monstrelet, c. 246.) Le

perfide comte fut obligé de quitter pour toujours la Bretagne, et de se réfugier pour tout le reste de sa vie en Hainaut, où il possédait Avesnes et quelques autres seigneuries.

Pendant ce temps, les événements marchaient dans le nord : Anglais et Bourguignons avaient déjà réuni leurs bannières ; le duc Philippe de Bourgogne, parti d'Arras avec un corps d'armée, prit, chemin faisant, Roye et Crespi en Laonnois, occupés par les Dauphinois, et, le 21 mars, il arriva à Troyes, accompagné d'ambassadeurs anglais, pour exposer au roi et à la reine *la paix finale et alliance* que voulait avoir avec eux Henri d'Angleterre. Le pauvre roi Charles « était content d'accorder et traiter en toutes choses selon l'opinion de ceux qui étaient près de lui, fût-ce à son préjudice. Tout lui était un et d'un poids, » dit Georges Chastellain. Quant à Isabeau de Bavière, femme vulgaire dont les historiens modernes ont fait un monstre en exagérant outre mesure son rôle politique, elle était incapable, et par le cœur et par l'intelligence, de comprendre ses devoirs de reine et de régente : elle haïssait son fils ; sa plus jeune fille Catherine était le seul de ses enfants qu'elle aimât, autant qu'elle était capable d'aimer, parce qu'elle l'avait toujours eue sous les yeux; elle ne demandait pas mieux que de déshériter Charles pour faire Catherine reine. Elle fit donc consentir Charles VI « à débouter son propre fils et héritier, Charles, duc de Touraine, dauphin, en annulant la constitution jadis faite par les rois de France, ses pères, en grand'délibération, c'est à savoir que le noble royaume de France ne devait succéder ni appartenir à femme[1] ; et mêmement, s'il advenait que le

[1] Quand les femmes eussent été aptes à succéder à la couronne, Catherine n'y

roi Henri n'eût *hoirs* de son mariage avec madame Catherine, *si* (pourtant) demeurait-il héritier de la couronne de France au préjudice de tous les *royaux* (princes du sang). (Monstrelet, c. 230). » Charles VI signa, le 9 avril, les préliminaires de ce traité, dont la conclusion fut différée pour quelques points secondaires qui restaient à débattre. Le 29 du même mois, le chancelier de France assembla le parlement, la chambre des comptes, l'université, le chapitre de Notre-Dame, les prévôts de Paris et des marchands, et tous les quarteniers, cinquanteniers et dixainiers de la bourgeoisie parisienne, et leur communiqua les conventions de Troyes.

Ce fut pour Paris une solennelle épreuve!.... Paris n'était plus que l'ombre de lui-même : ses dissensions furieuses, suivies d'une morne langueur, ses longues souffrances matérielles, lui avaient ôté toute énergie morale : la famine était en permanence dans ses murs[1] : l'épidémie, la disette, les proscriptions, les émigrations, lui avaient enlevé la moitié de ses citoyens, remplacés par des milliers de paysans affamés que la guerre chassait de leurs villages, et qui demandaient à grands cris la paix et du pain. L'élite de la haute bourgeoisie s'était réfugiée à Poitiers, avec le dauphin, ou en Flandre, chez le duc de Bourgogne. Le menu peuple était vaincu, atterré par la misère. Paris céda : aucune voix ne s'éleva contre le pacte fatal qui frappait au cœur la nationalité française; le chancelier et le premier président du parlement allèrent porter

aurait pu prétendre : elle avait deux sœurs aînées, la duchesse de Bretagne et la femme de l'auteur même du traité, Michelle de France, duchesse de Bourgogne.

[1] Voy. le journal du Bourgeois de Paris, ann. 1418, 1419, 1420, sur le prix excessif des denrées, du bois, de toutes les choses nécessaires à la vie; Paris était tenu en état de blocus permanent par les Armagnacs de Meaux et de Melun, et par les Anglais de Meulan et de Pontoise.

à Henri V, à Pontoise, les préliminaires arrêtés à Troyes, et, peu de jours après, le roi d'Angleterre prit la route de Troyes à la tête d'un corps d'armée que commandaient sous lui ses frères de Clarence et de Glocester : il passa par Saint-Denis, longea les murs de Paris sans y entrer, puis, franchissant la Marne à Charenton, il se dirigea par Provins sur Troyes, où il arriva le 20 mai, sans que les garnisons dauphinoises eussent essayé de lui fermer le passage.

Le lendemain, fut signé définitivement le fameux traité de Troyes. Henri V, en prenant le titre de *régent et héritier de France*, s'obligeait de maintenir la juridiction du parlement, les franchises et priviléges des pairs, des nobles, des villes, *communautés et singulières personnes,* et toutes les lois et coutumes du royaume. Il promit en outre « de *labourer* (travailler) de tout son pouvoir à remettre en l'obéissance du roi les villes, cités, châteaux, lieux, pays et personnes, désobéissants et rebelles au roi, étant de *la partie* vulgairement appelée du dauphin et d'*Armignac.* » On stipula que le duché de Normandie et les autres lieux conquis par Henri V seraient réunis à la *monarchie* de France, lorsque Henri V parviendrait à la couronne ; Henri V devrait, à cette époque, afin d'éviter le renouvellement des vieilles discordes de la France et de l'Angleterre, « *labourer* de tout son pouvoir pour que, de l'avis et consentement des trois états desdits royaumes, les deux couronnes de France et d'Angleterre à toujours demeurassent ensemble, et fussent en une même personne, savoir celle dudit roi Henri, et delà en avant ès-personnes de ses hoirs, les deux royaumes gardant toutefois chacun ses droits, libertés, coutumes, usages et lois, sans être aucunement soumis l'un à l'autre. » Enfin, « considéré

les horribles et énormes crimes et délits perpétrés par Charles, soi-disant dauphin de Viennois, » Charles VI, Henri V et le duc de Bourgogne terminaient le traité par l'engagement réciproque de ne point transiger *avec ledit Charles,* sinon du consentement de tous trois, ainsi que des trois états des deux royaumes de France et d'Angleterre [1].

La monarchie française avait suivi une marche ascendante de Louis-le-Gros à Philippe-le-Bel ; elle redescendait depuis un siècle : la voici arrivée au dernier terme de sa décadence, suspendue quelques années par Charles V; la voici absorbée par une dynastie étrangère, naguère encore sa vassale, au mépris des traditions et des lois par lesquelles le génie de la France avait voulu garantir l'indépendance nationale. Les Plantagenêts anglais du quinzième siècle atteignent le but que n'ont pu saisir les Plantagenêts français du douzième : ils unissent les destinées de deux peuples que la Providence a profondément séparés, et cela au moment où les derniers vestiges des affinités originaires qui eussent rendu la fusion possible, ont achevé de s'effacer; ils font de la France l'appendice de l'Angleterre !

L'œuvre n'est pourtant pas encore consommée : la vieille France royale de Louis-le-Gros est à l'étranger, la Seine est anglaise, mais la Loire est française encore ; la France se retire sur la Loire et s'appuie sur le midi : le midi devient l'asile de cette nationalité française qu'il a si tard et si difficilement subie ! Qui l'eût dit au temps des Montfort et des Raymond ? Le traité de Troyes a réhabilité le

[1] Voy. le traité dans Monstrelet, l. I, c. 234 ; — dans Rymer, t. IX, p. 895, 904 ; — dans le Bourgeois de Paris, etc.

parti du dauphin et des Armagnacs : tout souillé que soit ce parti, il est désormais le parti de la France.

La domination anglo-bourguignonne n'était pas incontestée au nord de la Loire : les Dauphinois continuaient de ravager le plat-pays, et conservaient de fortes places entre l'Oise et l'Yonne ; ils avaient Compiègne, Soissons, Meaux, Melun, Sens, Montereau, et un certain nombre de forteresses. Henri V ne perdit pas de temps pour entrer en campagne contre eux : le 2 juin, il épousa Catherine de France dans l'église Saint-Jean de Troyes ; le jour suivant, comme les chevaliers de France et d'Angleterre voulaient *faire joûtes pour la solennité du mariage,* le roi Henri leur commanda « d'être tous prêts, le lendemain matin, pour aller mettre le siége devant la cité de Sens... que là chacun pourrait joûter, tournoyer et montrer sa prouesse (Journal du Bourgeois de Paris). » Il emmena au siége sa nouvelle épouse, son beau-père, sa belle-mère et le duc de Bourgogne [1]. Les bourgeois de Sens obligèrent leur garnison, qui était peu nombreuse, à capituler dès le 11 juin ; Henri V et le duc Philippe, laissant à Bray-sur-Seine Charles VI et les deux reines, attaquèrent ensuite Montereau : cette ville fut enlevée d'assaut ; le duc Philippe fit déterrer le corps de son père, qui avait été inhumé *à peu d'honneur* en l'église Notre-Dame de Montereau, et, *après grand deuil et service solennel,* il l'envoya, en un cercueil de plomb *plein de sel et d'é-*

[1] En se mettant aux champs, craignant l'effet des vins *très-forts et fumeux* de la Champagne sur ses Anglais, il leur défendit de boire du vin sans le mélanger avec de l'eau : *cet ordre fut peu goûté,* disent les historiens anglais : Tit. Liv. 83. — Elm. 251. — Une autre ordonnance de Henri V, *héritier et régent de France,* rendue le 9 juin devant Sens, assigne à la *royne* sa belle-mère 2,000 francs d'or par mois sur la monnaie de Troyes : c'était le prix payé à la mère pour l'exhérédation de son fils. Rymer, t. IX, p. 915.

pices, aux Chartreux de Dijon. La garnison dauphinoise s'était réfugiée au château : le sire de Guitri, son capitaine, ayant refusé de remettre cette forteresse au roi anglais, le farouche Henri V envoya au gibet onze gentilshommes pris dans l'assaut de la ville : Guitri capitula néanmoins au bout de quelques jours, et *fut fort blâmé* d'avoir souffert, pour si peu de résistance, que ses gens fussent pendus.

« De là s'en allèrent lesdits roi et duc mettre le siége devant Melun, où étaient le seigneur de Barbasan, et Pierre de Bourbon, sire de Préaux, avec six ou sept cents bons combattants : la ville fut bientôt close et environnée tout autour en grande puissance ; le roi de France et les deux reines allèrent tenir leur état à Corbeil, et le roi Henri et ses frères (les ducs de Clarence, de Glocester et de Bedford [1]) se logèrent du côté du Gâtinais, le duc de Bourgogne, du côté de la Brie. » Il n'en fut pas de Melun comme de Sens : la résistance, dirigée par le brave Barbasan, fut terrible : *ceux de dedans étaient moult vaillantes gens,* et ils étaient bien secondés par la *commune;* ils avaient des canonniers et des arbalétriers d'une merveilleuse adresse : un certain moine augustin, ancien soldat, qui se remit à son premier métier, tua, dit-on, à lui seul, plus de soixante hommes d'armes à coups d'arbalète. Les boulevards extérieurs furent emportés ; mais les assiégés repoussèrent vigoureusement les assauts donnés au corps de la place. Les Anglo-Bourguignons creusèrent des mines sous les fossés de la ville ; les assiégés contreminèrent, et ces galeries souterraines devinrent le théâtre de maints exploits : les chevaliers et

[1] Bedford, demeuré jusqu'alors à la garde de l'Angleterre, venait de rejoindre Henri V avec huit cents lances et deux mille archers.

les écuyers y venaient combattre à la lueur des torches et faire courtoisement de *vaillantes armes*, comme dans un tournoi. Le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne y combattirent en personne contre Barbasan et un autre Dauphinois. Le roi Henri, voyant l'opiniâtreté de ses adversaires, manda au siége le roi Charles et les deux reines, « afin, dit Monstrelet, que plus sûrement on pût sommer les assiégés qu'ils rendissent la ville de Melun au roi de France, leur naturel seigneur; mais ils firent réponse qu'à *son état privé* (à lui en particulier) ils ouvriraient volontiers, mais point n'obéiraient au roi anglais, ancien ennemi mortel de France. » Plus d'un noble homme de l'armée assiégeante sympathisait, au fond de l'âme, avec ces sentiments patriotiques. Le prince d'Orange (de la maison de Chalon), vassal et ami du duc de Bourgogne, quitta l'*host* plutôt que de jurer le traité de Troyes, sur la sommation que lui en faisait le roi Henri. Les Luxembourg (d'une branche établie en Picardie) avaient commencé aussi par refuser; ils jurèrent enfin, avec une sorte de désespoir, comme s'il se fût agi d'un pacte avec Satan, et déclarèrent que, quoi qu'il advînt, ils garderaient jusqu'à la mort le serment que le duc de Bourgogne leur imposait (Juvénal. — Lefebvre de Saint-Remi, c. 102).

Le siége de Melun fut converti en blocus. Une épidémie tourmenta l'armée assiégeante; mais ceux de dedans souffraient davantage encore; ils étaient déjà réduits à manger leurs chevaux : ils espéraient que leur parti tenterait quelque grand effort pour les secourir : le dauphin et ses capitaines réunirent en effet à Bourges quinze à seize mille combattants, qui se mirent en marche afin de *recourre* Melun; mais, lorsqu'ils eurent fait reconnaître l'*host* anglo-bourguignon par des *espies*, ils ne s'estimè-

rent point assez forts pour assaillir le roi Henri et le duc Philippe dans leurs lignes fossoyées et palissadées; ils s'en retournèrent *sans rien faire,* et reprirent la route du midi, qui donnait de l'inquiétude aux conseillers du dauphin. Ce prince, à l'instigation de ses favoris, ayant retiré le gouvernement du Languedoc au comte de Foix, qui y affectait une indépendance presque absolue, le comte s'était déclaré pour le roi d'Angleterre : la présence de l'armée dauphinoise prévint les conséquences de sa défection et contint les Languedociens.

Pendant ce temps, la valeureuse garnison de Melun était réduite à la dernière détresse : elle ne céda qu'au bout de *dix-huit semaines* de constance, après avoir dévoré *chiens, chats et autres vivres vomitables à nature :* elle ne se rendit que lorsque le dauphin lui-même l'y eut autorisée. Jamais un mouvement généreux ne fit dévier le sombre Henri V de son impitoyable politique : incapable d'honorer le courage chez ses ennemis, il ne voulut les recevoir qu'à discrétion, garantissant seulement la vie sauve aux gens d'armes qui ne seraient point trouvés coupables de la mort de Jean-sans-Peur. Les bourgeois n'obtinrent pas même promesse de la vie : un certain nombre d'entre eux furent décapités pour l'exemple ; les autres furent dépouillés de leurs biens, et l'on envoya les plus notables, avec la plupart des gens d'armes, dans les prisons de Paris, où les attendait une affreuse misère : quel devait être le sort des prisonniers dans une ville où le peuple mourait de faim? Parmi les victimes exécutées par ordre de Henri V se trouvaient plusieurs Écossais et deux moines; l'un d'eux était sans doute le redoutable arbalétrier qui avait porté *si grand dommage* aux assiégeants (18 novembre).

Henri était aussi rigoureux pour les siens que pour ses ennemis : il fit trancher la tête à un chevalier de son hôtel, qu'il aimait fort, pour avoir laissé échapper un gentilhomme de la garnison, soupçonné d'avoir trempé dans le meurtre du duc Jean : le duc Philippe lui-même eut beau demander la grâce du coupable. Barbasan, qui avait été témoin de l'assassinat de Jean-sans-Peur, fut quelque temps entre la vie et la mort : il dut la vie peut-être moins encore à ses énergiques dénégations, appuyées par son renom de loyauté, qu'à l'honneur qu'il avait eu de se mesurer en combat singulier dans la mine de Melun avec Henri V : le roi anglais ne voulut point livrer à la vengeance du duc Philippe l'homme avec qui il avait croisé le fer; c'eût été violer les lois de la chevalerie. On se contenta de retenir Barbasan captif [1].

Avant la reddition de Melun, Henri V, du consentement du duc de Bourgogne et des Parisiens, avait nommé son frère Clarence capitaine de Paris, et placé des garnisons anglaises à la Bastille, au Louvre, à l'hôtel de Nesle et au château de Vincennes : le comte de Saint-Pol, ancien capitaine de Paris, fut envoyé, au nom du roi de France, pour faire jurer l'observation du traité de Troyes aux trois états et aux bonnes villes des bailliages d'Amiens, Tournai, Lille, Douai, Boulogne, Arras, Saint-Omer, et de *la* comté de Ponthieu. Paris et les cités de Champagne avaient déjà prêté le serment; mais bien

[1] Voy. le récit du siége dans Juvénal des Ursins, collect. Michaud, t. II, p. 558 et suivantes. — Pierre de Fenin, ibid. p. 605. — Monstrelet, c. 237-240. — Lefebvre de Saint-Remi, c. 104. — Georges Chastellain, chroniq. du duc Philippe, c. 52. — Juvénal prétend que Henri V ne garda la garnison prisonnière que par une interprétation déloyale de la capitulation, et que Barbasan et ses camarades avaient compté sortir libres de la ville. — Les Bourguignons aidèrent beaucoup des assiégés à s'évader, soit par compassion, soit à prix d'argent.

des gens ne le prêtèrent que des lèvres : les vives et chaleureuses populations de la Picardie subissaient avec amertume cette déplorable nécessité ; les villes du duché de Bourgogne se montraient plus indociles que toutes les autres, et ne voulaient point du tout jurer.

Le 1er décembre, les rois de France et d'Angleterre, le duc de Bourgogne et les princes anglais entrèrent ensemble dans Paris en grande pompe : tous les bourgeois qui *avaient puissance* (qui en avaient les moyens), s'étaient *vêtus de rouge couleur pour honorer lesdits rois ;* toutes les rues, depuis la seconde porte Saint-Denis jusqu'à Notre-Dame, furent *noblement encourtinées,* et « furent faits, dans la rue de la Calandre, devant le Palais, des échafauds de cent pas de long, sur lesquels on représenta un moult piteux mystère de la Passion de Notre Seigneur au vif, selon qu'elle est figurée autour du chœur de Notre-Dame de Paris ; et, en toutes les rues, rencontraient les princes processions de prêtres revêtus de chapes et de surplis, portant *saintuaires* (reliquaires), et chantant *Te Deum laudamus,* ou *Benedictus qui venit!* » (Journal du Bourgeois de Paris). Ce peuple, démoralisé par l'excès de la misère, accueillit le roi étranger avec des cris d'espérance.

Le 6 décembre, les trois états de *France* furent assemblés à Paris, à l'hôtel Saint-Pol, pour reconnaître le traité de Troyes : ces prétendus états-généraux, composés seulement des députés des villes et pays qui n'osèrent se dispenser de s'y faire représenter, ratifièrent le traité sans objection, et octroyèrent au *régent du royaume* un emprunt forcé, pour *guerroyer les Armagnacs.* Les gens d'église n'en furent pas exempts, et le roi d'Angleterre rabroua

fort l'université qui réclamait ses priviléges. Il fallut se taire, *car autrement on eût logé en prison* (Juvénal).

Le 25 du même mois, le duc Philippe de Bourgogne vint en grand deuil à l'hôtel Saint-Pol, demander à Charles VI, tant en son nom qu'au nom de sa mère et de ses trois sœurs, justice solennelle du *très-damnable meurtre* commis sur la personne du feu duc Jean-sans-Peur. Nicolas Raulin, avocat du duc de Bourgogne, requit que Charles, *soi-disant dauphin de Vienne*, et ses complices, « fussent menés en tombereaux par tous les carrefours de Paris, nu-têtes, un cierge ardent en la main, en disant à haute voix qu'ils avaient occis mauvaisement le duc de Bourgogne, sans causes raisonnables, et, ce fait, fussent menés où ils perpétrèrent ledit homicide, à Montereau où Faut-Yonne, et y répétassent les mêmes paroles..... Qu'en outre, au lieu où ils l'occirent, fût faite et fondée une église avec chapitre de chanoines, et semblablement à Paris, Rome, Gand, Dijon, Saint-Jacques-de-Compostelle et Jérusalem. » L'avocat du roi prit des conclusions conformes à la requête : un docteur en théologie, délégué par le recteur de l'université, exhorta pareillement les deux rois à punir les coupables, et Charles VI, par l'organe de son chancelier, Jean Leclerc, promit de faire droit à la requête de Philippe, « par la grâce de Dieu et la bonne aide et avis de son frère Henri, roi d'Angleterre et régent de France[1]. » Le 3 janvier suivant, Charles, *soi-disant dauphin de Viennois*, et ses complices, furent cités à la table de marbre, et ajournés à comparaître, sous trois jours, devant la cour de parlement, pour se purger de l'homicide à eux imputé ; n'ayant pas com-

[1] Monstrelet, l. I, c. 241.

paru, ils furent déclarés avoir forfait corps et biens, et être inhabiles à toutes successions et à toutes dignités, honneurs et prérogatives. Les coupables de la mort du duc Jean furent condamnés collectivement et sans être nommés en particulier ; il semble que le parlement ait hésité à frapper directement le nom de l'héritier du trône, proscrit et dépouillé (Rymer, t. X, p. 33). Le dauphin appela de ce jugement *à la pointe de son épée.*

Le peuple de Paris, qui avait attendu grand soulagement de la venue des deux rois, fut cruellement trompé dans ses espérances : la présence de tant de gentilshommes et de soldats ne fit que renchérir encore le prix déjà exorbitant des denrées ; tout concourut à rendre l'hiver effroyable ; disette, épidémie, froids rigoureux qui se prolongèrent jusqu'à Pâques. « On ne voyait sur le fumier, parmi les rues, que petits enfants par vingt et trente, criant : *Je meurs de faim !* et n'était si dur cœur qui n'en eût pitié ; mais les pauvres ménagers ne leur pouvaient aider, car on n'avait ni pain ni blé, ni bûches, ni charbon, et, pour conforter les menues gens, voilà que furent *remis sus les enfants de l'ennemi d'enfer,* c'est à savoir impositions, gabelles, quatrièmes et maltôtes (Bourgeois de Paris). » Le pauvre peuple retomba dans sa morne atonie : la tristesse n'était pas moins profonde dans les âmes chez lesquelles la misère n'avait pas éteint tout autre sentiment que celui de la souffrance physique : on voyait avec honte et douleur le roi de France *petitement et pauvrement servi à* l'hôtel Saint-Pol, où le jour de Noël « il fut peu suivi et peu accompagné, sinon d'aucuns vieux serviteurs et de gens de petit état, » pendant qu'au Louvre, le roi Henri, avec ses princes anglais, étalait « si grande pompe et *boban* (faste), que si présentement

il dût être roi de tout le monde; laquelle chose moult devait déplaire à tous les cœurs des vrais Français (Monstrelet, c. 245.)» Henri V, se croyant sûr de sa conquête, traitait le roi et la nation avec aussi peu d'égards l'un que l'autre : il dépossédait la plupart des officiers établis par le duc Philippe ou par son père, pour les remplacer par des Anglais ou par des Français qui se faisaient les créatures de l'étranger; il ne daignait plus contraindre son naturel dur et superbe : ses paroles, dit Georges Chastellain, *tranchaient comme rasoirs* [1]. Haï de tous les Français de distinction qui l'approchaient, il inspirait au peuple un certain respect par sa farouche équité, qui ne faisait nulle acception de personnes, et par l'esprit d'ordre qu'on n'avait vu en France depuis si longtemps chez aucun prince.

Henri V quitta Paris dès le 27 décembre 1420, pour conduire sa femme à Rouen, et de là en Angleterre, où il alla faire couronner la jeune reine à Londres, durant le carême, et porter le traité de Troyes à l'approbation du parlement. *Il fut reçu des Anglais comme l'ange de Dieu :* l'orgueil national débordait en transports d'allégresse; la

[1] Tout le monde ne souffrait pas ses hauteurs sans mot dire. Durant le siége de Melun, le maréchal de l'Isle-Adam s'étant présenté à lui vêtu d'une cotte de gros drap gris, il le *gaba* (le railla) de ce costume peu séant à un maréchal de France. L'Isle-Adam répondit sur le même ton en le regardant en face. « Et adonc lui dit le roi : — Comment osez-vous regarder ainsi un prince au visage quand vous parlez à lui? — Et le sire de l'Isle-Adam répondit : — Sire, la coutume des Français est telle que, si un homme parle à un autre, de quelque état ou autorité qu'il soit, la vue baissée, on dit que c'est un mauvais homme et qu'il n'est pas prud'homme, puisqu'il n'ose regarder celui à qui il parle *en la chère* (au visage). — Et le roi dit : « ce n'est pas notre guise (notre usage).» Monstrelet, c. 240; — G. Chastellain, c. 56. Henri ne pardonna pas cette fierté à l'Isle-Adam, dont il soupçonnait d'ailleurs la fidélité : il lui ôta son office de maréchal, puis il le fit mettre à la Bastille : il l'eût fait mourir s'il n'eût craint le ressentiment du duc de Bourgogne.

conquête définitive du royaume de France ne paraissait plus douteuse à personne, et les princes captifs, les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Angoulême et de Richemont, reconnurent le traité de Troyes comme base préalable des négociations par lesquelles ils tâchaient d'obtenir leur liberté. La marche de Henri V à travers les villes anglaises fut un triomphe continuel : il chevaucha de cité en cité avec un pompeux cortége, leur « exposant toutes ses grandes et bonnes *avenues* (aventures), et disant comment, pour finir ses besognes, deux choses lui étaient moult nécessaires, savoir : finances et gens d'armes (Monstrelet). »

De fâcheuses nouvelles troublèrent, sur ces entrefaites, la joie de l'Angleterre : le parti dauphinois se relevait d'une façon tout à fait inopinée; il avait su se ménager l'alliance de la Castille, dont la marine pouvait lui rendre de grands services, et, en 1419, les Anglais avaient perdu une bataille navale contre les Castillans, commandés par Robert de Braquemont, seigneur normand qui était devenu amiral de Castille, et qui avait également reçu d'Armagnac, en 1417, le titre d'amiral de France [1]. Les Cas-

[1] Ce fut à Robert de Braquemont que le roi de Castille Henri III, suivant l'historien Surita, donna, en 1401, l'autorisation d'entreprendre la conquête des Canaries, les *Iles Fortunées* des anciens, avec lesquelles l'Europe était restée sans communication depuis bien des siècles, et qui avaient été reconnues, dans le courant du quatorzième, par des aventuriers espagnols et basques. Braquemont céda la direction de cette entreprise à son cousin Jean de Béthencourt, gentilhomme du comté d'Eu, qui l'exécuta avec succès, prit le titre de roi des Canaries, et fit hommage de son royaume insulaire à la couronne de Castille : le *royaume des Canaries* ne fut absorbé dans la monarchie espagnole qu'au bout de plusieurs générations. C'était probablement parmi les hardis marins de Dieppe que Béthencourt avait recruté la plupart de ses compagnons. La conquête des Canaries fut comme la première reconnaissance tentée par l'Europe du côté du Nouveau-Monde. — Voy. Jean de Verrier, hist. de la première découverte des Canaries. — Surita, comment. sur l'itinéraire d'Antonin.

tillans continuaient à soutenir activement le dauphin ; leur flotte était allée chercher en Écosse quatre ou cinq mille excellents soldats qu'elle débarqua sur les côtes de Poitou : les Écossais, conduits par le comte de Buchan et le lord Stuart de Darnley, joignirent en Anjou[1] un corps de troupes dauphinoises aux ordres du sire de La Fayette, un des maréchaux de France créés par le dauphin, et du vicomte de Narbonne. Le duc de Clarence, à qui Henri V avait confié le gouvernement de *France et de Normandie* en son absence, marcha contre cette petite armée avec des forces à peu près égales, six ou sept mille hommes d'armes et archers, tous anglais, et atteignit les Dauphinois près de Baugé, le samedi-saint 23 mars 1421. L'habitude du succès fit oublier aux Anglais la prudence à laquelle ils avaient dû leurs victoires : Clarence courut impétueusement à l'ennemi avec sa gendarmerie, laissant bien loin derrière lui ses archers, fort empêchés *au mauvais pas d'une rivière qu'ils avaient à passer*. Les gens d'armes franco-écossais reçurent le choc à pied, entremêlés d'archers, dans un poste avantageux : ils perdirent un millier d'hommes, mais ils détruisirent entièrement la gendarmerie anglaise, forte de deux à trois mille lances ; le duc de Clarence, le comte de Kime, le lord Ross, maréchal d'Angleterre, restèrent sur la place : les comtes de Sommerset et de Huntingdon furent pris ; le gros des archers, rallié par le comte de Salisbury, parvint à échapper aux

[1] L'Anjou et le Maine étaient en quelque sorte un terrain neutre : le duc d'Anjou Louis III était parti pour l'Italie, après avoir renouvelé sa trêve particulière avec Henri V, et guerroyait contre la reine Jeanne de Naples, héritière de la maison de Durazzo, avec l'aide des Génois, des Florentins, et du fameux *condottiere* Sforza, connétable de Sicile.

vainqueurs et à regagner la frontière de Normandie en faisant un grand détour [1].

C'était le premier revers qu'eussent essuyé les Anglais depuis le commencement de la guerre : Henri V en comprit toute la portée, et se prépara avec son activité ordinaire à en arrêter les conséquences ; il réunit sur-le-champ le parlement d'Angleterre à Londres et les trois états de Normandie à Rouen, obtint une décime du clergé anglais, deux décimes du clergé normand, qui n'avait rien à refuser au conquérant, et 400,000 livres des états de Normandie : le parlement anglais, après avoir ratifié le traité de Troyes, accorda au roi la faculté de requérir des emprunts de tous les gens riches ; enfin, Henri V releva brusquement les monnaies de France à l'ancien taux dont elles étaient descendues depuis plusieurs années par des *affaiblissements* successifs ; il se procura ainsi de fortes rentrées d'argent, en bouleversant toutes les transactions particulières et en accroissant des misères qui ne semblaient plus pouvoir croître [2]. Il traversa le Pas-de-Calais le 11 juin, à la tête de quatre mille lances et de vingt-quatre mille archers ; l'élite de la population anglaise était accourue s'enrôler sous les bannières de son héros [3].

Il était temps que le vainqueur d'Azincourt reparût sur le continent : une partie de la noblesse picarde venait

[1] Monstrelet, c. 249. — Juvénal, p. 564. — G. Chastellain, c. 67.

[2] Rymer, t. X, p. 101-110. — Ordonn. des rois de France, t. XI, p. 115-136. —Par compensation, il défendit sévèrement à ses capitaines les prises, les exactions, les levées de péages arbitraires dans les pays soumis ; Rymer, t. X, p. 106-112.

[3] Il traînait avec lui le roi d'Écosse, Jacques Ier, qu'il retenait prisonnier depuis qu'une tempête l'avait jeté sur les côtes d'Angleterre. Il lui promettait la liberté à condition qu'il l'accompagnât en France et rappelât les Écossais qui servaient le dauphin. Ceux-ci refusèrent d'obéir.

d'arborer l'étendard du dauphin, et, maîtresse des petits ports de l'embouchure de la Somme, guerroyait par terre et par mer contre les Anglais et les Bourguignons : la journée de Baugé avait exalté au plus haut degré les espérances des Dauphinois, et leur avait ramené bien des esprits incertains ; ils reprenaient partout l'offensive. L'Écossais Buchan, récompensé de ses exploits par l'épée de connétable, était, avec le dauphin, à la tête d'une belle armée de six ou sept mille lances et de dix mille archers et arbalétriers, qui envahissait en ce moment la Beauce et menaçait Chartres. Henri V, sans s'arrêter contre les *rebelles* picards, marcha droit à Paris, et de là à Mantes, où il avait donné rendez-vous au duc de Bourgogne et à ses adhérents. Le dauphin et ses capitaines n'osèrent affronter les forces supérieures du roi ennemi, qui conduisait contre eux plus de trente mille Anglais, sans les Français et Bourguignons. Ils levèrent le siége de Chartres, et se retirèrent en Touraine. Henri V s'empara de Dreux, d'Épernon, de quelques autres places dans le Perche et la Beauce, et s'avança jusqu'aux portes d'Orléans : il ne crut pas toutefois encore le temps venu de poursuivre le dauphin dans Tours ou dans Bourges : le pays était affreusement ravagé, et la mauvaise nourriture avait causé une épidémie dans l'armée anglaise : Henri V se contenta d'établir ses avant-postes sur la Loire en occupant Beaugenci : il retourna ensuite à Paris faire les préparatifs du siége de Meaux, à l'instante prière des Parisiens. La garnison dauphinoise de Meaux était le fléau de la Brie et de l'Ile de France, et les Parisiens avaient pour elle une exécration trop motivée par les atrocités qu'elle commettait chaque jour dans les campagnes. L'horreur qu'inspiraient les

cruautés des gens de Meaux était plus utile aux Anglais que bien des victoires. L'un des capitaines surtout, le bâtard de Vauru, n'avait rien d'humain que la figure : ce misérable, ancien serviteur du comte d'Armagnac, prétendait venger son maître en torturant et en égorgeant les marchands et les laboureurs qu'il enlevait sur les chemins et dans les villages ; quand ces malheureux ne pouvaient payer les rançons exorbitantes qu'il exigeait d'eux, il les pendait de sa propre main à un grand orme voisin des fossés de Meaux, et qu'il appelait lui-même *l'arbre de Vauru* : on y voyait toujours *brandiller* quatre-vingts ou cent cadavres[1]. Il est impossible de peindre l'excès de désespoir auquel la soldatesque réduisait les habitants des campagnes : les Anglais achevaient ce qu'avaient commencé les *Armignacs*. « Les laboureurs, cessant de labourer, allaient comme désespérés, et laissaient femmes et enfants, en disant l'un à l'autre : — Mettons tout en la main du diable ; ne nous *chault* (peu nous importe) que nous devenions... mieux nous vaudrait servir les Sarrasins que les chrétiens... faisons du pis que nous pourrons ; aussi bien ne nous peut-on que tuer ou que prendre... par le faux gouvernement des traîtres gouverneurs, nous faut renier femmes et enfants, et fuir aux bois comme bêtes égarées, non pas depuis un an ni deux ; mais il y a *jà* quatorze ou quinze ans que cette danse douloureuse commença... » A Paris même, bien des gens renonçaient à leurs héritages pour ne pouvoir payer les impôts, et « s'en allaient les uns à Rouen, les autres à Senlis : les autres devenaient brigands des bois ou *Arminaz* (Armagnacs).

[1] Voy. dans le Journal du Bourgeois de Paris, l'effroyable histoire de la jeune femme enceinte qu'il fit lier un soir au tronc de son arbre, et qui y fut mangée des loups, elle et son enfant.

(Journal du Bourgeois de Paris). » Le premier président Philippe de Morvilliers, l'âme damnée du roi d'Angleterre, ne contenait Paris que par la terreur.

Tandis que Henri V parcourait la Beauce et s'apprêtait à l'attaque de Meaux, le duc de Bourgogne était parti pour le Ponthieu, afin d'étouffer l'insurrection dirigée par un seigneur de la maison de Harcourt; Abbeville hésitait; Amiens et les principales communes de Picardie obéirent à l'appel du duc Philippe, qui assaillit Saint-Riquier. La Hire, Pothon de Saintrailles, et d'autres aventuriers qui commençaient à devenir célèbres par leurs audacieux coups de main, et dont la ruse, l'intrépide valeur et la rapacité rappelaient les capitaines bretons de Charles V, rassemblèrent les bandes dauphinoises disséminées dans la Picardie orientale, l'Ile-de-France et la Champagne, et tentèrent de *recourre* Saint-Riquier; mais Philippe de Bourgogne se porta rapidement au-devant de ce *secours,* qui s'était réuni à Compiègne, l'attaqua et le défit près de Mons en Vimeux (31 août). Saintrailles et les autres principaux *chevetaines* furent pris; Saint-Riquier et plusieurs forteresses que tenaient les Dauphinois se rendirent; Jacques de Harcourt se maintint seulement dans le Crotoy et Saint-Valeri. C'était un beau début militaire pour le duc Philippe, qui portait les armes pour la première fois.

Le siége de Meaux fut entamé quelques semaines après ce combat : les faubougs avaient été enlevés à l'improviste par quatre mille Anglais sous les ordres du duc d'Exeter, oncle du roi et gouverneur de Paris. Le 6 octobre, Henri V arriva en personne avec vingt mille combattants, occupa les deux rives de la Marne, et cerna de toutes parts la ville et la fameuse forteresse de Meaux, dite le Marché. Le siége de Meaux fut encore bien plus long et plus meur-

trier que n'avait été celui de Melun : il dura tout l'automne et tout l'hiver ; la garnison, forte de plus d'un millier de gens d'armes, se défendit avec une fureur et une opiniâtreté extraordinaires : ses chefs savaient quelles implacables haines ils avaient encourues, et s'attendaient au plus rigoureux traitement, s'ils étaient réduits à se rendre. Ils ne lassèrent pas la constance du roi anglais ; en vain le fer des assiégés, les maladies, la rigueur de la saison, mirent-ils hors de combat la moitié de l'armée anglaise ; Henri V ne leva pas le siége, et le dauphin ne parut pas pour délivrer ses gens, comme il le leur avait promis ; après quelques vaines démonstrations, il s'en était allé au fond du Languedoc, et avait abandonné complétement les défenseurs de Meaux. Ceux-ci redoublaient de rage à mesure que diminuaient leurs ressources et leurs espérances : ils semblaient prendre plaisir à s'ôter toute chance de transaction par les outrages qu'ils prodiguaient à leurs ennemis. Un jour ils promenèrent sur les remparts un âne couronné qu'ils battaient pour le faire braire, en criant aux Anglais que *c'était leur roi et qu'ils le vinssent recourre*.

Au commencement de mars 1422, la garnison évacua la ville, *qui n'était plus tenable*, et se concentra dans le Marché : elle y tint plus de deux mois encore, quoique Henri V se fût saisi d'une île de la Marne, située entre la ville et le Marché, et y eût établi des batteries qui foudroyaient incessamment le Marché, *tuaient gens et effondraient maisons horriblement*. Ces hommes, pour la plupart souillés de tous les crimes, montrèrent un héroïsme qu'on ne peut s'empêcher d'admirer : enfin, après avoir repoussé un dernier assaut de sept ou huit heures, les assiégés, sans pain, sans munitions, presque sans armes, se résignèrent à demander

une capitulation, et, le 11 mai, le Marché de Meaux fut remis *ès-mains des rois de France et d'Angleterre.* Les conditions étaient assez dures, comme on peut le croire : Louis de Gast, bailli de Meaux, le bâtard de Vauru et plusieurs autres des chefs, avec les Écossais, Irlandais et Gallois faisant partie de la garnison, furent livrés sans réserve *à la volonté du roi Henri :* le reste des gens d'armes et des habitants du marché furent livrés *à ladite volonté, sauve leur vie.* Henri confisqua les biens des bourgeois et envoya les soldats dans les prisons de Paris, où beaucoup d'entre eux moururent de faim[1]. Les capitaines, dont la vie était garantie, furent *rançonnés à excessives finances ;* mais on décapita le bailli de Meaux et le bâtard de Vauru, ainsi qu'un avocat et trois ou quatre gentilshommes. On planta la tête sanglante du bâtard de Vauru au bout de la lance qui portait son étendard, et l'on accrocha son corps à l'orme où pendaient encore les squelettes de ses victimes. Les soudoyers d'Écosse, d'Irlande et de Galles, furent aussi mis à mort.

La chute de Meaux abattit presque entièrement le parti dauphinois dans le nord de la France : le sire de Gamaches, gouverneur de Compiègne, rendit la ville pour sauver la tête de son frère, l'abbé de Saint-Faron, qui avait pris la part la plus active à la défense de Meaux, et que Henri V voulait faire mourir. Pierrefonds, Crespi en Valois, Saint-Valeri-sur-Somme et presque toutes les forteresses dauphinoises de Valois, de Champagne et de Picardie se soumirent ou furent évacuées. *La croix droite*

[1] « On les laissait mourir de faim ès prisons où ils étaient ; et, l'un mort, les autres arrachaient avec les dents la chair de leur compagnon mort. » Juvénal. — Voy. le siége dans Georges Chastellain. — Monstrelet. — Juvénal. —Le Bourgeois de Paris.

blanche de France n'était plus guère portée dans le nord que par des aventuriers isolés, vrais chefs de *compagnies* pour lesquels la guerre n'était que le prétexte du pillage. Ce résultat avait coûté fort cher aux Anglais; mais il était grand : Henri V pouvait désormais transporter le théâtre des hostilités sur la Loire et poursuivre le dauphin dans ses derniers asiles, sans laisser derrière lui d'ennemis capables de l'inquiéter.

Il accorda quelque repos à ses troupes harassées et diminuées de moitié, et alla célébrer à Paris les fêtes de la Pentecôte avec la reine sa femme, qui revenait d'Angleterre après lui avoir donné un fils : la naissance de cet enfant, qui fut le roi Henri VI, semblait consacrer le traité de Troyes et fonder la dynastie anglo-française. Le gouvernement étranger se consolidait sans devenir plus populaire : les anciens de Paris, qui avaient vu jadis dans son éclat la royale cour de France, comparaient tristement l'affabilité des princes français avec la morgue du roi d'outre-mer. Une nouvelle taille accrut encore l'irritation des Parisiens, et, tandis que le roi Henri était à Senlis, un armurier et un boulanger complotèrent d'introduire dans Paris les bandes d'*Armagnacs* qui venaient d'évacuer Compiègne et les places voisines. Ils furent découverts et punis sans que le peuple s'émût en leur faveur : la masse des Parisiens conservait encore plus de haine pour les *Armignacs* que pour les Anglais. (Georges Chastellain. — Bourgeois de Paris).

Les Dauphinois cependant remportèrent quelques avantages dans les provinces du centre : ils avaient repoussé une irruption des Bourguignons en Auvergne, et entamé le Nivernais : l'armée du dauphin, forte d'environ vingt mille hommes, et commandée par le connétable Buchan

et le vicomte de Narbonne, prit La Charité-sur-Loire et assiégea Cosne à la fin de juillet : la garnison de Cosne capitula en s'engageant à rendre la ville, si le duc de Bourgogne ne la secourait avant le 16 août. Le duc Philippe était alors en son duché, où il avait fait accepter à grand'-peine le traité de Troyes par les états provinciaux ; *il manda gens de toutes parts,* de Flandre, d'Artois, de Picardie, et envoya demander au roi d'Angleterre quelque renfort pour tenir la *journée* devant Cosne. « Le roi Henri fit réponse qu'il n'expédierait point ses gens, mais irait en propre personne avec toute sa puissance : il fit partir son *host* d'autour de Paris, sous la conduite du duc de Bedford, son frère, du comte de Warwick, et autres de ses princes et capitaines, et lui-même, quoique assez *aggravé* de maladie, partit de Senlis pour aller en Bourgogne, après avoir pris congé du roi de France, de la reine et de sa femme. Arrivé à Melun, il se fit mettre sur une litière pour aller à la journée dessus dite ; mais, pour ce qu'il se sentit trop affaibli et qu'il empirait de jour en jour, il retourna, et se fit mener au bois de Vincennes, où il s'alita ; et le duc de Bedford, ses princes et tout son *host,* de même que les seigneurs de Picardie et d'autres lieux, joignirent sans lui à Vézelai le duc de Bourgogne, qui les attendait à grand'puissance de gens d'armes (Monstrelet).

Ils marchèrent tous ensemble vers Cosne ; mais les généraux du dauphin, *sachant leur grand'puissance,* ne voulurent point courir les chances d'une bataille décisive, levèrent leur siége et rentrèrent en Berri. L'armée anglo-bourguignonne se contenta d'avoir vu reculer devant elle les *Armignacs,* et ne les poursuivit point dans le Berri ; elle n'était point pourvue de vivres, et le pays était tellement ruiné qu'elle n'y eût pas trouvé de quoi subsister.

Un motif d'une immense gravité eût d'ailleurs empêché les généraux anglais de rien entreprendre en ce moment; ils étaient dans l'attente d'un événement dont on ne pouvait mesurer la portée: le duc de Bedford venait de recevoir la nouvelle que le roi son frère se mourait au château de Vincennes! Le duc « chevaucha en hâte jusqu'audit château, et là il trouva le roi Henri moult aggravé de sa maladie, c'est à savoir d'un *feu qui lui était venu au fondement*[1]. » Avec Bedford arriva Hugues de Lannoi, grand maître des arbalétriers de France, envoyé *de par* le duc de Bourgogne : Henri entretint longtemps le sire de Lannoi, et le chargea de prier le duc Philippe qu'il observât religieusement ses serments et alliances avec les Anglais; puis il réunit autour de son lit d'agonie son frère de Bedford, son oncle d'Exeter, son cousin de Warwick, et ses plus *féables* amis et conseillers. Il recommanda au duc de Bedford son fils Henri, que Catherine de France avait mis au monde à Windsor le 6 décembre précédent; il le conjura de ne jamais souffrir qu'on traitât avec *Charles de Valois, fors* que tout au moins le duché de Normandie ne demeurât en toute souveraineté au jeune Henri[2]; il lui confia enfin le gouvernement de la France, mais seulement si le duc de Bourgogne ne s'en voulait point charger. Quant au gouvernement de l'Angleterre, il le destinait à son autre frère de Glocester, et l'éducation de son fils au comte de Warwick. Il recommanda enfin, sur toutes choses, à ses

[1] C'était une fistule accompagnée de dyssenterie.—On appelait cette maladie *le mal Saint-Fiacre*.

[2] De tristes pressentiments pour l'avenir de cet enfant assiégèrent Henri V sur son lit de mort : Hollinshed lui attribue le propos suivant : — Henri, né à Monmouth, aura régné peu et conquis beaucoup : Henri, né à Windsor, régnera longtemps et perdra tout ! — C'était le regard prophétique d'un mourant.

parents et amis, d'éviter tout sujet de débat avec le duc de Bourgogne ; car « les besognes moult avancées du royaume de France en pourraient être empirées, » et de ne point rendre la liberté, jusqu'à la majorité de son successeur, au duc d'Orléans ni à quatre ou cinq vaillants capitaines dauphinois qu'il tenait prisonniers.

Un de ses médecins, dont il avait *requis vérité,* se jeta à genoux devant son lit, et lui dit de penser à son âme, parce qu'il ne lui restait pas deux heures à vivre ; alors Henri manda son confesseur et d'autres gens d'église, et leur ordonna de réciter les sept psaumes de la pénitence. « Et, quand ce vint à *Benigne fac Domine,* où il y a *muri Hierusalem,* il dit tout haut qu'il avait eu l'intention, après qu'il aurait mis le royaume de France en paix, d'aller *conquerre* Jérusalem, s'il eût été le plaisir de son Créateur de le laisser vivre son âge [1]. » Puis, comme pour se rassurer lui-même en cette heure solennelle, il rappela que sa guerre de France avait eu l'approbation *des plus saints personnages,* de tous les prélats d'Angleterre, et qu'il l'avait poursuivie sans offenser Dieu et sans mettre son âme en péril.

« Et, assez *brief* ensuivant, il rendit l'esprit, » à l'âge de trente-quatre ans (31 août 1422). (Monstrelet.)

Ses entrailles furent ensevelies à Saint-Maur-des-Fossés : son corps, après un pompeux service à Saint-Denis, fut transféré à Rouen, et de là en Angleterre, avec une pompe extraordinaire. « Les Anglais lui firent aussi grand honneur et révérence, que s'ils fussent *acertaines* qu'il fût saint en paradis (Monstrelet). » Le peuple même des provinces françaises soumises aux Anglais, conserva pour lui un sen-

[1] Georges Chastellain (c. 98) dit qu'il avait fait visiter tous les ports du Levant pour prendre des renseignements sur les moyens d'exécuter ce projet.

timent de respect, à défaut d'affection, *pour la bonne intention* qu'il montrait de protéger les pauvres gens contre les exactions et les violences des nobles[1]. Plus heureux qu'Édouard III et que le Prince Noir, Henri V était mort dans tout l'éclat de sa prospérité, et sa mémoire, qui ne rappelait que des triomphes sans mélange de revers, est demeurée chère entre toutes à l'orgueil de l'Angleterre[1].

Conformément aux dernières volontés du roi Henri, le duc de Bedford offrit la régence de France à Philippe de Bourgogne : le duc Philippe ne l'accepta point, soit qu'il redoutât un tel fardeau dans de telles circonstances, soit que, malgré la passion qui le dominait, il éprouvât une secrète répugnance à se faire si directement le représentant de la domination étrangère (Monstrelet, c. 276). On ne tint aucun compte des prétentions que pouvait avoir Isabeau.

Le malheureux Charles VI ne survécut que sept semaines au gendre en faveur duquel il avait déshérité son fils, sans savoir ce qu'il faisait; il *trépassa* en son hôtel Saint-Pol le 21 octobre, âgé de cinquante-quatre ans. Il avait porté quarante-deux ans le vain titre de roi; pour son malheur et celui de son peuple, qui lui garda jusqu'à la fin une douloureuse sympathie à cause de cette conformité de souffrance. Sa folie, dégénérée en idiotisme dans les derniers temps, s'était prolongée trente ans entiers. Son corps embaumé resta vingt jours déposé dans la chapelle de l'hôtel Saint-Pol, en attendant le retour du duc de Bedford, nouveau régent de France, qui était allé conduire à Westminster les restes de Henri V. Tout le clergé séculier et régulier, l'université, le chapitre, les prévôt et échevins et tout le peuple *convoyèrent* à Saint-Denis Charles *le bien Aimé;* mais nul prince du sang de France,

[1] Monstrelet. — Pierre de Fenin.

pas même le duc de Bourgogne, n'assista aux funérailles, qui furent menées par un étranger, par le duc de Bedford, *laquelle chose était moult pitoyable à voir.*

« Et, après que le roi fut mis en sa sépulture emprès de ses devanciers, les huissiers d'armes rompirent leurs petites verges, et les jetèrent dedans la fosse, et puis mirent leurs masses en bas, sens dessus dessous; et, lors, le roi d'armes de Berri [1], accompagné de plusieurs hérauts et poursuivants, cria dessus la fosse : — Dieu veuille avoir pitié et merci de très-haut et très-excellent prince Charles, sixième du nom, notre naturel et souverain seigneur ! » Et après s'écria le dessus dit roi d'armes : « Dieu donne bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur! »

« Lequel cri accompli, les sergents d'armes redressèrent leurs masses fleurdelisées, en criant tout d'une voix : *vive le roi! vive le roi!* Et les Français-Anglais commencèrent à crier Noël *comme si Dieu fût descendu du ciel; toutefois il y en avait plus faisant deuil et lamentations qu'autres.* — Ah ! très-cher prince, disait le peuple à grand's plaintes et profonds soupirs, jamais plus ne te verrons ! jamais n'aurons que guerres puisque tu nous as laissés : tu vas en repos, et nous demeurons en toute tribulation et en toute douleur ! »

Le peuple sentait plus profondément son abaissement, en voyant disparaître cette dernière ombre de royauté nationale. Au retour des funérailles, de longs et tristes murmures s'élevèrent dans la foule, quand on vit porter l'*épée du roi de France* devant le régent anglais [2].

[1] Chaque province avait sa corporation de hérauts et poursuivants d'armes, dont le chef portait le titre de roi d'armes.

[2] Le peuple ne vit pas avec moins de chagrin la suppression des monnaies de

« Le dauphin Charles était en un petit châtel nommé Espalli, proche Le Puy en Auvergne (en Velai), lorsque lui furent portées les nouvelles du trépas du roi son père. Il en eut au cœur grand'tristesse, et pleura très-abondamment, et, par l'ordonnance de son conseil, il fut vêtu de noir à la première journée ; mais, le lendemain, à la messe, fut vêtu d'une robe de vermeil, et y avait plusieurs *officiers d'armes* (hérauts) vêtus de leurs blasons : si fut lors levée une bannière de France de la chapelle, et adonc lesdits officiers commencèrent à crier haut et clair : *vive le roi!*

« Après lequel cri fut fait l'office de l'église, et n'y fut fait pour lors autre solennité, et de ce jour en avant tous ceux tenant le parti du dauphin le nommèrent roi de France [1]. »

Charles VI, et leur remplacement par celles du nouveau roi, Henri VI, portant les deux écussons de France et d'Angleterre accolés. Malgré les expresses défenses du régent, on continua d'user en *moult de lieux* des pièces de Charles VI. Monstrelet, l. I, c. 277.—Journal du Bourgeois de Paris.—Juvénal des Ursins. — Pierre de Fenin.

[1] Monstrelet, l. II, c. 1. — Suivant une ordonnance de Charles VII, de mai 1430, ce récit de Monstrelet ne serait point exact, et la proclamation officielle n'aurait eu lieu qu'au château de Meung ou Mehun-sur-Yère, en Berri, où Charles VII se rendit aussitôt qu'il eut appris la mort de son père. (Ordonn. t. XIII, p. 5 et 154.)

FIN DU SIXIÈME VOLUME.



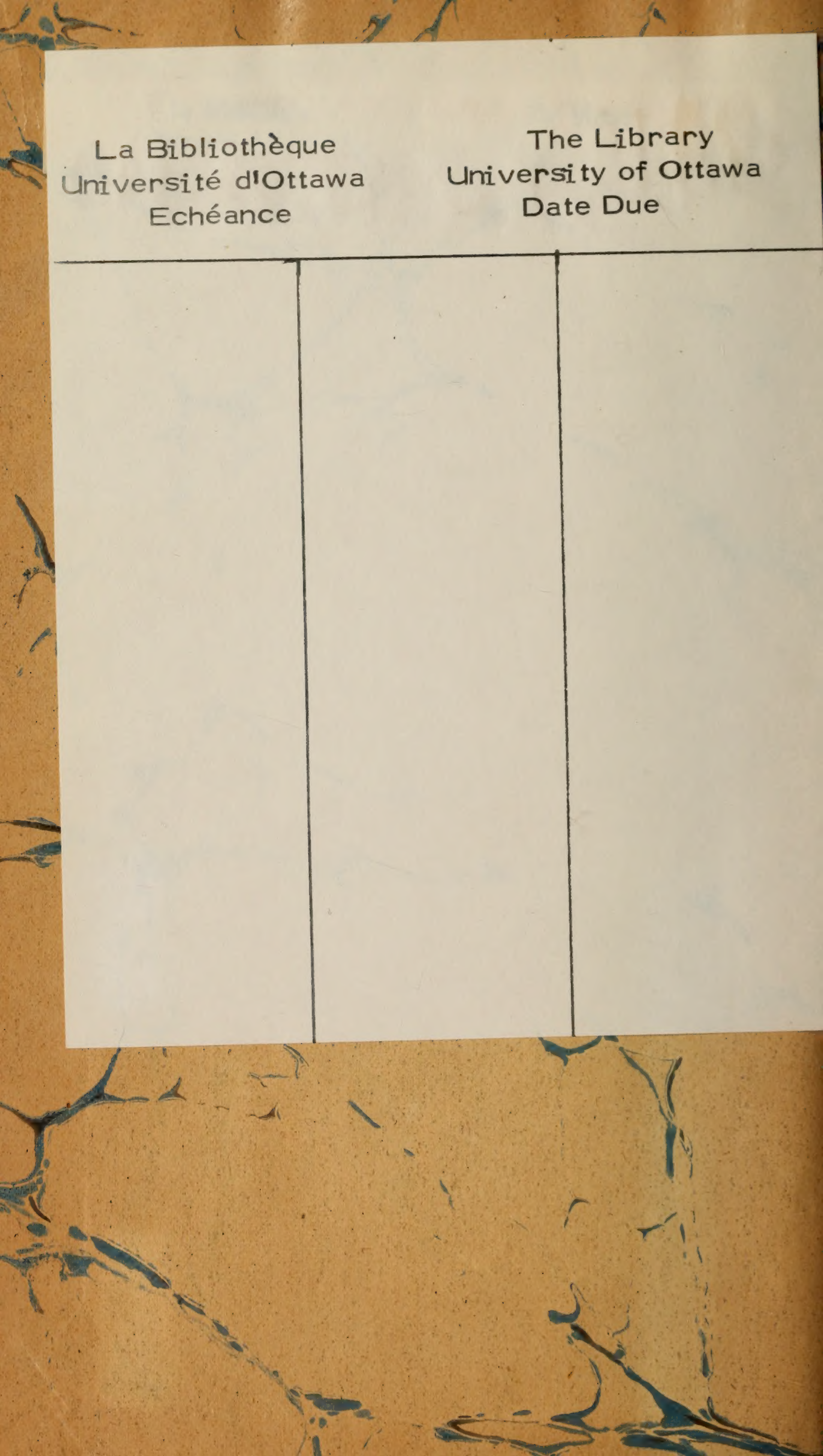
TABLE DES MATIÈRES

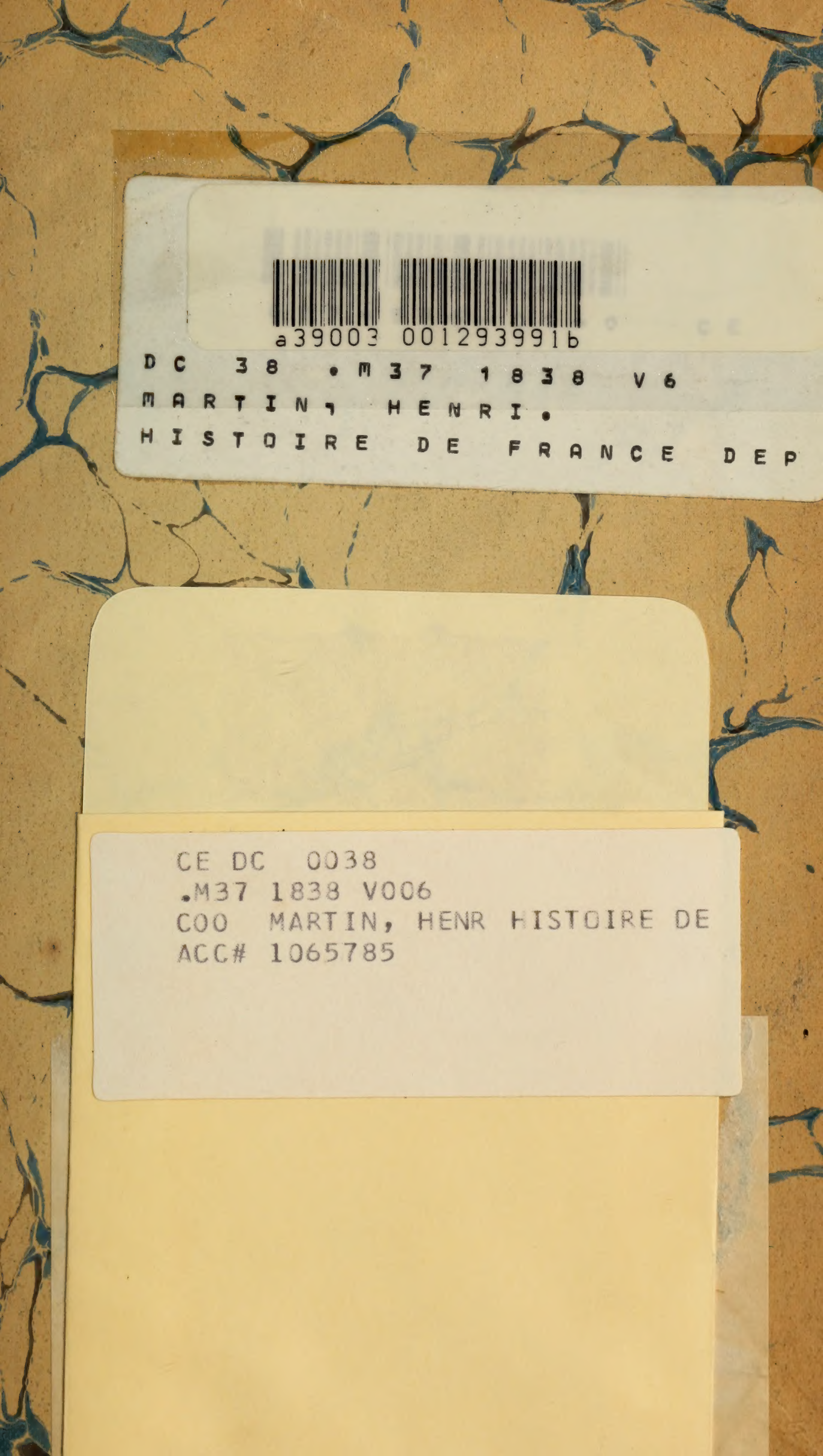
CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME.

BRANCHE DES VALOIS.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 06 06 10 19 0